3 1761 07464328 9

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dpartementdesb03moul

7324

COLLECTION DE DOCUMENTS INÉDITS

SUR

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PUBLIÉS PAR LES SOINS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par arrêté du 16 mars 1908, le Ministre de l'Instruction publique, sur la proposition de la Commission chargée de rechercher et de publier les documents d'archives relatifs à la vie économique de la Révolution, a chargé M. Paul MOULIN, membre du Comité départemental, de publier les *Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département des Bouches-du-Rhône*.

M. Camille BLOCH, inspecteur général des Archives et des Bibliothèques, membre de la Commission, a suivi l'impression de cette publication en qualité de Commissaire responsable.

SE TROUVE A PARIS

A LA LIBRAIRIE LEROUX

28, Rue Bonaparte, 28.

COLLECTION DE DOCUMENTS INÉDITS
SUR
L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Publiés par le Ministère de l'Instruction publique.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

DOCUMENTS RELATIFS
A
LA VENTE
DES
BIENS NATIONAUX

PUBLIÉS PAR

PAUL MOULIN

Membre du Comité départemental d'Histoire économique
de la Révolution.

TOME TROISIEME

MARSEILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE BARLATIER
17-19, Rue Venture, 17-19
1910

109706
4 | 5 | 11

HD
649
BLM6
t.3

INVENTAIRES, VENTES, ARRENTEMENTS ET RESTITUTIONS

DES BIENS NATIONAUX PAR COMMUNES

(Suite)

MARIGNANE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état de tous les biens nationaux situés dans le lieu de Marignane et son terroir, dressé par les officiers municipaux de cette commune, le 3 janvier 1791. (Arch. dép. Q)

Minimes.

Église, couvent et régales, le tout estimé 4.000 l.
Effets mobiliers et cloche, estimés 183 l.
Terre et vigne au quartier des Roumettes, revenu net 27 l. 3 s. estimée 597 l. 6 s.
Idem au quartier du Bonjour, revenu net 22 l. 9 s. 9 d., estimée 498 l. 0 s. 6 d.
Verger et terres incultes, au même quartier, revenu net 252 l. 15 s., estimés 5.560 l. 10 s.
Terre et vigne au quartier de la Chaume, revenu net 9 l. 12 s. 10 d., estimée 212 l. 2 s. 4 d.
Propriété au quartier de la Lauve, revenu net 2 l. 8 s. 6 d., estimée 52 l. 15 s.

Chapellenie Sainte-Magdeleine.

Maison et 2 tonneaux, estimée 1.011 l. 3 s. 11 d.
Terre au quartier du Moulin, revenu 7 l. 18 s., estimée 174 l. 7 s.
Partie de terre attenante, estimée 60 l. 12 s. 8 d.

Terre au même quartier, revenu net 24 l. 9 s., estimée 537 l. 18 s.
Idem au quartier de la Brûlière, revenu net 22 l. 3 s. 6 d., estimée 487 l. 17 s.
Idem au quartier de Rascas, revenu net 15 l. 14 s., estimée 345 l. 9 s.
Capital produisant net une pension de 6 l. 14 s., estimé 100 l. 17 s. 6 d.

Chapellenie N.-D. du Calvaire.

Deux vergers, estimés 182 l. 6 s. 6 d.

Chapellenie Sainte-Thérèse.

Terre au quartier de Paraloup, revenu net 23 l. 7 s. 9 d., estimée 514 l. 10 s. 6 d.

Chapellenie Saint-Antoine de Padoue.

Terre au quartier de Saint-Nicolas, revenu net 6 l. 4 s. 9 d., estimée 137 l. 4 s. 6 d.
Terre au quartier des Roumettes, revenu net 5 l. 6 s. 3 d., estimée 116 l. 17 s. 6 d.
Idem au quartier de la Lauve, revenu net 25 l. 13 s. 9 d., estimée 565 l. 2 s. 6 d.
Idem au clos Monil, revenu net 6 l. 4 s. 9 d., estimée 137 l. 4 s. 6 d.

Cure.

Terre au quartier des Fontenelles, revenu net 40 l. 10 s., estimée 891 l.
Terre au quartier du Bonjour, revenu net 11 l. 5 s. 9 d., estimée 248 l. 6 s. 6 d.
Terre au quartier des Paluns, revenu net 38 l. 6 s. 6 d., estimée 843 l. 3 s.
Verger au terroir de Gignac, revenu net 6 l. 4 s. 9 d., estimé 137 l. 4 s. 6 d.
Maison sur la Place, estimée 876 l. 18 s.
Fondations par Mlle Michel 35 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 21 ventôse an II. (Arch. dép. Q).

Marmilor Claude-Honoré.

Terre et mûriers au quartier du clos Monil, contenant 750 cannes, revenu 15 l.

Roux.

Maison, rue de la Colle, contenant 12 cannes; maison et cour, rue

Galinière ; terre et vigne à Momoulomb, contenant 1.275 cannes ; terre et vigne à Begon, contenant 1.125 cannes ; terre et vigne à la Signole, contenant 700 cannes ; terre et vigne à Paraloup, contenant 504 cannes ; terre aux Purussons, contenant 2.150 cannes ; terre à Saint-Nicolas, contenant 300 cannes ; terre au même quartier, contenant 250 cannes ; terre et cloaque à la Brûlière, contenant 1.850 cannes ; terre à Bonjour, contenant 960 cannes ; terre au quartier de Sainte-Anne, contenant 6.275 cannes ; terre à Saint-Pierre, contenant 500 cannes.

Rente annuelle des articles ci-dessus, évaluée 400 l.

D'après l'état certifié le 9 avril 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Covet dit *Marignane*, ci-devant marquis et ancien enseigne des chevau-légers, à Aix.

Château avec chapelle, cour, remise, écurie et grenier à foin, contenant 873 cannes, évalué 40.000 l.

Deux maisons et trois places à bâtir, contenant 95 cannes, évaluées 8.000 l.

Maison servant de ménage, cour, écurie, grenier à foin et loge à cochon ; bergerie, le parc du château, clos, jardin potager, prés, terres, allées, bassin, etc., le tout contenant 66 charges, affermé 6.100 l., évalué 122.000 l.

Plusieurs terres, vignes et oliviers, contenant 46 charges 5 panaux, affermées 1.280 l., évaluées 25.600 l.

Terres gastes avec bois rampants et friches, contenant 132 charges, affermées 100 l., évaluées 2.000 l.

Deux fours à cuire le pain, arrentés 500 l., évalués 10.000 l.

Deux moulins à farine, un à eau et un à vent, arrentés 3.000 l., évalués 60.000 l.

Deux bourdigues sur l'étang, canaux, etc., contenant 1 charge, 2 panaux, arrentées 300 l., évaluées 6.000 l.

Rentes actives, produit évalué 750 l., capital 15.000 l.

Cens et rentes, produit évalué 500 l.

Directes ou lods, produit évalué 1.000 l.

Mobilier du château et belle bibliothèque, évalué 30.000 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

24 janvier 1791

1° Maison, confrontant du midi et couchant les deux rues, dont une va à l'église de Marignane, est. 1.011 l. 3 s. 11 d.; 2° un capital de 150 l. établi sur la municipalité de Marignane, au 5 o/o, est. 100 l. 17 s. 6 d.; 3° une propriété de terre, au quartier du Moulin, est. 174 l. 7 s.; 4° une lisière de terre en vignes, contiguë à la précédente, est. 60 l. 12 s. 8 d.; 5° une terre, au même quartier, confrontant du midi le chemin d'Aix allant à Marignane, du couchant et septentrion le chemin de Marignane allant à Vitrolles, est. 537 l. 18 s.; 6° une terre, au quartier de la Brûlière, confrontant du levant le chemin de Gignac, est. 487 l. 17 s.; 7° une terre au quartier de Rascas, est. 345 l. 9 s. — de la *chapellenie Sainte-Marie-Magdeleine* —. Le tout estimé 2.718 l 5 s. Adj. 7.700 l.

à Jean Daumas, curé de Cornillon,
recteur de la chapellenie Sainte-Marie-Magdeleine.

(Enchérisseurs : Laurent Sibour, marchand, à Marignane, offrant pour le 1er article; Louis Goirand, offrant pour les 3e et 4e articles : Valentin Curet, ménager, offrant pour le 7e article; Bernard Gérard, marchand, sur le 6e article; Jean-Baptiste Arnaud, ménager, sur les 6 derniers articles; Charles Ripert, ancien procureur, sur les articles 1 et 2; Joseph Delueil, sur les articles 3 et 4; Gaëtan Justinésy, sur le 6e article; Roux, sur le 6e article, et l'adjudicataire.

[Le 15 fructidor III, le solde est versé par ledit Daumas.]

26 février 1791

1° Propriété dite du Bonjour, au quartier du Bonjour, est. 248 l. 6 s. 6 d.; 2° terre et vigne, au quartier des Paluns, est. 843 l. 3 s.; 3° propriété au quartier de Fontenelles, est. 891 l. — de la *cure de Marignane* —. Le tout est. 1.982 l. 9 s. 6 d. Adj. 7.000 l.

à Jean-Baptiste Arnaud, ménager, à Marignane, Honoré Clérion
et Jean-Baptiste Cauvet.

(Enchérisseurs : Joseph-Étienne Ripert, d'Aix, en compte avec Delueil; Joseph Combe, bourgeois, à Marignane; Magdeleine Clar, épouse Maurelly, notaire à Marignane; Jean-Michel Sibour, négociant, à Marignane; Joseph Martin fils aîné; François Bellon et la veuve Bérard, de Marignane, et les adjudicataires.)

28 février 1791

Église, couvent, régale (environ 2 toises) et un puits, au quartier des Roumettes, est. 4.000 l. ; terre et vigne, contiguë au régale, au même quartier, est. 597 l. 6 s. ; terre et vigne, au quartier du Bonjour, est. 498 l. 0 s. 6 d. ; verger et terre inculte, au même quartier, est. 5.560 l. 10 s. ; terre et vigne, au quartier des Chaumes, est. 212 l. 2 s. 4 d. — des *Minimes* de Marignane —. Le tout est. 10.867 l. 18 s. 10 d. Adj. 21.600 l.

à Jean-Pierre Nicolas, bourgeois, à Marignane, Pascal Guilhen, à Vitrolles, et Henri Blanc, bourgeois, à Marignane.

(Enchérisseurs : Jean Gueidon, ménager, à Marignane ; Alexis Jauffret, et les adjudicataires.)

30 mars 1791

1° Terre et vigne, au quartier de Saint-Nicolas, est. 137 l. 4 s. 6 d. ; 2° terre et vigne, au quartier des Roumettes, est. 116 l. 17 s. 6 d. ; 3° terre, au quartier de la Lauve, est. 565 l. 2 s. 6 d. ; 4° terre et vigne, au clos de Monil, est. 137 l. 4 s. 6 d. — de la *chapellenie Saint-Antoine-de-Padoue* —.

5° Verger, au quartier de la Canau, est. 66 l. 13 s. ; 6° verger, au quartier Notre-Dame, est. 115 l. 13 s. 6 d. — de la *chapellenie Notre-Dame-du-Calvaire* —.

1er, 2e et 4e lots, adj. 1.850 l., à Jean-Joseph Delueil, pour compte d'Élisabeth Pierre, veuve Jacques Féraud, ménager.

3e lot, adj. 1.350 l., à la même.

5e lot, adj. 700 l., à la même.

6e lot, adj. 255 l., à Joseph Raphael, ménager, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Alexis Jauffret, ménager, à Marignane ; François Bellon, ménager, à Marignane ; Claude Couture, curé de Miramas ; Jean-Eustache Reynaud, ménager ; Joseph Raffeau ; Gaëtan Justinésy, et les adjudicataires.)

Maison, sur la place — de la *Cure* —. Est. 876 l. 18 s.

Verger, au quartier de la Poussaraque — de la *Cure* —. Est. 137 l. 4 s. 6 d.

Terre, au quartier de la Lauve, des *Minimes* —. Est. 52 l. 15 s.

Terre et vigne, au quartier de Paraloup — de la *chapellenie Sainte-Thérèse* —. Est. 514 l. 5 s. 6 d.

Rentes et pensions sur divers particuliers de Marignane — des *Minimes* —. Est. 7.011 l. 18 s. 9 d.

Un cellier, au-dessous de la maison curiale, servant à l'exploitation de la dîme des raisins — du *Séminaire d'Arles* —. Est. 350 l.

Bâtisse où sont les celliers, cuves, etc. — du *Séminaire d'Arles* —. Est. 350 l.

Les tonneaux (dans une cave au rez-de-chaussée) — du *Séminaire d'Arles* —. Est. 172 l.

Bâtiment et aire, au quartier de la Chaume — du *Séminaire d'Arles* —. Est. 400 l.

Le tout est. 9.865 l. 6 s. 9 d. Adj. 18.000 l.

à Henri Blanc, bourgeois, à Marignane.

(Enchérisseurs : Joseph-Étienne Ripert ; Henri Ricard ; Gaëtan Justinésy ; Alexis Jauffret, et l'adjudicataire)

N.B. — La plupart des biens acquis par Henri Blanc, furent revendus, par suite de déchéance, le 18 août 1817.

23 juillet 1792

Bâtiment avec celliers et cuves, près la place de la paroisse — du *chapitre d'Arles* —. Est. 1.150 l. Adj. 4.875 l.

à Alexis Jauffret, à Marignane.

(Enchérisseurs : Honoré Clerion ; Nicolas Granet ; Ricard ; Jean-Joseph Delueil ; Henri Jaubert, et l'adjudicataire.)

Un cellier, au-dessous de la maison curiale — du *chapitre d'Arles* —. Est. 200 l. Adj. 1.600 l.

à Jean-Blaise Roux, ménager, à Marignane.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Delueil, ménager, à Marignane ; Louis Céassaud ; Nicolas Granet ; Joseph-Henri Ricard ; Honoré Clerion, et l'adjudicataire.)

11 messidor II (29 juin 1794)

Propriété dite du Fond Marignane (partie supérieure), au quartier de Fond Marignane — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. 1er lot. — Terre labourable complantée en vignes et amandiers (2 arpents 612 toises). Est. 660 l. Adj. 700 l , sans concurrent.

à Joseph Pardigon, cultivateur, de Marignane, demeurant à Saint-Victoret.

N. B. — Les cultivateurs étant en grande partie occupés à la moisson, les enchères furent renvoyées pour les autres lots.

23 messidor II (11 juillet 1794)

2e lot.— Terre labourable complantée en vignes (2 arpents 112 toises). Est. 420 l. Adj. 430 l.

à Joseph Pardigon, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Fagnol, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable complantée en vignes et amandiers (9 arpents 204 toises). Est. 1.537 l. 10 s. Adj. 1.563 l., sans concurrent.

au même.

La même propriété, complantée en vignes, amandiers et mûriers, (partie inférieure), divisée en 8 lots.

1er lot. — Terre labourable (1 arpent 411 toises). Est. 614 l. 5 s. Adj. 625 l., sans concurrent.

à Joseph Fagnol, cultivateur, à Marignane.

2e lot. — Terre labourable (1 arpent 1 119 toises). Est. 738 l. 16 s. 6 d. Adj. 744 l., sans concurrent.

à Jean-Paul Constant, cultivateur, à Vitrolles.

3e lot. — Terre labourable (1 arpent 791 toises). Est. 640 l. 10 s. Adj. 650 l., sans concurrent.

au même.

4e lot. — Terre labourable (1 arpent 790 toises). Est. 533 l. 5 s. Adj. 540 l., sans concurrent.

au même.

N.B. — La partie acquise par Paul Constant fut revendue, par suite de déchéance, le 5 juillet 1809.

5e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.074 toises). Est. 483 l. 15 s. Adj. 490 l., sans concurrent.

à Joseph Pardigon, cultivateur, à Saint-Victoret.

6e lot. — Terre labourable (1 arpent 609 toises). Est. 385 l. Adj. 390 l., sans concurrent.

au même

7e lot. — Terre labourable (2 arpents 445 toises). Est. 546 l. 17 s. Adj. 555 l., sans concurrent.

au même.

8e lot. — Terre labourable (4 arpents 518 toises). Est. 589 l. 12 s. Adj. 600 l., sans concurrent.

au même.

24 messidor II (12 juillet 1794)

Propriété au quartier du Devens et de la Canau — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —.

1er lot. — Terre labourable complantée en vignes, mûriers et autres arbres (1.259 toises). Est. 251 l. 16 s. Adj. 260 l., sans concurrent.

à Joseph Fagnol, cultivateur, à Marignane.

2e lot. — Terre, vignes et mûriers (1.225 toises). Est. 245 l. Adj. 250 l., sans concurrent

au même.

Propriété dite la Grande Terre de La Canau (2 arpents 827 toises), quartier du Devens — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 527 l. 6 d. Adj. 533 l., sans concurrent.

à Joseph Pardigon, cultivateur, à Saint-Victoret.

Propriété dite la Petite Terre de La Canau (1 arpent 320 toises), au quartier du Devens — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 249 l. 9 s. 9 d Adj. 255 l., sans concurrent.

au même.

Terre avec vignes et mûriers, et partie inculte et gaste (6 arpents 1731 toises), au quartier du Devens — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 1.179 l. 10 s. Adj. 1.205 l., sans concurrent.

au même.

Verger d'oliviers, terres labourables, terre gaste et bâtiment (divisés en 5 lots), au quartier du Devens — de l'émigré Anne-Louis *Covet*.

1er lot. — Verger, terre, 1 bâtiment servant de jas avec colombier au-dessus (4 charges 5 panaux 7 picotins). Est. 2.755 l. 19 s. 6 d. Adj. 2.790 l., sans concurrent.

à Joseph Pardigon, cultivateur, à Saint-Victoret.

2e lot. — Verger et terres (1 charge 7 panaux 7 picotins 11 cannes). Est. 1.255 l. 6 s. Adj. 1.290 l., sans concurrent.

à Joseph Lieutaud, cultivateur, à Marignane.

3e lot. — Verger et terre inculte (2 charges 7 panaux 7 picotins 12 cannes). Est. 1.465 l. 12 s. Adj. 1.500 l., sans concurrent.

à Antoine Cauvet, cultivateur, à Marignane.

4e lot. — Verger et terre inculte (3 charges). Est. 1.800 l. Adj. 1.825 l., sans concurrent.

à Joseph Martin aîné, cultivateur, à Marignane.

5e lot. — Verger et terre inculte (4 charges 1 panal 6 picotins 14 cannes). Est. 2.508 l. 17 s. 6 d.

N. B. — Ce dernier lot resta invendu faute d'offres.

27 messidor II (15 juillet 1794)

Terre dite la Petite Terre de la Rompide, au quartier du Moulin Davan — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —.

1er lot. — Terre (892 toises). Est. 267 l. 10 s. Adj. 630 l.
à Joseph-Antoine ARQUIER, à Marignane.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre Aubert ; Pierre Féraud ; Alexandre Baudin ; Roux, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre (800 toises). Est. 240 l. Adj. 550 l.
à Dominique ARQUIER, à Marignane.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre Aubert ; Marguerite Michel, veuve Bérard, et l'adjudicataire.)

Propriété dite la Grande Terre de la Rompide, au quartier de Saint-Pierre — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —.

1er lot. — Partie de terre (2 arpents 458 toises). Est. 1.100 l. 2 s. Adj. 4.125 l.
à Marguerite MICHEL, veuve BÉRARD, à Marignane.

(Enchérisseurs : Signoret ; Balthazard Goirand ; Jean-Pierre Aubert ; Baudin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de terre (1 arpent 407 toises). Est. 612 l. 17 s. Adj. 2.250 l.
à Laurent SIBOUR, à Marignane.

(Enchérisseurs : Étienne Roux ; Balthazard Goirand ; Joseph Fabre, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Partie de terre (1 arpent 1.128 toises). Est. 741 l. 12 s. Adj. 2.125 l.
à Joseph TURC, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Aubert ; Laurent Sibour ; Goirand ; Étienne Turc, et l'adjudicataire.)

Pré dit l'Estéoud et terres labourables, divisés en 11 lots, au quartier de l'Estéoud — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —.

1er lot. — Terre (1 arpent 705 toises). Est. 614 l 14 s Adj. 2.350 l.
à Joseph LAMBERT, à Marignane.

(Enchérisseurs : Laurent Lambert ; Nicolas Bernard ; Signoret ; Sibour, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de pré forain (996 toises). Est. 300 l. Adj. 1.025 l.
à Pierre-Auguste BOYER, à Marignane.

(Enchérisseurs : Aubert ; Arquier ; Balthazard Goirand, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Partie de pré forain (577 toises). Est. 173 l. 12 s. Adj. 610 l.
au MÈME.

(Enchérisseurs : Roux ; Baudin, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Partie de pré forain (605 toises). Est. 181 l. 10 s. Adj. 835 l.
au MÊME.
(Enchérisseurs : Goirand , Baudin, et l'adjudicataire.)

28 messidor II (16 juillet 1794)

5e lot. — Partie de pré forain (550 toises) Est. 165 l. Adj. 800 l.
au MÊME.
(Enchérisseurs : Jean-Pierre Aubert ; Goirand, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Partie de pré forain (605 toises). Est. 181 l. 10 s. Adj. 910 l.
au MÊME.
(Enchérisseurs : Baudin ; Honoré Daumas, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Partie de pré forain (605 toises). Est. 181 l. 10 s. Adj. 1.000 l.
au MÊME.
(Enchérisseurs : Baudin ; Jean-Pierre Aubert, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Partie de pré forain (1.148 toises). Est. 315 l. 10 s. Adj. 500 l.
à Pascal GOIRAND, à Marignane.
(Enchérisseurs : Jean-Pierre Aubert ; Boyer ; Honoré Daumas, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Partie de pré forain (952 toises). Est. 238 l. Adj. 375 l.
au MÊME.
(Enchérisseurs : Jean-Pierre Aubert, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Partie de pré forain (1 arpent 411 toises). Est. 394 l. 17 s. Adj. 420 l.
à Nicolas BERNARD, à Marignane.
(Enchérisseurs : Goirand, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre labourable (1 arpent 60 toises). Est. 210 l. 12 s. Adj. 400 l.
à Jean-Pierre AUBERT, cultivateur, à Marignane.
(Enchérisseurs : Bernard ; Perisnard, et l'adjudicataire.)

Terre en pradelle dite Petite Estéoud (1 arpent 1.224 toises), au quartier de l'Estéoud — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 333 l. 10 s. Adj. 370 l.
à Jean-Pierre DUMAS, à Marignane.
(Enchérisseurs : Daumas ; Delueil, et l'adjudicataire.)

Terre (240 toises), au chemin des Minimes — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 99 l. 14 s. Adj. 930 l.
à Honoré DAUMAS, à Marignane.
(Enchérisseurs : Delueil et l'adjudicataire.)

Terre (450 toises), au chemin des Minimes, — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 135 l. Adj. 500 l.

A Joseph Luc, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Delueil, et l'adjudicataire.)

Terre inculte dite le Bosquet (200 toises), au quartier du Clos de Monil — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 30 l. Adj. 205 l.

au même.

(Enchérisseurs : Aubert, et l'adjudicataire.)

29 messidor II (17 juillet 1794)

Terre inculte (120 toises), au quartier de Rascas — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 30 l. Adj. 35 l., sans concurrent.

à Nicolas Lombard, à Marignane.

Glacière (81 toises 4 pieds), au quartier de Rascas — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 300 l. Adj. 350 l.

au même.

(Enchérisseurs : Pierre Signoret; Goirand, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien ainsi que le terrain inculte furent revendus le 29 janvier 1812, par suite de déchéance de Lombard.

Terrain à bâtir (7 toises 1 pan), à la rue Dorcel — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 106 l. 17 s. 6 d. Adj. 112 l., sans concurrent.

à Joseph Lieutaud, cultivateur, à Marignane.

Moulin neuf et accessoires; parties de terrain (221 toises 529 cannes), au quartier du Pas d'Aguillon — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est 16.000 l. Adj. 16.500 l.

à Pierre Signoret, à Marignane,
en compte avec Laurent Sibour, à Marignane.

(Enchérisseurs : Goirand ; Henri Michel, pour le compte de François Lieutaud, maçon, d'Aix, et les adjudicataires.)

Moulin à eau et à vent, avec accessoires; parties de terre (432 toises 26 cannes), chemin d'Aix à Martigues — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 20.000 l. Adj. 20.800 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : François Meynier; Lieutaud; Goirand ; Henri Michel, et les adjudicataires.)

27 vendémiaire III (18 octobre 1794)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, avec cour, écurie, grenier à paille et loge à cochon (38 toises), près la porte Saint-Nicolas — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 2.420 l. Adj. 7.300 l.

à Vincent AYMARD, propriétaire,
en compte avec Jean JAUFFRET, à Marignane.

(Enchérisseurs : Joseph Delueil; Pascal Olive, et les adjudicataires.)

Propriété dite les Coussines (9 arpents 2.093 toises), située sur la colline du Devens — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 303 l. 5 s 6 d. Adj. 310 l., sans concurrent.

à Joseph DELUEIL, propriétaire, à Marignane.

Terre gaste (divisée en 9 lots), sur la colline du Devens — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —.

1er lot. — Terre inculte (16 arpents 246 toises). Est. 395 l. Adj. 400 l., sans concurrent.

au MÊME.

2e lot. — Terre inculte (13 arpents 1.248 toises). Est. 375 l. Adj. 380 l., sans concurrent.

au MÊME.

3e lot. — Terre gaste inculte (20 arpents 1.300 toises). Est. 563 l. 10 s. Adj. 569 l., sans concurrent.

au MÊME.

4e lot. — Terre gaste inculte (27 arpents 1.212 toises). Est. 750 l. Adj. 755 l., sans concurrent.

au MÊME.

5e lot. — Terre gaste inculte (19 arpents 1.264 toises). Est. 534 l. Adj. 540 l., sans concurrent.

au MÊME.

6e lot. — Terre gaste inculte (25 arpents 300 toises). Est. 678 l. Adj. 683 l., sans concurrent.

au MÊME.

7e lot. — Terre gaste inculte (21 arpents 878 toises). Est. 582 l. Adj. 587 l., sans concurrent.

au MÊME.

8e lot. — Terre gaste (31 arpents 36 toises). Est. 754 l. Adj. 759 l., sans concurrent.

au MÊME.

9e lot. — Terre gaste (11 arpents 1.166 toises). Est. 319 l. Adj. 325 l., sans concurrent.

au même.

Deux fours dits Les Neufs, situés dans un vaste local où se trouve un petit appartement — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 3.300 l. Adj. 7.050 l.

à Jean-Joseph Delueil, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Ricard : Vincent Aymard ; Jean-Baptiste Delueil, et l'adjudicataire.)

Matériaux du mur servant de clôture à la cour de la grande maison de l'émigré Anne-Louis *Covet* (24 toises de long. 2 toises 3 pieds de haut.) —. Est. 67 l. 10 s. Adj. 450 l.

à Vincent Aymard, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Ricard ; Arnaud ; Olive, et l'adjudicataire.)

Petite Maison d'un rez-de-chaussée (9 toises), près les Vieux-fours — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* — Est. 440 l. Adj. 1.750 l.

à Joseph-Antoine Martin, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Ricard ; Goirand : Aymard, et l'adjudicataire.)

Les Vieux-Fours, avec rez-de-chaussée (29 toises), au couchant de l'auditoire de justice — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 1.320 l. Adj. 2.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Ricard ; Ribouet, et l'adjudicataire.)

Maison consistant en un rez-de-chaussée, petit vestibule avec 2 cachots bien fermés et 1 étage, servant d'auditoire de justice (13 toises) — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 880 l. Adj. 2.550 l.

au même.

(Enchérisseurs : Vincent Aymard ; Jean-Baptiste Arnaud ; Pascal Olive ; Joseph Delueil, et l'adjudicataire.)

Emplacement à bâtir (8 toises 4 pieds), rue d'Aix — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 54 l. Adj. 160 l.

à Jean-Baptiste Delueil, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Joseph Bérard ; Jean-Baptiste Arnaud, et l'adjudicataire.)

Maison en mauvais état, servant de grenier à paille et de bergerie, rue d'Aix — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 550 l. Adj. 1.500 l.

à Joseph Bérard, agriculteur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Joseph Delueil ; Aymard, et l'adjudicataire.)

27 ventôse III (17 mars 1795)

Propriété dite la Grande-Ferrage (divisée en 24 lots) — de l'émigré Anne-Louis *Covet-Marignane*.

1er lot. — Terre labourable (1 arpent 297 toises). Est. 840 l. Adj. 20.800 l.

à Jean-Jacques JEANSELME, aubergiste, à Marignane.

(Enchérisseurs : Gaëtan Justinésy ; Vincent Aymard ; Martin Roche; Jean-Joseph Delueil; Joseph Michel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre labourable (1 arpent 151 toises). Est. 750 l. Adj. 5.100 l.

à Jean-Joseph DELUEIL, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Gaëtan Justinésy ; Nicolas Bernard; Joseph Turc; Joseph Michel ; Aubert ; Aymard, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable (1 arpent 118 toises) Est. 731 l. Adj. 2.300 l.

à Gaëtan JUSTINÉSY, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Honoré Martel ; Joseph Michel ; Jean-Pierre Aubert; Pascal Goirand, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre labourable (1 arpent 4 toises). Est. 606 l. 12 s. Adj. 3.600 l.

à Honoré MARTEL, ancien maçon, à Aix, demeurant dans la maison des pères de l'Oratoire.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre Aubert ; Aymard ; Joseph Michel, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre labourable (1 arpent 101 toises). Est. 614 l. Adj. 4.100 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Joseph Turc ; Jean-Pierre Aubert; Joseph Lieutaud, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre labourable (1.109 toises). Est. 499 l. Adj. 2.900 l.

à Vincent AYMARD, propriétaire, de Châteauneuf, demeurant à Marignane.

(Enchérisseurs : André Olive; Jean-Pierre Aubert; Joseph Lieutaud, Martel, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre labourable (1 arpent 951 toises). Est. 1.147 l. 10 s. Adj. 4.100 l.

à Jean-Joseph DELUEIL, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Vincent Aymard; Antoine Mouren, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre labourable (1 arpent 296 toises). Est. 738 l. Adj. 2.600 l.

au même.

(Enchérisseurs : Dominique Arquier, et l'adjudicataire.)

28 ventôse III (18 mars 1795)

9e lot. — Terre labourable (1.125 toises). Est. 450 l. Adj. 3.100 l.

à Guillaume Sauvi, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Pierre Gras; Dominique Arquier; Alibert; Gaëtan Justinésy; Joseph Lieutaud; Martel, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre labourable (895 toises). Est. 210 l. 16 s. Adj. 2.000 l.

à Honoré Martel, ancien maçon, à Aix.

(Enchérisseurs : Joseph Miou; Joseph Turc, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre labourable (800 toises). Est. 360 l. Adj. 1.200 l.

à Joseph Fagnol, à Marignane.

(Enchérisseurs : Aubert, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre labourable (869 toises). Est. 390 l. Adj. 450 l.

à André Olive, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Aubert, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Terre labourable (1 arpent 256 toises). Est. 800 l. Adj. 6.000 l.

à Antoine Mouren, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Martel; Delueil, et l'adjudicataire.)

14e lot. — Terre labourable (1.085 toises), aire pavée (140 toises). Est. 792 l. 5 s. Adj. 5.500 l.

à Jean-Joseph Delueil, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Goirand; Fagnol; Aymard, et l'adjudicataire.)

15e lot. — Terre labourable (1 arpent 296 toises). Est. 754 l. Adj. 3.000 l.

à Joseph-Antoine Alibert, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Pascal Goirand; Aubert; Arquier; Delueil, et l'adjudicataire.)

16e lot. — Terre labourable (1 arpent 399 toises). Est. 733 l. 17 s. Adj. 2.300 l.

à Dominique Arquier, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Delueil, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Terre labourable (1 arpent 636 toises). Est. 891 l. Adj. 1.600 l.

à Joseph Lieutaud, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Testanier, et l'adjudicataire.)

18e lot. — Terre labourable (contenance non indiquée). Est. 1.068 l. 15 s. Adj. 1.600 l.

à Joseph Turc, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Mouren ; Joseph-Antoine Martin ; Antoine Cauvet, et l'adjudicataire.)

19e lot. — Terre labourable (1 arpent 892 toises). Est. 1.118 l. Adj. 7.400 l.

à Honoré Martel, ancien maçon, à Aix.

(Enchérisseurs : Goirand ; Vincent Aymard, et l'adjudicataire.)

20e lot. — Terre labourable (1 arpent 179 toises). Est. 685 l 7 s. Adj. 1.050 l.

à Martin Roche, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Dominique Arquier, et l'adjudicataire.)

21e lot. — Terre labourable (1 arpent 603 toises). Est. 778 l 16 s. Adj. 2.000 l.

à Antoine Mouren, propriétaire, à Marignane.

(Enchérisseurs : Joseph Michel, et l'adjudicataire.)

22e lot. — Terre labourable (1 arpent 644 toises). Est. 645 l. 16 s. Adj. 800 l.

à Joseph Michel, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Pascal Goirand, et l'adjudicataire.)

23e lot. — Terre labourable (1 arpent 392 toises). Est. 644 l. 8 s. Adj. 1.250 l.

à Honoré Daumas, cordier, à Marignane.

(Enchérisseurs : Antoine Cauvet, et l'adjudicataire.)

24e lot. — Terre labourable (2 arpents 406 toises). Est. 1.392 l. Adj. 3.500 l.

à Joseph Turc, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Fagnol ; Antoine Martin ; Martel, et l'adjudicataire.)

16 floréal III (5 mai 1795)

Terre dite la Petite Ferrage (divisée en 13 lots) — de l'émigré Anne-Louis *Covet-Marignane*.

1er lot. — Terre labourable (1 arpent 361 toises). Est. 946 l. 5 s. Adj. 4.500 l.

à Vincent Aymard, agriculteur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Dominique Baux ; Joseph Fagnol ; Joseph Turc ; Joseph Delueil, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre labourable (1 arpent 395 toises). Est. 912 l. 19 s. Adj. 1.000 l., sans concurrent.

à Philippe Guérin, jardinier, au quartier d'Arenc, sect. no 25, à Marseille.

3e lot. — Terre labourable (1 arpent 313 toises). Est. 828 l. 10 s. Adj. 1.000 l., sans concurrent.

à Vincent Aymard, agriculteur, à Marignane.

4e lot. — Terre labourable (1 arpent 606 toises). Est. 926 l. 5 s. Adj. 1.000 l., sans concurrent.

à Joseph Bérard, cultivateur, à Marignane.

5e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.013 toises). Est. 1.061 l. 3 s. Adj. 1.100 l., sans concurrent.

à Joseph Turc, cultivateur, à Marignane.

6e lot. — Terre labourable (1.275 toises). Est. 571 l. 10 s. Adj. 600 l. sans concurrent.

à Joseph Delueil, cultivateur, à Marignane.

7e lot. — Terre labourable (1 arpent 283 toises). Est. 732 l. 3 s. Adj. 800 l., sans concurrent.

à Philippe Guérin, jardinier, quartier d'Arenc, section 25, à Marseille.

8e lot. — Terre labourable (1 arpent 484 toises). Est. 713 l. 12 s. Adj. 800 l., sans concurrent.

à Vincent Aymard, agriculteur, à Marignane.

9e lot. — Terre labourable (1 arpent 920 toises). Est. 792 l. 8 s. Adj. 880 l.

à Joseph Bérard, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Fagnol ; Aymard ; Honoré Martel, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre labourable (2 arpents 101 toises). Est. 976 l. 3 s. Adj. 1.125 l.

à Joseph Fagnol, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Vincent Aymard ; Jacques Sabatier, et l'adjudicataire).

11e lot. — Terre labourable (2 arpents 53 toises). Est. 959 l. 7 s. Adj. 2.950 l.

à Jean-Joseph DELUEIL, cultivateur, à Marignane.

(Enchérisseurs : Martel ; Aymard, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Terre labourable (1 arpent 70 toises). Est. 530 l. 12 s. Adj 750 l.

à Philippe GUÉRIN, jardinier, quartier d'Arenc, section 25, à Marseille.

(Enchérisseurs : Bérard ; Honoré Martel, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Terre labourable (1.225 toises). Est. 428 l. 15 s. Adj. 600 l.

à Jean-Jacques JEANSELME, aubergiste, à Marignane.

(Enchérisseurs : Bérard, et l'adjudicataire.)

17 floréal III (6 mai 1795)

Bâtiment dit le Grand Bourdigue (42 cannes 5 pans), 1 rez-de-chaussée composé de 2 pièces, et une partie de terre inculte servant à sécher les filets (1 arpent 22 toises), au chemin entre l'étang de Bolmon et l'étang de Berre — de l'émigré Anne-Louis *Covet-Marignane* —. Est. 3.500 l. Adj. 4.700 l.

à Jean-Jacques GALEIGNE, propriétaire et « bourdigoulier », en compte à demi avec son frère Jean-Louis GALEIGNE, à Marignane.

(Enchérisseurs : Fagnol ; Pierre-Mathias Martin, et les adjudicataires.)

Bâtiment dit Petit Bourdigue (15 cannes), 1 rez-de-chaussée, composé de 2 pièces, et partie de terre inculte servant à sécher les filets (1 arpent 43 toises), au chemin entre l'étang de Berre et celui de Bolmon — de l'émigré Anne-Louis *Covet-Marignane* —. Est. 3.000 l. Adj. 3.800 l.

à Jean-Jacques GALEIGNE, en compte avec ses frères Jean-Baptiste GALEIGNE et Jean-Joseph GALEIGNE, à Marignane.

(Enchérisseurs : Jeanselme ; Fagnol, et les adjudicataires.)

(7 messidor III (25 juin 1795)

Propriété dite le Parc, entourée de murailles, divisée en 3 parties, dont 2 non arrosables et 1 arrosable — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —.

1re partie. — Non arrosable, entourée de murailles au levant, agrégée d'arbres (4 lots).

1er lot. — Terre labourable et arbres (1 arpent 996 toises). Est. 938 l.

2e lot. — Terre labourable, arbre et pépinière de platanes (1 arpent 885 toises). Est. 1.003 l. 1 s.

3e lot. — Terre labourable et arbres (1 arpent 48 toises). Est. 1.041 l. 4 s

4e lot. — Terre labourable et arbres (1 arpent 1.261 toises). Est. 1.302 l. 10 s.

2e partie. — Non arrosable, dite le Bosquet, en dessous du Grand Réservoir (3 lots).

1er lot. — Terre labourable et arbres formant un bosquet (783 toises). Est. 469 l. 16 s.

Nota. — Dans ledit lot se trouve un bassin qui reçoit les eaux du fossé du 4e lot de la 1re partie du parc, et duquel on dérive les eaux dans les divers fossés qui servent à l'arrosage des prés et jardins de la 3e partie du parc.

Il s'y trouve également une porte en fer à deux battants, et un grillage avec ses traversiers, lesquels ne sont point compris dans l'adjudication, et l'adjudicataire du présent lot devra faire porter, au magasin du district, à ses frais, la porte et le grillage.

2e lot. — Terre labourable et arbres (853 toises). Est. 511 l. 16 s.

3e lot — Terre labourable et arbres (893 toises) Est. 759 l. 15 s.

Nota. — Dans ledit lot se trouve un grillage en fer, non compris dans l'adjudication, et que l'adjudicataire devra faire porter, à ses frais, au magasin du district.

3e partie. — Arrosable ; pré, jardins potagers, arbres fruitiers et de haute futaie, bâtiments, maison et colombier (19 lots).

1er lot. — Pré et jardin potager (903 toises). Est. 632 l. 2 s

2e lot. — Pré et jardin potager (931 toises). Est. 628 l. 6 s.

3e lot. — Pré et jardin potager (804 toises). Est. 582 l. 18 s.

4e lot. — Pré et jardin potager (645 toises). Est. 467 l. 12 s.

5e lot. — Pré et arbres (1.141 toises). Est. 798 l. 14 s.

6e lot. — Pré et platanes (767 toises). Est. 498 l. 11 s.

7e lot. — Pré et platanes (856 toises). Est. 556 l. 8 s.

8e lot. — Pré et platanes (811 toises). Est. 560 l. 14 s.

9e lot. — Pré et jardin potager (940 toises) ; partie de bâtiment, partie de la bergerie, et régale (37 cannes 2 pans) ; colombier avec écurie (12 cannes 4 pans). Est. 2.018 l.

10e lot. — Pré et arbres (1.225 toises) ; loges à cochons, partie de bâtiment et de la bergerie. Est. 1.976 l. 15 s.

11e lot. — Pré et arbres (208 toises) ; poulailler, 2 loges à cochons et cloaque. Est. 239 l.

12e lot. – Pré et arbres, bassin avec ornements (1.075 toises) ; petite maison dite Petit Versailles, de 2 étages sur rez-de-chaussée. Est. 2.037 l. 10 s.

13e lot. — Pré et arbres (752 toises) ; moitié du grand bassin avec ornement de deux figures représentant deux saisons. Est. 531 l. 10 s.

14e lot. — Pré et arbres (732 toises). Est. 475 l. 16 s.

15e lot. — Pré et arbres (781 toises). Est. 468 l. 12 s.

16e lot. — Pré et bosquet de noisetiers ; 2 petits bassins avec ornements en petits buis (1 arpent 36 toises). Est. 621 l.

17e lot. — Pré et arbres ; moitié restante du grand bassin, avec ornement de deux figures (976 toises). Est. 488 l.

18e lot. — Pré et arbres (1.097 toises). Est. 548 l. 10 s.

19e lot. — Pré et arbres (926 toises). Est. 509 l. 6 s.

Le tout est. 20.665 l. 8 s. Adj. 125.000 l.

à Vincent Aymard, agriculteur, à Marignane, en compte avec Jean-Joseph Delueil, à Marignane, et Jean-Baptiste Roux, propriétaire, à Marseille.

(Enchérisseurs : Joseph-Antoine Martin ; Antoine Cauvet, et les adjudicataires.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

23 fructidor IV (9 septembre 1796)

Remise, écurie et grenier à foin, plus deux chambres (60 cannes q.) — de l'émigré *Covet-Marignane* —. Est. 5.040 l. Adj. 5.040 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Marguerite Michel, veuve Bérard, à Marignane, pour le compte de Joseph et Michel Bérard, ses deux fils.

22 brumaire V (12 novembre 1796)

Remise et grenier à foin (4 cannes q.) — de l'émigré *Covet-Marignane* —. Est. 990 l. Adj. 990 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Turc, de Marignane.

Maison de 2 étages (4 cannes q.) — de l'émigré *Covet-Marignane* —. Est. 540 l. Adj. 540 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

5 juillet 1809

Propriété rurale complantée en vignes (222 ares), au quartier de Fond

Marignane — *Propriété impériale* —. Est. 2.200 f. Adj. 2.210 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Charles RICARD, rue des Chapeliers, n° 6, à Marseille.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de la déchéance encourue par Paul Constant, premier acquéreur.

Il fut cédé, au même prix, le 11 janvier 1810, à Charles *Martin*, Jacques *Martin* fils et Guillaume-Pascal *Fagnol*, de Marignane.

29 janvier 1812

Bâtiment en ruines et terrain inculte, au quartier de la Glacière — de l'émigré *Covet-Marignane* —. Est. 140 f. Adj. 300 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Louis SAUT, sculpteur en plâtre, boulevard du Musée, n° 30, à Marseille, pour le compte de GIRAUDY, docteur en chirurgie, rue du Grand-Puits, n° 14, à Marseille.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de la déchéance encourue par l'acquéreur.

18 août 1817

Maison (7m 50 carrés), à la place Publique — *Propriété royale* —. Est. 1.920 f. Adj. 5.000 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph CURET, propriétaire et revendeur, à Marignane.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance de l'acquéreur.

Propriété rurale dite la Dîme, avec bâtiment, aire pavée et puits (12 ares plus 300 mètres carrés pour l'aire), au quartier de Sainte-Anne — *Propriété royale* —. Est. 620 f. Adj. 1.250 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Charles HENRION, pour le compte de Joseph-Sébastien BARRAS, marchand quincaillier, à Aix.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Propriété rurale (22 ares), au quartier des Plaines — *Propriété royale* —. Est. 360 f. Adj. 590 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Pierre-Dominique CURET, propriétaire, à Marignane.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Propriété (89 ares), au quartier de Paraloup ou chemin de Vitrolles — *Propriété royale* —. Est. 1.200 f. Adj. 2.650 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Philippe ARMIEUX, propriétaire, à Marignane.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance du premier acquéreur.

III. —VENTES DE MEUBLES

24 nivôse II (13 janvier 1794)

Meubles et effets de l'émigré *Covet* 37.009 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

19 octobre 1792

Divers biens de l'émigré *Covet*, affermés 6.100 l.

19 novembre 1792

Divers biens de l'émigré *Covet*, affermés 95 l.

11 juin 1793

Deux bourdigues sur l'étang de Bolmon, de l'émigré *Covet* dit *Marignane*, arrentées 800 l.

Deux fours à cuire le pain, avec remise et chambre, du *même*, arrentés 800 l.

Vieux fours servant de remise pour le bois, et l'auditoire de justice, du *même*, arrentés 300 l.

4 germinal II (24 mars 1794)

Propriété, de l'émigré *Marmilor*, affermée 20 l.

Onze propriétés, maison et cour servant au tirage de la soie, cellier, écurie et grenier à paille, de l'émigré Jean-Joseph *Roux*, affermées 5 charges de blé et 300 l.

18 thermidor II (5 août 1794)

Deux terres et une maison, de la succession de Pierre *Fagnol*, dont le fils Louis est émigré, affermées 5 panaux de blé et 115 l.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Combe Joseph, de Marignane.	
Divers immeubles	F. 6.000
Covet Anne-Louis, ex-seigneur de Marignane.	
Deux bourdigues, le château, une cabane et madrague à Gignac, le salin de Marignane, terres gastes à Vitrolles et à Gignac	112.000

Rentes constituées 51.319

Montant des biens restitués F. 163.319

(Les rentes sont presque toutes féodales. Indépendamment de cette restitution, le 5 prairial an VII, il a été désemparé à Anne-Gabrielle-Mabile Maliverny, un domaine à Marignane, pour 69.449 fr. 50, en payement d'une partie de sa dot,comme épouse du sieur de Marignane.)
Roux Jean-Joseph, de Marignane.

Divers immeubles F. 6.000

MARSEILLE

(Sans-Nom) (1)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

Dans la séance du conseil général de la commune du 28 juin 1790, le maire expose qu'il serait très avantageux à la commune de faire l'acquisition des biens nationaux qui se trouvent dans la ville et le territoire de Marseille, lesquels seraient vendus en exécution du décret de l'Assemblée nationale du 14 mai 1790. Sur quoi, la matière mise en délibération et le procureur de la commune ouï, « il a été unanimement arrêté d'autoriser, ainsi que le conseil général de la commune autorise, le corps municipal à faire en son nom la soumission d'acquérir les biens nationaux situés dans la ville et le territoire de Marseille, jusqu'au concurrent de seize millions ». (Arch. comm. de Marseille, reg. n° 1 des délib. du Conseil général de la commune).

La municipal.té de Marseille, comme on le verra dans le document qui suit, ne comprit pas dans sa soumission les directes et droits féodaux. Le 18 août 1790, le sieur Merle, président, en l'absence du maire, fit la déclaration suivante :

(1) Le 17 nivôse II (6 janvier 1794), les représentants du peuple Fréron, Barras, Sallicety et Ricord, donnaient à Marseille — en raison de l'action prépondérante exercée par les citoyens de cette ville en faveur de la contre-révolution, — la dénomination de « Sans-Nom ». Marseille reprit son véritable nom par un autre décret du 24 pluviôse II (12 février 1794). (Arch. dép. L, district de Marseille, liasse 33 bis).

« M. M., le 18 juin dernier, le conseil général de la commune a délibéré l'acquisition de 16.000.000 l. de biens nationaux et ecclésiastiques ; le second juillet suivant, le même conseil a nommé huit commissaires pour visiter les biens nationaux et maisons religieuses dans lesquelles la municipalité a procédé aux inventaires prescrits par le décret de l'Assemblée nationale, et faire les opérations déterminées à l'effet de dresser la soumission aux termes et en conformité du décret de l'Assemblée nationale du 14 mai dernier et de l'instruction qui le suit. Il résulte des opérations des commissaires et de l'estimation approximative qu'ils ont faite des biens immeubles compris dans les inventaires auxquels la municipalité a procédé, que la valeur desdits immeubles ne s'élève qu'aux environs de six millions ; cependant le conseil général de la commune a délibéré une acquisition de seize millions. Avant de passer outre à la soumission, le corps municipal doit examiner s'il convient à la commune de comprendre, dans l'acquisition, les directes et droits féodaux.

« Sur quoi, la matière mise à la discussion et successivement aux opinions, M. le procureur de la commune ouï, et le corps municipal considérant que l'acquisition des directes et droits féodaux serait plutôt onéreuse que profitable à la commune, il a été arrêté de ne point les comprendre dans les biens sur lesquels l'acquisition doit porter. Et de suite a été arrêté de prier M. M. les membres du directoire du district de Marseille, qui a procédé aux inventaires des couvents des religieuses et autres corps ecclésiastiques, de donner à la municipalité les renseignements nécessaires pour comprendre les dits immeubles dans la soumission qu'elle doit fournir pour l'acquisition des biens nationaux dont s'agit. » (Arch. communales de Marseille, reg. n° 2 des délib. du conseil municipal.)

Rapport d'estimation des biens nationaux situés dans la ville et son territoire

Terminé le 2 décembre 1790, dressé par Pierre Bonnin, ingénieur, expert commis par le district, et Guillaume Bourre, architecte, expert commis par la municipalité, pour les biens immeubles de la ville ; François Jeansoulin, arpenteur-juré, expert commis par le district, et Mathieu Amphoux, arpenteur-juré, expert commis par la municipalité, pour les biens ruraux.

(Arch. dép. Q)

Capucins

Sol du couvent, jardins et terrain en dépendant, superficie totale

3.826 toises carrées, chaque toise évaluée à 200 l., ce qui donne la somme totale de 765.200 l.
Bâtisses et matériaux de tous les édifices 40.000 l.

Total 805.200 l.

Grands-Augustins

Couvent, église, maisons et bâtisses en dépendant, superficie totale 612 cannes carrées, chaque canne, y compris les bâtisses en l'état de vétusté où elles se trouvent, évaluée à 1.000 l, ce qui donne 612.000 l.
Campagne au quartier de Saint-Loup; bâtiment de maître évalué 4.000 l.
Ladite campagne évaluée d'après le bail, qui est de 1.450 l., à la somme de 31.900 l.

Total 647.900 l.

Carmes déchaussés

Sol du couvent, cours, bâtiments, église, jardins, magasins et terrain en dépendant, sup. totale 2.343 cannes. Déduire 11 cannes pour le coupement à faire sur la rue Vacon, reste 2.332 sur lesquelles il faut encore déduire 426 cannes pour les deux rues qu'il faudra ouvrir pour mettre ce terrain en valeur, ce qui donne net 1.906 cannes q, lesquelles, évaluées à 600 l. chaque, produisent 1.143.600 l.
Sur le local il y a 1.326 cannes q, en bâtisses évaluées, à 100 l. la canne, à 132.500 l.

1.276.100 l.
A déduire : 87 cannes des deux issues, qu'il faut acheter à raison de 1.200 l. la canne 97.200 l.

1.178.900 l.
Campagne au quartier de la Pomme, produisant annuellement 500 l., évaluée 11.000 l.
Deux vieilles masures au quartier N.-D. de la Garde (ne produisant rien) évaluées 300 l.
Maison près l'église Saint-Martin, revenu 500 l., évaluée 11.000 l.

Total 1.201.200 l.

Récollets

Couvent, jardin, parterres et cours, à la rue des Dominicaines, sup. totale 3 233 cannes 3 pans q., évaluées, savoir :

1° 1893 cannes du jardin à 140 l., soit	265.020 l.
2° 406 cannes en parterres et cours à 120 l., soit	48.720 l.
3° 917 cannes en bâtisses (église et couvent) à 250 l., soit	129.250 l.
4° 17 cannes 3 pans de deux issues en dessous des maisons qui ne sont pas du couvent, à 110 l., soit	1.911 l.
Total	444.901 l.

Picpus

Couvent, près la place Monthyon, sup. totale 1.389 cannes un pan q. évaluées, savoir :

1° 927 cannes 5 pans, y compris les bâtisses, à	221.507 l.
2° 461 cannes 4 pans, concédées à bail pour une durée de 90 ans, au sieur Chevilly, à la rente annuelle de 2.900 l., ce qui donne	58 000 l.
Total	279.507 l.

Grands-Carmes

Couvent, dans les vieux quartiers de la ville, sup. totale 559 cannes q., évaluées	32.410 l.
A ajouter : 71 cannes au-dessus de la chapelle des Pénitents et 8 cannes des appartements sur le bureau	2.418 l.
Total	34.828 l.

Minimes

Couvent, sur la plaine Saint-Michel, dont le sol, y compris l'église, deux petits jardins contigus et dépendances, comprend une sup. totale de 1700 cannes q., évaluées, à 30 l. l'une,	51 000 l.
Les bâtisses, comprenant une sup. de 750 cannes, sont évaluées, à 16 l. la canne,	12.000 l.
Enclos d'une sup. de 32 quarterées, non affermé, revenu annuel 1.434 l., évalué	31.548 l.
Deux maisons contiguës au couvent, évaluées	8.000 l.
Partie de maison au faubourg Saint-Lazare	2.500 l.
Partie de maison à la rue d'Aix, près du Saint-Sépulcre	2.200 l.
Total	107.248 l.

Cordeliers (de l'Observance)

Couvent, au nord de la ville, sup. totale 2.700 cannes q. évaluées, à 70 l. l'une,	189.000 l.
Bâtisses comprenant une sup. de 1.000 cannes évaluées, à 36 l. l'une,	36.000 l.

Emplacement des trois chapelles des Pénitents, contiguës audit couvent, d'une sup. totale de 600 cannes q évaluées, à 90 l. l'une,	54.000 l.
Total	279.000 l.

Trinitaires

Couvent, rue de la Palud, d'une sup. de 220 cannes q. dont 12 cannes en façade sur la rue de la Palud, évalué, bâtisses comprises, à 300 l. la canne, soit	66.000 l.
Jardin contigu au couvent, sup. 798 cannes évaluées, à 150 l. l'une,	119.700 l
Maison à la rue de la Darse, n° 54, louée 900 l., évaluée	16.000 l.
Maison à la même rue, n° 57, louée 900 l., évaluée	16.000 l.
Maison à la même rue, n° 58, louée 750 l., évaluée	13.000 l.
Maison à la rue de la Palud, n° 2, louée 975 l., évaluée	17.000 l.
Maison à la même rue, n° 4, louée 950 l., évaluée	18.000 l.
Maison à la même rue, n° 5, louée 1.000 l , évaluée	18.000 l.
Total	283.700 l.

Dominicains

Couvent, cours, jardins, église, chapelle des Pénitents y adossée et bâtisses, le tout d'une sup. de 927 cannes q., évaluées	253.450 l.
Maison, louée 800 l., évaluée	12.000 l.
Maison, louée 500 l., évaluée	8.000 l.
Moulin à blé au quartier de Saint-Loup, affermé 2.500 l., évalué	45.000 l.
Propriété complantée en vignes, oliviers et autres arbres, sup. 40 quarterées, avec un bâtiment, au quartier de la Capelette, non affermée, pouvant produire annuellement environ 1.200 l , évaluée	26.400 l.
Propriété avec bâtiment, au quartier de Saint-Dominique, sup. 15 quarterées, non affermée, d'un produit annuel d'environ 450 l., évaluée	9.900 l.
Maison de campagne dite l'Olivette, au quartier des Molières, sup. 20 quarterées, non affermée, d'un produit annuel d'environ 400 l., évaluée	8.800 l.
Campagne au quartier Saint-Barnabé, sup. 8 quarterées, d'un produit annuel d'environ 150 l., évaluée	3.300 l.
Total	366.850 l.

Feuillants

Couvent, église, cours et jardins, sup. totale 471 cannes q., le tout évalué, à raison de 300 l. la canne, à 141.300 l.

Maison à la rue Longue-des-Capucins, louée 1.300 l., évaluée 22.000 l.

Maison contiguë à la précédente, louée 775 l., évaluée 12.000 l.

Maison contiguë à la précédente, louée 925 l., évaluée 13.500 l.

Maison contiguë à la précédente, louée 800 l., évaluée 12 500 l.

Maison contiguë à la précédente, louée 1.100 l., évaluée 13.000 l.

Maison de 2 étages avec 9 magasins à l'intérieur, contiguë à la précédente, le tout loué 1 500 l., évalué 26 000 l.

Maison de 2 étages avec un magasin, contiguë à la précédente, louée 384 l., évaluée 5.000 l.

Magasin attenant à la susdite maison, loué 150 l., évalué 2.400 l.

Petite maison avec deux magasins et deux caves sous l'entresol, faisant coin à la rue des Feuillants, le tout loué 425 l., évalué 7 000 l.

Partie de maison et divers magasins pris dans la précédente et dans la rue ou passage intérieur, le tout loué 1.379 l., évalué, eu égard à la vétusté des bâtisses, à 22.000 l.

Dix petites maisons, une cave et un magasin, sis dans la cour dudit couvent, formant ensemble un produit annuel de 2.369 l., le tout évalué, eu égard à l'état de vétusté des petits édifices et à la multiplicité des locataires, à la somme de 40.000 l.

Maison à la rue des Feuillants, près la porte d'entrée du couvent, louée 325 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 5.500 l.

Maison contiguë à la précédente, où est un four, louée 575 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 10.000 l.

Maison contiguë à la précédente, où est une boutique, louée 240 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 3.500 l.

Deux maisons en mauvais état avec une écurie contiguë, sur la place de l'Oriol, louées 1.000 l., évaluées 15.000 l.

Maison en ruines, sur la même place, louée 572 l., évaluée 8.500 l.

Maison avec remise sur le derrière, sur la même place, louée 765 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 12.000 l.

Maison, sur la même place, louée 600 l., évaluée, eu égard à sa vétusté, à 9.000 l.

Maison à la rue des Feuillants, vis-à-vis le monastère, louée 265 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 4.000 l.
Petite maison à la rue Soleillet, près l'Oratoire, louée 90 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 1.200 l.

Total 385.400 l.

Augustins Réformés

Couvent au faubourg de la porte de Noailles, avec l'église, jardin potager, terrain dit le Bosquet et cour, le tout d'une superficie de 1.805 cannes q., évalué, eu égard à l'état de vétusté des bâtisses, à 94.000 l.
Maison et jardin, au haut des Allées de Meilhan, louée 900 l., évaluée 16.000 l.
Autre avec jardin, contiguë, louée 900 l., évaluée 16.000 l.
Autre avec jardin, contiguë, louée 900 l., évaluée 16.000 l.
Autre avec jardin, contiguë, louée 1 000 l , évaluée 18.000 l.
Remise à la rue des Petits-Pères, louée 120 l., évaluée 1.800 l.
Remise contiguë à la précédente, louée 125 l., évaluée 1.800 l.
Petite maison à la même rue, contiguë aux remises, louée 90 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 1.500 l.
Maison et cave, à la rue Saint-Victoret, louée 350 l., évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 5.500 l.
Appartement à la rue des Consuls, loué 42 l., évalué 700 l.
Maison avec cour et dépendances, occupée par des religieux de cet ordre, contiguë à l'église du quartier du Canet, le tout évalué 1.500 l.
Jardin avec logement du jardinier, au quartier du Canet, d'une sup. de 7 quarterées, affermé 600 l., évalué 13.200 l.

Total 186.000 l.

Chartreux

Couvent, cloître, cellules, cours et terrain, sup. totale 14 quarterées 27 dextres, le tout évalué 60.720 l.
Propriété contiguë, divisée en 3 parties, consistant en terre, vignes, arbres, prés et jardins, sup. 20 quarterées ½, non affermée, produisant, année commune, environ 2.500 l., évaluée 45.100 l.
Maison d'un rez-de-chaussée, contiguë au monastère, hors la grande porte extérieure, louée 36 l., évaluée 600 l.
Maison d'un étage, contiguë à la précédente, louée 18 l., évaluée 300 l.

Autre d'un seul étage, contiguë à la précédente, louée 66 l., évaluée 1.200 l.

Autre d'un seul étage, contiguë à la précédente, avec un lavoir vis-à-vis, louée 168 l., évaluée 2.400 l.

Autre d'un seul étage, contiguë à la précédente, louée 40 l., évaluée 700 l.

Moulin à eau et son logement, contigu aux susdites maisons, plus un moulin à vent dit de Matalian au quartier de la Magdeleine, avec deux régales et attraits, le tout affermé 200 l., évalué 4.000 l.

Jardin avec 3 bâtiments, au quartier de la Magdeleine, vis-à-vis la place des Chartreux, sup. 22 quarterées, affermé 1.500 l., évalué 33.000 l.

Jardin contigu au précédent, sup. 1 quarterée 76 dextres, affermé 135 l., évalué 2.970 l.

Propriété dite de Matalian, au quartier de la Magdeleine, sup. 25 quarterées, avec bâtiment, affermée environ 480 l., évaluée 10.560 l.

Maison nouvellement construite, avec un petit terrain inculte contigu, d'une sup. de 1/4 de quarterée, sur le grand chemin de Saint-Just, non affermée, évaluée 2.500 l.

Petit jardin clos avec un puits, sur le petit chemin du Moulin à vent, sup. 1/3 de quarterée, non affermé, produisant environ 25 l., évalué 600 l.

Propriété avec un bâtiment, au quartier de Saint-Just, vis-à-vis la chartreuse, sup. 25 quarterées, revenu annuel 600 l., évaluée 13.200 l.

Propriété avec un bâtiment, au nord de la chartreuse et contiguë au cloître, sup. 18 quarterées, avec une partie sur le chemin de Saint-Just, d'environ une quarterée 1/2, appelée la Vitrière ou la Victoire, revenu annuel 600 l., évaluée 13.200 l.

Propriété dite la Veline, avec deux bâtiments, sur le chemin de Saint-Just, sup. 18 quarterées, revenu annuel 690 l , évaluée 15 180 l.

Propriété dite la Mûre y ayant un bâtiment et un moulin à eau avec ses ustensiles et le logement, au quartier de Saint-Just, sup. 12 quarterées, affermée 1.300 l., évaluée 28.600 l.

Propriété avec bâtiment, au quartier Saint-Jérôme, sur

le chemin d'Allauch, près la Rose, sup 18 quarterées, revenu annuel 850 l., évaluée 18.700 l.

Quatre maisons contiguës ayant plusieurs magasins et boutiques, sur les rues de Rome et des Chartreux, revenu total 6.398 l., le tout évalué 120.000 l.

Maison contiguë aux précédentes et visant sur la rue de la Glace, servant d'hospice auxdits religieux, évaluée, eu égard à son état de vétusté, à 5.000 l.

Total 378.530 l.

Bernardines

Couvent, hors l'enceinte de Marseille et sur les lices extérieures de la porte de Noailles, à la plaine Saint-Michel, comprenant, avec les cours et jardins en dépendant, une superficie de 6.329 toises q., évaluées, à raison de 15 l. l'une, à 103.533 l.

Le sol occupé par les bâtiments compris dans l'enceinte dudit domaine et celui de l'église, forme une superficie totale de 1.136 toises q., lesquelles, au prix moyen de 55 l. l'une, produisent la somme de 62.480 l.

Les bâtiments évalués comme vieux matériaux, frais de démolition prélevés, à 110 l. la toise q. de sol, ce qui donne 124.960 l.

Deux domaines au quartier de Rive-Neuve : le 1[er] consistant en salles à blé et magasins, présente une surface totale de 860 toises q., évalué, à raison de 300 l. la toise, à 258.000 l.

Les matériaux de ces bâtiments ont été évalués, frais de démolition prélevés, à 60 l. la toise q., et les 803 toises produisent la somme de 48.180 l.

Le 2[e], près du chantier de construction, consistant également en salles à blé et magasins, présente une surface totale de 106 toises q., évalué, à raison de 350 l. la toise, à 37.100 l

Total 634.253 l.

Lyonnaises

Couvent avec cours, jardin, église et bâtiments, hors l'enceinte de la ville et la porte de Noailles, sur les allées de Meilhan. La superficie des cours et jardin est de 1.755 toises q. divisées en deux classes ; la première de 1.562 toises estimées à 30 l. l'une, soit 46.860 l.

La seconde, de la contenance de 193 toises q., estimées à 25 l. l'une, soit 4.825 l.
La surface totale des bâtiments du couvent et de l'église est de 331 toises q. qui, à raison du prix moyen de 90 l. l'une, produisent 29.790 l.
Les matériaux, frais de démolition prélevés, valent 30 l. la toise q. du sol et donnent la somme de 9.930 l.
Quatre maisons contiguës et une petite boutique, sur les allées de Meilhan, attenantes au couvent. Sup. 84 toises q. qui, à raison de 150 l. l'une, donnent 12.600 l.
Ces maisons n'occupent que 75 toises q. de sol et leur construction évaluée à 300 l. la toise, donne la somme de 22.500 l.

Total 126.500 l.

Capucines

Couvent et dépendances, hors l'enceinte de la ville et la porte des Fainéants, sur les lices extérieures et les allées de Meilhan. La surface totale du sol des jardins et cours est de 4.517 toises q. divisées en deux classes ; la première de 3.626 toises évaluées à 30 l. l'une, soit 108.780 l.
La seconde de 891 toises q. qui, à 15 l. l'une, donnent 13.365 l.
La surface du sol occupé par le bâtiment des religieuses, ceux des frères et de l'église est de 626 toises q. qui, au prix moyen de 60 l. l'une, donnent la somme de 37.560 l.
Les matériaux, frais de démolition prélevés, valent 20 l. par toise q. de sol et produisent 12.520 l.

Total 172.225 l.

Saint-Sauveur

Le couvent des dames de Saint-Sauveur, consistant en vergers, vignes, jardins, promenades, réservoirs, cours et bâtiments, est situé hors l'enceinte de la ville et les lices extérieures de la porte Bernard-du-Bois.
La surface totale des terrains est de 9.756 toises q. divisées en deux classes ; la première comprend 3.271 toises q. qui, à 12 l. l'une, donnent 39.252 l.
La seconde comprend 6.485 toises q. qui, à 4 l. l'une, donnent 25.940 l.

La surface du sol occupé par le bâtiment des religieuses et de l'abbesse, y compris celui de l'église, est de 388 toises q. qui, à 50 l. l'une, donnent	19.400 l.
Les bâtiments considérés comme vieux matériaux, valent, frais de démolition déduits, 40 l. par toise q. de sol et donnent	15.520 l.
Domaine au quartier de Saint-Loup, sup. 17 quarterées 104 dextres, évalué	18.500 l.
Domaine au quartier de la Capelette, sup. 8 quarterées 72 dextres, évalué	6.500 l.
Domaine au quartier de Saint-Giniez, sup. 2 quarterées 100 dextres, évalué	1.544 l.
Total	126.656 l.

Miséricorde

Le couvent des religieuses de la Miséricorde, consistant en bâtiments, cours, jardins et lavoir, est situé dans l'enceinte de la ville, aux lices intérieures entre la porte des Fainéants et celle de Bernard-du-Bois.

La surface des cours, jardins et lavoirs est de 1.319 toises q. lesquelles, à raison de 15 l. l'une, produisent	19.785 l.
La surface des bâtiments des religieuses, galeries et pavillons adossés, est de 388 toises q. lesquelles, à raison de 80 l. la toise, produisent	31.040 l.
Les matériaux valent 15 l. par toise de sol, ce qui donne, frais de démolition déduits	5.820 l.
Total	56.645 l.

Sion

Le couvent est situé dans l'enceinte de la ville, sur les rues des Dominicaines et des anciens Convalescents.

La surface des cours, jardins et lavoirs est de 244 toises q. qui, au prix moyen de 18 l. l'une, donnent	4.392 l.
La surface du sol des bâtiments et ailes au sud est de 317 toises q. qui, à raison de 70 l. la toise, donnent	22.190 l.
Les matériaux, à raison de 30 l. la toise du sol, donnent	9.510 l.
Total	36.092 l.

Petites-Maries

Le couvent est situé dans l'enceinte de la ville, aux lices intérieures, entre les portes des Fainéants et de Bernard-du-Bois.

La surface des jardins et cours et celle des jardins des six maisons bourgeoises appartenant à ce couvent est de 2.325 toises q., lesquelles, au prix moyen de 15 l. l'une, produisent 34.875 l.
La surface du sol des bâtiments est de 353 toises q., lesquelles, au prix moyen de 45 l. l'une, donnent 15.885 l.
Les matériaux, à raison de 35 l. par toise de sol, déduction faite des frais de démolition, produisent la somme de 12.355 l.
Six maisons à la rue des Petites-Maries, sup. totale 137 toises q., évaluées 52.060 l.
Domaine avec deux bâtiments, au quartier de Saint-Loup, sup. 25 quarterées 108 dextres, arrenté 2.060 l , évalué 45.320 l.
Propriété avec bâtiment, au quartier de Séon-Saint-Henri, sup. 25 quarterées 95 dextres, revenu net 300 l., évaluée 6.600 l.

Total 167.095 l.

Dominicaines

La surface du sol des cours et jardins du couvent est de 145 toises q., lesquelles, au prix moyen de 40 l. l'une, donnent 5.800 l.
La surface du sol des bâtiments et des petits corps de bâtisse adossés au bâtiment du côté nord est de 101 toises qui, à 150 l. l'une, donnent 15.150 l.
Les bâtiments étant dans le plus mauvais état ne valent que les frais de démolition.

Total 20.950 l.

Présentines

Le couvent est situé dans l'enceinte de la ville, aux lices intérieures, près la porte d'Aix.
La surface du sol des cours, jardins et terrain est de 1.689 toises q., lesquelles, à 9 l. l'une, donnent 15.201 l.
La surface du sol des divers bâtiments est de 258 toises q. qui, à 60 l. l'une, donnent 15.480 l.
Les matériaux, frais de démolition déduits, sont estimés 5.160 l.
Divers bâtiments avec dépendances, magasins, boutiques et logements, à la rue Caisserie, sup. 155 toises q. évaluées 31.000 l.
Divers bâtiments avec magasins et jardins, à la montée des Accoules, sup. 178 toises q., évaluées 17.800 l.
La surface des cours et jardins est de 390 toises q. qui, à 55 l. l'une, produisent 21.450 l.

La construction des bâtiments de la montée des Accoules est évaluée à	35.600 l.
Total	141.691 l.

Sainte-Claire

Le couvent est situé dans l'enceinte de la ville, sur les rues de Lorette et Sainte-Claire et les lices intérieures.

La surface du sol des jardins et cours est de 1.066 toises q. qui, à 12 l. l'une, donnent	12.792 l.
La surface du sol occupé par les bâtiments et l'église est de 605 toises qui, à 130 l. l'une, donnent	78.650 l.
Les bâtiments, comme matériaux, sont évalués	36.300 l.
Total	127.742 l.

Grandes-Maries

Le couvent est situé dans l'enceinte de la ville, sur les rues de Trigance, des Phocéens et des Grandes-Maries.

La surface du sol des cours et jardins est de 902 toises q. qui, à 10 l. l'une, donnent	9.020 l.
La surface du sol occupé par les bâtiments de l'église est de 685 toises q. qui, à 100 l. l'une, donnent	68.500 l
Les matériaux de ces bâtiments, frais de démolition déduits, sont évalués	17.125 l.
Domaine dit la Loube, avec bâtiment, au quartier de Notre-Dame du Mont, sup. 23 quarterées 46 dextres, revenu 700 l., évalué	15.400 l.
Total	110.045 l.

Carmélites

Le couvent est situé dans l'enceinte de la ville, sur la place des Cordeliers de l'Observance et la rue de la Joliette.

La surface du sol des cours et jardins est de 1.415 toises q. qui, à 10 l. l'une, donnent	14.150 l.
La surface du sol des bâtiments et de l'église est de 499 toises qui, à 60 l l'une, donnent	29.940 l.
Les matériaux, frais de démolition déduits, sont évalués	7.485 l.
Deux maisons à la rue de la Joliette, au midi du jardin, évaluées	6.880 l.
Total	58.455 l.

Saint-Sacrement

Le couvent est situé dans l'enceinte de la ville, sur les lices intérieures de la Joliette, la rue de ce nom et la rue des Treize-Coins.

La surface du sol des cours et jardins est de 681 toises q. qui, à 12 l. l'une, donnent	8.172 l.
La surface du sol occupé par les bâtiments est de 244 toises q. qui, à 50 l. l'une, donnent	12.200 l.
Les matériaux du bâtiment vieux ne valent que les frais de démolition ; ceux du bâtiment neuf sont estimés, frais de démolition déduits, à	2.200 l.
Total	22.572 l.

Chapitre de Saint-Victor

La vieille enceinte prise hors des tours dont elle est flanquée, y compris une partie de l'église qui y est adossée au levant, est de la contenance de 1.616 toises q., lesquelles, au prix moyen de 30 l. l'une, produisent	48.480 l.
La nouvelle enceinte adossée au nord de l'ancienne est de la contenance de 1.197 toises q., lesquelles, au prix moyen de 50 l. l'une, produisent	19.850 l.
Diverses parties de régales et jardins d'une sup. de 352 toises q., évaluées	7.040 l.
Maison (qu'occupait M. de Forbin) joignant la vieille enceinte, avec cours et jardin, sup. 219 toises q., évaluée	15.330 l.
Jardin (de M. d'Arbaud) joignant la vieille enceinte, sup. 216 toises q., évalué	17.280 l.
Jardin (de M. de Villeneuve-Bargemon) avec partie de régale et quelques petits bâtiments, sup. 1.030 toises q., évalués	36.050 l.
Petite maison avec jardin, sup. 58 toises q., évalués	3.480 l.
Les matériaux du bâtiment, qui est en très mauvais état, ont été évalués pour les frais de démolition	
Les bâtiments dudit domaine de Saint-Victor comprenant les murs de la vieille enceinte, tous les matériaux des caves, cloîtres, église et chœur, sont évalués, frais de démolition déduits, à	323.200 l.
Les bâtiments de la nouvelle enceinte adossée au nord de l'ancienne étant d'une construction moins chargée de matériaux, sont évalués	14.450 l.

Maison (qu'occupait M. de Villeneuve-Tourrettes) avec cour et jardin, sur la place de la porte de Saint-Victor, sup. 166 toises q., évaluée 22.460 l.

Maison (de M. de Beausset) avec cour et jardin, rue Fouquet et Saint-Victor, sup. 240 toises q., évaluée 36.000 l.

Maison (de M. de Sabran) avec cour et jardin, contiguë à la précédente, sup. 221 toises q., évaluée 29.390 l.

Domaine dit l'Aumône, situé sur les confins des terroirs de Marseille et d'Aubagne, divisé en diverses parties, savoir :

1° Partie dite l'Aumône-Vieille, divisée en 3 pièces, y ayant deux bâtiments et une cave renfermant 10 tonneaux et 2 cuves, sup. 40 quarterées, le tout affermé à Pierre Bistagne moyennant la rente annuelle de 1.500 l., et évalué 33.000 l.

2° Partie dite la Bastide de l'Aumône, terre, bâtiment, four, écurie, bergerie, grenier à foin, cave renfermant 17 tonneaux, 5 cuves en pierre et les ustensiles et attraits nécessaires à l'exploitation de cette campagne, sup. 80 quarterées, affermée aux frères Julien moyennant la rente annuelle de 3.300 l., et évaluée 72.600 l.

3° Trois propriétés réunies, sup. totale 28 quarterées $^1/_2$, affermées à Pierre Reinard moyennant la rente annuelle de 1.550 l., et évaluées 34.100 l.

4° Autre propriété, sup. 4 quarterées $^1/_3$, affermée 130 l., et évaluée 2.860 l.

Jardin dit de Milonis avec bâtiment et remise, au quartier de Saint-Giniez, à Marseille, affermé à Antoine Caire moyennant la rente annuelle de 1.800 l., et évalué 39.600 l.

Jardin dit de Massillon avec bâtiment et remise, au même quartier, affermé à Jean-Baptiste Bouze moyennant la rente annuelle de 800 l., et évalué 17.600 l.

Jardin avec bâtiment et remise et une île convertie en pré sur le bord de la rivière, au quartier de Saint-Loup, affermés à Gabriel et Jean Barot moyennant la rente annuelle de 900 l., et évalués 19.800 l.

Moulin à eau de Sainte-Marguerite, avec ses engins, droits et appartenances, affermé 2.600 l., évalué 57.200 l.

Moulin à blé dit de Cabannes, au quartier de la Capelette, avec ses engins, droits, appartenances et partie de terre

contiguë, le tout affermé à la veuve Jean-Baptiste Bouze moyennant la rente annuelle de 2.400 l., et évalué 52.800 l.

Moulin à eau de Saint-Giniez, avec ses engins, droits, appartenances et environ 3/4 de quarterée en jardin attenant, le tout affermé à la même moyennant la rente annuelle de 4.650 l., et évalué 102.300 l.

Total 1.004.870 l

Saint-Homobon

Le domaine occupé par les prêtres de ladite congrégation est situé dans l'enceinte de la ville, sur le Cours, les rues Dauphine et du Grand Saint-Jean.

La surface de ce domaine est de 399 toises q., lesquelles, au prix moyen de 500 l. l'une, donnent 199.500 l.

Maison à la rue Dauphine, au couchant et au nord du domaine, sup. 12 toises q., évaluée 11.000 l.

Maison servant d'auberge à l'enseigne du Mouton couronné, sur les rues latérales du Cours et contiguë à ladite maison conventuelle de Saint-Homobon, sup. 136 toises, évaluée 68.000 l.

Six maisons contiguës, à la rue du Grand Saint-Jean et à l'est du jardin conventuel, sup. 138 toises q., chaque maison évaluée à 20.700 l., ce qui donne 124.200 l.

Les matériaux des bâtiments conventuels sont évalués, frais de démolition déduits, à 6.600 l.

Les matériaux de l'église, dont la sup. est de 81 toises q. sont évalués 8.100 l.

Total 417.400 l.

Mission-de-France

Le domaine est situé dans l'enceinte de la ville, sur les rues Tapis-Vert et Thubaneau.

La surface du sol des cours et jardins est de 839 toises q., lesquelles sont évaluées à 146.120 l.

La surface des bâtiments situés derrière les maisons de la rue Tapis-Vert, est de 143 toises q., lesquelles, à raison de 100 l. l'une, donnent 14.300 l.

Partie de jardin, à l'est de la traverse de la Mission-de-France, sup. 221 toises q., évaluée 13.260 l.

Quatre maisons, rue de la Mission-de-France, sup. 86 toi-

ses q., chaque maison évaluée à 17.200 l., ce qui produit la somme totale de	68.800 l.
Maison avec jardin et lavoir, rue Tapis-Vert, évaluée	40.180 l.
Maison même rue, où se trouve le passage de la maison conventuelle, évaluée	16.500 l.
Maison, même rue, évaluée	18.000 l.
Maison, même rue, évaluée	18.000 l.
Les bâtiments conventuels, en très mauvais état, ne sont estimés que la valeur des frais de démolition.	
Propriété avec deux bâtiments et un puits, au quartier de Saint-Just, sup. 11 quarterées 63 dextres, évaluée	9.000 l.
Total	344.160 l.

Église Saint-Martin

Le domaine de Saint-Martin consiste en l'église paroissiale, en celle d'une confrérie de pénitents qui y est adossée avec bâtiments contigus, et en l'ancien cimetière.

La surface du sol occupé par les bâtiments et l'église des Pénitents, et par l'ancien cimetière est de 196 toises q., lesquelles, au prix moyen de 280 l. l'une, donnent la somme de	54.880 l.
La surface du sol occupé par l'église paroissiale est de 482 toises q , lesquelles, à raison de 400 l. l'une, donnent	192 800 l.
Les matériaux de l'église sont évalués, frais de démolition déduits, à	57.840 l.
Total	305.520 l.

Oratoire

La maison de la congrégation de l'Oratoire dite de Sainte-Marthe, avec bâtiments et dépendances, sont situés dans l'enceinte de la ville et forment une île sur les rues Sainte-Marthe, de l'Oratoire et Foie-de-Bœuf.

La surface occupée par les bâtiments est de 787 toises q., y compris le sol de l'église, lesquelles, au prix moyen de 160 l. l'une, donnent	125.920 l.
La plus grande partie des bâtiments peuvent encore servir tels qu'ils sont. Les maisons sises rue de l'Oratoire étant en bon état, la bâtisse a été évaluée à 300 l. la toise, ce qui produit pour les cinq cent vingt toises restant, non compris les cours et l'église, la somme de	156.000 l.
Les matériaux de l'église, non compris les marbres, frais de démolition déduits, sont évalués	14.960 l.

Domaine consistant en terres cultes et incultes, bâtiments et puits, au quartier de la Pomme, sup. 27 quarterées 7 dextres, évalué 26.000 l.

Domaine consistant en terres, jardins potagers, arbres fruitiers, arbres de haute futaie sur le bord de l'Huveaune, deux bâtiments et un puits, en partie au quartier Saint-Giniez et partie au quartier du Rouet, sup. 42 quarterées 116 dextres, évalué 85.600 l.

Nota. — Les dits prêtres ont déclaré avoir l'administration d'un troisième domaine, situé au quartier du Rouet, dont les revenus sont annexés à l'œuvre de la Rédemption des Captifs.

Total 408.480 l.

Les Accoules

Les diverses maisons capitulaires occupées par les ci-devant chanoines et prêtres de l'église des Accoules, cours et terrains en dépendant, se trouvent dans l'enceinte de la ville, près du Palais de Justice.

La surface du sol occupé par les bâtiments des chanoines est de 133 toises q., lesquelles, au prix moyen de 150 l. l'une, donnent 19.950 l.

La surface du sol de la cour dite du chapitre est de 96 toises, lesquelles, au prix moyen de 100 l. l'une, donnent 9.600 l.

Les magasins situés entre cette cour et l'ancien cimetière, la petite cour comprise, sont de la contenance de 94 toises q., lesquelles sont évaluées à 15.040 l.

La surface du sol de l'ancien cimetière et le passage des magasins, non compris les cours qui environnent la chapelle de la Vierge, est de 225 toises q. qui sont évaluées à 27.000 l.

Les matériaux, frais de démolition déduits, sont évalués 6.650 l.

Total 78.240 l.

La Major

L'église cathédrale et ses dépendances est de la contenance de 463 toises q., lesquelles, à 60 l. l'une, donnent 27.780 l.

La surface du sol occupé par la maison du ci-devant prévôt et son jardin est de 242 toises q., lesquelles sont évaluées 12.100 l.

La surface du sol de la chapelle des Pénitents, bâtiments et cours, dont le ci-devant chapitre avait la propriété, est de 269 toises q., lesquelles sont évaluées 2.421 l.

La surface du sol du cimetière attenant à la chapelle des Pénitents, sur les rues Rouge et des Treize-Coins, est de 217 toises q., lesquelles sont évaluées 15.190 l.

La surface du sol occupé par le lavoir dont l'entrée est au fond d'un passage commun avec le sieur Jubelin, est de 519 toises q., lesquelles sont évaluées 5.190 l.

Les bâtiments occupés par le curé, le sacristain et les prêtres du bas-chœur, confinant au levant la cour de l'Évêché, au couchant la place de la Major, et au nord la rue des Treize-Coins, ont une superficie de 345 toises q., lesquelles sont évaluées 31.050 l.

Jardin du sacristain, sup. 110 toises, évalué 3.300 l.

Maison avec cour et jardin, occupée par le ci-devant archidiacre, sur les rues de la Foire, du Four-du-Chapitre et la place de la Tourette, sup. 124 toises q., le tout évalué 27.760 l.

Maison avec cour et jardin, occupée par le ci-devant capiscol, rue de la Foire, sup. 58 toises q., le tout évalué 12.000 l.

Deux maisons contiguës, rue du Four-du-Chapitre, sup. 34 toises q., évaluées 8.500 l.

Domaine dit de Saint-Mitre, avec bâtiments, appartenances et dépendances, sur le grand chemin qui conduit à Aubagne, sup. environ 340 quarterées, affermé 6.052 l., évalué 133.144 l.

Domaine avec bâtiments et terres, sur l'ancien chemin de la Magdeleine, affermé 2.674 l., évalué 58.828 l.

Domaine avec bâtiments et terres, au quartier de Servières ou de Saint-Joseph, divisé en deux parties, arrenté à Mme Magdeleine Paul, veuve Olive, moyennant la rente annuelle de 2.100 l., évalué 46.200 l.

Domaine contigu au précédent, avec terres et bâtiment, affermé à Mme Rose Camoin, veuve Paul, moyennant la rente annuelle de 1.050 l., évalué 23.100 l.

Domaine dit la Tour de Capitou, avec terres et bâtiments, au même quartier, affermé à Louis Mille moyennant la rente annuelle de 600 l., évalué 13.200 l.

Domaine complanté en vignes et arbres, y ayant un bâtiment, au quartier de Saint-Pierre, affermé à Antoine Caillol moyennant la rente annuelle de 600 l., évalué 13.200 l.

Total 432.963 l.

Évêché

Le palais épiscopal est situé dans l'enceinte de la ville, sur les rues de l'Évêché et du Four-du-Chapitre.

La surface du sol occupé par les bâtiments du palais est de 218 toises q., lesquelles sont évaluées à 21.800 l.

La surface du sol de la cour dite d'honneur, des remises et logement de l'office est de 128 toises q., lesquelles sont évaluées 17.900 l.

La surface du sol de la cour des cuisines est de 44 toises q., lesquelles sont évaluées 2 200 l.

Les bâtiments sont évalués 43.600 l.

Dans cette estimation ne sont point compris les marbres qui se trouvent dans les bâtiments.

Total 85.500 l.

Séminaire du Bon-Pasteur

Le domaine et bâtiments sont situés au faubourg de la ville, hors la porte d'Aix, confinant au levant la rue dudit faubourg.

La surface du sol occupé par les cours, jardins et terrains contigus est de 3 745 toises q., divisées en trois classes, en raison de la différence et de la position du terrain.

La première, consistant en un pré, plusieurs terrasses de jardin potager, le sol du logement du fermier et la partie où est le lavoir, de la contenance de 1.023 toises q., est évaluée, au prix de 25 l. la toise, à 25.575 l.

La seconde, à l'ouest de la première, consistant en un étendage à laine, un espace clos de murailles et l'étendage du lavoir à linge, de la contenance de 2.645 toises q., est évaluée, au prix de 10 l. la toise, à 26.450 l.

La troisième, consistant en une basse-cour et l'ancien cimetière, de la contenance de 77 toises q., est évaluée, au prix de 35 l. la toise, à 2 695 l.

La surface du sol des bâtiments conventuels, petites cours et bûchers, est de 226 toises q., lesquelles sont évaluées 20.340 l.

Trois maisons à la rue du Faubourg ; la surface du sol qu'elles occupent est de 70 toises q., lesquelles sont évaluées	8.400 l.
Les bâtisses, en l'état où elles se trouvent, peuvent encore servir et sont évaluées	7.000 l.
Le sol de la cour du pensionnat, d'une sup. de 52 toises q., est évalué	7.800 l.
Maison avec cour à la rue du Faubourg, ayant son entrée au levant sur le chemin d'Aix, contiguë à la cour du pensionnat, évaluée	16.000 l
Les matériaux des bâtiments conventuels sont de nulle valeur, en raison du mauvais état de ces bâtiments.	
Domaine consistant en terres cultes et incultes, vignes, oliviers, un grand bâtiment et un puits, au quartier de Ste-Marguerite, sup. 14 quarterées 64 dextres, évalué	14.730 l.
Total	128.990 l.
La valeur totale des domaines nationaux mentionnés dans le présent rapport est de dix millions quatre cent sept mille trois cent treize livres, ci	10.407.313 l.

« Nous, administrateurs composant le directoire du district de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, ouï M. le Procureur syndic en remplacement, déclarons adhérer et acquiescer au rapport d'estimation des domaines nationaux ci-dessus mentionnés, dans tout son contenu.

« Fait au directoire du district de Marseille, le vingt décembre mil sept cent quatre-vingt-dix. »

Signé : Martinot, président, Raseau, Dominique Audibert, procureur-syndic en remplacement, et Brémond.

« Nous maire et officiers municipaux de cette ville de Marseille, district de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, toujours en exécution de la délibération prise par le conseil général de la commune, le vingt-huit juin dernier, conformément à l'autorisation qui nous y est donnée et ensuite de la réserve par nous faite dans notre soumission pour l'acquisition des domaines nationaux du douze octobre suivant, d'y joindre un supplément pour l'acquisition des dits domaines, laquelle soumission a été accueillie par le comité d'aliénation établi par l'Assemblée nationale et ladite délibération por-

tant soumission d'acquérir des domaines pour seize millions, inscrite sur les registres du même comité, suivant l'ordre de date, comme il conste de la lettre d'un de ses commissaires à la municipalité, du six août mil sept cent nonante, déclarons que nous sommes dans l'intention de faire, au nom de notre commune, l'acquisition des domaines nationaux dont la désignation et l'estimation sont faites dans le rapport ci-devant, auquel nous acquiesçons et desquels la valeur totale s'y trouve fixée à la somme de *dix millions quatre cent sept mille trois-cent-treize livres.*

« Pour parvenir à l'acquisition desdits biens, nous nous soumettons de nouveau à en payer le prix de la manière déterminée par les dispositions des décrets de l'Assemblée nationale et d'après la fixation et l'estimation des biens faite dans le rapport ci-devant.

« En conséquence nous nous soumettons à déposer en la caisse de l'extraordinaire à concurrence des trois quarts du prix qui en a été déterminé, quinze obligations payables en quinze années et portant intérêts à cinq pour cent ; comme aussi à nous conformer d'ailleurs très exactement et pour le payement de nos obligations et pour notre jouissance, jusqu'à l'époque des recettes, à toutes les dispositions des décrets et instructions de l'Assemblée nationale.

« Fait à Marseille, dans la maison commune, le vingt décembre 1790. »

Signé : Martin, maire, Mouraille, Laugier, Chompré, Jean-Baptiste Corail, Baudoin, Blanc, Nitard, Alléon, Jean-Baptiste Fabre, Bernard, Vernet, Boulouvard, officiers municipaux, et Seytres, substitut du procureur de la commune, à l'original.

Nota. — Le décret de l'Assemblée nationale, du 5 février 1791, porte comme totalité des biens vendus à la municipalité de Marseille, sur les biens soumissionnés en exécution de la délibération du conseil général de la commune, du 28 juin 1790, la somme de 9.237.273 l. (Arch. comm. de Marseille, série N 5).

D'autre part, il est dit dans la copie de la lettre, non datée, du Comité d'aliénation à la municipalité de Marseille : « Si votre décret de vente ne porte pas autant d'articles que vos procès-verbaux, je vous observerai que les trois articles : Saint-Homobon, Mission de France et de l'Oratoire, ne peuvent être aliénés. » (Arch. comm. de Marseille, série N 5).

En effet, ces trois articles, formant un total de 1.170.040 l. soustraits de la somme de 10.407.313 l. montant de la soumission, il reste bien la somme de 9.237.273 l. montant des biens vendus à la municipalité de Marseille.

Tableau nominatif et détaillé des biens ecclésiastiques situés dans le district de Marseille

non compris les bâtiments composant les couvents ou églises

(Arch. dép. Q)

N. B. – On croit devoir observer que les totaux mentionnés dans ce document ne concordent pas avec leur colonne respective. Ces totaux, précédés du mot « net », ont sans doute été portés net des charges.

Cordeliers (quartier Saint-Jérôme)

	Revenus
Fondations de messes, par divers	347 l. 16 s.
Terrain contigu au couvent, d'environ 10 quarterées (à la charge de la culture)	200 l.
Net	547 l. 16 s.

Trinitaires (de la Palud)

Cet article doit être reporté et faire corps avec celui des pères de la Sainte-Trinité.

Fondations par divers		159 l. 5 s. 8 d.
Casuel, pour un service par an		280 l.
Terrain attenant au couvent, un tiers (Les deux autres tiers sont exploités par les pères.)		100 l.
Boutique au quartier Saint-Jean		550 l.
Net		1.074 l. 5 s. 8 d.

Capucins

Rente au capital de 1.000 l. (Grevée de 2 grandes messes par an.)	45 l.

Récollets

Fondations, revenu (Grevées de 1.024 messes.)	1.470 l. 10 s.

Chartreux

Domaine consistant en terres, vignes, arbres, prés et jardins	2.050 l.	
Petite maison dépendante du domaine	168 l.	
Autre contiguë	40 l.	
Idem	48 l.	
Idem	18 l.	
Idem	18 l.	

	Revenus
Autre contiguë	36 l.
Moulin à vent avec son régale et ses agrès, quartier de la Magdeleine ; et un idem à eau, quartier Saint-Just, ensemble	199 l. 19 s.
Propriété avec bâtiments, contenant environ 25 quarterées, net	480 l.
Idem au quartier Saint-Just, de 25 quarterées, net	600 l.
Jardin en arrosage, prés, vignes, etc., quartier de la Magdeleine, contenant environ 22 quarterées	1.500 l.
Petit jardin, même quartier, contenant 1 quarterée $^1/_2$	135 l.
Propriété avec bâtiment, petite terre dite la Vitrière, quartier Saint-Just, environ 18 quarterées	425 l.
Idem avec bâtiment, moulin à eau, quartier Saint-Just, environ 12 quarterées	1.300 l.
Idem avec bâtiment, quartier Saint-Jérôme, environ 18 quarterées	872 l.
Trois maisons contiguës dans l'enceinte de la ville, derrière l'Isle du vieil Opéra, appelée des Chartreux	2.100 l.
Autre rue de la Glace	700 l.
Autre rue de Rome, avec une petite contiguë	1.950 l.
Boutique dépendant de la susdite maison	500 l.
Grande boutique, entresols et petits magasins	1.048 l.
Pension par la chartreuse de Villeneuve	3.000 l.
Soixante articles de directes	17 l. 19 s. 3 d. $^1/_2$
Trois idem possédés par la main-morte	41 l. 18 s. 6 d.
Net	15.370 l. 5 s. 3 d. $^1/_2$

Sainte-Trinité

Maison rue de la Darse, n° 54	900 l.
Maison même rue, n° 57	900 l.
Maison même rue, n° 58	750 l.
Maison rue de la Palud, n° 2	975 l.

	Revenus
Maison même rue, n° 5	1.000 l.
Maison même rue, n° 6	950 l.
Jardin	460 l.
Fondations par divers particuliers	1.590 l. 8 s
Cense sur la chapelle des pénitents du Bon-Jésus	3 l.
Rentes par divers, capital 24.998 l.	1.349 l. 13 s.
Pension en supplément de demi-lods, par Courtier, recteur de N.-D.-de-Consolation	7 l. 10 s.
Pensions par divers, capital 22.449 l.	929 l.
Censes annuelles en blé, 96 civadiers ou trois charges, à 40 l. la charge	120 l.
Censes annuelles en argent	1 l. 10 s.
Lods et demi-lods	48 l. 17 s. 10 d.
Net	7.495 l. 15 s. 4 d.

Picpus

Maisons et magasins bâtis sur l'emplacement au levant du couvent, et une partie du jardin y contiguë (bail emphytéotique)	1.400 l.
Le réfectoire, divers appartements, partie du jardin et portion de cave	600 l.
Le restant du jardin, de la cave et une salle	900 l.
L'endroit de la pharmacie et une partie du cloître	650 l.
Deux chambres	144 l.
Une idem	60 l.
Magasin	300 l.
Un idem	300 l.
Un idem	250 l.
(Pour ce dernier, le bail est de 8 années finissant en 1796, à raison de 250 l. les 4 premières années et 300 l. les 4 dernières.) (1)	
Autre magasin	300 l.
Un idem	550 l.
Premier étage de la maison neuve	300 l.
Deuxième étage de ladite	250 l.

(1) Cette annotation prouve que l'état qui a fourni les susdits renseignements n'est pas postérieur à 1792, ni antérieur à 1789.

	Revenus
Trois magasins, ensemble	958 l.
Contrat de rente sur une maison du sieur Boulon, d'Arles	7 l. 10 s.
Net	5.018 l. 2 s. 11 d.

Cordeliers (de l'Observance)

Fondations	902 l. 2 s. 6 d.
Intérêts de billets de banque, sur la communauté de cette ville	26 l. 12 s.
Partie d'un terrain sur lequel est bâtie la chapelle des frères de la Pénitence, aux lices de la Joliette	100 l.
Terrain et maison attenant au couvent et faisant partie de l'ancien (N'est pas loué actuellement ; la location était de 200 l.). Pour mémoire	»
Jardin du couvent, environ 900 toises q.	642 l.
Directes de plusieurs fabriques attenant au couvent	1 l.
Idem	0 l. 10 s.
Net	1.085 l. 4 s. 6 d.

Prêcheurs

Pensions par divers	1.559 l. 4 s. 11 d.
Deux rentes foncières provenant l'une et l'autre d'échange de directes avec la famille de M. de Septèmes, dont l'une de 30 l., et l'autre de 36 l., ensemble	66 l.
Fondations	813 l. 13 s.
Diverses censives	932 l. 12 s.
Plusieurs demi-lods	176 l. 12 s.
Maison à côté du couvent	800 l.
Autre à côté du couvent	500 l.
Moulin à farine au quartier Saint-Loup	2.500 l.
Propriété d'environ 40 quarterées, au quartier de la Capelette	1.200 l.
Idem d'environ 15 quarterées, au quartier Saint-Dominique	450 l.

	Revenus
Idem, dite l'Olivette, d'environ 20 quarterées, au quartier de Molières	400 l.
Idem d'environ 8 quarterées, au quartier Saint-Barnabé	150 l.
Deux magasins et une chambre dans l'intérieur du couvent	390 l.
Net	7.854 l. 11 s. 11 d.

Nota.— Les lods et petites censives dudit couvent peuvent produire 9 à 10.000 livres, mais, eu égard aux circonstances actuelles, cette recette se réduit, suivant l'aveu des religieux, à très peu de chose.

Carmes déchaussés

Magasin au fond du jardin, loué à Elouard	144 l.
Idem n° 3, loué à Blanchard	300 l.
Idem n° 4, loué à Raynoard	330 l.
Idem n° 5, loué à Grégoire	300 l.
Idem n° 6, loué à Autran	340 l.
Entresols au-dessus desdits magasins ; n° 1, loué à Blanchard	100 l.
Idem n° 2, loué à Elouard	288 l.
Idem n° 3, loué à Laurent Emmanuel	216 l.
Idem n° 4, loué à Colomb, verrier	180 l.
(Les n°s 5 et 6 ne sont pas loués.)	
Magasins dans l'intérieur du couvent :	
Galerie, louée à Milot	400 l.
N° 1, loué à Majastre	192 l.
N° 4, loué à Seillard	216 l.
N° 5, loué à Gueite	240 l.
N° 7, loué à Vaugarer	160 l.
N° 8, loué à Raynaud	150 l.
N° 9, loué au même	300 l.
N° 10, loué à Thibaut	240 l.
N° 11, loué à Fossaty	160 l.
N° 12, loué à Cavalier	160 l.
N° 13, loué à Blanchard	160 l.
N° 14, loué à Deperola	180 l.
N° 15, loué à Comtois	216 l.
N° 16, loué à Rotrier	250 l.

	Revenus
N° 17, loué à Donadieu	216 l.
N° 18, loué à Parret	240 l.
N° 19, loué à Thulis	300 l.
N° 20, loué au même	270 l.
N° 22, loué au même	290 l.
N° 23, loué à Boyer	300 l.
Magasins dans la cour du couvent ; ancien corps de garde suisse, loué à Samatan	600 l.
Magasin loué à Richard	150 l.
Idem loué à Martin, d'Aix	800 l.
Idem loué à Thulis	360 l.
Idem loué à Seillard	350 l.
Maison rue Paradis, louée au Receveur général du tabac	5.000 l.
Idem louée à Barberoux	1.500 l.
Idem louée à Cabasse	1.500 l.
Idem louée à Fossaty	1.500 l.
Idem louée à Vernet	1.800 l.
Maison rue des Carmes, louée à Dol	325 l.
Idem louée à Martin	660 l.
Idem louée au même	600 l.
Idem louée à Boubet	400 l.
Idem louée à Soyé	600 l.
Idem louée à Aillaud neveu	300 l.
Idem louée à Vignet	170 l.
Idem louée à Seillard	1.400 l.
Idem louée à Bonachon	800 l.
Idem, près Saint-Martin, louée à Bosse	500 l.
Propriété au quartier de la Pomme	500 l.
Fondations	75 l.
Autres fondations	445 l.
Pensions	336 l. 15 s. 6 d.
Capitaux provenant des Récollets	155 l.
Placement sur les Bernardines	48 l.
Bastide au quartier de N.-D. de la Garde	27 l.
Idem même quartier	15 l.
Idem plaine Saint-Michel	10 l.
Net	22.306 l. 3 s.

	Revenus
Minimes	
Deux maisons contiguës au couvent	600 l.
Une idem au faubourg Saint-Lazare avec la lauvisse d'une maison sur la rue d'Aix, près le Saint-Sépulcre	350 l.
Deux jardins près le couvent	175 l.
Enclos contigu au couvent, d'environ 32 quarterées	234 l.
Vin produit par ledit enclos, 100 milleroles, à 12 l. chaque, portion du méger prélevée	1.200 l
Cens et droits de lods	153 l.
Pensions actives	6.366 l. 8 s. 1 d.
Net	7.222 l. 3 s. 3 d.
Augustins réformés	
Rentes diverses, capital 105.211 l. 2 s. 9 d.	5.154 l. 8 s. 10 d.
Deux remises et une petite maison, rue des Petits-Pères	290 l.
Quatre maisons aux Allées de Meilhan	3.650 l.
Fondations	1.397 l. 3 s. 6 d.
Directes	300 l.
Net	11.226 l. 18 s.
Feuillants	
Rente hypothéquée sur un magasin place Saint-Jean, sur le Port	25 l.
Idem sur une maison rue d'Aubagne	8 l.
Idem sur une maison rue Longue-des-Capucins	4 l.
Idem sur les tailles de Provence	75 l.
Idem sur M. la Croissade de Perrin	15 l.
Idem sur la ville de Marseille	26 l. 13 s.
Idem sur les hoirs de J.-B. Paris	10 l.
Idem sur Christophe Parangue	63 l. 15 s.
Censes et directes	18 l. 14 s. 11 d.
Droits de lods	600 l.
Diverses maisons	15.818 l.
Net	13.158 l. 2 s. 11 d.

	Revenus
Grands-Carmes (des Aygalades)	
Pensions	472 l. 6 s.
Cens de 10 civadiers de blé, à 40 l. la charge	13 l.
Idem de 19 civadiers de blé, à 40 l. la charge	26 l.
Idem de 3 éminées de blé	30 l.
Idem pour diverses propriétés	66 l. 1 s.
Rentes	10 l. 12 s.
Clos loué	340 l.
Casuel	150 l.
Net	739 l. 8 s.
Grands-Augustins	
Pensions	504 l. 12 s.
Censes	273 l.
Diverses maisons et magasins contigus au couvent :	
Magasin loué à Alciator	800 l.
Idem loué à Pissarelo	800 l.
Idem loué à Gautier fils	900 l.
Idem loué à Madon	450 l.
Idem et maison, à Reynaud père	900 l.
Idem et maison au même	750 l.
Idem et maison, à Vergne	800 l.
Idem et maison, à Gurgé	900 l.
Idem et maison, à Séverin	850 l.
Idem loué à Vergne	550 l.
Idem loué à Cavaille	700 l.
Magasin loué à Gazelle	600 l.
Maison et four	750 l.
Idem	500 l.
Idem	1.150 l.
Onze magasins intérieurs, loués à Comps	900 l.
Magasin sous le clocher, loué à Chaix	150 l.
Magasin et entresols extérieurs, loués à Reynier	1.260 l.
Idem loué à Roustan	800 l.
Salle au-dessus de la bibliothèque, louée au corps des boulangers	180 l.
Cellier du cloître, loué	200 l.
Huit scandaux d'huile à 18 l. la millerole	36 l.
Ferme d'une propriété au quartier Saint-Loup	1.450 l.
Net	14.504 l. 3 s.

	Revenus
Grands Carmes	
Pension foncière	6 l.
Cense par François Julien	8 l. 8 s.
Idem par les hoirs de Vincent Martin	280 l.
Idem par Jean-Baptiste Campou	90 l.
Idem par Pierre Monnet	42 l.
Pensions diverses	7.050 l. 17 s. 10 d.
Cense de 2 éminées de blé et 9 s., par Fabron	20 l. 9 s.
Idem par André Lyon	10 l. 19 s. 3 d.
Idem par Collaveri et Fouque	75 l.
Idem par Giraud et Puget	30 l.
Boutique	60 l.
Directes	1.000 l.
Net	6.475 l. 8 s. 1 d.

Saint-Victor

Quelques pensions et des droits de lods s'élevant à la somme de 14 314 l. 1 s., ont été portés sur le document original, avec la mention suivante dans la colonne des observations : « Les revenus n'ayant pas été déclarés en totalité au moment où l'on fit cet état, on fut obligé de ne pas détailler tous les objets qui produisent la somme ci-contre de 157.900 l. 10 s. 3 d., à quoi monte le produit net dudit chapitre. »

Carmes (de Mazargues)

Pensions diverses	1.152 l. 10 s.
Casuel	200 l.
Net	1.071 l. 6 s.

Terroir de Cassis

Lods de la directe du chapitre de la Major	60 l. 2 s.
Censes annuelles de ladite directe	95 l. 7 s.
Montant des capitaux 3.109 l.	
Lods de la directe de l'évêque	402 l.
Censes annuelles de ladite directe	98 l.
Montant des capitaux 10.000 l.	
Lods de la directe des Dominicains	525 l.
Censes de ladite directe	205 l.
Montant des capitaux 14.600 l.	

Droits décimaux des prieurs de Cassis et de Roquefort, etc.	2.374 l. 9 s.
Net	3.759 l. 9 s.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état des créances actives, des propriétés, biens et autres ressources de la commune, certifié par les officiers municipaux, le 24 ventôse II. (Arch dép. Q).

Créances sur le Trésor public :

	Capitaux	Intérêts
Sur les 19 parties de rentes sur les tailles	1.836.944 l. 6 s. 8 d.	22.990 l. 14 s. 8 d.
Sur les 60 parties des aides et gabelles	624.200 l.	31.208 l.
Sur les États de Bretagne	34.400 l.	1.231 l. 5 s.
La finance des ci-devant offices de police	180.000 l.	6.000 l.
	2.675.544 l. 6 s. 8 d.	61.429 l. 19 s. 8 d.

Propriétés et biens-fonds :

	Estimation	Production annuelle
Maison commune et l'édifice parallèle où il y a divers magasins en location (D'après l'article de la loi des 15, 16, 17 et 24 août dernier, l'objet ci-dessus doit être excepté comme établissement public.)	»	5.041 l.
Palais de justice servant pour le tribunal du district, où il y a également des magasins	300.000 l.	1.000 l.
Local de la boucherie (Même observation que dessus.)	160.000 l.	6.200 l.
Magasin dit le Poids rouge	1.000 l.	42 l.
Poissonneries et Mazeaux (1) (Même observation que dessus.)	»	3 300 l.

(1) Masèu : abattoir, boucherie.

	Estimation	Production annuelle
	—	—
Emplacement de l'ancienne salle de spectacle	120.000 l.	»
Magasins ou caves qui se trouvent au-dessous du perron qui sert de montée à la rue Fortia	9.000 l.	340 l.
Magasins et emplacement du dépôt de l'artillerie à la place Monthyon (Même observation que dessus.)	20.000 l.	»
Maison du citoyen Beaussier, près le palais de justice, et un magasin loué	34.000 l.	120 l.
Corderie marchande (Même observation que dessus.)	107.120 l.	»
L'ancienne maison appartenant aux pères de l'Oratoire, qui servait de collège avant que la commune leur remette la maison de Saint-Jaume et la campagne de Saint-just.		
Hors la ville :		
Le grand poids de la farine, servant à peser les blés des boulangers allant au moulin (Même observation que dessus.)	70.000 l.	»
Latrines attenantes audit poids, produisant annuellement	»	175 l.
Petite maison à Éoures	300 l.	»
Idem à la Treille	250 l.	»
Idem à Vachon	476 l.	»
Divers terrains provenant des coupements aux chemins de Toulon et Saint-Giniez	6.000 l.	»
Maison et terrain à Saint-Menet	5.000 l.	250 l.
Capital que la commune a prêté au citoyen Pierre Conte sur les moulins qu'il construisait au Pharo	10.000 l.	»
Entrepôt du fumier hors la porte d'Aix	»	145 l.
Emplacement hors la porte d'Aix, près Saint-Lazare	73.178 l.	»

	Estimation	Production annuelle
	—	—
Emplacement sur le chemin d'Aix, de la Rouvière à Arenc	15.492 l.	»
Terrain à Arenc, du côté de la mer	3.418 l. 16 s.	»
Terrain aux Petites-Crottes, vis-à-vis la campagne de la veuve Gondre	1.698 l.	»
Madrague de la ville, petite maison et un peu de terrain y attenant	5.200 l.	3.100 l.
Partie de terrain à la Cabucelle	603 l	»
Idem à Saint-Raymond	3.000 l.	»
Idem près le pont Saint-Antoine	3.213 l. 8 s.	»
Idem en dessus de la Viste	3.501 l. 10 s.	»
Petite maison au milieu du chemin d'Aix	400 l.	»
Terrain vis-à-vis le jardin des Bernardines	5.000 l.	»
Glacière à Septèmes	3.140 l.	»
Sommes dues par la Nation :		
Le montant de la perte subie sur le payement fait à Gênes pour les intérêts de l'année 1791, de l'emprunt de 7.000.000 l. provenant de la différence du change, lors du payement, apert l'état remis dans le temps	62.449 l. 18 s.	»
Totaux	1.023.440 l. 12 s.	19.713 l.

« Nous, officiers municipaux et agent national, affirmons le présent état sommaire de l'actif de la commune s'élevant : les créances sur le Trésor public à la somme de deux millions six cent septante-cinq mille cinq-cent-quarante-quatre livres six sols huit deniers en capital, et soixante-un mille quatre-cent-vingt-neuf livres dix-neuf sols huit deniers en intérêts, et les propriétés et biens-fonds à un million vingt-trois mille quatre-cent-quarante livres douze sols en capital et dix-neuf mille sept cent treize livres en intérêts, conformément aux deux articles ci-dessus.

« A Marseille, le 24 ventôse an IIe de la République française une et indivisible et démocratique. »

Suivent les signatures.

Vu l'état des créances actives, propriétés foncières et immeubles de la commune de Marseille, certifié par les officiers municipaux s'élevant etc...

Sur le rapport d'un membre,

« L'administration du district, présents les citoyens Arnaud, président, Bosq, Venture, Vernet, Irissac, Bousquet et Blanc, estime que, conformément à l'article 91 du § 29 de la loi du 24 août dernier, les propriétés foncières et immeubles désignés dans ledit état, comme nécessaires aux établissements publics, doivent être conservés, et que tous les autres immeubles ainsi que les créances actives doivent être régis, administrés ou vendus comme les autres domaines nationaux. »

Fait à Marseille en séance publique de l'administration du district de Marseille, le 22 germinal an II[e] de la République une et indivisible.

Suivent les signatures.

Nota. — Le passif de la commune de Marseille s'élevait, en capital, à la somme de 10.357.344 l. 2 s. 3 d.
Les intérêts servis sur ce capital par ladite commune, à la somme de 437.893 l. 18 s. 1 d.

c) *Biens des émigrés*

D'après l'état de la consistance des biens des émigrés, certifié par les officiers municipaux, le 16 avril 1793, les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône, et les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q).

Abeille Jean-Joseph-André, négociant, à Marseille.

Maison, rue Grignan et du Niveau, île 65, n° 20, estimée 26.530 l.
Maison, même rue, n° 19, estimée 16.246 l.
Maison, même rue, n° 18, estimée 16.246 l.
Maison, même rue, n° 17, estimée 38.650 l.
Dû par divers pour primes d'assurances 5.144 l.
Cent caissons de savon recuit entreposés dans la fabrique de Joseph et Jean-Louis Revest, aux lices Pescatori, île 48, n° 31.

Agius, négociant, rue de la Rose.

Propriété avec bâtiment, au quartier Bon-Secours, contenant 2 quarterées 36 dextres, estimée 10.420 l.

Ailhaud-Montmartin Nicolas-Antoine, bourgeois, rue de Rome, arr[t] 515, section 3.

Deux propriétés au quartier du Canet, section 3, arrts. 72 et 73, superficie totale 28 quarterées, revenu 1.700 l.

Aillaud Antoine-Balthazard, courtier, rue Tapis-Vert, île 29, nº 25.

Dû par divers 12.177 l. 5 s.

Albouis Jean-Baptiste, négociant, rue de Rome.

Maison avec jardin, place des Capucins, île 461, nº 5, estimée 136.043 l. 15 s.

Maison, rue Lafon, île 63, nº 5, estimée 29.697 l.

Commandite chez Pierre Pillat, rue de la Darse, île 75, nº 21 15.000 l.

Intérêts dus sur la susdite somme 750 l.

Douzième sur les deux douzièmes d'intérêts que cédèrent à Pillat les sieurs Blanc fils, Bertrand et Cie, sur leur expédition du corsaire le Mouraille 7.240 l. 8 s. 9 d.

(Le citoyen Pillat aura à tenir compte du bénéfice ou de la perte qui résultera de cette expédition, sous la gestion des armateurs Blanc fils, Bertrand et Cie.)

Billet à ordre sur Joseph Raphel, négociant, rue de Rome, île 64, nº 7 20.000 l.

Somme due par Beaussier, rue Venture, île 77, nº 5, payable dans trois ans, suivant contrat du 2 décembre 1791, notaire Dageville 12.000 l.

Dû par divers pour primes d'assurances 1.954 l. 18 s.

Allègre Antoine, négociant, administrateur provisoire du département, au quartier Sainte-Marthe.

Maison, sur le Port, île 213, nº 5, estimée 46.068 l. 15 s.

Maison à la rue Thubaneau, île 33, nº 27.

Maison à la rue des Jacobins, ci-devant Feuillants (acquise de Mathieu Salles).

Obligation en sa faveur par Jean-Baptiste Audibert, bourgeois, payable en six ans, suivant acte du 18 mai 1793, notaire Tric 34.550 l.

Obligation en sa faveur par Croze-Magnan frères, suivant acte du même notaire 10.000 l.

Deux effets de commerce, à son ordre, s'élevant à la somme de 9.775 l.

Allègre Jean-Baptiste-Joseph.

Dû par divers pour primes d'assurances 1.535 l. 10 s.

Amic Honoré, officier municipal provisoire, près Notre-Dame du Mont.

Deux maisons à la rue des Trois-Soleils.
Magasin, rue Monplaisir, île 266, n° 9.

André Pierre-Mathieu, fabricant de savon, à Rive-Neuve.

Dette due par le citoyen Coulomb 2.103 l. 11 s.
Intérêts sur le brigantin la Préférée, capitaine Joseph Caudier, pour Salonique :
Un quint sur 20.426 l. 13 s. 2 d. 4.085 l. 6 s. 8 d
Un tiers sur 8.725 l. 11 s. 2 d. 2.908 l. 10 s. 4 d.
Diverses sommes à lui dues pour primes d'assurances.

	Revenu	Capital
André Guillaume, prêtre.		
Pension annuelle et viagère par l'hôpital de la Grande Miséricorde	120 l.	1.600 l.
Idem par le même hôpital	150 l.	2.000 l.

Antoine (d'), bourgeois.

Propriété avec bâtiment, au quartier de Saint-Barnabé, sup. 14 quarterées 14 dextres, évaluée 15.560 l. 7 s. 9 d.

Arnaud Jean-Baptiste-Honoré.

Diverses sommes à lui dues pour primes d'assurances.

Arnaud François-Silvaire, secrétaire du ci-devant évêque.

Pension viagère par Pierre Ravez, allées de Meilhan, île 13, n° 1, sur un capital de 6.000 l., au taux de 8 o/o 500 l.

Arnoux Georges, prêtre.

Pension viagère par Joseph Reynard, rue Paradis, île 90, n° 5 320 l.

Aubert Joseph, rue Thubaneau, île 36, n° 22.

Diverses sommes à lui dues pour primes d'assurances 3.164 l. 3 s. 7 d.
Il participe pour six quirats sur le brigantin l'Optimiste.

Aubert Jean-François, notaire.

Dû par les hoirs de Pierre Aubert 6.450 l.

Aubin Charles-Antoine et Balthazard, prêtres.

Pension viagère, après le décès de leur père, reversible de l'un à l'autre 400 l.
Pension viagère de 1.280 l., reversible pour 960 l., due par Joseph-André Perraymond, moitié à chacun d'eux.

	Revenu
Aubran Pierre, négociant, rue des Petites-Maries.	
Maison, rue Bernard-du-Bois, île 1, n° 86	150 l.
Maison, même rue, île 1, n° 87	900 l.
Maison, rue des Récollets, île 2, n° 29	225 l.
Maison, rue des Petites-Maries, île 12, n° 33	1.600 l.
Maison, rue de l'Aumône, île 373, n° 25	400 l.
Maison, hors la Porte d'Aix, île 3, n° 3	240 l.
Maison, hors la Porte d'Aix, île 2, n° 19	1.020 l.
Maison, hors la Porte d'Aix, île 3, sans numéro	150 l.
Maison, hors la Porte d'Aix, île 3, sans numéro	300 l.
Propriété au quartier Saint-Charles, section 6	350 l.
Autre au quartier Saint-Jean-du-Désert, section 9, sup. 20 quarterées	550 l.
Autre avec bâtiments, au même quartier, section 9, sup. 100 quarterées	2.200 l.
Deux propriétés au quartier N.-D. du Mont, sup. totale 40 quarterées	1.334 l.
Total	7.419 l.

Aubrier François, ferblantier.

Campagne au quartier de Montredon, sup. 15 quarterées 41 dextres.

	Revenu
Auda Gaspard-François, bourgeois, rue Bouterie.	
Maison, Grand'Rue, île 357, n° 11	1.000 l.
Maison, rue Bouterie, île 224, n° 2	700 l.
Propriété avec bâtiments, quartier Saint-Pierre, sup. environ 16 quarterées	400 l.
Autre avec bâtiment, quartier N.-D. de la Garde	200 l.
Dettes actives sur un capital de 11.000 l.	550 l.
Audemard Joseph.	
Maison à la Grand'Rue, île 350, n° 3, revenu	1.200 l.
Audemard frères, d'Aix.	
Dû par Louis Reybaud, marchand de coton, rue du Pont, île 175, n° 2	24.062 l. 10 s.

Audibert Charles-Honoré.

Dû par Joseph-Lambert Baille, rue Libertat, île 78, n° 25, en sa qualité

de fondé de pouvoir de François Agard, d'Aix, pour perte d'assurance 3.000 l.

Revenu

Audibert Jean-Pierre, prêtre, dernier domicile à Saint-Joseph.

Propriété au quartier Saint-Joseph, sup. environ 5 quarterées 250 l.
Autre avec bâtiment, au même quartier, sup. environ 9 quarterées 250 l.
Autre au quartier des Olives, sup. environ 18 quarterées 700 l.
Maison, rue des Phocéens, île 431, n° 10 98 l.

Audiffret Jean-François, fabricant de savon, à Rive-Neuve.

Maison et fabrique de savon, rue des Tyrans, île 129, n° 18, estimée 50.600 l.
Quatre chaudières et ustensiles, évalués 3.260 l.
Maison, rue des Phocéens, île 430, n° 14, estimée 1.778 l. 10 s. 4 d.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, au quartier Saint-Giniez, sup. 11 quarterées 1/4, estimée 25.651 l.
Dû par F. Coulomb, à Rive-Neuve, île 47, n° 50, pour dette chirographaire 2.782 l. 1 s.

Audric François, ferblantier.

Dû par Jean-Baptiste Roybon, ferblantier, place Neuve, île 195, n° 6, pour 119 livres de plomb de Hollande et 3 feuilles de fer blanc 68 l. 5 s.

Augier-Bousquet, veuve, rue Fongate.

Dû par Montaud, suivant son billet du 17 janvier 1788 3.150 l.

Aurouze, prêtre.

Maison à la place des Hommes, île 156, n° 5.

Auzière Jean-Joseph, négociant.

Il participe, pour le commerce des vins, à la raison sociale Auzière et C^ie^, d'après la convention passée, le 12 novembre 1787, entre Auzière, Ferry et Jean-Baptiste Revest, pour trois dixièmes chacun, et Jaubert pour un dixième.
Sa part sur l'achat, en compte à demi avec Giraud fils, à la Canne-bière, de café et sucre en mains dudit Giraud 80.000 l.
Diverses sommes importantes dues à la maison Auzière et C^ie^.

Badaraque Jean-Joseph.

Il a acheté, en compte à demi avec Joseph Bourgarel, rue Sainte, île 129, n° 6, l'église Saint-Martin, d'Arles.

Barbaroux Louis-Antoine, serrurier, rue Cincinnatus.

Dû par Louis Duclos, pour divers articles 1.789 l. 6 s.
Emplacement à bâtir, vendu à J^h^ Chape, maçon à Saint-Just 5.000 l.

Barbaroux veuve, née Catherine *Pons*, femme divorcée de Jean *Chalvet*.

Sa dot et droits que payera, lorsqu'il en sera requis, ledit Chalvet, domicilié à la Grand'Rue, île 205, n° 12 5.600 l.

Bardon Balthazard-Marseille, négociant, rue Châteauredon.

Maison, rue Longue-des-Capucins, île 26, n° 13, revenu 1.000 l.
Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Loup, d'environ 2 quarterées, revenu 150 l.
Dettes actives s'élevant à 700 l. en capital.

Baron Henry-Toussaint, prêtre, rue d'Aix.

Maison, rue Langlois, île 1, n° 21, évaluée 39.274 l. 1 s. 3 d.
Propriété avec bâtiments, quartier Saint-Charles, d'environ 12 quarterées, revenu 400 l.

Barrigue dit *Fontainieu*, Joseph-Marc-Roch, place Noailles. Revenu —

Maison, rue Noailles, île 42, n° 4 1.800 l.
Maison, sur le Cours, île 32, n° 3 4.000 l.
Maison, place Noailles, île 36, n° 12 1.500 l.
Maison, sur le Cours, île 37, n° 1 3.500 l.
Propriété avec bâtiment, cour et chapelle, quartier de Saint-André, sup. environ 60 quarterées 1.500 l.
Propriété au quartier des Aygalades, sup. 64 quarterées complantées en vignes, blé et oliviers et 7 à 8.000 quarterées en collines et pinèdes 6.000 l.
Maison, rue Grignan, île 79, n° 16 1.200 l.
Propriété, au quartier du Canet, d'environ 8 quarterées 850 l.
Autre au même quartier, d'environ 6 quarterées 650 l.
Autre au même quartier, d'environ 16 quarterées 1.700 l.
Autre au quartier Saint-Joseph, d'environ 243 quarterées, dont 40 quarterées en prés, vignes, oliviers et jardinage 2.000 l.
Autre avec bâtisses, quartier Saint-Just, d'environ 26 quarterées 1.500 l.

Maison, rue de la Guirlande, île 210, n° 12 1.200 l.

Total 27.400 l.

Barrigue Prosper-François-Irenée.

Dû par Jean-Joseph Sellon, rue de la Guirlande, île 210, n° 12, pour une part du loyer de la maison qu'il occupe, laquelle appartient au dit émigré, en compte à demi avec son frère Jean-Marc 400 l.

Barthélemy Pierre-Mathieu.

Dû par Mme Tarteiron, veuve Chanard, payable en 1805 avec intérêts à 5 o/o 30.000 l.

En mains de Joseph et Georges Audibert, intérêts payables à Étienne Barthélemy père 30.000 l.

Baudin, prêtre, maître d'école.

Maison, hors la porte Paradis, île 20, n° 1, revenu 200 l.

Baudoin Dominique-François, fabricant de savon, à la porte d'Aix.

La moitié indivise du domaine du Bon-Pasteur, à lui cédée par Louis Seytres.

Jardin à la rue Puget, revenu 300 l.

Dû par François Dalmas, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 3, à la maison D.-F. Baudoin et Cie 2.239 l. 16 s.

Beau Paul, prêtre.

Dettes actives sans intérêts 8.860 l.

Bélier Joseph, courtier.

Maison, île 66, n° 8, revenu 1.600 l.

Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Barnabé, d'environ 22 quarterées, revenu 900 l.

Bellon François, prêtre, vicaire à Saint-Laurent.

Vieille maison, rue des Amendats, île 386, n° 8, revenu 324 l.

Maison, place du Petit-Mazeau, île 201, n° 18, revenu 700 l.

Belouze-Sainte-Croix (dame), dernier domicile à Aix.

	Revenu	Capital
Maisons	7.500 l.	187.500 l.
Propriétés (7 quarterées)	600 l.	24.000 l.
Dettes actives	2.150 l.	51.000 l.
Totaux	10.250 l.	262.500 l.

Belouze André.

Placement, en compte à demi avec Antoine Bénet, sur l'hôpital de la Miséricorde, de 15.000 l., à fonds perdu, intérêts 6 o/o ; sa part de revenu 450 l.

Benet Thomas et fils.

Dû par Joseph-Lambert Baille, fondé de pouvoirs de François Agard, d'Aix, pour perte d'assurance 3.000 l.

Bérard, prêtre, à Saint-Ferréol.

Maison à la rue Fenouillette, revenu 500 l., capital 12.500 l.

Bérard, ancien capitaine de navire marchand.

Maison, rue Helvétius, île 77, n° 21, évaluée 36.396 l. 17 s. 6 d.

Bernard Joseph, prêtre, rue Sainte-Françoise.

Maison, rue Sainte-Françoise, île 301, n° 17, louée 400 l.
Dettes actives, revenu 50 l.

Bertrand, dit Cabau.

Maison, rue des Piques, île 11, n° 15, évaluée 31.030 l. 9 s. 6 d.

Billaud Benoît.

Dû par Antoine Roubaud, calandreur, rue Caisse-de-mort, île 402, n° 18 571 l.

Blanc Jérôme, bourgeois, à la seconde Calade.

Domaine, maisons et jardins, rue des Petits-Pères, île 19, n° 50, évalués 57.917 l.
Dû par Antoine Renard, pour achat de terrain des Carmes-déchaussés 24.000 l.

Blanc, d'Allauch, religieux au couvent des Grands-Augustins.

Pension viagère par Nicolas-Pascal Blanc 300 l.

Blanc Charles-Esprit, rue de l'Arbre.

Créance sur le Mont-de-Piété 13.750 l.
Créance sur Louis-Simon Sallony, aux Allées, île 7, n° 29 8.400 l.

Blanchard Jean-Antoine, peintre de voitures, hors la porte Paradis.

Maison servant de loge aux francs-maçons, au haut de la rue Curiol, île 4, n° 61, revenu 480 l.

Blondel, bourgeois, rue de l'Ancien-Concert.

	Revenu —
Maison, île 34, n° 1	4.200 l.
Maison, île 72, n° 2	2.400 l.
Maison, île 76, n° 26	1.500 l.
Maison, île 78, n° 20	800 l.
Maison, île 78, n° 21	700 l.
Maison, île 78, n° 22	650 l.
Total	10.250 l.

Boisson Alphonse-Toussaint, dit le Général, ex-noble.

	Revenu —	Capital —
Maisons	1.200 l.	30.000 l.
Propriétés (60 quarterées)	3.000 l.	120.000 l.
Dettes actives	1.500 l.	30.000 l.
Totaux	5.700 l.	180.000 l.

Bonfillon Antoine, prêtre.

Pension viagère sur l'hôpital de la Grande-Miséricorde 18 l. 15 s.

Bonnard Jean, prêtre, vicaire à Saint-Martin.

Maison à la Montée des Accoules, île 316, n° 26, revenu 400 l.

Bonnardel frères.

Maison, place Neuve, île 198, n° 12, évaluée 18.126 l. 4 s. 4 d.

Bonnet, vicaire aux Grands-Carmes.

Divers meubles déposés chez A.-J. Avril, premier vicaire aux Grands-Carmes.

Bonnet-Costefrède Marguerite.

Capital sur la commune de Marseille 8.343 l.

Bonnieu Boniface, près Notre-Dame-du-Mont.

Dû par Jean-François Rostan, rue Mazade, île 85, n° 29, environ 18.000 l.

Bontoux Claude, bourgeois, juge populaire, nommé par le quartier de la Rose.

Dû par François Court, rue de la Reynarde, pour un demi-loyer 200 l.

Bontoux, chanoine trinitaire.

Deux caisses d'indigo, venues de l'Ile-de-France sur le brigantin l'Ivoire.

Une cheminée en marbre, chez François Poncet, sculpteur sur marbre, sur le Cours.

	Revenu —
Borély Honoré, rue des Carmes.	
Maisons et bains, rue du Baignoir, île 13, nos 3 et 4	4.150 l.
Maison, rue Dauphine, île 20, n° 27	1.200 l.
Maison, rue des Carmes, île 75, n° 1	1.000 l.
Maison, même rue, nos 2 et 37	3.500 l.
Maison, même rue, n° 3	1.120 l.
Maison, rue Coutellerie, île 188, n° 12	2.100 l.
Maison, même rue, n° 13	1.200 l.
Maison, rue de la Mûre, île 190, nos 4 et 8	342 l.
Maison avec jardin, aux allées de Meilhan, île 6, n° 22	1.000 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, remise, chapelle et écurie, quartier de Bonneveine, section 11, n° 59, sup. environ 27 quarterées	1.500 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, écurie, remise et grenier à foin, même quartier, n° 60, sup. environ 15 quarterées	1.000 l.
Propriété avec bâtiments, même quartier, n° 61, sup. environ 90 quarterées	5.300 l.
Bâtiment avec écurie et environ 12 quarterées en prairie et jardin, même quartier, n° 62	1.000 l.
Bâtiment avec écurie, grenier à foin, deux remises, moulin à vent, un canal pour arrosage et environ 87 quarterées, même quartier, n° 63	4.500 l.
Bâtiment dit le Château-Borély, à 4 façades, terrasse, environ 8 quarterées ½ en bosquets, allées, parterre, jet d'eau, réservoir, jardins potager et fruitier, serres en pierres vitrées pour orangerie, même quartier, n° 64	1.500 l.
Propriété avec diverses bâtisses, quartier Notre-Dame du Mont, section 11, sup. environ 55 quarterées	2.000 l.
Total	32.412 l.

Bouffier Joseph, marchand d'amandes, sur le Cours.

Dû par Henri Ricard et Cie, fabricants de bonnets, rue de la Foire île 289, n° 4, pour achat de grabeau de tartre 259 l. 10 s.

Bouillon, négociant, rue Saint-Ferréol.

Dû par Honoré Gardon, place du Palais, île 318, n° 8, en compte courant, à la maison Bouillon, Haller et Cie 65.543 l. 7 s. 7 d.

Bouis-Puget.

Dû par Morel fils aîné et Cie, pour prime d'assurance 240 l.

Boulouvard François, négociant, rue Radeau, île 231, n° 5.

Maison de 5 étages, rue du Jour, île 213, n° 3, évaluée 42.075 l.

Boulouvard Suffren.

Seize sacs de poivre déposés dans le magasin de François Boulouvard, dont les clefs sont à la douane.

Bourges Vincent, maçon, aux Grands-Carmes.

Dû par Antoine Renard, à la Plaine, île 17, n° 65, pour achat de bois 1.400 l.

Bourguignon cadet.

Dû par Pierre-Joseph Carlois, pour prime d'assurance 60 l.

Bousquet.

Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Loup, sup. 39 quarterées 72 dextres, évaluée 62.583 l. 10 s.

Bouvet André, négociant, rue Grignan.

Immeuble avec magasins, rue Rameau, île 86, n° 19, évalué 70.735 l. 3 s. 1 d.

Dû par Marie Arnoux, femme Vigoureux, rue Pavé-d'Amour, île 58, n° 8, pour solde d'une maison à elle vendue au prix de 5.000 l. 1.000 l.

Dû par Jean-Jacques Grégoire, au chemin de la Magdeleine, pour solde d'une maison à lui vendue 2.000 l.

Dû par Joseph Fauchier, faïencier, hors la porte d'Aix 11.000 l.

Boyer Henri.

Dû par Lambert Baille, fondé de pouvoir de François Agard, d'Aix, pour perte d'assurance 3.000 l.

Boyer-Fonscolombe Emmanuel-Honoré, conseiller au Parlement.

Maison, rue Beauvau, n° 3, estimée 80.000 l., revenu 3.700 l.

Bozonier Joseph-Balthazard, à la Cannebière.

Il participe pour un quart sur 82 pièces de toile chargées, pour son compte et celui de Melchior Arquier, sur un navire français, à Bombay.

Bozonier Joseph fils, à la Cannebière.

Dû par François Chaix, rue Saint-Jacques, île 18, n° 18, pour marchandises 1.305 l. 15 s.

Il possède 7 quirats sur la polacre Saint-Joseph, ancrée dans ce port.

Brun Louis-François, bourgeois, rue de la Frache.

Dû par Toussaint Bénet et fils, rue Saint-Laurent, île 232, n° 1, savoir :

1° Deux vingt-quatrièmes sur corps et cargaison du navire le Résolu, allant au Cap (sauf la rentrée des assurances ainsi que des traites sur le trésor de la République) 15.768 l. 12 s. 6 d.

2° Deux vingt-quatrièmes sur corps et cargaison du navire le Fier 18.549 l. 18 s. 4 d.

Dû par Gilles-Vincent Roubaud, raffineur de sucre, rue des Anciens-Convalescents, île 15, n° 7, pour solde du prix d'une propriété au quartier Saint-Just, à lui vendue, payable dans six années avec intérêts 5 o/o 8.000 l.

Brun, prêtre.

Capital sur la commune de Marseille 2.400 l.

Brunet Jean Louis-Richard.

Il possède par indivis avec M^me^ Brunet, épouse Tiran, sa sœur, une maison à la rue Tapis-Vert, île 24, n° 10, provenant de l'hoirie de leur père.

Brunet Joseph.

Propriété avec bâtiment, au quartier de la Magdeleine, sup. 7 quarterées 87 dextres, évaluée 18.095 l. 15 s. 7 d.

Dû par Antoine-Jean Porry, courtier, rue Bernard-du-Bois, sur une somme de 33.000 l., montant de l'achat d'une maison 13.000 l.

Butot Henry, prêtre à Saint-Martin, demeurant rue de Sion.

Pension viagère sur feu Porry, chirurgien, rue du Grand-Puits 100 l.

Cabasson Pierre.

Dû par Peloquin et Coste, à la Cannebière, île 147, n° 30 2.544 l.

Dû par l'hoirie de Joseph Helliès, ex-perruquier 1.050 l.

Revenu
—

Cabrière Honoré, homme de loi, rue Paradis.

Maison, rue Lancerie, île 244, n° 14 1.680 l.

Maison, même rue, n° 15 1.900 l.

Maison, rue de la Reynarde, île 217, n° 16 2.700 l.

Maison, rue Saint-Joseph, île 300, n° 21 200 l.
Propriété au quartier Saint-Giniez, section 11 150 l.

Total 6.630 l.

Cade Joseph.

Maison, rue de la Loge, île 212, n° 13, revenu 2.000 l.

Caillol Jean-Joseph, prêtre.

Un buffet à 4 portes et une pendule avec sa caisse, déposés chez Bataglini, sous-économe de l'hôpital de la Grande-Miséricorde.

Cairas Jean-Louis-Dominique, prêtre.

Dû par Jean-Baptiste Germain, rue Grignan, île 87, n° 29 8.000 l.

Cambe, négociant, hors la porte Paradis.

Dû par Antoine Targan, musicien, rue Vieux chemin de Rome, île 1, n° 2 151 l. 10 s.

Cambray Catherine-Émilie.

Capital sur la commune de Marseille 6.000 l.

Campou François-Lazare, bourgeois, vis-à-vis la porte des Dominicaines.

	Revenu
Maison, rue des Dominicaines, île 13, n° 16	600 l.
Maison, même rue, île 13, n° 17	150 l.
Maison, même rue, île 13, n° 18	1.500 l.
Maison, place Saint-Louis, île 41, n° 5	2.150 l.
Maison, hors la porte Paradis, île 11, n° 13	282 l.
Maison, même quartier, île 11, n° 14	750 l.
Maison, rue Saint-Gilles, île 154, n° 7	1.600 l.
Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Dominique, environ 30 quarterées	800 l.
	7.832 l.

Canonge Innocent, à la Plaine.

Maison avec jardin, traverse Lézard, ci-devant Canonge, île 15, n° 18, estimée 13.985 l. 18 s. 9 d.
Pension viagère par Pierre Bonnet, capitaine marin, Grand'Rue, île 324, n° 3 500 l.

Carbonnel César-Alexandre, homme de loi, rue de l'Évêché.

Maison, rue de Jérusalem, section 9, île 194, n° 19, arrentée 1.200 l.
Cave, rue des Honneurs, section 10, île 306, n° 2, revenu 18 l.

Maison, même rue, n° 12, revenu 200 l.
Propriété au quartier de Saint-Barnabé, section 6, art. 94, sup. 17 quarterées, revenu 700 l.

Carbonnel Pierre, capitaine marchand, rue de la Rose

Maison, rue Cannebière, île 147, n° 17, revenu 2.300 l.
Maison, rue de la Rose, île 196, n° 4, revenu 500 l.
Propriété avec bâtiment, quartier Sainte-Marguerite, sup. environ 2 quarterées, revenu 200 l.

Carla Pierre, négociant en droguerie, rue Saint-Martin, île 358, n° 7.

En mains de Reynier père et fils, à compte sur diverses parties d'indigo 27.637 l. 10 s.
Dû par Antoine-Joseph Roubaud, rue Caisse-de-Mort, île 402, n° 18, avec intérêts 5 o/o 3.300 l.

Carle Jean-Pierre, ci-devant membre du Comité général.

Propriété avec bâtiments, quartier Saint-Raymond, estimée 17.850 l.
Futaille évaluée 587 l. 5 s.
Trois maisons : une sur le Port, une rue de Rome et une à la place Saint-Jean.
Un navire dit le Pithéas, ancré au port de Marseille.
Dû par Mme Valentin, femme Niot, pour assurances 1.980 l.

Carraire, américain.

Propriété avec bâtiments, au quartier Marat, sup. 12 quarterées 113 dextres, estimée 14.128 l.

Cassan Michel-Balthazard.

Maison de 4 étages, rue Pierre-qui-Rage, île 172, n° 8, estimée 28.339 l. 16 s. 10 s.

Castellane Jean-André-Adhémar, ci-devant abbé.

Moitié d'un terrain à bâtir, hors la porte d'Aix, évalué 13.500 l.
Dettes actives, revenu 3.440 l., capital 68.800 l.

Castellane-Majastre Alphonsine, ex-noble.

	Revenu	Capital
Maison et fabrique	1.000 l.	25.000 l.
Propriétés	1.760 l.	70.400 l.
Dettes actives	3.042 l.	60.858 l.
Totaux	5.802 l.	156.258 l.

Catelin Jean-Baptiste, ci-devant lieutenant-civil, rue Saint-Ferréol.

	Revenu
Maison, rue Maucouinat, île 56, n° 4	1.000 l.
Maison, rue Pisançon, île 67, n° 9	1.200 l.
Maison, rue de Rome, n° 21	2.250 l.
Maison, rue de la Darse, île 75, n° 27	800 l.
Maison, même rue, n° 28	600 l.
Maison, même rue, n° 29	1.950 l.
Maison, rue Grignan, île 78, n° 7	1.200 l.
Maison, rue de la Croix d'Or, île 187, n° 8	600 l.
Bâtiment de maître, deux remises, chapelle, terrasse, bassins, lavoirs, aire, deux bâtiments de paysan, 60 quarterées de terre complantée en vignes, arbres, oliviers, jardins fruitiers et potagers, confrontant du levant Mme Marie et Jauffret, du midi Carbonnel et du nord le chemin des Caillols, revenu	3 000 l.
Dettes actives sur un capital de 49.800 l., revenu	2.490 l.
Mobilier de sa campagne, évalué	4.359 l. 15 s.
Idem de sa maison d'habitation, évalué	10.071 l. 15 s.

Caune Simon.

Dû par Bonnet-Imbert pour fournitures	658 l. 7 s.
Dû par Blaise Carave, capitaine marin à La Ciotat, pour prêt au taux de 8 p. o/o	71 l. 15 s. 6 d.

Il a un intérêt sur le navire le Consolateur, de sortie de l'Inde, assureur Timon-David.

Cayrac Joseph, ex-chevalier de Saint-Louis, place de la Porte de Rome.

Propriété avec bâtiments, quartier de Notre-Dame de Bon Secours, sup. 10 quarterées 56 dextres, estimée	15.006 l. 8 s.

Cazati André, fabricant de chocolat.

Maison et jardin, hors la porte Paradis, île 17. n° 22, revenu 300 l., capital	7.500 l.

Cézan Dominique, négociant, à la Capelette.

Propriété au quartier de la Capelette, sup. environ 9 quarterées 1/2, revenu	330 l.
Propriété au même quartier, sup. environ 8 quarterées, revenu	300 l.
Dû par Segond fils pour diverses primes d'assurances	119 l.
Dû par Depras et Malvilan, pour prime d'assurance	45 l.

Chabaud André.

Maison avec jardin et emplacement, au faubourg Saint-Lazare, le tout estimé 59.607 l. 15 s. 7 d.

Maison, rue Pavillon, île 74, n° 9, gérée par Tournier fils aîné, négociant, rue des Athéniens, n° 8, lequel a en mains la somme de 6.100 l.

Chabert Jean-Baptiste.

Dû par divers pour primes d'assurances 420 l.

Chabrery Jean-Antoine.

Dû par Joseph Gasquet fils, place des Hommes, île 166, n° 9, pour marchandises 6.781 l. 10 s.

Chaix Jean-François.

Maison, rue de l'Égalité, île 349, n° 9.

Chalvet née *Barbaroux*, rue de la Roquette, île 322, n° 8.

Divers meubles et effets à la disposition de Jean-Louis Ricard, demeurant dans la même maison.

Chapelier Jean-Antoine-Louis.

Dû par Jean Romagnac aîné, rue Tapis-Vert, île 31, n° 18, provenant d'un legs fait par son père 40.000 l.

Chapelon Joseph, négociant, rue Saint-Jaume, n° 15.

Propriété avec divers bâtiments, quartier des Chartreux, estimée 51.030 l. 6 s. 3 d.

Chataud Jean-Antoine, négociant, rue de l'Évêché.

Il participe pour un quart à une action que Pierre Guion, marchand drapier, a sur le corsaire le Républicain, et un quart sur une action de 5.000 l., sur le vaisseau le Club de Marseille.

Chauvet Joseph-Paul, négociant, rue de la Darse, île 76, n° 4.

Propriété avec bâtiment, quartier des Petites-Crottes, sup. 6 quarterées 72 dextres, estimée 11.425 l.

Mobilier et futaille, évalués 717 l.

Chevalier Jean-Antoine, prêtre.

Capitaux sur la commune de Marseille 4.750 l.

Contrat sur le Clergé de France, revenu 202 l. 10 s., capital 4.500 l.

Créance sur le séminaire du Bon-Pasteur 1.000 l.

Chevigny.

Maisons avec cour et jardin, rue Saint-Jacques, île 27, nos 5 et 6, estimées 30.150 l. 15 s. 1 d.

Nota. — Ces deux maisons ont été estimées en un seul lot ; des étages de l'une faisant partie de l'autre et vice-versa.

Chevilly Jean-Baptiste, négociant, rue de Rome, île 64, n° 10.

Dû par divers pour primes d'assurances 18.921 l.

Cheylan Joseph, rue Sainte-Barbe.

Dû par Joseph Benoît, rue Fongate, île 61, n° 23 9.000 l.
Dû par Lange Terier, rue du Refuge, île 310, n° 1, pour prêt 2.000 l.

	Revenu
Chomel Jean-Pierre, père, bourgeois, rue Thubaneau.	
Maison, rue Thubaneau, île 36, n° 17	1.200 l.
Propriété avec bâtiment, quartier Saint-André, sup. 10 quarterées	200 l.
Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Antoine, sup. 22 quarterées	500 l.
Enclos avec petite maison et jardin, faisant le coin du canton de la Croix-de-Reynier, quartier de la Magdeleine, sup. 40 cannes q.	75 l.
Maison, rue du Colombier, île 328, n° 4	300 l.
Dettes actives sur un capital de 178.600 l.	8.930 l.

	Revenu	Capital
Chomel fils, ex-lieutenant-criminel.		
Maison, rue d'Endoume	600 l.	15.000 l.
Propriété (15 quarterées)	600 l.	24.000 l.
Dettes actives	350 l.	7.000 l.
Totaux	1.550 l.	46.000 l.

Cini François-Xavier, négociant, rue de la Mûre.

Propriété au quartier Saint-Antoine, sup. 14 quarterées, revenu 400 l., capital 16.000 l.

	Revenu
Cipières, ex-député à l'Assemblée nationale.	
Maison, rue de Rome, île 57, n° 5	900 l.
Maison, rue Puget, île 62, n° 16	600 l.
Maison, même rue, n° 17	3.000 l.

Maison, même rue, n° 18 — 300 l.
Maison, même rue, n° 30 — 2.500 l.
Maison, même rue, n° 31 — 2.500 l.
Maison, rue Cannebière, île 147, n° 4 — 1.376 l.
Magasin et cave, rue de la Vieille-Monnaie, île 353, n° 4 — 600 l.
Magasin, sur le Port, île 194, n° 19 — 775 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, basse-cour, jardin fruitier, pinèdes, aire et régale, quartier Saint-Menet, section 8, confrontant du levant M. de Montgrand, du midi l'Huveaune, du couchant Pierre Chouquet et Victor Artaud, et du nord le petit chemin d'Aubagne, sup. environ 85 quarterées — 1.660 l.

Total — 14.211 l.

Revenu

Clary Antoine-François, bourgeois, rue de Rome.

Maison, rue de Rome, île 165, n° 10 — 1.500 l.
Maison, rue de Beausset, île 161, n° 25 — 1.350 l.
Maison, rue Jérusalem, île 193, n° 25 — 800 l.
Propriété avec bâtiment, au quartier de Saint-Jean-du-Désert, sup. environ 31 quarterées — 1.500 l.
Propriété avec bâtiment, au quartier de Saint-Dominique, sup. environ 9 quarterées — 400 l.

Clastrier Jean-Louis, négociant, rue Saint-Laurent.

Maison, rue des Garcins, île 258, n° 5, revenu — 375 l.
Maison, rue Saint-Laurent, île 261, n° 12 — 600 l.

Cluny fils.

Dû par Jean-Sauveur Hugues, à la Croix-de-Reynier, pour fourniture de chapeaux — 23 l. 10 s.

Colomb Joseph, bourgeois.

Dû par Jean-Baptiste Coupin, de Saint-Giniez — 13.500 l.
Dû par Noël-Placide Rimbaud, bourgeois, au même quartier — 19.500 l.

Compian Martin.

Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Joseph, sup. 21 quarterées 126 dextres, estimée — 24.475 l.

Corbeau Gaspard, négociant, rue du Panier, île 308, n° 15.

Dû par Victor Thurbet, négociant, allées de Meilhan, île 17, n° 39,

pour solde du prix d'achat d'une campagne au quartier Saint-Raymond 12.000 l.

Coriolis-Village (dame), rue de la Salle. Revenu —

Entrepôt d'artillerie, place Monthyon, île 112, nos 3 et 4 400 l.
Grand enclos, derrière les Picpus, formant les îles 114 et 115 3.000 l.
Chantier et magasins, rue des Picpus, formant l'île 113 3.000 l.
Maison, rue de la Croix d'Or, île 118, no 8 2.000 l.
Domaine avec bâtiments de maître et trois de fermier, quartier Saint-Marcel, sup. environ 450 quarterées 12.000 l.
Propriété avec bâtiment de fermier, quartier des Caillols, sup. environ 150 quarterées 6.000 l.

Total 26.400 l.

Cornet Barthélemy, consul de Venise Revenu —

Maison, île 152, no 11 1.800 l.
Partie de maison, île 268, no 7 48 l.
Propriété avec bastide et régale, quartier de Château-Gombert, sup. 25 quarterées 1.040 l.
Propriété avec vieux bâtiment, quartier Sainte-Marguerite, sup. 10 quarterées 400 l.
Plaine inculte au même quartier, sup. 4 quarterées 50 l.

Costaguty, négociant.	Revenu —	Capital —
Maison et remise	900 l.	22.500 l.
Dettes actives	250 l	5.000 l.

Coste Marie-Gaspard, fontainier.

Maison de 3 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée, rue des Patriotes, île 464, no 3, estimée 9.100 l.
Maison de 4 étages, même rue, île 464, no 1, estimée 20.312 l. 10 s.
Dû par Philippe Artaud fils, rue Grignan, pour achat d'une campagne 28.200 l.

Coutier Marguerite-Laurence, veuve de *Gay-Taradel*, à Marseille.

Dettes actives, revenu 300 l., capital 6.000 l.

Cravi, prêtre, rue des Petites-Maries.

Maison à la rue Saint-Antoine, île 404, n° 19, revenu 500 l. capital 12.500 l.

Créqui, ci-devant Marquise, demeurant à Paris.

Propriétés, 160 quarterées, revenu 7.300 l., capital 292.000 l.

Crudère fils, courtier.

Dû par divers pour censeries 1.186 l. 7 s.

Curet Louis, de Cassis, domicilié à Marseille.

En dépôt chez Clément frères : 36 barriques, 10 tiercons et 4 sacs de café.

Il participe pour un dixième au corps de la corvette la Sérapis, ancrée dans ce port, et un dixième sur le produit d'une lettre de change, sur Cadix, de 6.500 piastres.

	Revenu	Capital
Curiol-Mirabeau, ex-noble.		
Propriétés	2.000 l.	80.000 l.
Dettes actives	2.375 l.	47.500 l.
Droits féodaux rachetables	»	1.200 l.
	4.375 l.	128.700 l.

Daignan Alphonse.

Deux maisons ne formant qu'un seul lot, avec jardin, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 10, évaluées 43.150 l.

Daniel, veuve *Montolieu*, au Grand-Puits.

Maison, rue Lancerie, île 225, n° 2, revenu 1.800 l.

Darcussias.

Dû par Étienne Conte, pension annuelle en hypothèque viscérale 9 l.

Dargent Pierre.

Dû par Massol, Vanberchent et Cie, rue Paradis, n° 10, pour solde de compte 1.557 l. 13 s. 9 d.

Darmand, ci-devant chevalier, rue Fongate.

Propriété avec bâtiments, dite la Serviane, au quartier de la Valentine, sup. 24 quarterées 184 dextres, évaluée 40.347 l. 4 s. 5 d.

Futaille de cave contenue dans la dite propriété 1.337 l. 10 s.

Dû par Joseph Alibert, rue des Auffiers, île 164, n° 4, pour une propriété au quartier du Camas 25.000 l.

Daumas François, bourgeois, rue de la Palud.

Maison, rue de la Palud, n° 35, revenu 626 l.

Davin Joseph, bourgeois, à la Cannebière.

Maison de quatre étages et lauvisse sur rez-de-chaussée, rue Cannebière, île 147, n° 16, évaluée 25.126 l. 11 s. 3 d.
Maison, idem, même rue, île 147, n° 15, évaluée 28.190 l. 12 s. 6 d.
Ces deux immeubles produisent un revenu total de 3.675 l.

Davin, née *Richerme*.

Légué par feu Richerme père 10.000 l.
Sa dot, suivant contrat du 21 mai 1776, notaire Hazard, sur lequel la somme de 18 000 l. est indiquée 40 000 l.

Debot Hippolyte.

Dû par Guillaume Guien, au quartier du Petit-Camas 8.000 l.

Dedons Marc-Antoine père.

En mains de Louis Nielly, avoué, provenant d'un compte d'administration 1.003 l. 19 s. 5 d.

Degaye.

Dû par Joseph Mouren, cultivateur, au quartier St-Raymond 1.200 l.

Deidier Marc-Antoine, ci-devant chanoine de la Major, rue de l'Évêché.

Maison de deux étages sur rez-de-chaussée, rue du Mariage, ci-devant de l'Évêché, évaluée 7.500 l.
Dettes actives ou sommes trouvées 2.400 l.

Deidier-Curiol Magdeleine-Félicité, femme de François-Michel *Antelme*.

Dû par Nicolas Mathieu, rue de la Loge, île 220, n° 5, provenant d'un terrain rue des Petits-Pères 2.000 l.

Delabat fils.

Dû par François Dalmas, au Champ-du-10 août, île 17, n° 3 271 l. 6 s.

Dellon Joseph, prêtre, rue Montée-des-Accoules, île 317, n° 1.

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, à la Montée-des-Accoules, île 317, n° 1, évaluée 5.227 l. 5 s.

Demandolx-Borelly, ex-noble.

Maison, rue des Petits-Pères, île 3, n° 20, revenu 700 l., capital 17.500 l.

Demoussian Pierre-François.

Sa part sur les biens formant la déclaration de revenus sous la désignation collective Demoussian frères et sœurs, pour la somme de 15.313 l. en revenus.

Deschaud, rue des Picpus, île 120, n° 7.

Maison, remise et terrain, rue Perier, île 16, n° 17.

Devilliers Jean-Baptiste-Augustin, bourgeois, cours Sibié, à la Plaine.

	Revenu
Maison, aux lices des Fainéants, île 31, n° 18	2.400 l.
Maison, rue Grande-Calade, île 59, n° 32	1.100 l.
Maison, même rue, n° 34	1.300 l.
Maison, rue des Hugolens, île 448, n° 13	135 l.
Terrain à bâtir et grande maison avec fabrique de briques, aux Allées, île 10, nos 1, 2, 3 et 4	642 l.
Maison, aux Allées, île 11, n° 1	900 l.
Terrain, aux Allées, contenant environ 800 cannes	400 l.
Grande maison et magasins, aux Allées, nos 15, 16 et 17	1.500 l.
Maison ayant six boutiques, aux Allées, île 11, n° 30	2.800 l.
Maison, aux Allées, confrontant l'église des Réformés, île 7, n° 35	550 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, diverses bâtisses, chapelle, écurie, etc., quartier d'Éoures, confrontant du levant le terroir d'Aubagne, du midi le chemin d'Allauch, sup. environ 85 quarterées	1.300 l.
Propriété au même quartier, sup. environ 9 quarterées	180 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, allées de mûriers, source d'eau et réservoir, quartier des Camoins, sup. environ 11 quarterées	525 l.
Propriété au même quartier, sup. 5 quarterées	120 l.
Idem au même quartier, sup. 1 quarterée 1/2	50 l.
Idem au même quartier, sup. 14 quarterées	14 l.
Propriété avec bâtiment, quartier de Château-Gombert, sup. 23 quarterées	930 l.
Total	14.846 l.

	Revenu
Devoulx François-Simon, fabricant de savon, rue des Accoules.	—
Maison, rue de Moïse, île 239, n° 18	400 l.
Maison, rue Rouvière, île 251, n° 3	750 l.
Propriété avec bâtiments, quartier de la Palud, sup. environ 30 quarterées	1.500 l.

Propriété au quartier Sainte-Marthe, sup. environ 7 quarterées 350 l.
Dettes actives, capital 13.000 l. 650 l.

Revenu

Devoulx Alphonse, négociant, rue Mazade. —
Maison, rue Mazade, île 78, n° 24 2.000 l.
Maison, rue de Beausset, île 152, n° 9 1.800 l.
Propriété avec bâtiments, quartier du Rouet, sup. environ 42 quarterées 2.000 l.
Contrat sur le clergé de France, capital 30.000 l., revenu 1.350 l.

Dieudé Jean-Balthazard, bourgeois.
Dettes actives, capital 2.600 l.

Domergue Jean-Baptiste.
Possède une maison de commerce en Syrie, à Seyde, sous la raison sociale Domergue et Giraudin.

Donnadieu Jean-Jacques, bourgeois, rue de la Darse.
Maison, rue Saint-Victoret, île 185, n° 6, revenu 600 l.
Autre, même rue, n° 7, revenu 3.000 l.
Autre hors la porte Paradis, île 25, n° 7, revenu 450 l.
Dettes actives sur un capital de 50.000 l., revenu 2.500 l.
Un capital de 8.933 l., sur la commune de Marseille.

Revenu

Dudemaine, Joseph-Louis-Girard aîné. —
Maison, rue d'Arménv, île 81, n° 9 2.400 l.
Autre rue des Nobles, île 347, n° 12 2.000 l.
Autre rue du Petit-Puits, île 418, n° 9 300 l.
Partie de maison, rue Torte, île 199, n° 4 200 l.
Maison à la Poissonnerie-Vieille, île 205, n° 6 600 l.
Propriété au quartier des Accates, sup. 3 quarterées 60 l.
Autre au même quartier, sup. 3 quarterées $^1/_2$ 76 l.
Autre au même quartier, sup 30 quarterées 1.200 l.
Autre au même quartier, sup. environ 3 quarterées 75 l.
Autre au même quartier, sup. 31 quarterées 1.000 l.

Dufourneau, rue Sylvabelle, arrondissement 21.
Dû par François Jouffroy, hors la porte de Rome, île 18, n° 9, pour achat de bois 400 l.

Dupuy André, capitaine.

Dû par Laflèche, Rafinesque et Cie 5.500 l.

Durand, capitaine marin.

Maison avec jardin, rue de la Luzerne, île 19, section 23, n° 11, évaluée 8.725 l.

Durand Augustin, marchand liquoriste.

Dû par François Garcin, place des Enfants-Républicains, île 291, n° 4, pour prime d'assurance 1.845 l.

Soixante-douze caisses de liqueurs ou sirops, saisies dans la barque dite le Bœuf.

Duviguier.

Maison, rue des Quatre-Pâtissiers, île 154, n° 8, revenu 5.000 l.

Escalle, ferblantier, rue de Rome.

Jardin, hors la porte de Rome, revenu 150 l., capital 6.000 l.

Esmingeaud Gaspard, menuisier.

Maison de 2 étages avec lauvisse, sur rez-de-chaussée, rue de la Luzerne, ci-devant des Petits-Pères, île 8, n° 6, évaluée 7.000 l.

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, même rue, île 8, n° 5, évaluée 4.000 l.

Estelle André, capitaine marin, rue Paradis, île 79, n° 11.

Sa participation sur deux billets à ordre, dont le citoyen Jean-Baptiste-Bonaventure Priou, fabricant cordier, île 129, n° 15, est porteur 6.777 l. 6 s. 6 d.

Étienne André-Dominique, négociant, rue de la Foire.

Maison à la Montée du Saint-Esprit, île 323, n° 6, revenu 600 l.

Maison rue de la Foire, île 289, n° 5, revenu 600 l.

Eydin Pierre-Marcel, négociant, rue de la Palud, île 59, n° 1.

Dû par divers pour primes d'assurances 309 l.

Eyraud Antoine, domicilié au quartier du Canet.

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, rue des Phocéens, ci-devant rue d'Aix, île 364, n° 2, évaluée 16.600 l.

Propriété avec bâtiments, hors la porte d'Aix, près le champ du repos, sup. 2 quarterées 44 dextres, évaluée 20.698 l.

Faucon Élisabeth, hors la porte Paradis.

Maison et jardin, hors la porte Paradis, île 20, n° 5, estimée 10.361 l. 5 s., revenu 600 l.

Faucon Honoré, hors la porte Paradis.

Maison, hors la porte Paradis, rue Cincinnatus, île 20, n° 6, estimée 10.361 l. 5 s., revenu 600 l.
Dettes actives formant un capital de 750 l.

Faucon Guillaume, avocat, hors la porte Paradis.

Maison hors la porte Paradis, rue Cincinnatus, île 20, n° 7, estimée 10.745 l., revenu 400 l.
Dettes actives formant un capital de 750 l.

Féraud Jean-François, prêtre.

Pension annuelle et viagère sur l'hôpital de la Grande Miséricorde, capital 3.700 l., revenu 296 l.
(Il est dû trois semestres d'arrérages, soit la somme de 444 l.)

Féraud Jacques, au quartier des Baumes-Antoine.

Propriété dite la Martine, au quartier des Baumes, canton de Séon, sup. 174 quarterées 72 dextres, comprenant trois corps de bâtisses dont la principale dite la Martine, la 2e dite le Vallon, et la 3e dite la Riperte, évaluée, y compris la futaille de cave, à 153.392 l. 5 s.

Ferrary Jean-Baptiste, courtier, rue Fongate, île 61, n° 17.

Maison à la Plaine, île 3, n° 6, revenu 400 l.
Enclos en chaume, à Notre-Dame du Mont, sup. 222 cannes q., revenu 60 l.

Ferrier.

Dû par Timon-David, pour pertes d'assurances 5.250 l.
Dû par le même, provenant d'un billet à volonté 3.385 l.

Ferrier Jean-Joseph aîné, résidant à Héraclée.

Sa participation pour 8 quirats sur le brigantin la Négresse, ancré dans ce port.

Ferry François, ci-devant noble, verrier.

Une malle contenant diverses hardes, à la disposition de la citoyenne Anne-Jeanne d'Escrivan, rue Portail de Notre-Dame-de-la-Garde.

Fesquet.

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, rue Torte, île 200, n° 4, évaluée 7.500 l.
Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec 4 magasins, rue de la Guirlande, n° 7, évaluée 36.800 l.
Effets mobiliers contenus dans la susdite maison 3.095 l.

	Revenu
Flotte Elzéard, ex-noble, dernier domicile à Roquevaire.	
Maison, rue Grande Calade, île 59, n° 5	1.700 l.
Maison, rue Puget, n° 19	550 l.
Maison dite l'Hôtel-du-Parc, rue Cannebière, île 147, n^{os} 11 et 12	8.300 l.
Maison, Grand'Rue, île 174, n° 15	1.100 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, remise, basse-cour et jardin, quartier Saint-Menet, sup. environ 100 quarterées	2.100 l.
Total	13.750 l.

Forbin Auguste, ci-devant officier d'infanterie.

Il a 40.000 l. de légitime sur les biens de son frère Gaspard, ci-devant sénéchal de Marseille.

Foresta, ci-devant bailli de Malte.

Campagne au quartier de Saint-Marcel.

Mobilier dans la maison qu'il habitait à la rue Grignan.

Foresta-Collongue Marie-Gabrielle, veuve, bourgeoise, rue des Dominicaines.

Propriété avec bâtiments, au quartier de Séon-Saint-André, sup. 50 quarterées, revenu	1.200 l.
Autre, au même quartier, sup. 3 quarterées $^1/_2$, revenu	120 l.
Maison, rue Caisserie, île 316, n° 13, revenu	1.000 l.

Fortou Martin, rue des Templiers.

Sept balles de toileries, en magasin de Dravet et Fortou, marchands quincailliers.

Fossati Dominique, marbrier, demeurant aux Grands-Carmes.

Maison, île 74, n° 2, revenu annuel	2.600 l.

Fraissinet Jacques, ci-devant officier municipal provisoire, à Saint-Victor.

Il participe pour un tiers au bénéfice de la fabrication du sel de Saturne, dirigée par Charles-François Besson, rue Paradis, île 86, n° 3. Les ustensiles de ladite fabrique appartiennent audit Fraissinet en compte à demi avec son frère Marc.

Frémendity Jean-Marie-Théodore fils aîné, raffineur de sucre, rue de la Treille.

	Revenu
Maison, hors la porte Paradis, île 30, n° 1	100 l.
Maison, hors la porte Paradis, île 30, n° 15	1.800 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, chapelle et bâtisses, quartier Saint-Charles, sup. environ 16 quarterées	1.500 l.

Gabriel, d'Aix, ancien procureur, rue Plate-forme.

Dû par Antoine Treillet, droguiste, rue Saint-Jaume, île 185, n° 10 — 6 304 l. 14 s. 1 d.

Gaillard, ancien maire, rue de la Darse.

En magasin, rue Pithéas, île 142, n° 3 :

19 barriques de sucre brut du Cap, pesant net — 337 quintaux 83 l.

9 barriques et un tierçon de café du Cap, pesant net — 110 quintaux 56 l.

Garagnon Jean-Denis-François, prêtre.

Pension annuelle et viagère établie par Rose Rouvier, veuve Garagnon — 1.000 l.

Gardanne François-Pascal, perruquier, sur le Cours.

Maison, rue latérale du Cours, île 361, n° 6, évaluée — 38.000 l.

Dû par jacques et Louis-Dominique Lebon frères, rue d'Aubagne, île 49, n° 17 — 5.000 l.

	Revenu
Garnier Urbain, courtier de commerce, rue Thubaneau.	
Maison, rue Longue-des-Capucins, île 33, n° 17	650 l.
Maison avec magasin, même rue, île 33, n° 18	300 l.
Maison, rue Thubaneau, île 33, n° 19	1.000 l.
Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Charles, sup. environ 5 quarterées	300 l.

Gassin, prêtre, rue Lancerie.

Maison, rue Lancerie, île 250, n° 7, revenu — 650 l.

Gastinel Louis-César.

Le deuxième lot, contenant 225 cannes 7 pans 2 pans menus, faisant partie de l'acquisition des 5 lots d'un local des ci-devant Chartreux.

Dû par François Agard, domicilié à Aix, pour perte d'assurance 3.000 l.

Il participe pour un neuvième d'intérêt à l'acquisition du terrain et bâtisses des Récollets de Marseille.

Gaudemar Claude, procureur du ci-devant Roi et de l'amirauté, rue de Rome.

Auberge à Notre-Dame de la Douane, arrentée par Jean-Baptiste Roux.
Dû par l'hoirie de Pierre Gaudemar, avec intérêts 5 o/o 30.000 l.
L'office dont la citoyenne Félicité Gaudemar, femme Lebon, fille de Baptistine Rapally, femme Gaudemar, est dépositaire des titres, lequel office a été reconnu par la loi devoir être liquidé à 201.543 l.
Contrat sur les tailles 3.090 l.
Idem sur la Chambre de commerce 8.000 l.
Dû sur une campagne au quartier du Rouet 30.000 l.

Gautier père et fils.

Dû par Jean-Arsène Séjourné 20.203 l. 14 s.

Gautier Jean-Baptiste-Jules, courtier.

Dû par divers pour primes d'assurances 755 l. 5 s.
Dû par Roux frères, rue du Jeu-de-Paume, île 10, n° 5, pour courtage 48 l. 15 s.
Dû par Jean-Zacharie Frémendity cadet, rue Cincinnatus, pour intérêts de deux années, sur un capital de 20.033 l , dû à Louis-François d'Heureux, gendre dudit Gautier. 2.003 l. 6 s.

Gautier Jean, prêtre, ancien aumônier de la Miséricorde.
Maison à la plaine Saint-Michel, île 3, n° 13, revenu 300 l.

Gautier Surléon, d'Aix.

Propriétés, revenu 3.000 l., capital 120.000 l.

Gay de Taradel Antoine-François-Michel, rue des Dominicaines.

	Revenu	Capital
Maison d'un étage avec remise, cour et jardin, rue Bernard-du-Bois, derrière la Salpêtrière, île 2, n° 28	300 l.	3.500 l.
Maison de 3 étages, rue des Dominicaines, île 12, n° 35	1.800 l.	19.000 l.
Deux maisons contiguës, rue Sainte, section 3, île 119, nos 5 et 6	1.000 l.	14.000 l.

Maison, rue de la Croix-d'or, ci-devant des Consuls, île 187, n° 21 — 500 l. — 6.100 l.
Maison, rue Torte, île 201, n° 5 — » — 5.200 l.
Fabrique de savon, maison et dépendances, rue Sainte-Claire, section 6, île 422, n° 20 — 4.000 l. — 42.000 l.
Ustensiles de ladite fabrique — » — 3.808 l. 3 s. 5 d.
Bâtiment à sept croisées, écurie, remise, grenier à foin, bâtiment de fermier, une grande allée et environ 8 quarterées, quartier de Bon-Secours, île 11 — 1.100 l. — »
Dettes actives — 300 l. — 6.000 l.

Gay de Taradel, veuve, née Marguerite-Laurence *Coutier*.

Maison, rue Torte, près la Poissonnerie-Vieille.
Dû par Catherine Darvieux, épouse de Paul Olivier — 6.000 l.

Gazel fils.

Sa participation sur la tartane la Carmagnole — 925 l.
Idem sur corps et facultés du brigantin la Cocarde — 6.000 l.
Idem sur un brigantin pour la course, en construction — 1.500 l.

Gérard Léon, bourgeois, rue Maucouinat.

Maison, rue Maucouinat, île 170, n° 7, revenu — 416 l.
Maison, rue des Remolats, île 252, n° 7, revenu — 862 l.

Gérard Jean-Pierre-Gaspard, ancien major d'infanterie, rue Venture.

Maison à la rue Venture, île 77, n° 1, contiguë à celle de Jean-François Dupay, fabricant de soie, revenu — 1.100 l.

Gignac, du quartier de Séon-Saint-Henri, ci-devant membre du soi-disant tribunal populaire.

Maison, quartier de Séon-Saint-Henri, revenu — 45 l.
Maison, au même quartier, revenu — 48 l.
Terre avec bâtiment, quartier de l'Estaque, sup. 16 quarterées
Petite maison, quartier de Séon-Saint-Henri, revenu — 45 l.
Partie de maison, au même quartier, revenu — 60 l.
Maison, quartier de Séon-Saint-André, revenu — 108 l.
Terre, quartier de Prédaux, canton de Séon-Saint-André, sup. environ 7 quarterées, avec habitation non arrentée.

Ledit Gignac occupait à Séon-Saint-Henri, une maison et un bien contenant 7 quarterées, et possède dans ledit terrain une fabrique de tuiles et malons.

Il possède aussi à l'Estaque, une autre fabrique de tuiles et malons ainsi qu'un petit verger à Séon-Saint-André.

Giraud Gaspard-Aloi.

Propriété dite la Boudière, avec un moulin à huile, au quartier Sainte-Marthe, revenu 800 l.

Giraud Jacques.

Fabrique de tannerie à la rue Étroite, île 423, n° 9, évaluée 19.256 l.
Attraits, cuves et ustensiles de ladite fabrique 1.549 l. 10 s.

Giraud de Cuers Jacques-Joseph, sur le Cours, art. 435, section 1.

	Revenu
Maison sur le Grand Cours, île 28, n° 6	3.300 l.
Deux maisons mitoyennes, rue Noailles, île 39, n°s 1 et 2	2.500 l.
Maison, même rue, île 39, n° 11	700 l.
Maison, même rue, île 42, n° 19	1.200 l.
Maison, rue Lafon, île 63, n° 2	800 l.
Maison, rue de la Darse, île 76, n° 7	2.000 l.
Cinq maisons, rue Paradis, section 7, île 86, n°s 7, 8, 9, 10 et 11	5.500 l.
Maison, rue des Chapeliers, île 453, n° 1	422 l.
Maison, même rue, île 453, n° 4	1.000 l.
Propriété au quartier Saint-Just, section 6, art. 80, sup. 9 quarterées	500 l.
Propriété, au quartier Saint-Barnabé, sup. 52 quarterées	2.500 l.
Deux propriétés au quartier de la Magdeleine, sup. 24 quarterées	1.635 l.
Propriété confrontant du levant celle de Berthier, du midi la traverse de la Croix-de-Reynier, aboutissant à Jarret, complantée en prés, jardins, vignes, arbres et oliviers, sup. 40 quarterées	2.000 l.
Total	24.057 l.

Giraudin Pierre, négociant, rue de Rigord.

Maison, rue de Rigord, île 130, n° 9, revenu 500 l.
Maison, même rue, n° 10, revenu 400 l.
Maison, même rue, n° 11, revenu 350 l.

Godet-Duperret.

Dû par Pierre-François Remusat, avec intérêts 4 $^1/_2$ p. o/o 16.000 l.

Goirand, rue Cincinnatus, n° 4.

Mobilier évalué 502 l. 5 s.

Gotto Jérôme.

Dû par Lambert Baille, rue Libertat, île 78, n° 25, pour perte d'assurance 3.000 l.

Grantone, négociant.

Sommes recouvrées 7.139 l.
Deux navires à l'étranger.
Deux navires dans le port de Marseille.
Maisons de commerce à Salonique et à Smyrne.

Greling Jean-Marie, négociant, au quartier de Bonneveine.

	Revenu	Capital
Maison, rue Armény, île 81, n° 4	850 l.	38.612 l. 10 s.
Maison, rue de l'Échelle, île 450, n° 12	175 l.	736 l. 6 s. 6 d.
Maison, même rue, île 450, n° 11	175 l.	710 l. 18 s. 9 d.

Guérin Jean-Jacques, fermier de la Glace.

	Revenu
Propriété au quartier Saint-Menet, sup. une quarterée 1/2	50 l.
Autre au même quartier, sup. 3 quarterées	60 l.
Autre avec bâtisses, au même quartier, sup. une quarterée 3/4	72 l.
Autre au même quartier, sup. une quarterée 1/2	25 l.
Autre au quartier de la Valentine, sup. 6 quarterées	120 l.
Autre au même quartier, sup. 7 quarterées 1/2	90 l.
Terre inculte, au même quartier, sup. une quarterée	3 l.
Terre partie labourable, partie inculte, au même quartier, sup. une quarterée, revenu	10 l.
Total	430 l.

Guey Hippolyte.

Propriété avec bâtiment, au quartier de Saint-Loup, sup. 22 quarterées, évaluée 31.205 l.

Guichard, ci-devant aide-de-camp de Villeneuve, « commandant l'armée soi-disant départementale ».

Maison, rue d'Aubagne, n° 27, faisant coin à la rue Saint-Ferréol le vieux.

Guien Pierre-Alexandre.

Dû par Pellegrin, Miraillet et Cie, rue Tapis-Vert, île 26, n° 6 1.000 l.

Guieu Hippolyte, aux lices des Fainéants.

Dû par Thérèse Boutier, épouse Lauzière, du quartier des Aygalades 18.190 l.
Dû par Barthélemy Palme, au Cours, île 29, n° 43, pour prêt 6.000 l.
Une cave à la rue Mauvestie, revenu 100 l.

Guignard, rue Grignan, île 87, n° 28.

Dû par divers pour primes d'assurances 1.820 l. 10 s.

Guillin Pierre, perruquier.

Son office de perruquier, dont les titres sont en mains de Thérèse Molières, femme Vasseur, liquidé à 2.424 l.
Dû sur le prix d'une campagne au quartier de Montolivet 6.000 l.
Dû par Alphonse Chassegneux, pour solde du fonds d'une boutique 2.000 l.
Dû par Gaspard Coste, fontainier, payable dans sept années 2.800 l.

Guizot Louis, maçon, rue des Capucins.

Il fait bâtir deux maisons à la rue des Capucins et possède une campagne hors la porte de Rome.
Dû par Joseph Reynard, maçon, rue Cincinnatus, île 90, n° 5, pour maçonneries 1.350 l. 14 s.

Haguelon Jean-Baptiste, hors la porte Paradis, arrondissement 21,

Dû par André Beaussier, rue Venture, île 77, n° 5, payable dans six années 22.000 l.
Dû par divers pour primes d'assurances 2.411 l.

Helliès veuve, née *Abeille*.

Maison, rue Abeille, n° 16.

Hermitte Raymond-Mathieu, rue Grignan.

Maison, rue de la Darse, île 76, n° 1, revenu 2.400 l.
Maison, même rue, île 76, n° 27, revenu 1.800 l.
Maison, même rue, n° 28, revenu 700 l.
Maison, même rue, n° 29, revenu 300 l.

Heureux (d') Louis-François.

Propriété avec bâtiments, quartier Saint-Giniez, sup. 9 quarterées 33 dextres, évaluée 12.551 l. 10 s.
Dû par Jean-Zacharie Frémendity, rue Cincinnatus, payable dans dix années à compter du 31 décembre 1791, la somme de 20.033 l.

Revenu

Illens (d') Louis, négociant, rue Mazade, île 79, n° 2.

Maison, rue Mazade, île 79, n° 2	3.000 l.
Remise contiguë à celles de Roux de Corse, île 79, n° 32	600 l.
Propriété avec deux bâtiments, quartier de Montredon, sup. 10 quarterées	400 l.
Domaine à la place Monthyon, acquis de l'émigré Jacques Barthélemy, île 84, n^{os} 11, 12, 13, 14, 15 et 16	11.000 l.
Total	15.000 l.

Imbert Jean-Baptiste, propriétaire.

Maison, rue de Rome, île 50, n° 5, évaluée 19.482 l. 17 s. 6 d.
Propriété avec bâtiments, au quartier Saint-Antoine, évaluée 9.286 l. 13 s. 7 d.

Imbert Blaise, prêtre.

Pension viagère par Jean-Bonaventure Parot, Henri Arnaud et la veuve Pastoret 500 l.

Imbert Joseph-Esprit, homme de loi.

Maison, rue de la Reynarde, île 219, n° 10, évaluée 34.356 l.
Mobilier de ladite maison 712 l.

Isnard veuve, née Magdeleine *Blanc*.

Maison, rue Jérusalem, île 212, n° 19.

Revenu

Jaubert, prêtre, rue des Maçons.

Boutique, rue Saint-Laurent, île 260, n° 5	140 l.
Maison aux allées de Meilhan, île 6, n° 32	600 l.
Maison aux allées de Meilhan, n° 34	600 l.

Jauvas, prêtre, rue Fontaine-Saint-Laurent.

Maison, rue des Ferrats, île 269, n° 6, revenu 320 l.

Jourdan Jean, confiseur, sur le Cours, demeurant à l'ancien Poids-de-la-Farine, île 33, n° 9.

Maison, à l'ancien Poids-de-la-Farine, île 33, n° 9, revenu	1.075 l.
Maison, rue de l'Étrieu, île 159, n° 2, revenu	1.000 l.
Maison, rue des Nobles, île 174, n° 13, revenu	1.000 l.

Jourdan François-M., d'Espagne, rue Coutellerie.

Revenu

Maison, rue de la Grande-Calade, île 58, n° 59 1.100 l.

Maison, rue Pavillon, île 71, n° 1 — 1.400 l.
Maison, même rue, île 71, n° 17 — 920 l.
Maison, rue de l'Étrieu, île 159, n° 1 — 1.500 l.
Maison, Grand'Rue, île 165, n° 7 — 1.900 l.
Maison, rue Pierre-qui-Rage, île 172, n° 14 — 1.500 l
Maison, rue Coutellerie, île 180, n° 11 — 1.720 l.
Maison, même rue, île 180, n° 12 — 2.905 l.
Maison, rue Fontaine-Neuve, île 403, n° 35 — 350 l.
Maison, rue de la Loge, île 212, n° 16 — 1.800 l.
Maison et boutique, à la Magdeleine, contiguë aux propriétés de Paul, ci-devant lieutenant — 669 l.
Deux propriétés avec bâtisses, au même quartier — 2.000 l.

Total — 17.764 l.

Jourdan Claude, tanneur, rue Graccus, île 152, n° 4.

Effets mobiliers et boiseries, estimés — 1.840 l

Jouvas Claude-Joseph, bourgeois.

Maison, rue Saint-Laurent, île 265, n° 17, évaluée — 1.392 l. 10 s.

Julien, abbé, rue Juiverie, ar^t. 78, section 12.

Maison aux allées de Meilhan, section 12, île 7, n° 4, revenu — 700 l.
Maison, même île, n° 5, revenu — 600 l.
Maison, même île, n° 6, revenu — 550 l.
Maison, même île, n° 7, revenu — 600 l.
Pension viagère, par Mérentier, curé de Saint-Ferréol — 400 l.

Labat Jean, ancien député à l'Assemblée nationale.

Propriété avec bâtiment, quartier Sainte-Marguerite, sup. 51 quarterées 65 dextres, évaluée — 40.181 l. 19 s. 8 d.
Propriété avec bâtiments, quartier Saint-Jérôme, sup. 9 quarterées 126 dextres, évaluée — 18.718 l. 15 s. 6 d.
Dû par Jean-Baptiste Reynaud, à Sainte-Marguerite — 1.000 l

Lafont Barthélemy, bourgeois, rue Thubaneau.

Propriété avec bâtiments, quartier des Aygalades, sup. 47 quarterées 9 dextres, revenu — 2.400 l.
Maison à la Grand'Rue, île 356, n° 6, revenu — 2.550 l.
Dû par Marc-Antoine Lafont, rue Grignan, île 85, n° 20 — 3.270 l. 16 s. 11 d.

Lagarde.

Propriété, revenu 400 l., capital 16.000 l.

Laget Joseph, homme de loi, rue Caisserie, île 223, n° 5.

Maison, île 223, n° 5, revenu 600 l., capital 15.000 l.

Lajard Pierre-François, d'Aix, dernier domicile à Marseille.

	Revenu	Capital
Maison et fabrique de savon, rue Trigance	3.000 l	75.000 l.
Ustensiles	230 l.	4.600 l.
En mains de Bonsignour, notaire	»	1.216 l. 7 s.

Lambert-Chevalier, médecin, rue du Grand-Saint-Jean.

Maison, rue du Grand Saint-Jean, île 20, n° 24, revenu 500 l.
Maison, rue Tapis-Vert, île 29, n° 32, revenu 750 l.
Maison, rue Vacon, île 69, n° 6, revenu 500 l.

Lamiral, horloger.

Dettes actives 1.387 l.

Laroque Pierre-Philippe, négociant, rue Cincinnatus, île 32, n° 3.

Dû par divers pour primes d'assurances 10.826 l. 18 s.

Latour Jean-Rosalie, ex-chanoine.

Dettes actives, revenu 1 105 l., capital 21.100 l.

Légier Jean-Pierre, tonnelier.

Propriété avec bâtiments, à la Capelette, sup. 63 quarterées, évaluée 113.882 l. 10 s.
Mobilier de ladite propriété, évalué 3.146 l.
Futaille de ladite propriété, évaluée 2.958 l. 10 s.

Légier, avoué, frère du tonnelier, rue Saint-Laurent.

Maison à la rue Saint-Laurent, île 263, n° 2, revenu 300 l.
Propriété au quartier Saint-Antoine, à la Viste, revenu 15 l.

Leroy.

Maison avec jardin, au Champ-du-10-août, île 15, n° 5, évaluée 24.605 l.
Idem, île 15, n° 6, évaluée 24.775 l.
Idem, île 15, n° 7, évaluée 24.775 l.
Idem, île 15, n° 8, évaluée 24.975 l.

	Revenu
Levesy Raymond, ci-devant prieur de Saint-Laurent.	
Maison, à la rue Bouterie, île 227, n° 7	412 l.

Maison, même rue, n° 8 — 452 l.
Maison à la rue Lancerie, île 245, n° 2 — 1.125 l.
Maison à la rue Ferrat, île 268, n° 19 — 280 l.
Partie de maison, rue Sainte-Catherine, île 270, n° 50 — 78 l.
Propriété avec bâtiments, quartier de la Palud, sup. environ 5 quarterées — 250 l.
Total — 2.597 l.

Lieutaud Jean-François, dit le Général, aux Crottes.

Propriété avec bâtiments, quartier des Petites-Crottes, sup. 14 quarterées 72 dextres, évaluée 21.605 l., revenu — 600 l.
Quatre maisons au lieu dit les Trois-Frères, quartier des Crottes, revenu total — 464 l.

Liman T.:

Dû pour primes d'assurances — 215 l.

Lioncy Jean-Baptiste-Vincent.

Sa part sur un capital de 3.000 l., sur la commune de Marseille.

Liotard François, prêtre.

Boutique, rue du Panier, île 311, n° 8.

Long Étienne, courtier, rue de l'Arbre, île 35.

Capital sur la commune de Marseille — 4.800 l.
Dû par Gimon frères, à la troisième Calade, île 62, n° 27 — 915 l. 10 s.

Long Louis, au quartier de la Pomme.

Dû par François Gaud, rue Pavé-d'Amour, île 158, n° 8, pour vente d'un fonds de boutique — 1.100 l.
Propriété avec bâtiment, quartier Saint Dominique, sup. 9 quarterées 14 dextres 3 cannes q , estimée — 12 292 l. 10 s. 6 d.
Futaille de ladite propriété, estimée — 798 l. 10 s.

Lortemar Marguerite-Élisabeth, veuve de Jean-Joseph *Bonnet-Costefrède.*

Trois maisons contiguës faisant coin sur les rues d'Albertas et de Rameau, acquises d'Honoré Clément au prix de 103.000 livres, savoir:
Maison, hors la porte Paradis, île 88, n° 8, revenu — 1.462 l.
Maison, idem, n° 9, revenu — 1.524 l.
Maison, idem, n° 10, revenu — 1.416 l.

Lullin, négociant, quai du Canal.

Dû pour diverses primes d'assurances — 517 l.

Lyle Saint-Martin Jean-Gaspard-Henri, ci-devant capitaine de haut-bord.

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, rue des Phocéens, île 12, n° 2, évaluée 25.640 l. 6 s 6 d.
Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, rue Pavé-d'Amour, île 160, n° 2, évaluée 25.215 l. 10 s.
Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, rue Licurgue, île 3, n° 5, évaluée 12.376 l. 4 s. 3 d.
Divers effets mobiliers contenus dans ladite maison, évalués 454 l.
Propriété avec bâtiment, quartier des Olives, sup. 23 quarterées 108 dextres, évaluée 25.446 l. 13 s.
Maison de 3 étages, rue de la Fontaine-la-Charrue, île 160, n° 13, évaluée 6.650 l.
Dettes actives 12.070 l.

	Revenu	Capital
Lyle Saint-Martin née *Gay* (Mme de).		
Trois maisons	2.100 l.	52.500 l.
Dettes actives	674 l.	13.480 l.

Magnan Joseph.

Dû par François Agard, d'Aix, pour perte d'assurance 3.000 l.

Majastre François.

Dû par Gaspard et Jacques Hugues, pour prime d'assurance 174 l.
Dû par Francois Garcin, place des Enfants de la République, île 291, n° 4, pour prime d'assurance 32 l. 6 s.

Martin-Compian.

Divers tonneaux contenant ensemble environ 48 milleroles de vin rouge.

Martin, fils de Capus.

Partie d'emplacement à bâtir, au grand chemin de la Magdeleine, estimée 29.151 l. 9 s. 10 d.

Martin Jacques-Augustin, prêtre, rue Bernard-du-Bois.

Propriété avec bâtiment, quartier du Canet, sup. 14 quarterées, revenu 600 l.
Capital sur la commune de Marseille 10.000 l.

Martin Pierre-Laurent-François, ancien greffier au Palais.

Dû par Jean-Baptiste Montaud, rue des Olives, île 210, n° 10. 1.400 l.

Martin, fils d'André, négociant, rue Mazade.

Maison, rue Mazade, île 84, n° 6, revenu 3.000 l.
Maison, même rue, n° 20, revenu 360 l.

Martin dit *la Cavale*.

Le citoyen François Crozet, rue de la Palud, île 59, n° 5, a, en mains de J.-L. Fouquier et Cie, négociants à Salonique, pour le compte dudit Martin :

43 futailles de café, d'une valeur de 58.716 l.
6 idem d'indigo, d'une valeur de 33.952 l.
Sur le navire Vierge-de-Grâce, en relâche à Tunis, d'envoi de Crozet et Cie, d'Alep, diverses marchandises d'une valeur de 5.325 piastres.
Dû par Marguerite-Rose Paret, veuve Hermite, rue Champ-du-10-Août, île 17, n° 13 2.000 l.
Dû par divers pour primes d'assurances 8.499 l.

Martin-Surian dit Le Mignon.

Propriété avec bâtiments, au quartier de Sainte-Marguerite, estimée 31.399 l. 1 s. 2 d.

Masse Pierre, fabricant de papier, rue Sylvabelle, île 19, n° 10.

Maison de 2 étages avec lauvisse et jardin, rue Bel-Air, ci-devant Sylvabelle, île 19, n° 11, estimée 13.152 l. 19 s. 4 d.
Autre de 2 étages, même rue, île 19, n° 10, estimée 13.945 l. 6 s. 3 d.

Massol Jean-Baptiste, à la montée du Saint-Esprit.

Maison, rue Fontaine-Sainte-Anne, près les Augustins, arrentée 1.100 l.
Dû par Marguerite-Suzanne Guichard, épouse Clastrier 6.000 l.

Massot, juge populaire.

Maison de 4 étages, rue de la Montée-du-Grand-Hospice, île 322, n° 2, estimée 9.500 l.
Effets mobiliers attachés à ladite maison, estimés 764 l.
Dû par Jean Lange et Pierre Caillol, du quartier des Caillols 750 l.

Mathieu Barthélemy, dit *Faveau*.

Dettes actives, revenu 1.500 l., capital 60.000 l.

Mauran Augustin, capitaine marin, de Port-Chamas.

Dû par Jean Gassin, rue Saint-Laurent, île 163, n° 20 888 l. 16 s.

Mazel Joseph.

En magasin, quai du Grand-Chantier, île 138, n° 2 :
Dix tiercons de café et 7 barriques de sucre.

Mazenod Charles-Auguste, ex-chanoine, à Aix.

Dettes actives revenu 350 l., capital 7.000 l.

Mercurin Jean-Baptiste.

Dû par Jacques Laugier, rue du Moulin d'huile, île 372, n° 31 500 l.

Merle Jean-Gabriel, aux Allées de Meilhan.

Maison de 4 étages, rue des Phocéens, ci-devant d'Aix, île 1, n° 8, estimée 17.612 l. 10 s.

Dû par divers pour primes d'assurances 3.005 l.

Dû par Marc-Antoine Lafont, rue Grignan 1.169 l. 15 s. 6 d.

Meyer Joseph fils, négociant.

Propriété avec bâtiments, quartier de la Pomme, sup. 17 quarterées 24 dextres, estimée, y compris la futaille, à 27.546 l. 13 s. 4 d.

Propriété avec bâtiments, quartier des Petites-Crottes, sup. 16 quarterées 24 dextres, estimée 20.525 l.

Mobilier et futaille, évalués 578 l.

Meyfrédy François-Jean-Baptiste, rue Fontaine-de-l'Aumône, île 333, n° 7.

Maison, rue Fontaine-de-l'Aumône, île 333, n° 7, revenu 300 l.

Millot Jean-Louis aîné, négociant.

Maison de 4 étages avec lauvisse, place Cul-de-Bœuf, île 148, n° 1, estimée 97.897 l. 10 s.

Maison de 5 étages, même place, n° 2, estimée 31 625 l.

Partie de maison, rue du Grand-Puits, île 357, n° 13, estimée 6.212 l. 1 s. 8 d.

Campagne à Saint-Mitre, terroir d'Aubagne, acquise du chapitre de la Major pour 211.600 l.

Dû par divers 11.643 l.

Miraillet Jacques, prêtre.

Campagne, hors la porte Saint-Victor, revenu 144 l.

Montel, maçon.

Maisons, revenu 3.000 l., capital 75.000 l.

Montgrand la Napoule Jean-Baptiste-Guy, ex-noble.

	Revenu	Capital
Maisons	8.000 l.	200.000 l.
Propriétés	6.000 l.	240 000 l.
Dettes actives	400 l.	10.000 l.

Montgrand Jean-François-Joseph.

Capital sur la commune de Marseille	9.250 l.
Dû par Jean Baux, payable en 1796, avec intérêts 5 p. % l'an	15.000 l.

Montolieu, ci-devant marquis.	Revenu —
Maison, rue du Pavillon, île 74, n° 16	1.400 l.
Maison, même rue, n° 18	1.800 l.
Maison, même rue, n° 19	2.000 l.
Maison, même rue, n° 20	1.700 l.
Maison, même rue, n° 21	2.000 l.
Maison, même rue, n° 22	2.590 l.
Propriété avec bâtiments, quartier Saint-Loup, sup. environ 85 quarterées	5.500 l.
Total	16.990 l.

Montolieu, née *Chomel*, ex-noble, rue Thubaneau.

	Revenu —	Capital —
Maisons	1.400 l.	35.000 l.
Dettes actives	598 l.	11.975 l.

Montolieu, veuve *Chenerilles*.

Maisons, revenu 2.000 l., capital	50.000 l.

Morassani cadet, négociant, rue de l'Aumône.

Maison, rue de l'Aumône, île 244, n° 9, revenu 1.400 l., capital 35.000 l. (La jouissance de cette maison était réservée à sa mère.)

Morin Jacques, négociant, près Saint-Martin.

Dû par Jean Dor, rue Sénac, île 1, n° 35	6.903 l. 4 s. 9 d.

Moulard, prêtre à Saint-Marcel.

Maison, rue d'Aubagne, île 52, n° 18, revenu	400 l.
Propriété avec maison, quartier de Saint-Marcel, sup. 1 quarterée, revenu	40 l.

Mourgues Noël-Nicolas, ancien capitaine de navire, rue Moïse.

Maison de 4 étages, Grand'Rue, île 346, n° 6, estimée	17.970 l.
Maison de 5 étages, rue Fontaine-des-Olives, île 211, n° 1 estimée	11.355 l.
Maison de 3 étages avec lauvisse, place de Lenche, île 280, n° 6, estimée	5.300 l.
Dû par F. Coulomb, à Rive-Neuve	10.473 l. 8 s.

Dû par J.-F. Féraud, de Peypin, en quatre billets 5.539 l. 6 s.
Dû par Raymond Tobert, de Gémenos, en deux billets, environ 45.000 l.

Muraire Joseph, prêtre, rue de la Foire.

Maison de 2 étages, rue de la Foire, île 289, n° 2, revenu 375 l., estimée 8.375 l.

Napollon Pierre-Louis fils.

Capital sur la commune de Marseille 1.129 l.

Navarre veuve, née Mélanie *Brun*, ex-directrice des postes.

Deux maisons avec jardin enclos, quartier du Canet, revenu 350 l.
Maison, au même quartier, revenu 120 l.
Terrain en rocaille, au même quartier, revenu 1 l.

Nicolas Antoine-Benoît, ex-chanoine des Accoules.

	Revenu	Capital
Maisons, hors la Porte d'Aix, île 7, nos 24 et 25	700 l.	17 500 l.
Dettes actives	300 l.	6.000 l.

Olive Mathieu, ci-devant curé de Saint-Ferréol.

Maison, revenu 400 l., capital 10.000 l.

Olive Jean-Joseph, au quartier des Olives.

Dû par Victor Peyroncelli, du quartier des Olives 3.000 l.

	Revenu	Capital
Olivier François, ex-prévôt de Saint-Martin.		
Maisons	2.350 l.	57.750 l.
Dettes actives	300 l.	6.000 l.

Ollières (d'), prêtre.

Son frère Henri-Gaspard-Georges d'Ollières lui a légué une pension de 400 l.

Pagès Georges, négociant, rue Longue-des-Capucins.

Diverses balles de coton, en magasins, rue de la Mûre, île 192, n° 22.

Paret Joseph, négociant, au Pavé d'Amour.

Huit barriques de sucre Martinique, venues sur le navire Le Bienfaisant.
Trois dites du Cap, venues sur le navire Marie-Justine.
Ces marchandises sont en magasin chez le citoyen Barri, rue Cincinnatus, île 32, n° 2,

Quatorze barils d'étain en verges, en magasin à la place Monthyon.
Dû par Saurin et Arnaud, pour prime d'assurance 150 l.

Patot Antoine.

Dû par Marthe Maugaillas, du quartier Saint-Giniez 1.000 l.

Paul Jean-François, mari de demoiselle *Surian*.

Maison de 3 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée, avec cour, rue des Pucelles, île 359, n° 6, arrentée 2 300 l., évaluée 31.240 l 12 s. 6 d.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, partie au quartier Sainte-Marguerite et partie au quartier Saint-Giniez, évaluée 148.217 l. 10 s.
Mobilier et futaille, évalués 5.427 l.
Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, bergerie, remise, cellier et écurie, sup. 22 quarterées $^3/_4$, évaluée 51.555 l.
Objets mobiliers et futaille 1.002 l.

Pellicot François, fabricant de savon.

Deux propriétés (53 quarterées), revenu 3.500 l., capital 140.000 l.

Peloux Pierre, rue Phocion, île 450, n° 37.

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec jardin, rue Phocion, île 450, n° 37, sup. totale 75 cannes 7 pans q., évaluée 27.762 l. 10 s.

Pérouse, chapelier.

Dû par Jean Tavernier, marchand, à la Cannebière 2.891 l.

Perrache André, rue Pisançon.

Dû par Gaspard et Jacques Hugues, pour prime d'assurance 540 l.

Peschier Alexandre, place Vivaux.

Il participe pour 4 quirats sur la bombarde la Sibelle.

Peyron Pierre, négociant, rue Puget.

Maison à la Grand'Rue, île 341, n° 7, revenu 600 l.
Propriété au quartier des Aygalades, sup. 200 quarterées, revenu 6.000 l.

Pignatel, prêtre déporté.

Maison de 4 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée, Grand'Rue, île 325, n° 6, évaluée 15.843 l. 15 s.
Maison de 4 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée, sur la Cannebière, île 146, n° 22, évaluée 37.550 l.
(Ces deux immeubles étaient possédés par indivis par ledit émigré, son frère et sa sœur.)

Pissarello, courtier.

Maison, revenu 300 l., capital 7.500 l.

Plasse Marie-Anne, née *Gautier*.

Maison, aux lices intérieures de Noailles, dont ses parents ont la jouissance.

Pochet Marie-Gabrielle, femme *Garidel*.

Dû par Jean Gautier, rue Sénac, île 1, n° 36, provenant d'une donation 6.000 l.

Pogy, rue Pavillon, île 74, n° 15.

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, rue Ancienne-Trinité, île 420, n° 10, évaluée 13.537 l. 10 s.

Pontevès François-Lazare.

Capital sur la commune de Marseille 9.000 l.

Porry Antoine-Jean, courtier de commerce.

Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Barthélemy, sup. environ 9 quarterées, revenu 450 l.

Poulhariez André, négociant.

Maison de 2 étages, rue Saint-Ferréol, île 79, n° 1, revenu 1.800 l.
Maison à la rue Mazade, revenu 3.000 l.
Remise, même rue, revenu 400 l.

Pourrière Lazare, devant l'hôpital de la Charité.

Maison hors la porte d'Aix, rue du Bon-Pasteur, île 13, n° 11, estimée 3.596 l.

Revenu

Puget-Savignon, bourgeoise, rue Bernard-du-Bois. —

Propriété au quartier de Saint-Henri, sup. environ 12 quarterées 600 l.
Autre au même quartier, sup. environ 3 quarterées 120 l.
Autre au même quartier, sup. environ 70 quarterées 2.941 l.
Autre servant de fabrique, au même quartier 150 l.

Rangoni Louis-Barthélemy.

Maison de 3 étages, rue du Jeu-de-Paume, île 30, n° 22, évaluée 26.668 l. 15 s.
Objets mobiliers de ladite maison, évalués 1.018 l.

Raut Charles, bonnetier, rue Saint-Cannat.

Maison, rue des Quatre-Tours, revenu 1.600 l.

	Revenu
Raymond Dominique-Claude, rue Puget.	—
Maison, rue Puget, île 62, n° 35	2.000 l.
Autre, rue Paradis, île 78, n° 19	1.000 l.
Autre, rue Petite-de-Rome, île 213, n° 6	1.620 l.
Raymond fils aîné, tanneur, rue Pierre-qui-Rage.	
Maison, rue du Succès, île 85, n° 11, évaluée	63.600 l.
Objets mobiliers de ladite maison, évalués	6.479 l.
Rebecq père et fils.	
Dû par divers	2.283 l.
Reboul Jacques-Gaspard aîné, courtier, à la Cannebière.	
Dû par divers	4.798 l.
Dû par Timothée Reboul, son frère, en compte-courant	38.700 l.
Remuzat, prêtre, ci-devant chanoine à la Major, rue Rouge, près le cimetière.	
Maison, rue Rouge, île 284, n° 6, revenu	300 l.
Maison, rue Saint-Laurent, île 255, n° 8, revenu	160 l.
Remuzat Auguste-Laurent, négociant.	
Maisons et fabriques, revenu 10.400 l., capital	250.000 l.
Remuzat Jacques-Vincent, directeur de la manufacture des coraux, place Monthyon.	
Propriété avec bâtiment, quartier Sainte-Marguerite, sup. 44 quarterées, revenu	2.000 l.
Intérêts sur l'expédition du brigantin Ivoire, venu de l'Ile-de-France,	10.000 l.
Dû par la veuve Fabre	4.240 l.
Capital sur la commune de Marseille	2.400 l.
Sa moitié d'intérêt dans la maison de commerce de Joseph-Vincent Martin et C^ie^, pour l'exploitation de la manufacture de corail, seulement.	
Remuzat-Foresta, représentée par la dame Foresta-Collongue, rue des Petites-Maries.	
Quatre maisons, rue du Grand-Chantier, n^os^ 2, 4, 5 et 6, revenu total	7.799 l.
Reponty.	
Propriété avec bâtiment, quartier du Petit-Camas, sup. 8 quarterées 80 dextres, évaluée	19.500 l.

Rey Balthazard-Antoine, négociant, quartier Saint-Giniez.

Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Giniez, sup. environ 30 quarterées, revenu 1.400 l.

Dettes actives, capital 3.000 l., revenu 150 l.

Rey Hilarion, bourgeois, place Monthyon.

Propriété avec bâtiment, quartier de Sainte-Marguerite, sup. environ 22 quarterées, revenu 600 l.

Propriété à Saint-Loup, sup. 5 quarterées 82 dextres, estimée 4.840 l.

Rey Jean-Baptiste, prêtre, rue Fongate.

Propriété avec bâtiment, quartier Sainte-Marguerite, sup. 14 quarterées, revenu 600 l., estimée 24.000 l.

Maison, rue Fongate, revenu 800 l., estimée 20.000 l.

Dû par Blaise Garnier, maçon, payable en 1797 40.000 l.

Pension viagère, hypothéquée par son père Antoine, sur une maison rue Saint-Ferréol 100 l.

Reynaud Joseph-Michel, ex-minime.

Sommes trouvées 920 l.

Reynaud, de Saint-Saturnin, prêtre mort en émigration à Nice.

Maison avec un colombier d'environ 150 paires de pigeons, à la plaine Saint-Michel, rue des Pastres, n° 13, revenu 250 l.

Reynaud fils, bourgeois, près la rue du Mazeau.

Propriété à la Penne, près celle de la nommée Créqui.

Ricaud Honoré-César, bourgeois, rue des Dominicaines.

Maison, rue des Dominicaines, île 15, n° 8, revenu 2.000 l.

Ricaud François, prêtre.

Pension annuelle et viagère sur l'hôpital de la Miséricorde 200 l.

Richaud Jacques, entrepreneur-maçon, rue Curiol.

Dû par divers pour travaux et terrain vendu 6.300 l.

Richerme Jean-Baptiste-François, rue des Thionvillois.

Dû par divers 8.635 l. 12 s.

Rigaud Antoine, marchand, à la Grand'Rue, île 346, n° 9.

Dû par divers pour marchandises vendues 4.057 l. 16 s. 6 d.

Ripert Thomas.

Il possède en commun avec son frère Antoine, un terrain à bâtir, à l'extrémité de la rue Sénac.

Rivelieu Jean, sergent de la municipalité.

Capital à constitution de rente, dû par la dame Fauchier, veuve François 6.000 l.

Robert Ignace-François-Xavier.

Propriété avec bâtiment, au quartier de Mazargues, sup. 30 quarterées.

Robinot, chanoine à la Major.

Maison, rue Saint-Ferréol, section 3, île 65, n° 28, revenu 1.800 l.
Maison, rue de l'Évêché, section 10, île 287, n° 2, revenu 480 l.
Deux grands enclos, deux lavoirs, un moulin à eau, un petit logement et magasins, hors la porte d'Aix, section 12, île 8, n°s 1 à 7, revenu 3.200 l.
Enclos, lavoir et petite maison, au même quartier, île 10, n° 8, revenu 450 l.

Rochas Jean-François, prêtre, ci-devant sacristain de la paroisse Saint-Laurent.

Dettes actives, revenu 50 l., capital 1.000 l.

Rolland Pierre aîné, rue Mazade, arrond. 209, section 3.

Maison, rue Saint-Geniez, section 3, île 83, n° 15, revenu 800 l.
Maison, rue Mazade, île 84, n° 8, revenu 2.000 l.
Remises rue Saint-Geniez, île 84, n°s 18 et 19, revenu 1.000 l.
Maison, rue Mazade, île 85, n° 28, revenu 900 l.
Boutique et entresol, section 9, île 255, n° 7, revenu 550 l.
Propriété au quartier de Saint-Marcel, section 7, sup. 2 quarterées $^1/_2$, revenu 60 l.

Rolland Antoine-François, ci-devant seigneur de Seillans, place Noailles.

Trois moulins à farine, trois scies à eau et un pré contigu à la chapelle de la Pomme, le tout tenu en rente par Louis Girard.
Autre pré, au même quartier, sup. 26 quarterées.
Maison, île 44, n° 5, revenu 1.800 l.
Maison, île 132, n°s 2, 3 et 15, revenu total 796 l.
Maison, île 452, n° 14, revenu 813 l.
Maison, île 180, n°s 7 et 9, revenu total 2.958 l.

Romagnac cadet, rue de la Réussite, ci-devant Saint-Jaume.

Propriété avec 4 bâtiments, quartier de la Garde, sup. 33 quarterées 120 dextres, estimée 28.499 l. 7 s. 7 d.

Dû par Étienne-Barthélemy Sanguin, fabricant de savon, rue Sainte-Claire 1.030 l. 18 s. 3 d.

Roque Claude, bourgeois.

Sommes trouvées 2.080 l.

Roubin Jean-François aîné.

Dû par Joseph Reynard, rue Paradis, île 90, n° 5 2.500 l.

Roussel Lazare, prêtre.

Pension viagère par Thérèse Roussel, rue Tapis-Vert 150 l.

Rousset Jean-André aîné, cultivateur, au quartier Sainte-Marthe.

Propriété avec 4 bâtiments et diverses bâtisses, quartier Sainte-Marthe, sup. 41 quarterées 120 dextres, estimée, y compris la futaille de cave, à 49.287 l. 1 s. 3 d.

Rousset Joseph-Louis cadet, au quartier de Sainte-Marthe.

Propriété avec 4 bâtiments, quartier Sainte-Marthe, sup. 51 quarterées 108 dextres, estimée 50.604 l. 10 s.

Roussier, épouse Viguier, au quartier du Petit-Saint-Giniez.

Maison de 3 étages, rue de la Montagne, ci-devant Vacon, île 52, n° 29, évaluée 20.100 l.

Roussin Laurent, courtier, rue Sainte-Anne, île 198, n° 14.

Dû par Timon-David, pour droit de signature 200 l.

Roux, abbé de *La Fare*.

Propriétés, revenu 2.700 l., capital 108.000 l.

Roux fils.

Maison et jardin, rue Calade, île 59, n° 42, estimée 16.200 l.

Roux-Bonneval Scipion, ci-devant chanoine et grand-vicaire de la métropolitaine d'Aix, ancien évêque de Senez.

Propriété au quartier du Canet.

Roux Pierre-Claude, l'Américain.

Dû par François Peyre-Ferry père, sur l'achat d'une campagne située sur le chemin dit Peyremenude, au quartier Saint-Barnabé, un solde de 4.400 piastres-gourdes, qui, à 5 livres 10 sols, font la somme de 24.200 l.

Dû par le même, en cinq billets, 880 piastres, à 5 l. 10 s. 4.840 l.

Maison à la rue Coutellerie.

Partie du lot n° 2 du domaine des ci-devant Chartreux, sup. 222 cannes 4 pans q.

Roux Claire, née *Mille*, veuve, rue Saint-Ferréol, île 65, n° 24.

Dû par Thomas Roux, rue Longue-des-Capucins, île 10, n° 5 2.700 l.
Dû par François Roux, rue des Dominicaines, île 13, n° 21 2.700 l.

Sade Charles, ex-prévôt à Saint-Victor.

Dettes actives, revenu 1.050 l., capital 21.000 l.

Salles Charles, négociant, rue du Baignoir, île 12, n° 23.

Maison, rue du Baignoir, île 12, n° 23, revenu 2.200 l.
Propriété à Mazargues, sup. 8 quarterées, revenu 750 l.

Salles Louis, négociant, rue du Baignoir.

Dû par Larreguy, pour prime d'assurance 100 l.

Salomé aîné, ancien notaire.

Dettes actives, revenu 900 l., capital 30.000 l.
Un terrain aux Allées, île 4, contenant 3 cannes un quart.

Sampierry, bourgeois, rue Thubaneau.

Propriété au quartier de Saint-Just, sup. environ 16 quarterées, revenu 450 l.
Maison à N.-D. de la Garde, section 12, n° 68, revenu 100 l.

Sauvaire, fils de Barthélemy, rue des Anciens-Convalescents, île 17, n° 14.

Les biens suivants provenant de la succession de son père, et à partager avec Marie Sauvaire sa sœur :

Meubles et effets dans la maison d'habitation, rue des Anciens-Convalescents, estimés 3.825 l. 16 s.
Maison d'habitation, cour et dépendances, estimée 71.115 l 12 s. 6 d
Petite maison, rue traverse des Anciens-Convalescents, estimée 1 740 l.
Maison à la même rue, estimée 17.259 l. 8 s. 6 d.
Maison à la place intérieure de la rue de Rome faisant coin à la rue des Phocéens, estimée 21.600 l.
Maison, même place, contiguë à la précédente, estimée 19.780 l.
Maison, rue des Templiers, estimée 15.750 l.
Propriété au quartier du Canet, estimée 98.570 l. 6 s. 8 d.

Autre au quartier Saint-Jérôme, estimée 10.277 l. 12 s. 2 d.
Autre au quartier de la Palud, estimée 6.927 l. 15 s. 6 d.

Total 266.846 l. 11 s. 4 d.

Sauvan François fils, bourgeois.

Dettes actives, revenu 1.200 l., capital 24.000 l.
Moitié d'une maison, rue Bouterie, île 243, n° 8.

Seguier Louis-Pierre, propriétaire.

Maison de 4 étages, petit cours des Phocéens, île 154, n° 8, estimée 135.425 l.
Propriété avec 4 bâtiments et diverses bâtisses, quartier du Canet, sup. 47 quarterées 123 dextres, estimée 84.190 l. 1 s. 5 d.

Seyras Jacques, rue Caisserie.

Propriété au quartier du Rouet, sup. environ 40 quarterées, revenu 900 l.

Seyras Pierre, négociant, rue de la Croix-d'Or.

Maison, rue de la Croix-d'Or, île 188, n° 23, revenu 1.500 l.
Propriété avec bâtiment, quartier N.-D. du Mont, revenu 2.000 l.

Sibon, prêtre.

Boutiques et caves, rue Fontaine-des-Vents, île 281, n° 20, estimées 925 l.

Siméonis François aîné.

Dû par Henri Ferroul 525 l.

Simon Joseph, prêtre à la paroisse Saint-Lazare.

Maison, rue du Petit-Puits, île 417, n° 8, revenu 120 l.

Solliers Pierre-Antoine, négociant, rue de la Darse.

Dû par François Folsch, négociant, pour vente d'une maison et dépendances, à la rue Sylvabelle 117.000 l.

Solomé Louis-Joseph, rue de la Calade.

Dû par Jean Audibert et Caillol, marchands, île 357, n° 5 15.750 l.

Surian Jean-Joachim cadet, négociant, place Monthyon. Revenu —

Maison, rue Sainte, île 112, n° 1, près la place Monthyon 1.400 l.
Maison, même rue, île 116, n° 14 480 l.
Maison, même rue, n° 15 400 l.
Maison, même rue, n° 16 450 l.

Maison, même rue, n° 17 — 450 l.
Maison, même rue, n° 18 — 276 l.
Quatre maisons en salles et magasins, même rue, île 116, n°s 19, 20, 21 et 22, arrentées — 3.952 l.
Cinq maisons occupées par la manufacture de corail, près la place Monthyon, île 121, n°s 1, 2, 3, 4 et 5 — 4.000 l.
Maison, près la place Monthyon, île 121, n° 25 — 1.200 l.
Maison, même quartier, n° 26 — 1.227 l.
Maison, même quartier, n° 27 — 1.236 l.
Maison, même quartier, n° 28 — 600 l.
Maison, même quartier, n° 29 — 600 l.
Maison, même quartier, n° 30 — 2.000 l.
Maison, même quartier, n° 31 — 412 l.
Deux maisons, rue Trigance, île 429, n°s 6 et 7 — 3.000 l.
Maison, rue des Olives, derrière la Loge.
Fabrique de savon, rue Malaussenque.
Château et terre de Montverd, y ayant deux chapelles, et généralement tous les biens-fonds quelconques, réunis et contigus, situés dans les terroirs de Saint-Zacharie et d'Auriol.
Tous les capitaux en deniers à constitution de rente, ainsi que les pensions annuelles en dépendant, dus par divers particuliers des lieux de Saint-Zacharie, Auriol et Aubagne, s'élevant ensemble à environ — 40.000 l.
Dettes actives sur un capital de 88.000 l , revenu — 4.400 l.

Revenu

Taurel Victor, rue Puget. —
Maison, rue Puget, île 59, n° 24 — 800 l.
Maison, même rue, n° 25 — 900 l.
Maison, même rue, n° 27 — 800 l.
Maison, même rue, n° 28 — 400 l.
Partie de maison, rue Sainte-Marthe, île 390, n° 6 — 90 l.
Maison, rue Caisserie, île 228, n° 9 — 500 l.
Maison, même rue, n° 11 — 1.440 l.
Boutique, rue Saint-Pierre, île 256, n° 10 — 60 l.
Total — 4.990 l.

Thiers Louis-Charles, ci-devant archiviste de la ville de Marseille, et son épouse.
Pension par Joseph Penellon, marchand chaussetier, provenant du prix d'une maison à la Grand'Rue — 700 l.
Dû par la dame Greling, épouse Surian, avec intérêts 5 o/o l'an — 10.720 l.

	Revenu
Thulis Jean-Baptiste-André, négociant, rue de la Darse.	—
Maison, rue de la Darse, île 76, n° 6	2.550 l.
Maison à la Poissonnerie-Neuve, île 366, n° 3	900 l.
Maison, rue Saint-Laurent, île 230, n° 5	400 l.
Maison, même rue, n° 6	775 l.
Propriété avec bâtiments, quartier Sainte-Marguerite, sup. environ 40 quarterées	2.000 l.
Bâtiment d'entrepôt avec 2 quarterées de terre, même quartier	100 l.
Propriété avec petit bâtiment de fermier, même quartier, sup. environ 18 quarterées	900 l.
Total	7.625 l.

Touache, prêtre, demeurant vis-à-vis la sacristie de Saint-Ferréol.

Deux maisons à la porte d'Aubagne, île 1, nos 28 et 29, revenu 786 l., capital 25.000 l.

Trans, chevalier de Malte.

Maison, rue Coutellerie, île 188, nos 14 et 15, revenu 2.820 l.

Vasseur Pierre.

Dû par Jean-Pierre Boussin fils 6.300 l.

Velozo-Pinto Emmanuel et Laurent.

Dettes actives, revenu 2.250 l., capital 45.000 l.

Verdilhon Pierre, ancien courtier.

Six maisons et une propriété de 87 quarterées, cette dernière au quartier de Séon-Saint-Henri, revenu total 5.217 l.

Vian.

Maison avec jardin, rue Pastoret, île 14, n° 22, estimée 15.357 l.

Viguier, bourgeois, rue Longue-des-Capucins.

Maison, rue des Quatre-Pâtissiers, île 154, n° 8, revenu 5.000 l.

Ville Pierre, prêtre.

Pension viagère par l'hôpital de la Grande Miséricorde 100 l.

Voulaire, prêtre, aux Allées, île 15, n° 8.

Maison, rue grande Calade, île 61, n° 50, revenu 840 l.

Voulonne Joachim, prêtre, rue du Vieux-Concert.

Maison, place des Hommes, île 156, n° 5, revenu 700 l.

Partie de la maison contiguë, n° 6, revenu 66 l.

Yvan.

Maison, rue Puget, île 1, n° 9 évaluée 3.500 l.
Maison, même rue, île 1, n° 8, évaluée 3.800 l.
Maison, rue du vieux chemin de Port-la-Montagne, île 1, n° 6, évaluée 4 800 l.

d) *Biens des condamnés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, etc., et les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Arquier François-Marie, à Marseille.

Dû par la masse d'Alexis Auzilly, la somme de 11.981 l. 5 s.
En mains d'André Lieuchein, rue seconde Calade, île 59, n° 38, environ 984 livres d'indigo de Saint-Domingue et 120 l. d'indigo Carolines.

Astrevigne, à Marseille.

Diverses marchandises, en magasin rue de la Guirlande, île 200, n° 7.

Bagarry Pierre, propriétaire.

Maison, place de la Victoire, île 346, n° 19, estimée 19.400 l.
Maison, Grand'Rue, île 346, n° 9, estimée 25.500 l.

Bertrand Hyacinthe, d'Apt, homme de loi, à Marseille.

Propriété avec bâtisses, quartier de la Bégude et Martégales, sup. 39 quarterées 128 dextres $^1/_2$, évaluée 33.735 l. 6 s. 6 d.

Boissière Jean-Louis, de Paris, négociant, à Marseille.

Il est intéressé avec Folsch et Cie, rue Sylvabelle, île 20, n° 5, sur la moitié d'une partie de 2.371 barres de fer plates pesant ensemble 1.027 quintaux, dont 1.183 barres ont été vendues et payées.

Boisson Honoré, ci-devant prêtre.

Maison à la place Neuve, île 198, n° 13.

Bonnecorse François-Ignace, de Bormes (Var), ci-devant noble et ancien capitaine, à Marseille.

En magasin chez Dravet et Forton, rue Cul-de-Bœuf, île 148, n° 1, 20 livres de café du Cap.
Idem chez Roux frères, île 11, n° 4, 31 quintaux poids de table de café Saint-Domingue.

Boulle François-Bernard, capitaine marin.

Marchandises débarquées au port de l'Orient, venant de l'Inde sur le navire Constance 915 l. 6 s.

Bourguignon Jean-Honoré, négociant, place Vivaux, île 223, n° 11.

Propriété avec bâtiment, quartier du Rouet, sup. 16 quarterées 77 dextres, évaluée 28.152 l. 15 s. 6 d.

Objets mobiliers et futaille de ladite propriété 1.537 l. 10 s.

Maison, rue Bouterie, île 223, n° 11, évaluée 70.921 l. 17 s. 6 d.

Objets mobiliers de ladite maison 1.080 l.

Bourlion Antoine, fabricant de cartes, à la Cannebière, île 147, n° 17.

Dû par Antoine-Jean Porry, rue Bernard-du-Bois, île 3, n° 10, pour divers achats et fournitures de papeterie 100 l.

Dû par Pierre Limal, rue Cincinnatus, île 20, n° 11, pour 8 rouleaux de tapisserie en papier 50 l.

Cabrol Antoine dit *Moncoussou*, de Revel, propriétaire, au quartier d'Endoume.

Maison de 5 étages, avec galetas, rue Thiars, île 95, n° 17, estimée 70.200 l.

Mobilier attaché à ladite maison, évalué 3.361 l.

Carcassonne Dominique, bourgeois.

Maison de 3 étages avec lauvisse, rue Gasparin, ci-devant rue Neuve, île 48, n° 6, estimée 6.512 l. 10 s.

Maison de 2 étages, même rue, île 47, n° 45, estimée 10.404 l. 13 s. 9 d.

Maison de 2 étages, même rue, île 48, n° 7, estimée 9.512 l.

Maison de 3 étages, au faubourg de la plaine Saint-Michel, rue du Moulin, île 16, n° 2, estimée 10.648 l. 4 s. 6 d.

Caussini dit *Valbelle*.

Maison de 5 étages, quai Pelletier, île 103, n° 4, estimée 90.762 l.

Maison de 5 étages, rue Descartes, île 103, n° 5, estimée 23.685 l.

Chegaray Antoine, de Bayonne, négociant, à Marseille.

Dû par Pierre Bonnardel, rue de la Prison, île 216, n° 8 4.590 l.

Cheylan, oncle de Joseph Cheylan.

Dû par Anne Laniel, veuve Roux 3.180 l. 14 s. 6 d.

Colet.

Maison de 5 étages, rue Lancerie, île 225, n° 5, estimée 35.815 l.

Constantin, rue des Feuillants.

Dû par Balthazard Blanc, au quartier Saint-Barnabé 3.000 l.

Conte Étienne-Ignace, fabricant de bas, rue du Niveau, île 70, n° 11.

Propriété en deux parties : 1° la Gandoufe; 2° les Rigauds, avec bâti-

ments de maître et de fermier, diverses bâtisses et source d'eau, au quartier de la Valentine, sup. 14 quarterées 31 dextres, estimée 16.801 l. 7 s. 9 d.

Futaille tant à la ville qu'à la campagne 1.136 l.

Cousinery Édouard, courtier, rue de la Seconde Calade.

Propriété aux Aygalades, sup. 13 quarterées, revenu 600 l.

Propriété au quartier de Saint-Giniez, sup. 6 quarterées ½, revenu 500 l.

Cuncler Pierre, de Sauffren (canton de Berne), bourgeois, au quartier de la Bégude.

Il participe, sous la raison sociale Veuve Cuncler et fils aîné, à l'expédition faite par Louis Benet et André Martin, rue Sainte, île 122, n° 10, sur le navire Port-Louis, pour une somme de 12 000 l.

Dalmas François, courtier.

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, rue Champ-du-10-Août, île 17, n° 3 évaluée 99.643 l. 15 s

Objets mobiliers contenus dans la dite maison, évalués 5.976 l. 15 s

Maison de 3 étages, sur rez-de-chaussée, rue Scevola, ci-devant du Vieux-Concert, île 76, n° 20, évaluée 40.650 l.

Objets mobiliers contenus dans la dite maison, évalués 4.275 l.

Dragon Jean-Joachim, négociant.

Maison et jardin, rue Cincinnatus, hors la porte Paradis, île 25, n° 1, évaluée 57.351 l. 17 s. 6 d.

Maison de 4 étages, rue des Augustins, coin rue des Auffiers, île 164, n° 7, évaluée 23.300 l.

Duperret Jean, d'Aubagne, propriétaire à Marseille.

Dû par Joseph Poulourel, rue des Mariages, île 290, n° 6 2.000 l.

Dû par la dame Jaquemonde, veuve Beaulieu 3.000 l.

Espanet François-Barthélemy, rue des Thionvillois, île 22, n° 4.

Dû par divers pour primes d'assurances 2.557 l. 2 s.

Fabre J.-B. Scipion, rue de la Première-Calade, île 55, n° 19.

Dû par Louis Sénez, rue Première-Calade, île 58, n° 51, pour le prix d'une propriété, au quartier Saint-Jérôme 30.000 l.

Dû par Jean-François Lacare, arr[t] 6, île 99, n° 2, pour prêt avec intérêts 7.700 l.

Fabre Jacques-François, commis de négociant.

Pension annuelle provenant d'une campagne, par les sieurs J. Maillo et Bernard Aubert 11 l. 5 s

Gantel-Guilton Jean-Joseph-Joachim, dit *Mazargues*, place Noailles, arr[t] 207, section 1.

	Revenu
Maison, rue Dauphine, section 1, île 12, n° 12	4.700 l.
Maison, place de Noailles, île 44, n° 1	3.500 l.
Maison, aux lices de Noailles, n° 10	1.000 l.
Maison, rue des Amendats, section 6, île 343, n° 20	300 l.
Maison, rue Caisserie, section 9, île 221, n° 20	1.000 l.
Maison, rue Sainte-Anne, île 195, n° 11	240 l.
Bâtiment, trois moulins à blé, une propriété d'environ 47 quarterées, aux Aygalades, arr[t] 110	4.200 l.
Maison à Mazargues, au village	45 l.
Trois maisons, au même quartier	66 l.
Maison, four, enclos, cellier, cave, grenier à blé, écurie, remise, au même quartier	800 l.
Maison, au même quartier	36 l.
Maison, au même quartier, section 10, arr[t] 144	48 l.
Maison d'un étage et un grand enclos, au même quartier	96 l.
Moulin à farine à vent, sur les aires de Mazargues, arr[t] 203	60 l.
Bâtiment de maître à 7 croisées, terrasse, grenier à foin, bâtiments des rentiers, allées de tilleuls et d'ormeaux, parterre, jardin potager, au même quartier, arr[t] 215	7.350 l.
Total	23.441 l.

Garcin Antoine, négociant, sur le Cours, île 144, n° 1.

Maison, rue Cincinnatus, île 20, n° 8, revenu 505 l., estimée 8.460 l. 18 s. 9 d.

Garnier Xavier, propriétaire, maire de Cassis, rue de Rome, n° 8.

Maison, rue Lancerie, île 225, n° 12, évaluée 16.100 l.
Maison, rue de la Providence, île 20, n° 9, évaluée 59.662 l. 7 s. 4 d.
Maison, rue des Jacobins, île 459, n° 29, évaluée 53.600 l.
Maison, à la Seconde-Calade, île 58, n° 24, revenu 500 l.

Gérard Gaspard.

Maison, rue du Niveau, ci-devant Saint-Ferréol, île 77, n° 1, estimée 54.918 l. 15 s.

Gignoux Pierre-Simon, d'Avignon, homme de loi, à Marseille.

Dû par Jean-Louis Robert, faubourg Saint-Lazare, île 7, n° 14 — 18.000 l.

Dû par Jean-Joseph Rolland, rue Miradou, île 283, n° 28 — 700 l.

Girard Jean-Baptiste, négociant et assureur, place des Hommes, île 159, n° 5.

Dû par divers pour primes d'assurances — 1.052 l.

Glandevès Marie-Antoine-Jean, ci-devant noble, rue Longue-des-Capucins, n° 27.

Maison à la rue Juge-du-Palais, île 180, n° 17, revenu — 1.600 l.

Maison, même rue, île 180, n° 18, revenu — 1.900 l.

Grégoire Joachim, marchand-toilier, rue de l'Étrieu, île 150, n° 16.

Hypothèque sur une maison d'Antoine Duchêne, île 446, n° 7 — 4.000 l.

Grégoire Guillaume, chapelier, rue Sainte-Anne, île 198, n° 13.

Maison, rue du Mariage, ci-devant de l'Évêché, île 291, n° 7, évaluée — 6.800 l.

Maison, rue Bonneterie, île 198, n° 3, évaluée — 9.046 l. 16 s.

Guilhermy Laurent-Étienne, courtier de commerce.

Dû par Magy et Jourdan, place de la Fédération, île 50, n° 1 — 1.110 l. 1 s.

Dû par Roux frères, rue du Jeu de Paume, île 10, n° 5, pour courtages — 129 l. 10 s.

Dû par Jean Séjourné, rue Cincinnatus, île 86, n° 1, pour courtages — 230 l.

Hugues Joseph l'aîné, négociant, place Marat, ci-devant Noailles, île 36, n° 5 (1).

Domaine, acquis de la Nation et provenant du chapitre de la Major, au quartier de Saint-Joseph, ayant coûté 148 000 l., affermé — Revenu — 5.300 l.

Domaine au même quartier, affermé — 13.000 l.

Auberge dite des « Deux Sommes », rue latérale du Cours, île 23, n° 3, évaluée 57.926 l., arrentée — 4.800 l.

(1) Cet inventaire est donné d'après l'état de l'actif et du passif des biens et meubles du condamné Joseph Hugues l'aîné, dressé, d'après ses livres de commerce et autres documents, le 16 messidor II, et certifié par les deux commissaires délégués par l'administration du district. (Arch. dép. Q, liasse des liquidations des négociants émigrés.)

Deux boutiques de ladite auberge, arrentées	1.250 l.
Maison avec une boutique, rue latérale du Cours, île 23, n° 4, estimée 28.500 l , revenu annuel	2.600 l.
Maison avec boutique, même rue, île 23, n° 5, estimée 21.760 l., revenu annuel	3.050 l.
Maison avec magasin, rue du Relais, n° 12, revenu annuel	775 l.
Maison, même rue, n° 13, revenu annuel	825 l.
Maison, même rue, n° 14, revenu annuel	1.200 l.
Maison, place Marat, ci-devant Noailles, île 36, n° 5, revenu annuel	2.400 l.
Maison, rue Thubaneau, n° 26, revenu annuel	900 l.
Maison, même rue, n° 27, revenu annuel	1.600 l.
Maison, place Marat, île 40, n° 6, revenu annuel	1.000 l.
Maison avec bains, dite l'Hôtel de France, rue de la Montagne, ci-devant Vacon, île 68, n° 16, estimée 26.700 l., revenu annuel	2.768 l.
Maison, rue de Jérusalem, île 193, n° 19, revenu annuel	1.800 l.
Maison avec boutique, Grand'Rue, île 206, n° 5, revenu annuel	1.000 l.
Maison avec café, rue de la Loge, sur le quai du Port, près la rue de la Reynarde, île 220, n° 4, revenu annuel	5.600 l.
Maison et fabrique, sur l'ancien local des enfants abandonnés, île 445, n° 1, revenu annuel	3.000 l.
Maison avec jardin, rue Sénac, île 1, n° 30, estimée 13.978 l., revenu annuel	843 l.
Maison avec jardin, même rue, île 4, n° 19, estimée 13.598 l., revenu annuel	800 l.
Maison, même rue, n° 20, revenu annuel	800 l.
Maison et fabrique de faïence, au Champ-du-10-Août, ci-devant allées de Meilhan, n^{os} 35, 36 et 37, revenu annuel	3.722 l.
Maison au Champ-du-10-Août, île 17, n° 31, revenu annuel	900 l.
Maison idem n° 32, revenu annuel	900 l.
Maison idem n° 33, revenu annuel	900 l.
Maison idem n° 34, revenu annuel	800 l.
Magasin derrière les maisons ci-dessus, revenu annuel	400 l.
Magasin dit de la plume, au quai de la Pierre-de-Marbre, à Rive-Neuve, île 137, n° 7, revenu annuel	1.800 l.
Maison, rue de la Croix, en Rive-Neuve, île 126, n° 5, revenu annuel	300 l.

Maison, même rue, île 126, n° 6, revenu annuel	300 l.
Trois savonneries avec piles à huile, dites : 1° la Neuve ; 2° la Vieille ; 3° la Revesse ; formant un domaine, rue Sainte-Catherine et rue des Bernardines, sous les n°s 1, 2, 3, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, avec tous les ustensiles et magasins, revenu annuel	27.050 l.
Deux savonneries dites : 1° fabrique du puits ; 2° la Bousquetière ; sous le n° 9, revenu annuel quatre quintaux de savon blanc à recevoir le 15 janvier de chaque année, et la somme de	10.000 l.
Deux savonneries dites : 1° la Pierre de Marbre ; 2° l'Escale de bois, au quai de Rive-Neuve, île 137, n°s 8, 11 et 12, revenu annuel	27.000 l.
Moulin du Pont de l'Arc et le Moulin fort, avec les prés en dépendant, à Aix, provenant du chapitre Saint-Sauveur d'Aix, acquis de la Nation par ledit condamné au prix de 148.000 l., revenu annuel	6.000 l.
Enclos en terre, à Donzère, district de Montélimar (Drôme), évalué 102.500 l., revenu annuel	2.400 l.
Domaine ci-devant seigneurial dit la Garde Valaurie et Magne, à la Garde-sur-Roche ; moulin de Pierrelate et dépendances, le tout affermé	16.000 l.
Total des revenus	153.783 l.

Actif du dit condamné :			
Divers contrats	587.478 l.	9 s.	2 d.
Marchandises	356.438 l.	0 s.	4 d.
Intérêts à divers armements	148.983 l.	10 s.	
Créances en divers lieux	869.872 l.	5 s.	6 d.
Effets de commerce remis par l'administration du district au receveur des domaines nationaux	420.392 l.	10 s.	10 d.
Primes d'assurances à recouvrer	8.365 l.	17 s.	
	2.391.530 l.	12 s.	10 d.
Passif du même :			
Dettes par contrat	954.764 l.	13 s.	6 d.
Créances diverses	491.059 l.	16 s.	
	1.445.824 l.	9 s.	6 d.

Nota. — Ledit condamné payait également pour diverses pensions viagères : 3.116 l. 13 s. 4 d.

Icard Jean-François, de Martigues, ancien marin, à Marseille.

Maison, place des Capucines, île 161, n° 3, évaluée 39.550 l.

Isnard Laurent-François, bourgeois, rue Grignan.

Maison, rue Régulus, île 89, n° 2, estimée 25.230 l.

Laure Pierre.

Maison, rue Montaux, île 18, n° 23, évaluée 21.018 l. 10 s.
Mobilier de ladite maison 1.233 l.
Maison, même rue, île 18, n° 24, évaluée 16.751 l.

Laurent Henri, propriétaire.

Maison, rue de l'Évêché, île 289, n° 28, évaluée 10.200 l.

Lavit Joachim-Joseph, apothicaire.

Dû par Marthe Mougaillas, femme Laurent, pour prêt 1.000 l.

Léotard Jean-Joseph.

Dû par la veuve Gieu, née Gignac, du quartier d'Endoume 1.900 l.

Mathieu Jacques, négociant.

Maison de 3 étages, rue des Thionvillois, ci-devant Dauphine, île 17, n° 3, estimée 22.804 l. 11 s. 3 d.
Dû par divers pour primes d'assurances 1.792 l. 17 s. 6 d.
Dû par François Raspail, rue Barthélemy, île 103, n° 8 1.100 l.

Maysse Honoré, de Sainte-Tulle (Basses-Alpes), fabricant de savon, à Marseille.

Maison de 3 étages, rue de la Palud, île 54, n° 8, estimée 38.688 l. 11 s. 3 d.

Mège Bernard, cuisinier.

Dû par Marie-Michel Cousinery, notaire public 1 200 l.

Meyfredy Louis, négociant.

Maison, rue Patat, île 151, n° 7, estimée 26.198 l.

Molliex Joseph, d'Allauch, ferblantier, à Marseille.

Dû par Jacques Laugier, rue Moulin d'huile, île 372, n° 31, pour achat d'un terrain 760 l.
Dû par J.-B. Roybon, ferblantier, 1200 feuilles de fer blanc, 183 livres d'étain vieux et 30 feuilles de cornes à lanternes.

Nicolas Jean-Baptiste-François, constructeur de vaisseaux.

Maison de 2 étages, rue du Petit-Chantier, île 136, n° 17, estimée 8.200 l.

Maison d'un étage, même rue, île 136, n° 18, estimée 5.300 l.

Payan Jean, négociant, rue du Niveau, île 78, n° 38.

Emplacement à bâtir, rue Regulus, faisant coin sur le quai Barras, sup. 52 cannes 7 pans q., évalué 79.312 l. 10 s.

Bâtisse et murailles se trouvant sur ledit emplacement, évaluées 7.750 l.

Dû par Marie Michel, veuve Guillermy 16.000 l.

Peirier-Meinard Lazare, courtier.

Dettes actives 2.584 l.

Pont-le-Roi de Beaulieu-Sarre-Brousse François, propriétaire.

Billet en sa faveur, par Pellegrin, de la maison Pellegrin, Miraillet et C^ie^ 6.000 l.

Priou Louis.

Maison de 2 étages avec lauvisse, rue du Vainqueur, île 130, n° 7, estimée 10.643 l. 1 s 10 d.

Rabaud Jacques, négociant.

Propriété avec six bâtiments, partie au quartier Sainte-Marguerite et partie à Mazargues, sup. 121 quarterées 118 dextres, estimée, y compris la futaille de cave, à la somme de 127.617 l. 8 s. 7 d.

Divers effets mobiliers dans ladite propriété, évalués 1.057 l.

Somme engagée dans la maison de commerce Nicolas-Henry Hornbosthel et C^ie^ 12.000 l.

Reynier Jean-Pierre père, négociant, à Marseille (1).

Immeubles :

Une maison avec jardin, sous le n° 46, et remise, n° 45, avec entresol, au Champ-du-10-Août, île 17, évaluée par les experts de l'administration du district 61.000 l.

Deux magasins, n^os^ 2 et 3, dans un corridor ou passage découvert attenant la remise ci-dessus, aux lices Marat, évalués 20.000 l.

(1) Cet inventaire est donné d'après l'état de l'actif et du passif des biens et affaires de la maison de commerce Reynier père et fils, dressé par les commissaires délégués par l'administration du district. (Arch. dép. Q, liasse des liquidations des négociants émigrés.)

Maison, aux lices Marat, même île, n° 42, évaluée 34.000 l.

Nota. — Jean Pierre Reynier possédait une maison n° 44, même île, mêmes lices, qu'il a vendue à la veuve Fortbougre, le 15 mai 1793, par acte rière Bonsignour, notaire, au prix de 25.000 l., dont il a reçu l'entier payement. Cette maison est grevée d'un passage pour aller aux magasins dudit Reynier et du sieur Lambert.

Il n'est rien dû par Reynier sur le terrain où toutes ces bâtisses sont élevées. Il possédait de plus, provenant de la succession de son père, deux maisons à la rue de Sion, estimées ensemble, en 1788, lors de la mort du père, à 45.000 l. ; lesquelles il a désemparées à sa sœur Anne-Thérèse Reynier, par acte du 22 octobre 1793, notaire Arnaud, au prix de 44.000 l., en payement de même somme qui lui revenait de la succession de Jacques Reynier leur père ; ledit acte portant quittance de tous intérêts qui pourraient être dus et renonciation à toute plus-value.

Une propriété en terre, vignes, avec bâtisses, au quartier de Saint-Charles, acquise d'Urbain Garnier, par acte du 21 décembre 1791, notaire Bonsignour, au prix de 17.500 l.

Nota. — Lors de l'achat il fut indiqué de payer à Marie-Thérèse-Rosalie Reinaud, fille mineure, un capital de 340 l. 17 s. 6 d avec intérêts à 5 o/o jusqu'au payement. Ces intérêts ont été liquidés jusqu'au 23 juin 1793. Il fut également indiqué de payer à Raphaël Reinaud, son frère, désigné majeur et apte à recevoir en capital 1.211 l. 16 s. 3 d., et, en intérêts dus par Garnier, pour 6 ans $^1/_2$, sur ladite somme, 393 l. 16 s. Aucune trace de payement n'est trouvée pour ce dernier article.

Le solde de cette propriété a été acquitté et l'acte d'achat porte quittance.

Un lot n° 6 d'un terrain des Chartreux, contenant 1478 cannes, acquis de la Nation, le 11 juin 1793, au prix de 55.700 l.

Un lot n° 7 dudit terrain, contenant 1.085 cannes, y compris quelques bâtisses et deux moulins, dont un à eau et l'autre à vent, acquis idem pour 71.100 l.

Nota. — Reynier a reçu de Pierre Carlat, d'Orange, 3.013 l, à compte d'un tiers d'intérêt qu'il lui a cédé sur l'achat des deux lots de terrain, pour laquelle cession ledit Carlat lui a souscrit une obligation privée, le 19 juin 1793, de 42.266 l. 13 s. 4 d.

Outre cette cession, Reynier vendit, par convention privée du 13 juillet 1793, à Jean-Baptiste Maurel, meunier, François Rougier, dit Sarrette, et Bruno Rougier son frère, solidairement l'un pour l'autre, les deux moulins et l'excédent du terrain du lot n° 7, après que Reynier en eut prélevé pour son compte 886 cannes carrées, et ce au prix de 29.200 l., payables un huitième comptant et le surplus dans douze années avec intérêts à 5 o/o.

Reynier vendit encore, par la même convention, au dit Rougier, 16 cannes en façade sur l'avenue des Chartreux, au prix de 90 l. la canne.

Un lot n° 8, du terrain des Chartreux, contenant 912 cannes q., y compris quelques bâtisses, acquis de Brunet le 17 juillet 1793, au prix de 55 450 l. Il a vendu 99 cannes à Jacques Deluy, par acte du 25 brumaire II, notaire Seytres, au prix de 100 l. la canne, payable 6.000 l. de suite au receveur, et le restant en douze annuités à la Nation ; ladite vente s'élevant à 9.975 l. Au

moyen de quoi ce lot n° 8 est réduit à 812 cannes $^1/_4$, et revient à	45.475 l.
Un quirat ou vingt-quatrième au corps, agrais, etc., de la tartane Saint-Denis, capitaine Reynaud, qui en a été le concessionnaire le 7 février 1793	330 l.
	305.105 l.
Il est dû par divers pour soldes de comptes	312.767 l. 18 s. 5 d.
Valeur des marchandises	621.784 l. 11 s. 6 d.
Total de l'actif	1.239.657 l. 9 s. 11 d.
Le passif se monte à	193.609 l. 1 s. 7 d.

Reynier Joseph, de Clémenson (Hautes-Alpes), liquoriste.

Dettes actives 3.300 l.

Richelme Jean-Baptiste-François, négociant.

Boutique et entresol, rue de la Montagne, île 69, n° 17, revenu 400 l.

Ricord Alexandre-Charles, parfumeur, rue Petite-de-Rome, île 213, n° 9.

	Évaluation —
Propriété avec bâtiment, au quartier de Saint-Tronc, contenant 26 quarterées	21.653 l. 6 s. 8 d.
Objets mobiliers et futaille	1.831 l.
Propriété avec bâtiment, au quartier de Sainte-Marguerite, contenant 20 quarterées $^1/_5$	16.402 l. 10 s.
Objets mobiliers et futaille	627 l.

(La susdite propriété, provenant des biens de la congrégation du Bon-Pasteur, avait été acquise de la Nation.)

	Évaluation —
Rolland, dit Borrély.	
Maison, rue Libertat, île 86, n° 29	60.560 l.
Objets mobiliers de ladite maison	3.210 l.
Maison de 3 étages, même rue, même île, n° 28	32.550 l.
Maison avec jardin, même rue, île 84, n° 8	181.950 l.
Objets mobiliers de ladite maison	8.492 l.

	Estimation —
Samatan, négociant, au quartier de Saint-Barnabé.	
Maison de 4 étages, rue du petit Cours des Phocéens, île 361, n° 1	80.250 l.

Propriété avec bâtiment, quartier de Saint-Giniez, sup. 4 quarterées 50 dextres 27.268 l. 9 s. 1 d.
Maison de 2 étages, rue Libertat, ci-devant Mazade, île 84, n° 7 164.693 l. 3 s. 9 d.
Effets mobiliers contenus dans ladite maison 11.011 l. 10 s.
Propriété avec bâtiment, quartier Saint-Barnabé, sup 18 quarterées 38 dextres 20.622 l. 7 s. 8 d.
Maison de 4 étages, place de la Révolution, île 84, n° 15 61.755 l.
Autre, même place, n° 16 59.967 l.
Dû par divers 29.293 l.

Seymandy Jacques, négociant, place Marat, île 44, n° 5.

Il participe pour sept actions et un tiers dans la compagnie qui a fait l'acquisition des terrains de l'arsenal.
Sa part d'intérêt dans la maison de commerce Nicolas-Henry Hornbosthel et C^ie^ 12.000 l.
Dû par divers 5.362 l. 2 s.

Spreux Antoine, de Lille, coiffeur de femmes, à Marseille.

Dû par Pierre Garand pour achat d'une campagne 5.000 l.

Tarteiron Laurent-François, négociant, à Marseille.

Dû par Louis-Barthélemy Rougier et C^ie^, rue Pavillon, île 71, n° 3 9.969 l.

Timon-David Pierre, propriétaire et négociant.

Dû par divers pour primes d'assurances 9.895 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

28 décembre 1790

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier (34 quarterées), au Pont-de-Vivaux — des *Grands-Augustins* —. Affermée 1.450 l. Est. 30.000 l. Adj. 60.600 l.

à M^e^ Sellon, pour le compte
de Jacques Gaillard, bourgeois, à Marseille.

(Soumissionnaire : Jacques Gaillard. — Enchérisseurs : Joseph-Roch Deveaux, fabricant de chandelles, à Marseille; Charles-Joseph Michel, pour

compte d'ami ; François Olivier, ancien prévôt de la paroisse Saint-Martin ; Bernard-Laurent Isnard, fils à feu Pierre, négociant à Marseille, demeurant près le Grand-Puits ; Louis Derians, bourgeois ; Jean-François d'Audiffret, négociant, à Marseille ; Jean-Joseph Colomb, bourgeois ; Nicolas-Étienne Colomby, juré-priseur ; Portetassy, notaire ; Louis-César Ferry, négociant, à Marseille ; Jean-Jacques Légier ; Jean-François Arnaud, notaire, pour compte d'ami ; Joseph-Augustin Agnel ; Marcel Boyer ; Louis Long, et l'adjudicataire.)

29 décembre 1790

Propriété avec bâtiment et puits (18 quarterées), au quartier Saint-Jérôme, près le chemin d'Allauch, près la Rose — des *Chartreux*—. Est. 12.000 l. Adj. 26.000 l.

à Dageville, notaire, pour le compte de Lazare Périer, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Bertrand, officier municipal, place Necker, à Marseille. — Enchérisseurs : Marcel Giraud, négociant, rue Tapis-Vert, à Marseille ; Jean-Baptiste Astries, bourgeois, à Marseille ; Jean-Louis Clément ; Jacques Aymar ; Henri Dejean ; Barthélemy Vergnes ; Augustin Barthélemy, receveur, et l'adjudicataire.)

[Le 16 octobre 1793, la somme de 19 622 l. 15 s , restant due par Lazare Périer, est versée par François Lemée, négociant, à Marseille, qui devient subrogé aux droits de la Nation.]

30 décembre 1790

Jardin, bâtiment et dépendances (7 quarterées), au quartier du Canet — des *Augustins Réformés* —. Arrentés 600 l., à la veuve Carles. Est. 13.200 l. Adj. 26.500 l.

à Joseph-François Seytres, notaire, pour le compte de Joseph Debillon, rue Bernard-du-Bois, à Marseille.

(Soumissionnaires : Rollandin frères, marchands de laine, à Marseille. — Enchérisseurs : Jean-Baptiste Pons, notaire royal, à Marseille, pour compte d'ami ; Jean-Joseph Gueydon cadet, maître emballeur, à Marseille ; Jean-Baptiste Tertian, négociant à la Grand'Rue ; Sellon ; Jean-François Sourel ; Jean-Joseph Colomb ; Pierre Nicolas ; Rollandin ; Jean-Baptiste Regnault, et l'adjudicataire.)

[Le 9 novembre 1793, la somme de 8 334 l. 14 s., restant due par Joseph Debillon, est versée par Antoine Meyer, tonnelier, à Marseille, lequel, conformément à la loi du 5 juin 1793, devient subrogé aux droits de la Nation.]

7 janvier 1791

Maison avec jardin, occupée par M. de Sabran, ancien chanoine, près l'église, au quartier de Rive-Neuve — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 16.560 l. Adj. 25.100 l.

à Joseph Philip, bourgeois à Marseille.

(Enchérisseurs : Louis Savon ; Jean-Baptiste Blanc ; Jean-Joseph Auzilly ; Louis Nitard, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Le 7 novembre 1793, la somme de 5.083 l. 6 s. 6 d. est versée pour solde par Jean-Pierre Roux, sur le Cours, à Marseille, pour obtenir la subrogation des droits de la Nation, conformément à la loi du 5 juin 1793.]

8 janvier 1791

Deux maisons, dont une avec jardin et l'autre portant le n° 21, aux allées de Meilhan — des *Augustins Réformés* —.

La 1re arrentée 1.000 l. à Guercy. Est. 20.500 l. Adj. 30.600 l.; la 2me arrentée 900 l., à Jean-Baptiste Salicis. Est. 18.000 l. Adj. 30.300 l.

à Guillaume Seyne, maître maçon, pour le compte d'Alexandre Féraud, bourgeois, rue Sénac, à Marseille

(Soumissionnaires : Imbert, homme de loi, pour la première ; Jean-Baptiste Salicis, ancien curé de Saint-Pierre de Vaise, à Lyon, pour la deuxième. — Enchérisseurs : Esprit Imbert, homme de loi, pour compte d'ami ; Sauveur-Antoine Conte et Xavier Conte frères ; Salicis, prêtre ; Jean Arnaud ; Ganivet, architecte ; Couret ; Louis Jubelin ; Guercy, et l'adjudicataire.)

[Le 7 mars 1791, le solde est versé par ledit Féraud.]

10 janvier 1791

1° Deux afards, jardins et prés (environ 16 quarterées 3/4) et bâtiments, au quartier de Servières, ou de Saint-Joseph ; arrentés 2.100 l., à Magdeleine Paul, veuve Olive.

2° Tènement de terre, vignes, arbres, jardin, prés et bâtiment, joignant le susdit tènement ; arrenté 1.100 l., à Rose Cauvin, veuve d'Étienne Paul.

3° Tènement dit la Tour-de-Capitou, consistant en terre, vignes, jardins, prés et bâtiment, au même quartier ; arrenté 600 l., à Louis Mille.

Du *chapitre de la Major* —. Le tout est. 85.000 l. Adj. 148.000 l.

à Bonsignour, notaire, pour le compte de Joseph Hugues, aîné, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Balthazard Gueydon, maître emballeur, offrant sur le deuxième tènement ; Colomby, juré-priseur ; Colavier, courtier de commerce ; Brémond ; Olivier, prévôt de Saint-Martin ; Gourret ; Marcel ; Louis Long ; Regnault, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Au 8 avril 1793, la somme de 114.247 l. 17 s. 8 d. est versée.]

11 janvier 1791

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier (10 quarterées) ; autre propriété avec un bâtiment et un puits (3 quarterées) ; au

quartier Saint-Dominique — des *Carmes Déchaussés* —. Est. 15.000 l. Adj. 28.200 l.

à Honoré FABRE, négociant à Marseille, pour le compte de Jean-Joseph CHEVALIER, marchand de vins étrangers et cafetier.

(Soumissionnaire : Honoré Sardou, maître boulanger, à Marseille. — Enchérisseurs : Louis Long, maître caissier, à Marseille ; Jean-Michel-Ignace Greling, chevalier de Saint-Louis ; Claude Durrand, bourgeois, à la place du Mazeau, près le Palais ; Antoine Sardou, ménager ; Jean-Baptiste Regnault, négociant ; Jean-Baptiste Bonnaud, marchand ; de Louvicou ; Langlade ; Ferreymond ; Gueydon ; Antoine Caillol ; Colomb ; Honoré Sardou ; Joseph-Gabriel Meyer ; Gaspard Bouinot ; de Rians ; Bertrand ; Dorda ; Martin, et l'adjudicataire.)

[Le solde est payé par ledit Chevalier, le 16 avril 1793.]

Six maisons, dont une à la rue de Rome, trois à la rue des Chartreux, et deux autres contiguës, à la rue de la Glace — des *Chartreux* —. Soum. 140.500 l. Adj. 202.000 l.

à BONSIGNOUR, notaire, pour le compte de François-Toussaint RAVEST, marchand droguiste, à Marseille.

(Soumissionnaire : Ravest, droguiste. — Sard, notaire, pour compte d'ami ; Langlade ; Gourret ; Joseph Hugues ; Maisse ; Bertrand ; Rouger ; Regnault ; Imbert, homme de loi ; Tabaret ; Estelle, et l'adjudicataire.)

[Le 28 prairial III, le solde est versé par ledit Ravest.]

15 janvier 1791

1° Une propriété avec bâtiment, jardin, prés et puits (environ 22 quarterées), affermée 1.500 l., à Antoine Caillol ; 2° un jardin avec bâtiment (1 quarterée 76 dextres), affermés 135 l., à Louis Saccoman ; 3° un lavoir contigu, affermé 100 l., à Toussaint Ravest ; au quartier de Saint-Bazile — des *Chartreux* —. Est. 38.170 l. Adj. 67.000 l.

à BONSIGNOUR, notaire, à Marseille, pour le compte de GIRAUD DE CUERS, propriétaire, à Marseille.

(Soumissionnaire : Sard, notaire, pour compte d'ami. — Enchérisseurs : Sard, notaire ; Jean-Dominique Giraud, pour compte d'ami ; Pierre ; Seytres, notaire ; Joseph-Augustin Agnel ; Regnault ; Gourret ; Brémond ; Marcel, et l'adjudicataire.)

[Le 16 octobre 1793, la somme de 22.228 l 8 s. 7 d., solde restant dû par Giraud de Cuers, est versée par François Lemée, négociant, à Marseille, qui devient subrogé aux droits de la Nation. Cette créance fut ensuite rétrocédée à la Nation, par ledit Lemée, et le 22 messidor III, elle est soldée par le sieur Giraud de Cuers.]

17 janvier 1791

Jardin dit de Milonis, pré et bâtiment et dépendances (21 quarterées 1/2), au quartier de Saint-Giniez — du *chapitre de Saint-Victor* — Affermé 1.800 l., à Caire. Est. 39.600 l. Adj. 72.400 l.

à Jean-Joseph Colomb, à Marseille.

(Soumissionnaire : Alexandre Teissère, coiffeur. — Enchérisseurs : Seytres, notaire, pour compte d'ami ; Arnaud, notaire ; Regnault ; Long, et l'adjudicataire.)

Jardin dit de Massillon, avec bâtiment et dépendances (6 quarterées 1/2), au quartier Saint-Giniez — du *chapitre de Saint-Victor* —. Affermé 1.800 l. à Bouze. Est. 17.600 l Adj. 25.500 l.

à Louis Long, pour le compte de Jean-Baptiste Grellaud, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Alexandre Teissère. — Enchérisseurs : Raousset, chanoine de Saint-Victor ; Lambert Chatillon ; Lambert : Jourdan, et l'adjudicataire.)

[Le 11 nivôse II, Jean-Jacques Caillol, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 19.486 l 19 s., dont 1.777 l. de Mme Abeille, veuve Magniol, rue des Dominicaines ; 1.700 l. de Gabriel Maurin, ménager, à l'Aumône, près Aubagne ; 800 l. de François Laurent, laboureur, du quartier de Bonneveine, et 200 l. de Pierre Flechet, jardinier, rue Saint-Charles, montant du solde dû par le premier acquéreur, moyennant laquelle les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

Jardin dit des Gibelins, avec pré et bâtiment (12 quarterées 3/4), au quartier de Saint-Loup — du *chapitre de Saint-Victor* —. Affermé 900 l., à Barot père et fils. Est. 17.600 l. Adj. 37.600 l.

à Louis Long, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Emmanuel Dorda. — Enchérisseurs : Fortou ; Seytres, notaire ; Dorda ; Lambert ; Jourdan ; Regnault, et l'adjudicataire.)

[Le 11 nivôse II, Antoine Rodino, négociant, rue Libertat, verse, pour compte d'amis, la somme de 24.856 l. 3 s., solde dû par Long, moyennant lequel versement ledit Rodino, en la qualité qu'il agit, devient subrogé aux droits de la Nation.]

18 janvier 1791

Maison neuve avec deux jardins (386 cannes 1/2), grand chemin, près la place des Chartreux — des *Chartreux* —. Est. 6.000 l. Adj. 13.500 l.

à Bonsignour, notaire, pour le compte de François Rougier dit Sarrette, jardinier, à Marseille.

(Soumissionnaire : Rougier dit Sarrette, jardinier. — Enchérisseurs : Antoine Fabrony, pour compte d'ami ; François Giraud ; Jean-Pierre Jullien,

pour compte d'ami ; Sylvestre ; Busselle, prêtre ; Brémond ; Chapellon ; Gourret, et l'adjudicataire.)

[Le 28 prairial III, le solde est versé par ledit Rougier.]

Deux maisons du couvent, de deux étages, avec un petit jardin sur le derrière, à la Montée des Accoules, île 316, nos 33 et 34 — des *Présentines* —. Arrentées, le n° 33, 450 l. ; le n° 34, 475 l. Est. 23.362 l. 10 s. Adj. 28.500 l.

à Charles-Joseph Michel, pour le compte de Jean-Honoré Roux, négociant, demeurant dans la maison, n° 34.

(Enchérisseurs : Brémond ; Sardou ; Fargue ; Bonsignour, notaire, pour compte d'ami ; Sylvestre, et l'adjudicataire)

30 janvier 1791

Propriété dite d'Eymar avec bâtiment et puits mitoyen (25 quarterées), au quartier de Saint-Just — des *Chartreux* —. Affermée 600 l., à Joseph Arnaud. Est. 12.000 l. Adj. 22.100 l.

à François Regnault, fabricant de chandelles, à Marseille.

(Soumissionnaire : Toussaint Jourdan. — Enchérisseurs : Meissonier ; Brémond ; Jourdan ; Fabrony, pour compte d'amis ; Couret ; Portetassy cadet ; Clément, et l'adjudicataire.)

[Le 20 juin 1793, le solde est versé par ledit Regnault.]

Propriété avec deux bâtiments (18 quarterées), au quartier de Saint-Just — des *Chartreux* —. Affermée 690 l., à Claude Jeansolen. Est. 14.000 l. Adj. 29.000 l.

à François Meissonier, négociant, pour le compte de Joseph Bouffier, négociant, et Honoré David, aubergiste, à Marseille.

(Soumissionnaire : Joseph-Roch Devaux, fabricant de chandelles. — Enchérisseurs : Lieutaud ; Clément ; Brémond ; Caillol, chargeur ; Regnault ; Portetassy cadet ; Fabrony, et l'adjudicataire.)

[La part concernant David s'élève à 18.358 l. 14 s. 5 d., celle de Joseph Bouffier à 10.641 l 5 s. 7 d. Le 7 frimaire II, Magdeleine Michel, veuve d'Honoré Gérard, à Marseille, verse la somme de 6.166 l. 15 s., solde dû par Honoré David, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation Le 11 nivôse II, Pierre Bès, marchand épicier, rue du Tapis-Vert, verse la somme de 6.306 l. 16 s. 3 d , somme due par Mme Giraud, veuve Bouffier, sur celle de 7.803 l. 4 s. 5 d. moyennant laquelle, par acte du 13 août 1793, notaire François Arnaud, elle s'était rendue cessionnaire de Joseph Bouffier son fils Moyennant ce versement, dans lequel Escartefigue, cuisinier, hors la porte de Rome, participe pour 600 l., ledit Bès devient subrogé aux droits de la Nation.]

Propriété avec bâtiment et une petite terre dite la Victoire (18 quarterées), au Grand Chemin — des *Chartreux* —. Affermée 425 l., à Jean Rougier. Est. 10.000 l. Adj. 26.000 l.

à Antoine FABRONY, pour le compte de Jean-Augustin DEVILLIERS, ancien procureur du Roi en la sénéchaussée de Marseille, et CHAPELLON, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Devaux — Enchérisseurs : Lieutaud ; Dumont ; Jourdan ; Long ; Jean-Baptiste Regnault ; Caillol ; Chapellon, et l'adjudicataire)

[Devilliers est intéressé pour 14.395 l. 6 s. 8 d Il verse le solde de son acquisition le 27 frimaire IV.]

1er février 1791

Deux masures et terrain inculte (8 quarterées), au quartier du Roucas-Blanc — des *Carmes Déchaussés* —. Est. 300 l. Adj. 2 050 l.

à François MEISSONIER, négociant, pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre-Joachim Blancard, négociant ; Jourdan ; Jullien ; Caussemille ; Viguière ; l'abbé Massard, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire)

[Le 18 novembre 1793, Thomas Fanton, magasinier, à Marseille, verse la somme de 1 361 l. 17 s., solde dû par ledit Meissonier, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Deux maisons contiguës, rue du Four-du-Chapitre — du *chapitre de la Major* —. Arrentées, l'une 80 l., à Antoine Peyron, prêtre, l'autre 150 l., à Gastinel frères. Est. 5.000 l. Adj 11.200 l.

à Blaise-César GASTINEL, greffier en la maîtrise des ports, pour le compte de Pierre-André PEYRON et Jean-Louis GASTINEL, prêtres.

Enchérisseurs : Meissonier ; Sardou ; Arbaud ; Brémond ; Rolland ; Antoine Boquiot ; Sylvestre ; Chevalier, prêtre ; Genoyer, et l'adjudicataire.)

[Le 21 frimaire II, Albert Gerin, administrateur du département, verse la somme de 2.380 l. 11 s., solde dû par André Peyron, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation]

3 février 1791

Maison de 4 étages, rue Saint-Victoret — des *Augustins Réformés* —. Arrentée 350 l. à la dame Guérin. Est. 5.000 l. Adj. 12.025 l.

à Jean-Paul RICOUR, maître tonnelier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Portetassy cadet ; Brémond ; Caillol ; Masse, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Le 2 messidor III, le solde est versé par Marie-Anne Bouis, veuve Ricour.]

Propriété dite l'Olivette, avec bâtiment (20 quarterées), au quartier de Molières ou de Notre-Dame du Mail — des *Dominicains* —. Revenu environ 400 l. Est. 9.000 l. Adj. 40.000 l.

à Jean-Baptiste REGNAULT, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Toussaint Barthélemy ; Fortou ; Blain ; Joseph Deléglise, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

[Par acte du 4 novembre 1791, notaire Portetassy, Jean Bladier fils, marchand, à Marseille, s'est rendu cessionnaire d'une partie de cette propriété, moyennant 9.210 l. 2 s.]

[Par acte du 10 novembre 1791, cession à Jean-André et Antoine Gilles frères, d'une autre partie, moyennant 4.338 l. 13 s. 4 d.

[Par acte du 23 novembre 1791, même notaire, cession à Joseph Caillol, charcutier, d'une autre partie moyennant 6.945 l. 4 s.

[Le 2 septembre 1793, Caillol verse le solde de sa part. Le 14 septembre 1793, Regnault verse le solde de ce qui le concerne et déclare vouloir jouir du bénéfice de la prime portée par le décret du 5 juin 1793. Le 27 frimaire II, Anne Boudier, veuve Micoulin, rue d'Aix, verse la somme de 4.026 l. 19 s., montant du solde dû par Jean-André et Antoine Gilles, sur leur acquisition, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.]

5 février 1791

Couvent, cloître, église, bâtiments, cours, jardins et dépendances (236 cannes), confrontant du levant la rue de la Fare, du midi la rue des Dominicaines, et du nord la rue des Petites-Maries — des *Dominicaines* —. Est. 20.950 l. Adj. 80.000 l.

à François MEISSONIER, négociant,
pour le compte de Jean-Faconde TROPHE, bourgeois.

(Soumissionnaire : Louis Nitard, négociant. — Enchérisseurs : Antoine Jubelin, maître-maçon entrepreneur ; Jean-David Blanchenay, bourgeois, à Marseille ; Jean-Baptiste Regnault ; Gabriel Colin, pour compte d'ami ; Pierre Bausset, maître maçon ; Jean-Antoine Sauze ; Barthélemy Clément ; Rolland ; Joseph Bourillon, maître maçon ; Payretoux, et l'adjudicataire.)

14 février 1791

Propriété avec bâtiment (23 quarterées 46 dextres), à Notre-Dame-du-Mont — des *Grandes-Maries* —. Est. 26.422 l. Adj. 35.500 l.

à ARNAUD,
pour le compte de Pierre SEYRAS, négociant.

(Soumissionnaire : Joseph Bouffier. — Enchérisseurs : Jean-Baptiste Regnault ; Alengry ; Castellan, et l'adjudicataire.)

Propriété avec vignes, jardins, prés, bâtiment et moulin à eau,

(12 quarterées), au quartier Saint-Just — des *Chartreux* —. Affermés à Jean-Pierre Garoute, à 1.300 l. — Est. 28.600 l. Adj. 43.500 l.

à Colavier, courtier de commerce,
pour le compte de Victor Bastide, négociant.

(Soumissionnaire : Joseph Chapellon, négociant. — Enchérisseurs : Meissonier ; Roussin ; Jean Baptiste Regnault, et l'adjudicataire.)

15 février 1791

Domaine consistant en magasins et salles à blé (860 cannes), confrontant du levant la rue des Bernardines, du midi la rue Neuve-Sainte-Catherine, du couchant le domaine du marquis de Trans, et du nord le quai de Rive-Neuve — des *Bernardines* —. Est. 306.080 l. Adj. 418.000 l.

à Georges Audibert père, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Seytres, notaire. — Enchérisseurs : Hugues l'aîné ; Bertrand ; Couret ; Seytres, pour compte d'ami ; Bonsignour, et l'adjudicataire.)

18 février 1791

Propriété, une aire, un puits et un grand bâtiment (14 quarterées 64 dextres), au quartier Sainte-Marguerite — du *petit séminaire du Bon-Pasteur* —. Est. 14.730 l. Adj. 20.700 l.

à François Meissonier, pour le compte
de Jean-Alexandre Ricord aîné, marchand parfumeur.

(Soumissionnaire : Sébastien Martin. — Enchérisseurs : Ricord, marchand parfumeur ; Couret ; Regnault, et l'adjudicataire.)

Propriété (55 quarterées), au quartier de la Capelette — des *Dominicains* —. Arrentée 1.200 l. Est. 3.000 l. Adj. 69.600 l.

à Jean-François Marcel, bourgeois,
pour le compte de Marie-Anne Raymond-Aubert, son épouse libre.

(Enchérisseurs : Couret ; Fortou ; Meissonier ; Seytres ; Clément ; Teissère ; Blain ; Regnault, et l'adjudicataire, qui était soumissionnaire.)

19 février 1791

Maison de 3 étages, rue de la Palud, île 58, n° 5 — des *Trinitaires* —. Arrentée 1.000 l., à la dame Montgrand, veuve Aillaud. Est. 22.000 l. Adj. 24.100 l.

à Joseph-Guillaume Bertrand, officier municipal de Marseille.

(Enchérisseurs : Ribouet, agissant pour la veuve Aillaud ; Guien, et l'adjudicataire.)

[Le 30 septembre 1793, le solde est versé au nom dudit Bertrand]

Petite maison et jardin, près l'église Saint-Victor — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 3.480 l. Adj. 6.600 l.

à Cadière, prêtre, pour le compte de Jean-Louis Jourdan, musicien, à Marseille.

(Enchérisseurs : Masse ; Deschaux ; Aubert, notaire ; Regnault ; Rougier, et l'adjudicataire.)

[Le 19 novembre 1793, Jean-Baptiste Blanc, constructeur, à Marseille, verse la somme de 4.568 l. 13 s., solde dû par ledit Jourdan, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

25 février 1791

Magasin, à la place Saint-Jean, faisant partie de la maison du sieur Flotte, île 254, n° 12 — des *Trinitaires* —. Loué 525 l., à Reboul frères, marchands voiliers. Est. 7.875 l. Adj. 24.075 l.

à M. Marié, notaire,
pour le compte de Louis Clastrier fils, marchand voilier.

(Enchérisseurs : Meissonier ; Reboul frères ; Fortou, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur le devant, et 4 sur le derrière (22 cannes q), rue du Cheval-Blanc — des *Minimes d'Aix* —. Louée 600 l., à Avon. Est. 7.920 l. Adj. 16.500 l.

à Joseph Masse, marchand de vin, à Marseille.

(Soumissionnaire: Martin. — Enchérisseurs : Antoine Dalmas ; Martin ; Sylvestre ; Meissonier ; Jauvas ; Dalmas, et l'adjudicataire.)

[Le 27 frimaire II, Auguste Chabaud, marchand d'huile, rue Sainte-Barbe, verse la somme de 4.176 l. 19 s., solde restant dû par Masse, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Propriété avec bâtiment et dépendances (9 quarterées), au quartier Saint-Barnabé — des *Dominicains* —. Est. 7.420 l. Adj. 12.100 l., sans concurrent.

à Pierre Debot,
pour le compte d'André-Honoré Rougon, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Roubaud.)

[Le 12 novembre 1793, Jean-Baptiste Marin, rue des Pénitents de Saint-Martin, à Marseille, verse la somme de 8.094 l. 8 s., formant le solde dû par Rougon, moyennant laquelle il devient, conformément à la loi du 5 juin 1793, subrogé aux droits de la Nation.]

26 février 1791

Une maison, jardin, fontaine et lavoir, aux allées de Meilhan, coin rue des Petits-Pères — des *Augustins Réformés* —. Arrentée 900 l., à la veuve Croissainte. Est. 16.000 l. Adj. 22.600 l.

à Jean-Baptiste SALICIS, ancien curé de Saint-Pierre de Vaise, à Lyon, demeurant à Marseille.

(Soumissionnaire : Pierre Bernard, bourgeois. — Enchérisseurs : Couret ; Meissonier ; Antoine Jubelin, maître maçon ; Sylvestre, et l'adjudicataire)

[Le 2 juillet 1793, le solde est versé par ledit Salicis.]

Deux remises, rue des Petits-Pères — des *Augustins Réformés* —. Une arrentée 125 l., à Mathias Chaix et Asse. Est. 3.600 l. Adj. 8.000 l.

au MÊME.

(Soumissionnaire : Pierre Bernard, bourgeois.— Enchérisseurs : Meissonier. Audibert ; Antoine Jubelin ; Couret ; Payan ; Regnault, et l'adjudicataire.)

[Le 23 avril 1791, le solde est versé par ledit Salicis.]

Petite maison d'un étage sur rez-de-chaussée, rue des Petits-Pères — des *Augustins Réformés* —. Louée 90 l. à Pascal Guien. Est. 1.500 l. Adj. 4.000 l

au MÊME.

(Soumissionnaire : Pierre Bernard, bourgeois.— Enchérisseurs : Couret ; Meissonier ; Audibert ; Sylvestre, et l'adjudicataire.)

[Le 23 avril 1791, le solde est versé par ledit Salicis.]

28 février 1791

Le local du couvent, église, dortoirs, cours, jardins et toutes les bâtisses en dépendant (2.343 cannes carrées), à la rue Saint-Ferréol — des *Carmes Déchaussés* —. Est. 1.276.100 l. Adj. 1.500.000 l.

à Laurent-Étienne GUILHERMY, courtier de commerce, pour le compte d'Étienne DAMMARTIN et consorts.

(Soumissionnaire : Dammartin.— Enchérisseurs : Delobre, sur une partie ; Detane, sur la même partie ; Pierre Michel, sur la même partie ; Mathias Hess, sur une partie ; Antoine Jubelin, sur une partie ; Payan, négociant, sur une partie ; Richaud, maître maçon, sur une partie ; Barbaroux, serrurier, sur une partie ; Cabasse, sur la maison et les magasins qu'il tient en rente ; Guizol, sur une maison, un petit magasin et autre maison avec boutique du rôtisseur ; Jean-Baptiste Guigou, sur la même partie ; la municipalité de Marseille, sur une partie ; Meissonier, sur la totalité ; Payretoux, sur la totalité ; Pagnet, pour le déblaiement des rues à percer ; Dammartin, sur la totalité, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ces biens furent revendus le 6 septembre 1791, à la folle enchère, au prix de 1.455.000 l.

1er mars 1791

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec jardin, rue des Petites-Maries — des *Petites-Maries* —. Est. 17.887 l 10 s. Adj. 25.700 l.

à SEYTRES, notaire, pour le compte de Marie BEDOUT, veuve de Jean BOUFFIER.

(Soumissionnaire : Michel, homme de loi. — Enchérisseurs : Dudemaine ; Michel, et l'adjudicataire.)

[Le 5 novembre 1793, François Gabriel, fabricant de grenailles, à Marseille, verse la somme de 14.130 l. 18 s. 6 d., solde dû par la dame Bedout, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation]

Une maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, rue de l'Ancien Cimetière de Saint-Martin — des *Carmes Déchaussés* —. Arrentée 500 l., à Bosse, maître vannier. Est. 7.500 l. Adj. 12.100 l.

à François Meissonier, négociant, pour le compte de Jean-Louis Bosse.

(Soumissionnaire : Bosse. — Enchérisseurs ; Richaud ; Seytres ; Couret ; Genoyer, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 20 juillet 1791, au prix de 9.400 l.

Partie de maison (2 appart. au 2e étage, 1 appart. au 3e étage et la lauvisse), rue d'Aix, en dessus des Récollets — des *Minimes* —. Arrentée à Bonnefoy. Est. 4.400 l. Adj. 8 675 l.

à Charles-Joseph Michel, pour le compte de François Bonnefoy.

(Soumissionnaire : demoiselle Ripert Chaix. — Enchérisseurs : Reynier ; Escan ; Couret ; Jean-Baptiste Martin, et l'adjudicataire.)

3 mars 1791

Propriété dite de Matalian consistant en terre, vignes, arbres et bâtiment (environ 25 quarterées), au quartier de la Magdeleine — des *Chartreux* —. Tenue à mégerie par François Martin, produisant net 480 l. Est. 12.000 l. Adj. 23.000 l.

à Jacques-Marie Castellan, apothicaire, à Marseille.

(Soumissionnaire : Jean Boulouvard, ancien capitaine. — Enchérisseurs : Arnaud ; Antoine Mourgues, négociant ; Couret, et l'adjudicataire.)

[Le 19 septembre 1793, le solde 10.076 l. 8 s., est versé par Louis Bouvier, résidant à D'Archer, municipalité de Châteauneuf-du-Rhône, district de Montélimar, au moyen duquel versement il devient subrogé aux droits de la Nation]

La cave de la maison rue Saint-Victoret, 29 — des *Augustins Réformés* —. Est. 600 l. Adj. 725 l.

à Jean-Paul Ricour, maître tonnelier, à Marseille.

(Soumissionnaire : Germain. — Enchérisseurs : Richaud, et l'adjudicataire.)

[Le 1er messidor III, le solde est versé par Marie-Anne Bouis, veuve Ricour.]

12 mars 1791

Un domaine consistant en salles à blé et magasins (101 cannes), à Rive-Neuve, près le chantier de construction — des *Bernardines* —. Est. 37.100 l. Adj. 84.000 l.

à Nicolas-Étienne COLOMBY, ancien juré-priseur, à Marseille.

(Soumissionnaire : François Meissonier. — Enchérisseurs : Joseph Léglise; Ganivet, architecte ; Jean Bodin ; Jubelin, maître maçon, et l'adjudicataire.)

[Antoine Jubelin participe à la moitié de cette adjudication.]

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, cave et jardin, rue des Petites-Maries — des *Petites-Maries* —. Arrentée à 500 l., à la dame Négrel. Est. 10.000 l. Adj. 14.000 l.

à Pierre GINÉZY, maître maçon, pour le compte de Jeanne NICOUD, à Marseille.

(Enchérisseurs : Regnault ; Couret ; Lyon, et l'adjudicataire.)

[Le 1er frimaire II, Françoise Chape, veuve Guitton, demeurant rue d'Aix, à Marseille, verse pour solde la somme de 3.611 l. 5 s., moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.]

21 mars 1791

Propriété, bâtiments et chapelle (2 quarterées 100 dextres), au quartier de Saint-Giniez, près la batterie d'Orléans — de l'*abbaye de Saint-Sauveur* —. Est. 3.594 l. Adj. 7.000 l.

à Esprit IZOUARD, maître charcutier, et Jean-Joseph LÉGLISE, ancien charcutier.

(Enchérisseurs : Meistre ; Rey ; Girard ; Ravest, et les adjudicataires.)

[Le 1er frimaire II, le solde est versé par lesdits acquéreurs]

Propriété consistant en terre, vignes et un petit bâtiment (8 quarterées), au quartier de la Capelette — de l'*abbaye de Saint-Sauveur* —. Est. 8.075 l. Adj. 11.600 l.

à LAURENT, pour le compte de Marie-Anne RAYMOND-AUBERT, épouse de J.-François MARCEL, bourgeois.

(Soumissionnaire : Meistre. — Enchérisseurs : Brémond ; Marcel ; Dromel frères ; Samary ; Jean-Marcel Boyer, et l'adjudicataire)

Propriété (14 quarterées 22 dextres) et un bâtiment, au quartier de Saint-Dominique, canton de Saint-Marcel — des *Dominicains* —. Est. 18.230 l. 10 s. Adj. 22.100 l.

à Justinien SAMARY, homme de loi, à Marseille.

Soumissionnaire : Masse. — Enchérisseurs : Long ; Fabre ; Nicolas ; Regnault ; Jean-Marcel Boyer, et l'adjudicataire)

[Cette vente avait été faite pour le compte de Jean-Joseph Chevalier et Louis Long, ce dernier intéressé pour 16.000 l. — Par acte du 17 août 1792, notaire Ponsard, ledit Long a cédé 3/4 de quarterée 22 dextres, moyennant la somme de 1.200 l., aux frères Louvicou.]

29 mars 1791

Maison et magasin, rue des Feuillants, vis-à-vis la porte d'entrée de l'église — des *Feuillants* —. Arrentée 265 l., à Rougier, machiniste. Est. 4.000 l. Adj. 10.300 l.

à Arnaud, pour le compte de Simon Laflèche, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean Autran ; Ganivet ; Rougier, machiniste ; Louis Daumont, et l'adjudicataire.)

[Le 7 frimaire II, Jean-Joseph Guérin et Ce, marchands, à Marseille versent la somme de 7.019 l. 4 s. 6 d., solde dû par Laflèche, moyennant laquelle ils deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

Tènement dit de Terres blanques, avec bâtiment et puits (environ 26 quarterées 1/4), à Saint-Pierre — du *chapitre de la Major* —. Arrenté 600 l., à Pierre Caillol. Est. 13.200 l. Adj. 21.000 l

à Bonsignour, notaire,
pour le compte de Jacques Laforèt, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Trouilhard, pour compte d'ami. — Enchérisseurs : Regnault ; Couret ; Trouilhard ; Lambert, prêtre ; Jubelin ; Second, et l'adjudicataire)

[Le 21 frimaire II, Jean-Pierre Estuby, notaire, agissant pour compte d'amis, verse la somme de 17.617 l. 3 s., pour le compte des dénommés ci-après : 5.600 l. de Joseph Fauchier, fabricant de faïence, à Marseille ; 3.800 l. de Jean-Pierre Pons, ancien prud'homme ; 2.000 l. de Claude Boulouard, marchand de bois ; 2.400 l. de Pierre Guitton, marchand drapier ; 1.000 l. de François Barbaroux, charpentier, et 2.817 l. 3 s. d'André Mouton, maçon. Moyennant ce versement, représentant le montant du solde dû par Laforêt, les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

Trois propriétés, bâtiments et chapelle (21 quarterées 112 dextres), au quartier de Saint-Jérôme — du *prieuré Notre-Dame de Consolation* —. Est. 22 489 l. 14 s. 4 d. Adj. 24.400 l.

à Joseph-Guillaume Bertrand, chirurgien et officier municipal,
à Marseille

(Soumissionnaire : Alexandre Teissère, coiffeur. — Enchérisseurs : Audibert Sarmet, et l'adjudicataire.)

[Le 30 août 1793, le solde est versé par ledit Bertrand.]

31 mars 1791

Bâtiments, terrains et dépendances (21.436 cannes carrées en terres, et 595 cannes environ en bâtisses), sous réserves de l'église, deux maisons y contiguës, 300 cannes de terrain, et autre partie de terrain de 15 cannes environ, à la plaine Saint-Michel — des *Minimes* —. Est. 110.000 l. Adj. par lots aux suivants (les offres partielles ayant surpassé l'offre de 206 950 l. faite par Portetassy, notaire) :

Lot n° 1 (1794 cannes q.), adj. 7.500 l. à Joseph FORTOU, bourgeois, à Marseille.

Lots nos 2, 4, 7 et 8 (en tout 3.466 cannes q), adj. 48.000 l. à Joseph REYNARD, maître maçon.

Lots nos 3 et 12 (1.538 cannes), adj. 49.500 l. à Jean-Baptiste REGNAULT, pour le compte de Jean-Baptiste-Paul-Marie-Agricol FABRY, négociant.

Lots nos 5 et 9 (1.489 cannes), adj. 11.100 l. à François-Cayol RICHAUD, commissionnaire-chargeur.

Lots nos 6 et 10 (1 853 cannes), adj. 25.500 l. à Henri ARNAUD, marchand toilier, pour le compte de Joseph-Blaise GARNIER et Pierre GARNIER père et fils, entrepreneurs maçons.

Lots nos 11 et 13 (753 cannes), adj. 36.550 l. à Jacques RICHAUD, maître maçon.

Lot n° 14 (5 972 cannes), adj. 27.000 l. à Jean PAYAN, négociant.

Maison du jardinier avec jardin (54 cannes), à la plaine Saint-Michel, Adj. 1.800 l.

à GARNIER, architecte, pour le compte de Jeanne-Rose MONTOLIEU.

(Enchérisseurs : Jubelin, maître maçon ; Seytres, notaire, pour compte d'ami ; Barthélemy ; Caillol ; Portetassy, notaire ; Bonsignour ; Poncet, et les adjudicataires.)

[Par acte du 8 avril 1791, notaire Portetassy, Jean Cresp, tailleur de corps, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de François-Cayol Richaud, d'une partie de terrain, moyennant la somme de 3.520 l.

[Par acte du 15 avril 1791, notaire Portetassy, Antoine Blancheton, perruquier, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de François-Cayol Richaud, d'une partie de terrain, moyennant 6.248 l. Le 27 frimaire II, la dame Hélène Saint-Jean, veuve Brazadé, verse la somme de 5 328 l. 2 s. 4 d., solde dû par ledit Blancheton, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.

[Le 30 juillet 1791, Fortou verse le solde du lot n° 1.

[Par acte du 29 mars 1792, notaire Portetassy, Garnier père et fils ont cédé à Jean Gimon aîné, une partie du lot n° 6, moyennant la somme de 7.000 l. Cette partie est soldée le 10 mai 1793.

[Par acte du 22 mai 1792, notaire Decormis, Garnier père et fils ont cédé à

Louis Cordel, marchand de vin, une partie du lot n° 6, moyennant 1.500 l. Cette partie est soldée le 7 frimaire II.

[Le 13 novembre 1793, Noë Richaud, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 1.189 l. 14 s. 6 d., solde dû par Jeanne-Rose Montolieu, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. A la même date, Payan verse le solde de son acquisition.

[Le 3 frimaire II, il est versé au nom de Mallet, la somme de 2.906 l. 5 s , à valoir sur celle de 5.601 l 12 s. 8 d moyennant laquelle il s'est rendu cessionnaire de Marie-Agricol Fabry, d'une partie de terrain des lots nos 3 et 12.

[Le 29 frimaire II, Barthélemy Garassus, menuisier, verse la somme de 2.807 l. 14 s. 8 d , solde dû par Benoît Mallet, tailleur, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 11 nivôse II, André-Joseph Hutre, courtier de commerce, à Marseille, verse la somme de 3.446 l. 4 s. dont 700 l. des deniers de Laugier, capitaine de navire, place Vivaux, solde dû par Marie-Agricol Fabry, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.]

8 avril 1791

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, basses-offices et jardin, rue des Petites-Maries — des *Petites-Maries* —. Loué à Venture. Est. 12.825 l. Adj. 21.100 l.

à Lambert, pour le compte de Jean-Joseph-Louis Astier, marchand drapier à Marseille.

(Soumissionnaire : Astier, marchand drapier. — Enchérisseurs : Audibert ; Bonsignour ; Mongendre ; Reynoard jeune, et l'adjudicataire.)

[Le 6 mai 1791, ledit Astier verse la somme de 21.100 l. pour solde.]

Maison de 3 étages, basses-offices et jardin, rue des Petites-Maries — des *Petites-Maries* —. Louée à Larouvière. Est. 19.200 l. Adj 24.000 l.

à Trouilhard, pour le compte de Joseph-Esprit-Girard Dudemaine, commissaire des guerres, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

(Soumissionnaire : Reynoard jeune, négociant. — Enchérisseurs : Bourillon, maître maçon ; Garnier, maître maçon ; Astries, et l'adjudicataire.)

11 avril 1791

Deux maisons de 3 étages, aux Allées de Meilhan, nos 48 et 49 — des *Lyonnaises* —. La 1re louée 800 l., à Porché, la 2me louée 700 l. à Légier. Est. 22.100 l. Adj. 46.700 l.

à Joseph Baude, marchand orfèvre, à Marseille.

(Soumissionnaire : Esmieu. — Enchérisseurs : Esmieu, pour compte d'ami ; Couret ; Bourillon, maître maçon ; Caillol Richaud ; Bonsignour ; Jubelin ; Guitton ; Tric, notaire ; Alliès, maître maçon ; Payretoux ; Colomb ; Vergues ; Imbert ; Payan, et l'adjudicataire.)

[Le 12 novembre 1793, Claude Couton, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 20.486 l. 2 s., solde dû par Joseph Baude, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Maison de 3 étages, aux Allées de Meilhan, nº 50 — des *Lyonnaises* —. Louée 850 l., à Sedot. Est. 12.750 l. Adj. 19.100 l.

à Philippe Dumas, négociant, à Marseille.

(Soumissionnaire : Esmieu. — Enchérisseurs : Esmieu, pour compte d'ami ; Couret ; Bourillon, maître maçon ; Arnaud ; Sedot ; Alliès, maître maçon ; Payretoux ; Caillol ; Vergnes ; Imbert ; Payan, et l'adjudicataire.)

[Le 28 frimaire II, Clair Bonnet, capitaine de navire, rue Noailles, verse la somme de 7.891 l. 5 s. 9 d, dont 1.000 l. des deniers de Montmessain, capitaine-commandant du 2me bataillon de la Révolution, à Marseille, montant du solde dû par Dumas, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Maison de 3 étages, aux Allées de Meilhan, nº 51 — des *Lyonnaises* —. Louée 600 l., à Foliot, maître perruquier. Est. 9.000 l. Adj. 16.500 l.

à Joseph Lachan, marchand tailleur d'habits, à Marseille.

(Soumissionnaire : Esmieu. — Enchérisseurs : Esmieu, pour compte d'ami ; Couret ; Bourillon, maître maçon ; Caillol Richaud ; Alliès, maître maçon ; Payretoux ; Agnel ; Autran ; Vergnes ; Imbert ; Payan, et l'adjudicataire.)

[Le 5 frimaire II, la dame Gayet, femme Larosa, à Marseille, verse la somme de 8.202 l. 15 s., solde dû tant en capital qu'en intérêts par Lachan, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.]

Une boutique, aux Allées de Meilhan, contiguë aux susdites maisons — des *Lyonnaises* —. Arrentée 160 l., à la demoiselle Rougier. Est. 2 400 l. Adj. 6.000 l

à Jean Autran, menuisier, à Marseille.

(Soumissionnaire : Esmieu. — Enchérisseurs : Négrel, pour le compte de la demoiselle Rougier ; Esmieu, pour compte d'ami ; Couret ; Bourillon, maître maçon ; Arnaud ; Alliès, maître maçon ; Payretoux ; Sedot ; Caillol ; Vergnes ; Imbert ; Payan, et l'adjudicataire.)

[Le 15 frimaire II, Jean Barthélemy, dit Capelan, à Marseille, verse la somme de 4.067 l. 7 s., solde dû par Autran, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

12 avril 1791

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec jardin, aux Allées de Meilhan — des *Augustins Réformés* —. Arrentée 900 l., à Pellard. Est. 16.000 l. Adj. 24.200 l.

à Gaspard Payretoux, pour le compte de Joseph Aubert, bourgeois, à Marseille.

(Soumissionnaire : Ganivet. — Enchérisseurs : Garnier ; Michel ; Ganivet, pour compte d'ami ; Laurency ; Vernet ; Pellard ; Bonnet ; Tyran, et l'adjudicataire.)

[Le 16 frimaire II, Dominique Fassy, voilier, à Marseille, verse la somme de 10.416 l. 13 s., solde dû par Aubert, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Un moulin à blé avec prairie attenante (environ 4 quarterées), au quartier de Saint-Loup — des *Dominicains* —. Affermé 2.500 l., à la dame Caste, veuve Bouze. Est. 45.000 l. Adj. 83.700 l.

au MÊME, pour le compte d'André MOURIÈS, marchand aufier, à Marseille.

(Soumissionnaire : Jauffret, pour compte d'ami. — Enchérisseurs : Bouze ; Pons, notaire, pour compte d'ami ; Bonnet ; Abeille ; Baude, et l'adjudicataire.)

[Le 17 frimaire II, Barthélemy Girard, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 25.050 l., solde dû par André Mouriès, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

20 avril 1791

Deux maisons contiguës, jardin commun, un magasin au fond du jardin, à la Montée des Accoules, nos 30 et 31 — des *Présentines* —. La première louée 1.000 l., la deuxième 600 l., à Blancard cousins. Soum. 29.000 l. Adj. 40.000 l.

à Jean-Joseph BONSIGNOUR, notaire, à Marseille, lequel a cédé la maison n° 31, sans jardin, à Louis-Barthélemy BLANCARD fils aîné de Louis, négociant, demeurant dans ladite maison, moyennant la somme de 16.000 l.

(Soumissionnaire : Jullien, homme de loi. — Enchérisseurs : François Arnaud, pour compte d'ami ; Couret ; Ganivet ; Aubert ; Louis Teissère, et l'adjudicataire.)

[Le 12 mai 1791, Blancard verse pour solde la somme de 16.000 l.]

Maison, jardin et dépendances, à la Montée des Accoules, n° 32 — des *Présentines* — Louée 475 l., à Delavigne. Soum. 10.000 l. Adj. 17.800 l.

à MICHEL, pour le compte de Jean-Joseph LEAUTIER, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Ganivet, architecte ; Aubert, et l'adjudicataire.)

[Le 7 août 1793, le solde est versé par ledit Leautier.]

28 avril 1791

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 5 fenêtres de façade, avec

cour et bâtisse sur le derrière, à la rue Longue-des-Capucins, n° 26 — des *Feuillants* —. Est. 22.000 l. Adj. 34.000 l.

à Jubelin, maître maçon,
pour le compte de Jacques Genoyer, facteur d'orgues, à Marseille.

(Enchérisseurs : Louis Boulet ; Payan, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 4 fenêtres de façade, avec cour et petite bâtisse sur le derrière, à la rue Longue-des-Capucins, n° 27 des *Feuillants* —. Louée 775 l., à Lemasson, médecin. Soum. 12.000 l. Adj. 26.500 l.

à Jean Payan, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jubelin ; Tassy ; Lyon ; Couret ; Sabatier ; Colomby ; Payretoux ; Langlade, et l'adjudicataire.)

29 avril 1791

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec cour et petite bâtisse au fond, rue Longue-des-Capucins, n° 30 — des *Feuillants* —. Est. 13.000 l. Soum. 18.000 l. Adj. 33.500 l.

à Portetassy cadet, notaire, pour le compte
de Barthélemy Guitton fils, fabricant d'eau-de-vie, à Marseille.

(Soumissionnaire : Regnault, pour compte d'ami. — Enchérisseurs : Payretoux ; Couret ; Oreille ; Simonisy ; Dorda ; Payan, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages, 2 fenêtres de façade, à la rue du Bon-Pasteur, hors la porte d'Aix — des *Minimes* —. Est. 2.400 l. Adj. 6.700 l.

à Jean-Baptiste Martin,
pour le compte de Jean-Baptiste Coulet, négociant.

(Enchérisseurs : Sabatier ; Coste ; Allard ; Couret ; Jullien ; la dame Dejean ; Debot ; Astries, et l'adjudicataire.)

[Le 13 juin 1793, le solde est versé par ledit Coulet.]

Propriété dite le Chapitre (3 quarterées 21 dextres), au quartier de la Capelette, canton de Saint-Marcel — du *prieuré Notre-Dame-de-Sède* —. Est. 5.670 l 12 s. Adj. 11.200 l.

à Joseph-Marie Rambert, fils cadet,
pour le compte de Mlle Claire-Luce Liet, à Marseille.

(Enchérisseurs : Regnault ; Rolland ; Coste ; Pinatel ; Ricou ; Maurel, et l'adjudicataire.)

[Le 14 frimaire II, François-Marc Guerie, emballeur, à Marseille, verse la somme de 8.425 l. 7 s., solde dû par la demoiselle Liet, moyennant lequel versement ledit Guerie est et demeure subrogé aux droits de la Nation.]

2 mai 1791

Local du couvent et dépendances, y compris une maison, n° 28, ledit domaine situé partie rue des Feuillants et des Capucins et partie place de l'Oriol — des *Feuillants* —.

Ilot n° 1 (du côté de la place de l'Oriol, près le Cours), formant trois lots : 1er lot, terrain avec vieilles bâtisses (212 cannes q.) ; 2e lot, diverses bâtisses (49 cannes q) ; 3e lot, terrain et diverses bâtisses (86 cannes q.).

Ilot n° 2. — Terrain et diverses bâtisses (120 cannes q.).

Ilot n° 3. — Terrain et diverses bâtisses (96 cannes q.).

Le tout est. 250.850 l. Adj. 430.000 l.

à Antoine Jubelin, entrepreneur maçon, à Marseille.

(Enchérisseurs : Perrin ; Corréard ; Sabatier ; Bertrand ; Richaud ; Gourret ; Desbois ; Hermite et Lambert ; Couret ; Portetassy cadet, et l'adjudicataire.)

[Bourillon et Colomby sont intéressés à cette acquisition. Par acte du 17 mai 1791, notaire Portetassy, Sanson et Giraud se sont rendus cessionnaires des trois premiers acquéreurs, d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 18.207 l. Par acte de même date, même notaire, Jean Vincent s'est rendu cessionnaire de Jubelin, Bourillon et Colomby, d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 17.542 l. 19 s. 4 d. Par acte du 9 juin 1791, notaire Bonsignour, Maurin Mareschal s'est rendu cessionnaire desdits Jubelin, Bourillon et Colomby, d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 2.160 l. 8 s. 7 d. Le 27 frimaire II, Antoine Allègre, menuisier, verse la somme de 1.593 l. 9 s. 4 d , solde restant dû par ledit Mareschal, afin d'obtenir la subrogation des droits de la Nation. Par acte du 23 juillet 1791, notaire François Arnaud, Louis Leget s'est rendu cessionnaire de Jubelin, Bourillon et Colomby, d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 14.500 l. Le 11 nivôse II, Jean-Baptiste Conte, bourgeois, hors la porte Paradis, verse la somme de 12.448 l. 18 s., dont 1.100 l. de Bourguignon aîné, négociant ; 700 l., d'Honoré Gautier, magasinier, près la place de Lenche ; 500 l. de Mathieu Convers, marchand cartier, place Marat ; 400 l. de Barthélemy Brillant, bourgeois, rue Lanternerie ; 600 l. de Virginie Camoin, du quartier des Camoins, et 9.148 l. 18 s. dudit Conte, moitié de ses deniers et moitié de ceux de ses neveux et nièces, montant du solde dû par Louis Leget, et moyennant lequel versement ils deviennent subrogés aux droits de la Nation.

[Par acte du 16 décembre 1791, notaire Bonsignour, Jean-André Palliès s'est rendu cessionnaire de Jubelin, Bourillon et Colomby, d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 14.600 l. Le 18 septembre 1793, ledit Palliès verse en une fois le montant de sa part.

[Par acte du 11 janvier 1792, notaire Estuby, Lazare Valérien, ferblantier, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Jubelin, Bourillon et Colomby, d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 15.500 l. Le 19 frimaire II, la somme de 16.985 l. 8 s. est versée pour solde de cette acquisition, par ledit

Valérien, des deniers de Jean-Louis Martin, ferblantier, et Honoré Lunet, boulanger (6.000 l. du premier et 10.985 l. 8 s. du second).

[Par acte du 10 mai 1792, notaire Bonsignour, Joseph Reynard, entrepreneur de bâtisses, s'est rendu cessionnaire de Jubelin, Bourillon et Colomby d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 223.949 l. 2 s.

[Le 9 nivôse II, Mauric fils, marchand, à Marseille, verse la somme de 2.729 l 14 s , dont 1.000 l. des deniers de la veuve Dampierre, solde dû par Jean Dussert, voiturier, à Marseille, sur la somme de 9.525 l. 12 s 1 d. moyennant laquelle, par acte du 17 mai 1791, notaire Portetassy, il s'était rendu cessionnaire de Jubelin, Bourillon et Colomby. Moyennant ce versement, ledit Mauric fils devient subrogé aux droits de la Nation. Le 11 nivôse II, Jean-Joseph Simon fils, rue des Lillois, verse la somme de 8.772 l. 1 s., dont 500 l. des deniers de Sylvestre Merle, perruquier, à la Grand'Rue, solde dû par Jean Vincent, sur son acquisition, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

4 mai 1791

Local, terrains et bâtisses, non compris l'église et quelques bâtisses (contenance totale 2.769 cannes q.) — des *Capucins* —. Est. 718.340 l. Adj. 882.000 l.

à SEYTRES, notaire, pour son compte et celui des suivants :

COURET, EYRIÈS, Jacques RICHAUD et Cayol RICHAUD, administrateur du département, pour le 1er lot de l'île n° 3.

(Jacques Richaud est intéressé pour 23.564 l. 16 s. 3 d., soit un quart, même part pour Cayol Richaud ; l'autre moitié revient à Couret et Eyriès.)

BONSIGNOUR, notaire, pour le 2e lot de l'île n° 3, au prix de 60.000 l.

Joseph M. DUBOIS, coutelier, rue Pavé-d'Amour, pour le 4e lot de l'île n° 3, au prix de 25.000 l.

Balthazard TARDIEU, négociant, rue d'Aubagne, pour une partie du 5e lot de l'île n° 1, au prix de 25.515 l.

Claude JAUBERT, négociant, place Neuve, pour une partie du 5e lot de l'île n° 2, au prix de 41.343 l. 15 s.

Jean-Baptiste DROMEL et Jean-Maximin DROMEL frères, droguistes, rue de Rome, pour une partie du 5e lot de l'île n° 2, au prix de 18.000 l.

Jean-Jacques FERRIER, capitaine marin, rue des Repenties, pour une partie du 5e lot de l'île n° 1, au prix de 10.000 l.

Raphaël SURIAN, négociant, rue de l'Arbre, pour une partie du 1er lot de l'île n° 2, au prix de 38.037 l. 10 s.

Pierre AUBERT et Paul JOURDAN, entrepreneurs, rue Thiars, pour une partie du 1er lot de l'île n° 2, au prix de 28.000 l.

SEYTRES, notaire, l'adjudicataire, pour les 3e et 4e lots de l'île n° 1, au prix de 100.000 l.

Antoine Brun, négociant, rue Saint-Laurent, pour une partie du 1er lot de l'île n° 2, au prix de 29.500 l.

Louis-Barthélemy Guizot, entrepreneur, rue Longue-des-Capucins, parties des lots 3 et 4 de l'île n° 3, au prix de 25.000 l.

Balthazard Tardieu, négociant, rue d'Aubagne, pour une partie du 5e lot de l'île n° 1, au prix de 6.800 l.

Joseph-Gaspard-Marie Coste, fontainier, rue Lemaître, pour une partie du 3e lot de l'île n° 2, au prix de 10.800 l.

Jean-François-Cayol Richaud, chargeur, pour une partie du 3e lot de l'île n° 2, au prix de 14.875 l.

Jean-Baptiste Daniel, négociant, rue Saint-Martin, pour une partie du 2e lot de l'île n° 2, au prix de 21.620 l.

Jeanne Arnaud, rue Noailles, pour une partie du 3e lot de l'île n° 2, au prix de 6.300 l.

Jacques Richaud, maître maçon, rue Curiol, pour une partie du 5e lot de l'île n° 1, au prix de 23.772 l. 10 s.

De Ginety, pour une partie du 4e lot de l'île n° 3, au prix de 751 l. 11 s.

Joseph-Gaspard-Marie Coste, fontainier, rue Lemaître, pour une partie du 3e lot de l'île n° 2, au prix de 2.925 l.

(Enchérisseurs : Alléon ; François Rey ; Regnault ; Esquier ; Rostan ; Couret ; Ponge, et l'adjudicataire.)

N. B. — Le 12 juillet 1791, Seytres, notaire, déclare garder pour son propre compte le reste du local. Cette partie représente une valeur de 208.100 l. 7 s. 9 d.

[Par acte du 16 septembre 1791, notaire Seytres, Jean-Baptiste-Louis Albouis, négociant, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Couret et consorts, d'une partie du 1er lot de l'île 3, moyennant le prix de 35.100 l. Ledit Albouis verse le solde le 11 juin 1793.

[Par acte reçu le 29 septembre 1791, par Seytres, notaire public, Pierre Teissier, négociant à Marseille, s'est rendu cessionnaire d'Antoine Couret, agissant tant pour lui que pour l'hoirie de Jean Eyriès, Jean-François-Cayol Richaud et Jacques Richaud, d'une partie de remise du 1er lot de l'île 3, du domaine des Capucins, moyennant le prix de 35.280 l.

[Par acte du 13 janvier 1792, notaire Seytres, la dame Magdeleine Aude, veuve de Pierre Bourguignon, rue Longue-des-Capucins, à Marseille, s'est rendue cessionnaire de L.-B. Guizot, d'une partie du 3e lot de l'île n° 3, moyennant la somme de 11.200 l. Le 10 nivôse II, Joseph Hutre, courtier de commerce, verse la somme de 7.412 l. 3 s. (dont 1.300 l. de Joseph Véran, rue d'Aix, 2.200 l. de Jean Guérin, berger, rue d'Allauch, et 300 l. de Blanchard et Dalmas), solde restant dû par la veuve Bourguignon, moyennant lequel versement ledit Hutre devient subrogé aux droits de la Nation.

[Par acte du 13 mars 1792, notaire Portetassy, Pierre Barrouillet, armurier, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de J.-F. Cayol Richaud, d'une partie du

3e lot de l'île n° 2, moyennant la somme de 5.950 l. Il verse le solde le 5 septembre 1793.

[Le 17 avril 1792, Coste, fontainier, verse la somme de 10.800 l., solde de son acquisition d'une partie du 3e lot de l'île n° 2.

[Par acte du 4 juin 1792, notaire Seytres, ce dernier a cédé à Toussaint Noguier Malijay, moyennant la somme de 83.000 l., 200 cannes de terrain des lots 3, 4 et 5 de l'île n° 2.

[Le 4 juillet 1792, Jean-Jacques Ferrier, capitaine de navire, à Marseille, verse la somme de 1.210 l. 13 s. pour solde de 3 cannes 1 pan 4 menus de terrain du 5e lot de l'île n° 1, dont il s'est rendu cessionnaire de Seytres, par acte de ce jour.

[Par acte du 10 juillet 1792, notaire Seytres, Antoine Brun, négociant, à Marseille, s'est rendu cessionnaire dudit Seytres, d'une partie du 1er lot de l'île n° 2, moyennant la somme de 7.905 l. Il verse le solde le 9 frimaire II, et déclare vouloir bénéficier de la prime accordée par la loi du 5 juin 1793.

[Par acte du 14 juillet 1792, notaire Seytres, Étienne Chantelot, horloger, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Pierre Aubert et Paul Jourdan, d'une partie du 1er lot de l'île n° 2, moyennant la somme de 16.000 l. Il verse le solde le 20 août 1793.

[Par acte du 14 mars 1793, notaire Seytres, Théodore Nicolas, homme de loi, et Isnard neveu, ancien secrétaire de la Chambre de Commerce, se sont rendus cessionnaires dudit Seytres, d'une partie des 3e et 4e lots de l'île n° 1, moyennant la somme de 22.066 l. 13 s. Cette partie est soldée le 11 prairial III.

[Par acte du 26 avril 1793, notaire Seytres, ce dernier cède à Jacques-Louis Parailloux, capitaine de navire, à Marseille, moyennant la somme de 34.800 l., une partie de terrain desdits Capucins. Le 11 nivôse II, Louis Clément, négociant, à Marseille, verse la somme de 29.956 l. 10 s. (dont 18.456 l. 10 s. de Soubirac, 4.000 l. de Darrieu, 3.000 l. de Delagarde, tous trois de Saint-Domingue ; 2 300 l. de la Compagnie d'Afrique, 1.200 l. d'Antoine Salvago, rue de la Mûre, et 1.000 l. de Mathieu Pélissier, ménager, au quartier de Saint-Loup), solde dû par le sieur Parailloux, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.

[Par acte du 30 avril 1793, notaire Castelanet, Bonsignour cède à Jean-Joseph Paret, négociant, à Marseille, une partie du 2e lot de l'île n° 3, moyennant la somme de 44.000 l. Le 11 nivôse II, Clément frères, négociants, à Marseille, versent la somme de 41.305 l. 11 s. solde dû par ledit Paret, moyennant laquelle ils deviennent subrogés aux droits de la Nation.

[Par acte du 4 juin 1793, notaire Seytres, Jean-François Seysson, négociant, rue Saint-Martin, à Marseille, s'est rendu cessionnaire dudit Seytres, d'une partie du 3e lot de l'île n° 1, moyennant la somme de 31.500. Le 27 frimaire II, Antoine-Barthélemy Mestre, verse la somme de 6.904 l. 1 s. 6 d., solde dû par ledit Seysson, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 11 juin 1793, Antoine Brun, négociant, verse le solde de son acquisition.

[Le 21 juin 1793, Joseph-Gaspard Coste, fontainier, solde sa part de 30 cannes 4 pans de terrain.

[Par acte du 25 juin 1793, notaire Seytres, Jean Rougon, rue des Chapeliers,

à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Seytres, d'une partie de terrain du 4e lot de l'île n° 2, moyennant la somme de 15.750 l. Par acte de même date, même notaire, la dame Caillol s'est rendue cessionnaire de Seytres d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 4.717 l.

[Le 3 juillet 1793, Pierre Rostan verse la somme de 39.725 l. 19 s. à valoir sur 91.400 l. montant de sa participation aux 1er et 2me lots de l'île n° 1. Le solde, soit 61.695 l. est payé par lui le 5 août 1793. Le 13 juillet 1793, Ét. Chantelot, horloger, verse le solde des 9.360 l. moyennant lesquelles il s'était rendu cessionnaire de Seytres, par acte passé chez ce dernier le 11 juillet 1792, de 19 cannes 4 pans du 1er lot de l'île n° 2. D'après la déclaration dudit Chantelot, ce paiement est fait des deniers de Joseph Richaud, entrepreneur de bâtisses, auquel il a cédé, par convention privée, le même terrain. Le 2 août 1793, Mathieu Hess, ébéniste, à Marseille, solde en une fois la somme de 12 800 l. moyennant laquelle, par acte du 20 avril 1792, notaire Marié, il s'est rendu cessionnaire de Seytres, pour une partie dudit domaine. Le 12 août 1793, Balthazard Tardieu solde la partie de terrain par lui acquise. Le 3 septembre 1793, Claude Jaubert, négociant, verse le solde de son acquisition. Le 10 octobre 1793, Jacques Richaud, maçon, verse le solde de son acquisition.

[Le 12 novembre 1793, Michel Fournier-Saint-Michel, Allées de Meilhan, n° 8, verse la somme de 7.231 l. 9 s., solde dû par Dromel frères, sur leur acquisition d'une partie du 5me lot de l'île n° 2, moyennant laquelle il devient, conformément à la loi du 5 juin 1793, subrogé aux droits de la Nation. Le 19 novembre 1793, Jean-Louis Depouzier, de Fuveau, verse la somme de 4.809 l. 7 s., solde restant dû par la dame Jeanne Arnaud, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 3 frimaire II, Magdeleine Caune, veuve Demassué, en sa qualité de tutrice et curatrice de ses enfants Jean-François et Marie-Françoise, assistée de Bonnefoy et Lepeintre, exécuteurs testamentaires de feu François Demassué, verse la somme de 11.834 l. 14 s., solde dû tant en capital qu'en intérêts, par Joseph-Marie Dubois, coutelier, à Marseille, sur son acquisition du 4me lot de l'île n° 2; moyennant ce versement la veuve Demassué est et demeure subrogée aux droits de la Nation. Le 4 frimaire II, Jean-Joachim Dragon, négociant, à Marseille, verse la somme de 6.133 l. 1 s. 6 d , solde dû tant en capital qu'en intérêts, par Pierre Aubert et Paul Jourdan sur leur partie de 76 cannes du 1er lot de l'île n° 2; moyennant ce versement, ledit Dragon devient subrogé aux droits de la Nation. Le 24 frimaire II, Martin Gras, marchand de coton, rue des Auffiers, à Marseille, verse la somme de 25.779 l. 15 s., solde dû par Raphaël Surian sur son acquisition, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 11 nivôse II, Roche, propriétaire, à La Seyne, verse la somme de 6.754 l. 1 s., dont 2.700 l. de la dame Tortet, de La Seyne, et 1.000 l. de Cécile Reynier, de La Ciotat, solde dû par Jean Rougon sur son acquisition, moyennant lequel versement ledit Roche obtient la subrogation des droits de la Nation.

[A la même date, Cayol Richaud verse le solde de son acquisition.

[A la même date, Blanchard neveu et fils, négociants, à Marseille, versent la somme de 11.365 l. 9 s., dont 1.800 l. d'André Samat, fabricant de savon,

2.000 l. de Barthélemy Girard, bourgeois, rue Vieille-Monnaie, 200 l. de Charles Leblond, bourgeois, rue des Minimes, et 7.365 l. 9 s. desdits Blanchard, solde dû par Pierre Teissier sur son acquisition, moyennant lequel versement le susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation. A la même date Lazare Paul, ménager, au quartier de Saint-Julien, verse la somme de 3.072 l. 5 s., solde dû par la dame Caillol sur son acquisition, moyennant lequel versement ledit Paul devient subrogé aux droits de la Nation.]

9 mai 1791

Propriété consistant en jardin potager, prés, arbres fruitiers, avec deux bâtiments à l'usage des fermiers (25 quarterées 108 dextres), au quartier de Saint-Loup — des *Petites-Maries* —. Affermée, une partie 1240 l., à Jean-Joseph Caillol, et l'autre partie 820 l., à Hyacinthe Barthélemy. Est. 51.500 l. Adj. 82.300 l.

à Jean-Joseph GAILLARD, bourgeois, rue Châteauredon, à Marseille.

(Enchérisseurs : Coste ; Long ; Bouze ; Aubert, et l'adjudicataire.)

12 mai 1791

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier (25 quarterées 95 dextres), au quartier de Séon-Saint-Henri — des *Petites-Maries* —. Est. 20.418 l. Adj. 20.518 l., sans concurrent.

à Jean BOULOUVARD, ex-officier de marine, rue Radeau, à Marseille.

[Le 19 janvier 1793, le solde est payé par ledit Boulouvard]

16 mai 1791

Moulin à eau à moudre le blé, à 3 virants, avec les engins et une partie de pré, au quartier de Sainte-Marguerite — du *chapitre Saint-Victor* —. Affermé 2.600 l., à Jean-Pierre Bouze. Est. 57.200 l. Adj. 60.400 l.

à Gaspard PAYRETOUX, pour le compte d'Élisabeth MOURIÈS, épouse d'André MOURIÈS, bourgeois, à Marseille.

(Enchérisseurs : Bouze ; Coste ; Jacques Billaud ; Roubin ; Pinatel, et l'adjudicataire.)

[Le 11 nivôse II, la dame Marguerite Icard, veuve d'Engalière, à Marseille, verse la somme de 16.641 l 5 s., dont 4.100 l. de la veuve Conclerc, rue du Niveau, 3.541 l. de Jean Carle, courtier de commerce, 2.700 l., de Siau frères, négociants, 300 l. de Laurent Philip, près la porte de Rome, et 6.000 l. de ladite veuve d'Engalière, solde dû par la femme Mouriès, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

Propriété avec une chapelle, petite maison et puits (2 quarterées $^3/_4$ et 28 dextres), au quartier de Saint-Joseph — de la *chapellenie Notre-Dame-du-Téoullet* —. Est. 4.000 l. Adj. 8.400 l.

à ROUBIN, pour le compte de Marie BELLEVILLE, veuve PERAGALLO.

(Enchérisseurs : Coste ; Chaix ; Lambert ; Sac ; Reynaud, et l'adjudicataire.)

Propriété avec un bâtiment et un puits (3/4 de quarterée et 29 dextres), au quartier de Saint-Joseph — de la *chapellenie Notre-Dame-du-Téoullet* —. Est. 1.850 l. Adj. 5.750 l.

à ROUBIN, pour le compte de la MÈME.

(Enchérisseurs : Regnault ; Sac ; Jean Corréard, et l'adjudicataire.)

[Le 1er frimaire II, Arnaud cadet, rue des Consuls, à Marseille, verse la somme de 10 250 l., solde restant dû sur le montant total des deux propriétés mentionnées ci-dessus, acquises par la dame Peragallo, et devient subrogé aux droits de la Nation.]

24 mai 1791

Moulin à blé dit de Cabanes, à 2 virants, avec ses engins, et une prairie contiguë (environ 7 quarterées), au quartier de la Capelette — du *chapitre de Saint-Victor* —. Affermé 2.400 l., à Thérèse Caste, veuve de Jean-Baptiste Bouze. Est. 57.200 l. Adj. 57.500 l., sans concurrent.

à BOUZE, pour le compte de Thérèse CASTE,
veuve de Jean-Baptiste BOUZE, rentière.

[Le 11 nivôse II, Bonnafoux neveu, amidonnier, rue Sainte-Claire, verse la somme de 24.812 l. 5 s., dont 8.000 l. de Joseph Nicolas, jardinier, à Arenc, 2000 l. de Guillaume Nicolas, jardinier, au même quartier, et 1600 l. de François Estienne, bourgeois, hors la porte de Rome, solde dû par la veuve Bouze, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, avec jardin sur le derrière, rue des Petites-Maries, n° 10 — des *Petites-Maries* —. Louée 600 l., à Sarret. Est. 9.050 l. Adj. 18.500 l.

à Pierre-Elzéard LION, fabricant de savon, à Marseille.

(Enchérisseurs : Couret ; Moulard ; Boullet ; Ganivet ; Aubert ; Laurent ; Debot ; Maurel, et l'adjudicataire.)

[Le 25 juin 1791, le solde est versé par ledit Lion.]

N. B.— L'adjudication du moulin à eau à moudre le blé, à trois virants, avec ses engins et droits, et prairie contiguë, contenant 1 quarterée 10 dextres, affermé 4.650 l. à Thérèse Caste, veuve Bouze, provenant des biens du chapitre de Saint-Victor, et situé au quartier de Saint-Giniez, exposé aux enchères sans offre, fut renvoyée.

26 mai 1791

Propriété consistant en terres, vignes, arbres, prés, bâtiments, jardin potager et lavoir (33 quarterées 5 dextres), à l'entrée du vieux chemin de la Magdeleine, au quartier Saint-Bauzille, près les Réformés — du *chapitre de la Major* —. Le tout affermé 2.674 l., à Jean-Baptiste Guibert, ménager. Est. 60.000 l. Adj. aux suivants :

André Garnier, architecte, pour le compte de Dominique Audibert, négociant, lots nos 1 et 2 (318 cannes), pour 3.525 l.

Antoine Lezard, entrepreneur maçon, lot no 4 (561 cannes), pour 7.400 l.

Emmanuel-Hermentier Arbaud, marchand fabricant de cire, lot no 5 (456 cannes), pour 6.350 l.

Blaise-César Gastinel, de Marseille, lot no 6 (456 cannes), pour 6.350 l.

Jean Bayssière, bourgeois, lot no 7 (274 cannes), pour 3.100 l.

Jean-François Aubert, citoyen actif, pour le compte de Pierre-Alexandre Guien, bourgeois ; Antoine Couret, négociant ; Blaise-César Gastinel, greffier au tribunal ; Mathurin Grolaud, menuisier ; Jean Féraud, boulanger, et Jean-Antoine Lion, magasinier ; les lots nos 3, 8, 15, 16, 17 et 18 (2.929 cannes), pour 104.700 l.

Mme Anne Carbonel, veuve d'Honoré Long, marchande magasinière, à la place Saint-Louis, lot no 12 (576 cannes), pour 11.100 l.

Barthélemy Olivier, maître maçon, lots nos 9 et 14 (960 cannes), pour 21.700 l.

Jacques-Angély Aubin, cafetier et liquoriste, lots nos 19 et 22 (292 cannes), pour 20.500 l.

Joseph Silvy, négociant, lots nos 10 et 13 (964 cannes), pour 12.250 l.

Pierre-Mathieu André, négociant, lot no 11 (456 cannes), pour 7.750 l.

Louis Draveton, lots nos 20 et 21 (960 cannes), pour le compte de Segond fils, négociant, et Jean-Chrysostome Turcat aîné, négociant, pour le 20e lot, et de Joseph-Antoine Pasturel, Dravet et Joseph Maurel, à raison de 1/3 chacun pour l'autre ; au total 66.000 l.

Les susdites adjudications s'élèvent ensemble à 270.725 l.

(Enchérisseurs : Seytres, pour compte d'ami, et les adjudicataires.)

[Le 24 août 1791, Silvy verse le solde des lots nos 10 et 13. Par acte du 9 février 1792, notaire Seytres, Esprit Gallois, homme de loi, à Marseille, s'est rendu cessionnaire d'Alexandre Guien et Antoine Couret, d'une partie des deux quarts aux lots 3, 8, 15, 16, 17 et 18, moyennant la somme de 46.068 l. Par acte du 1er mars 1792, notaire Seytres, Jean-Baptiste Icard et Bienvenu Laty, entrepreneurs maçons, à Marseille, se sont rendus cessionnaires de J. Bayssière, d'une partie du lot no 7, moyennant la somme de 2.728 l. Par acte du 3 juillet 1792, notaire Seytres, Guillaume Paul, ancien magistrat à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Jubelin et Angély Aubin, d'une partie du lot no 22, moyennant la somme de 8.008 l. Le 1er nivôse II, la dame Marguerite Cauvin, veuve Bonsignour, rue Château-Joly, verse la somme de 6.838 l. 6 s., dont 2.500 l. de Jean-Paul Payan, ménager, au quartier des Aygalades, et 900 l. de Lazare-Marie Roche, concierge à la Grande Miséricorde, montant du solde dû par les hoirs de Guillaume Paul. Moyennant ce versement, les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation. Par acte du 19 juillet

1792, notaire Seytres, Auguste Mossy, imprimeur, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Blaise Gastinel, d'une partie des lots nos 3, 8, 15, 16, 17 et 18, moyennant la somme de 10.557 l. 5 s.

[Le 4 juin 1793, le lot no 12 est soldé par la veuve Long. Alexis Bonnet, marchand de bois, à Marseille, est intéressé pour un quart, aux lots 9 et 14. Jean Autran, menuisier, est également intéressé pour un quart, aux mêmes lots. Même part sur les mêmes lots à Antoine Serrus, menuisier, à Marseille. Le 4e quart, conservé par l'adjudicataire Barthélemy Olivier, est soldé par lui le 14 juin 1793. Serrus solde sa part le 21 juin 1793. La part de J. Féraud, aux lots nos 3, 8, 15, 16, 17 et 18, se montant à 13.087 l. 10 s., est soldée par lui le 22 juin 1793. Le 19 août 1793, Pasturel solde sa part consistant en un tiers du lot no 21. Le 7 septembre 1793, A. Bonnet verse le solde de sa part aux lots 9 et 14.

[Le 11 septembre 1793, Pierre Bouissin verse la somme de 7.000 l. intérêts en plus, moyennant laquelle, par acte du 26 mars 1793, notaire Seytres, il s'était rendu cessionnaire de Jean-Antoine Lion, d'une partie de terrain du lot no 17

[Le 16 septembre 1793, la dame Marie Guibert, veuve Lezard, verse le solde du lot no 4 adjugé à feu son mari.

[Le 7 novembre 1793, Jean-Pierre Roux, de Marseille, verse, pour solder les lots 19 et 22, la somme de 5 545 l. 16 s. 6 d., moyennant laquelle il devient, conformément à la loi du 5 juin 1793, subrogé aux droits de la Nation. Le 14 novembre 1793, la dame Elisabeth-Magdeleine Paul, veuve Dominique Desmichel, à la Grand'Rue, verse la somme de 11.283 l. 1 s., solde dû sur 13 087 l. 10 s., montant de la part de Grolaud, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation. Le 2 frimaire II, Chabert, rue des Chapeliers, île 451, no 12, verse la somme de 6.624 l., pour solde de celle de 11.000 l., montant du tiers du lot 21 acquis par Joseph Maurel, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. A la même date, Joseph Monmessain, commandant du 2e bataillon de la Révolution, demeurant à la rue d'Aubagne, verse pour solde d'un tiers du lot 21, la somme de 1.112 l. 7 s. 4 d., moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 11 frimaire II, Jean-Pierre Roux, à Marseille, verse la somme de 4.873 l. 11 s., solde dû par Chrysostome Turcat sur sa part au lot no 20, laquelle s'élevait à 16.500 l. Moyennant ce versement ledit Roux devient subrogé aux droits de la Nation. Le 16 frimaire II, Jean-Baptiste Martin, directeur des douanes nationales, à Marseille, verse la somme de 4.081 l. 2 s., solde dû par Jean Autran, menuisier, à Marseille, sur son quart aux lots 9 et 14, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 21 frimaire II, la dame Rose Meissonier, épouse de Pierre Gervais, marchand quincaillier, à Marseille, verse la somme de 4.745 l. 16 s , montant du solde dû par la veuve Arbaud sur l'adjudication faite à son mari, du lot no 5, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.

[Le 26 frimaire II, Icard et Sébastien Giraud versent, des deniers de Laty, la somme de 2.337 l. 4 s. 8 d., pour solde de celle de 2.728 l., moyennant laquelle ils s'étaient rendus cessionnaires de Bayssière, par acte du 1er mars 1792, notaire Seytres, du solde dû sur le lot no 7,

[Le 11 nivôse II, Joseph Trotebas, capitaine de navire, demeurant à Saint-Nazaire, verse la somme de 7.821 l. 5 s., dont 1.400 l. de J.-B. Arnaud, capitaine de navire, 1.200 l. de Barthélemy Arnaud, capitaine de navire, 1.400 l. de Marie Beaussier, épouse Tortel, 200 l. de Mme Marin, veuve Coulomb, 500 l d'Antoine Fournier, invalide, et 200 l. de Joseph Gras, regrattier, tous demeurant à Saint-Nazaire, montant du solde dû par Mossy, imprimeur, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation. A la même date, Estuby, notaire public, verse pour compte d'amis la somme de 10.580 l., dont 3.180 l. de Jean-Baptiste Martin, directeur des douanes, à Marseille, 2.100 l. de Pierre Bouis, patron pêcheur, 1.400 l. de la dame Martelly, femme Toucas, 1.000 l. de Mauchinger, passementier, 1.000 l. de Magdeleine Barret, 200 l. de Lardeyrol, rue Mayousse, 200 l. de Joseph Roubiès, fabricant de chandelles, rue Négrel, 800 l. de Barbaroux, charpentier, et 700 l. de Brès, boulanger, petite rue de Rome, montant du solde dû par Segond fils sur son acquisition, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.

[Le 7 prairial III, le 11e lot est soldé par André.]

31 mai 1791

Propriété avec bâtiment (17 quarterées 104 dextres), au quartier de Saint.Loup — de l'*abbaye de Saint-Sauveur* —. Arrentée à Bruno Barbaroux. Est. 19.494 l. Adj. 30.600 l.

à Guairard, notaire, pour le compte de Jean-Luc de Thomassin de Peynier, bourgeois.

(Enchérisseurs : Rambert ; Tassy ; Roux ; Devaux ; Portetassy cadet Gaspard Bonniot, et l'adjudicataire.)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée et cave, deux fenêtres de façade (15 cannes q.), à la Montée-des-Accoules, n° 35 — des *Présentines* —. Louée 300 l., à Astrevigne, négociant. Est. 6.000 l. Adj. 8.100 l.

à Jean Bonsignour, marchand de vin, rue Château-Joly, pour le compte de Jean-Joseph-Louis Astier, marchand drapier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Rambert ; Sabatier ; la veuve Sauvan, et l'adjudicataire.)

[Le 22 juin 1791, le solde est versé par ledit Astier.]

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, avec jardin (32 cannes), rue des Petites-Maries — des *Petites-Maries* —. Arrentée 500 l., à Dieudé. Est. 8.300 l. Adj. 15.200 l.

à Jean Borel, négociant, rue Pavé-d'Amour, à Marseille.

(Enchérisseurs : David ; Aubert ; Clément ; Tassy ; Debot ; Serane ; Boullet ; Muraire, et l'adjudicataire.)

3 juin 1791

Lavoir, terrain et bâtiment du fermier (519 toises) — du *chapitre de la Major* —. Est. 5.190 l. Adj. 15.500 l.

à Jean-François d'Audiffret, négociant.

(Soumissionnaire : Seguier, pour compte d'ami. — Enchérisseurs : Jouque ; Arnaud ; Seguier ; Payretoux ; Constant ; Auzilly ; Jean-Baptiste Martin ; Debot, et l'adjudicataire.)

N. B. — L'adjudication de la maison sise rue de la Foire et du Four-du-Chapitre, occupée par l'archidiacre de la Major, estimée 27.760 l. et soumissionnée par la municipalité, fut renvoyée faute d'offres, et jusqu'à ce que la municipalité ait été autorisée à faire procéder à un nouveau rapport d'estimation, l'évaluation, par suite de la position de cet immeuble, ayant paru un peu élevée.

Le 10 juin, l'adjudication du palais épiscopal, cours, remises et dépendances, à la rue de l'Évêché, d'une contenance totale de 390 toises carrées, estimé 85.500 l., fut également renvoyée par défaut d'enchérisseurs.

22 juin 1791

Deux maisons contiguës de 2 étages chacune, rue de la Joliette — des *Carmélites* —. Louées 300 l. chacune. Est. 6.880 l. Adj. 12.200 l.

à Arnaud, pour le compte de Jacques Scotty, marchand plumassier, rue de l'Évêché.

(Soumissionnaire : Jacques Scotty. — Enchérisseurs : Michel, pour compte d'ami ; Bonsignour ; Durrand ; Silvy, et l'adjudicataire.)

[Le 9 frimaire II, François Durbec, marin, et Magdeleine Fouque son épouse, rue Saint-Martin, à Marseille, versent la somme de 9.497 l. 1 s. 4 d., dont 6.100 l. de la femme et 3.397 l. 1 s. 4 d. du mari, solde dû par Scotty, moyennant laquelle ils deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

Maison, jardin et cour du capiscol (58 toises q.), rue de la Foire — du *chapitre de la Major* —. Est. 12.000 l. Adj. 14.000 l.

à Jean Bonsignour, marchand de vin, rue Château-Joly.

(Enchérisseurs : Durrand ; Silvy, et l'adjudicataire.)

[Le 13 juillet 1793, le solde est versé au nom de Bonsignour.]

2 juillet 1791

Ancien local des Augustines, maisons, magasins et entresols, rue Caisserie, et maison, magasin et cours, à la place des Augustines — des *Présentines* —. Les divers loyers produisant 2.263 l. Est. 31.000 l. Adj. 38.300 l.

à André Borrelly, pour le compte de Beaussier et Ventre, négociants, à Marseille.

(Enchérisseurs : Bonnardel ; Rigaud ; Martinot ; Audibert ; Goutenoire, et l'adjudicataire.)

[Le 7 août 1793, le solde est versé par les susnommés.]

6 juillet 1791

Maison (44 toises q.), ayant son entrée sur le chemin d'Aix, au faubourg Saint-Lazare — du *petit séminaire du Bon Pasteur* —. Est. 16.000 l. Adj. 21.000 l.

à Cresp, pour le compte de Jean-Baptiste-Valentin Audric, marchand, à Marseille.

(Enchérisseurs : Esquier, et l'adjudicataire.)

[Le 7 août 1793, le solde est versé par ledit Audric.]

Boutique, à la rue des Grands-Carmes — des *Grands-Carmes* —. Arrentée 60 l. Est. 900 l. Adj. 1.300 l.

à Blaise Raynaud, chanoine régulier de la Trinité.

(Enchérisseurs : Martin ; Audibert ; Richaud, et l'adjudicataire.)

Emplacement du lavoir (248 cannes) et petite maison de 2 étages occupée par le jardinier du couvent, rue des Dominicaines — des *Petites-Maries* —. Arrentés 300 l., à Michel Martin. Est. 4.297 l. Adj. 17.200 l.

à Jean-Joseph Auzilly, fabricant de savon, à Rive-Neuve.

(Enchérisseurs : Couret ; Imbert ; Pastouret et Cie ; Cresp ; Seguier ; Fortou ; Guignon ; Michel ; Fabre ; Teissère, et l'adjudicataire.)

N. B. — Les 25 juin, 11 et 18 juillet 1791, furent exposés aux enchères, sans aucune offre, le local, terrain et bâtisses, situés au quartier de Rive-Neuve, provenant de l'abbaye de Saint-Victor, et estimés ensemble à 359.910 l.

19 juillet 1791

Jardins, cours, lavoirs, terrains, maisons et bâtiments (2376 cannes), à la traverse du Bon-Pasteur, hors la porte d'Aix — du *petit séminaire du Bon Pasteur* —. Le jardin et lavoir à laine arrentés 1.800 l. Est. 74.644 l. Adj 91.100 l.

à Jean Payan, négociant, rue Saint-Ferréol.

(Enchérisseurs : Seytres, notaire ; Regnault ; Borrelly, et l'adjudicataire.)

20 juillet 1791

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, rue de l'Ancien Cimetière, près l'église Saint-Martin — des *Carmes Déchaussés* —. Arrentée 500 l., à Bosse. Est. 7.500 l. Adj. à la folle enchère 9.400 l.

à Payretoux, pour le compte de Jean-Étienne Lombard, entrepreneur maçon, au Grand-Puits.

(Enchérisseurs : Jouque ; Hubert Camus ; Barthélemy ; Audibert, et l'adjudicataire.)

N. B. — Cette maison avait été vendue, le 1er mars 1791, au prix de 12.100 l., à Jean-Louis Bosse et François Meissonier.

[Le 12 novembre 1793, François Tron, fripier, à Marseille, verse la somme de 6.043 l. 15 s., formant le solde dû par la dame Madeleine Jouvin, cessionnaire dudit bien, et devient de ce fait subrogé aux droits de la Nation.]

26 août 1791

L'église de Notre-Dame du Mont, maison, jardin et partie de terrain (200 cannes), hors la porte d'Aubagne —. Est. 20.000 l. Adj. 33.200 l.

à François Rey, fabricant de briques, à Marseille.

(Enchérisseurs : Regnault ; Rolland ; Simonesy ; Tassy ; Esquier, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 11 juin 1793, notaire François Arnaud, Antoine Brun, négociant à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Rey, moyennant la somme de 26.560 l. Le 11 nivôse II, la Compagnie d'Afrique verse la somme de 23.996 l. 6 s. 6 d., solde dû par ledit Brun, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.]

27 août 1791

Maison, remise, grenier à foin, jardin et cour (environ 73 toises la maison, et 110 toises le jardin et cour), occupée par le chanoine sacristain de l'église cathédrale, rue des Treize-Coins, près l'église — du *chapitre de la Major* —. Est. 9.870 l. Adj. 13.300 l.

à Michel Curnier, marchand fabricant d'amidon, à Marseille.

(Enchérisseurs : Agnel ; Paul ; Borrelly, et l'adjudicataire.)

[Le 11 frimaire II, Grand, chimiste, à Marseille, verse la somme de 5.928 l. 2 s., solde dû par Curnier, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

29 août 1791

Terrains, jardins et bâtisses du couvent, l'église non comprise (1.071 cannes) — des *Augustins Réformés* —. Est. 33.354 l. Adj. 99.000 l.

Lot n° 1, à Antoine Couret, négociant, sur le Cours — 154 cannes et bâtisses, pour 30.900 l.

Lot n° 2, à Charles Rolland, marchand quincaillier, à la Cannebière — 143 cannes et bâtisses, pour 25 500 l.

Lot n° 3, à Lazare-Vincent Esquier, suppléant au tribunal du district de Marseille — Partie du jardin et bâtisses, 200 cannes, pour 28.600 l.

Lot nº 4, à Guillaume BERTRAND, officier municipal, place Necker — — 554 cannes, pour 14.000 l.

(Enchérisseurs : Turcat aîné, marchand fabricant d'indiennes, et les adjudicataires.)

[Par acte du 30 mars 1792, notaire Cousinery, Vincent Durbec, entrepreneur maçon, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Rolland, moyennant la somme de 20.400 l., restant prix du 2e lot dudit domaine. Le 11 nivôse II, les directeurs de l'œuvre du Mont-de-Piété, à Marseille, verse la somme de 15.903 l. 17 s., dont 4.900 l. d'Alphonse Samatan, bourgeois, rue des Petites-Maries ; 2.000 l. de Jean-Pierre Roux, magasinier, sur le cours ; 500 l. de Jacques Boyer, commis, rue des Chapeliers ; les directeurs susnommés intéressés pour 8.503 l. 17 s., montant du solde dû par ledit Durbec, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation. Le 28 frimaire IV, Esquier, homme de loi, verse le solde de son acquisition.]

1er septembre 1791

Maisons, terrain et cours (80 cannes q.), hors la porte d'Aix — du *petit séminaire du Bon Pasteur* —. Est. 8.000 l. Adj. 16.700 l.

à François JOUQUE, traiteur, rue Paradis.

(Enchérisseurs : Martin ; Gentet ; Regnault ; Giraud ; Teissère ; Bertrand, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 21 mai 1793, notaire Pons, ledit Jouque cède une partie de ce bien, moyennant la somme de 13.360 l., à la dame Catherine-Luce Colomb, veuve de Jean Rignon. Le 28 frimaire II, Claudine-Barbe Gayet, femme Larosa, verse la somme de 1.738 l., solde dû par la veuve Rignon, moyennant lequel versement elle devient subrogée aux droits de la Nation]

2 septembre 1791

Maison de 3 étages, 2 fenêtres de façade (13 cannes q.) et cour (18 cannes q.), dite des Hermites, rue Fontaine-des-Vents —. Est. 2.382 l. Adj. 5.250 l.

à Jacques-Benoît DECOMIS, maître maçon, rue Saint-Roch, pour le compte de J.-B. PONS et Pierre ESLUAU, cordonniers, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Irouard, maître maçon ; Paul Dejean ; Bellon ; Paul Payan ; Martin ; Pierre Debruelle ; Honoré Caillol, et l'adjudicataire.)

[Au 3 mai 1793, 2.400 l. ont été payées. Le 5 frimaire II, Jacques Facemas, cordonnier, à Marseille, verse la somme de 2.930 l. 3 s., solde dû par les premiers acquéreurs, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Un appartement avec alcôve, au 3me étage, et une lauvisse, à la rue des Consuls — des *Augustins Réformés* —. Est. 1.170 l. Adj. 1.700 l.

à Antoine ALLARD, maître ferblantier, à la place Neuve,
pour le compte de Catherine AMPHOUX, veuve ALLARD, sa mère, revendeuse, derrière l'église de Saint-Martin.

(Enchérisseurs : Irouard, maître maçon ; Torcat, et l'adjudicataire.)

[Le 5 frimaire II, le solde est versé par la dame Amphoux, veuve Allard.]

Chapelle dite Saint-Vincent, en ruines, et terrain en dépendant (environ 46 cannes), au quartier des Comtes, sur l'ancien chemin de Marseille à Aubagne —. Est. 209 l. Adj. 610 l.

à Jean-Baptiste MARTIN, pour le compte de
Pierre-André-Paul de LOUVICOU, chevalier de Saint-Louis.

(Enchérisseurs : Michel ; Jouque, et l'adjudicataire.)

[Le 14 frimaire II, Marguerite-Anne Bonnet, veuve Monier, à Marseille, verse la somme de 507 l. 15 s. 6 d., solde dû par Louvicou, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation]

6 septembre 1791

N. B. — Les sieurs Dammartin et C^ie^ n'ayant point effectué le payement de 20 p. o/o sur la somme de 1.500.000 l., dans les délais fixés par la loi, il fut procédé à une nouvelle adjudication des biens suivants, qui leur avaient été adjugés le 28 février 1791.

Local du couvent, église, dortoirs, cours, jardin, maisons et bâtisses (2.243 cannes) — des *Carmes Déchaussés* —. Est. 1.276.000 l. Adj. à la folle enchère, 1.455.000 l.

à Joseph-Guillaume BERTRAND, officier municipal, à Marseille,
pour le compte de Denis DESBOIS, négociant, lequel a cédé à ses co-intéressés les lots suivants :

à Joseph BAUDE, maître cordonnier, rue Saint-Gilles, 25 cannes, pour 37.300 l.

Blaise-François PAIN, marchand plumassier, à la Cannebière, 27 cannes, pour 27.270 l.

Mathieu BLANC, cordonnier, rue Saint-Gilles, 15 cannes 3/4, pour 21.200 l.

Pierre BETOUT et consorts, entrepreneurs, rue de l'Étrieu, 117 cannes, pour 152.550 l.

François ROUGON, entrepreneur, rue Thiars, 20 cannes, pour 28.000 l.

Alexandre TEISSÈRE, coiffeur de femmes, rue Rameau, une maison de 5 étages à la rue des Carmes et 16 cannes 3/4 de terrain, le tout pour 88.929 l 13 s. 4 d.

Jérôme BLANC, négociant, rue de la Calade, 639 cannes 21 pans, pour 331.443 l.

Marc-Antoine Roux, entrepreneur, rue du Pavillon, et Pierre Betout, entrepreneur, rue de l'Étrieu, 348 cannes 14 pans, pour 341.500 l.

François Rougon, entrepreneur, rue Thiars, 52 cannes ½, pour 70.875 l.

Antoine Barthélemy fils, entrepreneur, place des Hommes, 62 cannes ½, pour 62.500 l.

Jean Cucurny, marchand saleur, rue de Beausset, deux maisons (96 cannes q.), pour 110.199 l. 7 s. 6 d.

(Enchérisseurs : Barthélemy fils, maître maçon ; Garnier ; Richaud ; Payan ; Seytres, notaire ; Gérard ; Bozonier ; Jubelin ; Féraudy, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 1er mai 1792, notaire Cousinery, Joseph-Guillaume Bertrand s'est rendu cessionnaire de Denis Dubois, d'une partie du susdit domaine, moyennant la somme de 114.033 l. Par acte du 2 du même mois, ledit Bertrand cède à Honoré Borrély, bourgeois, à Marseille, une partie de son acquisition, moyennant la somme de 21.999 l. 8 s. 9 d. Bertrand verse le solde de sa part, à la date du 14 thermidor III.

[Par acte du 24 mai 1792, notaire Cousinery, Jean-Joseph Abeille s'est rendu cessionnaire de Jérôme Blanc, d'une partie des lots 4, 5, 6 et 7, et 74 cannes des lots 13 et 20, moyennant la somme de 89.220 l. Le 11 thermidor III, le solde de cette somme est versé par ledit Abeille.

[Par acte du 24 janvier 1793, notaire Bonsignour, François Fouque, traiteur, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Roux et Betout, d'une partie des lots 10 et 17, moyennant la somme de 40.250 l. Il solde cette somme le 7 août 1793.

[Le 1er mai 1793, Joseph-Guillaume Bertrand, chirurgien de cette ville, verse la somme de 84.298 l. 5 s. 4 d., dont 50.418 l. 5 s. 4 d. de ses propres deniers et 33.880 l. des deniers d'Étienne Fodéré, Jacques Labihirigoyen et Alexandre Teissère, à raison d'un tiers chacun, à valoir sur la somme de 223.750 l. moyennant laquelle ledit Bertrand s'est rendu cessionnaire, par acte du 24 avril 1793, notaire Bonsignour, de Marc Roux et Betout, entrepreneurs maçons de cette ville, pour les lots 9 et 16 et ce qu'il leur reste des lots 10 et 17. Bertrand a déclaré que la somme de 33.880 l., de Fodéré, Labihirigoyen et Teissère, comprise dans le susdit versement, représentait un acompte sur la vente qu'il leur a passée par acte du 30 avril 1793, notaire Castelanet, d'une partie de son terrain au prix de 127.050 l. Le 8 fructidor III, le solde des susdits lots est versé par Bertrand.

[Par acte du 7 mai 1793, Mathieu Jauffret, boulanger, à Marseille, s'est rendu cessionnaire d'Alexandre Teissère, moyennant la somme de 42.000 l. versée en payement de la maison de 5 étages. Le 6 juillet 1793, le solde est versé par ledit Jauffret.

[Le 10 octobre 1793, Barthélemy fils verse le solde de son acquisition. Le 25 octobre 1793, Mathieu Blanc verse le solde de son acquisition. Le 3 frimaire II, Étienne Delabat verse la somme de 18.039 l. 7 s , solde dû par Blaise-François Pain, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 19 frimaire II, Jean-Jacques Grizol, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 24.671 l. 10 s., solde dû par Baude, cordonnier, moyennant

laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 1er nivôse II, la citoyenne Marie-Anne Castinel, fille de Jean-Joseph, verse la somme de 9.325 l., solde restant dû par Joseph Ville, maître de langues, à Marseille, sur la somme de 20 000 l. moyennant laquelle il s'était rendu cessionnaire de Alexandre Teissère, d'une partie dudit domaine. Moyennant ce versement, ladite Castinel devient subrogée aux droits de la Nation.

[Le 7 nivôse II, François Rougon verse des deniers des sieurs Blanc fils, Bertrand et Cie, la somme de 16.797 l. 13 s., pour solde de son lot de 52 cannes ½. A la même date, ledit Rougon verse, des deniers de Blanc fils, Bertrand et Cie, négociants, à Marseille, la somme de 21.331 l. 16 s. 8 d., pour solde de son lot de 20 cannes. A la même date, Barthélemy Girard, rue de la Vieille-Monnaie, verse la somme de 53.734 l. 5 s., solde restant dû tant en capital qu'en intérêts, par Cucurny. Moyennant ce versement ledit Girard devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 11 prairial III, Jean Cucurny verse le solde de son acquisition. Le 4 messidor III, la partie de 117 cannes s'élevant à 152.550 l., acquise par Pierre Betout et consorts, est soldée.]

3 décembre 1791

Maison, cours, jardin et dépendances (240 toises q.), occupée par M. de Bausset, rues Fouquet et Saint-Victor — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 36.000 l. Adj. 55.200 l.

à Tric, notaire, pour le compte de Jean-Joseph Auzilly, fabricant de savon, au quai de Rive-Neuve.

(Enchérisseurs : Garnier ; Martin ; Auzilly ; Agnel, et l'adjudicataire)

[Le 11 nivôse II, J.-B. Rebuffet, rue des Thionvillois, verse la somme de 25.152 l. 10 s., solde dû par Auzilly, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Maison, rue de la Darse — des *Trinitaires* —. Louée 750 l. Est. 13.000 l. Adj. 22.200 l.

à Donnadieu,
pour le compte de Jean-Pierre Roguin, menuisier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Garnier ; Tric ; Alliès ; Rolland ; Bertrand, et l'adjudicataire.)

[Le 13 novembre 1793, Jean-Pierre Gautier, rue du Relais, à Marseille, verse la somme de 2.025 l. 16 s. 6 d., solde dû par Pierre Roguin, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation]

Une lauvisse dans la maison sise au cul-de-sac de la rue Château-Joly — du *prieuré Saint-Laurent* —. Est. 195 l. Adj. 200 l., sans concurrent.

à Alliès, pour le compte de Nicolas Bernard,
propriétaire de la susdite maison, se trouvant à Alger.

27 décembre 1791

Maison avec cave, rue de la Darse, ou première Calade — des *Trinitaires* —. Louée 900 l., à Resseguier. Est. 16.000 l. Adj. 30.700 l.

à Martin,

pour le compte de Nicolas Maisse, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Martichou ; Trestour ; Daumas ; Decormis ; Rolland ; Rousset, et l'adjudicataire.)

[Le 28 frimaire IV, le solde est versé par ledit Maisse.]

30 décembre 1791

1° Une rente de 1.400 l., provenant du bail emphytéotique de 90 ans passé par les *Picpus* au sieur J.-B. Chevilly, négociant, par acte du 4 décembre 1788, notaire Arnaud.

2° Un terrain contenant 459 cannes 7 pans, sur lequel se trouve diverses bâtisses et magasins qui faisaient l'objet dudit bail, près le couvent des *Picpus*.

Le tout est. 33.985 l. 6 s. 3 d. Adj. 46.900 l.

à Jean-Baptiste-Pierre Chevilly, négociant, rue de Rome.

(Enchérisseurs : Couret ; Senille ; Cayol Richaud, et l'adjudicataire.)

[Le 22 frimaire II, Jean-Joachim Dragon, négociant, à Marseille, verse la somme de 4.760 l. 6 s., montant des intérêts et du second douzième dus à ce jour par Chevilly, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation. A la même date, le troisième douzième s'élevant à 3.126 l. 13 s., est versé par Jean-Pierre Meynier, ménager, de la commune des Pennes, afin d'obtenir la subrogation des droits de la Nation. A la même date, la quatrième annuité s'élevant à 3 126 l. 13 s., est versée, dans le même but, par Toussaint Porry.]

14 janvier 1792

Moulin à blé, hydraulique, dit de Saint-Giniez, avec accessoires et jardin (3/4 de quarterée), au quartier Saint-Giniez — du *chapitre de Saint-Victor* —. Affermé 4.650 l., à la veuve Bouze. Est. 102.300 l. Adj. 132.000 l.

à Tric, notaire, pour le compte de Jean-Baptiste Guigou, négociant, rue Sainte, île 122, n° 4.

(Enchérisseurs : Céaly et Maximin ; Doinet ; Maisse, et l'adjudicataire.)

10 mars 1792

Local, église, terrain, jardins et bâtisses (2046 cannes), ensemble les 13 bancs ou pierres qui se trouvent sur la place, près la porte de la

Joliette — des *Cordeliers de l'Observance* —. Est. 225.010 l. Adj. 272.800 l.

à Seytres, notaire, pour le compte de Blaise Garnier, Pierre Garnier, entrepreneurs, André Cayol, miroitier, Joseph Bourrillon, entrepreneur, Alexandre Guien, Joseph Carlois, bourgeois, Jean-François-Cayol Richaud, chargeur, Jean-François Méry, entrepreneur, Antoine Fauve, négociant, Blaise-César Gastinel, Lazare-Vincent Esquier, homme de loi, la veuve Eyriès, magasinière, Sardou, curé de la Trinité, Beissière, greffier à la police correctionnelle ; pour un $^{1}/_{18}$ chacun.

Antoine Couret, négociant, pour $^{3}/_{18}$.

Seytres, notaire, pour $^{1}/_{18}$.

(Enchérisseurs : Sarrasset ; Pierre Roux, négociant ; Jubelin, maçon, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 17 juillet 1793, notaire Seytres, ce dernier s'est rendu cessionnaire de divers co-adjudicataires, moyennant la somme de 198.065 l. 1 s.3 d., d'une partie dudit domaine. Le 26 frimaire IV, ledit Seytres verse le solde de cette acquisition. Le 3 thermidor III, il verse le solde de son dix-huitième, se montant à 15.155 l. 11 s. 7 d.]

7 avril 1792

Local, terrains et bâtisses (environ 524 cannes q.), confrontant du midi la rue du Village, et du nord la rue Mazade — des *Picpus* —. Est. 120.975 l. Adj. 210.000 l.

à Jean-Baptiste Regnault, négociant, pour compte d'amis.

(Enchérisseurs : Jubelin ; Caillol ; Garnier ; Peyre-Ferry ; Guien ; Bourrillon ; Pasturel ; Amy, et l'adjudicataire.)

N. B. — Cette vente fut annulée par arrêté du département, en date du 30 juin suivant ; il fut procédé, le 14 septembre 1792, à une nouvelle adjudication.

11 avril 1792

Propriété consistant en prés et vignes (2.940 cannes, un corps de logis monté d'un étage sur rez-de-chaussée, et jardin (40 cannes), au quartier des Aygalades — des *Grands-Carmes* —. Est. 8.420 l. Adj. 21.100 l.

à Jean-Baptiste Cresp, homme de loi, à Marseille, pour compte d'ami.

(Soumissionnaire : Rimbaud. — Enchérisseurs : Caillol ; Jean-Baptiste Philip ; Lieutaud ; Beaujean ; Couret ; Meyer, et l'adjudicataire.)

[Le 9 mars 1793, Cresp verse à valoir la somme de 2.642 l. 15 s. Le 25 frimaire II, Estuby, notaire, verse, pour le compte de divers, la somme de 17.029 l. 11 s., solde restant dû, afin d'obtenir la subrogation aux droits.]

10 mai 1792

Propriété en vignes (2 quarterées 3/4), au quartier Saint-Jérôme — des *Cordeliers* —. Est. 1.675 l. Adj. 4.025 l.

à Louis POILLEVERT, négociant, à Marseille, pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : Grosjean ; Jean-Baptiste Philip ; Fabre ; Durrand, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 22 juin 1793, notaire Bonsignour, Jean-Baptiste Morery, négociant, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Poillevert, moyennant la somme restant due de 3.542 l. Le 6 juillet 1793, le solde est versé par Morery.]

Propriété en vignes, avec bâtisses du couvent (4 quarterées 1/2), au quartier Saint-Jérôme — des *Cordeliers* —. Est. 5.900 l. Adj. 11.650 l.

à Alexis DELALANDE DESSAULES, comédien,
pensionnaire du Théâtre de la Nation, à Marseille.

(Enchérisseurs : Grosjean ; Jean-Baptiste Philip ; Durrand, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 28 novembre 1792, Barthélemy Bonnifay, négociant, à Marseille, s'est rendu cessionnaire dudit Delalande moyennant la somme de 10.250 l., somme restant due sur ladite propriété. Le solde est versé le 21 prairial III]

Église supprimée (30 cannes 7 pans carrés et 2 menus), au quartier des Comtes —. Est. 401 l. 15 s. Adj. 1.055 l.

à Jean-Julien ARNAUD, bourgeois, à Rive-Neuve.

(Enchérisseurs : Jacques Moulaud ; Donnet ; Richaud ; Jouque, et l'adjudicataire.)

16 mai 1792

Propriété (14 quarterées), église, couvent de La Palud et le sol de l'église et du couvent (146 cannes 4 pans carrés), au quartier de la Palud — des *Trinitaires* —. Est. 11.395 l., plus 63 l. de futaille de cave. Adj. 28.000 l.

à André GARNIER, architecte, pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : Jean Bladier fils, marchand, à Marseille ; Germain Paul, bourgeois, rue des Chapeliers ; la veuve Arnaud, tapissière ; Solomé ; Jourdan ; Augé ; Couret, et l'adjudicataire.)

Bâtiments occupés par le curé et les prêtres du bas-chœur (188 cannes), place de l'Église — de *la Major* —. Est. 16.920 l. Adj. 23.100 l.

à Blaise-César GASTINEL, pour son compte et celui des suivants :

1er lot, 1.747 l. 19 s. 3 d., à Michel CURNIER, fabricant d'amidon ; — 2e lot, 6.041 l. 10 s., à Pierre-Félix REBOUL, prêtre ; — 3e lot, 6.041 l. 10 s., à Augustin VALENCE ; — et le 4e lot à Blaise-César GASTINEL, pour 9.269 l. 0 s. 9 d. —

(Soumissionnaire : Reboul, prêtre. — Enchérisseurs : Reboul, et l'adjudicataire.)

[Le 4 juillet 1793, le 4e lot est soldé par ledit Gastinel. Le 4 novembre 1793 la dame Claire Jauffret, à Marseille, verse la somme de 1 505 l. 9 s., solde dû par Michel Curnier, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation. Le 14 pluviôse II, le sieur Ignace Fouque, magasinier, place de Lenche, verse la somme de 606 l. 5 s., solde dû par Félix Reboul, demeurant près la paroisse Saint-Lazare, afin d'obtenir la subrogation aux droits de la Nation.]

2 juin 1792

Maison de 2 étages, près la succursale Saint-François-de-Paule, n° 13 — des *Minimes* —. Est. ? Adj. 12.300 l.

à Antoine COURET, négociant, pour le compte de Joseph PETIT, charpentier, rue du Peuple, à la plaine Saint-Michel.

N. B.— Cette vente a été extraite des feuilles des recettes et dépenses, du fonds de l'Enregistrement, les registres des procès-verbaux de ventes ne la mentionnant pas.

[Le 12 avril 1793, ledit Joseph Petit verse à valoir la somme de 3.529 l. 11 s. Au 19 novembre 1793, il est dû 3.005 l. ; ce solde est versé par les sieurs Victor Mille, drapier, et Lazare Giraud, peintre, à Marseille, lesquels deviennent, pour cette somme, subrogés aux droits de la Nation.]

Maison et magasin contigus ayant un étage au-dessus, rue des Ferrats — de la corporation des *Calfats* —. Est.? Adj. 14.400 l.

à Jacques MEYER.

N. B. — Cette vente a été extraite comme dessus.

[Le 22 frimaire II, les sieurs Beaussier et Ventre, négociants, versent la somme de 10.813 l., solde dû par Meyer, moyennant laquelle il deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

4 juin 1792

Chapelle de Saint-Victoret (5 cannes 4 pans q.) faisant partie du rez-de-chaussée de la maison du sieur Fabre, sise Grand'Rue, coin rue Négrel. — Est. 4.000 l. Adj. 9.400 l., sans concurrent.

à Étienne ODDE, magasinier, à la Cannebière.

[Le 11 juin 1792, le solde est versé par ledit Odde.]

L'église supprimée, y compris une chapelle au nord (38 cannes 4 pans), sacristie et bâtisses (36 cannes), jardin et terrain vague (75 cannes), au quartier du Rouet —. Est. 4.610 l. Adj. 7.550 l., sans concurrent.

à Mathieu REBUFFAT, négociant, rue du Petit-Saint-Jean.

13 juin 1792

Maison de 4 étages et entresol sur rez-de-chaussée, avec boutique

(7 cannes), place des Prêcheurs, faisant coin à la rue de Siam — de la corporation des *maîtres tailleurs* —. Arrentée 500 l., à Duvignière, perruquier. Est. 9.800 l. Adj. 14.100 l.

à Bernardin JOANNIS, maître cafetier, à Marseille.

(Enchérisseurs: Sabatier; Barnau ; Martin, et l'adjudicataire.)

[Le 11 frimaire II, Jean-Baptiste Jean, à Marseille, verse la somme de 1.275 l. 5 s., solde dû par Joannis, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.]

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec lauvisse, magasin et arrière-magasin (21 cannes q.), rue Saint-Pierre-Martyr — de la corporation des *maîtres perruquiers* —. Arrentée 350 l. Est. 14.700 l. Adj. 28.100 l., sans concurrent.

à Louis PELÉ, marchand tailleur d'habits, à la Grand'Rue.

[Le 11 nivôse II, Olive, Chaix et Millau, négociants, à Marseille, versent la somme de 6.810 l. 5 s. 8 d., dont 1.200 l de Penelon, chaussetier, à la Grand'Rue, et 500 l. de Joseph Fouque, marchand de chevaux, à Allauch, montant du solde dû par Pelé, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée (9 cannes 16 pans 4 pouces et 6 lignes), rue Saint-Laurent — dépendant d'une *fondation* —. Louée à Valentin. Est. 3.000 l. Adj. 7.050 l., sans concurrent.

à Jean-Joseph BONNET, négociant, place Saint-Laurent, à Marseille.

[Le 17 frimaire II, Louis Allègre, rue du Refuge, verse la somme de 4.363 l. 2 s., dont 1.500 l. de Michel Boudier, son oncle ; 463 l. 2 s. de la veuve Amphoux, sa tante, et le reste de ses deniers, montant du solde dû par Bonnet, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.]

9 juillet 1792

Local, terrains et bâtisses (2.161 cannes q.) — des *Récollets* —. Est. 326.046 l. Adj. 405 000 l.

à Blaise-César GASTINEL, pour son compte et celui de :

Joseph-Antoine MARTICHOU, avoué près le tribunal du district de Marseille, domicilié à la Grand'Rue, pour une partie de terrain et bâtisses (23 cannes 4 pans), moyennant 21 760 l. 3 s. ; Auguste MOSSY, imprimeur-libraire ; Jean-Baptiste REGNAULT, fabricant de chandelles ; Antoine BONNEFOY, fabricant de faïences ; BLANC frères, fabricants de cire ; Marc-Étienne JEANNETY, directeur de la fonderie des cloches ; Alexandre GUEYRARD, commissaire national près le tribunal du district, et PELLISSIER, architecte ; tous résí-

dant à Marseille ; à raison de 1/9 chacun, le sieur GASTINEL adjudicataire, conservant deux neuvièmes. (Prix d'un neuvième 45.000 l.)

(Enchérisseurs : Seytres, notaire ; Regnault ; Bonnefoy ; Bourre ; Sarrasset, et l'adjudicataire.)

[Le 7 janvier 1793, Martichou verse pour solde de la part qui le concerne, la somme de 22.304 l. 5 s. 11 d., capital et intérêts.

[Par acte du 30 juillet 1793, notaire Pons, Honoré Augier, François Blauvard, entrepreneurs maçons, et Dieudonné David, menuisier, à Marseille, se sont rendus cessionnaires de Gastinel, d'une partie du susdit domaine, moyennant la somme de 52.800 l.

[Le 31 juillet 1793, notaire Bonsignour, Pierre Michel, entrepreneur de bâtisses, s'est rendu cessionnaire de Gastinel et ses co-intéressés, d'une partie des lots 5, 6 et 7, moyennant la somme de 37.816 l.

[Le 11 nivôse II, Antoine Rouden, ménager, à La Cadière, verse la somme de 9.448 l. 6 s., dont 800 l. de Baumond, curé à Cuges ; 1.200 l de Ducros, capitaine de navire, à La Ciotat, et 400 l. de Joachim Gervais, bourgeois, à Cassis, solde dû par Mourche et Viau, fabricants de chapeaux, à Marseille, sur la somme de 11.282 l. 10 s., moyennant laquelle, par acte du 29 octobre 1793, ils s'étaient rendus cessionnaires d'une partie dudit domaine. Par suite de ce versement ledit Rouden devient subrogé aux droits de la Nation.

[A la même date, Guillaume Valette, courtier de commerce, à Marseille, verse la somme de 18.565 l. 12 s., dont 2.000 l. de la dame Montagnac, femme Valette ; 5.200 l. de Barthélemy Clément, bourgeois, rue Longue-des-Capucins ; 2.200 l. de Chaulan frères, drapiers ; 1.700 l. de Lambert fils et Cie, marchands drapiers ; 1.000 l. de la Cie d'Afrique ; 200 l. de François Odos, marchand, sur le Port ; 200 l. d'Antoine Charlatier, rue Fontaine-Neuve ; tous domiciliés à Marseille ; ledit Valette intéressé pour 6.065 l. 12 s., montant du solde dû par Pierre Michel, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

31 juillet 1792

Maison (11 cannes 2 pans q. 6 pans menus), à la rue du Lit-de-Cavaux — de la corporation des *Calfats* —. Est. 2.000 l. Adj. 2.825 l.

à Antoine BARJAVEL, magasinier, rue de la Clovisse.

(Enchérisseurs : Antoine-Toussaint Constant ; Carmagnole ; Jean Tassy ; Martin ; Jacques Giraud ; Guirand, et l'adjudicataire.)

[Le 6 août 1793, le solde est versé par ledit Barjavel.]

7 septembre 1792

Domaine contigu à l'église, bâtisses, petites maisons, terres, deux prairies et deux moulins, à la place des Chartreux — des *Chartreux* —. Est. 115.020 l. Adj. 385.100 l.

à Joseph HARMITTE fils, architecte, à Marseille,
pour le compte de ROSTAN et FIQUET

(Enchérisseurs : Jourdan ; Féraud ; Peyre-Ferry ; Gastinel ; Boyer ; Carbonnel ; Duvilliers ; Laugier ; Desbois ; Jubelin ; Ponge ; Castelanet ; Seytres ; Audibert ; Lhomme ; Herborn, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce domaine fut revendu à la folle enchère, le 11 juin 1793, les susdits acquéreurs n'ayant pas satisfait au premier versement.

14 septembre 1792

Couvent, bâtisses et terrains, divisés en 7 lots (388 cannes q.), près la place Monthyon — des *Picpus* —. Est. 111.400 l. Adj. 125.000 l.

à Blaise-César GASTINEL, pour le compte de :

CHAUVET frères, négociants, à Marseille, pour le lot n° 7 (72 cannes), moyennant 20.197 l. ; et pour le compte de SEYTRES, notaire, Antoine BONNEFOY, fabricant de faïence, BLANC frères, fabricants de cire, et l'adjudicataire GASTINEL, à raison de 1/4 chacun, pour le restant, soit, pour chacun d'eux, 26.200 l. 15 s.

(Enchérisseurs : Seytres ; Couret ; Chauvet ; Regnault, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 28 juin 1793, notaire Tric, Claude-Louis Audibert, négociant, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Blaise Gastinel, d'une partie dudit domaine, moyennant la somme de 12.641 l. 13 s. 8 d. Le 11 nivôse II, Dejean père et fils, cordonniers, rue Négrel, à Marseille, versent la somme de 10.653 l. 14 s., dont 2.700 l. d'Estienne Giraudin, bourgeois, rue Paradis, et 400 l. de Jacques Roger, boutiquier, rue Brutus, montant du solde dû par Louis Audibert, moyennant lequel versement lesdits Dejean père et fils deviennent subrogés aux droits de la Nation. Le 21 thermidor III, 24.491 l. 15 s. 6 d., sont versés pour solde de la part de Bonnefoy.]

11 février 1793

Propriété (environ 11 quarterées 63 dextres), avec puits et deux bâtiments, au quartier de Saint-Just — de la *Mission-de-France* —. Est. 9.000 l. Adj. 29.100 l.

à Antoine JUBELIN, entrepreneur de bâtisses, à Marseille.

(Enchérisseurs : Garoutte ; Regnault ; Guayrard ; Alardot ; Salomon ; Reynaud, notaire public ; Gravier ; Bonnefoy ; Guiot ; Paul Jourdan ; Bertrand, et l'adjudicataire.)

[Le 1er juin 1793, ledit Jubelin verse, pour solde, la somme de 29 534 l. 17 s., capital et intérêts.]

16 mars 1793

Propriété consistant en terre, jardins potagers, prés, arbres fruitiers, arbres, le bord de l'Huveaune, deux bâtiments et un puits (42 quarterées), aux quartiers de Saint-Giniez et du Rouet — de la congrégation de l'*Oratoire*, dite Sainte-Marthe —. Arrentée, une

partie 1.300 l., à Nesme, autre partie 1.000 l., à Michel-Noël Guis, et autre partie 475 l., à la veuve Bouze, meunière. Est. 85.600 l. Adj. 162.500 l.

à Louis-Ignace ROLANDIN, négociant, rue d'Aix,
en compte avec Joseph-Jacques-Philippe ROLANDIN, son frère.

(Enchérisseurs : Audiffret, et l'adjudicataire.)

[Le 22 mars 1793, un premier versement de 27.619 l. 3 s., est fait au nom de Rolandin frères, négociants. Le 21 frimaire II, Pierre-Paul Remuzat, caissier de la Cie d'Afrique, agissant pour ladite compagnie, verse la somme de 139.875 l, solde restant dû par les susdits acquéreurs, afin d'obtenir la subrogation aux droits de la Nation.]

27 mars 1793

Domaine dit la Baronne (environ 97 quarterées 119 dextres) avec bâtiments de maître et de fermier, deux puits et une grange, au quartier de Château-Gombert — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Est. 97.886 l. 7 s. 8 d. Adj. 247.000 l.

à François-Silvaire ARNAUD, pour le compte
d'Antoine-Vincent MARTIN-COMPIAN, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jérôme Party, et l'adjudicataire.)

Domaine (environ 27 quarterées 7 dextres) avec bâtiment et puits, au quartier de la Pomme — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Est. 26.000 l. Adj. 99.500 l.

à Jean-Baptiste REGNAULT, fabricant de chandelles,
pour le compte de Jean-Marcel BOYER, négociant, à Marseille.

(Enchérisseurs : Garoutte, et l'adjudicataire.)

[Le 5 juin 1793, le solde est payé par ledit Boyer.]

11 juin 1793

Domaine des *Chartreux*, consistant en bâtisses, terrain, vignobles, etc., sous réserve de l'église (environ 15.347 cannes), au quartier de Saint-Just, près le ruisseau de Jarret (14 lots). — Est. totale 115.015 l. Adjugé à la folle enchère :

1er lot. — Terrain et bâtisses (790 cannes). Est. 2.765 l. Adj. 15.275 l.

à Joseph CHAPELLON, négociant, rue de l'Égalité, à Marseille.

(Enchérisseurs : Delestrade, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1.250 cannes). Est. 12 500 l. Adj. 67.200 l.

à Jean-Baptiste REGNAULT, fabricant de chandelles, rue Paradis, à Marseille.

(Enchérisseurs : Gastinel, et l'adjudicataire.)

3e lot.— Terrain et bâtisses (1.252 cannes). Est. 18.780 l. Adj. 122.100 l.
à André Garnier, architecte, rue Paradis, à Marseille,
pour le compte de J.-F. Seytres, notaire, à Marseille.
(Enchérisseurs : Gastinel, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terrain (914 cannes). Est. 4.570 l. Adj. 30.100 l.
à Augustin Gillibert, marchand quincaillier, rue Cannebière,
pour son compte et celui de Noël Maurel aîné, jaugeur juré, et
Jean-Charles Rolland, quincaillier, à Marseille.
(Enchérisseurs : Arnoux, et l'adjudicataire.)

5e lot.— Terrain (1.613 cannes). Est. 8.871 l. Adj. 61.300 l.
à Augustin Gillibert, quincaillier, rue Cannebière, Noël Maurel
aîné, jaugeur juré, et Jean-Charles Rolland, quincaillier, à Marseille.
(Enchérisseurs : Jubelin, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terrain (1.478 cannes). Est. 8.498 l. Adj. 55.700 l.
à Pierre Reynier, négociant, aux Allées de Meilhan.
(Enchérisseurs : Gastinel, et l'adjudicataire.)

7e lot.— Terrain et bâtisses (1.085 cannes). Est. 9.765 l. Adj. 71.100 l.
au même.
(Enchérisseurs : Brunet, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terrain et bâtisses (912 cannes). Est. 5.790 l. Adj. 55.450 l.
à Joseph Brunet, négociant, en face la paroisse Saint-Antoine
de Padoue.
(Enchérisseurs : Jubelin, et l'adjudicataire.)

12 juin 1793

9e lot. — Terrain (1.062 cannes). Est. 6.106 l. Adj. 46.000 l.
à Jean Bladier fils, marchand toilier, au Grand-Puits,
pour son compte et celui de François Negreau, droguiste, Michel
Jubelin fils, entrepreneur maçon, Étienne Billaud aîné, négociant,
et Joseph Arnaud fils, saleur, tous de Marseille.
(Enchérisseurs : Brunet, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terrain (1.365 cannes). Est. 7.507 l. Adj. 51.000 l.
aux mêmes.
(Enchérisseurs : Jubelin fils, et l'adjudicataire.)

11e lot.— Terrain (784 cannes). Est. 3.920 l. Adj. 31.550 l.
à Jean-Pierre Amy, négociant, aux Allées de Meilhan.

12e lot.— Terrain (966 cannes). Est. 14.490 l. Adj. 80.200 l.

à Jean-Baptiste Regnault, fabricant de chandelles, rue Paradis.

(Enchérisseurs : Samuel, et l'adjudicataire.)

13e lot. — Terrain (1.086 cannes). Est. 8.688 l. Adj. 71.700 l.

à Michel Jubelin fils, entrepreneur maçon, rue Saint-Gilles, à Marseille, pour son compte et celui de Jean Bladier fils, marchand toilier, François Negreau, droguiste, Étienne Billaud, négociant, et Joseph Arnaud fils, saleur, tous de Marseille, à raison d'un cinquième chacun.

14e lot. — Terrain (790 cannes). Est. 2.765 l. Adj. 26.900 l.

à Joseph Chapellon, négociant, rue de l'Égalité, à Marseille.

(Enchérisseurs : Amy, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce domaine avait été adjugé, le 7 septembre 1792, à Rostan et Fiquet, au prix de 385.100 l.

[Par acte du 21 juin 1793, notaire Seytres, Étienne Grassy, capitaine marin, de Marseille, s'est rendu cessionnaire de Bladier, d'une partie du lot n° 9, moyennant la somme de 20.000 l. Le 17 septembre 1793, il verse le solde de cette somme. Par acte du 17 juillet 1793, notaire Bonsignour, Pierre Reynier, négociant, à Marseille, s'est rendu cessionnaire de Brunet, d'une partie du lot n° 8, moyennant la somme de 48.776 l. Par acte du 30 juillet 1793, notaire Donjon, Étienne Grassy s'est rendu cessionnaire de Bladier, d'une partie du lot n° 10, moyennant la somme de 26.928 l. Par acte du 8 août 1793, notaire Portetassy, J.-L. Bancal et Françoise Tronchet, se sont rendus cessionnaires de Bladier, d'une partie du lot n° 9, moyennant la somme de 11.827 l. Par acte du 19 août 1793, notaire Estuby, Gillibert et Rolland cèdent à Mézière et Brémond une partie du lot n° 4, dépendant des lots 4 et 5, moyennant la somme de 33.343 l. 15 s. Le 3 septembre 1793, Gillibert verse le solde de sa part, soit 18.746 l 17 s. 6 d. Par acte du 7 octobre 1793, notaire Donjon, Bladier fils cède à Victor Girard, maçon, à Marseille, une partie de terrain dépendant du lot n° 13, faisant partie des nos 9, 10 et 13, moyennant la somme de 5.614 l. 19 s.

[Le 16 frimaire II, Jean-Pierre Estuby, notaire, verse 6.404 l. 18 s. pour les hoirs de Joseph Reyne représentés par Jacques-Cosme Michel, 3.400 l. pour le compte de Mme Augustin Mouret, 500 l. pour le compte de Barthélemy Davin, peseur, 300 l. pour le compte de Noël Olive, laboureur, 800 l. pour le compte de Lacroix, et 2.114 l., formant le solde des 13.519 l., pour le compte de Giraudin, chirurgien, demeurant près l'église paroissiale de Saint-Dominique, à Marseille. Ladite créance représente le solde dû par Joseph Maunier, capitaine marin, à Marseille, sur ce qui le compète, soit 15.000 l., sur l'adjudication faite à Jean-Baptiste Regnault, du lot n° 2. Au moyen de ce versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation. A la même date, Jean Segond verse la somme de 8.110 l. 10 s., solde dû par Pierre-Claude Roux, négociant, à Marseille, sur sa part s'élevant à 9.000 l., sur l'adjudica-

tion du 2e lot, faite à Regnault. Ledit Segond déclare employer en totalité une partie des deniers de la dot de sa femme Claire Juvaudan. Moyennant ce versement il devient subrogé aux droits de la Nation

[Le 21 frimaire II, Jean-Joseph Paguet, maçon, à Marseille, verse la somme de 1.720 l. 8 s., montant des intérêts non soldés à ce jour par Jean-Baptiste Regnault sur sa part au lot n° 2, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. A la même date, Honoré Lieutaud, négociant, à Marseille, verse la somme de 1.496 l., somme due par Jean-Baptiste Regnault sur sa part au lot n° 2, celle-ci s'élevant à 10.200 l , moyennant lequel versement ledit Lieutaud devient subrogé aux droits de la Nation. Le 22 frimaire II, Jean-Joachim Dragon, négociant, à Marseille, verse la somme de 2.244 l. représentant trois annuités dues, sur le 2e lot, par Regnault, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 11 nivôse II, Jacques Barthélemy, fondeur, à Marseille, verse la somme de 21 375 l. 2 s., dont 2.600 l. d'Antoine Roux, magasinier, rue de Rome, 3.700 l. de François Estienne, charbonnier, rue des Cordonniers, 1.000 l. de Roumieu, premier commis au bureau de la direction des Douanes, 500 l. de Magdeleine Granier, rue du Cheval-Blanc, 400 l. de Jacques Williams, maçon, rue d'Aubagne, 200 l de Lamfray et Dufour, droguistes, rue des Auffiers ; ledit Barthélemy intéressé pour 12.975 l. 2 s. 6 d., montant du solde dû par Pierre Reynier, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.

[A la même date, Blaise-César Blondel, bourgeois, rue Venture, à Marseille, verse la somme de 18.088 l. 17 s. 6 d., dont 2.800 l. de Toussaint Porry, boulanger, à La Penne, 900 l. de Jean Lardan, ménager, audit lieu, 500 l. d'Étienne Coste, ménager, aux Accates, 300 l. de Joseph Estienne, charpentier, rue Saint-Sauveur, 1.000 l. de la dame Demasure, rue du Grand-Saint-Jean, 600 l. de Joseph Terrasson, rue de la Croix-d'Or, 200 l. de Thomas Chave, calfat, rue Saint-Laurent, 200 l. de J. Fabre, perruquier, volontaire dans la légion de la Montagne, ledit Blondel intéressé pour 10.588 l. 17 s. 6 d., somme due par Antoine Bonnefoy, fabricant de faïence, sur celle de 20.000 l. le compétant au 2e lot, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

10 juillet 1793

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec cave (24 cannes 6 pans q. 2 menus), rue Saint-Thomé, près l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 10.000 l. Adj. 23.700 l.

à Gaspard Bonniot, marchand droguiste, à Marseille.

(Enchérisseurs : Couchard et Jaloux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Le 11 nivôse II, Gaspard Fardeloux, de La Ciotat, verse la somme de 10.696 l. 7 s. 6 d., dont 300 l. de la dame Fardeloux Silvy, 900 l. de Blaise Reynier, 1.000 l. de Magdeleine Silvy, 2.400 l. de la dame Abeille, épouse

Masse, tous de La Ciotat, 300 l. de Jeanseoume, ménager, à Ceyreste; ledit Fardeloux intéressé pour 4.796 l. 7 s. 6 d., solde dû par Bonniot, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.]

25 juillet 1793

Domaine, terrains, vignobles, etc., divisé en 10 lots (5.086 cannes), hors la porte Bernard du-Bois — des religieuses de *Saint-Sauveur* —.

1er lot. — (525 cannes). Est. 7.875 l. Adj. 160.000 l.

à Pierre Rolland, marchand de spart, rue du Grand-Saint-Jean, à Marseille.

(Enchérisseurs : Gourret, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1.162 cannes 4 pans). Est. 34.875 l. Adj. 316.500 l.

à François Rey, fabricant de briques, hors la porte de Rome.

(Enchérisseurs : Payan ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (324 cannes). Est. 3.888 l. Adj. 76.000 l.

à Joseph Maurel, bourgeois, rue de Sion.

(Enchérisseurs : Silvy ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (1.254 cannes). Est. 25.080 l. Adj. 215.500 l.

à Antoine Jubelin, entrepreneur maçon, aux lices intérieures de la porte de Noailles.

(Enchérisseurs : Payan ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (448 cannes). Est. 13.440 l. Adj. 126.400 l.

à Augustin Gillibert, quincaillier, rue Cannebière.

(Enchérisseurs : Auzière ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (60 cannes). Est. 360 l. Adj. 10.300 l.

au même.

(Enchérisseurs : Petit ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (1.180 cannes). Est. 17.700 l. Adj. 151.500 l.

au même.

(Enchérisseurs : Gourret ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

26 juillet 1793

8e lot. — (11 cannes). Est. 110 l. Adj. 2.100 l.

à Antoine JUBELIN, entrepreneur maçon, à Marseille.

(Enchérisseurs : Gourret ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

9e lot. — (98 cannes). Est. 588 l. Adj. 12.000 l.

à Honoré AUGIER, entrepreneur maçon, pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : Doujon, et l'adjudicataire.)

10e lot. — (24 cannes). Est. 240 l. Adj. 4.000 l.

au MÊME, pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : Rougon ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Suivant l'acte passé le 31 juillet 1793, chez François Arnaud, notaire, François Arnaud, magasinier, et Antoine Guichard, marchand saleur, à Marseille, participent pour un tiers chacun à l'adjudication du 3e lot.

[Le 17 frimaire II, Joseph-Pierre Virgile, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 8.425 l. 11 s., solde dû par Augustin Gillibert sur le montant du 6e lot, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 25 thermidor III, le 1er lot est soldé par Rolland. Le 3 vendémiaire IV, Honoré Augier, verse pour solde des 9e et 10e lots, la somme de 17 787 l., capital et intérêts. Le 15 vendémiaire IV, le 8e lot est soldé par Antoine Jubelin. A la même date, ledit Jubelin verse pour solde du 4e lot, la somme de 239.964 l. 12 s. 9 d., capital et intérêts. Il déclare faire ce payement des deniers d'André Beaussier, propriétaire à Marseille, à l'effet de lui obtenir la subrogation des droits qui naissent de cette quittance. Le 16 frimaire IV, la somme de 45.316 l. 18 s. est versée des mains de Garambois et Bérard, marchands quincailliers, et Pierre-Vincent Puget, négociant, à raison de moitié chacun, pour solde du lot n° 7. Le 30 frimaire IV, François Rey verse le solde du lot n° 2.]

30 juillet 1793

Domaines, terrains et bâtisses, divisé en 6 lots (3.140 cannes), près la porte Bernard-du-Bois — des *Petites-Maries* —. Est. 88.463 l. 10 s.

1er lot. — (671 cannes). Est. 32.040 l. 5 s. Adj. 302.000 l.

à Jean-Baptiste-Scipion FABRE, négociant.

(Enchérisseurs : Decomis ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

Nota. — Il est compris dans ce lot, l'église et une partie du couvent de la ci-devant *abbaye de Saint-Sauveur*.

2e lot. — (851 cannes). Est. 17.020 l. Adj. 224.000 l.

à Antoine BONNEFOY, fabricant de faïence, aux allées de Meilhan.

(Enchérisseurs : Louis Dreveton ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (439 cannes). Est. 6.585 l. Adj. 124.000 l.

A Pierre Seguier, rue de Notre-Dame-de-la-Garde,
pour le compte de Jean-Baptiste-Scipion Fabre, négociant.

(Enchérisseurs : Divers non mentionnés, et l'adjudicataire.

4e lot. — (657 cannes). Est. 19.710 l. Adj. 302.100 l.

à Raymond Amigues, rue Saint-Martin, pour le compte d'Honoré Augier,
entrepreneur maçon, rue de la Croix-du-Chantier.

(Enchérisseurs : Regnault, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (70 cannes). Est. 1.708 l. 5 s. Adj. 13.000 l.

à Augustin Gillibert, quincaillier, rue Cannebière, en compte avec Michel Jubelin fils, rue Saint-Gilles, Charles Rolland, rue Cannebière, et Antoine Jubelin, aux lices intérieures des Bernardines, à raison de 1/4 chacun.

(Enchérisseurs : Divers non mentionnés, et les adjudicataires.)

6e lot. — (456 cannes). Est. 11.400 l. Adj. 98.100 l.
à Jean-Baptiste-Scipion Fabre, négociant.

(Enchérisseurs : Jubelin fils ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Le 17 frimaire II, Étienne Castellas verse la somme de 2.601 l. 16 s., montant du solde dû par Antoine Jubelin sur le quart du lot n° 5, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. A la même date Jacques Jartroux, bouchonnier, à Marseille, verse la somme de 2.605 l. 13 s., montant du solde dû par Rolland sur son quart au lot n° 5, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. Le 18 frimaire II, Antoine Boucherie, Antoine David et François Gariel, administrateurs de l'hôpital Saint-Jacques, de La Ciotat, versent la somme de 2.646 l., solde dû par Jubelin fils sur son quart au lot n° 5, moyennant laquelle ils deviennent subrogés aux droits de la Nation. Le 19 frimaire II, Alexis Carbonnel, batelier à Marseille, verse la somme de 2.646 l., solde dû par Augustin Gillibert, sur sa part au 5e lot, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Par acte du 7 nivôse II, notaire Tric, Bonnefoy s'est réservé le quart du 2e lot.

[Le 3 vendémiaire IV, Honoré Augier verse pour solde du 4e lot, la somme de 335.498 l. capital et intérêts. Le 13 frimaire IV, Marc-Étienne Jeannetty, de Marseille, verse la somme de 27.045 l. 7 s. pour solde de celle de 56.000 l. montant de ce qui le compète dans l'adjudication du 2e lot.]

19 octobre 1793

Domaine, terrains et bâtisses, divisé en 16 lots (1.301 cannes), rue des

Convalescents — des religieuses de la *Petite Miséricorde* —. Est. 83.597 l. 10 s.

1er lot. — (85 cannes 4 pans q.). Est. 10.200 l. Adj. 40.100 l.
à Louis ESTRINE, rue des Picpus, île 120, n° 8.

(Enchérisseurs : Payretoux ; Morel ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (61 cannes 6 pans q.). Est. 6.175 l. Adj. 28.500 l.
à Antoine RENARD, rue Beauvau, à Marseille.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (126 cannes). Est. 8.820 l. Adj. 52.200 l.
à Joseph-Blaise GARNIER, entrepreneur de bâtisses,
au vieux chemin de Toulon, île 5, n° 3.

(Enchérisseurs : Seyne ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (153 cannes). Est. 12.240 l. Adj. 62.000 l.
à Firmin CAILLOL, rue Sainte-Françoise, île 296, n° 4.

(Enchérisseurs : Seytres ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (155 cannes). Est. 10.850 l. Adj. 45.000 l.
à Antoine COURET, pour le compte d'Antoine MOULARD,
entrepreneur de bâtisses, rue de Lorette.

(Enchérisseurs : Rouget ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (52 cannes 4 pans q). Est. 3.150 l. Adj. 17.600 l.
à Pierre BARROUILLET, armurier, rue des Fabres, île 146, n° 10.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (51 cannes 1 pan q.). Est. 3.067 l. 10 s. Adj. 19.300 l.
à Jean-Arsène SÉJOURNÉ, rue Paradis, île 86, n° 1.

(Enchérisseurs : Rouget ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (47 cannes). Est. 2.820 l. Adj. 27.400 l.
à François LYON, entrepreneur maçon,
rue Vieille-Monnaie, île 352, n° 1.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

21 octobre 1793

9e lot. — (144 cannes). Est. 8.640 l. Adj. 55.000 l.

à Pierre Sauvat, entrepreneur de bâtisses, rue Négrel, île 329, n° 17.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

10e lot. — (52 cannes). Est. 2.080 l. Adj. 16.500 l.

à Cosme Moutte, entrepreneur maçon,
rue des Chapeliers, île 454, n° 8.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 10e lot fut revendu le 29 janvier 1812, par suite de déchéance encourue par Cosme Moutte.

11e lot. — (54 cannes). Est. 2.160 l. Adj. 12.200 l.

à Alexandre Décanis, entrepreneur de bâtisses,
rue de l'Aumône, île 335, n° 2.

(Enchérisseurs : Lyon ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

12e lot. — (55 cannes). Est. 2.700 l. Adj. 16.800 l.

à Pierre Astier, menuisier, île 146, à Marseille.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

13e lot. — (49 cannes). Est. 1.960 l. Adj. 11.150 l.

à François Richard, rue Saint-Ferréol, île 66, n° 22.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

14e lot. — (50 cannes 6 pans). Est. 2.030 l. Adj. 10.600 l.

à Pierre Astier, menuisier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Divers non mentionnés, et l'adjudicataire)

15e lot. — (52 cannes 4 pans). Est. 2.100 l. Adj. 13.300 l.

à Joseph-Noël Ponge, architecte-ingénieur, rue de la Calade,
pour le compte de Gaspard-Bruno Gor, propriétaire, rue Sénac,
île 1, n° 29.

(Enchérisseurs : Gourret ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

16e lot. — (112 cannes 3 pans q.) Est. 4.495 l. Adj. 51.000 l.

à Joseph-Guillaume Bertrand, chirurgien, place de la Liberté,
île 100, n° 3.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Le 30 octobre 1793, Séjourné verse, par anticipation, le solde du 7e lot. Le 8 novembre 1793, le 2e lot est soldé par Renard. Le 7 frimaire II, le 6e lot est soldé par Barrouillet.

[Le 9 frimaire II, Rose Meissonnier, épouse de Pierre Gervais, marchand quincaillier, et Anne-Thérèse Durand, épouse de Vincent Allard, travailleur, l'une et l'autre demeurant à Marseille, versent la somme de 8.165 l. 13 s., dont 5.165 l. 13 s. de la citoyenne Meissonnier, et 3.000 l. de la citoyenne Durand, solde restant dû par François Richard sur son acquisition du 13e lot, moyennant laquelle elles demeurent subrogées aux droits de la Nation.

[Le 12 frimaire II, Joseph Boucanier, officier municipal à Marseille, verse la somme de 7.549 l. 11 s 6 d., solde dû par Cosme Moutte, sur le 10e lot, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 14 frimaire II, Louis-Pierre, Claude-Simon et Marie-Magdeleine-Catherine Estrine, hoirs de feu Nicolas Estrine, versent pour solde du 1er lot, la somme de 40.333 l. 18 s.

[Le 21 frimaire II, Joseph Meissonnier, marchand, à Marseille, verse la somme de 1.986 l. 10 s., intérêts dus à ce jour par Pierre Astier, sur le montant des lots 12 et 14, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation. A la même date, Pierre-Paul Remuzat, caissier de la Cie d'Afrique, agissant pour ladite compagnie, verse la somme de 36.284 l. 10 s., solde dû par Sauvat sur le 9e lot, afin d'obtenir la subrogation des droits de la Nation. Le 29 frimaire II, Claire Félicité, veuve Paraire, verse, des deniers de la liquidation de Paraire et Cie, la somme de 9.842 l. 13 s., solde dû par Alexandre Décanis. Moyennant ce versement elle devient subrogée aux droits de la Nation. Le 10 nivôse II, Vinchaud, bourgeois, rue Bernard-du-Bois, verse la somme de 3.428 l 6 s . dont 1.500 l. de Jean-Baptiste Roux, marchand de verre, à la Cannebière, et 300 l. d'Élisabeth Venel, solde dû par Bertrand, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 19 messidor III, le solde du 8e lot est versé par Jacques Richaud et son épouse, cessionnaires de Lyon. Le 12 thermidor III, le 15e lot est soldé par Gor. Le 14 thermidor III, le 3e lot est soldé par Granier. A la même date, le 4e lot est soldé par Caillol. Le 19 thermidor III, le 16e lot est soldé par Bertrand. Le 26 thermidor III, le 5e lot est soldé par Moulard.]

Domaine, terrain et bâtisses (divisé en 19 lots), aux allées de Meilhan — des *Lyonnaises* —. Est. 221.641 l. 5 s. —

1er lot. — (127 cannes 4 pans q.). Est. 31.875 l. Adj. 100.200 l. à Jean Autran, aux allées de Meilhan, île 1, n° 52.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (56 cannes 2 pans q.). Est. 11.250 l. Adj. 37.800 l. à Honoré Astoin, Grand'Rue, près le coin de Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (56 cannes). Est. 8.400 l. Adj. 27.100 l.
à André Rougon, rue d'Aubagne, île 52, n° 25.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (57 cannes 6 pans q.). Est. 8.662 l. 10 s. Adj. 28.400 l.
à Louis-Gabriel Boyer, négociant, rue Noailles, île 39, n° 8.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (120 cannes 6 pans q.). Est. 12 075 l. Adj. 36.200 l.
à André Rougon, rue d'Aubagne, île 52, n° 25.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (145 cannes). Est. 14.500 l. Adj. 50.500 l.
à Antoine Renard, entrepreneur de bâtisses, rue Beauvau.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

22 octobre 1793

7e lot. — (123 cannes 2 pans q.). Est. 12.325 l. Adj. 40.600 l.
à Gaspard Payretoux, rue Sainte-Barbe, île 450, n° 34, pour le compte de Lambert Jougant, rue de l'Arbre, n° 14.

(Enchérisseurs : Rouget ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

23 octobre 1793

8e lot. — (112 cannes q.). Est. 22.400 l Adj. 71.200 l.
à Antoine Turcat, en compte à demi avec Joseph David.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

9e lot. — (52 cannes 4 pans). Est. 7.875 l. Adj. 27.200 l.
à Joseph David, en compte à demi avec Antoine Turcat.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

10e lot. — (50 cannes 6 pans q.). Est. 7.612 l. 10 s. Adj. 32.400 l.
à Antoine Renard, rue Beauvau.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

11e lot. — (49 cannes 7 pans q.). Est. 7.481 l. 5 s. Adj. 29.000 l.
à Joseph-François Seytres, notaire, rue du Grand-Puits, tant pour lui que pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

12e lot. — (49 cannes). Est. 7.350 l. Adj. 32.000 l.
à Antoine Forestié, cordonnier, rue d'Aubagne, île 49, n° 24.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

13e lot. — (48 cannes 1 pan q.). Est. 4.812 l. 10 s. Adj. 21 000 l.
à Désiré Sedot, marchand tapissier-papetier, aux allées de Meilhan, île 1, n° 49.

(Enchérisseurs : Lyon; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

14e lot. — (118 cannes 1 pan q.). Est 11.812 l. 10 s. Adj. 43.700 l.
à Claude Traive, rue d'Aix, île 1, n° 10.

(Enchérisseurs : Caillol ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

24 octobre 1793

15e lot. — (141 cannes 6 pans q.). Est. 14.175 l. Adj. 40.400 l.
à Antoine Forestié, cordonnier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

16e lot. — (120 cannes 6 pans q.). Est. 12.075 l. Adj. 34.000 l.
à Antoine Bonnefoy, fabricant de faïence, aux allées de Meilhan, île 4, n° 36.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

17e lot. — (86 cannes). Est. 8.600 l. Adj. 26.600 l.
à Étienne Rouget, rue de l'Arbre, en compte avec Étienne Castellas, Jean-Joseph Gautier et Antoine Bonnefoy, à raison de 1/4 chacun.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

18e lot. — (86 cannes). Est. 8.600 l. Adj. 26 100 l.
à Gaspard Payretoux, rue Sainte-Barbe, île 450, n° 34, en compte à demi avec Cosme Moutte, rue des Chapeliers, île 454, n° 8.

(Enchérisseurs : Lyon ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

19e lot.— (73 cannes). Est. 8.760 l. Adj. 33.700 l.
à Jacques-Benoît Decomis, entrepreneur de bâtisses, rue de Saint-Roch, île 140, n° 17.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Le 15 frimaire II, Louis Gilly, à Marseille, verse la somme de 3.674 l. 2 s., solde restant dû, tant en capital qu'en intérêts, par Jean-Joseph Gautier, sur ce qui le compète dans l'adjudication du 17e lot faite à Rouget, pour compte d'amis ; la part de Gautier, consistant au quart dudit lot s'élevant à 6.650 l. Moyennant ce versement, Gilly, conformément à la loi du 5 juin 1793, est et demeure subrogé aux droits de la Nation. A la même date, François Péoune, marchand de vin, à Marseille, verse la somme de 5.351 l. 8 s., solde dû par Étienne Castellas, tonnelier, sur sa part consistant au quart du 17e lot adjugé à Rouget. Moyennant ce versement, ledit Péoune devient subrogé aux droits de la Nation. Il déclare employer une somme de 1.000 l. appartenant à Jacques-Antoine Barnier. Le même jour, ledit Péoune verse la somme de 664 l. 6 s., solde dû par ledit Castellas sur un autre quart du 17e lot. Le même jour, Pierre Mounet, menuisier, à Marseille, verse la somme de 3.073 l. 3 s., solde dû par Rouget sur son quart du 17e lot, moyennant lequel versement il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 21 frimaire II, Joseph Vence, fabricant de savon, à Marseille, verse la somme de 3.348 l. 1 s. 9 d., solde dû par Antoine Renard sur le 6e lot, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation. A la même date, Pierre-Paul Remuzat, caissier de la Compagnie d'Afrique, agissant pour ladite compagnie, verse la somme de 27.381 l. 5 s., solde dû par Antoine Bonnefoy sur le 16e lot, afin d'obtenir la subrogation aux droits de la Nation.

[Le 26 frimaire II, Arnaud cadet, négociant, à Marseille, verse la somme de 25.786 l. 13 s., solde restant dû sur le lot n° 12, par Forestié, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 10 nivôse II, Antoine Long, bourgeois, à Marseille, verse la somme de 2.693 l. 6 s. 8 d., dont 500 l. de Louis Long, bourgeois, rue de la Palud, et 193 l. 6 s. 8 d. de la dame Marie Girard, du quartier des Olives, solde dû sur le lot n° 15, par le sieur Forestié, moyennant laquelle il devient subrogé aux droits de la Nation.

[Le 11 nivôse II, Jean-Joseph Bonsignour, ancien notaire, verse la somme de 14.142 l., dont 3.282 l. de Louis Rougier et Cie, 200 l. du capitaine Vidal, 2.300 l. de Pierre Salis, marin, rue d'Aix, 1.000 l. d'Estienne Giraud, tonnelier, 800 l. de J.-B. Isnard, tailleur d'habits, rue du Baignoir, 1.300 l. de Barthélemy Garassus, menuisier, rue Paradis, 900 l. de Jacques Bouisson, marchand, rue de la Croix-d'Or, et 200 l. de Louis Liautaud, poseur de sonnettes, rue Paradis, montant du solde dû par Gaspard Payretoux et Cosme Moutte, entrepreneurs de bâtisses, sur le lot n° 18. Moyennant ce versement ledit Bonsignour, intéressé lui-même pour 4.160 l., est et demeure au nom de tous subrogé aux droits de la Nation. A la même date, Durand, lieutenant-colonel du 6e bataillon du Bec d'Ambès, ci-devant la Gironde, en garnison à Nice, verse la somme de 16.058 l. 11 s., dont 5.200 l. de Vernet, capitaine dans le 6e bataillon précité, et 400 l. de Gabriel Galibert, ancien administrateur du département des Bouches-du-Rhône, solde dû par Sedot sur son acquisition, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.

[Le 18 thermidor III, Forestié verse le solde du 15e lot. Le 28 thermidor III, Astoin verse le solde du 2e lot. Le 29 du même mois, le 14e lot est soldé par Traive. Le 3 fructidor III, le 19e lot est soldé par Decomis.

[Le 17 vendémiaire IV, Lambert Jougan, jardinier, à Marseille, cessionnaire du lot n° 7, verse pour solde la somme de 34.259 l. 14 s., se décomposant comme suit : 31.124 l. dues à ce jour, plus 1.556 l. 4 s. d'intérêts sur ladite somme, du 22 octobre 1793 au même jour 1794, plus 1.579 l. 10 s. d'intérêts sur 32.680 l. 4 s., du 22 octobre 1794 au 17 vendémiaire IV.

[Le 19 brumaire IV, Rougon verse le solde du 5e lot. Le 7 frimaire IV, Boyer fait verser le solde du 4e lot. Le 12 frimaire IV, la somme de 25.720 l. 1 s. est versée pour solde du 11e lot, par Jean-François Caillol-Richaud, suivant l'acte du 11 du même mois, notaire Seytres, à l'acquit et décharge dudit Seytres. Le 28 frimaire IV, Renard verse pour solde du 6e lot, la somme de 9.426 l. 7 s. 3 d , dont 1/3 de ses deniers et 2/3 de ceux de Blanc père et fils, cordonniers. A la même date, Renard verse pour solde du 10e lot, la somme de 15.726 l. 3 s., dont 1/3 de ses deniers et 2/3 de ceux de Blanc père et fils, cordonniers.]

28 frimaire II (18 décembre 1793)

Domaine, terres et bâtiments (15 quarterées 19 dextres), au quartier de Saint-Just — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Est. 42.964 l. 11 s. 11 d. Adj. 52.200 l.

à Joseph Chape, entrepreneur maçon, au quartier Saint-Charles, Belle-de-Mai.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

29 frimaire II (19 décembre 1793)

Propriété dite La Pintade (22 quarterées 104 dextres), au quartier de Saint-Loup — de la congrégation de l'*Oratoire* —. Est. 18.025 l. 6 s. 8 d. Adj. 31.700 l.

à Antoine Jourdan, au Chemin-Neuf, hors la porte de Rome, île 12, n° 22.

(Enchérisseurs : Divers non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Le 25 nivôse II, la dame Marie-Rose Pélissier, épouse Couthon, cordonnier, rue Saint-Gilles, verse la somme de 9.062 l. 12 s., dont 1.062 l. 12 s. pour compte d'ami, solde dû par Jourdan, moyennant laquelle elle devient subrogée aux droits de la Nation.]

Domaine, terrain, cours et bâtisses (divisé en 11 lots), (2.130 cannes 3 pans) — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. totale 254.681 l. 5 s.

Nota. — Ici est intercalé l'arrêté des représentants du peuple Fréron et Barras, daté de Draguignan le 22 septembre an II, ordonnant la destruction de tous les châteaux-forts existant dans les départements du Var, des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, et la démolition des couvents et abbayes, pouvant offrir un poste avantageux à des ennemis.

1er lot. — (318 cannes 6 pans). Est. 19.125 l. Adj. 33.500 l.
à Antoine Forestié, rue d'Aubagne, île 49, n° 24.
(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire

2e lot. — (248 cannes 5 pans). Est. 37.293 l. 15 s. Adj. 61.600 l.
au même.
Enchérisseurs : Boullet ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

1er nivôse II (21 décembre 1793)

3e lot. — (203 cannes). Est. 30.450 l. Adj. 40.200 l.
à Joseph David, marchand cordier, rue Saint-Pierre.
(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (273 cannes 5 pans). Est. 41.043 l. 15 s. Adj. 48.000 l.
à Gaspard Payretoux, rue Sainte-Barbe, île 450, n° 34.
(Enchérisseurs : Divers non mentionnés, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (203 cannes). Est. 30.450 l. Adj. 32.500 l.
à André Mouton, entrepreneur maçon, au Chemin-Neuf, île 18, n° 1, pour le compte de Noël Allies, hors la porte de Rome, île 18, n° 11.
(Enchérisseurs : Divers non mentionnés, et l'adjudicataire.)

2 nivôse II (22 décembre 1793

6e lot. — (152 cannes 5 pans). Est. 30.525 l. Adj. 38.100 l.
à Jean-Baptiste Regnault, rue Paradis, île 79, n° 16.
(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (149 cannes 6 pans). Est. 14.975 l. Adj. 20.500 l.
au même.
(Enchérisseurs : Bonnefoy ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (143 cannes 4 pans). Est. 11.480 l. Adj. 12.200 l.
au même.
(Enchérisseurs : Moutte ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

3 nivôse II (23 décembre 1793

9e lot. — (144 cannes 5 pans). Est. 15.908 l. 15 s. Adj. 21.000 l.
à Cosme Moutte, rue des Chapeliers, île 454, n° 8, pour le compte de Jean-Baptiste Regnault, à Marseille.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

10e lot. — (144 cannes 5 pans). Est. 11.570 l. Adj. 18.000 l.
à Augustin Basso, rue Sénac, île 4, n° 33.

(Enchérisseurs : Audibert ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

11e lot. — (148 cannes 2 pans). Est. 11.860 l. Adj. 19.250 l.
à Charles-Honoré Audibert, au quai de la Marine, île 110, n° 2.

(Enchérisseurs : Gourret ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Le 3 prairial III, le 4e lot est soldé par Payretoux.
[Le 7 messidor III, le solde du 11e lot est versé par Audibert.
[Le 19 frimaire IV, le solde des 1er et 2e lots est versé au nom de Forestié.
[Le 23 frimaire IV, le solde du 3e lot est versé par Benoît Decomis, entrepreneur maçon, à l'acquit et décharge de David.]

Domaine, terrains et bâtisses (divisé en 10 lots), au quai du Port — des *Grands-Augustins* —.

1er lot. — (9 cannes 6 pans). Est. 17.550 l. Adj. 34.100 l.
à Étienne Benoit, rue Fongate, à Marseille.

(Enchérisseurs : Bayssière ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (19 cannes 7 pans). Est. 9.937 l. Adj. 31.200 l.
à Jean-André Paillez, entrepreneur de bâtisses, rue de la Poissonnerie-Neuve, île 364, n° 10, à Marseille.

(Enchérisseurs : Bayssière ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (53 cannes 6 pans). Est. 64.500 l. Adj. 106.000 l.
à Jacques Billaud, rue d'Aubagne, île 50, n° 17.

(Enchérisseurs : Astier ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

4 nivôse II (24 décembre 1793)

4e lot. — (34 cannes 1 pan). Est. 51.187 l. Adj. 95.500 l.
à Pierre Astier, rue des Patriotes, île 404, n° 1.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (27 cannes 6 pans). Est. 49.950 l. Adj. 81.200 l
à Joseph Chape, au quartier Saint-Charles, Belle-de-Mai.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (21 cannes 5 pans). Est. 43.250 l. Adj. 80.000 l.
à François Moullet, au niveau Saint-Ferréol, île 73, n° 31.

(Enchérisseurs : Astier ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (21 cannes 3 pans). Est. 55.575 l. Adj. 95.000 l.
à Jean-Antoine Sené, au quai du Port.

(Enchérisseurs : Divers non mentionnés, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (11 cannes 6 pans). Est. 23.500 l. Adj. 42.000 l.
à Cosme Moutte, entrepreneur maçon, rue des Chapeliers, île 454, n° 8.

(Enchérisseurs : Payretoux ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

9e lot. — (4 cannes carrées). Est. 2.000 l. Adj. 11.100 l.

à Jacques-Benoît Decomis, entrepreneur de bâtisses, pour le compte de Laurent Saurel, quincaillier, au quai du Port, île ?, n° 20.

(Enchérisseurs : Regnault ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

10e lot. — (9 cannes 4 pans). Est. 2.850 l. Adj. 14.800 l.
à Antoine Pilon, serrurier, rue Saint-Ferréol-le Vieux, île 38, n° 4.

(Enchérisseurs : Pellet ; autres enchérisseurs non mentionnés, et l'adjudicataire.)

[Le 11 nivôse II, Philippe Gardon, bourgeois, au quartier de la Palud, verse la somme de 11.611 l. 9 s., dont 200 l. de Marie-Thérèse Boisson, hors la porte Paradis, et 900 l. de la dame Guichard, épouse Serre, laboureur, au quartier de Montredon, solde dû par Pilon sur le 10e lot, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation. A la même date, Marguerite Paul, femme Devilliers, verse la somme de 21.226 l. 14 s., dont 3.600 l. de Lazare Arnaud, boucher, hors la porte d'Aix, 3.100 l. de Jean-Jacques Grizot, bourgeois, hors la porte Paradis, 2.600 l. de François Bonsignour, culottier, aux Petites-Carrottes, et 200 l. de Pierre Achard, marchand, rue Bonneterie ; le reste, des deniers de ladite Devilliers ; montant du solde dû par Pailliez sur le 2e lot, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation. A la même date, Jean-Baptiste Vignolo, négociant, rue Grignan, verse la somme de 8.006 l. 13 s., dont 1.800 l. d'Antoine Pelzin, bouchonnier, rue de la Rose, 1.800 l. de Lucien Jaubert, capitaine de navire marchand, rue Moïse, 300 l. de Jean Gachet, marchand de vin, aux allées de Meilhan ; ledit Vignolo intéressé pour 4.106 l., solde dû par Saurel sur le 9e lot, moyennant lequel versement les susnommés deviennent subrogés aux droits de la Nation.

[Le 4 prairial III, le 8e lot est soldé par Cosme Moutte. Le 8 fructidor III, le 7e lot est soldé par Sené. Le 17 vendémiaire IV, le 3e lot est soldé par les

frères Billaud, marchands bridiers. Le 27 frimaire IV, le solde du 5e lot est versé à l'acquit et décharge de Chape.]

12 ventôse II (2 mars 1794)

Propriété avec bâtiments et puits (divisée en 3 lots), au quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré Jérôme-Philippe *Achard* —.

1er lot. — (13 quarterées 28 dextres). Est. 14.597 l. 7 s. 9 d. Adj. 32.300 l.

à Jean-Baptiste POURRIÈRE, rue Patat, île 151, n° 4, pour le compte de Barthélemy JULLIANY, rue des Patriotes, ci-devant des Quatre-Pâtissiers, île 154, n° 9.

(Enchérisseurs : Jean-François Torcat, entrepreneur maçon, aux allées de Meilhan, île 6, n° 24 ; Jean-François Mouton, tonnelier, à la rue des Picpus, île 121, n° 9 ; François Igoulin, marchand miroitier, rue Corneille, île 92, n° 22 ; François-Marie Riciardy, propriétaire, rue Barthélemy, île 109, n° 13 ; Barthélemy Julliany, rue des Quatre-Pâtissiers, île 154, n° 9 ; Jean-Augustin Berthelot, place Jean-Guin, île 173, n° 18, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (12 quarterées 123 dextres). Est. 20.991 l. 18 s. 4 d. Adj. 42.500 l.

à Barthélemy JULLIANY, rue des Quatre-Pâtissiers, île 154, n° 9, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre, marchand vitrier, île 92, n° 1 ; Jean-Augustin Berthelot, et l'adjudicataire.)

13 ventôse II (3 mars 1794)

3e lot. — (13 quarterées 95 dextres). Est. 13.110 l. 7 s. 9 d. Adj. 24.000 l.

à Jean-Augustin BERTHELOT, île 173, n° 18, pour le compte de Barthélemy JULLIANY, rue des Quatre-Pâtissiers, île 154, n° 9, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre, marchand vitrier ; Pierre Astier, rue des Patriotes, île 464, n° 1 ; Barthélemy Julliany, et l'adjudicataire.)

24 ventôse (14 mars 1794)

Fabrique de savon, trois étages et dépendances (60 cannes 3 pans q. 5 pans menus), maison contiguë d'un étage (7 cannes 4 pans q.), et divers ustensiles, place de Lorette, île 409, n° 10 — de l'émigré *Rampal* fils aîné, fabricant de savon —. Est. 74 834 l. 12 s. (dont 5.334 l. 12 s. pour les ustensiles). Adj. 75.240 l.

à Jean-Joseph ASTIER, rue Bonneterie, île 197, n° 1, à Marseille.

(Enchérisseurs : François Gras, rue Grignan, île 66, n° 32 ; Joseph-Véran Piquet, et l'adjudicataire.)

4 germinal II (24 mars 1794)

Propriété avec deux bâtiments, ménagerie, bergerie, écurie, cave, grand réservoir, cellier, remise et pompe (48 quarterées), au quartier de Saint-Giniez — de l'émigré Balthazard-Antoine Rey —. Est. 61.023 l., y compris la futaille de cave.

1er lot. — Terre, jardin, bergerie, écurie, réservoir contenant environ 1.000 milleroles, et pompe (11 quarterées). Est. 11.432 l. Adj. 37.000 l.

à Pierre Samat, fabricant de savon, rue du Portalet, île 119, n° 7.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier, à la Grand'Rue, île 184, n° 13 ; Jean-Pierre Roux, rue latérale du Cours, île 154, n° 1 ; Jean-Baptiste Lèbre, rue Corneille ; Antoine Bonnefoy, au Champ-du-Dix-Août, île 4, n° 36, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, jardin, pinède, bâtiment bourgeois, cellier et deux puits (25 quarterées 3/4). Est. 37.659 l. Adj. 70.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean-Augustin Berthelot, île 173, n° 18 ; Antoine Richaud, rue de la Palud, île 58, n° 11 ; Jean-Baptiste Montaud, île 210, n° 10 ; Jean-Pierre Roux ; Antoine Bonnefoy, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, bâtisse servant de bûcher et de grenier à foin, et deux puits (11 quarterées 1/4). Est. 11.932 l. Adj. 35.400 l.

au même.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Pierre Querel, rue Cincinnatus ; Paris, adjudant-général, rue Grignan ; Antoine Bonnefoy, île 4, n° 36 ; Pierre Rambaud, rue Caisserie, île 316, n° 13 ; Pierre Boisfils, rue des Thionvillois, île 18, n° 3 ; Joseph Maunier, rue de la Taulisse, île 209, n° 1 ; Jean-Pierre Roux, sur le Cours, île 154, n° 1, et l'adjudicataire.)

6 germinal II (26 mars 1794)

Propriétés avec bâtisses, bassin, serre, puits à roue et poste à feu, au quartier de la Capelette — de l'émigré Dominique *Césan* —.

1er lot. — Terre avec deux bâtisses (6 quarterées 85 dextres). Est. 13.716 l. 6 s. 8 d. Adj. 22.000 l.

à André Cayol, rue de l'Égalité, île 349, n° 2.

(Enchérisseurs : François Roux, serrurier, rue du Pavillon, n° 16 ; Antoine Bonnefoy, aux allées de Meilhan, île 4, n° 36 ; Jean-Baptiste Philip, rue Bonneterie, île 197, n° 1 ; Pierre Astier, rue des Patriotes, île 464, n° 1 ; Noé

Sabatier ; Dominique Guirand, rue Saint-Gilles, île 155, n° 2 ; Cosme Moutte, rue des Chapeliers, île 454, n° 8, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre (2 quarterées 48 dextres). Est. 2.333 l. 6 s. 8 d. Adj. 2.750 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Poussel, rue du Niveau, île 78, n° 32 ; Jacques Bousquet, aux Allées, île 1, n° 40; Querel, rue Cincinnatus, et l'adjudicataire.)

12 germinal II (1er avril 1794)

Propriété, au quartier de Saint-Julien — des frères *Lagarde*, émigrés —.

1er lot.— Terre, rochers, bâtiment et puits (8 quarterées 138 dextres). Est. 5.571 l. 10 s. Adj. 15.550 l.

à Thomas Rousset, cultivateur, pour le compte de Magdeleine Rousset, veuve de Jean-Baptiste Toze, à la rue Cannebière, île 146, n° 25.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Lyon fils ; Martin Robin, rue Jean-Bart, ci-devant Suffren, île 101, n° 10 , Jean-Baptiste Lèbre, rue Corneille, île 92, n° 1; Thérèse Bossy, rue latérale du petit Cours, n° 1 ; François Bideleux, quai du Port, île 153, n° 21 ; Alexis Maurel, rue du Cheval-Blanc, île 336, n° 8 ; Noé Sabatier, Grand'Rue, île 184, n° 13 ; Jean-Baptiste Toulouzan, île 3, n° 40; Henry Bouchet, place Saint-Martin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, rochers et vieille bâtisse (6 quarterées 78 dextres). Est. 817 l. 14 s. 2 d. Adj. 2.800 l.

à Pierre Guien, rue Saint-Jacques, île 19, n° 30.

Enchérisseurs : Jean-Louis Lyon fils ; Martin Robin ; Augustin Pech, rue Sénac, île 1, n° 20 ; Jean-Pierre Amy ; Thomas Rousset ; Jean-Baptiste Philip, Grand'Rue, coin de la rue Bonneterie, île 197, n° 1 ; Jean Vignau ; Jean-Baptiste Toulouzan, et l'adjudicataire.)

16 germinal II (5 avril 1794)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, bâtisse d'un rez-de-chaussée, cave, une aire, latrines, citerne et puits (16 quarterées 1/4), au quartier de Saint-André de Séon — de l'émigré Jean-Pierre *Chomel* fils — Est. 18.593 l., dont 368 l. pour la futaille, Adj. 41.000 l.

à Antoine Richaud, île 58, n° 11, à Marseille.

(Enchérisseurs : Louis Pénellon, rue Bernard-de-Berre, île 262, n° 5 ; Augustin Pech, île 1, n° 20 ; François Lignan, rue Bazin, île 97, n° 8 ; Martin Robin ; Jean-Baptiste Philip ; Jean-Joseph Simon, rue Lillois, île 10, n° 7, et l'adjudicataire.)

18 germinal II (7 avril 1794)

Propriété consistant en terres, vignes, arbres fruitiers, bâtiment de

paysan, poulailler et deux puits (9 quarterées 27 dextres), au quartier de Saint-André de Séon — de l'émigré Jean-Pierre *Chomel* père —. Est. 8.872 l. 10 s., dont 142 l. 10 s. pour la futaille. Adj. 16.200 l.

à Jean-Joseph Simon, rue Lillois, île 10, n° 7, pour le compte de Jean-Pierre Amy, négociant, rue de la Fraternité, île 36, n° 17.

(Enchérisseurs : Martin Robin, rue Jean-Bart, île 101, n° 10 ; Jean-Pierre Amy ; Augustin Pech, rue Sénac, île 1, n° 30 ; Joseph Mary, rue de la Providence, île 25 ; Jacques Villecroze, rue des Fabres, île 146, n° 6, et l'adjudicataire.)

4 floréal II (23 avril 1794)

Propriété avec un bâtiment d'un étage, poste à feu et pinède (2 quarterées 155 dextres), au quartier Saint-Giniez — du condamné *Meyffredy* —. Est. 2.277 l. 15 s. 2 d. Adj. 7.200 l.

à Thomas-Jacques Gabriel, rue des Fabres, île 150, n° 24.

(Enchérisseurs : Germain Reynier, rue Saint-Gilles, île 154, n° 16 ; Antoine-Noël Nouvel, rue de la Croix-d'Or, île 187, n° 14 ; Jean-Baptiste Philip, Grand Rue, île 197, n° 1 ; Jean-Baptiste Brouchier, médecin, rue latérale du Cours, île 24, n° 4 ; Marie-Thérèse Sarrazin, veuve Dorange ; Joseph Santon ; Gaspard Payretoux ; Jean Martin ; Jacques Cayol ; Françoise Cordelle, épouse Bressy ; Noé Sabatier ; Antoine Jaselme ; Jacques Ricaud ; Joseph-François Payan, et l'adjudicataire.)

5 floréal II (24 avril 1794)

Propriété avec bâtiment (divisée en 9 lots), au quartier de Saint-Loup — de l'émigré *Montolieu*, ci-devant noble. Exploitée par Joseph Tricon, sous-fermier de Guibaud.

1er lot. — Terre, vignes, oliviers, arbres fruitiers, et un bâtiment (10 quarterées 11 dextres). Est. 10.065 l. 10 s. 10 d. Adj. 23.300 l.

à Étienne Maurel, cuisinier, rue des Phocéens, île 68, n° 6.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; François Roux ; Joseph Davin ; Coutouly ; Charles Rolland ; Pasturel ; Jean Bicais, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Vignes, oliviers et quelques arbres fruitiers (9 quarterées 97 dextres). Est. 9.865 l. 19 s. 2 d. Adj. 18.200 l.

à Jean-Roch Mourardou, magasinier, rue d'Aubagne, île 45, n° 17.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; Cosme Moutte, entrepreneur maçon; Nicolas Argème; François Roux ; Coutouly ; Jean-Baptiste Philip ; Ganivet, et l'adjudicataire.)

6 floréal II (25 avril 1794)

3e lot. — Terre, vignes, oliviers, arbres fruitiers, et une bâtisse (12 quarterées 11 dextres). Est. 11.280 l. 10 s. 10 d. Adj. 26.200 l.

à François Clapier, au quartier du Camas, arrondissement 22, île 20, n° 5.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; Jean-Baptiste Roybon ; Jean-Baptiste Philip ; Astier ; Ganivet ; Roch Mourardou ; François Roux ; Antoine Guibaud ; François Clément, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre, vignes, oliviers, et partie de bâtisse (8 quarterées 7 dextres). Est. 7.982 l. 9 s. 2 d. Adj. 14.600 l.

à François Clément, vis-à-vis la Fontaine longue, île 68, n° 6.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; François Clapier ; Noé Sabatier ; François Roux ; François Fouque ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre, vignes, oliviers, et un logement (5 quarterées 28 dextres). Est. 11.355 l. 16 s. 8 d Adj. 29.100 l.

à Joseph Boudillon, rue de la Poissonnerie, île 368, n° 4, pour le compte d'André Mouriès, propriétaire, rue des Chapeliers, île 454, n° 19.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; François Clapier ; Noé Sabatier ; Louis Gilly ; Étienne Maurel ; Roch Mourardou, et l'adjudicataire.)

7 floréal II (26 avril 1794)

6e lot. — Terre, vigne, oliviers, amandiers, une bergerie et un puits (14 quarterées 41 dextres). Est. 10.635 l. 16 s. 8 d. Adj. 30.000 l.

à Félix-François Payan, magasinier, rue des Jacobins, île 459, n° 27.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; Louis Gilly, jardinier ; Jean-Baptiste Philip ; François Fouque ; Antoine Caillol ; Roch Mourardou, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre, vignes, arbres fruitiers, partie du grand bâtiment, réservoir et puits (8 quarterées 94 dextres). Est. 10.829 l. 13 s. 4 d. Adj. 26.000 l.

à François Clapier, au quartier du Camas, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; Antoine Caillol ; Jean-Baptiste Roybon ; Roch Mourardou ; Coutouly ; Étienne Maurel ; Ganivet, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre, vignes, oliviers, arbres fruitiers, partie du grand bâtiment, logement du fleuriste, écurie et puits commun (6 quarterées). Est. 11.381 l. 13 s. 4 d. Adj. 15.000 l.

à Félix-François Payan, magasinier, rue des Jacobins, île 459, n° 27.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; Étienne Maurel ; Roch Mourardou ; Benoît Berthe ; Joseph Mary, et l'adjudicataire.)

8 floréal II (27 avril 1791)

9e lot. — Terre, vignes, oliviers, et partie du grand bâtiment (8 quarterées 13 dextres). Est. 7.717 l. 13 s. Adj. 13.300 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; Étienne Maurel ; Roch Mourardou, et l'adjudicataire.)

Propriété avec bâtisses (divisée en 5 lots), au quartier de Saint-Barnabé — de l'émigré Benoît *Catelin* —. Est 66.364 l. 7 s. 6 d.

1er lot. — Terre et partie de bâtiment (9 quarterées 40 dextres). Est. 9.003 l. 3 s. 4 d. Adj. 20.000 l.

à Louis MAUNIER, rue de l'Arbre, île 40, n° 18,
pour le compte de Michel-Pascal DUPONT, rue des Piques, île 1, n° 24.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Étienne Maurel ; Jean-Baptiste Peyron ; Jean-Baptiste Roybon ; Noé Sabatier ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, jardin, et partie du grand bâtiment (3 quarterées 116 dextres). Est. 21.589 l. 3 s. Adj. 40.500 l.

au MÊME, pour le compte de Michel-Pascal DUPONT.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Noé Sabatier ; Cosme Moutte ; Jacques Ricaud ; Roch Mourardou ; Michel Dupont ; Étienne Maurel, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre et partie de bâtiment (12 quarterées). Est. 14.819 l. 1 s. 2 d. Adj. 33.100 l.

au MÊME, pour le compte de Michel-Pascal DUPONT.

(Enchérisseurs : François Clapier ; Michel Dupont ; Jacques Ricaud, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre et partie de bâtiment (10 quarterées 96 dextres). Est. 8.591 l. 10 s. Adj. 17.200 l.

au MÊME, pour le compte de Michel-Pascal DUPONT.

(Enchérisseurs : François Clapier ; Jean-Baptiste Philip ; Noé Sabatier ; Gaspard Payretoux ; Roch Mourardou, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre, pinède, un bâtiment, moulin à huile, écuries, grenier à foin, bergerie et puits (15 quarterées 68 dextres). Est. 12.361 l. 10 s. Adj. 20.100 l.

à Roch MOURARDOU, magasinier, rue d'Aubagne, île 45, n° 17,
pour le compte d'Étienne MAUREL, cuisinier, rue des Phocéens, île 68, n° 6.

(Enchérisseurs : François Clapier ; Hyacinthe Rougier ; Guillaume Moulet ; Noé Sabatier ; Jean-Baptiste Peyron ; Louis Maunier, et l'adjudicataire.)

17 floréal II (6 mai 1794)

Propriété et chapelle rurale, y compris le logement et le cimetière, au quartier de Montredon —. Est. 1.500 l. Adj. 3.025 l.

à Jean-Antoine RAMBAUD, menuisier, rue Marat, île 42, n° 16.

(Enchérisseurs : Louis Reimonen ; Antoine-Toussaint Constant ; Gaspard Payretoux ; Joseph André, et l'adjudicataire)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (9 cannes 5 pans q. 5 pans menus), rue du Mariage, ci-devant de l'Évêché, faisant coin de la place de Lenche — de l'émigré *Coste* —. Est. 5.500 l. Adj. 15.250 l.

à Liberté TANNERON, épouse FASSY, pour le compte de Dominique FASSY, marchand voilier, rue du Mariage, île 290, n° 2, son mari.

(Enchérisseurs : Rouedy, juge au tribunal criminel révolutionnaire, rue Castellane, île 116, n° 15 ; Dominique Nuiry, île 289, n° 31 ; Jean-Baptiste Roybon, à la place Neuve, île 195, n° 6 ; Gaspard Payretoux ; Joseph Porre ; Noé Sabatier ; Joseph Massugne, et l'adjudicataire.)

19 floréal II (8 mai 1794)

Propriété, jardin, pré, bâtiment de maître, de 2 étages, bâtiment de fermier, remise avec grenier à foin, poulailler, trois puits et un poste à feu (16 quarterées 88 dextres), au quartier des Petites-Crottes — du condamné Henri *Laurent* —. Est. 28.033 l. 2 s. Adj 57.400 l.

à Louis DUPIN, pour le compte de Jean-Augustin BERTHELOT, marchand mercier, rue Vieille-Cuiraterie, île 173, n° 18.

(Enchérisseurs : Jacques Souche ; Gaspard Payretoux ; Noé Sabatier ; François Durand ; Jacques Bousquet ; Cosme Moutte ; Jean-Augustin Berthelot, et l'adjudicataire.)

21 floréal II (10 mai 1794)

Propriété consistant en terres, vignes, arbres fruitiers, oliviers, amandiers, terre en friche, bosquet, rochers, bâtiment et puits (6 quarterées 9 dextres), au quartier de Saint-Barnabé — de l'émigré *Constantin* —. Est. 7 814 l. 7 s. 8 d. Adj. 14.100 l.

à Timothée REBOUL, à la Cannebière, île 73, n° 10, pour le compte de Marie-Anne ACHARD, veuve RICAUD, Grand'Rue, île 173, n° 2.

(Enchérisseurs : Jean Martin ; Noé Sabatier ; Jacques Ricaud ; Albran ; Pierre Féraud aîné ; Jacques Honnorat, et l'adjudicataire.)

Propriété avec bâtiment, chapelle, puits et un terrain servant de promenoir (16 quarterées 18 dextres), au quartier de Saint-Loup, séparée en partie par la rivière l'Huveaune — de l'émigré Pierre-Hippolyte *Debot* —. Est. 27.351 l. 19 s. 5 d. Adj. 70.300 l.

à Georges Guiraud, cordonnier, rue Curiol, île 6, n° 49, pour le compte de Catherine Mougaillas, veuve de Bernard Bonnifay, rue Curiol, île 6, n° 48.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Lèbre ; Claude Durrand ; Jean-Baptiste Philip ; Jacques Ricaud ; Jean-Baptiste Boyer, et l'adjudicataire.)

22 floréal II (11 mai 1794)

Propriété avec bâtiment bourgeois d'un étage, chapelle, cellier, écurie avec grenier à paille, loge à cochons et puits (4 quarterées 40 dextres), au quartier de la Palud — de l'émigré *Levesy*, prêtre —. Est. 11.951 l. 6 s. 8 d. Adj. 25.100 l.

à Benoît Aycard, propriétaire, place Marat, île 44, n° 5.

(Enchérisseurs : Alexis Jean, rue du Bon-Pasteur, île 13, n° 29 ; Jacques-Antoine Colomb ; Antoine-Joseph Balatry ; Louis Guez, et l'adjudicataire.)

2 prairial II (21 mai 1794)

Boutique et cave (15 cannes 2 pans q. 7 menus), dépendant d'une maison située à la rue Juiverie —de l'émigré *Cipières* —. Est. 2.500 l. Adj. 7.600 l.

à Jacques Cayol, cornassier, près la petite porte du Temple, place des Prêcheurs, île 347, n° 1.

(Enchérisseurs : Claire Denis, épouse Boisson ; Étienne Viry ; Boude, et l'adjudicataire.)

9 prairial II (28 mai 1794)

Propriété avec une vieille bâtisse (6 quarterées 118 dextres), au quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré Louis *Rousset* —. Est. 3.750 l. 13 s. 10 d. Adj. 4.000 l.

à Jean-Baptiste Roybon, ferblantier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

17 prairial II (5 juin 1794)

Propriété avec bâtiments de maître et de paysan, écurie, aire, cellier et puits (18 quarterées 10 dextres), au quartier de Saint-Barnabé — de l'émigré César-Antoine *Carbonnel* —. Est. 22.108 l. 6 s. Adj. 33.500 l.

à Joseph Magnan, négociant, rue de l'Étrieu, île 155, n° 17.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Cosme Moutte ; Nicolas Argème ; Joseph Monier ; Jean-Baptiste Montaud ; Jean-Antoine Revest, et l'adjudicataire.)

21 prairial II (9 juin 1794)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, cellier, remise, écurie, puits, garenne, latrines, poulailler et loges à cochon (80 quarterées), au quartier de Saint-Menet, canton de Saint-Marcel — de l'émigré *Cipières* —.

1er lot. — Terre et bâtiment de maître (37 quarterées 110 dextres). Est. 35.513 l. 16 s. 8 d., dont 1.955 l. 10 s. pour la futaille Adj. 54.500 l.

à Joseph Tourneau fils, place Pierre Bayle, île 369, n° 4, pour le compte de Claire Tourneau, rue Cannebière, île 64, n° 4.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; Salomon Cohen ; Gaspard Payretoux ; Jean-Baptiste Philip ; Noé Sabatier ; Jean-Laurent Payan, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, puits, latrine et bâtiment du fermier (42 quarterées 34 dextres). Est. 37 481 l. 3 s 1 d., dont 1.189 l. 15 s., pour la futaille Adj. 42.800 l.

à Jean-Laurent Payan, pour le compte de Jean-Joseph Vassal fils aîné, place des Hommes, île 157, n° 3.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Michel Curnier ; Pons Michel ; Joseph Monier ; Jacques Bousquet ; Jean Castanier ; Salomon Cohen, et l'adjudicataire.)

Propriété avec bâtiments, dite la Grande-Bastide (divisée en 5 lots), au quartier de Saint-Marcel — du condamné Jean-Alexandre *Artaud* —. Est. 95.144 l. 5 s. 1 d.

1er lot. — Terre, vignes, oliviers, prés, jardin potager, un grand bâtiment à l'usage du maître et du fermier, trois celliers, remise, écurie, grenier à foin, un puits, un poulailler, deux loges à cochons et une citerne (26 quarterées 3 dextres). Est. 42.681 l. 17 s. 6 d. Adj. 75.500 l.

à Cosme Moutte, entrepreneur maçon, rue des Chapeliers, île 454, n° 8.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Gaspard Payretoux ; Jean-Pierre-Melchior Reynaud ; Joseph Masse ; Noé Sabatier ; Joseph Monier ; Antoine Bonnefoy ; Jean-Laurent Payan ; Cayol Richaud, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, vignes, oliviers, pinède, rochers, un bâtiment avec logements pour le fermier et le berger, bergerie, écurie, grenier à paille, cellier, deux loges à cochons et un puits (19 quarterées 12 dextres). Est. 19.379 l. 8 s. 10 d. Adj. 33.000 l.

à Joseph MONIER, capitaine marin, rue de la Taulisse, île 209, n° 1, pour le compte de Louis PIGNATEL, fabricant de savon, rue Cannebière, île 73, n° 9.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Pons Michel ; Cosme Moutte ; Cayol Richaud ; Gaspard Payretoux ; Antoine Bonnefoy ; Joseph Masse, et l'adjudicataire.)

23 prairial II (11 juin 1794)

3e lot. — Terre, vignes, arbres, terre en friche, pinède et rochers (14 quarterées 56 dextres). Est. 10 886 l. 7 s. 2 d. Adj. 14.100 l.

au MÊME, pour le compte de Louis PIGNATEL, fabricant de savon.

(Enchérisseurs : Salomon Cohen ; Antoine Bonnefoy ; Reynaud ; Jean Castanié ; Antoine Renard, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre, vignes, arbres, oliviers, terre en friche, rocher et petit bâtiment (13 quarterées 84 dextres). Est. 11 121 l. 17 s. 2 d. Adj. 12.400 l.

au MÊME, pour le compte de Louis PIGNATEL, fabricant de savon.

(Enchérisseurs : Claude Durrand ; Pons Michel ; Jean Castanié, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Comprenant trois parties séparées et consistant en terre, vignes, arbres, verger d'oliviers, poste à feu et rochers (11 quarterées 84 dextres). Est. 11.074 l. 14 s. 3 d. Adj. 15 000 l.

à Salomon COHEN, place de la Constitution, île 9, n° 4, en compte à demi avec Antoine RENARD, entrepreneur maçon, place de la Constitution, île 6, n° 6.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Pons Michel, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes, oliviers et arbres fruitiers, avec bâtiments de maître et de fermier (14 quarterées 42 dextres), au quartier de Saint-Pierre — de l'émigré Gaspard-François *Auda* —. Est. 13.522 l. Adj. 33.300 l.

à Jean-Pierre CASTANIÉ, ancien cuisinier, cours Devilliers, île 11, n° 2.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Salomon Cohen ; Noé Sabatier ; Pierre Coutouly ; Jacques Maystre ; Antoine Gonnet ; Montaud ; Antoine-Joseph Balatry, et l'adjudicataire.)

26 prairial II (14 juin 1794)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, un jardin et une cour, hors la porte des Phocéens, au vieux chemin de Rome, île 3, n° 2 — du condamné Joseph *Molliex* —. Est. 7.300 l. Adj. 10 000 l.

à Gaspard PAYRETOUX, pour le compte d'Étienne MARROU, cordonnier, rue Saint-Gilles, île 154, n° 10.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Cosme Moutte ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

27 prairial II (15 juin 1794)

Propriété (3 quarterées 48 dextres), avec un bâtiment, loge à cochons, citerne et puits, au quartier de Notre-Dame de Bon-Secours — du condamné Joseph *Molliex* —. Est. 3.336 l. 10 s. Adj. 9.250 l.

à Elzéard-François ROUBAUD, trésorier des Invalides de la Marine, rue des Pucelles, île 359, n° 10.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Antoine Bonnevialle ; Marie Nicolas ; Elisabeth Maurin, veuve de Thomas Trotebas ; Louis-François Donnet ; Pascal, épouse Martin ; Pierre Astier, et l'adjudicataire.)

28 prairial II (16 juin 1794)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée (12 cannes 1 pan q. 1 pan menu), place Neuve, île 198, n° 13, coin rue Sainte-Anne — du condamné Honoré *Boisson* —. Est. 14.300 l. Adj. 18 000 l.

à Jean-Baptiste ROYBON, ferblantier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Marianne Perret, épouse de Gabriel Barthélemy ; Jean-Baptiste Trabaud ; Henry Poulet, et l'adjudicataire.)

1er messidor II (19 juin 1794)

Propriété avec bâtiments (divisée en 3 lots), au quartier de Saint-Jean-du-Désert — de l'émigré Alphonse-Toussaint *Boisson* —. Est. 49.889 l. 3 s. 9 d.

1er lot. — Terre, vignes, arbres fruitiers, oliviers, pinède, bâtiment de maître, poulailler, latrines, lavoir, source d'eau sortant d'une mine, puits et futaille de cave (46 quarterées). Est. 23.343 l. 16 s. 3 d. Adj. 41.100 l.

à Salomon COHEN, place de la Constitution, île 9, n° 4, en compte à demi avec Antoine RENARD, rue du Vieux-Moulin, île 16, n° 6.

(Enchérisseurs : Honoré Tanoux ; Antoine Renard ; Gaspard Payretoux ; Jacques Bousquet ; Jean-Baptiste Philip, et les adjudicataires.)

2e lot. — Terre, vignes, arbres fruitiers et oliviers, bâtiments et puits (16 quarterées). Est. 13.667 l. 5 s. Adj. 20.600 l.

à Jean-Baptiste MONTAUD, rue des Olives, à Marseille, pour le compte de Salomon COHEN et Antoine RENARD.

(Enchérisseurs : Antoine Cayol ; Jean-Antoine Troin ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, vignes, arbres fruitiers, oliviers, bâtiment, deux puits et une loge à cochons (18 quarterées). Est. 12.878 l. 2 s. 6 d. Adj. 23.200 l.

à Salomon Cohen et Antoine Renard.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Billaud ; Jean-Baptiste Montaud, et les adjudicataires.)

2 messidor II (20 juin 1794)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée (20 cannes 6 pans q. 2 pans m.), jardin (90 cannes 6 pans q.), au chemin de Saint-Pierre — de l'émigré *Ferrari* —. Est. 11.150 l. Adj. 13.000 l.

à Jean-Louis Chaix, balancier, rue des Fabres, île 147, n° 8.

Nota. — Au moment de l'ouverture des enchères se sont présentés : François Paban, maçon, qui a déclaré que l'émigré Ferrari lui devait la somme de 5.066 l. 10 s. 9 d., pour solde de fournitures et ouvrages en maçonnerie faits à la maison et jardin exposés aux enchères ; Pierre Saurel, serrurier, déclarant qu'il lui est dû par ledit émigré, 807 l. 8 s., pour fournitures et ouvrages en serrurerie, et François Bodinier, menuisier, qui a déclaré que le même émigré lui devait 1.813 l. 2 s., pour fournitures et ouvrages en menuiserie.

Les administrateurs du district donnèrent acte aux susdits de leurs comparution, dires et protestations, ajoutant que rien ne pourrait porter atteinte à aucun des droits que l'acquéreur obtiendrait par l'effet de la délivrance desdits biens, et sans nuire également aux intérêts de la République.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; François Bodinier, menuisier ; Gaspard Payretoux ; François Paban, maçon, et l'adjudicataire.)

3 messidor II (21 juin 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée (29 toises 6 pans q.), au coin de la place Saint-Martin, île 359, n° 17 — de l'émigré *Arbaud-Jouques* —. Louée 2.000 l., à Vernet. Est. 30.762 l. 10 s. Adj. 40.000 l.

à Jacques Vernet, pharmacien, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Alexandre Teissère ; Anne Pascal, épouse Martin ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

4 messidor II (22 juin 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée (15 cannes 1 pan q.), rue des Patriotes, île 144, n° 1 — de l'émigré *Coste*, fontainier —. Arrentée 650 l., à Astier. Est 11.300 l. Adj. 12.100 l.

à Pierre Astier, menuisier, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Roybon ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

N. B. — Le procès-verbal mentionne que cette vente fut annulée par un arrêté du département.

6 messidor II (24 juin 1794)

Propriété avec 3 bâtiments, 3 puits, 7 portails (20 quarterées 115 dextres 1/2), au quartier de Saint-Giniez et partie au quartier de Sainte-Marguerite — du condamné Jean-Alexandre *Artaud* —. Le bâtiment de maître est arrenté 500 l., à Bourgarel, et le clos avec son bâtiment est affermé 200 l., à Honoré Féraud. Est. 49.676 l. 3 s. 11 d. Adj. 79.000 l.

à Cosme Moutte, entrepreneur maçon, rue des Chapeliers, île 154, n° 8.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Marie Barielle, épouse de François Foucou ; Noé Sabatier ; Anne Pascal, épouse Martin ; Antoine Caire ; Pierre-Joseph Carlois ; François-Cayol Richaud ; Jean-Pierre-Melchior Reynaud, et l'adjudicataire.)

9 messidor II (27 juin 1794)

Propriété avec bâtiments (divisée en 4 lots), au quartier de Bon-Secours — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 73.553 l. 3 s. 10 d.

1er lot. — Terre, grand bâtiment et autres bâtisses y adossées, remise, écurie, loge à cochons, et futaille de cave (7 quarterées 1/2). Est. 23.391 l. 11 s. Adj. 30.600 l.

à Pierre Astier, menuisier, rue des Patriotes, à Marseille.

(Enchérisseurs : Michel Chabaud ; Pierre Servel ; Joseph Chabaud ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, bâtiment servant de moulin à huile, moulin à vent et puits (10 quarterées 39 dextres). Est. 20.697 l. 18 s. 4 d. Adj. 37.500 l.

au même.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Jean Benistan ; Gaspard Payretoux ; Joseph Teissère, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, pavillon en bois, une aire, trois puits, grand bâtiment du propriétaire, bâtiment du fermier, écurie, remise, cellier et futaille de cave (9 quarterées 139 dextres). Est. 19.936 l. 15 s. 6 d. Adj. 31.700 l.

à Antoine-Joseph Balatry, orfèvre, Grand'Rue, île 170, n° 1.

(Enchérisseurs : Louis Bergerac ; Noé Sabatier ; Jean Benistan ; Jacques Meyer ; Dominique Chabre, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre, bâtisses, poste à feu, aire, poulailler et puits (7 quarterées 102 dextres). Est. 9.527 l. 10 s. Adj. 16 700 l.

à Henri Pellen, passementier, rue Juge-du-Palais, île 193, n° 26.

(Enchérisseurs : Jacques Meyer ; Louis Bergerac ; Louis Teissère, et l'adjudicataire.)

11 messidor II (29 juin 1794)

Propriété avec bâtiment de maître et de fermier, écurie, grenier à paille, garenne, colombier, poulailler, aire et puits (19 quarterées 30 dextres), au quartier de Château-Gombert — du condamné *Bagarry* —. Est. 24.977 l. 16 s. Adj. 36.000 l.

à Dominique Chabre, cordonnier, rue de la Pyramide, île 168, n° 8.

(Enchérisseurs : Jean Rouaut ; Estais ; Jean Benistan ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

Propriété (24 quarterées 1/4), au quartier de Sainte-Marguerite — de l'émigré Hilarion *Rey* —.

1er lot. — Terre, pinède, bâtiments de maître et de fermier, deux puits, deux postes à feu avec cabanons, bassin, garenne, loge à cochons, poulailler et colombier (14 quarterées). Est. 20.446 l. 10 s. Adj. 31.000 l.

à Auguste Mossy, imprimeur, rue Fontaine-d'Arménv, île 160, n° 10.

(Enchérisseurs : Estais ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain, pinède, 2 bâtiments, deux puits, un poste à feu et son cabanon (10 quarterées 1/4). Est. 9.552 l. Adj. 16.300 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Masse ; Marie Barielle, épouse Féraud ; Pierre Boisfils ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

12 messidor II (30 juin 1794)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, basses-offices et jardin (39 cannes 1 pan q. 7 pans menus), aux lices intérieures de la porte Noailles, n° 9 — de l'émigré *Dalmas* —. Est. 11.601 l. 11 s. 3 d. Adj. 25.000 l.

à André Martini, fabricant d'indienne, île 1, n° 2, pour le compte de Jacques Bousquet, courtier de commerce, rue du Champ-du-10-Août, île 1, n° 40.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Jean-François Tric ; François-Joseph Rouedy ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

13 messidor II (1er juillet 1794)

Propriété dite la Besine (95 quarterées), au quartier de Saint-Menet — de l'émigré *Flotte* —. Tenue à mégerie par Jean-Baptiste Gras.

1er lot. — Terrain et un grand bâtiment (31 quarterées). Est. 35.808 l. Adj. 43.500 l.

à Isaac Tamat, professeur de langues étrangères, rue Cincinnatus, île 77, n° 18.

(Enchérisseurs : Claude Niel ; Antoine Caire ; Jean-Baptiste Philip ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain, bâtisses, loge à cochons et puits (32 quarterées). Est. 25.600 l. 15 s. Adj. 36 500 l.

à Claude Niel, fabricant de meules de moulins, à la plaine Saint-Michel.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Pierre Callé ; Marie Barielle, épouse Foucaud ; François Foucaud ; François Brossard, et l'adjudicataire.)

14 messidor II (2 juillet 1794)

3e lot. — Terrain, bâtiment, citerne, moulin à huile et ses engins, et aire (32 quarterées). Est. 28.763 l. 15 s. Adj. 34.200 l.

à Isaac Tamat, professeur de langues, rue Cincinnatus, île 77, n° 18.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Auguste Mossy, et l'adjudicataire.)

14 messidor II (2 juillet 1794)

Maison de 4 étages avec galetas, sur rez-de-chaussée (22 cannes 6 pans q. 4 pans menus), rue Requis-Novis, île 170, n° 2 — de l'émigré Gaspard *Giraud* —. Est. 26.600 l. Adj. 40.600 l.

à Pierre Ildin, tanneur, rue des Fabres, île 146, n° 3.

(Enchérisseurs : Paul Pignatel ; Jacques Bousquet ; Noé Sabatier ; Pierre Mazet ; Raymond Amigues, et l'adjudicataire.)

Propriété (38 quarterées 1/4), au quartier de Sainte-Marguerite — de l'émigré Jean-Vincent *Remuzat* —.

1er lot. — Terrain, grand bâtiment, écurie, jardins, statues en marbre, remise, écurie, grenier à foin et poussaraque avec pompe à roue (19 quarterées). Est. 61.738 l. Adj. 95 000 l.

à Auguste Mossy, imprimeur, rue Fontaine-d'Armény, île 160, n° 10.

(Enchérisseurs : François Rougon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, bâtiment, jardins, prés, puits et loge à cochons (12 quarterées 1/4). Est. 27.427 l. Adj. 50.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean Rouaut ; François Rougon ; Noé Sabatier ; Marie Barielle, épouse Foucaud, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre et vieille bâtisse (7 quarterées). Est. 5.549 l. Adj. 9.300 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean Rouaut ; Raymond Amigues, et l'adjudicataire.)

15 messidor II (3 juillet 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (29 cannes 1 pan q. 5 pans menus), rue de l'Arbre, île 39, n° 18 — de l'émigré *Blanc* —. Est. 11.700 l. Adj. 40.000 l.

à Émile Pinatel, épouse Magnan, à Marseille.

(Enchérisseurs : Pierre Mazet ; Joseph Magnan ; Peyre-Ferry : Dominique Nuiry ; Raymond Amigues ; Auguste Mossy ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

17 messidor II (5 juillet 1794)

Maison de 1 étage sur rez-de-chaussée, avec remise, écurie, jardin et cour (53 cannes 6 pans q. 3 pans menus), rue Bernard-du-Bois, île 2, n° 28 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 3.500 l. Adj. 7.000 l.

à Raymond Amigues, maçon, rue du Repos, île 370, n° 30.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Paul Pignatel ; Jean Rouaut ; Honoré Augier, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages avec lauvisse, 3 fenêtres de façade et jardin (59 cannes 2 pans q. 6 pans menus), rue des Dominicaines, île 12, n° 35 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 19.000 l. Adj. 36.500 l.

à Pierre Peyre-Ferry fils.

(Enchérisseurs : Lambert Massée ; François Duplat ; Noé Sabatier ; Cosme Moutte, et l'adjudicataire.)

22 messidor an II (10 juillet 1794)

Maison d'un étage sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade (34 cannes 3 pans q. 5 pans menus), rue Pithéas, faisant coin à la rue du Portail de la Garde, île 119, n° 5 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 8.000 l. Adj. 9.600 l.

à Joseph Boude, tailleur, place Saint-Martin, île 354, n° 12.

(Enchérisseurs : François Duplat, et l'adjudicataire.)

Propriété divisée en 5 lots, au quartier des Aygalades — du condamné *Mazargues* —. Affermée en partie à la veuve Arnaud, et le grand bâtiment de maître à la veuve Millot. Est. 99.440 l. 8 s. 8 d.

1er lot. — Terrain, le grand bâtiment et autres bâtisses (14 quarterées 74 dextres). Est. 50.401 l. 4 s. 3 d. Adj. 65.000 l.

à Marie-Anne DESPERVIE, rue Brutus, île 110, n° 4, laquelle a ensuite cédé, au même prix, à Rose MAUREL, veuve Joseph ROLLAND, rue des Phocéens, île 53, n° 1.

(Enchérisseurs : Pierre Peyre-Ferry ; Antoine Rolland ; Jean Rouaut ; André Maurel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain et bâtiments (16 quarterées 70 dextres) Est. 23.150 l. 17 s. 9 d. Adj. 46.100 l.

à Antoine ROLLAND, enseigne non entretenu, pour le compte de Rose MAUREL, veuve Joseph ROLLAND, sa mère, rue des Phocéens, île 53, n° 1.

(Enchérisseurs : Jean Rouaut ; Peyre-Ferry ; Claude-François Duplat ; Marie-Anne Despervie ; Barthélemy Ribe, et l'adjudicataire.)

23 messidor II (11 juillet 1794)

3e lot. — Terrain, bosquet et puits (17 quarterées 14 dextres). Est. 18.222 l. 6 s. 8 d. Adj. 25.000 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : Pierre Peyre-Ferry, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terrain, colline et petit bâtiment (3 quarterées 48 dextres). Est. 3.766 l. Adj. 4.300 l.

à André MAUREL, boucher, rue des Phocéens, île 53, n° 5, pour le compte de Rose MAUREL, veuve Joseph ROLLAND, à Marseille.

(Enchérisseurs : Pierre Laugier ; Jean Rouaut, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terrain (4 quarterées). Est. 3.900 l. Adj. 5.300 l.

à Antoine ROLLAND, pour le compte de Rose MAUREL, veuve Joseph ROLLAND, sa mère.

(Enchérisseurs : André Maurel ; Noé Sabatier ; Pierre Laugier, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade (24 cannes 7 pans q. 4 pans menus), rue du Portail de la Garde, île 119, n° 6 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 6.000 l. Adj. 7.650 l.

à Joseph BOUDE, tailleur, place Martin, île 354, n° 12.

(Enchérisseurs : Pierre Pariau fils ; Antoine Pilon ; Jean-Julien Arnaud ; Lambert Massée, et l'adjudicataire.)

24 messidor II (12 juillet 1794)

Propriété dite le Chapitre, avec bâtisses (76 quarterées), divisée en 4 lots, au quartier de Saint-Joseph — du condamné Joseph *Hugues* aîné —. Est. 131.872 l.

1er lot. — Terre, bâtiment, poulailler, trois loges à cochons, puits et lavoir (17 quarterées 2/3). Est. 31.407 l. 13 s. 4 d. Adj. 41.500 l.

à Simon Clément, coupeur de piastres de l'Agence d'Afrique, hors la porte d'Aix, île 11, n° 9.

(Enchérisseurs : Jean Rouaut ; Jean-Baptiste Philip ; Joseph Masse, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, bâtiment, garenne, poulailler, deux loges à cochons, vieille bâtisse, réservoir et puits (20 quarterées 1/4). Est. 38.460 l. Adj. 51.100 l.

à Jean-Pierre-Melchior Reynaud, notaire public, rue des Pavillons, île 74, n° 10, pour le compte de Marie-Anne Hugues, sa femme.

(Enchérisseurs : Esprit Riboulet ; Jean Rouaut ; Antoine-Julien Devaulx ; Noé Sabatier ; Jacques Bousquet ; Balthazard Gueidon ; Pierre Mouren, et l'adjudicataire.)

25 messidor II (13 juillet 1794)

3e lot. — Terre, trois vieux corps de bâtiments donnant sur une cour, garenne et puits (19 quarterées 3/4). Est. 32.665 l. Adj. 46.400 l.

à Esprit Riboulet, jardinier, au quartier des Petites-Crottes.

(Enchérisseurs : Jean Rouaut ; Jean Féraud ; Jean-Baptiste Philip ; Étienne Julien ; Peyre-Ferry ; Duplat ; Pierre Mouren ; André Martiny, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre, bâtiment, loge à cochons, une fontaine avec sa coquille en pierre, un lavoir à huit places, et un grand réservoir (18 quarterées 1/3). Est. 29.339 l. 6 s. 8 d. Adj. 40.200 l.

à Jean-Baptiste Montaud, rue des Olives, île 210, n° 10.

(Enchérisseurs : Pierre Peyre-Ferry ; Jean Rouaut ; Pierre Mouren ; Auguste Mossy, et l'adjudicataire.)

Propriété, au quartier Saint-Jean-du-Désert — de l'émigré *Dagnan* —.

1er lot. — Terre, grand bâtiment de maître et de méger, bâtiment pour le jardinier, bûcher, écurie, réservoir, lavoir et citerne (32 quarterées 70 dextres). Est. 45.509 l. 18 s. 3 d. Adj. 101.000 l.

à Antoine Palme, rue des Phocéens, île 32, n° 2.

(Enchérisseurs : Pierre Peyre-Ferry ; François Rougon ; Jean Féraud ; Jean-Julien Arnaud ; Gaspard Payretoux ; Guillaume Moulet, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, poste à feu, bergerie et cour (5 quarterées 92 dextres). Est. 7.272 l. Adj. 10.500 l.

à Louis-Jacques Fenouil, pour le compte de François Chaix, propriétaire, rue Saint-Jacques, île 18, n° 18.

(Enchérisseurs : Jean Féraud, et l'adjudicataire.)

27 messidor II (15 juillet 1794)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, autres bâtisses, cave et écurie (8 quarterées 18 dextres), au quartier de Saint-Just — de l'émigré Pierre *Siau* —. Est. 20.468 l. 5 s. 9 d. Adj. 45.000 l.

à Henri Bontems, marchand, rue Pierre-Qui-Rage, île 172, n° 12.

(Enchérisseurs : Raymond Amigues ; Jean Rouaut ; Antoine Pilon ; Marie Barielle, épouse Foucaud ; Pierre Mazet ; Gaspard Payretoux, et l'adjudicataire.)

2 thermidor II (20 juillet 1794)

Propriété avec bâtiment, aire et puits (8 quarterées 58 dextres 2 cannes 6 pans), au quartier de Saint-Charles — de l'émigré *Billaud* - . Est. 12.233 l. 14 s. 11 d. Adj. 33.500 l.

à Joseph-Denis Gaubert, courtier, pour le compte de Marie-Françoise Billaud, au chemin d'Aix.

(Enchérisseurs : Jacques Meyer ; Jean Rouaut ; Gabriel Galibert ; Jean Benistan ; Claude Duplat ; Mathieu Maurin, et l'adjudicataire.)

Propriété, au quartier de Saint-Marcel — de l'émigré *Ravel*, dit *des Crottes* —. Est. 110.163 l. 7 s. 7 d.

1er lot. — Terrain, bâtiment de maître, garenne, four, chapelle et trois loges à cochons (41 quarterées 96 dextres). Est. 59.715 l. 5 s. Adj. 74.000 l.

à Raymond Amigues, maçon, rue du Repos,

pour le compte d'Alexis Martin, aubergiste, coin de Reboul, île 234, n° 16.

(Enchérisseurs : Anne Pascal, épouse d'Alexis Martin ; Marie Nicolas, et l'adjudicataire.)

2e lot.— Terrain, bâtiment du fermier, poulailler, deux loges à cochons, aire et puits (38 quarterées 197 dextres). Est. 50.448 l. 2 s. 7 d. Adj. 64.400 l.

à Alexis Martin, aubergiste.

(Enchérisseurs : Raymond Amigues ; Marie Nicolas ; Anne Porchier, épouse Nicolas ; Reynaud, et l'adjudicataire.)

3 thermidor II (21 juillet 1794)

Propriété avec colline, aire, puits et deux corps de bâtiments, y compris la futaille de cave (18 quarterées 108 dextres), au quartier des Cadenaux — de l'émigré *Cipières* —. Est. 12.965 l. Adj. 27 200 l.

à Jean Benistan, cultivateur,

dans la maison de campagne du sieur Robert, chirurgien-herniaire.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Jean Rouaut ; Melchior-Roch Arquier ; Gaspard Payretoux ; Jean-Laurent Julien ; Raymond Amigues ; Claude Duplat ; Guillaume Moulet ; Jacques Bousquet ; Jean Féraud, et l'adjudicataire.)

7 thermidor II (25 juillet 1794)

Propriété, au quartier de Saint-Loup — de l'émigré *Bertrand* —. Est. 42.655 l. 10 s.

1er lot. — La Sibonne. Terre, trois bâtiments, puits et poste à feu (35 quarterées ½). Est. 31.983 l. 10 s. Adj. 41.500 l.

à Christophe Barthélemy, marchand, place de la Liberté, île 73, n° 11.

(Enchérisseurs : Claude-François Duplat ; Pierre Peyre-Ferry ; Jean-Baptiste Philip ; François Rougon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — La Raffine. Terre, un bâtiment et un puits (5 quarterées). Est. 4.462 l. Adj. 6.500 l.

à François Bellande, propriétaire, rue du Chemin-Neuf de la Magdeleine, n° 51.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Joseph Sausse ; Gaspard Payretoux ; Jean-Julien Arnaud, et l'adjudicataire.)

3e lot. — La Bayonne. Terre, vieille bâtisse et puits (6 quarterées ½). Est. 6.210 l. Adj. 10.900 l.

à Jean-Julien Arnaud, tonnelier, rue de la Montagne, île 119, n° 9.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Jean-Baptiste Reymonet, et l'adjudicataire.)

12 thermidor II (30 juillet 1794)

Maison de 3 étages avec un galetas, petit jardin et puits (39 cannes 1 pan q. 7 pans menus), aux lices intérieures de la porte Noailles, île 44, n° 9 — du condamné *Dalmas* —. Est. 11.601 l. 11 s. 3 d. Adj. 25.000 l.

à André Martiny, fabricant d'indienne, île 1, n° 2, pour le compte de Jacques Bousquet, courtier de commerce, rue Champ-du-10-Août, île 1, n° 40.

(Enchérisseurs : Gaspard Payretoux ; Jean-François Tric ; François-Joseph Bonedy ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

14 thermidor II (1er août 1794)

Propriété (29 quarterées 45 dextres), au quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré *Allègre* —.

1er lot. — Terrain, bâtiment du cultivateur, remise, écurie, grenier à paille, puits et futaille de cave (14 quarterées 12 dextres). Est. 17.062 l. Adj. 36.300 l.

à Louis Boulet, commis, rue de la Montagne, ci-devant Vacon, île 74, n° 28.

(Enchérisseurs ; Gaspard Payretoux ; Marie Barielle, épouse Foucault ; François Tric ; François Foucault, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain, un bâtiment et futaille de cave (15 quarterées 45 dextres). Est. 10.862 l. 16 s. 8 d. Adj. 24.300 l.

au même.

(Enchérisseurs : Marie Barielle, épouse Foucault ; Gaspard Payretoux ; Joseph Stura ; Noé Sabatier ; Antoine Pilon ; Barthélemy Blain ; Jean-Baptiste Roybon ; François Foucault, et l'adjudicataire.)

15 thermidor II (2 août 1794)

Propriété avec bâtisse, loge à cochons, aire, cave, bûcher, poulailler et puits (9 quarterées 108 dextres), au quartier des Camoins, canton de Saint-Marcel — de l'émigré *Devilliers* —. Est. 8.937 l. 6 s. 2 d. Adj. 12.700 l.

à François-Antoine Foucault, marchand de tabac, rue Jérusalem, île 193, n° 20, pour le compte de Jean-Baptiste Féraud, cultivateur, rue Fongate.

(Enchérisseurs : Jean-Laurent Jullien ; Gaspard Payretoux ; Jean-Baptiste Féraud, et l'adjudicataire.)

16 thermidor II (3 août 1794)

Propriété close de murailles en partie (138 quarterées 60 dextres), au quartier d'Eoures, canton de Saint-Marcel — de l'émigré *Devilliers* —. Est. 43.831 l. 11 s. 10 d.

1er lot. — Terre, bâtiment du propriétaire, bergerie, écurie, loge à cochons, cave et puits (107 quarterées 91 dextres). Est. 29.417 l. 16 s. 11 d. Adj. 35.500 l.

à Jean-François Reguis, fabricant de savon, rue Trigance, île 419, n° 6.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

17 thermidor II (4 août 1794)

2e lot. — Terrain, bâtiment pour le propriétaire, logement du cultivateur, chapelle, écurie, grenier à paille, aire, et la futaille contenue dans la cave du 1er lot (30 quarterées 113 dextres). Est. 14.413 l 14 s. 11 d. Adj. 21.000 l.

à Nicolas Argème, entrepreneur maçon, rue des Petit-Pères, île 8, n° 6.

(Enchérisseurs : Jean-François Reguis ; Augustin Bérengier, et l'adjudicataire.)

Propriété avec un bâtiment, terrasse, citerne et deux pavillons (2 quarterées 58 dextres), au quartier de Montolivet — de l'émigré *Sibon*, orfèvre —. Est. 3.000 l. 15 s. 6 d. Adj. 7.500 l.

à Jean-Thomas Mouriès, marchand orfèvre, Grand'Rue, île 339, n° 4.

(Enchérisseurs : Reynaud ; Marguerite Placy ; Joseph Monier ; Antoine Fauve ; Jean-Baptiste Fournier ; Antoine Barret, et l'adjudicataire.)

22 thermidor II (9 août 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (10 cannes 3 pans q. 2 pans menus), coin de la rue de l'Égalité, donnant sur la Grand'Rue, île 350, n° 3 — de l'émigré *Audemard* —. Est. 16.300 l. Adj. 20.600 l.

à Paul Fabre, tailleur d'habits, Grand'Rue, île 347, n° 7, en compte à demi avec Anne-Apollonie Fabre, son épouse.

(Enchérisseurs : Antoine Martin, et l'adjudicataire.)

Propriété, bâtiments et puits (13 quarterées 73 dextres), au quartier de Saint-Loup, canton de Saint-Marcel — du condamné Marc-Pantaléon *Arnoux* dit *Valbarelle* —. Est. 20.537 l. Adj. 29.000 l.

à Marie Nicolas, marchande, au cul-de-bœuf, coin de la rue des Fabres.

(Enchérisseurs : Pierre Samat ; Augustin Pech, et l'adjudicataire.)

24 thermidor II (11 août 1794)

Propriété avec bâtiment, grande citerne, terrasse et poste à feu (3 quarterées 120 dextres), au quartier de Saint-Charles — du condamné *Grégoire* —. Est. 8 889 l. 10 s. Adj. 10.400 l.

à Gabriel Galibert.

(Enchérisseurs : Barthélemy Blain ; Laurent Rossignol ; Joseph Pelais, et l'adjudicataire.)

26 thermidor II (13 août 1794)

Propriété avec bâtiment de maître, cellier, grenier à foin, écurie, logement du méger, remise, grenier à paille, grand bassin, puits, lavoir et futaille de cave (26 quarterées 110 dextres), au quartier de la Capelette, canton de Saint-Marcel — de l'émigré *Crudère* fils —. Est. 60.216 l. 2 s. 2 d. Adj. 110.000 l.

à Espié Sambuc, à l'enclos des Minimes, n° 9.

(Enchérisseurs : Pierre Richaud; François Rougon ; Gaspard Payretoux ; Antoine Mouren, et l'adjudicataire.)

2 fructidor II (19 août 1794)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée avec petite cour et jardin (54 cannes 7 pans q.), rue des Minimes, île 13, n° 13 — du condamné *Cayras* —. Est. 17.547 l. 16 s. 3 d. Adj. 18.000 l., sans concurrent.

à Jean Payan, marchand, rue des Phocéens, île 60, n° 4.

Maison d'un rez-de-chaussée et jardin (63 cannes 8 pans q. 8 pans menus), rue Puget, île 2, n° 22 — de l'émigré *Baudoin* —. Est. 5 557 l. 10 s. Adj. 7.225 l.

à Jean-Honoré Delueil, peseur public, rue du Poirier, île 318, n° 1.

(Enchérisseurs : Michel Copié ; Antoine Martin, et l'adjudicataire)

4 fructidor II (21 août 1794)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade (32 cannes 3 pans q. 2 pans menus), rue des Phocéens, ci-devant d'Aix, île 1, n° 7 — de l'émigré *Olivier*, prêtre. — Est. 35.000 l. Adj. 50 800 l.

à Jean-Baptiste Giraud, commerçant, rue Mazade, île 84, n° 7, pour le compte de Bernard Laurens, son oncle.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Claude-François Duplat ; Jean-Charles Rolier, et l'adjudicataire.)

Propriété, bâtiment et corps de fabrique pour le lavage des laines (13 quarterées 10 dextres), au quartier du Rouet — de l'émigré Joseph-André *Abeille* —. Est. 55.214 l. 16 s. 8 d. Adj. 66.700 l.

à Antoine Fauve, fabricant d'extrait de saturne, rue Curiol, île 6, n° 8.

(Enchérisseurs : Isaac Tamat ; Jacques Bousquet ; Cosme Moutte ; Antoine Bonnefoy ; Pierre Salvat, et l'adjudicataire.)

6 fructidor II (23 août 1794)

Propriété avec un bâtiment en mauvais état, une bâtisse neuve y adossée, servant d'écurie, terrasse, citernes, loge à cochon, latrines

et puits (6 quarterées 64 dextres), au quartier de Saint-Charles — de l'émigré Vincent *Bourges*, maçon —. Est. 5.749 l. 12 s. 11 d. Adj. 10.000 l.

à Jean-François Payan, marin, rue Bergère, île 299, n° 1.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Marie Barielle, épouse François Foucault ; Second Palme ; François Foucault ; Henri Dejean ; Jacques Robert, et l'adjudicataire.)

11 fructidor II (28 août 1794)

Propriété avec bâtisse, colline et pinède (14 quarterées 36 dextres), au quartier d'Éoures — de l'émigré *Devilliers* —. Est. 1.748 l. 1 s. 8 d. Adj. 2.025 l.

à Joseph Taurel, cordonnier, rue Gasparin, ci-devant rue Neuve, n° 41.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Jean-François Réguis ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade, avec jardin (79 cannes 1 pan q.), au Champ-du-10-Août, île 6, n° 26 — de l'émigré *Bertrand* —. Est. 35.243 l. 15 s. Adj. 38.000 l.

à François Cayol Richaud, commissionnaire, aux lices de Noailles, île 1, n° 4.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Magdeleine Roque, et l'adjudicataire.)

12 fructidor II (29 août 1794)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, terrasses, remises, grenier à foin, écurie, poussaraque, réservoir, poulailler, loge à cochon et puits (12 quarterées 36 dextres), au quartier de Saint-Barnabé — du condamné *Icard* —. Est. 18.153 l. Adj. 36.000 l.

à Joseph-Charles Gouin, négociant, rue latérale du Cours, n° 2.

(Enchérisseurs : Élisabeth Maurin, veuve Thomas Trotebas ; Gaspard Laugier ; François Lombard, et l'adjudicataire.)

14 fructidor II (31 août 1794)

Propriété avec bâtiment (5 quarterées 8 dextres), au quartier de Saint-Barnabé — de l'émigré *Deydier*, prêtre —. Arrentée 90 l., à André Vin. Est. 7.237 l. 17 s. 8 d. Adj. 11.000 l.

à Melchior Arquier, pour le compte de Noël-Jacques Honnorat, cultivateur, à Saint-Barnabé.

(Enchérisseurs : Anne Pascal, épouse Alexis Martin ; Noël-Jacques Honnorat ; Cosme Moutte ; Charles David ; Pierre Boisfils, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu le 12 messidor XIII, par suite de déchéance de Jacques Honnorat.

17 fructidor II (3 septembre 1794)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade, avec jardin (50 cannes q.), rue Renard, île 4, n° 17 — de l'émigré *Saint-Pons* —. Est. 10.300 l. Adj. 13.200 l.

à Jean-François Tric, notaire public, île 212, n° 13, à Marseille.

(Enchérisseurs : Anne Pascal, épouse d'Alexis Martin ; Vincent-François Niel, et l'adjudicataire.)

Propriété avec logement de propriétaire, cellier, grenier à foin, poulailler, loges à cochons, bassin et puits (16 quarterées 3/4), au quartier de Saint-Giniez — de l'émigré Stanislas *Rey* —. Est. 35.032 l. Adj. 60.200 l.

à Jean-Pierre Reynaud, notaire, pour le compte d'Ange Méry, commissionnaire, au petit cours des Phocéens.

(Enchérisseurs : Anne Pascal, épouse Martin ; Isaac Tamat ; Jean-Antoine Trouin ; Nicolas Argème ; Antoine Bonhomme, et l'adjudicataire.)

21 fructidor II (7 septembre 1794)

Propriété avec bâtiment, puits et latrines (15 quarterées 102 dextres), au quartier du Canet — du condamné Antoine *Eyraud* —. Est. 14.755 l. Adj. 27.500 l.

à Antoine Palme, cafetier, rue du Cours des Phocéens, île 32, n° 2.

(Enchérisseurs : Joseph Masse ; Louis Penellon ; Étienne Julien ; Claude Duplat ; Cosme Moutte, et l'adjudicataire.)

22 fructidor II (8 septembre 1794)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, au quartier de Saint-Giniez — de l'émigré *Deidier-Curiol-Mirabeau* —. Est. 33.631 l. 10 s.

1er lot. — Terrain et bâtiment (19 quarterées 1/2). Est. 18 401 l. Adj. 42.500 l.

à Jean-Pierre Roux, magasinier, sur le Cours, île 159, n° 1.

(Enchérisseurs : Payretoux ; Jacques Bousquet ; Robert ; Jean-Augustin Berthelot ; Antoine-Joseph Balatry, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain et bâtiment (17 quarterées 1/2). Est. 15.230 l. 10 s. Adj. 30.300 l.

à Magdeleine Rouquet, veuve Couture, demeurant dans le bâtiment de maître de ladite propriété.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; François Clapier ; Jean-Baptiste Philip ; Jean-Baptiste Roybon ; Anne Martin ; Jean-Pierre Roux, et l'adjudicataire.)

23 fructidor II (9 septembre 1794)

Maison de 4 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée (28 cannes 6 pans q. 4 pans menus), Grand'Rue, île 191, n° 3 — du condamné Marc-Pantaléon *Arnoux* —. Est. 17.407 l. 16 s. 3 d. Adj. 21.600 l.

à Lazare Giraud, à Marseille.

(Enchérisseurs : Pin, notaire public ; Jacques Taque ; Payretoux, et l'adjudicataire.)

24 fructidor II (10 septembre 1794)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée et basses-offices (39 cannes 6 pans q.), aux lices intérieures de Noailles, île 44, n° 10 — du condamné *Mazargues* —. Est. 10.773 l. 18 s. 1 d. Adj. 25.200 l.

à Cosme Moutte, entrepreneur-maçon, à Marseille.

(Enchérisseurs : Pierre Mazet ; Cayol Richaud : Noé Sabatier ; Rolier ; Donnet ; Duplat ; Nuiry ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

25 fructidor II (11 septembre 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (13 cannes 4 pans menus), rue du 24 Août, île 198, n° 13 — de l'émigré Honoré *Boisson*, prêtre, mis hors la loi —. Est. 23.512 l. 10 s. Adj. 24.500 l.

à Jean-Baptiste Roybon, ferblantier, à Marseille.

(Enchérisseurs : Donnet ; Étienne Grimaud ; Tric, notaire public, et l'adjudicataire.)

26 fructidor II (12 septembre 1794)

Propriété dite la Grande Bastide, avec deux bâtiments, cellier et écurie (25 quarterées 118 dextres), au quartier Saint-Joseph — de l'émigré Gaspard *Giraud* —. Est. 22.032 l. Adj. 34.500 l.

à Joseph Monier, pour le compte de son frère Honoré Monier, rue d'Aix, île 12, n° 8.

(Enchérisseurs : Joseph Masse ; Joseph André ; Louis Penellon ; Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

28 fructidor II (14 septembre 1794)

Maison de 5 étages, avec 5 magasins au rez-de-chaussée (38 cannes 2 pans q), rue Cannebière, île 148, n° 9 — de l'émigré Balthazard *Bozonier*, orfèvre —. Est 158 800 l. Adj. 160.500 l.

à Ignace Degola, natif de Bastia, demeurant dans le local de l'ancien arsenal, sur le canal, île 109, n° 11.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; Joseph-Marie Arena, et l'adjudicataire.)

1er vendémiaire III (22 septembre 1794)

Propriété complantée en vignes, oliviers et arbres fruitiers, avec bâtiments de maître et de fermier, écurie, cellier, bâtisse d'un étage, poulailler, latrines, loge à cochons, aire et puits (20 quarterées 96 dextres), au quartier de Saint-Joseph — de l'émigré Gaspard *Giraud* —. Est. 21.346 l. Adj. 45.500 l.

à Guillaume Faure, pour le compte de Magdeleine Olive, épouse Gaspard Giraud, au quartier de Saint-Joseph.

(Enchérisseurs : Anne Pascal, épouse Alexis Martin ; Louis Penellon ; Joseph Masse ; Frédéric Lauzier ; Joseph Teissère ; Jean-Baptiste Mouren ; Antoine Roux, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée (9 cannes 5 pans q. 4 pans menus), rue Point-du-Jour, île 401, n° 4 — de l'émigré Joseph *Sardou*, curé, mis hors la loi —. Est. 1.825 l. Adj. 2.800 l.

à Michel Vadon.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème ; Guillaume Peltheret ; Cosme Moutte ; Jacques Maillet ; Anne Pascal, épouse Martin, et l'adjudicataire.)

2 vendémiaire III (23 septembre 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée sur le devant, et 6 étages, y compris le galetas, sur le derrière, 3 fenêtres de façade (31 cannes 6 pans q. 5 pans menus), rue Jérusalem, île 195, n° 19 — du condamné Joseph *Hugues* aîné —. Est., 33.419 l. 10 s. 7 d. Adj. 42.000 l.

à Cosme Moutte, pour le compte de Lazare Giraud, place aux Œufs, île 349, n° 7.

(Enchérisseurs : Lazare Giraud ; Charles Delemer, et l'adjudicataire.)

Propriété dite la Bourrély, avec bâtiments de maître et de fermier et autre bâtisse d'un étage, écurie, grenier à foin et futaille de cave (10 quarterées), au quartier de Saint-Joseph — de l'émigré Gaspard *Giraud* —. Est. 8.520 l. Adj. 14.600 l.

à Cosme Moutte, pour le compte de Jean-Laurent Jullien, rue du Cheval-Blanc, île 337, n° 9.

(Enchérisseurs : Melchior Arquier ; Anne Pascal, épouse Martin ; Jean-Laurent Jullien ; Joseph Masse, et l'adjudicataire.)

8 vendémiaire III (29 septembre 1794)

Propriété (12 quarterées 102 dextres), au quartier de Saint-Menet — de l'émigré *Guérin* dit *La Glace* —. Affermée 875 l. pour dix-huit

mois, avec la perception de deux récoltes entières, sous réserve de 3 charges de blé et 15 quintaux de paille, à Hyacinthe Guérin.

1er lot. — Terrain, bâtiment, poulailler, aire et puits (7 quarterées 1/2) Est. 9.667 l. Adj. 11.300 l.

à Jean-Pierre-Melchior Reynaud, notaire public, pour le compte de Pierre Rabié, forgeron, près le chantier de construction, île 139, n° 30.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Hyacinthe Guérin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain et vieux bâtiment (5 quarterées 1/4) —. Est. 3.798 l. 10 s. Adj. 5.700 l.

au même, pour le compte de Pierre Rabié.

(Enchérisseurs : Hyacinthe Guérin ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

11 vendémiaire III (2 octobre 1794)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade, avec jardin (73 cannes 4 pans q.), rue de la Fraternité, île 36, n° 17 — de l'émigré Jean-Pierre *Chomel* père, ci-devant lieutenant-criminel —. Est. 22.725 l. Adj. 30.500 l.

à André Fournié, perruquier, rue du Cul-de-Bœuf, île 148, n° 3, pour le compte de Jean-Charles Rolier, agent des fortifications au Port de la Montagne, rue Cannebière, île 101, n° 5.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dellaye, et l'adjudicataire.)

16 vendémiaire III (7 octobre 1794)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade et jardin (55 cannes 5 pans q. 6 pans menus), rue Rouge, île 284, n° 6 — de l'émigré *Remuzat*, prêtre —. Est. 5.300 l. Adj. 13.100 l.

à Jean-François Céaly, marchand drapier, rue Tapis-Vert, île 29, n° 26.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Lazare Blanc; Daumont, et l'adjudicataire.)

Maison de 2 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée, deux fenêtres de façade et jardin (45 cannes 7 pans q. 7 pans menus), rue Rouge n° 7 — de l'émigré *Pignatel*, prêtre —. Est. 5 800 l. Adj. 14.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Louis Daumont ; Noé Sabatier ; Joseph Chirac, et l'adjudicataire.)

17 vendémiaire III (8 octobre 1794)

Propriété avec bâtiments (57 quarterées 50 dextres), partie au quar-

tier du Canet, et partie au quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré *Martin-Compian* —.

1er lot. — Partie dite la Compiane, consistant en terre, vignes, terre en chaume, jardin potager, arbres fruitiers, oliviers, trois corps de bâtiments séparés, petite bâtisse, aire, source d'eau, fontaine, réservoir, lavoir, 4 puits, 2 pavillons, 3 portails et la futaille de cave (24 quarterées 69 dextres). Est. 36 708 l. 7 s. 5 d. Adj. 48.600 l.

à Antoine Pin, notaire, pour le compte de Thérèse-Magdeleine Martin, veuve de Joseph-Christophe Raimbert.

(Enchérisseurs : Louis Dhaubech ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

18 vendémiaire III (9 octobre 1794)

2e lot. — Partie dite la Gueirarde, consistant en terre, vignes, arbres, deux bâtiments séparés, deux puits, dont un à pompe, un portail et futaille de cave (17 quarterées 108 dextres). Est. 21.728 l. 17 s. 6 d. Adj. 29.500 l.

au même, pour le compte de Barbe Fourrat, épouse Antoine-Vincent-Marie Martin-Compian.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Louis Dhaubech, et l'adjudicataire.)

22 vendémiaire III (12 octobre 1794)

3e lot. — Partie dite la Carraire et le moulin à vent du quartier de Sainte-Marthe, consistant en terre, vignes, terre en chaume, arbres, deux bâtiments, aire et futaille de cave (15 quarterées 17 dextres). Est. 18.025 l. 17 s. 8 d. Adj. 20.000 l., sans concurrent.

à Louis Dhaubech, en compte à demi avec Joseph-Jean Meynard, négociant, rue de la Montagne, île 74, n° 35.

24 vendémiaire III (15 octobre 1794)

Propriété consistant en terre, vignes, arbres fruitiers, pinède, bâtiments de maître et de fermier, puits, poulailler, 2 portails, loge à cochons, latrines, cellier et futaille de cave (14 quarterées 1/4), au quartier du Petit Montredon — de l'émigré *Aubrier*, ferblantier —. Est. 15.620 l. Adj. 16.000 l.

à Joseph Chape, entrepreneur maçon, au quartier de Saint-Just.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

26 vendémiaire III (17 octobre 1794)

Propriété consistant en terre, vignes, arbres fruitiers, oliviers, loge-

ments pour le propriétaire et le cultivateur, remise, écurie, grenier à foin, bâtisse servant d'atelier, puits, petite remise, grand réservoir, poussaraque, cascade et futaille de cave (14 quarterées), au quartier de la Rose — du condamné *Bontoux* —. Est. 18.025 l. 10 s. Adj. 52.000 l.

à Marie-Anne-Gabrielle MEYNARD,
veuve d'Antoine-Joseph COLLOMBON, cours Julien, île 16, n° 22.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Jacques Bousquet ; Louis Dhaubech ; Joseph Geoffroy ; François Foucault, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée (40 cannes 1 pan q. 2 pans menus), rue du Jeu-de-Paume, île 45, n° 26 — de l'émigré *Genoyer* —. Est. 35.186 l. Adj. 36.000 l., sans concurrent.

à Jean-Honoré AUGIER, propriétaire, rue des Phocéens,
ci-devant rue de Rome, île 60, n° 1.

27 vendémiaire III (18 octobre 1794)

Propriété avec logements du propriétaire et du cultivateur, poulailler, garenne, colombier, volière, latrines, puits, loge à cochons et futaille de cave (23 quarterées 90 dextres), au quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré Jean-Louis *Clastrier*, courtier —. Est. 28.122 l. Adj. 57.100 l.

à Cosme MOUTTE, entrepreneur maçon, pour le
compte de Marie GERVAIS, femme divorcée de l'émigré Honoré AMIC,
homme de loi, rue de la Montagne, île 74, n° 26.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Honoré Monier ; Jean-François Allègre; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu le 1er septembre 1806, par suite de déchéance de l'acquéreur.

1er brumaire III (22 octobre 1794)

Maison de 4 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (15 cannes 4 pans q. 5 pans menus), rue Torte, île 201, n° 5 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 5.200 l. Adj. 7.050 l.

à Marie-Anne PERRET, femme de Gabriel BARTHÉLEMY, capitaine
de navire, rue de la Loge, île 199, n° 19.

(Enchérisseurs : Alexis Carbonel ; Dominique Nuiry : Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

Nota. — La dame Perret déclare que son mari est en mer depuis trois ans, qu'elle est sans nouvelles de lui, et qu'en cas de décès de ce dernier l'adjudication passerait au compte de ses enfants, en leur qualité d'héritiers légitimes.

N. B. — Ce bien fut revendu le 24 février 1806, par suite de déchéance de l'acquéreur.

Maison de 4 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée (15 cannes 4 pans q.), rue Municipale, ci-devant des Consuls, île 187, n° 21 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 6.100 l. Adj. 10.700 l.

à Esprit ALLÈGRE, emballeur, rue Municipale, île 187, n° 18.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Alexis Carbonel ; Antoine Martin ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

2 brumaire III (23 octobre 1794)

Maison de 4 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (12 cannes 1 pan q. 4 pans menus), rue Bouterie, île 242, n° 9 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 4.900 l. Adj. 8.600 l.

à Alexis CARBONEL, batelier, rue Bouterie, île 42, n° 8.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry, et l'adjudicataire.)

4 brumaire III (25 octobre 1794)

Propriété avec bâtiments (35 quarterées 85 dextres), au quartier de Saint-Barnabé — de l'émigré *Manoly* cadet, courtier —.

1er lot. — Partie dite les Tourres, consistant en prés, jardin, allées d'arbres fruitiers et de mûriers, oliviers, vignes, amandiers, logement du fermier, écuries, celliers, chapelle, lavoir et futaille de cave (19 quarterées 18 dextres). Est. 26.043 l. 7 s. 5 d. Adj. 39.300 l.

à Jean-François CÉALY, marchand drapier, rue Tapis-Vert, île 29, n° 26

(Enchérisseurs : Jean Luc ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

6 brumaire III (27 octobre 1794)

2e lot. — Terre, vignes, arbres fruitiers, oliviers, aire, poste à feu, puits, logement du propriétaire, remise et futaille de cave (16 quarterées 67 dextres). Est. 32.759 l. 5 s. 5 d. Adj. 35.100 l.

à Jean-François ALLÈGRE, commis, rue Thimoléon, île 22, n° 33, pour le compte de Marguerite-Julie PARIS, son épouse.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Claude Goudard, et l'adjudicataire.)

Propriété avec bâtiments du propriétaire et du fermier, écurie, remise, poulailler, ménagerie, latrines, serre, citerne, puits et portail (17 quarterées 108 dextres), au quartier Saint-Charles — de l'émigré Jean-Marie-Théodore *Fremendity* —. Affermée 1.100 l., à Barles. Est. 26.360 l. 9 s. Adj. 37.000 l.

à Jean-Zacharie FREMENDITY cadet, propriétaire, rue Cincinnatus, île 30, maison sans numéro.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Dellaye ; Dominique Nuiry ; Antoine-François Ugla ; Joseph Marquet ; Claude Goudard, et l'adjudicataire.)

7 brumaire III (28 octobre 1794)

Propriété avec bâtiments (63 quarterées 72 dextres), au quartier Saint-Giniez — de l'émigré Pierre *Plasse* —.

1er lot. — Terre, colline, pinède, bâtiment, puits, aire, cellier, écurie, poulailler, loge à cochons, latrines, portails et futaille de cave (38 quarterées ½). Est. 35.135 l. 10 s. Adj. 46.600 l.

à Claude Goudard, négociant, rue Coutellerie, île 180, n° 17.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Dominique Nuiry ; Pierre Samat ; Joseph Leglise ; Jacques Salière ; et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, colline, pinède, bâtiment, citerne, puits, poulailler, latrines, loges à cochons, terrasse et futaille de cave (25 quarterées). Est. 14.312 l. 5 s. Adj. 18.000 l.

à Jean-Joseph Leglise, pour le compte de sa femme, Catherine Émeric.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

Propriété avec bâtiment, puits et futaille de cave (21 quarterées 113 dextres), au quartier des Camoins — de l'émigré Jean-Baptiste-Augustin *Devilliers* —. Affermée 1.100 l., à Honoré Martin. Est. 21.449 l. Adj. 31.500 l.

à Jean-François Dunant, négociant, rue Cours des Phocéens, île 154, n° 1

(Enchérisseurs : Nicolas Argème ; Dominique Nuiry ; Jean-Baptiste Philip ; Jean Luc, et l'adjudicataire.)

11 brumaire III (1er novembre 1794)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, cellier, grenier, écurie, loge à cochons, puits, petit réservoir, lavoir, source d'eau, 2 portails et la futaille de cave (8 quarterées 122 dextres), au quartier de Saint-Just — de l'émigré Jean-Baptiste-Augustin *Devilliers* —. Affermée à Philippe Bourelly. Est. 17.222 l. 4 s. 4 d. Adj. 40.200 l.

à Vincent Romand, propriétaire, rue Sylvabelle, île 19, n° 9.

(Enchérisseurs : Paul Fabry ; Jean-Jacques Fabre ; Joseph Payan ; Paul Fabre ; Jean Bladier fils ; Noé Sabatier ; Dominique Nuiry ; Antoine-Honoré Jouve ; Raymond Lagrange ; Antoine Bonnefoy ; Marcel Guitton, et l'adjudicataire.)

12 brumaire III (2 novembre 1794)

Propriété avec bâtiments (54 quarterées ½), au quartier de Saint-Barnabé — de l'émigré *Giraud de Cuers* —.

1er lot. — Terre, bâtiments du propriétaire et du fermier, bûcher, remise, écurie, puits, latrines, loges à cochons et futaille de cave (31 quarterées 59 dextres). Est. 56.445 l. 10 s. Adj. 73.500 l.

à François-Antoine Foucault, sous-officier invalide, rue Jérusalem, île 193, n° 20.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Noé Sabatier ; Jacques Bousquet ; Cosme Moutte ; Paul Fabre ; Jean-Louis Roumieu, et l'adjudicataire.)

13 brumaire III (3 novembre 1794)

2e lot. — Terre, rochers, bâtiment du propriétaire, dit la Viste Belle, bâtiment pour le fermier, poussaraque, puits et portail (23 quarterées 13 dextres). Est. 23.371 l. Adj. 32.600 l.

à Jean-Jacques Fabre, marchand, rue du Zèle, île 363, n° 13.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry, et l'adjudicataire.)

14 brumaire III (4 novembre 1794)

Propriété consistant en terre, vignes, arbres fruitiers, oliviers, logement d'un étage, écurie, cellier, loge à cochons et moulin à huile (15 quarterées 32 dextres), au quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré Gaspard *Giraud* —. Est. 14.434 l. Adj. 28.100 l.

à Jean Cluchet, négociant, rue de la Luzerne, île 5 n° 4.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; Jean-Baptiste Regnault ; Louis Maillet ; Charles Pomme ; Noé Sabatier ; Étienne Charlet ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée (50 cannes 2 pans q. 5 pans menus), rue des Phocéens, ci-devant d'Aix, île 12, n° 12 — du condamné *Mazargues* —. Est. 80.000 l. Adj. 89.500 l.

à Jean-Pierre Giroud, pour le compte de Barthélemy Girard, ex-charcutier, rue de la Vieille-Monnaie.

(Enchérisseurs : Jean-Jacques Fabre ; François Paban, et l'adjudicataire.)

15 brumaire III (5 novembre 1794)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade, jardin et puits (20 cannes 1 pan q. 2 pans menus), rue des Minimes, île 13, n° 15 — de l'émigré *Paret*, cordonnier —. Arrentés 300 l. Est. 8.640 l. Adj. 14.200 l.

à Jean-Pierre-Melchior Reynaud, notaire public, pour le compte d'Étienne Paret, propriétaire, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Étienne Grassy ; Mathieu Salles, et l'adjudicataire.)

17 brumaire III (7 novembre 1794)

Maison de 3 étages et terrasse sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade, avec jardin, terrasse, bassin, poulailler et puits (59 cannes 3 pans q. 5 pans menus), rue Sénac, île 4, n° 19 — du condamné Joseph *Hugues* aîné, négociant —. Est. 13.598 l. 8 s. 9 d. Adj. 25.000 l.

à Dominique Nuiry, marchand, rue du Mariage, île 289, n° 28.

(Enchérisseurs : Jean-François Tric ; Jean-André Bernard ; Jean-François Poilroux ; Dominique Jourdan ; Guillaume Masseilhon ; François Lombard, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée et entresol, avec quatre magasins arrentés, balcon en fer au 1er étage, et une lauvisse (78 cannes 6 pans menus), rue Cannebière, île 147, n° 12 — de l'émigré *Flotte* —. Est. 142.460 l. Adj. 147.400 l.

à Jean-Baptiste Ardisson, marchand, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; André Fournié ; Nicolas Argème ; Dominique Nuiry, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages avec lauvisse, sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade, jardin et puits (61 cannes 5 pans q. 2 pans menus), rue Sénac, île 4, n° 20 — du condamné Joseph *Hugues* aîné —. Est. 15.550 l. Adj. 32.400 l.

à Dominique Jourdan, officier de santé, rue des Cotoniers, île 188, n° 11.

(Enchérisseurs : Dominique Nuiry ; Guillaume Masseilhon ; Jean-François Poilroux ; Jean-André Bernard, et l'adjudicataire.)

18 brumaire III (8 novembre 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade, avec boutique, puits et caves (13 cannes 6 pans q.), rue de l'Aumône, île 333, n° 7 — de l'émigré Jean-Baptiste *Meyfredy*, marchand —. Est. 9.525 l. Adj. 12.100 l.

à Alexis Martin, marchand de vin, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

21 brumaire III (11 novembre 1794)

Maison de 3 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de

façade, avec jardin (79 cannes 3 pans q.), rue du Thiem, île 59, n° 34 — de l'émigré Jean-Baptiste-Augustin *Devilliers* —. Est. 23.953 l. 10 s. Adj. 25.600 l.

à Antoine JUBELIN, maçon entrepreneur, aux lices devant l'administration, île 46, n° 42, pour le compte de Jean-Joseph-Nicolas ARMAND, orfèvre, demeurant dans la maison adjugée.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Mathieu Salles, et l'adjudicataire.)

23 brumaire III (13 novembre 1794)

L'auberge des Deux-Sommes, 1 galetas, 3 étages avec entresol sur rez-de-chaussée, avec écurie (63 cannes 2 pans q.), rue latérale du cours des Phocéens, île 23, n° 3 — du condamné Joseph *Hugues* aîné, négociant —. Est. 67.925 l. Adj. 127.000 l.

à Jacques MEYER, propriétaire, dans le domaine des Feuillants, île 45, n° 4, à Marseille.

(Enchérisseurs : Pierre Mayen, aubergiste de la Flèche-d'Or, rue des Récollets ; Étienne Gazan, et l'adjudicataire.)

24 brumaire III (14 novembre 1794)

Propriété (43 quarterées 1/2) à la Capelette — du condamné *Timon-David*, négociant —.

1er lot. — Terre, bâtiment et puits (27 quarterées 52 dextres). Est. 40.697 l. Adj. 63.300 l.

à Gabriel-François DAGEVILLE, notaire, pour le compte de Mme MAGY, veuve de TIMON-DAVID.

(Enchérisseurs : Honoré Gardon ; Mathieu Salles ; Cosme Moutte ; Jean-Baptiste Regnault, et l'adjudicataire.)

25 brumaire III (15 novembre 1794)

2me lot. — Terre, bâtiment pour le fermier, latrines, deux loges à cochons et puits (16 quarterées 20 dextres). Est. 22.107 l. 17 s. 8 d. Adj. 36.700 l.

à DAGEVILLE, notaire, pour le compte de la MÊME.

(Enchérisseurs : Benoît Aycard ; Noé Sabatier ; Louis Maillet ; Jean Luc ; Mathieu Salles ; Charles Pomme ; Antoine Jubelin, et l'adjudicataire.)

25 brumaire III (15 novembre 1794)

Maison de 4 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée, deux magasins à l'entresol, et citerne (20 cannes q.), sur le port, en face le marché

du bois à brûler, île 245, n° 2 — de l'émigré *Levézy*, ex-prêtre —. Est. 23.200 l. — Adj. 55.100 l.

à Benoît AYCARD, propriétaire, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Mathieu Salles ; Nicolas Argême, Joseph Émery ; Pierre Peyre-Ferry ; Louis Penellon, et l'adjudicataire.)

26 brumaire III (16 novembre 1794)

Propriété avec bâtiments (34 quarterées 10 dextres), au quartier des Camoins — de l'émigré Jean-Baptiste-Augustin *Devilliers* —.

1er lot. — Terre, vignes, oliviers, collines, logements du propriétaire et du fermier, jardin potager, deux réservoirs, une source, cour, cave, écurie, bergerie, greniers à foin et à paille, loges à cochons, latrines, puits et la futaille de cave (28 quarterées 88 dextres). Est. 14.980 l. 11 s. 2 d. Adj. 34.300 l.

à Marie-Guillaume DEVILLIERS fils, propriétaire, au quartier de Saint-Barnabé, pour le compte de Marguerite PAUL, femme de Jean-Baptiste-Augustin DEVILLIERS.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Charles Tomme ; Jean-François Reguis ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie dite la Paule, consistant en terre, vignes et oliviers (5 quarterées 70 dextres). — Est. 4.286 l. 9 s. 2 d. Adj. 7.100 l.

au MÊME, pour le compte de la MÊME.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Jean-François Dunant, et l'adjudicataire.)

27 brumaire III (17 novembre 1794)

Propriété dite la Forbine (78 quarterées 78 dextres), close de murailles en partie, au quartier de la Valentine — de l'émigrée *Créqui*, femme *Félix* —.

1er lot. — Terre, vignes, oliviers, figuiers et futaille de cave (6 quarterées 79 dextres). Est. 5.672 l. 17 s. 9 d. Adj. 11.000 l.

à Jean-Pierre-Melchior REYNAUD, notaire, rue des Pavillons, île 74, n° 10.

(Enchérisseurs : Jean Luc ; Jean-François Chaix ; François Paban ; Jacques Bousquet ; Cosme Moutte, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, vignes, oliviers, portail et futaille de cave (8 quarterées 80 dextres). Est. 6.969 l. 13 s. 4 d. Adj. 11.000 l.

à Jacques BOUSQUET, pour le compte de Jean-Pierre-Melchior REYNAUD, notaire public.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Jean Féraud ; François Chaix ; Antoine Cayol ; François Paban ; Jean-Baptiste Mouren, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, vignes, oliviers et futaille de cave (22 quarterées 111 dextres). Est. 17 899 l. 19 s. 6 d. Adj. 36.300 l.

à Jean-François CHAIX, marchand de vin, rue Léonidas, île 96, n° 10.

(Enchérisseurs : Joseph Masse ; Antoine Cayol ; Jean-Pierre-Melchior Reynaud ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire)

4e lot. — Partie dite la Forbine, 4 bâtiments et diverses bâtisses, puits, source d'eau et futaille de cave (33 quarterées 96 dextres). Est. 36.914 l. 5 s. Adj. 69.000 l.

à Jean-Baptiste PHILIP, rue Bonneterie, pour le compte de Jean-François CHAIX, acquéreur du 3e lot.

(Enchérisseurs: Jacques Bousquet ; Jean Féraud, et l'adjudicataire.)

1er frimaire III (21 novembre 1794)

Maison de 3 étages lauvisse et entresol sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (17 cannes 5 pans q. 5 pans menus), rue Barra, île 87, n° 21 — de l'émigré Jean-Claude *Bertrand* dit *Cabau* —. Arrentée 800 l. Est. 13.669 l. Adj. 20.300 l.

à Jean-Julien ARNAUD, tonnelier, à Rive-Neuve, île 119, n° 9, pour le compte de Jeanne-Rose BOSQ, son épouse.

(Enchérisseurs : Antoine Jubelin ; Charles Sautel ; François Poilroux, et l'adjudicataire.)

Deux magasins, percés d'une fenêtre (72 cannes 1 pan q. 7 pans menus), rue Helvetius, île 87, n° 23 — de l'émigré Jean-Claude *Bertrand* dit *Cabau* —. Est. 21.600 l. Adj. 29.500 l.

à Benjamin SALLES, commerçant, à Mazargues, pour le compte de Joseph-Alphonse DAGNAN.

(Enchérisseurs : Charles Sautel, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages, 3 fenêtres de façade (18 cannes 4 pans q. 6 pans menus), rue Helvetius, île 87, n° 22 — de l'émigré Jean-Claude *Bertrand* dit *Cabau* —. Est. 18.665 l. Adj. 24.100 l.

au MÊME, pour le compte de Joseph-Alphonse DAGNAN, à Marseille.

(Enchérisseurs : Marie Toulouzan, épouse Décugis ; Antoine Jubelin ; Jean-Julien Arnaud ; Jean-François Poilroux ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

2 frimaire III (22 novembre 1794)

Deux magasins, rue Barra, île 87, n° 20 — de l'émigré Jean-Claude *Bertrand* dit *Cabau* —. Est. 9.256 l. Adj. 12.800 l.

à Benjamin SALLES, commerçant, pour le compte de Marie ORIOL, femme de l'émigré Nicolas-Alphonse DAGNAN.

(Enchérisseurs : Jean-Julien Arnaud ; Jean Luc, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes, arbres fruitiers et oliviers (19 quarterées 46 dextres), au quartier de Sainte-Marguerite — du condamné *Duperret* —.

1er lot. — Terre, bâtiments de maître et de fermier, deux écuries, remise, grenier à foin, bâtisse, cour, puits et futaille de cave (11 quarterées). Est. 12.598 l. Adj. 28.000 l.

à Antoine-Honoré JOUVE, imprimeur, rue Montée-des-Accoules, île 317, n° 5.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; Jean-Baptiste Tassy ; Charles Pomme; Frédéric Vogel, et l'adjudicataire.

3 frimaire III (23 novembre 1794)

2e lot. — Terre, deux logements, deux autres bâtisses, puits, latrines, loge à cochons et futaille de cave (7 quarterées 83 dextres). Est. 10.692 l. 2 s. 2 d. Adj. 23.500 l.

à Ernest-Frédéric VOGEL, commerçant, rue de la Fraternité, île 36, n° 27.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Tassy ; Antoine-Honoré Jouve : Louis Alezard, et l'adjudicataire.)

6 frimaire III (26 novembre 1794)

Propriété rurale, dite la Montiane (35 quarterées 97 dextres), à la Valentine — de l'émigrée *Créqui*, femme *Félix* —. Arrentée à Jean-Honoré Carle.

1er lot. — Terre, logement du fermier, deux loges à cochons, puits, régales et futaille de cave (17 quarterées 134 dextres). Est. 19.603 l. 3 s. 10 d. Adj. 51.200 l.

à Jacques SALIÈRE, menuisier, au chantier de construction, île 139, n° 37.

(Enchérisseurs: Antoine Cayol; Pierre Massot; Jean Luc ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre et futaille de cave (17 quarterées 107 dextres). Est. 15.135 l. 13 s. 10 d. Adj. 37.200 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Antoine Cayol; Michel Rabié ; François Clapier ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

7 frimaire III (27 novembre 1794)

Propriété avec bâtiments (19 quarterées 112 dextres), au quartier de Saint-Giniez — de l'émigré *Napollon* —. Est. 20.077 l. 15 s. 6 d. Adj. 62 500 l.

à Pierre-François BARRET, droguiste, rue de l'Amandier, île 230, n° 2.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème ; Antoine Couret ; Charles Martin ; Joseph Leglise ; Jean-François Reguis ; Jean Pelent ; Pierre Massot, et l'adjudicataire.)

11 frimaire III (1er décembre 1794)

Propriété avec bâtiments (21 quarterées 126 dextres), au quartier Saint-Joseph — de l'émigré *Martin-Compian* —.

1er lot. — Terre, vignes, oliviers, arbres fruitiers, prés, jardins, réservoir, lavoir, source d'eau, bâtisse, loge à cochons, latrines, portail et futaille de cave (14 quarterées 90 dextres). Est. 19.007 l. Adj. 47.200 l.

à Antoine PIN, notaire, pour le compte de Catherine-Barbe FOURRAT, femme MARTIN-COMPIAN.

(Enchérisseurs : Charles Pomme ; Lazare Barthélemy ; Jean-Baptiste Philip ; Noé Sabatier ; Honoré Philip ; Joseph Payan ; Mathieu Salles ; Jean-François Dunant ; Honoré Monier ; Antoine-Joseph Avril, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, vignes, oliviers, arbres fruitiers, poste à feu, pinède et futaille de cave (7 quarterées 36 dextres). Est. 5.468 l. Adj. 14.000 l.

à Antoine PIN, pour le compte de la MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-François Dunant ; Mathieu Salles ; Jean Luc, et l'adjudicataire.)

12 frimaire III (2 décembre 1794)

Propriété avec bâtiments, dite le Château, divisée en 10 lots (193 quarterées 18 dextres), au quartier Saint-Joseph — du condamné Joseph *Hugues* aîné, négociant —.

1er lot. — Terrain et bâtiment (10 quarterées 18 dextres). Est. 10.418 l 10 s. Adj. 22.600 l.

à Jean-Baptiste ROYBON, ferblantier, place de la Loge, île 198, n° 13.

(Enchérisseurs : Henri Boulet ; Charles Pomme ; Antoine Palme ; Honoré Philip, et l'adjudicataire)

2e lot. — La Parette, terrain et 3 corps de bâtisse (12 quarterées). Est 12 056 l. Adj. 30.500 l.

à Antoine PALME, cafetier, rue latérale du cours des Phocéens, île 32, n° 2.

(Enchérisseurs : Jean-François Dunant ; Honoré Philip ; Charles Pomme, et l'adjudicataire.)

3e lot. — La Blancherie, terrain, bâtiments et 3 bassins (20 quarterées). Est. 47.670 l. 19 s. Adj. 72.900 l.

à Joseph Masse, marchand de vin, pour le compte de Pierre Vial, tisseur à toile, demeurant dans le bâtiment dudit lot.

(Enchérisseurs : Jean-François Dunant ; Cosme Moutte ; Mathieu Salles ; Ambroise Carle ; Noé Sabatier ; Honoré Philip ; Jean Luc ; Jacques Bousquet, et l'adjudicataire.)

13 frimaire III (3 décembre 1794

4e lot. — Terrain et pinède (22 quarterées). Est. 35.250 l. 10 s. Adj. 58.600 l.

à Mathieu Salles, magasinier, rue de la Fraternité, île 30, n° 3.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Jean-François Dunant ; Joseph Masse ; Charles Pomme ; Pierre Peyre-Ferry ; Jean Luc, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terrain, diverses bâtisses et grand bassin (29 quarterées 90 dextres). Est. 41.591 l. 5 s. Adj. 79.000 l.

à Honoré Philip, chaudronnier, rue du Baignoir, île 12, n° 26.

(Enchérisseurs : Joseph Payan ; François Peyre-Ferry ; Jean-François Céaly ; Honoré Philip ; François Paban ; Jean-François Dunant ; Denis Milliau, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terrain, moulin à vent, moulin à eau et auberge (3 quarterées) Est. 20.146 l. 10 s. Adj. 37.800 l

à Laurent Julien, cultivateur, demeurant dans le bâtiment dudit lot.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Joseph Masse ; Jean Luc ; Mathieu Salles ; Louis Barthélemy, et l'adjudicataire.)

14 frimaire III (4 décembre 1794)

7e lot. — Terrain, 2 bâtiments et 1 four (7 quarterées 54 dextres). Est 20.181 l. 17 s. 6 d. Adj. 35.500 l.

à Charles Pomme, commis, rue de Bon-Accueil, île 315, n° 16.

(Enchérisseurs : Jean-François Dunant ; Jean-Baptiste Depras ; Honoré Monier ; Joseph Masse ; Mathieu Salles, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terrain, bâtisses et le château (56 quarterées 1/2). Est. 209.730 l. Adj. 267.200 l.

à Cosme Moutte, entrepreneur maçon, rue des Chapeliers, île 454, n° 8 ; Andoche Bac, serrurier, rue de l'Age d'Or, île 180, n° 18, et Jean-Baptiste Philip, commis, rue Bonneterie, île 197, n° 1, à raison d'un tiers chacun.

(Enchérisseurs : François Peyre-Ferry; Joseph Payan; Jean Luc, et l'adjudicataire.)

15 frimaire III (5 décembre 1794)

9e lot. — Terrain, 3 bâtiments, 2 bassins (25 quarterées). Est. 55.421 l. Adj. 90.600 l.

à Jean-Baptiste Depras, commissionnaire, rue de la Lame, ci-devant Reynarde, île 216, n° 19.

(Enchérisseurs : Pierre Massot; Jean-François Céaly; Jean-François Dunant; Joseph Paguet; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

10e lot. — L'Estelle, terrain, bâtisse et puits (10 quarterées 1/2). Est. 20.370 l. Adj. 44.100 l.

à Joseph-Antoine Avril, pour le compte d'Honoré Monier, aufier, rue de la Campane, île 345, n° 3.

(Enchérisseurs : Joseph Masse; Jean-François Dunant; Alexis Martin; François Amphoux; Jean Luc; Jean-Baptiste Depras, et l'adjudicataire.)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, écurie, poulailler, garenne, poste à feu, loge à cochons, citerne, poussaraque et futaille de cave (12 quarterées), au quartier Saint-Charles — du déporté *Baron*, prêtre —. Affermée à Joseph Petit, moyennant 935 l., 4 charges de blé, 16 quintaux de paille et la perception de deux récoltes entières, pour une durée de 18 mois. Est. 18.165 l. Adj. 33.000 l.

à Jean-Baptiste Philip, pour le compte de Jean-Louis Teissère, propriétaire, Grand'Rue, île 205, n° 9.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly; Joseph Paguet; Michel Béraud; Jean Luc, et l'adjudicataire.)

16 frimaire III (6 décembre 1794)

Propriété (27 quarterées 3/4), au quartier du Canet — de l'émigré *La Fare* —. Affermée à Louis Teissère, à la rente annuelle de 2.400 l.

1er lot. — Terrain avec bâtiments du propriétaire et du fermier, bassin, fontaine, cellier, écurie, bergerie, loge à cochons, portail et futaille de cave (14 quarterées 3/4). Est. 30.452 l. Adj. 62.300 l.

à Pierre Massot, marchand toilier, Grand'Rue, île 350, n° 6.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly; Honoré Philip; Joseph Devaux; Joseph Teissère; Jean-François Dunant; Jean-Barthélemy Rouit; Jean-François Ricavy, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain et diverses bâtisses (13 quarterées). Est. 33.753 l. Adj. 53.800 l.

au même.

Enchérisseurs : Jean-Joseph Devaux ; Jean-François Dunant, et l'adjudicataire.)

17 frimaire III (7 décembre 1794)

Propriété (25 quarterées 17 dextres), au quartier de Notre-Dame-de-Bon-Secours — du condamné César *Collé*, apothicaire —.

1er lot. — Terre, bâtiments du propriétaire et du fermier, autre bâtisse, garenne, poulailler, latrines, loge à cochons et futaille de caves (12 quarterées 122 dextres). Est. 19.499 l. 13 s. Adj. 50.100 l.

à Antoine Jubelin, entrepreneur maçon, pour le compte de Marie-Thérèse-Magdeleine Barrallier, veuve de César Collé

(Enchérisseurs : Jean-François Dunant ; Jacques Bousquet ; Jean Luc ; Jean-Baptiste Philip ; Étienne Charlet, et l'adjudicataire.)

18 frimaire III (8 décembre 1794)

2e lot. — Terre, logements du propriétaire et du fermier, rochers et futaille de cave (12 quarterées 39 dextres). Est. 16.351 l. 18 s. 10 d. Adj. 22.500 l.

à Michel Jubelin fils, pour le compte de la même.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Philip ; Cosme Moutte ; Toussaint Pons, et l'adjudicataire.)

Propriété avec deux bâtiments, deux puits, deux postes à feu, loge à cochons, cour, pinède et futaille de cave (9 quarterées 16 dextres), au quartier de Bon-Secours — de l'émigré *Rampal* fils —. Est. 16.866 l. 16 s. 8 d. Adj. 30.600 l.

à Alexis-Antoine Durand, pour le compte de Marguerite Audibert, épouse en 1res noces de Barthélemy, et en 2mes noces de Claude-Étienne Charlet, commerçant, demeurant près la Loge.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Augustin Pech ; Michel Jubelin fils ; Jean-François Dunant ; Cosme Moutte, et l'adjudicataire.)

21 frimaire III (11 décembre 1794)

Maison de 4 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée (22 cannes 1 pan q. 5 p. menus), rue latérale du cours des Phocéens, île 165, n° 3 — du condamné Joseph *Molliex*, ferblantier —. Est. 26.650 l. Adj. 51.100 l.

à Anne Michel, veuve Joseph Molliex, ferblantier, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Barthélemy Girard ; Philippe Raimbert ; Noé Sabatier ; Jean-Joseph Giraud ; Jean-Pierre Giroud ; Pierre Mazet, et l'adjudicataire.)

22 frimaire III (12 décembre 1794)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée (22 cannes 4 pans q), rue des Démocrates, ci-devant Saint-Gilles, île 154, n° 11 — de l'émigré *Blanc*, dit l'*Américain* —. Est. 20.500 l. Adj. 30.600 l.

à Noé SABATIER, de Marseille, pour le compte de Charles RICARD, cordonnier, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Antoine Jubelin ; Barthélemy Girard ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

23 frimaire III (13 décembre 1794)

Jardin avec un puits (125 cannes 6 pans q. 6 pans menus), rue Montaux, île 20, n° 20 — de l'émigré Jean-Joachim *Dragon* — Arrenté à Debilly. Est. 3.775 l. 6 s. 3 d. Adj. 11.400 l.

à Jean-Baptiste MARTIN, inspecteur des douanes nationales, pour le compte de Joseph-Félix FRANC aîné, commis, rue du Marbre, et Élisabeth JAQUIER, rue Saint-Jacques, île 20, n° 3.

(Enchérisseurs : Louis-Charles Roux ; Chrysostome Izouard ; Jean-Baptiste Toulouzan ; Michel Jubelin fils ; Joseph Jubelin, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée (22 cannes 2 pans q. 6 pans menus), rue des Phocéens, ci-devant de Rome, île 60, n° 5 — de l'émigré *Imbert* —. Est. 19.600 l. Adj. 31.400 l.

à Pierre PAYAN aîné, commerçant et propriétaire, rue des Phocéens, île 60, n° 4.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Ricard ; André Mouret ; Jean-Baptiste Regnault ; Jean-François Céaly ; François Peyre-Ferry ; Jean-François Tric ; Jean-Baptiste Toulouzan ; Jacques Bousquet ; Joseph-Honoré Depras, et l'adjudicataire.)

24 frimaire III (14 décembre 1794)

Propriété avec bâtiments, close de murailles du côté de Saint-Giniez (22 quarterées 87 dextres), au quartier de Saint-Giniez — de l'émigré *Colomb*, instituteur —. Tenue à mégerie par Jean-Baptiste Saccoman. Est. 68.235 l. 15 s. 5 d. Adj. 125.300 l.

à Joseph-André MARTIN, peseur public, rue Unité, île 4, n° 52, pour le compte de Jean-François DUNANT, propriétaire, cours des Phocéens, île 154, n° 1.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; Jean-François Céaly ; Cosme Moutte ; Vincent Romand ; Chrysostome Izouard ; Jean-Baptiste Philip ; Second Palme, et l'adjudicataire.)

26 frimaire III (16 décembre 1794)

Deux boutiques (14 cannes 2 pans q.), rue de la Prison, île 210, n° 7 — de l'émigré *Sibour*, prêtre —. Est. 5 650 l. Adj. 11.000 l.

à Antoine Clastrier, propriétaire, rue Bouterie, île 247, n° 3.

(Enchérisseurs : Vincent Mathieu ; Jean-Baptiste Philip; Étienne Simian, et l'adjudicataire.)

27 frimaire III (17 décembre 1794)

Maison de 5 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (9 cannes 5 pans q. 3 pans menus), rue Bonneterie, île 295, n° 3 — de l'émigré Joseph *Cheilan*, en commun et indivis avec Pauline Robert, femme de Jacques Richeaume —. Est. 17.200 l. Adj. 21.500 l.

à Jean-Baptiste Boyer, propriétaire, à Marseille, pour le compte de Jean-Joseph Laugier, parfumeur, Grand'Rue, île 324, n° 9.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier; Joseph-Jacques Richeaume ; Joseph Laugier, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec cour (30 cannes 5 pans q.), rue Pithéas, île 121, n° 25 — de l'émigré Jean-Joachim *Surian*, négociant —. Produit annuel 250 l. Est. 11.500 l. Adj. 24.200 l.

à Vincent Mathieu, maçon, rue d'Aubagne, île 61, n° 42, pour le compte de Marie-Anne-Catherine Guérin, veuve Joseph Rimbaud, place de la Révolution, île 112, n° 1.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Joseph-Étienne Fouque ; Jean-Baptiste Philip ; Olivier Alliot ; Jean-Guillaume Seyne ; Joseph Dubuisson aîné, et l'adjudicataire.)

28 frimaire III (18 décembre 1794)

Propriété consistant en bâtiments du propriétaire et du fermier, terre, vignes, oliviers, arbres fruitiers, amandiers, jardin fruitier clos de murailles, lavoir, puits, vieille bâtisse, poste à feu, deux portails et futaille de cave (18 quarterées 80 dextres), au quartier de Bon-Secours — du condamné Bonaventure *Estuby*, avoué —. Arrentée 1.100 l., avec réserve de 6 charges de blé et 20 quintaux de paille. Est. 24.995 l. 1 s. 8 d. Adj. 42.500 l.

à Antoine Aubespin, miroitier, rue de l'Égalité, île 347, n° 15.

(Enchérisseurs : Jacques Bousquet ; Jean-Joseph Martin ; Noé Sabatier ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

1er nivôse III (21 décembre 1794)

Domaine rural dit la Propagande, consistant en terres, un logement,

un puits, aire, cellier et cave, futailles et poulailler (3 quarterées 108 dextres), au quartier Marat, ci-devant Saint-Loup —. Est. 4.121 l. Adj. 15.000 l.

à Joseph DUBUISSON aîné, marchand quincaillier, rue Brutus, ci-devant Beauvau, île 101, n° 1.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Joseph Miolant ; Jacques Massard ; Barthélemy Maurel ; Michel Béraud ; Michel Jubelin fils ; Joseph Porre ; Catherine Gisclet, veuve de Jean-Michel Bucelle, et l'adjudicataire.)

2 nivôse III (22 décembre 1794)

Propriété (21 quarterées 12 dextres), au quartier de la Palud — du condamné Jean-Joachim *Dragon*, négociant —. Arrentée 1.280 l., avec réserve de 5 charges de blé et 40 quintaux de paille.

1er lot. — Terrain avec bâtiments du propriétaire et du fermier, puits, citerne, lavoir et futaille de cave (11 quarterées 126 dextres) Est. 22.082 l. 15 s. Adj. 36.800 l.

à Toussaint TOURNIAIRE, marchand, rue de la Prison, île 216, n° 2, pour le compte d'Antoine-Michel DRAGON, négociant, rue Pavé-d'Amour, île 160, n° 1.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Jean-Baptiste Audibert ; Pierre Boiffils ; Louis Eyriès ; Pierre Mauriès ; Jean-Baptiste Regnault, et l'adjudicataire.)

3 nivôse III (23 décembre 1794)

2e lot. — Terrain avec bâtiment, régales, poste à feu et futaille de cave (9 quarterées 30 dextres). Est. 11.478 l. 5 s. Adj. 17.900 l.

à Toussaint TOURNIAIRE, pour le compte du MÊME.

(Enchérisseurs : Pierre Boiffils ; Louis Eyriès ; Jean-Baptiste Masson ; Jean-Baptiste Audibert, et l'adjudicataire.)

3 nivôse III (23 décembre 1794)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade, avec petit jardin (28 cannes), rue de la Luzerne, ci-devant des Petits-Pères, île 19, n° 10 — de l'émigré *Durand*, capitaine marin —. Est. 9.800 l. Adj. 21.000 l.

à Roch-Melchior ARQUIER, orfèvre et joaillier, cours des Phocéens, pour le compte de Pierre MOUTON, orfèvre, rue d'Aubagne, île 46, n° 11.

(Enchérisseurs : François Regnault ; Michel Jubelin ; Jean-François Poil-roux ; Jean-François Céaly ; Toussaint Tourniaire ; Louis Maillet ; Jean Dalbon ; Louis-Charles Roux, et l'adjudicataire.)

Propriété (41 quarterées 29 dextres), au quartier de la Magdeleine, confrontant du levant le ruisseau du Jarret — de l'émigré *Giraud* de *Cuers* —.

1er lot. — Terrain, logement d'un étage pour le fermier, cellier, écurie loges à cochons, poussaraque, grands et petits réservoirs et futaille de cave (28 quarterées 77 dextres). Est. 76.490 l. 17 s. 3 d. Adj. 126.300 l.

à Jean-Joseph Devaux, commerçant, rue Cannebière, île 73, n° 4.

(Enchérisseurs : Joseph Samat ; Jacques Vernet ; Jean-Joseph Coullet, et l'adjudicataire.)

N. B. — Les enchères, pour les 2 autres lots furent renvoyées au 11 du même mois.

5 nivôse III (25 décembre 1794)

Chapelle Sainte-Barbe, sacristie et galetas (29 cannes 1 pan q. 6 pans menus), rue Phocion, ci-devant Sainte-Barbe, île 450, n° 33 — Est. 3.081 l. 5 s. Adj. 25.600 l.

à Chrysostome Izouard, maçon, rue Bernard du-Bois, île 1, n° 84.

(Enchérisseurs : François Jouque ; François Regnault ; Joseph Paris, Joseph Senès ; Joseph Demas ; Pierre Michel ; Simon Galine ; Raymond Amigues ; Michel Copie ; Noël Alliès ; Jacques Barthélemy ; Henri Dejean ; Sébastien Giraud ; Jean-Louis Chaix, et l'adjudicataire.)

Maison d'un étage avec lauvisse ou galetas, sur rez-de-chaussée, 5 fenêtres de façade avec jardin (64 cannes q.), rue du Marbre, ci-devant Montaux, île 20, n° 19 — du condamné Joseph *Laugier*, notaire —. Est. 8.740 l. Adj. 12.600 l.

à Henri Dejean, tonnelier, rue des Quatre-Tours, île 182, n° 4.

(Enchérisseurs : Jean-Antoine Tourniaire ; Antoine-Joseph Avril ; Joseph Romieu ; Jean-Baptiste Philip ; Pierre Michel ; Jacques Barthélemy, et l'adjudicataire.)

6 nivôse III (26 décembre 1794)

Maison de 3 étages avec lauvisse, sur rez-de-chaussée (29 cannes q.), rue Bouterie, île 224, n° 1 — de l'émigré François-Trophime *Rebecquy*, liquoriste —. Est. 22.205 l. Adj. 30.400 l.

à Luc Rebecquy, liquoriste, rue de la Guirlande, île 210, n° 14.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Arnoux ; Jean-Baptiste Eynard ; Pierre Michel ; Jean-Pierre Reynaud ; Joseph Demas ; Jean-Baptiste Regnault ; Henri Dejean, et l'adjudicataire.)

7 nivôse III (27 décembre 1794)

Une chambre avec cabinet (3 fenêtres de façade), rue Reynarde, île 216, n° 15 — du *Collège des Notaires* —. Est. 2.100 l. Adj. 6.250 l.

à Jean-Baptiste GAYET, commis, rue de la Pioche, ci-devant le chemin vieux hors la porte de Rome, pour le compte de son frère Jean-Jules GAYET, ex-capitaine marin, au Champ-du-10-Août.

(Enchérisseurs : Antoine Martin ; Jean-François Céaly ; Jean-Pierre-Melchior Reynaud ; Pierre Michel, et l'adjudicataire.)

[Le 7 prairial III, le solde est versé par Jean-Jules Gayet.]

Propriété avec bâtiments du propriétaire et du fermier, puits, cellier, écurie, poulailler et poste à feu (8 quarterées), au quartier des Chartreux — de l'émigré *Jourdan* —. Est. 9.732 l. 10 s. Adj. 30.200 l.

à Jean-Baptiste REGNAULT, fabricant de chandelles, rue Cincinnatus île 79, n° 16.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Antoine Baille ; Antoine Tourniaire Jacques Bousquet ; Joseph Samat ; Jean-Joseph Sivan ; Melchior Arquier ; Jacques Vernet, et l'adjudicataire.)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, cellier, écurie, grenier à paille, deux loges à cochons, puits et futaille de cave (6 quarterées 14 dextres), au quartier de Saint-Giniez — de l'émigré *Cortès* —. Est. 16.394 l. 3 s. 1 d. Adj. 33.200 l.

à André PHILOPAL, négociant, rue du Port de la Montagne, île 12, n° 12.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Antoine Pioch ; Jacques Vernet ; François Jouque ; Jean-Baptiste Arnoux ; Jean-Baptiste Baille ; Jean-François Ricavy, et l'adjudicataire.)

11 nivôse III (3 décembre 1794)

(Suite des enchères de la propriété de l'émigré *Giraud de Cuers* (divisée en 3 lots) —

2e lot. — Terre, petit bâtiment et futaille de cave (11 quarterées 128 dextres). Est. 24.847 l. 15 s. 7 d. Adj. 48.000 l.

à Balthazard TROUHARD, commis, rue des Mariages, pour le compte d'Aimé BERTIER, marchand de fer, île 164, n° 4, à Marseille.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; François Peyre-Ferry ; Henri Dejean ; Jacques Bousquet ; Jean-Baptiste Philip ; Joseph-André Martin, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (112 dextres). Est. 1.555 l. 11 s. 2 d. Adj. 8.200 l.

au MÊME, pour le compte du MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Regnault, et l'adjudicataire.)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée (25 cannes 7 pans q.), rue de l'Arbre, île 35, n° 12 — des émigrés *Achard* père et fils —. Est. 28.400 l. Adj. 52.400 l.

à Pierre Massot, marchand toilier, Grand'Rue, île 350, n° 6, pour le compte de Magdeleine-Marie Puech, son épouse.

(Enchérisseurs : François Peyre-Ferry ; Jean-Baptiste Salen fils ; Augustin Pech ; Jean-Baptiste Regnault ; Jean Payan ; Pierre Massot, et l'adjudicataire.)

12 nivôse III (1er janvier 1795)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, chapelle, bergerie, bassin, fontaine et puits (7 quarterées 15 dextres), au quartier de Saint-Giniez — de l'émigré *Belouze* dit *Sainte-Croix* —. Affermée 800 l., à la veuve Teissère. Est. 13 913 l. 19 s. 7 d. Adj. 35.100 l.

à Jean-François Céaly, négociant, à Marseille, pour le compte de Joseph Boude, marchand fripier, place Saint-Martin, île 354, n° 12.

(Enchérisseurs : Sébastien Giraud ; François Pons ; Jean-Antoine Tourniaire ; Cosme Moutte ; Jean-François Ricavy ; François Rougon ; Jacques Reboul ; Vincent Romand ; Pierre Mouriès, et l'adjudicataire.)

13 nivôse III (2 janvier 1795)

Maison de 5 étages sur rez-de-chaussée, plus une lauvisse, 2 fenêtres de façade (11 cannes 1 pan q. 1 pan menu), au quai du Port, île 217, n° 12 — de l'œuvre de la *Rédemption des Esclaves* —. Est. 37.500 l. Adj. 126.900 l.

à Étienne Chantelot, horloger, place Philocté, ci-devant de Vivaux, île 219, n° 2.

(Enchérisseurs : Vincent Romand ; Jean Moliès ; Jean Cambon ; Antoine Fauve ; Urbain Payan ; Sébastien Giraud ; Joseph Romieu ; Jean Saint-Ours ; Pierre Bausset ; Charles-Joseph Coullet ; Cosme Moutte ; François Pivot, et l'adjudicataire.)

[Le 19 thermidor III, le solde est versé par ledit Chantelot.]

16 nivôse III (5 janvier 1795)

Propriété dite la Baronne (98 quarterées 72 dextres), au quartier de Château-Gombert — de l'émigré *Martin-Compian* —. Divisée en 7 lots estimés ensemble 89.118 l., affermée 6.150 l. et deux récoltes entières pour une durée de 18 mois.

1er lot. — Terre, bâtisse, cellier, écurie, grenier et futaille de cave (20 quarterées 90 dextres). Est. 21.058 l. Adj. 43.500 l.

à Joseph Bertrand, officier de santé, place de la Liberté, île 100, n° 3, pour le compte de Marie-Agnès Imberti, sa femme.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Charles-Joseph Coullet ; Jacques Vernet ; Jacques Bousquet ; Joseph-André Martin ; Jean Luc ; Andoche Bar, et l'adjudicataire.)

17 nivôse III (6 janvier 1795)

2e lot. — Terre, bâtisse, cellier, écurie, grenier à foin et futaille de cave (19 quarterées 72 dextres). Est. 19.576 l. 10 s. Adj. 42.000 l.

à Jacques VERNET, pharmacien, place Saint-Martin,
pour le compte de Marie-Agnès IMBERTI, femme de Joseph BERTRAND, officier de santé.

(Enchérisseurs : Joseph Masse ; Cosme Moutte ; Louis Eyriès ; Pierre Massot ; Joseph Bertrand, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, bâtisse et futaille de cave (16 quarterées 126 dextres). Est. 15.352 l. 5 s. Adj. 34.500 l.

à Jacques VERNET, pour le compte de la MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-François Mouren ; Joseph Bertrand ; Jean-Charles Caillol ; Jean-Baptiste Regnault ; Antoine Mouren cadet ; Louis Eyriès ; Joseph Arnaud ; Charles Coullet, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre et futaille de cave (12 quarterées 18 dextres). Est. 11.355 l. Adj. 21.200 l.

à Louis EYRIÈS, propriétaire, place de la Constitution, île 15, n° 8.

(Enchérisseurs : Jean-François Regnault ; Jacques Vernet ; Antoine Bonnefoy, et l'adjudicataire.)

18 nivôse III (7 janvier 1795)

5e lot.— Terre et petite bâtisse (10 quarterées 126 dextres), Est.9.254 l. 15 s. Adj. 15.700 l.

au MÈME.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Jacques Vernet ; Jean-Baptiste Regnault, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre et futaille de cave (9 quarterées 72 dextres). Est. 6.326 l. 15 s. Adj. 8.400 l.

à Jean-Charles CAILLOL, menuisier, rue Barras, île 81, n° 14.

(Enchérisseurs : Joseph Arnaud ; Jacques Vernet ; Louis Eyriès ; Joseph-Antoine Avril, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre et futaille de cave (9 quarterées). Est. 6.194 l. 15 s. Adj. 12.500 l.

à Jacques VERNET, pharmacien, place Saint-Martin,
pour le compte de Marie-Agnès IMBERTI, femme de Joseph BERTRAND, officier de santé.

(Enchérisseurs : Louis Eyriès, et l'adjudicataire.)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade avec jardin (44 cannes 5 pans q.), au quartier Saint-Lazare, île 6, n° 5 — du condamné *Molliex*, ferblantier —. Est. 4.526 l. 5 s. Adj. 12.525 l.

à Gaspard SANTARELLI, ancien marin, rue de la Bêche, île 127, n° 1.

(Enchérisseurs : Joseph-Charles Coullet; Noé Sabatier ; Pierre Mauza ; Pierre Michel ; Pierre-Dominique Martin ; Jean-François Céaly ; Antoine Clastrier, et l'adjudicataire.)

21 nivôse III (10 janvier 1795)

Propriété (27 quarterées 78 dextres), au quartier Saint-Giniez — du condamné *Saint-Amand* —.

1er lot. — Terre, deux bâtiments, chapelle, trois puits et futaille de cave (19 quarterées 44 dextres). Est. 50.221 l. 14 s. 7 d. Adj. 101.000 l.

à Louis BERGERAC, parfumeur et liquoriste, quai Rousseau, île 101, n° 7.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Antoine Rougier ; Joseph-Antoine-Balthazard Clerissy fils aîné ; Jacques Salière ; Jean-Baptiste Regnault ; Joseph Arnaud ; Luc Rebecquy, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terrain, bâtiment, puits et portail (8 quarterées 34 dextres). Est. 21.084 l. 8 s. 11 d. Adj 45.500 l.

à Jean-François CÉALY, marchand drapier, rue Tapis-Vert, île 29, n° 26.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Joseph Arnaud ; Vincent Romand ; Louis Bergerac ; Joseph-André Martin ; Pierre Guien ; Alexandre Teissère, et l'adjudicataire.)

22 nivôse III (11 janvier 1795)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée (7 cannes 5 pans q. 1 pan menu), Grand'Rue, île 191, n° 2 — du condamné Marc-Pantaléon *Arnoux* —. Est. 7.640 l. 12 s. 6 d. Adj. 15.000 l.

à Sébastien GIRAUD, menuisier, au Champ-du-10-Août, île 37, n° 1.

(Enchérisseurs : Joseph Masse ; Jean-Pierre Giroud ; Joseph Lanfray ; Antoine Clastrier, et l'adjudicataire.)

23 nivôse III (12 janvier 1795)

Maison d'un étage sur rez-de-chaussée avec grand jardin clos de murailles, bâtisses, puits, poste à feu, lavoir, latrines, bassin et loge à cochons (1.051 cannes q.), rue Montaux, île 40, n° 3, près la place Castellane — de l'émigré *Imbert* —. Est. 17.183 l. Est. 33.700 l.

à Noël RAPHEL, courtier de commerce, rue des Phocéens, île 60, n° 6, pour le compte de Claire VEYE, femme de Joachim GIRARD, papetier, rue des Phocéens, île 60, n° 5.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Jean-Baptiste Regnault ; Jean-Charles Caillol ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

24 nivôse III (13 janvier 1795)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée et basses-offices (23 cannes 2 pans q.), rue de l'Arbre, île 35, n° 13 — des émigrés *Achard* père et fils —. Est. 28.400 l. Adj. 56.600 l

à Jean Baptiste Regnault, fabricant de chandelles, à Marseille, pour le compte de François Peyre-Ferry, commerçant, rue du Jeu-de-Paume, île 33, n° 16.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Joseph Jubelin ; Joseph Arnaud ; Cosme Moutte ; François Peyre-Ferry ; Sébastien Giraud, et l'adjudicataire.)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée et basses-offices (25 cannes 7 pans q.), rue de l'Arbre, île 35, n° 14 — des émigrés *Achard* père et fils —. Est. 31.100 l. Adj. 65.200 l.

à Jean-Louis Dellaye, rue des Thionvillois, île 22, n° 19, pour le compte de Philippe et Antoine Couve, négociants, à Marseille.

(Enchérisseurs: François Peyre-Ferry; Jean-Baptiste Regnault; Sébastien Giraud ; Joseph-André Martin ; Cosme Moutte, et l'adjudicataire.)

25 nivôse III (14 janvier 1795)

Propriété avec logement, régale, puits, aire et futaille de cave (5 quarterées), au quartier de Sainte-Marthe — du condamné Joseph *Sardou*, prêtre —. Affermée 200 l., avec réserve de 2 charges de blé et 8 quintaux de paille pour toute la durée du bail, et de deux récoltes entières. Est. 4.407 l. Adj. 13.200 l.

à Jean-Baptiste Regnault, fabricant de chandelles, pour le compte de Jacques Carle, tanneur, rue des Précieuses, ci-devant Sainte-Claire, île 437, n° 5, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Jérôme Rousset; Joseph Masse ; Jacques Carles ; Michel Curnier; Henri Dejean ; Antoine Barjavel; Cosme Moutte ; Joseph Monier; Jacques Chaix ; Crépin cadet, et l'adjudicataire.)

26 nivôse III (15 janvier 1795)

Maison de 4 étages avec lauvisse sur rez-de-chaussée (19 cannes 2 pans q.), rue de l'Age d'Or, île 180, n° 20 — de l'émigrée *Chomel*, femme *Montolieu* —. Est. 8.181 l. 5 s. Adj. 13.300 l.

à Andoche Bar, serrurier, rue de l'Age d'Or, île 188, n° 18, à Marseille.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Regnault ; Antoine Barjavel ; Auguste Tardi ; Charles-Joseph Coullet ; Joseph Masse, et l'adjudicataire.)

27 nivôse III (16 janvier 1795)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée avec cour (13 cannes 2 pans q. 3 pans menus), rue Triperie, île 174, n° 20 — du condamné Blaise *Collombon*, homme de loi —. Est. 6.525 l. Adj. 10.000 l.

à Pierre Michel, marchand fripier,
au domaine des Augustins, sur le Port.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Antoine Barjavel ; Antoine Jubelin, et l'adjudicataire.)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée avec cour (24 cannes 5 pans q. 4 pans menus), rue Triperie, île 174, n° 19 — du condamné Blaise *Collombon*, homme de loi —. Est. 14.186 l. 15 s. 6 d. Adj. 25.200 l.

à Joseph Masse, marchand de vin, île 203, n° 3, à Marseille.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Jean-Joseph Meynard ; Pierre Michel ; Antoine Barjavel ; Antoine Jubelin, et l'adjudicataire.)

1er pluviôse III (20 janvier 1795)

Auberge du Mouton Couronné, 4 étages sur rez-de-chaussée, 2 magasins, 4 écuries, au cours des Phocéens, île 19, n° 4 — de la *congrégation de Saint-Homobon* —. Est. 61.350 l. Adj. 218.100 l.

à Joseph Bertrand, pour le compte de Marie-Anne Chabrier, épouse de Joseph Giraud, maréchal ferrant, et ses sœurs Geneviève et Thérèse Chabrier, rue du cours des Phocéens, à l'auberge des Deux-Sommes, qu'elles exploitent.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Regnault ; Jean-Pierre Giroud ; Jean-François Long ; André Audibert ; Noé Sabatier ; Joseph Audibert ; Jean-Baptiste Bourguignon ; Jean-Augustin Berthelot, et l'adjudicataire.)

[Le 4 pluviôse III, elles versent 21.810 l. ; le 28 pluviôse III, 89.026 l. 2 s. ; le 13 ventôse III, 8.225 l. ; le 21 germinal III, 6.527 l. 15 s. ; le 21 floréal 8.391 l. 13 s. ; le 1er prairial III, 14.095 l. 10 s. ; le 13 prairial III, 12.130 l. ; le 4 messidor III, 7.280 l. ; le 13 messidor III, 10.040 l. ; le 19 messidor III, 2.948 l. 10 s. ; le 2 thermidor III, 12.072 l. 4 s. 6 d. ; le 27 thermidor III, 20.540 l. ; le 2 fructidor III, elles versent pour solde la somme de 7.562 l. 10 s.]

2 pluviôse III (21 janvier 1795)

Maison de 4 étages avec lauvisse et galetas, sur rez-de-chaussée (15 cannes 3 pans q. 3 pans menus), rue des Désirs, ci-devant Maucouinat, île 155, n° 10 — de l'émigré *Brouquier* cadet —. Est. 12.337 l. 10 s. Adj. 20.100 l.

à Marguerite Pougnel, veuve de Jean-Baptiste Truchet, emballeur, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Joseph-Charles Coullet, Joseph Lanfray ; Michel Jubelin fils ; Jean-Baptiste Regnault, et l'adjudicataire.)

3 pluviôse III (22 janvier 1795)

Chapelle Sainte-Croix avec bâtisses, cour et jardin (102 cannes 7 pans menus), rue des Carmelins, île 441, n° 2 —. Est. 10.210 l. 19 s. 3 d. Adj. 19.500 l.

à Antoine BARJAVEL, tanneur, à Marseille, pour le compte d'Antoine BONHOMME, fabricant de bonnets, rue des Carmelins, île 441, n° 3.

(Enchérisseurs : Michel Jubelin fils ; Jacques Bourges ; Louis Eyriès, et l'adjudicataire.)

4 pluviôse III (23 janvier 1795)

Propriété avec bâtisses (11 quarterées), au quartier de la Garde — du condamné *Bernard*, fabricant de savon —. Affermée 1.100 l., avec réserve de 6 charges de blé, 3 charges d'orge et 36 quintaux de paille pour toute la durée du bail, et la perception de deux récoltes entières.

1er lot. — Terre, vignes, arbres fruitiers, aire, cellier, écurie, remise, grenier à foin, poulailler et futaille de cave (5 quarterées). Est. 10.675 l. Adj. 14.900 l.

à Marie-Anne-Julie EYRAUD, veuve BERNARD, rue Cincinnatus, île 83, n° 3.

(Enchérisseurs : Jean-François Mouren ; Pierre Sacho ; Emmanuel Lieutaud ; Lazare Giraud ; Jacques-Joseph Paban, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, vignes, bâtisse non finie et puits (2 quarterées 3/4). Est. 8 467 l. 7 s. Adj 9.400 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Jean Luc ; Honoré Samat, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre, vignes, oliviers, carrière de pierres ouverte, bâtisse, citerne, lavoir, puits, cour, loge à cochons et petit cellier (3 quarterées 1/4). Est 6.435 l. Adj. 7.000 l.

à la MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Regnault ; Emmanuel Lieutaud, et l'adjudicataire.)

6 pluviôse III (25 janvier 1795)

Maison, corps de bâtisse et jardin (185 cannes 4 pans q. 1 pan menu), rue Cincinnatus, ci-devant Montaux, île 20, n° 25 — de l'émigré *Baudin*, prêtre —. Est. 8.348 l. 4 s. 1 d. Adj. 18.000 l.

à Louis MAILLET, enseigne de vaisseau non entretenu, rue des Démocrates, île 165, n° 16, pour le compte de Françoise LÉGIER, sa femme.

(Enchérisseurs : Jacques Meyer ; Jean-François Céaly; Jean-François Regnault; Louis Dory ; Joseph Masse ; Joseph Gaudemar ; Honoré Caillol ; François Jouque ; Jean-Honoré Delueil ; Emmanuel Lieutaud ; Noé Sabatier ; Pierre-Alexis Martin ; Jean-Pierre Giroud, et l'adjudicataire.)

7 pluviôse III (26 janvier 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, basses-offices et deux caves, 4 fenêtres de façade (35 cannes 4 pans), rue Tapis-Vert, île 30, n° 17 — de la *Mission de France* —. Est. 34.080 l. Adj. 102.000 l.

à Joseph MONIER, capitaine marin, au service de la République, pour le compte de Jean LARREGUY, cultivateur, aux Arcs, district de Draguignan (Var).

(Enchérisseurs : Jean-François Céaly ; Jean-Joseph Clappier ; Jean-Guillaume Lagrèse ; Jean Jourdan ; Pierre-Melchior Reynaud ; Louis-François Donnet ; Pierre David ; André Martin ; Jean-Baptiste Rocanus aîné ; Pierre Bausset ; Antoine Pin, et l'adjudicataire.)

[A la date du 24 pluviôse III, Larreguy verse pour solde, en assignats, la somme de 102.159 l. 1 s. 9 d.]

11 pluviôse III (30 janvier 1795)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée (63 cannes 6 pans q.), rue latérale du cours des Phocéens, île 146, n° 1, faisant coin à la rue des Fabres — de l'émigré *Gaillard*, ancien maire —. Est. 130.197 l. Adj. 299.500 l.

à Louis DHAUBECH, ancien capitaine marin, rue de la Montagne, île 74, n° 35, pour $^1/_8$ de l'adjudication, en compte avec Jean-Joseph GOBBET, marchand de vin, rue du cours des Phocéens, pour la moitié, Nicolas POITEVIN, pour $^1/_4$, et Jean-Joseph MEYNARD, commis, rue Vacon, île 74, n° 35, pour $^1/_8$.

(Enchérisseurs : François Peyre-Ferry ; Vincent Romand ; Jean-Baptiste Regnault ; Louis-François Donnet ; Jean-Augustin Berthelot ; Jean-François Parian ; Blaise Garnier ; Jacques-Joseph Paban ; Joseph-Jean Meynard ; Nicolas Poittevin, et l'adjudicataire.)

12 pluviôse III (31 janvier 1795)

Propriété consistant en prairies, quelques saules, corps de bâtisse et loge à cochons (4 quarterées 56 dextres), au quartier de Saint-Menet — de l'émigrée *Créqui*, femme *Félix* —. Affermée 340 l. Est. 6.477 l. 1 s. 8 d. Adj. 31.100 l.

à Joseph MASSE, marchand de vin, à Marseille,
pour le compte de Louis FÉLIX, d'Aix.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre-Melchior Reynaud ; Jean-Jacques Caillol ; François-Olivier Alliot ; Jean-Baptiste Regnault ; André Fézy ; Jacques Salière ; Louis-François Donnet ; Joseph Lanfray, et l'adjudicataire.)

14 pluviôse III (2 février 1795)

Maison de 3 étages et entresol, avec lauvisse, sur rez-de-chaussée (20 cannes 3 pans q. 3 pans menus), rue latérale du cours des Phocéens, île 23, n° 5, faisant coin à la rue du Relais — du condamné Joseph *Hugues* aîné, négociant —. Est. 41.750 l. Adj. 100.400 l.

à Louis Dupin, chapelier, rue Pierre-qui-Rage,
pour le compte de Jean-Augustin Berthelot, marchand mercier, place Jean-Guin, île 173, n° 18.

(Enchérisseurs : Jean-Augustin Berthelot ; Charles-Joseph Coullet ; Gaspard Payretoux ; Joseph-André Martin ; Jean-Baptiste Mauran ; Emmanuel Lieutaud ; Jean-Pierre Giroud, et l'adjudicataire.)

18 pluviôse III (6 février 1795)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (18 cannes 3 pans q. 1 pan menu), rue de la Construction, île 126, n° 5 — du condamné Joseph *Hugues* aîné, négociant —. Est. 8.600 l. Adj. 13.500 l.

à Catherine Émeric, femme de Jean-Joseph Léglise, propriétaire, au Marquisat, en Rive-Neuve, île 125, n° 15.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Étienne Castelas ; Jean-Pierre Giroud ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

21 pluviôse III (9 février 1795)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade et cour (17 cannes 4 pans q. 6 pans menus), rue Joseph, île 315, n° 10, confrontant du levant le cimetière des Accoules — de l'*hospice du Refuge* —. Est. 3.384 l. 8 s. 6 d. Adj. 12.300 l.

à Étienne Lieutaud, cultivateur, au quartier du Canet,
en compte à demi avec Germain Tassy, cultivateur, au même quartier.

(Enchérisseurs : Pierre Goupy ; Jean-Pierre Martin ; Jacques-Marie Roche ; François-Philippe Meissonnier ; Antoine Barjavel ; Maxime Chabrier, et les adjudicataires.)

[Le 17 germinal III, le solde est versé par lesdits acquéreurs.]

22 pluviôse III (10 février 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade et cour (16 cannes 6 pans q. 2 pans menus), rue Joseph, île 315, n° 11, con-

frontant du levant le cimetière des Accoules — de l'*hospice du Refuge* —. Est. 4.587 l. 12 s. 3 d. Adj. 14.300 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Regnault ; Claude Barry ; Pierre Mazet ; Pierre Goupy ; Jacques-Marie Roche ; François-Philippe Meissonier ; Maxime Chabrier ; Antoine Barjavel, et les adjudicataires.)

[Le 17 germinal III, le solde est versé par Lieutaud et Tassy.]

23 pluviôse III (11 février 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade et cour (16 cannes 4 pans q. 2 menus), île 315, n° 12, confrontant du levant le cimetière des Accoules — de l'*hospice du Refuge* —. Est. 4.457 l. 8 s. 1 d. Adj. 13.900 l.

à Étienne Lieutaud, cultivateur, dans sa propriété, au quartier du Canet, pour le compte d'Antoine Barjavel, magasinier, rue Icarden, île 448, n° 17.

(Enchérisseurs : Barthélemy Gazan ; Claude Barry ; André Mouton ; Jacques-Marie Roche ; Nicolas Argème ; Jacques Paban ; Louis Allègre, et l'adjudicataire.)

24 pluviôse III (12 février 1795)

Emplacement à bâtir, avec mur de façade (122 cannes 7 pans q. 5 pans menus), grand chemin du Port-de-la-Montagne, île 18, n° 6 — du condamné Joseph *Molliex*, ferblantier —. Est. 5.162 l. 2 s. Adj. 14.000 l.

à Joseph Davin, entrepreneur maçon, rue du Port-de-la-Montagne, île 11, maison sans numéro, en compte à tiers avec Jacques Amphoux, entrepreneur maçon, chemin de Toulon, île 18, n° 9, et Charles Rolland, entrepreneur maçon, demeurant dans sa propriété, au quartier de la Capelette.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Regnault ; François Breton ; Pierre Boiffils ; Nicolas Argème ; André Mouton, et l'adjudicataire.)

29 pluviôse III (17 février 1795)

Propriété avec bâtiments, aire et puits, en 4 parties séparées (13 quarterées 315 dextres), au quartier Marat, ci-devant Saint-Loup — de l'émigré Roch *Arnoux*, prêtre —. Tenue à mégerie par Jean Arnoux dit l'Héritier. Est. 12.926 l. 9 s. 6 d. Adj. 32.200 l.

à Jean-Baptiste Regnault, fabricant de chandelles, à Marseille, pour le compte de Jean-Marcel Boyer, négociant, rue de la Darse, île 66, n° 15.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème ; André Mouton ; Marie-Thérèse Arquier, veuve Daiglan ; Pierre Teisson ; Jacques Paban ; Charles-Joseph Coullet ; Pierre Ladouce ; Jean-Louis Barry, et l'adjudicataire.)

1er ventôse III (19 février 1795)

Maison avec petit ravelin, de 4 étages et entresol sur rez-de-chaussée (22 cannes 3 pans q. 3 pans menus), rue Brutus, île 94, n° 6 — du condamné Pierre *Laure* —. Est. 45.000 l. Adj. 70.000 l.

à Pierre Mazet, propriétaire, rue Vacon, île 458, n° 6.

(Enchérisseurs : Charles-Joseph Coullet ; Jean-Baptiste Regnault ; Pierre-Aurelle Guin, et l'adjudicataire.)

2 ventôse III (20 février 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée (23 cannes 2 pans q.), rue des Thionvillois, île 17, n° 7 — du condamné Jean-Baptiste *Richerme* —. Est. 21.648 l. Adj. 26.200 l.

à Françoise Remuzat, veuve de Jean-Baptiste-François Richerme, demeurant dans ladite maison.

(Enchérisseurs : Joseph Davin ; Jean Luc ; Antoine Mouren ; André Mouton, et l'adjudicataire.)

4 ventôse III (22 février 1795)

Chapelle avec deux cours (115 cannes 3 pans q. 3 pans menus), aux lices intérieures de la Joliette, île 421, n° 16 — des *Pénitents noirs* —. Est. 17.334 l. 7 s. Adj. 29.000 l.

à Nicolas Argème, entrepreneur maçon, rue de la Luzerne, île 8, n° 6.

(Enchérisseurs : Joseph Davin ; Auguste Jordany ; André Mouton ; Jean Luc ; Pierre Ladouce ; François Alliot, et l'adjudicataire.)

6 ventôse III (24 février 1795)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée,2 fenêtres de façade (31 cannes 2 pans q. 2 pans menus), rue latérale du cours des Phocéens, île 19, n° 6 — de l'*œuvre du Bouillon* —. Est. 40.720 l. 12 s. 6 d. Adj. 141.200 l.

à Joseph Vernet, marchand, demeurant dans la susdite maison, en compte à demi avec Hyacinthe Dubrieu, marchand, demeurant dans la même maison.

(Enchérisseurs : Joseph-Charles Coullet ; Étienne Gazan ; François Peyre-Ferry ; Jean-Claude Marin ; Joseph Arnaud ; Pierre Roux ; Jean Jourdan, et les adjudicataires.)

[Le 1er frimaire IV, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

13 ventôse III (3 mars 1795)

Propriété (22 quarterées), au quartier de Sainte-Marguerite — du déporté Jean-Baptiste *Rey*, prêtre —.

1er lot. — Terrain, bâtiment, cour, puits, loge à cochons, cellier et futaille de cave (11 quarterées 1/4). Est. 12.197 l. Adj. 36.100 l.

à Joseph Davin, entrepreneur maçon, rue Port de la Montagne, île 11, n° 15, en compte à tiers avec Jacques Amphoux, entrepreneur maçon, au chemin hors la porte des Phocéens, île 18, n° 9, et André Mouton, entrepreneur maçon, même rue, même île, n° 35.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Nicolas-Ange Cammarota ; Nicolas Argème ; Joseph Arnaud ; Jacques Paban ; Charles-Joseph Coullet ; Pierre Ladouce, et les adjudicataires.)

14 ventôse III (4 mars 1795)

2e lot. — Terre, petit bâtiment, loge à cochons, puits et futaille de cave (10 quarterées 3/4). Est. 7.931 l. 10 s. Adj. 8.500 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : André Mouton ; Joseph Arnaud ; Jacques Amphoux, et les adjudicataires.)

15 ventôse III (5 mars 1795)

Propriété avec bâtiments (45 quarterées 14 dextres), au quartier de Saint-Jérôme — du condamné *Duperret* —. Affermée 1.725 l., avec réserve de 4 charges de blé et 24 quintaux de paille, pour toute la durée du bail, qui doit expirer le 11 brumaire V

1er lot — Terre, vignes, terre labourable, collines, oliviers, logements du propriétaire et du fermier, régales avec ombrage de mûriers, écurie, latrines, poulailler, loge à cochons, petite source d'eau et futaille de cave (22 quarterées). Est. 17.422 l. 3 s. 6 d. Adj. 40.800 l.

à Augustin Carles, marchand d'huile, plaine Saint-Michel, île 33, n° 3 pour le compte de Joseph Dusseuil, marchand, à Marseille.

(Enchérisseurs : Pierre Bausset ; Jacques-Joseph Paban ; Charles-Joseph Coullet ; Joseph Arnaud ; Nicolas Argème ; Corneille, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre labourable, vignes, oliviers, arbres fruitiers, bâtisse, servant de cellier et de grenier à paille, aire, poste à feu et futaille de cave (7 quarterées 111 dextres). Est 7.229 l. 1 s. 6 d. Adj. 16.100 l.

à Augustin Carles, marchand d'huile, plaine Saint-Michel, île 33, n° 3.

(Enchérisseurs : Nicolas Argème ; Joseph-Guillaume Bertrand ; Jacques-Joseph Paban ; Claude Bouvet ; André Mouton, et l'adjudicataire.)

16 ventôse III (6 mars 1795)

3e lot. — Terre, vignes, collines, pinède, bâtisse, grenier à foin, poste à feu et futaille de cave (15 quarterées 6 dextres). Est. 9.507 l. 10 s. 6 d. Adj. 21.100 l.

à Antoine Barthélemy fils, entrepreneur maçon, pour le compte de Joseph Dusseuil, marchand.

(Enchérisseurs : François Alliot ; Noé Sabatier ; Gaspard Payretoux ; André Mouton ; Pierre Ladouce ; Nicolas Argème, et l'adjudicataire.)

Maison de 5 étages sur rez-de-chaussée (30 cannes 4 pans q.), rue Rameau, île 89, n° 1 — du condamné Laurent-François *Isnard* —. Est. 39.490 l. Adj. 70.100 l.

à Louise-Antoinette Martin, veuve de François Isnard, à Marseille.

(Enchérisseurs : Charles-Joseph Coullet, Gaspard Payretoux ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

18 ventôse III (8 mars 1795)

Propriété (28 quarterées 84 dextres), au quartier Reymond, ci-devant Saint-Louis — du condamné Joseph-Marie *Cousinery* —.

1er lot. — Terre, pinède, puits et futaille de cave (11 quarterées 68 dextres). Est. 11.930 l. 8 s. 4 d. Adj. 46.000 l.

à Machefert-Seguin, rue du Champ-du-Dix-Août, pour le compte de Marie-Rose-Pierrette Machefert, veuve de Joseph-Marie Cousinery.

(Enchérisseurs : Cosme Moutte ; Pierre Astier ; Édouard Cousinery ; Gaëtan Féraud ; Noé Sabatier ; Clément Salle ; Antoine Tassy ; Joseph Davin ; André Mouton ; Nicolas Argème ; François Condamin ; Jean Luc ; Antoine Viguier, et l'adjudicataire.)

19 ventôse III (9 mars 1795)

2e lot. — Terre, bâtiment, pinède, puits, poste à feu, loge à cochons et futaille de cave (17 quarterées 16 dextres). Est. 11.099 l. 12 s 9 d Adj. 18.000 l.

à Machefert-Seguin, pour le compte de la même.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Jacques-Joseph Paban, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages et lauvisse sur rez-de chaussée, avec jardin et petite bâtisse (56 cannes 4 pans q.), rue du Niveau, île 76, n° 30 — du condamné *Saint-Amand* —. Est. 46.108 l. Adj. 140.400 l.

à Antoine Rougier, capitaine marin, rue Cincinnatus, île 79, n° 11, pour le compte de Jacques de Sollier, négociant, de Vevey, pays de Vaud.

(Enchérisseurs : Charles-Joseph Coullet ; Jean-François Regnault ; Jean-Baptiste Regnault ; Pierre Teisson ; Jacques-Joseph Paban, et l'adjudicataire.)

2 germinal III (22 mars 1795)

Maison et partie de maison, place des Hommes, île 156, n° 5 — de l'émigré Joachim *Voulonne*, prêtre —.

1er lot. — Maison de trois étages sur rez-de-chaussée avec lauvisse (11 cannes 6 pans q. 4 pans menus). Est. 8.652 l. Adj. 30.100 l.

à Antoine Clastrier, propriétaire, rue Bouterie, île 247, n° 3.

(Enchérisseurs : Jean Gioud ; Antoine Viguier ; Gaëtan Féraud ; François Méry ; Jacques-Joseph Paban ; Jean Luc ; Noé Sabatier ; Joseph Arnaud, et l'adjudicataire.)

3 germinal III (23 mars 1795)

2e lot. — Partie de maison (9 cannes). Est. 1.257 l. Adj. 6.750 l.

à Claude Augard, chapelier, rue d'Aubagne, n° 20.

(Enchérisseurs : Jean Luc ; Jacques-Joseph Paban ; Antoine Clastrier ; Antoine Viguier, et l'adjudicataire.)

4 germinal III (24 mars 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée (6 cannes 2 pans q.), rue Thimoléon, île 37, n° 21 — de l'émigré *Belouze-Sainte-Croix* —. Est. 6.600 l. Adj. 12.100 l.

à Jacques-Joseph Paban, entrepreneur maçon, pour le compte de Hyacinthe Guérin, cultivateur, au quartier de Saint-Menet.

(Enchérisseurs : Louis Daumont ; Hyacinthe Guérin ; Tourniaire ; Gaëtan Féraud ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec lauvisse (11 cannes 1 pan q.), rue Phocion, île 453, n° 1, faisant coin à la rue des Chapeliers — de l'émigré *Giraud de Cuers* —. Est. 7.565 l. 10 s. Adj. 18.600 l.

à Gaëtan Féraud, entrepreneur maçon, rue des Hugolins, île 448, n° 14.

(Enchérisseurs : Toussaint Tourniaire ; Jacques-Joseph Paban ; Joseph-André Martin ; Jean Luc ; Antoine Viguier, et l'adjudicataire.)

8 germinal III (28 mars 1795)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (16 cannes 1 pan q. 5 pans menus), rue Municipale, île 187, n° 22 — de la confrérie *Corpus domini* des Accoules —. Est. 11.354 l. Adj. 42.500 l.

à Joseph Arnaud fils, saleur, rue de la Pyramide, île 166, n° 7.

(Enchérisseurs : Jean Bicais ; Gaspard Payretoux ; Ange Cammarota ; Noé Sabatier ; Antoine Meizenq ; Jean-Baptiste Bazielly ; André Mouton ; Antoine Pujolle ; Jacques-Joseph Paban ; Honoré Caillol, et l'adjudicataire.)

13 germinal III (2 avril 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée et basses offices, 3 fenêtres de façade (18 cannes 1 pan q.), rue Tapis-Vert, île 30, n° 13 — de la *Mission de France*—. Arrentée 1.000 l. Est. 20.067 l. 10 s. Adj. 72.200 l.

à Antoine Fauve, négociant, rue des Petits Pères, île 6, n° 8, à Marseille.

(Enchérisseurs : Joseph Baude ; François Paban ; François Bagnat ; Antoine Barthélemy fils ; Antoine Meizenq ; Joseph-Antoine Tiran ; Guillaume-François Monier ; Pierre Bouisson ; Jean-Baptiste Regnault ; Maxime Chabrier, et l'adjudicataire.)

[Le 24 fructidor III, le solde est versé par ledit Fauve.]

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée et basses-offices, 3 fenêtres de façade (15 cannes 2 pans q. 2 pans menus), rue Tapis-Vert, île 30, n° 14 — de la *Mission de France* —. Arrentée 600 l. Est. 17.013 l. 15 s. Adj. 58.400 l.

à François Bagnat, négociant, rue de l'Age d'Or, île 187, n° 11, à Marseille.

(Enchérisseurs : François-Guillaume Monier ; Jean-Pierre Silvain ; Jean-Baptiste Capefigue ; Henri Gastaud ; Jean-Baptiste Depras ; Jean-Pierre Giroud ; Pierre Testanier ; Jacques Billaud ; Jean-Louis Gastinel, et l'adjudicataire.)

[Le 28 frimaire IV, le solde est versé par ledit Bagnat.]

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, avec lauvisse (7 cannes 6 pans q. 4 p. m.), rue latérale du cours des Phocéens, île 19, n° 5 — de l'émigré *Achard* —. Est. 17.200 l. Adj. 35.400 l.

à François Mouret, aubergiste, rue du cours des Phocéens, île 191, n° 5.

(Enchérisseurs : Jean-Pierre Giroud ; Jean-Balthazard Trouihard ; François Alliot ; Noé Sabatier, et l'adjudicataire.)

27 germinal III (16 avril 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade, et lauvisse (16 cannes 6 pans q. 4 pans m.), rue du Laboureur, ci-devant Pierre-qui-Rage, île 172, n° 11 — de la *confrérie N.-D. de Saint-Victor* —. Arrentée 1.050 l. Est. 25.453 l. Adj. 90.100 l.

à Jean-Joseph Paret, fabricant de savon, rue de l'Étrieu, île 155, n° 12.

(Enchérisseurs : Nicolas-Ange Cammarota ; Augustin-Gaspard Croze-Magnan; Guillaume-François Monier ; Antoine Rolland ; Maxime Chabrier ; René Fruchard, et l'adjudicataire.)

[Le 19 messidor III, le solde est versé par ledit Paret.]

Maison de 2 étages sur magasin, jardin et terrasse (140 cannes 2 pans q. 1 pan menu), rue des Athéniens, ci-devant La Palud, île 59, n° 5 — de l'émigré *Flotte* —. Est. 35.850 l. Adj. 52.000 l.

à François Alliot, pour le compte de Isaac Tamat, courtier, rue Cincinnatus, île 86, n° 7.

(Enchérisseurs : Alexandre-Jacques Graffan ; Noé Sabatier ; Giroud, et l'adjudicataire.)

28 germinal III (17 avril 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec lauvisse (35 cannes 6 pans q.), rue de l'Égalité, île 174, n° 1 — de l'émigré *Flotte* —. Est. 30.050 l. Adj. 45.100 l.

à Noé Sabatier, pour le compte de Jean-Baptiste Roux, marchand de verre, rue Cannebière, île 174, n° 15, en compte à demi avec Jean-Louis Roumieu, fabricant tanneur, rue Pierre-qui-Rage, île 172, n° 8, son beau-frère.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Combe ; Alexandre Graffan ; Jean-François Ricavy ; Jacques-Joseph-Marie Michel ; Jean-Ambroise Martin, et l'adjudicataire.)

29 germinal III (18 avril 1795)

Propriété avec une bâtisse de 2 étages, poussaraque à rouage et écurie (4 quarterées 112 dextres), au quartier du Canet — de l'*hospice de la Grande Miséricorde* —. Est. 24.283 l. 10 s. Adj. 96.100 l.

à Geneviève Sauve, veuve de Martin Isnard, marchande, rue des Phocéens, autrefois d'Aix, île 454, n° 36, pour le compte de Jacques Riboulet, jardinier, demeurant dans la propriété adjugée.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste-Henri Duplessis ; Sauveur-Pascal Rey ; François Amic ; Étienne Lieutaud, et l'adjudicataire.)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, avec petite lauvisse et cour (40 cannes 4 pans q.), rue Tapis-Vert, île 27, n° 6 — de l'émigré *Belouze* dit *Sainte-Croix* —. Est. 29.100 l. Adj. 40.200 l.

à Jean-Ambroise Martin, propriétaire-cultivateur, au quartier du Canet.

(Enchérisseurs : Jean-François Ricavy ; Noé Sabatier ; Jean-Pierre Giroud, et l'adjudicataire.)

9 floréal III (28 avril 1795)

Propriété avec bâtisse (33 quarterées 127 dextres), au quartier

d'Éoures — de l'émigrée Marguerite-Alphonsine *Valbelle*, veuve *Castellane* —. Est. 32.068 l. 1 s. 3 d. Adj. 99.000 l.

à Victor Régis, fabricant de bonnets, près les Réformés, île 14, n° 8.

(Enchérisseurs : Jacques-Joseph-Marie Michel ; Noé Sabatier; Jean-Balthazard Trouihard ; Jean-François Ricavy ; Charles Rolier ; Pierre Bausset ; Jean-Baptiste Roumieu ; Pierre Fabre ; Marcel Vaillant, et l'adjudicataire.)

29 floréal III (18 mai 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée et basses-offices, ayant 2 façades (72 cannes 4 pans q.), rue du Niveau, faisant coin à la rue de la Darse, île 75, nos 27, 28 et 29 — de l'émigré *Catelin* —. Est. 125.874 l. Adj. 163.600 l.

à Anne-Claire Catelin, rue Pisançon, île 68, n° 30, en compte à tiers avec Thimothée Catelin et Marie Catelin, ses frère et sœur.

(Enchérisseurs : Honoré Boyer ; François Alliot ; Jean-Pierre Remuzat, et l'adjudicataire.)

1er vendémiaire IV (23 septembre 1795)

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, une fenêtre de façade, un corps de bâtisse attenant (29 cannes 2 pans), rue du Baignoir, île 19, n° 12 — de la *Mission de Provence* dite de *Saint-Homobon* —. Est. 54.000 l. Adj. 255.000 l.

à Laurent Anselme cadet, enseigne de vaisseau de la République non entretenu, rue Châteauredon, île 47, n° 9, pour le compte de Marie-Henriette Camoin, veuve de François Vence, capitaine marin, rue Châteauredon, île 46, n° 32.

(Enchérisseurs : Pierre Gallaud ; François Jouque, et l'adjudicataire.)

1er brumaire IV (23 octobre 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade, rue du Baignoir, île 19, n° 13 — de la *Mission de Provence* dite de *Saint-Homobon* —. Est. 44.550 l. Adj. 360.000 l.

à Jean Vigier fils, fabricant de savon, rue du Baignoir, île 19, n° 17.

(Enchérisseurs : Pierre-Balthazard Trouihard ; Amiel Coste ; Jean Achard ; Gely Costelongue ; Mouret, et l'adjudicataire.)

2 brumaire IV (24 octobre 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (21 cannes q.), rue du Baignoir, île 19, n° 14 — de la *Mission de Provence* dite de *Saint-Homobon* —. Est. 49.625 l. Adj. 400.000 l.

à Joseph Izard, pour le compte de Chrysostome Jourdan et Cie, fabricants de savon, à la rue des Victimes, île 116, n° 12, à Marseille.

(Enchérisseurs : Gely Costelongue ; Dominique Ceas, et l'adjudicataire.)

4 brumaire IV (26 octobre 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 4 fenêtres de façade (21 cannes 4 pans q. 3 pans m.), rue du Baignoir, île 19, n° 17 — de la *Mission de Provence* dite de *Saint-Homobon* —. Est. 28.125 l. Adj. 367.000 l.

à Dominique Reponty, propriétaire, près de Notre-Dame-du-Mont, île 11, n° 5, pour le compte de Marie-Adélaïde Béraud, femme Reponty, laquelle a déclaré avoir agi pour le compte de Louis-Jean-Baptiste Chevilly fils, négociant, rue de Rome, île 64, n° 10.

(Enchérisseurs : Gely Costelongue ; Joseph Monier, et l'adjudicataire.)

6 brumaire IV (28 octobre 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, une fenêtre de façade (16 cannes 7 pans q. 5 pans menus), rue Tapis-Vert, île 30, n° 16 — de la *Mission de France* —. Est. 40.225 l. Adj. 501.000 l.

à Gely Costelongue, commissionnaire, place Neuve, île 194, n° 21, à Marseille.

(Enchérisseurs : Victor Régis ; Dominique Reponty ; Jean-Baptiste Poullain ; Jean-Baptiste Rocanus aîné, et l'adjudicataire.)

19 brumaire IV (10 novembre 1795)

Propriété rurale (8 quarterées), au quartier de Château-Gombert — de la *confrérie laïque de Saint-Mathieu* —. Est. 19.687 l 10 s. Adj. 219.300 l.

à Louis-Jean-Baptiste Chevilly fils, négociant, rue de Rome, île 64, n° 10.

(Enchérisseurs : Louis Humbert ; Pierre Jullien ; François Arnoux ; Joseph Arnaud ; François Jouque ; Louis Allègre, et l'adjudicataire.)

25 brumaire IV (16 novembre 1795)

Emplacement à bâtir (146 cannes 1 pan q.), extrémité de la rue de la Luzerne, près la plaine Saint-Michel — de l'émigré *Deidier-Curiol* dit *Mirabeau* —. Est. 47.490 l. 12 s. 6 d. Adj. 93.000 l.

à Antoine Santi, confiseur, rue des Phocéens, ci-devant de Rome, île 50, n° 9.

(Enchérisseurs : Noël-Nicolas Mourgues, capitaine marin, rue Moïse, île 240, n° 5 ; Joseph François, et l'adjudicataire.)

8 frimaire IV (29 novembre 1795)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (21 cannes q.), rue du Baignoir, île 19, n° 15 — de la *Mission de Provence* dite de *Saint-Homobon* —. Est. 11.638 l. 18 s. 9 d. Adj. 112.000 l.

à Antoinette VENCE, pour le compte de Jean-Pierre BARBE, ex-boulanger, rue Bonneterie, île 198, n° 30, son mari.

(Enchérisseurs : Antoine Arnaud ; Louis-Jean-Baptiste Chevilly fils ; Jean-Benony ; Ange Ganivet ; Anselme cadet ; Claude Petit, et l'adjudicataire.)

11 frimaire IV (2 décembre 1795)

Maison à 2 façades, de 3 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade (20 cannes 2 pans q.), rue du Baignoir, île 19, n° 16 — de la *Mission de Provence* dite de *Saint-Homobon* —. Est. 14.306 l. 5 s. Adj. 628.500 l.

à Victor RÉGIS, négociant, rue de la Luzerne, île 18, n° 8.

(Enchérisseurs : Joseph Miolant ; Garnier ; Lambert ; Boissier ; Ange Ganivet ; Mallet fils, et l'adjudicataire.)

27 frimaire IV (18 décembre 1795)

Maison, à la rue de la Mission-de-France, île 30, n° 3 — de la *Mission de France* —. Est. 50.625 l. Adj. 2.150.000 l.

à Martin BOISSIER, entrepreneur maçon, au quartier de Saint-Just.

(Enchérisseurs : André Fournier ; François Allard ; Joseph Miolant ; Vence, femme de Jean-Pierre Barbe ; Jean-Joseph Chabas, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

9 messidor IV (27 juin 1796)

Maison et dépendances, rue Coutellerie, coin rue Saint-Victoret, section 10, île 185, n° 7 — de l'émigré Jean-Jacques *Donnadieu* —. Est. 47.250 l. Adj. 47.250 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste ROYBON, ferblantier, à Marseille, pour le compte de Pierre SERVEL, marchand, île 198, n° 6.

Maison, rue des Athéniens, section 4, île 52, n° 9 — du corps des *Portefaix* de Marseille (supprimé par décret du 10 décembre 1790) —. Est. 29.400 l. Adj. 29.400 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME, pour le compte de Pierre SERVEL, marchand, île 198, n° 6.

Maison, rue N.-D. de la Garde, île 165, n° 19 — de la *chapellenie Notre-Dame de la Garde* —. Est. 16.800 l. Adj. 16.800 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même,

pour le compte de Pierre Servel, marchand, île 198, n° 6.

Maison et dépendances, rue Caisserie, île 223, n° 5 — de l'émigré *Laget* —. Est. 10.500 l. Adj. 10.500 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Roybon, ferblantier, à Marseille.

Maison et dépendances, rue du Saule, île 364, n° 14 — de la communauté des *Portefaix* —. Est. 13.650 l. Adj. 13.650 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

13 messidor IV (1er juillet 1796)

Maison, hors la porte Paradis, île 25, n° 9 — de l'émigré Jean-Jacques *Donnadieu* —. Est. 13.125 l. Adj. 13.125 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Félix-Isaac Guérin, à Marseille.

Propriété (22 quarterées) et bâtiment, quartier du Rouet — de l'émigré Pierre-Alexandre *Guien* —. Est. 44.282 l. Adj. 44.282 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

14 messidor IV (2 juillet 1796)

Maison, rue Thionvillois, île 19, n° 23 — de la congrégation des prêtres du Saint-Sacrement, dits de *Saint-Homobon* —. Revenu total 933 l. 6 s. 8 d. Adj. 16.800 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Laurent Payan, de Marseille.

Maison, rue du Tapis-Vert, île 27, n° 5 — de l'émigré *Belouze-Sainte-Croix* —. Est. 31.500 l. Adj. 31 500 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Hubert Leroy, à Marseille.

Terre et bâtiment, quartier Saint-Dominique, ou de la Pomme — de l'émigré *Meyer* —. Est. 7.700 l. Adj. 7.700 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Claude-François Buffet, de Marseille.

15 messidor IV (3 juillet 1796)

Maison et deux cours, près la place Saint-Victor — de la *commune de*

Marseille —. Est. 6 445 l. 14 s. 6 d. Adj. 6.445 l. 14 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Charles Guinot, à Marseille.

Maison, rue de la Providence, section 1, île 20, n° 12 — de l'émigré *Brunet*, prêtre —. Est. 14.545 l. 16 s. Adj. 14.545 l. 16 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Pierre Amy, à Marseille.

Jardin complanté d'arbres et plantes, et logement du jardinier (1 étage sur rez-de-chaussée), île 58, n° 54 — des *Trinitaires* dits de la Palud —. Est. 11.550 l. Adj. 11.550 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même, pour le compte d'André Beaussier, directeur de théâtres, à Marseille.

Cabane de maître, cabane de patron et magasin, quais, bâtisses et ancres de la madrague dite de l'Estaque (filets et ustensiles non compris) — des *patrons pêcheurs* —. Est. 9.420 l. Adj. 9.420 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Pierre Amy, de Marseille.

N. B. — Cette vente fut déclarée provisoire, ayant été arrêté en séance qu'il serait écrit au ministre, pour savoir si le droit de pêche attribué aux madragues, pouvait être maintenu, et qu'en cas d'affirmative il serait fait une surestimation dont le citoyen Amy s'obligerait à payer le prix.

Deux bâtiments, l'un servant de magasin, l'autre de cabane, et le terrain pour préparer les filets de la madrague dite de Nioulon, au terroir de Carri, à Marseille — de l'émigré *Vintimille Duluc* —. Est. 5.250 l. 18 s. 4 d. Adj. 5.250 l. 18 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

N. B. — Cette vente, comme la précédente, et pour le même motif, ne fut que provisoire.

17 messidor IV (5 juillet 1796)

Maison et passage du petit hôtel où se trouve une porte cochère, à la rue Solon, ci-devant d'Armény, île 79, n° 22 — de l'émigré *Glandevès* —. Est. 35.370 l. Adj. 35.370 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Ransaint, jardinier, pour le compte de Jean-Joseph Guibert, rue du Pavillon.

Maison, rue Solon, ci-devant d'Armény, île 79, n° 24 — de l'émigré *Glandevès* —. Est. 34.890 l. Adj. 34.890 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même, pour le compte du même.

Maison, à la rue des Thionvillois, île 19, n° 24 — du couvent de *Saint-Homobon* —. Est. 20.130 l. Adj. 20.130 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

18 messidor IV (6 juillet 1796)

Partie de couvent (2e lot), île 15, n° 5 — des *religieuses de Sion* —. Est. 55.300 l. Adj. 55.300 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre ILDIN et Jean-Baptiste ROUMIEU, de Marseille.

19 messidor IV (7 juillet 1796)

Partie de couvent (2e lot), île 16, section 23, au Champ-du-10-Août — des *Capucines* —. Est. 161.238 l. Adj. 161.238 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Henri ARNAUD, de Marseille.

Partie de couvent (3e lot), île 16, section 23, au Champ du-10-Août — des *Capucines* —. Est. 128.583 l. Adj. 128.583 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Maison, rue de l'Égalité, île 348, n° 6 — des *Dominicains* —. Est. 13.125 l. Adj. 13.125 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Louis DAUMAS, d'Aix,
pour le compte de Jacques CAYOL, à Marseille.

Maison, faisant coin rue du Zèle, à la rue de l'Égalité, nos 3 et 4, île 348 — des *Dominicains* —. Est. 8.400 l. Adj. 8.400 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

Partie du domaine dit Saint-Jaume, où se trouve la démolition — de la congrégration de l'*Oratoire* —. Est. 141.750 l. Adj. 141.750 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Louis DAUMAS, d'Aix,
pour le compte de Joseph GAROUTTE, de Marseille.

21 messidor IV (9 juillet 1796)

Maison servant de bureau aux fermes de la ville, et partie du sol de l'ancien chemin, autour du bâtiment (1 quarterée 33 dextres), quartier de Saint-Menet — de la *commune de Marseille* —. Est. 8.718 l. Adj. 8.718 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Noël PASSOT, d'Aix,

pour le compte de Jean-Baptiste-Louis-Philippe-Félix du MUY, général

des armées de la République, à Paris, agissant pour son frère Louis-Antoine du Muy, en qualité de tuteur.

Bâtiment divisé en deux corps, servant de magasin pour la madrague dite de la Ville, et un terrain vague y attenant (4 quarterées 87 dextres), au quartier des Crottes — de la *commune de Marseille* —. Est. 7.854 l Adj. 7.854 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Louis Daumas, à Aix,
pour le compte de Pierre-Noël Gaillard, de Marseille.

N. B. — Cette vente ne fut que provisoire, ayant été arrêté dans la séance du 16 messidor, qu'il serait écrit au ministre pour savoir si le droit de pêche attribué aux madragues pouvait être maintenu, et qu'en cas d'affirmative il serait fait une surestimation dont le citoyen Gaillard s'engagerait à payer le montant.

22 messidor IV (10 juillet 1796)

Couvent, église et bâtisses (local ayant servi d'hôtel des monnaies), à la rue Tapis-Vert, île 29, n° 27 — des *religieuses de la Merci* —. Est. 116.991 l. Adj. 116.991 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Jean, de Marseille, en compte à demi
avec Joseph-Charles Vincent, d'Aix, résidant à Marseille.

Maison, place de la Comédie-Neuve, île 95, n° 28 — de l'émigrée *Montolieu*, veuve *Chenerilles* —. Est. 36.750 l. Adj. 36.750 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Claudine Dussurgey, à Marseille.

23 messidor IV (11 juillet 1796)

Séminaire de la Mission de France, consistant en une église, autres bâtisses, caves et jardins en deux parties, aux rues Thubaneau, Tapis-Vert et Mission-de-France, îles 30 et 31 — de la *Mission de France* —. Est. 413.931 l. Adj. 413.931 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Regnault et Claude Gucher, de Marseille.

Maison, à la rue de la Mission-de-France, île 30, n° 4 — de la congrégation de la *Mission de France* —. Est. 19.950 l. Adj. 19.950 l. (loi du 28 ventôse IV).

aux mêmes.

Maison, à la rue Mission-de-France, île 30, n° 5 — de la *Mission de France* —. Est. 19.950 l. Adj. 19.950 l. (loi du 28 ventôse IV).

aux mêmes.

Maison, à la rue Mission-de-France, île 30, n° 6 — de la *Mission de France* —. Est. 19.950 l. Adj. 19.950 l. (loi du 28 ventôse IV).

aux mêmes.

Maison, coin rue des Templiers, à la rue des Augustins, île 153, n° 10 — des *Augustins* —. Est. 19 950 l. Adj. 19.950 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Laurent Sourel, à Marseille.

Couvent du Saint-Sacrement (943 cannes 6 pans), île 419 — des religieuses du *Saint-Sacrement* —. Est. 27.300 l. Adj. 27.300 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Nicolas Argème, de Marseille.

Propriété dite le Marquisat, avec bâtisses, écurie, terres labourables et collines (44 quarterées), quartier de la Loube — de l'émigrée *Roux*, femme *Glandevès* —. Est. 88.258 l. 1 s. 6 d. Adj. 88.258 l. 1 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Serenus Cayol, de Marseille.

Moulin à eau et pré (10 quarterées), et partie de terrain (6 quarterées 31 dextres), quartier Saint-Louis — de l'*ordre de Malte* —. Est. 27.324 l. 14 s. Adj. 27.324 l. 14 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Claude Gucher, négociant,
pour le compte d'Étienne Rey, de Marseille.

27 messidor IV (15 juillet 1796)

Maison, jardin et cour, rue Jonquille, île 328, n° 29 — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 16.800 l. Adj. 16.800 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François Gazzino, à Marseille.

Maison, dans un cul-de-sac, à la rue Négrel, île 328, n° 15 — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 4.725 l. Adj. 4.725 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même

Maison et jardin, rue des Bergers, île 1, n° 12, hors la porte d'Aubagne — de l'émigré *Reynaud*, prêtre —. Est. 4.200 l. Adj. 4.200 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Marie-Thérèse Sarrazin, veuve Dorange, à Marseille.

Maison, jardin et carré de terre, île 22, n° 12 — des *Minimes* —. Est. 5.949 l. 19 s. 5 d. Adj. 5.949 l. 19 s. 5 d. (loi du 28 ventôse IV).

à la même.

Domaine et maison servant de guinguette, autre maison pour le fermier et deux bâtiments servant de boucherie (11 quarterées 132 dextres q.), au quartier Saint-Suffren, île 14, n° 8 — des émigrés Alphonse et Joseph *Castellane* —. Est. 28.233 l. 6 s. 8 d. Adj. 28.233 l. 6 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François Gazzino, à Marseille,
pour le compte de Joseph Alassio, de Gênes.

Jardin clos de murailles avec petit bâtiment et partie de terrain en chaume (1 quarterée 36 cannes), quartier de Saint-Suffren — des émigrés Alphonse et Joseph *Castellane* —. Est. 10.266 l. 13 s. 4 d. Adj. 10.266 l. 13 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

au même, pour le compte du même.

28 messidor IV (16 juillet 1796)

Maison, basse-cour, écurie et grenier à foin, attenant à l'église, au quartier du Canet — des *Augustins Réformés* —. Est. 3 570 l. Adj. 3.570 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine-Toussaint Constans, de Marseille.

Terre (92 dextres), aux Quatre-Chemins, avant Saint-Louis — de la *commune de Marseille* —. Est. 154 l. Adj. 154 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Mouren, à Marseille.

Morceau de terrain (4 cannes q.), quartier Saint-Louis — de la *commune de Marseille* —. Est. 47 l. 17 s. Adj. 47 l. 17 s. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Partie de rochers et pierres (75 dextres), quartier de Saint-Reymond — de la *commune de Marseille* —. Est. 90 l. 18 s. 8 d. Adj. 90 l. 18 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Partie de terrain inculte du vieux chemin (1 quarterée 18 dextres), quartier Saint-Louis — de la *commune de Marseille* —. Est. 164 l. 18 s. 2 d. Adj. 164 l. 18 s. 2 d. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Langue de terre de l'ancien chemin de Marseille, devant l'église Saint-Louis — de la *commune de Marseille* —. Est. 123 l. 11 s. 4 d. Adj. 123 l. 11 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Béraud, de Marseille.

Langue de terre, partie du vieux chemin de Marseille à Aix (151 cannes), après la traverse de la Commanderie — de la *commune de Marseille* —. Est. 105 l. 7 s. Adj. 105 l. 7 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine-François JOURDAN, à Marseille.

Fabrique de tuiles et malons, avec hangars, trois fours, deux puits, un logement et ses dépendances, et partie de terrain (4 quarterées 140 dextres), au quartier Saint-Suffren, section 21 — des émigrés Joseph et Alphonse *Castellane* —. Est. 9.240 l. Adj. 9.240 l (loi du 28 ventôse IV).

à Mathieu ARGÈME, à Marseille.

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Maison, à la rue de la Palud, île 58, n° 2 — des *Trinitaires* —. Est. 10.500 l. Adj. 10.500 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques HONNORAT, de Marseille.

Bastide consistant en bâtiments et terres (34 quarterées), quartier de Saint-Loup — des hoirs émigrés de *Roux*, représentés par la femme *Glandevès* —. Est. 50.050 l. Adj. 50.050 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph CHABAS, BÉRARD, PRAT et Cie, négociants, à Marseille, en compte à demi avec Joseph ALASSIO, de Gênes.

Terrain et terrasse, faisant partie de l'église démolie des Trinitaires (72 cannes q.), rue de la Palud, île 58 — des *Trinitaires* —. Est. 16.800 l. Adj. 16.800 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques HONNORAT, de Marseille.

Église, y compris la chaire à prêcher, île 7, maison 37, aux allées de Meilhan — des *Augustins Réformés* —. Est. 61.500 l. Adj. 64.500 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François GRIMAUD, à Marseille.

Sacristie et vestibule, aux allées de Meilhan — des *Augustins Réformés* —. Est. 2.730 l. Adj. 2.730 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME,
pour le compte de Laurent PAYAN, de Marseille.

Ermitage de Saint-Suffren, consistant en un bâtiment, petite cour et petite place (141 cannes 5 pans), hors la porte de Rome, île 15 — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 6.930 l. Adj. 6.930 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean LUC, de Marseille.

Partie de maison et cour, rue de la Darse, première calade, île 55, n° 12 — de la congrégation des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 14.280 l. Adj. 14.280 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph CHABAS, BÉRARD, PRAT et Cie, négociants, de Marseille.

Maison curiale (11 cannes q.), attenante à l'église Saint-Martin, île 368, n° 15, rue du Mont-de-Piété — de la *paroisse Saint-Martin* —. Est. 10.290 l. Adj. 10.290 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste-Édouard ÉMERIC, homme de loi, à Aix, pour le compte de Louis DACONIAS, de Marseille.

Maison (11 cannes 4 pans), quartier Saint-Laurent, île 250, n° 7 — de l'émigré *Gassin* —. Est. 9.660 l. Adj. 9.660 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Marie-Madeleine CRESP, femme GASSIN, à Marseille.

2 thermidor IV (20 juillet 1796)

Maison (16 cannes 6 pans 4 menus q.), rue de l'Étrieu, section 8, île 158, n° 11 — de l'émigrée *Montolieu*, veuve *Castellane-Majastre* —. Est. 22.470 l. Adj. 22.470 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Dominique NUIRY, de Marseille.

Maison, faisant coin à la rue Léonidas, île 86, n° 11, sur le quai — de l'émigré *Belouze-Sainte-Croix* —. Est. 126.000 f. Adj. 126.000 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre LEFÈVRE, de Marseille.

Maison, jardin, remise, écurie et cour, à la rue Mazade, île 79, n° 1 — de l'émigré *Poulhariez* —. Est. 105.000 l. 6 s. Adj. 105.000 l. 6 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Charles GUINOT, de Marseille.

Maison et ses dépendances, rue Grignan, île 77, n° 26 — de l'émigré *Poulhariez* —. Est. 70.200 l. Adj. 70.200 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph FÉRAUD, de Marseille.

Église des Augustins, bâtisses par dessus et le clocher, derrière le Port, île 135, section 8 — des *Augustins* —. Est. 301.455 f. Adj. 301.455 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Charles GUINOT, de Marseille.

Église de Saint-Julien, le presbytère et la chapelle des Pénitents blancs (208 cannes 7 pans 2 menus $^1/_2$), quartier de Saint-Julien —

de la *commune de Marseille* —. Est. 4.725 l. Adj. 4.725 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François Jouque, traiteur,
pour le compte de François Baudœuf, propriétaire, à Marseille.

3 thermidor IV (21 juillet 1796)

Chapelle des Petites Crottes, ses dépendances et son régale (51 cannes 1 pan) — de la *commune de Marseille* —. Est. 6.066 l. 13 s. Adj. 6.066 l. 13 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Barbe, de Marseille.

N. B. — Cette chapelle fut d'abord estimée, par les experts, à la somme de 4.666 l. 13 s.; mais l'acquéreur, ayant jugé que les experts n'avaient pas estimé ce lot à sa valeur réelle, en fit porter le montant à 6.066 l. 13 s.

Église, sacristie et maison curiale (101 cannes 6 pans q.), quartier des Caillols — de la *commune de Marseille* —. Est 5.292 l. Adj. 5.292 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François Jouque, traiteur,
pour le compte d'Henri Caillol, propriétaire, au quartier des Caillols, à Marseille.

Maison et 2 cours (38 cannes 7 pans 3 menus), rue de la Palud, île 258, n° 4 — des *Trinitaires* —. Est. 15.225 l. Adj. 15.225 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Claude Petit, de Marseille.

4 thermidor IV (22 juillet 1796)

Bastide et terre (8 quarterées 124 dextres), près le chemin de la Rose — de l'émigré *Peloux* —. Est. 13.214 l. 13 s. 4 d. Adj. 13.214 l. 13 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Luc, fabricant d'amidon, à Marseille,
pour le compte de Rose Garcin, fille de Bernard Garcin, rue Abeille, île 95, n° 17, à Marseille.

Maison, rue Démocrate, île 165, n° 18 — de la *confrérie Notre-Dame de la Garde* —. Est. 14.700 l. Adj. 14.700 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques Bertin, marchand fripier d'Aix,
pour le compte de Jean-Vincent Vidal, commis à l'hospice de l'Humanité, ci-devant Saint-Esprit, à Marseille.

Maison et ses dépendances, à la rue Patat, île 151, n° 5 — de la *congrégation Sainte-Françoise* —. Est. 9.135 l. Adj. 9.135 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Mathieu Guieu, de Marseille.

Petite maison (6 cannes 7 pans q.), rue Bergère, île 307, n° 3 — de la *congrégation Sainte-Françoise* —. Est. 2.625 l. Adj. 2.625 l. (loi du 28 ventôse IV),

à Mathieu GUIEU et Joseph ARNAUD fils, de Marseille.

7 thermidor IV (25 juillet 1796)

Maison (29 cannes 2 pans q.), à la Corderie, île 142, n° 16 — de l'émigré *Chomel* —. Est. 12.600 l. Adj. 12.600 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre BARTHÉLEMY, à Marseille.

Église, maison curiale, jardin, régale, cimetière et dépendances (148 cannes 2 pans 7 menus q.), quartier de la Capelette — de la *commune de Marseille* —. Est. 8.400 l. Adj. 8.400 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Gaspard ISOARD, de Marseille.

Clocher et son sol de l'église (13 cannes q.) — des *Récollets* —. Est. 9.030 l. Adj. 9.030 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 1er germinal X, le susdit acquéreur n'ayant point acquitté les obligations par lui souscrites.

Maison et jardin (63 cannes 1 pan 6 menus), rue du Niveau, ci-devant Saint-Ferréol, île 65, n° 24 — de l'émigrée *Mille*, veuve de Jacques *Roux* —. Est. 40.824 l. Adj. 40.824 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne CAUSIN, de Marseille.

8 thermidor IV (26 juillet 1796)

Maison (10 cannes 5 menus), rue Saint-Antoine, faisant le coin de la rue Montbrison, île 402, n° 19 — de l'émigré *Gravi* —. Est. 6 533 l. 5 s. Adj. 6.533 l. 5 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Gaspard ISOARD, de Marseille.

N. B.— Ce bien fut revendu le 25 juin 1811, par suite de déchéance du susdit acquéreur.

Maison curiale et jardin de l'église, plus une cloche servant à l'horloge, aux allées de Meilhan (Champ-du-10-Août), section 23, île 7 — des *Augustins Réformés* —. Est. 23.600 l. (dont 500 l. pour la cloche), Adj. 23.600 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François GRIMAUD, de Marseille,
pour le compte de Laurent PAYAN, de Marseille.

9 thermidor IV (27 juillet 1796)

Partie du vieux chemin (110 cannes 2 pans), en dessus du pont, quartier d'Arenc — de la *commune de Marseille* —. Est. 466 l. 9 s. 10 d. Adj. 466 l. 9 s. 10 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Gaspard Isoard, de Marseille.

Partie de vieux chemin (48 cannes), derrière l'hospice des Insensés — de la *commune de Marseille* —. Est. 385 l. Adj. 385 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Sacho, de Marseille.

Onze parcelles de terre gaste, quartier de Montredon — de la *commune de Marseille* —. Est. 4.000 l. Adj. 4.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Barthélemy, de Marseille.

Église, séminaire et jardin, dits Saint-Homobon (366 cannes 5 pans 2 menus), rue latérale du Cours, île 19, n° 1 — des prêtres de *Saint-Homobon* —. Est. 130.000 l. Adj. 130.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Chabas, Bérard, Prat et Cie, négociants de Marseille.

Maison (9 cannes 4 pans 1 menu q.), rue de la Roquette, île 328, n° 25 — des *Frères de l'œuvre chrétienne* —. Est. 3.960 l. Adj. 3.960 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Mathias Boucherie, à Marseille.

Maison, rue de la Roquette, île 308, n° 26 — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 6.510 l. Adj. 6.510 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Maison (12 cannes 3 pans 4 menus q.), rue de la Roquette, île 328, n° 28 — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 5.400 l. Adj. 5.400 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

11 thermidor IV (29 juillet 1796)

Bastide complantée en vignes, arbres fruitiers, oliviers et en campas (6 quarterées 110 dextres), quartier de Saint-Just — de l'émigré *Meissonier* —. Est. 10.346 l. Adj. 10.346 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Bourtin, à Marseille.

Partie de vieux chemin (325 cannes q.), quartier Saint-Antoine — de la *commune de Marseille* —. Est. 139 l. 1 s. 2 d. Adj. 139 l. 1 s. 2 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Mouren, à Marseille.

12 thermidor IV (30 juillet 1796)

Petit bâtiment et terrain inculte (190 cannes q.), quartier de Saint-Giniez, à l'embouchure de l'Huveaune — de la *commune de Marseille* —. Est. 1.026 l. 13 s. 4 d. Adj. 1 026 l. 13 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne Aubert, à Marseille,
pour le compte de Lange Émeric, de Marseille.

Partie de vieux chemin (51 cannes 2 pans q.), près l'église du quartier de la Magdeleine — de la *commune de Marseille* —. Est. 898 l. 6 s. 8 d. Adj. 898 l. 6 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Devaux, de Marseille.

Pavillon, jardin et dépendances (140 cannes q.), quartier de Rive-Neuve — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 13.125 l. Adj. 13.125 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François-Omer Granet, de Marseille.

Maison (11 cannes 4 pans q.), quartier Saint-Laurent, île 250, n° 7 — de l'émigré *Gassin* —. Est. 9.660 l. Adj. 9.660 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Gassin, capitaine de navires, sur le Port, île 194, n° 20,
pour le compte de Marie-Madeleine Cresp, femme Gassin, à Marseille.

14 thermidor IV (1er août 1796)

Terrain et vieux chemin inculte (4 quarterées ½ et 16 dextres q.), quartier d'Arenc — de la *commune de Marseille* —. Est. 1.809 l. 10 s. Adj. 1.809 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à François Bernardin, à Marseille.

Maison dite la Prévôté (154 cannes 7 pans), et un jardin (17 cannes q.), île 284 — du *chapitre de la Major* —. Est. 31.500 l. Adj. 31.500 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Fabre, à Marseille,
pour le compte de Jean-Joseph Vassal fils aîné, négociant,
de Marseille.

Maison (30 cannes 2 pans q.), et cour (4 cannes 3 pans 2 menus), rue des Dominicaines, île 9, n° 5 — de l'émigré *Meyer* —. Est. 21.600 l. Adj. 21.600 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Gabriel Galibert, de Marseille.

Maison (11 cannes 1 pan 2 menus q.), rue Montbrillon, île 405, n° 10

— de la *communauté des Portefaix* —. Est. 2.700 l. Adj. 2.700 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

Maison (11 cannes 4 pans q.), rue de Bellier, ci-devant Saint-Victoret, île 185, n° 6 — de l'émigré Jean-Jacques *Donnadieu* —. Est. 11.550 l. Adj. 11.550 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Charles-Marie Chaussebeau, de Marseille.

Maison (13 cannes 1 pan 2 menus q.), île 328, n° 24 — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 5.250 l. Adj. 5.250 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Fromage, à Marseille.

15 thermidor IV (2 août 1796)

Partie de propriété (3 quarterées 108 dextres), quartier de la Magdeleine — de l'émigré *Brunet*, prêtre —. Est. 12.100 l. Adj. 12.100 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Féraud, de Marseille,
en compte avec Charles-Marie Chassebeau et Chabaud, de Marseille.

Maison, cours et magasins, rue de la Guirlande, île 200, n° 7 — de l'émigré *Fesquet* —. Est. 63.000 l. Adj. 63.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Abraham Belèche, d'Alger, demeurant à Marseille.

Chapelle rurale et ses dépendances (84 toises 2 pieds q.), au quartier de Saint-Pierre — de la *commune de Marseille* —. Est. 3.696 l. Adj. 3.696 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Victor Coste, de Marseille.

19 thermidor IV (6 août 1796)

Maison et dépendances, rue Mazade, île 84, n° 10 — de l'émigré *Fesquet* —. Est. 44.100 l. Adj. 44.100 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne Causin, de Marseille.

Maison, rue Puget, île 59, n° 18 — de l'émigré Jean-Baptiste *Roustain* —. Est 11.550 l. Adj. 11.550 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Bérenger, de Marseille.

21 thermidor IV (8 août 1796)

Maison, rue Thubaneau, faisant coin à la rue Mission-de-France, île 30, n° 3 — du *séminaire de la Mission-de-France* —. Revenu total 1.166 l. 13 s. 4 d. Adj. 21.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Antoine Barlatier, d'Aix,
pour le compte de Joseph Rochebrun, imprimeur, à Marseille.

Propriété (3 quarterées 31 dextres), arrondissement 21 — des émigrés *Castellane* frères —. Est. 9.240 l. Adj. 9.240 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph BOUDE, à Marseille.

Maison (19 cannes 7 pans 2 menus q.), rue Cincinnatus, île 74, n° 20 — de l'émigré *Montolieu* —. Est. 49.087 l. 10 s. Adj. 49.087 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste ROSSY, rue Alco, île 466, n° 1, à Marseille.

1° Corridor et terrain, rue de la Darse, dite première calade, île 58, n° 55 ; 2° renfoncement faisant partie du corridor ; 3° emplacement (126 cannes q.), à Marseille — des *Trinitaires* —. Est. 7.875 l. Adj. 7.875 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Antoine BARLATIER, d'Aix,
pour le compte de Joseph ROCHEBRUN imprimeur, à Marseille.

Maison, rue de la Darse, dite première calade, île 58, n° 54 — des *Trinitaires* —. Est. 14.700 l. Adj. 14.700 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

7 fructidor IV (24 août 1796)

Moitié de maison, rue Tapis-Vert, île 24, n° 10 — de l'émigré BRUNET —. Est. 18.900 l. Adj. 18.900 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine TIRAN, à Marseille,
pour le compte de Marie-Madeleine BRUNET, femme de Julien TIRAN, de Marseille.

8 fructidor IV (25 août 1796)

Église et maison curiale, dite Saint-Charles, et la place au-devant, (64 cannes 7 pans 6 menus q.), quartier Saint-Charles — de la *commune de Marseille* —. Est. 2.100 l. Adj. 2.100 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Étienne BENSE, de Marseille.

Deux maisons contiguës, île 7, n°s 25 et 26 — de l'émigré *Nicolas* —. Est. 13.650 l. Adj. 13.650 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques FABRE, fourrier près l'administration centrale
du département, pour le compte de Jacques DOUSSEL, de Marseille.

9 fructidor IV (26 août 1796)

Église Saint-Barthélemy (24 cannes 5 pans q. 3 menus), quartier de Saint-Barthélemy — de la *commune de Marseille* —. Est. 1.512 l. Adj. 1.512 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Étienne MAUREL, à Marseille,
pour le compte de Jean-François SEYTRES, de Marseille.

Petite maison, rue Sainte-Catherine, île 265, n° 9 — de la *paroisse Saint-Laurent* —. Est. 1 049 l. 14 s. Adj. 1.049 l. 14 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Albe, à Marseille,
pour le compte de Grégoire Laurenty, de Marseille.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 900 livres, suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

Maison, cour et remise, rue du Chauffoir, faisant coin à la rue de la Foire, île 28, n° 20 — du *chapitre de la Major* —. Est. 25 200 l. Adj. 25.200 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Albe, à Marseille.

11 fructidor IV (28 août 1796)

Maison (12 cannes 3 pans q. 5 menus), rue des Amendats, île 386, n° 8 — de l'émigré *François Bellon*, prêtre —. Est. 6 300 l. Adj. 6.300 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-André Cayol, de Marseille.

N. B.— Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 5.400 livres, suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

16 fructidor IV (2 septembre 1796)

Chapelle dite les Carmelins, cour et petite maison (60 cannes 7 menus q.), rue des Carmelins, île 440 — de la *confrérie des Pénitents Carmelins* —, Est. 14.700 l. Adj. 14.700 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Taxil et Joseph Hugues, de Marseille.

Partie de Maison (3e et 4e étages), rue Thémistocle, île 265, n° 17 — de la *paroisse Saint-Laurent* —. Est. 945 l. Adj. 945 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Michel Étienne, à Marseille.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 810 l. suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

21 fructidor IV (7 septembre 1796)

Chapelle, sacristie et cour (100 cannes 7 pans 5 menus q.), aux lices intérieures de la Joliette, île 421, n° 16 — des *Pénitents noirs* —. Est. 9.660 l. Adj. 9.660 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Miolant et Pierre Rougny, de Marseille.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 8.280 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

Chapelle, sacristie et petite cour de l'œuvre des Enfants marins, aux lices intérieures de la Joliette, île 421, n° 14 — de l'*œuvre des Enfants marins* —. Est. 6 300 l. Adj. 6.300 l. (loi du 28 ventôse IV).

aux MÊMES.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 5.400 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV.

25 fructidor IV (11 septembre 1796)

Terrain faisant partie du vieux chemin (228 cannes q.), à la montée de la Viste — de la *commune de Marseille* —. Est. 57 l. Adj. 57 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Marie MOUREN, de Marseille.

Vieille masure, à la montée de la Viste — des *religieux de Saint-Antoine* —. Est. 488 l. 13 s. 6 d. Adj. 488 l. 13 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Morceau du vieux chemin d'Aix (109 toises 3 pieds q.), quartier d'Arenc, près le grand pont — de la *commune de Marseille* —. Est. 330 l. Adj. 330 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste NIEL, officier de santé, à Marseille.

26 fructidor IV (12 septembre 1796)

Maison, passage, entresol, cour, magasin et salle (58 cannes 7 pans 2 menus), rue Cincinnatus, île 74, n° 19 — de l'émigré *Montolieu* —. Adj. 26.250 l. Adj. 26.250 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Marie GIRARD, officier de santé, à Marseille.

Maison, rue Pavillon, île 74, n° 16 — de l'émigré *Montolieu* —. Est. 27.000 l. Adj. 27.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Maison, rue Cincinnatus, île 74, n° 18 — de l'émigré *Montolieu* —. Est. 36.000 l. Adj. 36.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

27 fructidor IV (13 septembre 1796)

Maison, rue Torte, île 200, n° 4 — de l'émigré *Fesquet* —. Est. 10.800 l. Adj. 10.800 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François Fellon, commis au département des Bouches-du-Rhône, pour le compte de Victor Jouve, de Marseille.

5e jour complémentaire an IV (21 septembre 1796)

Partie d'un corps de bâtisses (le tiers appartenant à la Nation), comprenant les magasins et salles à l'usage du commerce, sur le quai de Rive-Neuve, vis-à-vis les Pégoulières (1), île 125, n° 6 — de l'émigrée Rossoline-Victoire-Martiale *Villeneuve*, veuve *Beauregard*, femme *Cugnac* —. Revenu total 5.333 l. 6 s. 8 d. Adj. 96.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Blaise Gastinel, propriétaire, à Marseille, pour le compte de Thomas-Barthélemy-Alexandre Villeneuve, de Marseille.

Magasin avec cave (22 cannes 4 pans 4 menus q.), rue Fortia, sous le perron — de la *commune de Marseille* —. Est. 6.750 l. Adj. 6.750 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Claude Petit, de Marseille.

2 vendémiaire V (23 septembre 1796)

Le quart de la moitié de trois huitièmes et demi de deux moulins à farine et à scie et moulin à huile, et des bâtiments et dépendances, près l'Huveaune — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 4.706 l. 12 s. 6 d. Adj. 4.706 l. 12 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Françoise-Désirée Arlatan, d'Aix.

Maison avec cour (30 cannes 2 pans q.), rue de l'Arc, île 56, n° 4 — de l'émigré *Catelin* —. Est. 16.398 l. Adj. 16.398 l. (loi du 20 ventôse IV).

à Gaspard Amielh, pour le compte d'Esprit-Antoine Amalric, courtier, à Marseille.

12 vendémiaire V (3 octobre 1796)

Chapelle dite Sainte-Croix et un terrain (2 quarterées 110 dextres), au quartier Saint-Marcel — de la *commune de Marseille* —. Est. 770 l. Adj. 770 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis-François Donnet, de Marseille.

(1) Pegouliero : embarcation portant les chaudières à brai qui servent à caréner les bâtiments.

13 vendémiaire V (4 octobre 1796)

Partie de maison (7 cannes 4 pans q.), rue Salaignier, île 371, n° 8 — de l'émigré *Peloux* —. Est. 1.215 l. Adj. 1.215 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Claire GAUDEMAR, à Marseille.

14 vendémiaire V (5 octobre 1796)

Chapelle dite Saint-Just, maison claustrale, régale et cour (141 cannes 7 pans 3 menus), au quartier Saint-Just — de la *commune de Marseille* —. Est. 3 240 l. Adj. 3.240 l. (loi du 28 ventôse IV).

à André IMBERT, de Marseille.

Maison, rue Jean-Galand, île 281, n° 11 — de la *confrérie Saint-Lazare* —. Est. 1.296 l. Adj. 1.296 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean MIÉGEVILLE, à Marseille.

26 vendémiaire V (17 octobre 1796)

Un quart d'une maison et jardin, rue du Niveau, île 75, n° 34 — de l'émigré *Belouze Sainte-Croix* —. Est. 11.250 l. Adj. 11.250 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François GILLY, de Marseille, pour le compte de Françoise Marguerite CATELIN, femme de Louis NOGUIER MALIJAY, représentant du peuple.

Maison (23 cannes 3 pans q.), cour (28 cannes q.) et jardin (39 cannes 6 pans 6 menus), quartier des Treize-Escaliers, hors la porte d'Aix, île 15, n° 3 de l'émigré *Chabaud* —. Est. 24.000 fr. Adj. 24.000 fr. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre MÉDIER, de Marseille.

7 brumaire V (28 octobre 1796

Maison (13 cannes 5 pans 2 menus), avec terrain au-devant (154 cannes q.), sur le rocher en montant à la Garde, hors la porte Saint-Victor — de l'émigré *Miraillet* —. Est. 900 l. Adj. 900 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph GIRAUD, de Marseille.

Chapelle dite la Madeleine, avec morceau de terrain — de la *commune de Marseille* —. Est. 1.054 l. Adj. 1.054 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste GIBERT, d'Aix,
pour le compte de Louis GILLY, horloger, de Marseille.

Jardin arrosable, terrain avec une loge à cochon, bassin et un lavoir,

autre terrain avec une bâtisse (contenance totale 1.346 cannes), île 450, n° 1 — des *Présentines* —. Est. 12.150 l. Adj. 12.150 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste-François VINCENT, d'Aix.

8 brumaire V (29 octobre 1796)

L'assiette de l'église de la Palud, et deux parties de terrain (173 cannes 4 pans 5 menus), île 58, n° 3 — des *Trinitaires* —. Est. 5.400 l. Adj. 5.400 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste REGNAULT, de Marseille.

Deux emplacements à bâtir (313 cannes q.), séparés par la démolition de l'église des Minimes — des *Minimes* —. Est. 4.500 f. Adj. 4.500 f. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

11 brumaire V (1er novembre 1796)

Deux maisons contiguës, section 23, île 1, nos 7 et 8 — des *Bernardines* —. Est. 6.750 l. Adj. 6.750 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Terrain à bâtir, sur lequel se trouve une ancienne bâtisse de 2 étages, arrondissement 1, île 1 — des *Récollets* —. Est. 9.900 l. Adj. 9.900 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

Cimetière clos de murailles (147 cannes 2 pans q.), faisant partie du domaine des Chartreux — des *Chartreux* —. Est. 1.800 f. Adj. 1.800 f. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

17 brumaire V (7 novembre 1796)

Maison de campagne consistant en un bâtiment, cave, chapelle, deux puits, bâtisse servant d'écurie et de grenier à foin (9 quarterées 76 dextres), quartier de la Pomme — de l'émigré *Meyer* —. Est. 17.600 l. Adj. 17.600 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Lazare-Serenus ANDRÉ, de Marseille.

Maison (36 cannes 6 pans q.), rue du 24-Août, île 198, n° 15 — des hoirs émigrés de Gabrielle *Croizet*, veuve *Guérin*, représentés par la femme de Meyer et ses belles-sœurs —. Est. 18 000 f. Adj. 18.000 f. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

18 brumaire V (8 novembre 1796)

Maison avec petite cour, grande cour et arrière-magasin (75 cannes q.), rue Sainte-Barbe, île 450, n° 37 — de l'émigré Pierre *Peloux* —. Est. 18 000 f. Adj. 18 000 f. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME,
pour le compte de Claude JAUFFRET, propriétaire, allées du Champ-du-10-Août, n° 14, à Marseille.

22 brumaire V (12 novembre 1796)

Église, maison curiale et terrain en dépendant, quartier de Bonneveine, section 32 — de la *commune de Marseille* —. Est. 2.640 l. Adj. 2.640 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste GIBERT, d'Aix,
pour le compte de Thomas-Tobie BOISSELLIER, propriétaire, rue Tapis-Vert, n° 18, à Marseille.

Maison (8 cannes 2 pans q.), rue Ferrat, île 263, n° 14 — de la communauté des *Calfats* —. Est. 4.500 l. Adj. 4.500 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

Magasin (13 cannes 4 menus q.), rue Fauchier, île 10, n° 57 — de la paroisse *Saint-Martin* —. Est. 720 l. Adj. 720 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis SILVECANNE, à Aix.

27 brumaire V (17 novembre 1796)

Maison, rue du Pin, île 161, n° 3 — de la *confrérie Notre-Dame de la Garde* —. Est. 3.702 l. 17 s. 3 d. Adj. 3.702 l. 17 s. 3 d. (loi du 28 ventôse IV)

à Jean-Baptiste GIBERT, d'Aix,
pour le compte de Thomas-Tobie BOISSELLIER, de Marseille.

2 frimaire V (22 novembre 1796)

Maison (9 toises 3 pieds q.), rue des Soleillers, île 360, n° 27 — des *Feuillants* —. Est. 2.250 l. Adj. 2.250 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François FELLON, d'Aix,
pour le compte de Louis MICHEL, de Marseille.

7 frimaire V (27 novembre 1796)

Partie du vieux chemin (1 quarterée 17 dextres), faubourg Saint-Lazare

— de la *commune de Marseille* —. Est. 935 l. Adj. 935 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre SACHO, de Marseille.

8 frimaire V (28 novembre 1796)

Couvent, église, terrain et dépendances (150 cannes q.), quartier de Mazargues —. Est. 7.292 l. Adj. 7.292 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Nicolas ARGÈME, de Marseille.

12 frimaire V (2 décembre 1796)

Colline avec bois bas et rochers escarpés et nus, où se trouve un vallon étroit complanté en vignes et oliviers (7 quarterées), une vieille bâtisse, une bergerie, ainsi qu'une cuve et quatre tonneaux, au quartier de Saint Loup — de la communauté des *Prud'hommes* dits de Saint-Jean —. Est. 14.715 l. Adj. 14.715 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph DAVIN, de Marseille.

14 frimaire V (4 décembre 1796)

Maison (16 cannes 1 pan menu q.), rue du Vieux-Palais, île 498, n° 32 — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 1.620 l. Adj. 1.620 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Laurent BLANC, de Marseille.

15 frimaire V (5 décembre 1796)

Deux parties de terrain : 1° terre inculte (1 quarterée 42 dextres), au quartier de Saint-Loup ; 2° terre gaste et inculte (104 dextres 1/4), servant de chemin pour Toulon, à Marseille — de la *commune de Marseille* —. Est. 880 l. Adj. 880 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Hippolyte DEBOT, de Marseille.

Maison (13 cannes 4 pans q.), île 305, n° 12 — du *couvent de la Madeleine* —. Est. 6.030 l. Adj. 6.030 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph CHABAS, à Marseille.

11 pluviôse V (30 janvier 1797)

Chapelle, maison presbytérale et jardin (74 cannes 2 pans q.), quartier du Canet — de la *commune de Marseille* —. Est. 3.825 l. Adj. 3.825 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Nicolas ARGÈME, de Marseille.

16 pluviôse V (4 février 1797)

Terrain inculte (99 cannes q.), près le pont de Jarret, avant d'arriver à la Capelette — de la *commune de Marseille* —. Est. 1.210 l. Adj. 1.210 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Rostand, à Orgon,
pour le compte de Jean-Jacques Bosq, de Marseille.

18 germinal V (7 avril 1797)

Le cloître des Accoules, composé de quatre maisons, dont une en forme cinq petites séparées par des bugets (1), rue de la Fontaine-du-Grand-Hospice, île 318, n° 14 — de la *paroisse des Accoules* —. Est. 27.090 l. Adj. 27.090 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Marie Simon, à Marseille.

24 germinal V (13 avril 1797)

Maison et cour (91 cannes q.), rue du Bel-Air, île 398, n° 16 — de la congrégation des *Sœurs des écoles chrétiennes* —. Est. 8.100 f. Adj. 8.100 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Chabas, de Marseille.

27 floréal V (16 mai 1797)

1° Maison curiale avec cour et puits (70 cannes 5 pans 2 menus); 2° autre maison, dépendant de la première (5 cannes q.); 3° autre vieille maison, en ruines (7 cannes 6 pans 4 menus q.), au quartier Saint-Marcel — de la *commune de Marseille* —. Est. 3.294 l. Adj. 3.294 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Jacques Achard, de Marseille.

15 frimaire VI (5 décembre 1797)

Domaine comprenant un magasin (24 cannes 2 pans 1 menu q.), un terrain dépendant de l'église des Picpus (24 cannes 3 menus q.), un magasin (12 cannes 3 pans 6 menus q.), un magasin (9 cannes 4 pans 4 menus), à la rue Helvetius, île 113, n° 3 — des *Picpus* —. Le tout est. 9.742 l. 3 s. 9 d. Adj. 56.000 l. (lois des 16 brumaire et 9 germinal V).

à Jean-Baptiste-Joseph Estelle,
pour le compte de Marie-Julienne Lemercier, de La Ciotat.

14 pluviôse VI (2 février 1798)

Grand jardin et partie du couvent (388 cannes 4 pans 4 menus q.), île

(1) Buget, bouget : cloison, mur de refend.

30, nos 2, 9 et 15 ; partie de jardin (198 cannes 4 pans q.), ile 31, n° 21; partie du couvent et cour (405 cannes 5 pans menus q.) ; entre la rue de la Fraternité et la rue Tapis-Vert — de la *Mission de France* —. Le tout est. 95.920 l. Adj. 1.800.000 l. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Antoine Estrivier, homme de loi, à Marseille, pour compte d'ami.

24 pluviôse VI (12 février 1798)

Emplacement (183 cannes 6 pans 2 menus q.), murailles et décombres du domaine — des *Picpus* —. Est. 29.066 l. 19 s. 7 d. Adj. 301.000 l. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire et 24 frimaire VI).

à Jean-Baptiste-Joseph Estelle, d'Aix, pour le compte de Jeanne-Françoise Mercadier, femme Estrivier, homme de loi, Revest sœurs, Revest, femme Grégoire, et Ollivary, Dodero et Cie, négociants à Marseille, pour une moitié. L'autre moitié à Jean-François Julien, ancien greffier à Marseille.

22 ventôse VI (12 mars 1798)

Bâtiments, jardin et dépendances : 1er lot (881 toises 1 pied q.), 2e lot (789 toises q.), 3e lot (384 toises q.), 4e lot (521 toises 2 pieds q.), 5e lot (496 toises q.), 6e lot (254 toises q.), arrondissement 23, île 16, n° 10 — des *Capucines* —. Le tout est. 546.900 l. Adj. 3.015.500 l. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire et 24 frimaire VI).

à Pierre Neveu, à Marseille, pour compte d'amis.

26 ventôse VI (16 mars 1798)

Maison avec deux magasins, rue de la Guirlande, île 200, n° 7 — de l'émigré *Fesquet* —. Est. 60.000 f. Adj. 566.000 f. (lois des 16 brumaire, 9 germinal V, et 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Marie Reybaud, à Marseille, pour compte d'ami.

27 ventôse VI (17 mars 1798)

Maison de 4 étages, 2 fen. de façade, rue de l'Age-d'Or, île 187, n° 8 — de l'émigré *Catelin* —. Est. 12.000 f. Adj. 110.000 f. (lois des 16 brumaire, 9 germinal V, et 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Anne-Claire Catelin, à Marseille, en compte avec Jean-Baptiste-Grégoire Catelin, Nicolas Catelin et Timothée Catelin, ses frères, le dernier demeurant à Entrecasteaux.

28 ventôse VI (18 mars 1798)

Maison de 3 étages, 2 fenêtres de façade, avec cour et bâtisse au fond, rue de la Houlette, ci-devant Pisançon — de l'émigré *Catelin* —. Est. 16.000 f. Adj. 225.000 f. (lois des 16 brumaire, 9 germinal V, et 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

aux mêmes.

2 floréal VI (21 avril 1798)

Maison de 3 étages et lauvisse sur rez-de-chaussée et cave, basse-cour attenante où se trouve une bâtisse, rue Pavillon, île 74, n° 9 — de l'émigré André *Chabaud* —. Est. 30.000 f. Adj. 1.211.500 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Marie Raoul, veuve Bathol, à Marseille,
en compte avec sa sœur Rose Raoul.

N. B. — Cette maison fut revendue à la folle enchère le 11 prairial VI, les susdites n'ayant pas payé, dans les dix jours, le droit d'enregistrement et autres frais portés par la loi.

Maison (39 cannes 3 menus q.), 3 magasins au rez-de-chaussée et 4 étages au-dessus, avec basse-cour et puits mitoyen, rue Bel-Air, île 397, n° 4 — des pères de l'*Oratoire* —. Est. 16.000 f. Adj. 185.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Baptiste Regnault, à Marseille, pour compte d'ami.

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée et cave, 3 fenêtres de façade, partie de basse-cour et puits (31 cannes 2 pans 6 menus), rue Bel-Air, île 397, n° 3 — des *Oratoriens* —. Est. 15.000 f. Adj 200.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à André Niel, à Marseille,
en compte avec Louis Barthélemy et Pierre Maurel, à Marseille.

Nota. — L'acquéreur sera tenu de faire grillager les 2 fenêtres par étage de la façade de derrière, afin qu'on ne puisse rien jeter dans la cour.

11 prairial VI (30 mai 1798)

Maison (29 cannes 7 pans 5 menus q.) de 3 étages sur rez-de-chaussée, 4 fenêtres de façade, avec basse-cour où se trouve une bâtisse et un puits, rue Pavillon, île 74, n° 9 — de l'émigré André *Chabaud* —. Est. 30.000 f. Adj. 925.100 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Baptiste Regnault, à Marseille,
pour le compte de Jean-Louis Raoul, à Marseille.

13 prairial VI (1er juin 1798)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, avec lauvisse et terrasse (6 cannes 7 pans q.), île 307, n° 3 — de la *congrégation de Sainte-Françoise* —. Est. 2.500 f. Adj. 90.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Simon-Pierre Reynier, à Aix, pour le compte de Joseph-Antoine Michel, de Tarascon, et Anne-Élisabeth Bompuis, d'Aix, pour une moitié chacun.

16 messidor VI (4 juillet 1798)

Chapelle et terrain (161 cannes 7 pans q.), rue Trigance — des *Pénitents blancs* dits de la Rédemption —. Est. 3 399 l. 7 s. 6 d. Adj. 33.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Mathieu Amphoux, à Marseille,
pour le compte de Louis Caillol, à Marseille.

17 messidor VI (5 juillet 1798)

Maison de 2 étages servant de fabrique de savon, terrain avec bâtisse, fontaine, 4 chaudières, 4 jeux de mise, 15 cuves et 4 piles à huile (245 cannes 5 pans q. 6 menus), rue Trigance, île 429, n° 6 — de l'émigré *Lajard*, d'Aix —. Est. 64.626 f. Adj. 1.000.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Henri-Honoré Bourdon, à Aix, pour compte d'amis.

25 thermidor VI (12 août 1798)

Maison (14 cannes 5 pans 7 menus q.), rue de la Guirlande, île 201, n° 18 — de l'émigré François *Bellon*, prêtre —. Est. 13.500 f. Adj. 160.100 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Dominique Aillaud, à Aix, et Irénée-Simon Reynier, à Aix.

N. B. — Ce bien fut revendu à la folle enchère, le 9 vendémiaire VII, les acquéreurs n'ayant pas acquitté les divers frais payables dans les dix jours suivant l'adjudication.

Chapelle du Saint-Sépulcre — des *Récollets* —. Est. 11.728 f. 87. Adj. 117.600 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Antoine Roubière, à Marseille.

6 fructidor VI (23 août 1798)

Huit maisons, dont cinq de 3 étages et trois de 2 étages ; une cour, puits et lavoir (224 cannes 6 pans 4 menus q.), section du Centre,

île 318, n° 14 — du *chapitre des Accoules* —. Est. 30.100 f. Adj. 307.300 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-François GAZZINO, à Marseille.

11 fructidor VI (28 août 1798)

Bâtiment ayant servi d'église et sacristie (76 cannes 7 pans q.), rue Tapis-Vert, île 30, n° 15, arrondissement 2 — du *séminaire de la Mission de France* —. Est. 7.000 f. Adj. 385 100 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Baptiste REGNAULT, à Marseille,
pour le compte d'Antoine ESTRIVIER, homme de loi, OLIVARY, négociant gênois, et CHABAUD père, percepteur des contributions, tous domiciliés à Marseille.

15 fructidor VI (1er septembre 1798)

Partie de domaine (1.284 cannes 1 pan 3 menus q.), avec jardin et un corps de bâtisse (133 cannes 4 pans 6 menus q.), plus une petite bâtisse au fond du jardin, rue de la Joliette, île 420 — des *Carmélites* —. Est. 50.000 f. Adj. 851.100 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

au MÊME,
pour le compte de Jean-Sauveur HUGUES, négociant, à Marseille.

16 fructidor VI (2 septembre 1798)

Bâtiment servant d'église, cloître et cour (17 cannes 2 pans long. sur 22 cannes 5 pans larg.), rue de la Joliette, île 240 — des *Carmélites* —. Est. 22.000 f. Adj. 204.300 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire IV)

au MÊME,
pour le compte d'André-François GUIEN, de Martigues,
François BEAUSSIER, négociant à Marseille,
et Gabriel-Jacques DAGEVILLE, défenseur officieux, d'Aix,
pour un tiers chacun.

7 vendémiaire VII (28 septembre 1798)

Bâtiment et cour (57 cannes 1 pan 7 menus q.), rue de la Calade — des *Frères des écoles chrétiennes* —. Est. 5 000 f. Adj. 85.100 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

au MÊME,
pour le compte de Victor RÉGIS, rue des Réformés,
île 18, n° 8, à Marseille.

9 vendémiaire VII (30 septembre 1798)

Maison (14 cannes 5 pans 7 menus q.), rue de la Guirlande, île 201, n° 18 — de l'émigré François *Bellon*, prêtre —. Est. 13 500 f. Adj. à la folle enchère 120.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Antoine-Auguste Mossy, à Marseille.

28 vendémiaire VII (19 octobre 1798)

Caves (7 toises 4 pieds 4 menus), rue du Repos, île 370, n° 23 — des *marguilliers de Saint-Martin* —. Est. 960 f. Adj. 5.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Louis Paget, à Marseille.

29 vendémiaire VII (20 octobre 1798)

Maison et jardin (52 cannes 7 pans 4 menus q.), rue Libertat, dite la grande Calade, île 59, n° 17 — des émigrés *Achard* frères —. Est. 16.000 f. Adj. 260.200 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Baptiste Regnault, à Marseille,
pour compte d'ami.

Trois bâtiments, trois cours et deux jardins en dépendant (278 toises 5 pieds 4 pouces), rue Neuve, île 49, derrière la maison n° 4 — des émigrés *Achard* père et fils —. Est. 21.200 f. Adj. 283.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Claude-François Buffet, à Marseille,
pour le compte de Jean-Jacques Aubert, élève en chirurgie,
à Marseille,

13 brumaire VII (3 novembre 1798

Maison avec jardin sur le derrière (52 cannes 7 pans 4 menus q.), rue Libertat, dite grande Calade, île 59, n° 16 — des émigrés *Achard* frères —. Est. 16.000 f. Adj. 275 000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Baptiste Regnault, à Marseille,
pour le compte de Joseph Massoni, place Noailles, île 54, n° 2,
à Marseille.

Maison (15 cannes 6 pans 4 menus q.), rue d'Aubagne, île 47, n° 22 —

de l'émigré *Achard* fils —. Est. 12.600 f. Adj. 220.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

14 brumaire VII (4 novembre 1798)

Maison (53 pans 1/2 de prof. sur 40 pans de larg.) avec jardin attenant (50 pans de prof. sur 40 pans de larg.), rue Neuve, île 59, n° 6 — des émigrés *Achard* —. Est. 8.000 f Adj. 155.300 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

Maison (15 cannes 6 pans 4 menus q), rue d'Aubagne, île 47, n° 21 — de l'émigré *Achard* fils —. Est. 12.600 f. Adj. 206.200 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

15 brumaire VII (5 novembre 1798)

Maison et jardin (53 toises 2 pieds), rue Neuve, île 49, n° 3 — des émigrés *Achard* père et fils —. Est. 12.640 f. Adj. 201.200 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

au MÊME, pour le compte du MÊME.

16 brumaire VII (6 novembre 1798)

Bâtiment ayant servi d'église (165 cannes 7 pans q.), au Champ-du-10-Août, section 23, île 7, maison n° 37 — des *Augustins Réformés* —. Est. 60.000 f. Adj. 146.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Baptiste REGNAULT, à Marseille,
pour le compte de Joseph CAUVET et Cie, à Aix.

6 nivôse VII (26 décembre 1798)

Partie de maison, 1er lot (297 cannes q) y compris les matériaux de démolition provenant du coupement de la rue qui sera ouverte entre les deux lots, île 397, arrondt 14 — des *Oratoriens* —. Est. 21.000 f. Adj. 1.000.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Joseph REINAUD, à Aix, pour le compte d'André SERTY,
doreur, rue du Cheval-Blanc, île 342, n° 9, à Marseille.

7 nivôse VII (27 décembre 1798)

Partie de maison, 2e lot (166 cannes 6 pans q.), île 397, arrondt 14 — des *Oratoriens* —. Est. 15.940 f. Adj. 50.100 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Baptiste REGNAULT, à Marseille,
pour le compte de Mme Marie BONNAFOUX, de Marseille.

26 floréal VII (15 mai 1799)

Chapelle (430 mètres 405), et petit bâtiment attenant (241 mètres 30) — des *Pénitents blancs* de Saint-Lazare —. Revenu 225 f. Adj. 302 400 f. (loi du 27 brumaire VII).

au MÊME, pour le compte de Jean-Joseph VASSAL fils aîné, négociant, à Marseille.

28 floréal VII (17 mai 1799)

Maison (30m 75 de prof. 11m 75 de larg. 24 mètres de haut), rue Egalité, n° 3, arrondissement 10, île 184 — des *Oratoriens* —. Revenu 1.450 f. Adj. 1 008.800 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-François GAZZINO, à Marseille.

9 prairial VII (28 mai 1799)

Trois lots d'une propriété rurale : 1° (16m 30 de larg) ; 2° (20m 70 de larg. sur 235 mètres de longueur) ; 3° (21 m. de larg. sur 232 m. de long.), quartier Sainte-Marguerite, section 28 — des émigrés *Geoffroy* frères —. Revenu total 87 f. 62. Adj. 1.100 f (loi du 26 vendémiaire VII).

à Emmanuel BAUSSET, à Toulon,
pour le compte de Joseph VILLENEUVE fils aîné, à Bargemon (Var).

11 prairial VII (30 mai 1799)

Chapelle Sainte-Marguerite, avec un presbytère et un petit jardin — du *Clergé* —. Revenu 125 f. Adj. 25.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Baptiste REGNAULT, à Marseille, pour le compte de Jacques AMPHOUX, ancien entrepreneur de bâtisses, à Marseille, en compte à demi avec Mme Marie BONNAFOUX, à Marseille.

24 fructidor VII (10 septembre 1799)

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée, 3 fenêtres de façade avec cour, bâtiment au fond de la cour et arrière-cour, rue Cincinnatus, île 79, n° 16 — de l'émigré *Barrigue Fontainieu* —. Revenu 1.100 f. Adj. 441.200 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Barthélemy-Hippolyte BARRIGUE, pour le compte de Joseph-Marc-Roch BARRIGUE, île 36, n° 12, à Marseille.

2 nivôse IX (23 décembre 1800)

Maison (173m 05), place de la Loi, île 207, n° 5 — de la *commune de*

Marseille —. Revenu net 750 f. Est. 30.000 f. Adj. 330.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-François JULLIEN, en qualité de directeur d'une association pour acquisition de domaines nationaux, à Marseille.

8 vendémiaire X (30 septembre 1801)

Partie du local de l'oratoire Sainte-Marthe, 1er lot, comprenant 2 bâtiments contigus de chacun 2 étages sur rez-de-chaussée, une grande cour (sup. totale 1.209 mq 80), rue de l'Oratoire, île 397 —. Est. 18.000 f. Adj. 20.300 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Paul AUDIBERT, à Marseille,
pour le compte de son frère Jean-Baptiste AUDIBERT, à Marseille.

Emplacement de la chapelle, où se trouve une vieille muraille (598 mq 60), île 368 — des *Pénitents bleus* de Saint-Martin —. Est. 8.400 f. Adj. 10.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Baptiste REGNAULT, à Marseille, en compte à tiers avec Mme Anne-Élisabeth BOMPUY, femme RICARD, homme de loi, d'Aix, et Auguste MOSSY, propriétaire, à Marseille.

Emplacement de la paroisse du Bon Pasteur, où se trouve un mur de clôture (1.407 mq 30), arrondissement 24, île 10 —. Est. 5.400 f. Adj. 10.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

aux MÊMES.

1er brumaire X (23 octobre 1801)

Deux maisons (118 mq), île 322, nos 42 et 43 — de l'hoirie de Marc-Antoine *Brunet* —. Est. 2.124 f. Adj. 2.400 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Baptiste REIMONET, à Marseille, pour le compte de Rose REIMONET et Marie-Élisabeth REIMONET, de Marseille, à raison d'une moitié chacune.

28 pluviôse X (17 février 1802)

Chapelle des Pénitents blancs avec un passage (509 m 90 carrés), près le cimetière des Accoules, île 318 — des *Pénitents blancs* —. Est. 3.000 f. Adj. 70.100 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Baptiste REGNAULT, à Marseille,
pour le compte de la dame CAUVIN, veuve COURBEAU, à Marseille.

5 ventôse X (24 février 1802)

Chapelle et bâtiment dits de Sainte-Françoise (83 m. 60 carrés), île

305, nos 3 et 9 —. Est. 3.600 f. Adj. 5.100 f. (loi du 27 brumaire VII).

au même,
pour le compte de Marie Bonnafons, à Marseille.

1er germinal X (22 mars 1802)

Emplacement et partie des bâtisses du clocher de l'église (56 m. 30 carrés), arrondissement 1 — des *Récollets* —. Est. 1.600 f. Adj. à la folle enchère 1.605 f.

à Joseph Paban, à Marseille.

N. B. — Ce bien avait été vendu, le 7 thermidor IV, moyennant le prix de 9.030 f., à Gaspard Isoard, qui n'a pas acquitté les obligations par lui souscrites.

Le nouvel acquéreur fut tenu de payer : 1° le 11 germinal suivant, la somme de 1.600 f., montant de l'estimation du dit domaine ; 2° demi pour cent sur le montant de la dite estimation, les droits d'enregistrement et tous les frais quelconques relatifs à l'adjudication.

7 thermidor X (26 juillet 1802)

Emplacement à bâtir (561 m. q.), boulevard des Bernardines ou du Musée, île 18, section 22 —. Est. 660 f. Adj. 700 f. (loi du 15 floréal X).

à Jean-François Marguery aîné, à Marseille,
en compte à demi avec Antoine Audemar, rue d'Aubagne,
île 46, n° 15, à Marseille.

5 ventôse XI (24 février 1803)

Partie de maison, 1er étage (67 m. 75 carrés), rue Caisse-de-Mort, île 402, n° 13 — de la *Nation* (comme représentant une ci-devant chapellenie) —. Est. 330 f. Adj. 383 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Antoine Guillermain, à Marseille.

19 germinal XI (9 avril 1803)

Petite maison et jardin (158 m. 94 carrés) — des *Grands-Carmes* —. Est. 1.315 f. 60. Adj. 1.341 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Bernard Dantain, à Marseille.

Petite maison (54 m. 86 carrés) — des *Grands-Carmes* —. Est. 633 f. 60 Adj. 640 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

au même.

1° Propriété rurale (183 ares 95 mètres carrés), au quartier des Trois-Luc, est. 575 f. ; 2° propriété, même superficie, même quartier, est. 450 f. — de feu Marie-Magdeleine *Ricoulphe*, acquise à la République à titre de déshérence —. Le tout adj. 1.030 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Bedos DURTIS, à Marseille.

Propriété rurale (15 ares 329 mètres carrés), au quartier Saint-Julien — de feu Marie-Magdeleine *Ricoulphe*, acquise à la République à titre de déshérence —. Est. 390 f. Adj. 400 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Antoine GUTTIN, à Marseille.

14 floréal XI (4 mai 1803)

Deux jardins et un corps de bâtiment (13 ares 33m75cm carrés), quartier de Saint-Just — des *Chartreux* —. Est. 1.222 f. Adj. à la folle enchère 1.250 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Pierre VANEL, à Marseille, pour le compte de Pierre-Bernard DUBOUCHET, Jean-Jacques AUBERT et Philippe-Gaëtan COURREN, tous domiciliés à Marseille, chacun pour un tiers.

Nota. — Cette partie de domaine avait été vendue à Rostan et Fiquet, le 7 septembre 1792, lesquels n'ont pas achevé leurs paiements.

5e jour complémentaire an XI (22 septembre 1803)

Terrain, au milieu duquel se trouve un cimetière, non compris dans la vente, ainsi que le passage de 2 mètres de large pour y aboutir (superficie à vendre 51 ares 5 déciares), quartier de Saint-Louis —. Est. 41 f. 58 Adj. 60 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Marseille GIRAUD, pour le compte de Marguerite SAVINE, femme LECLERC, à Marseille.

17 brumaire XII (9 novembre 1803)

Partie de maison, partie du 2e étage (28 mètres carrés), rue des Désirs, île 156, n° 6 — de l'émigré *Voulonne* —. Est. 237 f. 60 Adj. 272 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Antoine CLASTRIER, à Marseille.

Partie de maison (60 m. q.), rue des Martégales, île 268, n° 10 — de Françoise *Defort*, veuve *Cardon*, acquise à la République à titre de déshérence —. Est. 402 f. 60. Adj. 418 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Françoise CHATANIER, veuve DESTRES, à Marseille.

Partie de maison (45 m. 75 carrés) et lauvisse (15 m. q.), rue Fenouillette, île 380, n° 11 — de la *corporation des Portefaix* —. Est. 554 f. 40. Adj. 575 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Joseph MARTIN, entrepreneur maçon, à Marseille.

22 prairial XII (11 juin 1804)

1° Maison (1 étage sur rez-de-chaussée) et jardin (207 m. 96 carrés), cours Julien, île 16, n° 18, à Marseille, est. 2.040 f.; 2° autre maison (1 étage sur rez-de-chaussée) et jardin (207 m. 96 carrés), cours Julien, île 16, n° 19, est. 1.800 f. — de l'émigré *Velozo-Pinto* —. Est. totale 3.840 f. Adj. 6.700 f. (loi du 5 ventôse XII).

à François FEROGIO, procureur gérant le lycée de Marseille, en compte avec André ROUX, maçon, à Marseille, ce dernier se rendant acquéreur de la maison n° 19.

25 vendémiaire XIII (17 octobre 1804)

Terrain inculte (1.390 mètres q.), sur la grande route de Marseille à Aix, à la Viste —. Est. 75 f. Adj. 100 f. (loi du 5 ventôse XII).

à François-Marie DEJEAN, notaire, à Marseille, pour le compte de Marie-Jeanne CRISPIN, femme d'Honoré CHABERT, quartier de la Viste, à Marseille.

7 floréal XIII (27 avril 1805)

Terrain inculte (495 m. q.), quartier de la Viste —. Est. 40 f. Adj. 75 f. (loi du 5 ventôse XII).

à la MÊME.

12 messidor XIII (1er juillet 1805)

Propriété rurale et bâtiment (103 ares 24 centiares), quartier de Saint-Barnabé — de l'émigré *Deidier* —. Est. 2.000 f. Adj. 3.025 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis DELETOMBE, à Marseille.

N. B. — Ce bien adjugé le 14 fructidor II, rentra à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance de Jacques Honnorat, premier acquéreur.

20 brumaire XIV (11 novembre 1805)

Bâtiment d'un étage sur rez-de-chaussée, quartier d'Éoures —. Est. 240 f. Adj. 250 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Pierre FABRONY, à Marseille.

27 brumaire XIV (18 novembre 1805)

Maison d'un étage sur rez-de-chaussée et cave, à la Corderie, île 142, n° 16 — de l'émigré Jean-Pierre *Chomel* —. Est. 2.160 f. Adj. 2.185 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis CHOMEL, à Marseille,
pour le compte de sa mère Louise-Claire PASQUIER, femme CHOMEL.

N. B. — Ce bien rentra à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

21 février 1806

Propriété rurale (1.496 ares 50 centiares) avec 2 bâtiments, cellier, grenier à foin et loge à cochon, au quartier de la Capelette — de Joseph-Louis *Saint-Jacques* —. Est. 36.000 f. Adj. 36.100 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph-Louis SAINT-JACQUES, à Marseille.

24 février 1806

Maison, sur le grand chemin d'Italie, île 18, n° 10, hors la porte de Rome — de l'émigré *Mersanne* père —. Est. 1.440 f. Adj. 2.800 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis-Roch MERSANNE, propriétaire, à Marseille.

Maison, rue de Nuit, île 238, n° 4 — de l'émigré *Marin* —. Est. 960 f. Adj. 1.625 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph DEMAS,
pour le compte de Joseph NÉGREL, île 69, n° 19, à Marseille.

Maison de 4 étages sur rez-de-chaussée, 2 fenêtres de façade, rue Torte, île 201, n° 5 — de l'émigré *Gay-Taradel* —. Est. 1.440 f. Adj. 4.100 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Gaspard LYLE SAINT-MARTIN, propriétaire, à Marseille.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Maison, rue de la Providence, île 26, n° 14 — de l'émigré *Mersanne* père —. Est. 3.600 f. Adj. 3.620 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis-Roch MERSANNE, propriétaire, à Marseille.

Maison, rue de la Samaritaine, île 344, n° 19 — de l'émigré *Mersanne* père —. Est. 1.440 f. Adj. 1.465 f. (loi du 5 ventôse XII).

au MÊME.

Propriété rurale divisée en deux parties séparée par le chemin de l'ancienne porte de Saint-Victor, qui conduit aux infirmeries vieilles. 1re partie : terre inculte sans produit (58 ares 94), avec un bâtiment ; 2e partie : terre inculte sans produit (38 ares 66) — de l'émigré *Auda* —. Le tout est. 200 f. Adj. 550 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Antoine Pilon, propriétaire, à Marseille.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance du premier acquéreur.

1er septembre 1806

Propriété rurale (4 hectares 92 ares 8 centiares), avec bâtiment, quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré *Clastrier* —. Est 10.000 f. Adj. 12.700 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Bernard Sarraire,
pour le compte de Jean-Louis Clastrier, de Marseille.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance du premier acquéreur.

Maison, rue des Muettes, île 310, n° 20 — du *Domaine impérial* —. Est. 480 f. Adj. 490 f. (loi du 5 ventôse XII).

à André Roux, pour le compte d'André-Denis Reynier, maçon, à Marseille.

Emplacement à bâtir (122 mètres 58 carrés), sur les lices du Terras, dites Saint-Cannat —. Est. 540 f. Adj. 550 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Martin Vion, propriétaire, à Marseille.

2 mars 1807

1° Maison (130 mètres carrés), coin rue de la Prison et rue de la Loge, île 216, n° 1. Est. 18.840 f.

2° Maison (167 mètres carrés), rue de la Prison, île 216, n° 2. Est. 9.720 f.

3° Maison (170 mètres carrés), rue de la Prison, île 216, n° 3. Est. 13.560 f.

4° Maison (72 mètres carrés), rue de la Loge, île 216, n° 30. Est. 10.800 f.

— De l'ancien *Domaine de la Couronne* —.

Le tout est. 52.920 f. Adj. 53.400 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Étienne Maurel, à Marseille, pour le compte de François Desolliers, avocat et avoué à Marseille, pour les maisons nos 1, 2 et 30, pour la somme de 39.740 francs, et de Guillaume Bigaud, négociant, à Marseille, pour la maison rue de la Prison, n° 3, pour la somme de 13.660 francs.

Emplacement, réservoir et lavoir, sur lequel sont une petite maison et un petit corps de bâtisse (992 mètres carrés), rue des Dominicaines, île 11, n° 5 — des *Petites-Maries* —. Est. 8.520 f. Adj. 8.950 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean Besson, à Marseille.

29 juin 1807

Bâtisse en deux corps séparés par une cour, faisant partie du couvent des Grands-Carmes — des *Grands-Carmes* —. Est. 1.280 f. Adj. 1.700 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Bernard Dautain, à Marseille,
pour le compte de Marie Olivary, femme Adam.

Moulin à vent, au quartier de la Magdeleine — des *Chartreux* —. Est. 780 f. Adj. 1, 424 f. (loi du 5 ventôse XII).

à M. François Brémond, à Marseille,
pour le compte d'Antoine Mège, à Marseille.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance du premier acquéreur.

29 juillet 1807

Bâtiment dit la Gardette de la porte Saint-Victor (53 m. 94 carrés)— *Propriété impériale* —. Est. 420 f. Adj. 505 f. (loi du 5 ventôse XII).

à François-Omer Granet, adjoint au maire de Marseille.

Bâtiment dit la Gardette de la porte de la Joliette (30 m. 58 carrés) — *Propriété impériale* —. Est. 480 f. Adj. 570 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Miolant, rue de la Joliette, à Marseille,
pour le compte de Magdeleine Brémondy, sa femme.

Magasin (55 m. carrés), rue des Accoules, île 317, n° 3 — *Propriété impériale* —. Est. 498 f. Adj. 528 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Augustin André, demeurant dans ledit magasin.

Maison et fabrique de tannerie, cour et corps de bâtisse en dépendant (352 m. 27 carrés), aux lices de la Concorde, dites de Saint-Cannat, île 436, n°s 7, 8 et 9 — *Propriété impériale* —. Est. 10.440 f. Adj. 10.600 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Claude-Toussaint Jourdan, place aux Œufs, à Marseille.

15 avril 1809

Montagne dite Marseille-Veyre, divisée en deux parties par le vallon

de Sormiou, à Marseille — de la *corporation des Prud'hommes* (biens cédés par la Légion d'honneur) —. Est. 6.000 f. Adj. 7.525 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Antoine Pioch, notaire, pour le compte de Pierre Rostan d'Ancézune, propriétaire, rue de l'Académie, n° 18, à Marseille.

28 avril 1809

Bastide et tènement, bâtiment de maître, logement du paysan et bâtiment d'exploitation (8 hectares 20 ares), quartier de Sainte-Marthe — de l'émigré *Achard* —. Est. 9.600 f. Adj. 10.050 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Marie-Rosalie Achard, femme de Jacques Delon, rue Grignan, n° 2, à Marseille.

23 juin 1810

Bâtisses en ruines attenantes à l'église Saint-Victor (43 m. 50 carrés), à démolir dans l'espace de deux mois à dater de l'adjudication —. Est. 270 f. 72 Adj 276 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Cosme Moutte, maçon, rue Cul-de-Sac de Sainte-Barbe, n° 50, à Marseille.

25 juin 1811

Maison de trois étages sur rez-de-chaussée, rue Saint-Antoine, coin rue Montbrion — de l'émigré *Gravi* —. Est. 480 f. Adj. 485 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Baptiste-Gervais Béranger, rue de la Loubière, n° 21, à Marseille.

Nota. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance de Gaspard Isoard, premier acquéreur.

29 janvier 1812

Sol de la chapelle des Pénitents blancs (697 m. 95 carrés), rue Sainte-Marthe — des *Pénitents blancs* —. Est. 240 f. Adj. 1.300 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Paul Clément, maçon, place de la Major, n° 4, à Marseille.

Partie de couvent 10e lot (230 m. 15 carrés) — des *religieuses de la Petite Miséricorde* —. Est. 720 f. Adj. 1 550 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph-Guillaume Bertrand, docteur en chirurgie, rue Tapis-Vert, 58, à Marseille.

N. B. — Ce lot était rentré à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance encourue par l'acquéreur Cosme Moutte.

29 mars 1813

Partie d'une maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, le rez-de-chaussée appartenant à la dame Teissier, veuve Couture, rue des Hugolins, n° 15 — *Propriété impériale* —. Est. 96 f. Adj. 100 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Baptiste Grignon, marchand de vins, rue d'Aubagne, 73, en compte à demi avec Louis Pey, rue d'Aubagne, 73, à Marseille.

Partie de terrain (2 ares 975), au quartier de Saint-Antoine — *Propriété impériale* —. Est. 29 f. 60 Adj. 91 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Louis-Alexandre Chaudon, rue de la Salle, 21, à Marseille.

16 janvier 1815

Partie de local, y compris le puits (57 m. carrés) — des *Grands-Carmes* —. Est. 300 f. Adj. 1 000 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Marie Adam, née Olivary,
pour le compte de son mari Jacques Adam, marin,
rue des Grands-Carmes, 6, à Marseille.

17 mars 1818

Terrain, divisé en 2 lots — des *Grands-Carmes* —.

1er lot. — Est. 600 f. Adj. 650 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Mathieu Bérenger, tanneur, rue du Terras, n° 5, à Marseille.

2e lot. — Est. 180 f. Adj. 190 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Marie Olivary, femme Adam, rue des Grands-Carmes, n° 6, à Marseille.

30 novembre 1820

Terrain (23 m. 29 carrés), rue de la Campane — *Propriété nationale* —. Est. 45 f. Adj. 50 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Bernard Gibon, maçon, à Marseille.

Terrain et maison démolie (45 m. carrés), rue Saint-Antoine — de l'émigré *Gravi* —. Est. 69 f. Adj. 75 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Baptiste Sollier, maçon, rue du Clavier, n° 3, à Marseille.

11 juillet 1821

Propriété rurale (100 ares), au quartier de Séon-Saint-André — prove-

nant de Jean-Baptiste *Ferrand*, marin, et acquise à l'État à titre de déshérence —. Est. 1.040 f. Adj. 3.050 f (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Baptiste VIALE, propriétaire, rue 2e Calade, n° 9, pour le compte de Françoise-Adélaïde-Clotilde VIALE, sa fille unique et mineure.

III. — VENTES DE MEUBLES

15 décembre 1791

Effets mobiliers et livres des *Chartreux*, net de la vente 4.025 l.

18 octobre 1792

Effets mobiliers des dames de *Sainte-Claire* 817 l.

21 octobre 1792

Mobilier des *Carmélites* 1.336 l. 17 s.
Futaille de cave des *mêmes* 434 l. 10 s.

10 novembre 1792

Mobilier de *Chomel* fils, ancien lieutenant-criminel, émigré 1.741 l. 8 s.

14 novembre 1792

Mobilier de Balthazard-Marseille *Bardon*, bourgeois, émigré, rue Châteauredon 8.535 l. 5 s.

17 novembre 1792

Mobilier de Dominique *Cézan*, émigré 601 l. 2 s.

21 janvier 1793

Mobilier restant de l'émigré *Chomel* fils, ancien lieutenant-criminel 745 l. 19 s.

29 janvier 1793

Mobilier de *Costaguty*, émigré, rue des Petits-Pères 2.081 l. 8 s.

7 février 1793

Mobilier de François-Michel-Antoine *Gay Taradel*, négociant, émigré, rue des Dominicaines, n° 35 6.237 l. 10 s.

20 février 1793

Mobilier du *même*, de sa campagne dite le Petit Versailles 2.424 l. 7 s.

26 février 1793

Mobilier du *même*, de sa campagne au quartier de Bon-Secours 1.960 l. 2 s.

9 mars 1793

Mobilier de Jean-François *Sauvan* fils, négociant, émigré, rue des Dominicaines 1.285 l. 18 s.

19 mars 1793

Mobilier de Jean-Jacques *Donnadieu*, négociant, émigré, rue de la Darse 12.982 l. 6 s.

12 avril 1793

Effets divers de François-Michel-Antoine *Gay Taradel*, négociant, émigré, entreposés dans une chambre à la rue d'Aix 430 l. 15 s.

18 avril 1793

Mobiliers de *Roux* et *Dagnan*, prêtres, émigrés, de Gémenos 1.055 l. 4 s.

29 avril 1793

Mobilier de Jean-Pierre *Chomel* père, émigré, rue de la Fraternité 10.683 l.

21 mai 1793

Mobilier de Charles *Sade*, ex-chanoine de Saint-Victor, émigré 3.0991. 3 s.

8 juin 1793

Mobilier de *Villon*, prêtre, émigré, rue des Dominicaines 910 l. 10 s.

10 juin 1793

Mobilier de Jean-Baptiste *Catelin*, bourgeois, émigré, rue Saint-Ferréol 14.406 l. 15 s.

3 septembre 1793

Mobilier de Mathieu *Olive*, ex-curé de Saint-Ferréol, émigré, rue de la Darse 1.755 l. 5 s.

9 septembre 1793

Mobilier de *Duviguier*, ex-noble, émigré, rue du Jeu-de-Paume 6.856 l. 15 s.

17 septembre 1793

Mobilier d'*Achard* père et fils, émigrés, rue Neuve, île 49, n° 3 517 l.

5 octobre 1793

Mobilier d'Antoine *Remuzat*, ex-chanoine de la Major, émigré, rue Rouge 386 l.

14 brumaire II (4 novembre 1793)

Mobilier de Jean-Baptiste *Catelin*, bourgeois, émigré, de sa campagne au quartier de Saint-Barnabé 5.393 l. 5 s.

16 brumaire II (6 novembre 1793)

Partie du mobilier d'Antoine *Frémendily* aîné, émigré 979 l. 5 s.

17 frimaire II (7 novembre 1793)

Mobilier de *Chevalier*, prêtre déporté, rue du Petit-Puits 2.129 l. 5 s.

25 brumaire II (15 novembre 1793)

Mobilier de *Dieudé*, émigré 3.411 l. 5 s.

1er frimaire II (21 novembre 1793)

Vente de vieux tableaux et portraits de famille, déposés aux Lyonnaises, provenant de *divers émigrés*, et effets mobiliers des *Lyonnaises* 1.875 l.

7 frimaire II (27 novembre 1793)

Mobilier de Marc-Antoine *Deidier*, prêtre, ex-chanoine de la Major, émigré, aux Treize-Coins 3 215 l. 10 s.

22 frimaire II (12 décembre 1793)

Mobilier de *Velozo-Pinto* fils, ex-noble, émigré, rue Lafon 4.473 l. 5 s.

26 frimaire II (16 décembre 1793)

Mobilier de *Villeneuve-Tourrettes*, ex-noble, ex-chanoine de Saint-Victor, émigré 3.615 l. 5 s.

1er nivôse II (21 décembre 1793)

Mobilier de Jaume *Guimarra*, négociant, rue de la Prison 6.394 l. 15 s.

14 nivôse II (3 janvier 1794

Mobilier de *Reybaud*, prêtre, émigré, rue des Bergers, île 12, n° 1 269 l. 15 s.

15 nivôse II (4 janvier 1794

Mobilier de *Sibon*, prêtre, émigré, rue du Bon-Pasteur, île 19 414 l. 5 s.

16 nivôse II (5 janvier 1794)

Mobilier de *Dumas*, aubergiste, émigré, rue Petit-Saint-Jean 5.312 l.

19 nivôse II (8 janvier 1794)

Effets mobiliers du couvent des *dames de Sion* 355 l. 10 s.

23 nivôse II (12 janvier 1794)

Mobilier de Charles-Auguste *Mazenod*, ex-chanoine de la Major, émigré, rue du Mariage, île 285, n° 6 5.634 l. 15 s.

11 pluviôse II (30 janvier 1794)

Mobilier de la maison dite Roux de Corse, à la rue Libertat, de *Glandevès*, ex-noble, émigré 39.717 l.

27 pluviôse II (15 février 1794)

Vente de diverses drogueries et d'une partie d'amandes avariées, de l'émigré Jacques *Agius*, négociant 33.214 l. 11 s.

6 ventôse II (24 février 1794)

Effets mobiliers et boiseries de l'église des *Récollets* 2 478 l.

8 ventôse II (26 février 1794)

Mobilier d'Alphonse-Toussaint *Boisson*, ex-noble, émigré 1.679 l. 5 s.

9 ventôse II (27 février 1794)

Effets mobiliers et boiseries de l'église de l'*Hôtel-Dieu* 709 l. 5 s.

13 ventôse II (3 mars 1794)

Mobilier de Joseph-Louis *Napollon*, émigré, rue Sylvabelle 4.561 l. 10 s.

15 ventôse II (5 mars 1794)

Mobilier de Jacques-Louis-Auguste *Thomassin* dit *Peynier*, ex-noble, ex-chanoine de Saint-Victor, déporté 737 l. 15 s.

16 ventôse II (6 mars 1794)

Mobilier, boiseries et marbres des *Grands-Augustins* 1.099 l.

17 ventôse II (7 mars 1794)

Mobilier de *Robert*, émigré, rue Cannebière, île 73, n° 6 1.187 l. 10 s.

18 ventôse II (8 mars 1794)

Mobilier de Lazare *Bouquier*, menuisier, condamné, rue de l'Oratoire, 1.356 l. 6 s.

21 ventôse II (11 mars 1794)

Mobilier de la veuve *Belouze Sainte-Croix*, ex-noble, de sa maison sise rue Tapis-Vert 4.927 l. 5 s.

24 ventôse II (14 mars 1794)

Mobilier de *Pissarello*, émigré 459 l. 10 s.

25 ventôse II (15 mars 1794)

Mobilier de Claude *Roque*, négociant, émigré, rue de l'Arbre 6.892 l. 5 s.
Mobilier de *Chabaud*, émigré 319 l.

26 ventôse II (16 mars 1794)

Mobilier de Dominique *Cairas*, prêtre condamné, rue des Minimes, 435 l. 5 s.
Mobilier d'Israël *Vidal*, négociant, émigré, rue Brutus 11.932 l. 5 s.

27 ventôse II (17 mars 1794)

Mobilier de *Martin*, émigré, hors la porte de Rome 1 674 l. 5 s.

28 ventôse II (18 mars 1794)

Vente d'une partie d'amandes, de l'émigré Joseph *Bouffier*, négociant 995 l. 11 s. 8 d.

5 germinal II (25 mars 1794)

Mobilier de la veuve *d'Heureux*, émigrée, rue Sylvabelle 1.713 l. 5 s.

6 germinal II (26 mars 1794)

Mobilier de *Bonnieu*, émigré 1.010 l. 15 s.

7 germinal II (27 mars 1794)

Mobilier de Louis *Reves*, courtier, émigré, rue de l'Arbre, île 14, n° 38 1.014 l. 10 s.

16 germinal II (5 avril 1794)

Mobilier d'Henri *Audibert*, maçon, émigré, hors la porte de Rome 2.641 l. 10 s.

17 germinal II (6 avril 1794)

Mobilier de Balthazard *Jullien*, avocat, émigré, rue Saint-Martin, n° 24 2.567 l 5 s.

19 germinal II (8 avril 1794)

Mobilier de Vincent *Crémieu*, négociant, rue de l'Arbre, n° 5 3.442 l. 10 s.

Mobilier de l'église du quartier Séon-Saint-André 639 l. 15 s.

22 germinal II (11 avril 1794)

Mobilier de Henri *Yvan*, bourgeois, condamné, rue Puget, île 1, n° 9 1.334 l. 15 s.

23 germinal II (12 avril 1794)

Mobilier de *Derbino*, ex-capucin, émigré 680 l. 15 s.

Mobilier de Benoît *Lance*, marchand d'épaulettes, « décédé sans avoir payé la rente à la Nation, qui a fait vendre pour se rembourser de la dite rente » 50 l.

Mobilier de Pierre *Pinatel*, condamné, rue Montée-des-Accoules, île 316, n° 33 2.017 l. 10 s.

Vente de 2 paons, du condamné Joseph *Hugues* aîné, négociant, place Noailles 46 l.

24 germinal II (13 avril 1794)

Mobilier de Joseph *Leven*, marchand, émigré, de Mazargues 4.211 l. 10 s.

26 germinal II (15 avril 1794)

Mobilier de Barthélemy-François *Bertrand*, ex-curé de la paroisse Saint-Augustin, condamné 3.046 l. 15 s.

Vente de 20 milleroles de vin rouge du condamné *Dalmas* 234 l.

Vente de 1 500 bouteilles de vin rouge (restant de la fête ordonnée par le représentant du peuple Maignet), de l'émigré Jean-Joseph *Auzière*, négociant 1.313 l.

Vente de 4 dames-jeannes de vin de Chypre et de 7 bouteilles de vin cuit, du condamné Antoine-Jean-Louis *Glandevès* dit *Niozelles*, ex-noble 319 l.

Vente de 14 milleroles de vin rouge à 7 l. l'une, de l'émigré Jean-François *Rampal* fils, fabricant de savon, place de Lorette, île 409, n° 10 98 l.

Nota. — Le citoyen Argème, acquéreur, a déclaré au receveur des Domaines, que le vin ne lui avait pas été livré.

Vente de 16 milleroles de vin rouge, du condamné Jean-Pierre *Reynier*, négociant, au Champ-du-10-Août 84 l.

Nota. — Le receveur des Domaines nationaux, par qui la vente a été faite, a déclaré que l'acquéreur Barthélemy Olive, jardinier, au quartier de la Magdeleine, n'avait pas payé, la livraison du vin ne lui ayant pas été faite.

Vente de 5 dames-jeannes de vin rouge, de l'émigré Pierre *Siau*, négociant 56 l.

Nota. — L'acquéreur a déclaré au receveur des Domaines, que le vin ne lui avait pas été livré.

27 germinal II (16 avril 1794)

Mobilier restant de Jaume *Guimarra*, négociant, rue de la Prison 318 l. 5 s.

28 germinal II (17 avril 1794)

Mobilier de Joseph-Antoine *Carbonnel*, émigré, rue du Grand-Puits 512 l.

Mobilier de Jean-Baptiste *Jaubert*, rue de Rome, île 64, n° 5 1.752 l. 15 s.

29 germinal II (18 avril 1794)

Mobilier de Pierre *Carla*, émigré, rue Saint-Martin, île 358, n° 7 1.187 l. 10 s.

1er floréal II (20 avril 1794)

Vente de diverses marchandises du condamné Agricol *Astrevigne* 2.252 l. 5 s.

Mobilier de Jacques *Fraissinet*, négociant, émigré, place Saint-Victor, île 145, n° 9 4.468 l.

Mobilier de *Verguigny*, émigré, rue de Rome, île 67, n° 7 72 l.

2 floréal II (21 avril 1794)

Mobilier d'Esprit *Blanc*, négociant, émigré, rue de l'Arbre, île 39, n° 18 2.737 l.

Mobilier de *Gide* fils, émigré, place du Cul-de-Bœuf 378 l. 10 s.

3 floréal II (22 avril 1794)

Mobilier d'*Audemard*, paysan, émigré 149 l. 15 s.

4 floréal II (23 avril 1794)

Mobilier de *Giovio*, ex-archevêque d'Avignon, émigré 8.406 l.

5 floréal II (24 avril 1794)

Mobilier de François-Simon *Devoulx*, propriétaire, émigré, Grand' Rue 2.153 l. 5 s.

Mobilier de Stanislas *Rey*, bourgeois, rue Fongate, de sa campagne au quartier de Saint-Giniez 9.297 l.

6 floréal II (25 avril 1794)

Mobilier de *Brouquier*, magasinier, émigré, rue Cannebière 6.120 l. 18 s.

7 floréal II (26 avril 1794)

Vente de quelques objets du condamné Jean *Payan*, négociant 1.149 l. 10 s.

8 floréal II (27 avril 1794)

Vente de quelques objets, qui avaient été portés à l'administration par les commissaires aux scellés, de l'émigré Louis-Antoine *Cipières*, ex-constituant député 1.004 l.

9 floréal II (28 avril 1794)

Mobilier d'Antoine *Aubanel*, maître ès-arts, émigré 121 l.

11 floréal II (30 avril 1794)

Mobilier de Laurent *Cayrac*, ex-noble, émigré, près la porte de Rome, île 62, n° 10 1.467 l. 10 s.

Mobilier de *Chevigny*, émigré, hors la porte Cincinnatus, île 27, n° 5 1.057 l. 10 s.

Mobilier de Joseph *Bouffier*, négociant, émigré, au Petit Cours, île 360, n° 3 2.357 l. 15 s.

12 floréal II (1er mai 1794)

Vente de 136 milleroles 2 scandaux de vin rouge, de l'émigré Pierre *Plasse*, négociant, aux lices de Noailles, île 44, n° 11 1.632 l.

13 floréal II (2 mai 1794)

Mobilier d'Antoine-Alexis *Auzilly*, négociant, émigré, au Canal, île 109, n° 5 338 l.

Mobilier de Joseph *Lhomme*, émigré, rue de la Reynarde, île 217, n° 11 904 l. 15 s.

14 floréal II (3 mai 1794)

Mobilier de *Coste* cadet, émigré, rue Baussenque, île 299, n° 1 1.258 l. 15 s.

Mobilier de Martin *Fortou*, négociant, rue des Templiers 6.900 l. 10 s.

15 floréal II (4 mai 1794)

Vente de 2 canaris, une perruche et un perroquet, de l'émigré Jean-Baptiste *Thulis*, négociant, rue de la Darse 123 l. 15 s.

16 floréal II (5 mai 1794)

Mobilier d'*Espitallier*, condamné, chemin-neuf de la Magdeleine, île 12, n° 4 4.129 l. 15 s.

17 floréal II (6 mai 1794)

Mobilier de Jacques *Maurin*, tailleur d'habits, émigré, rue des Pénitents Saint-Martin, île 368, n° 5 314 l.

18 floréal II (7 mai 1794)

Mobilier de Léon *Chambaud*, émigré, rue de l'Égalité 913 l.

21 floréal II (10 mai 1794)

Mobilier de François *Blanchard*, condamné 478 l. 15 s.

Effets divers de *Lagarde* frères, émigrés, d'une campagne au quartier Saint-Julien 364 l. 5 s.

Mobilier de *Letellier*, émigré, Champ-du-10-Août 1.981 l. 5 s.

22 floréal II (11 mai 1794)

Mobilier de Pierre *Laroque*, négociant, émigré, hors la porte Cincinnatus 6.550 l.

23 floréal II (12 mai 1794)

Mobilier de *Granon*, émigré, hors la porte de Rome, île 12, n° 15 309 l. 10 s.

24 floréal II (13 mai 1794)

Mobilier d'Antoine *Bérenger* père, tanneur, émigré, aux lices Saint-Cannat, île 439, n° 14 2.470 l. 10 s.

Mobilier de *Fabre*, dit *Lagarde*, mis hors la loi, rue Saint-Victoret, île 186, n° 32 323 l. 5 s.

25 floréal II (14 mai 1794)

Mobilier d'*Achard* père et fils, émigrés, de leur maison de campagne au quartier de Sainte-Marthe 1.544 l. 10 s.

26 floréal II (15 mai 1794)

Mobilier d'Antoine *Ferrier*, émigré, rue de la Liberté, île 98, n° 8, 2.699 l. 5 s.

Mobilier d'Honoré *Rebecquy*, condamné 247 l. 15 s.

27 floréal II (16 mai 1794)

Mobilier d'André *Aymat*, courtier, émigré 279 l. 15 s.

Mobilier de *Ruel* dit l'*Aimable*, condamné, rue Petit-Maucouinat, île 155, n° 10 161 l. 15 s.

29 floréal II (18 mai 1794)

Vente de linge de l'émigré Jean-Pierre *Chomel* père, rue de la Fraternité 239 l.

Mobilier d'André *Seren*, émigré, rue Étroite, île 322, n° 10 1.984 l.

Vente de quelques objets de Joseph *Martin La Cavalle* 560 l.

Effets divers de Joseph *Hugues* aîné, négociant, condamné, place Noailles 170 l. 15 s.

1er prairial II (20 mai 1794)

Divers effets de Pierre *Tassy*, condamné 301 l.

Divers effets du condamné Jean-Marie-Honoré *Rostan*, rue Solon 328 l. 10 s.

2 prairial II (21 mai 1794)

Mobilier d'*Abba*, tailleur d'habits, émigré 308 l. 5 s.

Mobilier de Joseph *Latour*, chirurgien, émigré, rue Pythéas 1.135 l. 5 s.

3 prairial II (22 mai 1794)

Vente de 2 dames-jeannes de vinaigre et d'un 1/4 de scandal d'huile, de l'émigré Claude *Jourdan*, tanneur, rue de Bausset, île 152, n° 4 30 l.

4 prairial II (23 mai 1794)

Mobilier d'Antoine-Joseph-Blaise *Colombon*, homme de loi, condamné, rue de la Prison 376 l. 15 s.

5 prairial II (24 mai 1794)

Mobilier de Jean-Baptiste *Armand*, ex-noble, condamné, rue Fongate, île 61, n° 9 1.684 l. 5 s.

Divers effets de *Montgrand*, émigré, rue Libertat 3 205 l. 5.

6 prairial II (25 mai 1794)

Mobilier de Magdeleine *Boyer*, condamnée, au faubourg Saint-Lazare 581 l. 5 s.

Mobilier de J.-Laurent *Reissautet*, marchand de laine, émigré, à la Grand'Rue 2.498 l. 5 s.

Effets divers de *Louvicou*, ex-noble, décédé à Marseille en détention 1.574 l.

8 prairial II (27 mai 1794)

Mobilier de Jean-Baptiste *Audry*, marchand de blé, émigré 625 l. 15 s.

Mobilier de Claude *Jourdan*, tanneur, émigré, de sa campagne au quartier de Saint-Just 1.244 l. 5 s.

9 prairial II (28 mai 1794)

Mobilier de *Cambefort*, émigré, hors la porte Cincinnatus 2.596 l. 5 s.

Vente de divers objets de l'émigré *Chevigny*, contenus dans un magasin, à la place de la Liberté, île 73, n° 12 77 l. 10 s.

Vente d'une bombarde coulée bas, de l'émigré *Lambert* 1.350 l.

11 prairial II (30 mai 1794)

Mobilier de Jean *Francoul*, avocat, condamné 2.000 l.

Objets mobiliers trouvés au district, de l'émigré *Glandevès* 4.704 l.

13 prairial II (1er juin 1794)

Mobilier de *Déligny*, prêtre déporté, rue des Thionvillois 683 l.

Mobilier d'*Isnard*, émigré, rue Noailles, île 39, n° 8 720 l.

14 prairial II (2 juin 1794)

Mobilier d'*Arnaud*, secrétaire de l'évêque de Marseille, émigré, rue de l'Évêché 2.690 l. 10 s. 1 d.

Mobilier de Pierre *Dargent*, négociant, émigré, place de la Révolution, île 85, n° 24 6.394 l. 4 s.

15 prairial II (3 juin 1794)

Vente d'un cheval et de quatre cochons, de Pierre *Légier*, marchand de vins, à sa campagne au quartier de la Capelette 770 l.

17 prairial II (5 juin 1794)

Mobilier de Joseph *Cade*, émigré, faubourg Saint-Lazare 2.312 l. 10 s.

Mobilier de Gaspard-François *Auda*, émigré, rue Bouterie, île 224, n° 2 1.561 l.

Mobilier de Joseph-Marie *Girard* fils, emballeur, condamné, rue d'Aubagne, île 464, n° 14 101 l. 15 s.

Mobilier de Lazare *Pourrière*, émigré, rue du Petit-Puits, île 416, n° 3 528 l. 15 s.

Mobilier de Jean-Baptiste *Roy*, propriétaire, émigré, au Champ-du-10-Août 1.256 l. 15 s.

18 prairial II (6 juin 1794)

Mobilier de Philippe *Paul*, condamné, rue de la Salle, île 190, n° 9 208 l. 10 s.

19 prairial II (7 juin 1794)

Mobilier de Jean-Baptiste *Meyfrédy*, émigré, rue de l'Aumône, île 333, n° 7 2.168 l. 10 s.

21 prairial II (9 juin 1794)

Mobilier de Louis-Antoine *Cipières*, ex-noble, ex-constituant député, rue Lafon 14.209 l. 15 s.

Mobilier de Jean-Baptiste *Pignatel*, prêtre déporté, rue Rouge, île 284, n° 7 969 l. 15 s.

23 prairial II (11 juin 1794)

Mobilier de Joseph-Étienne-Noël *Coste* aîné, émigré, rue du Mariage, île 291, n° 6 3.087 l. 10 s.

Mobilier d'*Audemard*, émigré, rue des Grands-Carmes, île 447, n° 7 1.347 l. 10 s.

24 prairial II (12 juin 1794)

Mobilier de François *Aubrier*, ferblantier, émigré, rue Coutellerie 3.976 l.

Mobilier d'*Aillaud*, chirurgien, condamné, rue Pierre-qui-Rage, île 171, n° 6 872 l. 5 s.

Mobilier de Marc-Pantaléon *Arnoux*, ex-noble, condamné, hors la porte Cincinnatus, île 20, n° 6 2.431 l. 15 s.

25 prairial II (13 juin 1794)

Diverses marchandises de l'émigré Louis-Alexandre *Paret*, cordonnier, rue Pavé-d'Amour 4.496 l. 15 s.

26 prairial II (14 juin 1794)

Mobilier de Jean *Nodet*, émigré, rue Torte 7.253 l. 5 s.

1er messidor II (19 juin 1794)

Vente d'objets de l'émigré *Chevigny*, entreposés dans une écurie à la rue Saint-Jacques 2.526 l. 10 s.

Mobilier de Louis *Guizot*, maçon, émigré, rue du Jeu-de-Paume, île 96, n° 1 1.223 l.

2 messidor II (20 juin 1794)

Mobilier de Laurent-Étienne *Guilhermy*, courtier, condamné, rue de Rome, île 66, n° 7 6.521 l.

Mobilier de Jean-Gabriel *Merle*, négociant, émigré, Champ-du-10-Août 16.035 l. 11 s. 9 d.

5 messidor II (23 juin 1794)

Mobilier de la veuve *Roux*, émigrée, rue Saint-Ferréol, île 65, n° 4 6 226 l. 5 s.

Mobilier de Pierre-Hyacinthe-Lazare *Ravel*, dit *des Crottes*, ex-noble, rue Cincinnatus, île 83, n° 1 1.372 l. 10 s.

6 messidor II (24 juin 1794)

Vente d'une bourrique et d'un cochon, du condamné *Grimaud*, à sa campagne au quartier de Sainte-Marthe 571 l.

6 messidor II (24 juin 1794)

Vente d'une bourrique et ses harnais, de l'émigré Joseph *Martichou*, homme de loi, à sa campagne au quartier Saint-Barthélemy 120 l.

7 messidor II (25 juin 1794)

Vente de la carcasse du vieux navire le César et d'un vieux câble, de l'émigré Jean-André *Bouvet*, négociant, rue Helvétius, île 87, n° 27 2 400 l.

Vente du navire la Paix et d'un vieux câble, de l'émigré *Grantone*, négociant, rue Libertat 6.000 l.

Mobilier d'Antoine *Sube*, libraire, émigré, rue Cannebière 5.555 l. 5 s.

Mobilier de l'émigré Verdillon *Corréard*, rue des Thionvillois, île 22, n° 6 210 l. 15 s.

8 messidor II (26 juin 1794)

Mobilier de *Colomb*, instituteur, émigré, aux lices de Noailles, île 36, n° 6 128 l.

Mobilier de Joseph *Autheman* père, émigré, rue de la Palud 887 l. 5 s.

11 messidor II (29 juin 1794)

Mobilier de Jean-Baptiste *Chevilly* fils, négociant, émigré, rue de Rome, île 64, n° 10 11.205 l. 8 s.

Vente d'un bâteau de pêche, du condamné *Cousinery* 535 l.

Mobilier de Joseph-André *Estelle*, négociant, émigré, rue Cincinnatus, île 79, n° 11 2.753 l. 15 s.

Vente d'un bâteau de pêche, de l'émigré *Martin* 775 l.

12 messidor II (30 juin 1794)

Mobilier de Vincent *Simon*, prêtre, émigré, rue Sainte-Françoise, île 307, n° 13 389 l.

13 messidor II (1er juillet 1794)

Mobilier d'Honoré *Émeric*, cordonnier, émigré, rue Bon-Juan, île 156, n° 11 122 l.

15 messidor II (3 juillet 1794)

Mobilier de Jean-Baptiste *Teyssère*, marchand d'huile, émigré, près le Concert, île 97, n° 4 881 l. 10 s.

Divers effets de *Veigne*, émigré, dans la Maison Hugues 25 l. 5 s.

16 messidor II (4 juillet 1794)

Mobilier de Denis *Desbois*, négociant, émigré, rue Noailles, île 33, n° 4 639 l. 15 s.

Mobilier de Philippe *Rambert*, homme de loi, émigré, rue Caisserie 474 l. 5 s.

18 messidor II (6 juillet 1794)

Mobilier d'*Amic*, émigré, à la Plaine, île 29, n° 9 4.093 l.

Mobilier de *Gérard*, ex-noble, condamné, rue Venture, île 97, n° 1 4.134 l. 5 s.

Effets de l'émigré *Nègre*, contenus dans la maison Hugues, place Noailles 138 l. 5 s.

21 messidor II (9 juillet 1794)

Vente de 3 balles de soie, de Michel *Eydin*, négociant 15.798 l. 15 s.

Mobilier de *Montolieu*, ex-noble, émigré, de sa campagne au quartier de Saint-Loup 13.804 l. 10 s.

22 messidor II (10 juillet 1794)

Mobilier de Bernard *Mégy*, condamné 1.797 l. 10 s.

23 messidor II (11 juillet 1794)

Mobilier de Toussaint *Ferry*, émigré, rue Noailles, n° 5, 2.395 l. 10 s.

24 messidor II (12 juillet 1794)

Mobilier de *Porte*, émigré, au faubourg Saint-Lazare, île 7, n° 8 339 l. 5 s.

27 messidor II (15 juillet 1794)

Mobilier de Dominique *Étienne*, négociant, condamné, au Champ-du-10-Août, île 1, n° 56 4.103 l. 15 s.

Mobilier de *Gilly* aîné, médecin, émigré, rue d'Aix, île 12, n° 11 621 l. 15 s.

Mobilier de Jean-Baptiste *Gautier*, négociant, émigré, aux lices extérieures de Rome, île 1, n° 24 5.850 l.

28 messidor II (16 juillet 1794)

Mobilier de *Chaulan*, condamné, plaine Saint-Michel 2.756 l.

29 messidor II (17 juillet 1794)

Mobilier de *Castelanet*, avocat, ex-constituant émigré 2.219 l. 5 s.

Mobilier d'Antoine *Allègre*, bourgeois, émigré, Grand'Rue, île 324, n° 6 1.574 l. 15 s.

1er thermidor II (19 juillet 1794)

Mobilier de *Giloux*, négociant, émigré, rue Sénac, île 1, n° 12 1.218 l.

Mobilier de *Varage* dit *d'Allemagne*, émigré, rue Libertat, île 84, n° 12 7.802 l. 5 s.

2 thermidor II (20 juillet 1794)

Mobilier de Jean-Alexandre *Artaud*, bourgeois, condamné, au Champ-du-10-Août, meubles de sa campagne du quartier Saint-Marcel 1.896 l. 5 s.

Mobilier de *Lemoine*, émigré, au Champ-du-10-Août 2.017 l. 10 s.

Mobilier de Jean *Reysson*, émigré, hors la porte d'Aix, île 11, n° 13 1.046 l.

3 thermidor II (21 juillet 1794)

Vente de linges et hardes de divers émigrés et condamnés, dont les étiquettes portant les noms se sont égarées par suite de la manipulation 1.644 l.

4 thermidor II (22 juillet 1794)

Mobilier de Jean *Payan*, négociant émigré, rue Saint-Ferréol, île 78, n° 38 18.808 l. 15 s.

5 thermidor II (23 juillet 1794)

Vente de linges et hardes, dans le local de l'administration, de divers émigrés et condamnés 1.659 l. 10 s.

Vente de 5 poutres de l'émigré Pierre *Dechaux*, marchand de vin 264 l. 9 s. 1 d.

Mobilier de Guillaume *Grégoire*, chapelier, condamné, place Neuve, 9.381 l. 19 s.

6 thermidor II (24 juillet 1794)

Mobilier d'*Eydoux*, ex-chartreux, condamné, près le Bernard-du-Bois, île 3, n° 17 708 l. 15 s.

Mobilier de *Giraud*, chirurgien, émigré, rue du Grand-Puits, île 359, n° 14 539 l. 15 s.

7 thermidor II (25 juillet 1794)

Mobilier de Victor *Demane*, émigré, rue Châteauredon, île 46, n° 26 4.861 l. 5 s.

Mobilier de *Maurin* dit *Saint-Pons*, émigré, rue Reinard, à la Plaine, 1.564 l. 16 s.

Mobilier de Pierre *Laugier*, négociant, condamné, rue Curiol, île 3, n° 37 813 l. 10 s.

8 thermidor II (26 juillet 1794)

Vente de 19 barriques d'amandes cassées de Sicile, de l'émigré Jean-Baptiste *Haguelon*, négociant, hors la porte Cincinnatus, île 20, n° 15 1.322 l. 15 s.

11 thermidor II (29 juillet 1794)

Mobilier de Vincent *Lange*, orfèvre, émigré, place aux Œufs, île 173, n° 1 3.436 l.

14 thermidor II (1er août 1794)

Mobilier de Jean-Joseph *Saurel*, marchand, émigré, rue d'Aubagne, île 51, n° 11 4.210 l. 7 s. 6 d.

27 thermidor II (14 août 1794)

Mobilier de *Deydier*, cribleur, condamné, près la place aux Œufs 1.063 l. 5 s.

Vente de la carcasse du navire le Diligent, de l'émigré Jean-Joseph *Auzière*, négociant 3.075 l.

1er fructidor II (18 août 1794)

Mobilier de Joseph-Balthazard *Bozonier*, négociant, émigré 6.877 l. 10 s.

Mobilier de Jean-François *Audiffret*, fabricant de savon, émigré, de sa campagne au quartier du Rouet 2.390 l. 10 s.

Mobilier de Stanislas *Rey*, bourgeois, rue Fongate 7.023 l. 15 s.

Mobilier de Justinien *Peschier*, négociant, émigré, rue Bouterie, île 223, n° 10 5.931 l.

3 fructidor II (20 août 1794)

Mobilier de Balthazard *Aillaud*, courtier, émigré, rue Tapis-Vert 640 l. 15 s.

Mobilier d'Augustin *Boyer*, marin, émigré, rue Jérusalem, n° 10 681 l. 15 s.

Mobilier de François *Féraud*, prêtre émigré 455 l. 10 s.

Mobilier de Nicolas *Pissarello*, courtier, émigré, place de la Liberté, île 73, n° 13 1.320 l. 15 s.

Effets mobiliers et boiseries de la *chapelle du fort Saint-Jean* 229 l. 15 s.

5 fructidor II (22 août 1794)

Mobilier de Joseph-Louis *Napollon*, émigré, de sa campagne au quartier Saint-Giniez 554 l. 15 s.

6 fructidor II (23 août 1794)

Vente de barriques et ustensiles de cave, de l'émigré Pierre *Dechaux*, marchand de vin 6.439 l.

Mobilier d'Étienne *Seytres*, homme de loi, émigré, place de la Bastille, île 216, n° 14 1 665 l. 15 s.

Mobilier de *Meyer*, négociant, émigré, de sa campagne au quartier de La Pomme 3.523 l. 15 s.

7 fructidor II (24 août 1794)

Mobilier de *Bertrand*, homme de loi, émigré 64 l. 10 s.

Mobiliers de *Bourdon* et *Siméonis*, prêtres, aumôniers de l'hospice de la Charité 252 l. 5 s.

Mobilier d'André *Guérin*, commis, condamné, plaine Saint-Michel, île 12, n° 42 301 l.

Mobilier de P.-Barthélemy *Vian*, ex-curé de la paroisse Saint-François-de-Paule, condamné 1.056 l. 14 s.

Mobilier de Joseph *Seren*, raffineur de sucre, émigré, rue Saint-Cannat, île 439, n° 9 4.962 l.

9 fructidor II (26 août 1794)

Mobilier de Jean-André *Bouvet*, négociant, émigré, rue Helvétius, île 87, n° 27 5.667 l. 5 s.

Mobilier de Joseph-Marie *Pérouse*, chapelier, émigré, quai Rousseau 4.859 l.

11 fructidor II (28 août 1794)

Mobilier de Joseph *Vadon*, voiturier, émigré, hors la porte d'Aix, île 1, n° 19 401 l. 15 s.

Mobilier de Jean-Baptiste *Renoux*, marchand toilier, émigré, rue de la Guirlande, île 201, n° 17 362 l.

Mobilier de Pierre *Resquier*, bourgeois, condamné, rue Sainte-Barbe, île 451, n° 23 5.302 l. 5 s.

Effets mobiliers et boiseries de l'église de la Major 5.254 l. 15 s.

Marbres de la dite église 2.030 l.

12 fructidor II (29 août 1794)

Mobilier de *Cabrière*, homme de loi, émigré, rue Cincinnatus, île 85, n° 6 89 l.

Mobilier de Jean-Baptiste *Reboul*, rue Saint-Ferréol, île 71, n° 10 339 l. 10 s.

Effets mobiliers et boiseries de la chapelle des *Pénitents de Saint-Lazare* 2.036 l. 15 s.

14 fructidor II (31 août 1794)

Mobilier de Jean-Joseph-Casimir *Cavalier*, ex-curé de la paroisse Saint-Thomas, condamné 360 l. 10 s.

Effets divers de F.-M.-Antoine *Gay Taradel*, négociant, émigré, restant à sa campagne du quartier de Bon-Secours 155 l.

Divers effets mobiliers et boiseries des églises et chapelles du district 1.185 l. 5 s.

15 fructidor II (1er septembre 1794)

Mobilier de Mme d'*Albertas* dite de *Jouques*, émigrée 4.288 l. 5 s.

Mobilier de Melchior *Vidaud*, émigré, place aux Œufs, île 170, n° 3 4.809 l. 5 s.

Mobilier d'Antoine *Massard*, colporteur, émigré, rue d'Aix, île 89, n° 1 808 l. 15 s.

Effets mobiliers et boiseries de la chapelle des *Pénitents de Saint-Antoine* 511 l. 10 s.

18 fructidor II (4 septembre 1794)

Mobilier de Jean-Louis *Castel*, émigré, rue Sainte-Barbe, île 451, n° 17 495 l.

Mobilier de Jean-Joseph *Gueyrard*, notaire, émigré, rue Caisserie, île 227, n° 12 131 l. 5 s.

Mobilier d'Emmanuel *Beteille*, émigré, rue d'Aix, île 1, n° 17 1.326 l. 10 s.

Mobilier de *Vansanen*, négociant, émigré, rue Sylvabelle 33.590 l. 2 s. 6 d.

Effets mobiliers de la chapelle du *tiers-ordre de Sainte-Françoise* 1.455 l. 15 s.

19 fructidor II (5 septembre 1794)

Mobilier de Jérôme *Blanc*, négociant, émigré 1.615 l. 5 s.

21 fructidor II (7 septembre 1794)

Mobilier de Jacques-Joseph *Lieutard*, marchand de grenaille, condamné, rue des Templiers 1.476 l. 15 s.

Mobilier et boiseries des *Pénitents blancs* de la rédemption des Captifs 3.679 l. 10 s.

22 fructidor II (8 septembre 1794)

Mobilier de Guillaume *Schim*, anglais, décédé à Marseille 1.509 l. 15 s.

Mobilier d'Honoré *Galicy*, courtier, condamné, aux lices des Fainéants, île 31, n° 12 1.653 l. 10 s.

23 fructidor II (9 septembre 1794)

Mobilier de *Carbonnel*, ferblantier, émigré, sur le Port, île 244, n° 14 1.289 l. 5 s.

24 fructidor II (10 septembre 1794)

Mobilier de Jean-François *Constantin*, de sa campagne au quartier Saint-Barnabé 698 l.

Mobilier de Paul *Chavvet*, émigré, rue des Minimes 2.235 l.

Mobilier de Jean-François-Marie *Timon-David*, négociant, émigré, au Champ-du-10-Août, île 20, n° 4 11.473 l.

Effets mobiliers et boiseries de la chapelle des *Pénitents du Bon-Jésus* 1 564 l.

Mobilier de la chapelle des *Pénitents noirs* de la décolation de Saint-Jean-Baptiste 612 l.

24 fructidor II (10 septembre 1794)

Effets mobiliers de la congrégation de l'*oratoire Sainte-Marthe* 1.128 l. 10 s.

25 fructidor II (11 septembre 1794)

Mobilier de Pierre *Cars*, négociant, émigré, place Saint-Martin, île 366, n° 4 3.298 l. 10 s.

Mobilier de Pierre *Girard*, émigré, rue des Récollettes, île 139, n° 12 1.650 l. 10 s.

26 fructidor II (12 septembre 1794)

Mobilier de Jean-François *Beaujeard*, émigré 235 l. 10 s.

Mobilier de *Fontvieille*, émigré, rue du Jeu-de-Paume, île 460, n° 5 1.865 l. 15 s.

Mobilier de Scipion *Fabre*, propriétaire, condamné, rue de la Calade, n° 16 2.625 l.

27 fructidor II (13 septembre 1794)

Mobilier de Christophe *Embry*, condamné, hors la porte Cincinnatus, île 27, n° 1 308 l.

28 fructidor II (14 septembre 1794)

Mobilier de *Donnadieu* neveu, commerçant, émigré, rue du Jeu-de-Paume 455 l. 15 s.

Mobilier de Jean-Marie-Honoré *Rostan*, négociant, condamné, à la rue Solon 16.764 l.

29 fructidor II (15 septembre 1794)

Mobilier de Paul *Dudemaine*, émigré, rue Calade, n° 16 189 l.

Mobilier de Xavier *Cini*, négociant, émigré, rue de la Mûre, île 192, n° 24 2.122 l. 10 s.

Un télescope dégradé, de l'émigré Jean-Baptiste *Catelin*, bourgeois 142 l.

1er jour complémentaire an II (17 septembre 1794)

Mobilier de *Reponty*, négociant, émigré, rue Cincinnatus, île 83 1.418 l.

2e jour complémentaire an II (18 septembre 1794)

Mobilier d'*Allègre*, juge populaire, émigré, hors la porte d'Aix 802 l. 15 s.

Mobilier de Joseph *Lavabre* aîné, avocat, émigré, place de la Bastille 1.978 l.

3e jour complémentaire an II (19 septembre 1794)

Mobilier de *Pagliano*, courtier, émigré, au Canal, île 109, n° 10 2.102 l. 5 s.

4e jour complémentaire an II (20 septembre 1794)

Mobilier d'*Escalle*, ferblantier, rue de Rome, île 67, n° 1, 3.990 l. 10 s.

Vente d'une boiserie de magasin, du condamné Charles *Ricord*, parfumeur, sur le port 621 l.

Divers effets de P.-Hyacinthe-Lazare *Ravel des Crottes*, contenus dans une maison, rue Rameau 3.349 l. 5 s.

3 vendémiaire III (24 septembre 1794)

Effets mobiliers de culte de l'hospice des *Enfants des Pauvres Marins* 675 l.

11 vendémiaire III (2 octobre 1794)

Mobilier de Pierre-Antoine *Allemand*, ex-curé de la paroisse Saint-Étienne, condamné 2 166 l. 5 s.

Mobilier de Pierre *Delobre*, marchand miroitier, émigré, rue Saint-Ferréol, île 74, n° 4 631 l.

13 vendémiaire III (4 octobre 1794)

Mobilier de Charles *Gasquet*, magasinier, condamné, rue du Petit-Chantier, île 139, n° 21 808 l.

Mobilier de Nicolas *Musse*, émigré, rue du Mariage, île 285, n° 3 1.560 l. 15 s.

18 vendémiaire III (9 octobre 1794)

Mobilier de François-Hilarion *Bérenguier*, courtier, émigré, place de la Liberté 1.240 l. 1 s.

19 vendémiaire III (10 octobre 1794)

Piano, de *Guigues*, prêtre déporté 305 l.
Trois foudres, de l'émigré Pierre *Dechaux*, marchand de vin 3.100 l.

21 vendémiaire III (12 octobre 1794)

Mobilier de Marcelin *Muraire*, droguiste, émigré 911 l. 1 s. 9 d.

22 vendémiaire III (13 octobre 1794)

Mobilier d'Antoine-Barnabé *Chastras*, condamné, place du Petit-Mazeau 8.485 l. 4 s.
Mobilier de Laugier *Giboin*, notaire, condamné 11.624 l. 5 s.

27 vendémiaire III (18 octobre 1794)

Mobilier de Barthélemy *Espanet*, condamné, rue Thionvillois, île 22, n° 4 869 l. 5 s.

29 vendémiaire III (20 octobre 1794)

Vente d'un cheval d'Augustin *Devilliers*, propriétaire, arrondissement 23 535 l.

1er brumaire III (22 octobre 1794)

Mobilier de Jean-Théodore *David*, fabricant de soufre, émigré, rue Pythéas, île 130, n° 15 1.925 l. 15 s.

2 brumaire III (23 octobre 1794)

Boiseries de l'église des *Dominicains* 1.309 l.

3 brumaire III (24 octobre 1794)

Mobilier de Paul *Martin*, homme de loi, émigré, place aux Œufs, île 171, n° 4 318 l. 5 s.

8 brumaire III (29 octobre 1794)

Vente de quelques légumes, au prix du maximum, de l'émigré Jean-Joachim *Surian*, négociant 162 l. 2 s.

9 brumaire III (30 octobre 1794)

Mobilier d'Agnès *Chapus*, veuve *Henrigues*, condamnée 164 l. 10 s.
Boiseries de l'église Saint-Laurent 1.369 l.

11 brumaire III (1er novembre 1794)

Mobilier et tapisseries d'Antoine *Bourlion*, marchand papetier, condamné, rue de la Cannebière 51.033 l. 8 s. 10 d.

12 brumaire III (2 novembre 1794)

Mobilier de Joseph *Aubert*, négociant, émigré, rue de la Fraternité, n° 22 8.722 l.

15 brumaire III (5 novembre 1794)

Mobilier de *Wilkier*, agent anglais, décédé le 20 novembre 1793, rue Helvétius, île 86, n° 23 7.394 l. 10 s.

18 brumaire III (8 novembre 1794)

Mobilier de Thomas-Roch *Ponsard*, droguiste, condamné, rue Coutellerie, île 177, n° 5 5.557 l. 16 s. 5 d.

19 brumaire III (9 novembre 1794)

Mobilier de Marc-Antoine *Deidier*, prêtre, émigré, de sa campagne au quartier de Saint-Barnabé 170 l.

22 brumaire III (12 novembre 1794)

Mobilier de Pierre *Faure*, maître de poste à Aubagne, rue des Chartreux, à Marseille 188 l. 15 s.

24 brumaire III (14 novembre 1794)

Mobilier de *Badon*, émigré 950 l. 10 s.

25 brumaire III (15 novembre 1794)

Mobilier de Joseph *Jodou*, condamné 363 l.

Effets mobiliers de la *paroisse Saint-Dominique* 719 l. 10 s.

26 brumaire III (16 novembre 1794)

Boiseries de l'église du couvent de la *Petite-Miséricorde* 460 l.

27 brumaire III (17 novembre 1794)

Mobilier de *Chalard*, émigré 555 l. 15 s.

Mobilier de Joseph *Martin de la Cavale*, négociant, émigré, rue Cincinnatus, île 83, n° 2 4.200 l. 5 s.

1er frimaire III (21 novembre 1794)

Mobilier de Joseph-Dominique *Carcassonne*, condamné 426 l. 15 s.

Mobilier d'Henri *Laurent*, propriétaire, condamné, rue du Mariage, de sa campagne au quartier des Petites-Crottes 4.955 l.

5 frimaire III (25 novembre 1794)

Mobilier de Pascal *Blanc*, chirurgien, condamné, rue Coutellerie, île 180, n° 16 5.743 l.

Mobilier de Jean-Marie *Greling*, négociant, rue Solon, île 81, n° 4 26.261 l. 14 s. 6 d.

9 frimaire III (29 novembre 1794)

Divers meubles de l'émigré *Montolieu*, restant à sa campagne au quartier Saint-Loup 612 l. 10 s.

11 frimaire III (1er décembre 1794)

Vente de 600 caisses de savon, de l'émigré Joseph-Balthazar *Bozonier*, négociant 292 l. 10 s.

19 frimaire III (9 décembre 1794)

Mobilier de *Martin*, ex-oratorien, émigré 402 l. 15 s.

21 frimaire III (11 décembre 1794)

Mobilier de Philibert *Fabre*, marchand, condamné, rue Brutus, île 101, n° 5 8.681 l.

Mobilier de A.-J.-Louis *Glandevès* dit *Niozelles*, condamné, de sa maison rue du Jeu-de-Paume, île 36, n° 29 26.274 l. 10 s.

22 frimaire III (12 décembre 1794)

Mobilier de Guillaume *Grégoire*, chapelier, condamné, de sa campagne au quartier Saint-Charles 2.349 l. 10 s.

24 frimaire III (14 décembre 1794)

Vente à la folle enchère du brigantin la Julie, par arrêté du département du 14 frimaire III, du condamné Bazile *Samatan*, négociant, rue Libertat 28.125 l.

Effets divers de F.-M.-Antoine *Gay Taradel*, négociant, émigré 401 l. 5 s.

25 frimaire III (15 décembre 1794)

Mobilier de Joachim *Dragon*, négociant, condamné, rue Montaux, hors la porte Cincinnatus, île 21, n° 1 18.838 l. 2 s. 6 d.

Mobilier de Pierre *Laure*, condamné, 2.563 l. 10 s.

29 frimaire III (19 décembre 1794)

Mobilier de Joseph *Dellon*, prêtre, émigré, rue Montée-des-Accoules 362 l. 10 s.

Vente de quelques hardes du condamné François *Orcel*, négociant 256 l.

1er nivôse III (21 décembre 1794)

Mobilier de la veuve *Belouze Sainte-Croix*, de sa maison de campagne au quartier Saint-Giniez 1.547 l.

2 nivôse III (22 décembre 1794)

Mobilier de Jean-Joseph *Auzière*, négociant, émigré 10.676 l.

Effets déposés dans une remise du condamné Pierre *Laure* 473 l. 10 s.

7 nivôse III (27 décembre 1794)

Mobilier de Louis-Gaspard *Priou*, condamné, rue Vainqueur, ci-devant des Tyrans, île 129, n° 16 1.864 l.

8 nivôse III (28 décembre 1794)

Vente de la bombarde Aimable-Marie, dont sept quirats à l'émigré Jean-Baptiste *Haguelon*, négociant, hors la porte Cincinnatus, île 20, n° 15 10.600 l.

9 nivôse III (29 décembre 1794)

Effets mobiliers, vêtements et linge, des *Pénitents carmelins* 3.176 l.

11 nivôse III (31 décembre 1794)

Mobilier de Jean-Louis *Boissière*, condamné, rue Pythéas 1.992 l.

Mobilier de Pierre-Simon *Gignoux*, avocat, condamné, rue Coutellerie, île 212, n° 9 12.142 l.

12 nivôse III (1er janvier 1795)

Mobilier de François *Beaulieu*, ex-noble, condamné, au quartier Saint-Loup 8.883 l.

Mobilier de la chapelle des *Pénitents de Sainte-Croix*, rue de la Tulipe 2.376 l. 10 s.

16 nivôse III (5 janvier 1795)

Mobilier d'Antoine *Cabrol* dit *Moncousson*, propriétaire, condamné, rue Venture, île 77, n° 8 2.478 l.

Effets mobiliers de la chapelle des *Petites-Maries* 366 l.

Mobilier de la *chapelle Sainte-Barbe* 343 l. 10 s.

21 nivôse III (10 janvier 1795)

Mobilier d'Ambroise *Leroy-Dambleville*, ex-juge de paix, condamné, rue des Minimes 3.381 l.

24 nivôse III (13 janvier 1795)

Mobilier de Joseph *Eyssaurel*, condamné, rue du Baignoir, île 9, n° 13 1.337 l. 5 s.

25 nivôse III (14 janvier 1795)

Mobilier de Mauger *Manneville*, homme de loi, condamné, rue Montée-des-Accoules 93 l.

Mobilier de Jean-Joseph *Sardou*, ex-curé de la Trinité, condamné 764 l. 15 s.

26 nivôse III (15 janvier 1795)

Mobilier de François *Siméonis*, émigré, rue du Baignoir 1.310 l. 10 s.

27 nivôse III (16 janvier 1795)

Divers effets de Stanislas *Rey*, bourgeois, entreposés dans le dépôt national de la rue de la Providence 5.085 l. 10 s.

29 nivôse III (18 janvier 1795)

Mobilier de Claude *Bertrand* dit *Cabau*, marchand, émigré, rue des Piques, île 11, n° 15 3.553 l. 10 s.

Mobilier de François *Dumont*, émigré, hors la porte Cincinnatus 650 l. 10 s.

1er pluviôse III (20 janvier 1795)

Mobilier de *Bressac*, ex-noble, émigré 16.001 l. 10 s.
Mobilier de Jacques *Roux* dit *des Prunes*, commerçant, émigré 941 l.

3 pluviôse III (22 janvier 1795)

Vente de la chaloupe du navire l'Acajou, de *Reboul*, négociant, rue Saint-Ferréol 851 l.

4 pluviôse III (23 janvier 1795)

Mobilier de Jean-Baptiste *Girard*, condamné, place des Hommes, île 156, n° 5 2.730 l. 10 s.

6 pluviôse III (25 janvier 1795)

Mobilier d'*Ouvière*, émigré 310 l. 10 s.

8 pluviôse III (27 janvier 1795)

Vente de 137 charges 1/4 de blé, grappiers (1), mondilles (2), etc., de l'Agence de commerce et approvisionnement de la République 9.275 l.
Mobilier de Louis *Siau*, émigré, rue Châteauredon 282 l.

8 pluviôse III (27 janvier 1795)

Mobilier de Joseph *Imbert*, émigré, rue de Rome, île 60, n° 5 951 l.

11 pluviôse III (30 janvier 1795)

Mobilier de Jean-Baptiste *Daumergue*, émigré 713 l. 10 s.
Mobilier d'Honoré *Roux*, émigré, rue de l'Arbre, île 39, n° 15 1.416 l. 15 s.

12 pluviôse III (31 janvier 1795)

Mobilier de Jean-Baptiste *Vian* fils, émigré, cours Julien, île 16, n° 22 7.290 l.
Mobilier de *Meyer*, négociant, émigré, de sa maison, rue de Rome, île 64, n° 11 21.475 l. 15 s.

17 pluviôse III (5 février 1795)

Mobilier de Bonaventure *Estuby*, avoué, condamné, rue de la Loge 7.023 l. 5 s.
Mobilier d'*Augustino* dit *Septèmes*, ex-noble, émigré 14.368 l. 10 s.

21 pluviôse III (9 février 1795)

Mobilier de la chapelle du quartier de Montredon 815 l. 10 s.

23 pluviôse III (11 février 1795)

Divers effets de l'émigré Mathieu *Olive*, ex-curé de Saint-Ferréol 60 l.

(1) Grapiho : criblure, rebut de grain.
(2) Moundiho : criblure, mauvais grains.

24 pluviôse III (12 février 1795)

Mobilier de Jean-Baptiste *Fournier*, émigré, rue d'Aubage, île 46, n° 11 1.533 l. 5 s.

26 pluviôse III (14 février 1795)

Mobilier d'André *Bonhomme*, négociant, condamné, rue de Jérusalem 18.098 l. 15 s.

27 pluviôse III (15 février 1795)

Mobilier de Joseph *Paret*, négociant, émigré, au faubourg Saint-Lazare 9.154 l. 5 s.

Boiseries de la chapelle de Château-Gombert 775 l.

29 pluviôse III (17 février 1795)

Vente de quelques objets déposés dans un magasin, rue Trigance, île 431, n° 11, de l'émigré *Rampal* fils, fabricant de savon 559 l. 17 s. 6 d.

1er ventôse III (19 février 1795)

Mobilier de Pierre *Bontoux*, condamné, rue de la Reynarde, île 216, n° 24 3.104 l.

5 ventôse III (23 février 1795)

Mobilier de Jacques *Mathieu*, condamné, rue des Thionvillois, île 17, n° 3 4.825 l. 15 s.

6 ventôse III (24 février 1795)

Mobilier de Marie-Michel-Denis *Cousinery*, notaire, émigré, rue du Jeu-de-Paume, île 39, n° 10 4.960 l.

8 ventôse III (26 février 1795)

Effets provenant de la maison *Seimandy* 655 l.

9 ventôse III (27 février 1795)

Effets mobiliers de la *congrégation de Sainte-Marthe* dite de l'Oratoire 758 l. 10 s.

Marbres de la paroisse Saint-Dominique 900 l.

11 ventôse III (1er mars 1795)

Mobilier de Louis-Antoine *Cipières*, ex-constituant député, de sa maison de campagne au quartier de Saint-Menet 12.243 l. 5 s.

Mobilier de la chapelle du quartier des Cadenels 1.005 l.

12 ventôse III (2 mars 1795)

Mobilier de Georges *Pagès*, négociant, émigré 23.649 l.

Mobilier de la chapelle du quartier Saint-Reymond 3.114 l.

13 ventôse III (3 mars 1795)

Boiseries de la chapelle du quartier du Canet 1.578 l. 10 s.

14 ventôse III (4 mars 1795)

Mobilier de la chapelle du quartier des Petites-Crottes 1.448 l.
Mobilier de culte de *l'hospice de la Rédemption des Captifs*, rue de la Darse, île 58, n° 56 1 509 l. 10 s.

18 ventôse III (8 mars 1795)

Mobilier de la chapelle du quartier Saint-Barnabé 2.025 l.
Mobilier de la chapelle du quartier Sainte-Marthe 1.601 l. 15 s.

19 ventôse III (9 mars 1795)

Mobilier de la chapelle du quartier Saint-Joseph 1.018 l.

21 ventôse III (11 mars 1795)

Mobilier de la chapelle du fort La Garde 2.599 l. 10 s.
Mobilier de Jean *Duperret*, condamné, de sa campagne au quartier Sainte-Marguerite 3.512 l. 15 s.
Mobilier de Louis *Meyffredy*, ex-juge de paix, condamné 6.686 l.

22 ventôse III (12 mars 1795)

Mobilier de la chapelle Notre-Dame, au dit quartier 864 l.

23 ventôse III (13 mars 1795)

Mobilier de la chapelle du quartier des Aygalades 629 l.

24 ventôse III (14 mars 1795)

Mobilier de la chapelle Saint-Joseph dite la Petite Chapelle 429 l.

25 ventôse III (15 mars 1795)

Mobilier de Bonaventure *Estuby*, avoué, condamné, de sa campagne au quartier de Bon-Secours 2.997 l.

28 ventôse III (18 mars 1795)

Vente d'un bâteau de pêche et agrès, de l'émigré *Rostaing* 3.850 l.

29 ventôse III (19 mars 1795)

Mobilier de Louis *Charrel*, aufier (1), condamné, rue latérale du Cours 4.942 l.

1er germinal III (21 mars 1795)

Mobilier de François-Claude-Augustin *Berthelot*, émigré, rue de la Providence 2.147 l.

2 germinal III (22 mars 1795)

Mobilier de l'anglaise *Hooke*, émigrée, rue de Rome 15.159 l. 10 s.

(1) Aufié : ouvrier en sparterie.

6 germinal III (26 mars 1795)

Boiseries de l'église de Saint-Just 1.136 l.

9 germinal III (29 mars 1795)

Boiseries de l'église de Saint-Jaume 3.303 l. 15 s.

12 germinal III (1er avril 1795)

Effets mobiliers et boiseries du couvent du *Refuge* 3.552 l.

13 germinal III (2 avril 1795)

Effets mobiliers et boiseries de la chapelle du quartier Saint-Antoine 2.867 l. 10 s.

14 germinal III (3 avril 1795)

Mobilier de Joseph *Cézan*, émigré, rue Saint-Laurent 15.109 l. 10 s.

Effets mobiliers et boiseries de la chapelle du couvent de *Sainte-Claire* 1 810 l.

Effets mobiliers de l'église des *Carmélites* 2.827 l.

15 germinal III (4 avril 1795)

Mobilier de Jean *Duperret*, condamné, de sa campagne au quartier Saint-Jérôme 3 468 l 10 s.

Effets mobiliers et boiseries de la chapelle des *Pénitents de Saint-Maur* 2.277 l.

21 germinal III (10 avril 1795)

Vente de 197 charges de mondilles, terre, grappiers et blé avarié, de l'Agence de commerce et approvisionnement de la République 48.091 l.

27 germinal III (16 avril 1795)

Divers effets de l'émigré *Montolieu*, entreposés dans la maison nationale de Belouze, rue Tapis-Vert 1.629 l. 10 s.

28 germinal III (17 avril 1795)

Objets mobiliers restés au dépôt, de Victor *Demane*, émigré, rue Châteauredon, île 46, n° 26 1.500 l. 5 s.

Vente d'une commode en acajou, de l'émigré Honoré *Roux* 175 l.

3 prairial III (22 mai 1795)

Vente d'une partie de savon de l'émigré J.-F. *Rampal* fils, fabricant de savon 3.899 l. 4 s. 1 d.

Mobilier du *même*, à la place de Lorette, île 409, n° 10 3.397 l. 5 s.

19 brumaire IV (10 novembre 1795)

Vente des agrès du navire la Paix, de l'émigré *Grantone*, négociant, rue Libertat 168.000 l.

29 fructidor IV (15 septembre 1796)

Effets et ustensiles de cave des *Bernardines* 467 l. 5 s.

5 vendémiaire V (26 septembre 1796)

Effets et ustensiles de cave de la *Mission de France* 284 l. 12 s.

D'après la Récapitulation du produit des ventes du mobilier, ornements et autres effets des églises, chapelles et hospices du district de Marseille, faites du 23 prairial II au 19 messidor II. (Arch. dép. Q)

Paroisse Saint-Étienne	1.604 l. 5 s.
Paroisse St-Martin	668 l.
Chapelle des Ignorantins	141 l. 10 s.
Chapelle de la congrégation des jeunes gens de Notre-Dame-du-Mont	89 l. 10 s.
Chapelle de la corporation des cordiers	75 l.
Pénitents noirs de Marseille	42 l.
Chapelle de l'hospice du Sauveur	30 l.
Eglises de la commune de Roquefort	618 l. 10 s.
Succursale du quartier de Sainte-Marguerite	703 l. 10 s.
Hospice de la Charité, de Marseille	496 l. 15 s.
Hospice de la Providence, de Marseille	308 l.
Chapelle du quartier de St-Julien	1.080 l. 10 s.
Chapelle du Lazaret de Marseille	171 l.
Chapelle de l'hospice du Saint-Esprit	1.522 l. 5 s.
Chapelle du fort Saint-Nicolas	187 l.
Paroisse Saint-Lazare, dite la Major	5.123 l. 10 s.
Paroisse Saint-Antoine de Padoue	4.087 l.
Chapelle du fort Notre-Dame de la Garde	887 l. 10 s.
Chapelle Sainte-Barbe	36 l.
Églises et chapelles de la commune de Gémenos	1.552 l. 5 s.
Chapelle du quartier des Caillols, terroir de Marseille	947 l.
Chapelle du quartier de Saint-Barnabé	401 l.
Église et chapelles de la commune d'Aubagne	3.511 l. 10 s.
Succursale Saint-Pierre dite les Réformés, de Marseille	1.706 l.
Chapelle de Saint-Henri et de Séon-Saint-André, terroir de Marseille	1.289 l. 10 s.
Chapelle du quar-	

tier de Sainte-Marthe 672 l.
Chapelle de l'hospice du Refuge 294 l. 5 s.
Chapelle de l'hospice des Incurables 530 l.
Chapelle du quartier des Camoins 942 l.
Chapelle du Château-d'If 266 l. 10 s.
Églises et chapelles de la commune d'Allauch 1.507 l. 10 s.
Chapelle des Pénitents de Saint-Jean-Baptiste 107 l.
Chapelle de l'hospice des Insensés, de Marseille 343 l.
Chapelle du Plan-de-Cuques, terroir de Marseille 93 l.
Chapelle de l'hospice des Filles orphelines de Marseille 189 l.
Chapelle du quartier de Saint-Marcel 580 l. 10 s.
Chapelle de la Penne-les-Aubagne 606 l.
Églises et chapelles de la commune de La Ciotat 2.344 l. 10 s.
Chapelle du Palais de justice de Marseille 40 l.
Églises et chapelles de la commune de Ceyreste 1.053 l. 10 s.
Chapelle du quartier de Saint-Reymond, terroir de Marseille 265 l. 10 s.
Paroisse Saint-Dominique 2.931 l. 10 s.
Fabrique de Corpus domini, de l'église Saint-Martin 1.467 l.
Chapelle N.-D.d'Espérance, dans l'église St-Martin 189 l.
Chapelle N.-D. de Délivrance, idem 140 l.
Chapelle de la maison commune de Marseille 83 l.
Chapelle du quartier des Olives 484 l. 10 s.
Chapelle du quartier de la Treille 634 l. 15 s.
Chapelle de la confrérie Ste-Anne, dans l'église St-Martin 50 l.
Chapelle de la Bégude, terroir de Marseille 101 l.
Chapelle du quartier du Rouet 511 l. 5 s.
Chapelle N.-D. de Lumière, dans l'église St-Victor 39 l. 10 s.
Chapelle du quartier de Mont-Redon 514 l.
Chapelle du quartier de la Capelette 449 l. 15 s.
Chapelle du quartier de St-Just 353 l. 10 s.
Chapelle du quar-

tier de St-Antoine	803 l.
Chapelle du quartier des Accates	318 l. 10 s.
Chapelle du quartier de la Valentine	195 l.
Chapelle du quartier de la Nerthe	200 l. 10 s.
Chapelle N.-D. de Bon-Secours, terroir de Marseille	510 l.
Chapelle N.-D. du Rosaire, dans l'église St-Dominique	304 l.
Chapelle du quartier des Petites-Crottes	263 l.
Chapelle du quartier de St-Joseph	469 l. 15 s.
Chapelle du quartier de St-Dominique	297 l. 10 s.
Chapelle du quartier des Aygalades	478 l.
Chapelle du quartier d'Éoures	259 l. 10 s.
Chapelle du quartier de St-Jean-du-Désert	270 l.
Chapelle du quartier des Martégaux	157 l. 10 s.
Chapelle du quartier des Comtes	225 l.
Chapelle du quartier de St-Pierre	192 l.
Chapelle du quartier de St-Menet	118 l. 10 s.
Chapelle du quartier du Canet	307 l.
Chapelle du quartier de Saint-Barthélemy	409 l. 15 s.
Total	50.840 l. 10 s.

D'après la Récapitulation du produit des ventes des effets en ornements et autres du culte, des paroisses, chapelles et hospices de Marseille et son district, faites du 21 frimaire III au 23 pluviôse III. (Arch. dép. Q)

Produit des quatre séances des 21 et 22 frimaire III, provenant de la vente du mobilier et autres effets de diverses églises du district	2.104 l. 10 s.
Hospice de la Grande-Miséricorde, de Marseille	1.482 l. 10 s.
Paroisse des Grands-Augustins	2.281 l. 10 s.
Église des Chartreux, de Marseille	650 l. 10 s.
Paroisse St-François	3.076 l.
Chapelle du quartier de St-Loup	1.375 l. 10 s.
Paroisse St-Laurent	2.201 l.
Paroisse St-Ferréol	2.335 l.
Hospice des Enfants abandonnés de Marseille	1.346 l. 10 s.
Paroisse St-François de Paule	1.555 l. 10 s.
Chapelle du quartier de Bonneveine	310 l. 10 s.
Chapelle des Pénitents du quartier des Camoins	157 l.

Paroisse de la Trinité	2.093 l. 10 s.
Paroisse Saint-Mathieu, au quartier de Château-Gombert	722 l.
Chapelle des Pénitents de Saint-Lazare, dudit quartier	66 l. 5 s.
Paroisse du quartier de Mazargues	1.078 l. 10 s.
Paroisse du Bon-Pasteur, de Marseille	1.701 l.
Chapelle des Pénitents bleus de la Trinité	336 l.
Paroisse N.-D. des Accoules	2.738 l. 10 s.
Chapelle N.-D. de Bon-Secours, dans la paroisse des Accoules	245 l.
Chapelle du quartier des Cadenels terroir de Marseille	381 l. 10 s.
Succursale du quartier St-Jérôme	508 l.
Chapelle des écoles chrétiennes de la paroisse St-Martin	13 l.
Chapelle de la citoyenne Tiran, veuve Bernard, de Roquefort	26 l.
Chapelle de la citoyenne Magdeleine Monier, femme Michel, idem	16 l.
Chapelle de Joachim Beausset, idem	45 l.
Chapelle des Pénitents de Saint-Lazare	291 l. 10 s.
Chapelle de l'hospice civil de la commune d'Aubagne	75 l.
Effets trouvés dans la paroisse St-Martin de Marseille	127 l. 10 s.
Paroisse Saint-Victor, de Marseille	12.047 l. 10 s.
	41.387 l. 5 s.
Produit des effets des églises et chapelles du district de Marseille, vendus du 25 nivôse au 23 pluviôse, III	27.369 l. 10 s.
Produit des nappes, suivant le détail dans le verbal	7.428 l. 10 s.
Produit des aubes en toile, idem	10.282 l.
Produit des aubes en mousseline et autres, idem	1.988 l.
Produit de diverses pentes en mousseline	365 l. 10 s.
Produit des amicts et corporaux	754 l. 5 s.
Total	89.575 l.

Vente des marchandises en magasins ou entrepôts des émigrés et condamnés de Marseille

N. B. — Ces ventes, extraites du registre n° 148 de transcription des factures (Arch. dép. Q), furent faites par les soins d'une commission établie par arrêté du représentant du peuple Mariette, en date du 11 pluviôse III (30 janvier 1795). Elles produisirent ensemble, d'après le total approuvé par les sieurs Pierre Salvat, L. Farrenc et A. Desbief, membres de la commission, la somme de 4.451.169 l. 6 s.

Ce document mentionne la date de la vente et celle de l'établissement de la facture ; nous avons donné la première. Le prix des marchandises s'entend net de tare.

25 pluviôse III (13 février 1795)

Dans le magasin du condamné Jean-Pierre *Reynier*, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 44 :

Trois barriques de garance moulue, à 135 l. le quintal 2.825 l. 11 s.
Trois barriques idem, à 133 l. le quintal 2.779 l. 14 s.
Trois barriques idem, à 130 l. le quintal 2.428 l. 8 s.
Trois barriques idem, à 130 l. le quintal 2.165 l. 16 s.
Trois barriques idem, à 127 l. le quintal 2.360 l. 18 s.
Trois barriques idem, à 125 l. le quintal 2.495 l.
Quatre balles d'alizaris, à 121 l. le quintal 1.130 l. 3 s
Quatre balles idem, à 121 l. le quintal 1.063 l. 12 s.
Quatre balles idem, à 120 l. 10 s. le quintal 967 l. 12 s.
Quatre balles idem, à 121 l. le quintal 1.036 l. 19 s.
Cinq balles idem, à 129 l. le quintal 1.489 l. 19 s.
Une barrique, un quart et un sac d'alun d'Angleterre, à 513 l. le quintal 9.285 l. 6 s.
Une futaille d'indigo des îles, à 38 l. 10 s. la livre 10.857 l.
Une futaille idem, à 36 l. 5 s. la livre 6.525 l.
Une futaille idem, à 36 l. 5 s. la livre 7.938 l. 15 s.
Une futaille idem, à 45 l. 5 s. la livre 6.844 l. 1 s.
Une futaille idem, à 45 l. 5 s. la livre 6.776 l. 3 s. 9 d.
Une futaille idem, à 36 l. 6 s. la livre 5.481 l. 6 s.
Une futaille idem, à 45 l. la livre 12.960 l.
Une futaille idem, à 40 l. 2 s. la livre 13.313 l. 4 s.

26 pluviôse III (14 février 1795)

Dans le magasin du condamné Jean-Pierre *Reynier*, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 44 :

Trois barriques de garance moulue, à 135 l. le quintal 2.594 l. 14 s.

Trois barriques idem, à 140 l. le quintal 2.818 l. 4 s.
Trois barriques idem, à 137 l. le quintal 2.737 l. 5 s.
Trois barriques et 1/3 idem, à 132 l. le quintal 3.141 l. 12 s.
Une futaille d'indigo des îles, à 50 l. 3 s. 6 d. la livre 7.501 l. 3 s. 3 d.
Une futaille idem, à 42 l. la livre 10.668 l.
Une futaille idem, à 41 l. la livre 12.095 l.
Une futaille idem, à 38 l. 11 s. la livre 12 702 l. 5 s.
Une futaille idem, à 50 l. 16 s. la livre 16.865 l. 12 s.
Une futaille idem, à 41 l. 15 s. la livre 14.696 l.
Une futaille idem, à 39 l. 5 s. la livre 7.418 l. 5 s.
Une futaille idem, à 46 l. la livre 10.890 l. 10 s.
Quatre balles d'alizaris du Comtat, à 121 l. 5 s. le quintal 1.018 l. 10 s.
Quatre balles idem, à 121 l. 10 s. le quintal 1.066 l. 15 s.
Quatre balles idem, à 122 l. 5 s. le quintal 1.187 l.
Quatre balles idem, à 129 l. 5 s. le quintal 1.165 l. 15 s.
Quatre balles idem, à 129 l. 15 s. le quintal 1.058 l. 13 s.
Une barrique de couperose, à 105 l. 10 s. le quintal 826 l. 1 s.
Quatre barils d'alquifoux, à 260 l. 10 s. le quintal 5.004 l. 4 s.
Cinquante quintaux de bois de campêche, à 53 l. 10 s. le quintal 2.675 l.
Cinquante quintaux idem, à 53 l. le quintal 2.650 l.
Cinquante quintaux idem, à 53 l. le quintal 2.650 l.
Cinquante quintaux idem, à 53 l. 10 s. le quintal 2.675 l.
Cinquante quintaux idem, à 53 l. 5 s. le quintal 2.662 l. 10 s.
Cinquante quintaux idem, à 51 l. 15 s. le quintal 2.587 l. 10 s.

27 pluviôse III (15 février 1795)

Dans le magasin du condamné Jean-Pierre *Reynier*, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 44 :

Quatre balles d'alizaris du Comtat, à 130 l. le quintal 1.063 l. 8 s.
Quatre balles idem, à 129 l. 10 s. le quintal 1.061 l. 18 s.
Cinq balles idem, à 130 l. le quintal 1.522 l. 6 s.
Cinq balles idem, à 129 l. 15 s. le quintal 1.427 l. 5 s.
Cinq balles idem, à 129 l. 15 s. le quintal 1.302 l. 14 s.
Cinquante quintaux de bois de campêche, à 44 l. 15 s. le quintal 2.260 l. 15 s.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. le quintal 2.300 l.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. le quintal 2.300 l.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. 5 s. le quintal 2.316 l. 13 s.

Cinquante quintaux idem, à 51 l. 10 s. le quintal 2.575 l.
Cinquante quintaux idem, à 47 l. le quintal 2.350 l.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. le quintal 2.300 l.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. 10 s. le quintal 2.325 l.
Cinquante quintaux idem, à 47 l. 5 s. le quintal 2.362 l. 10 s.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. le quintal 2.300 l.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. 10 s. le quintal 2 325 l.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. 15 s. le quintal 2.337 l. 10 s.
Cinquante quintaux idem, à 46 l. 10 s. le quintal 2.325 l.
Une couffe (1) de gomme de Barbarie, à 263 l. le quintal 707 l. 9 s.
Trois barriques de couperose, à 105 l. le quintal 3.110 l. 2 s.
Trois barriques idem, à 102 l. le quintal 2.970 l. 4 s.
Trois barriques idem, à 100 l. 10 s. le quintal 2.919 l. 10 s.
Trois barriques idem, à 100 l. le quintal 1.280 l.
Une futaille indigo des îles, à 57 l. 6 s. la livre 27.102 l. 18 s.

28 pluviôse III (16 février 1795)

Dans le magasin du condamné Jean-Pierre *Reynier*, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 44 :

Cinquante quintaux de bois de campêche, à 45 l. le quintal 2.250 l.
Cinquante quintaux idem, à 44 l. le quintal 2.200 l.
Cinquante quintaux idem, à 44 l. le quintal 2.200 l.
Cinquante quintaux idem, à 38 l. 10 s. le quintal 1 925 l.
Cinq balles d'alizaris du Comtat, à 130 l. le quintal 1.504 l. 2 s.
Cinq balles idem, à 131 l. le quintal 1.526 l. 3 s.
Cinq balles idem, à 131 l. 11 s. le quintal 1.476 l.
Cinquante-huit bûches de bois de Fernambouc, à 390 l. le quintal 7.086 l. 6 s.
Cinquante-huit bûches idem, à 395 l. le quintal 6.466 l. 3 s.
Cinquante-sept bûches idem, à 400 l. le quintal 6.288 l.
Cinquante quintaux de bois Marthe, à 150 l. le quintal 7.500 l.
Cinquante quintaux de bois de campêche, à 43 l. le quintal 2.150 l.
Cinquante quintaux de bois Marthe, à 141 l. le quintal 7 050 l.

29 pluviôse III (17 février 1795)

Dans le magasin du condamné Jean-Pierre *Reynier*, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 44 :

(1) Terme de commerce. Sorte de balle, de panier usité à Marseille et dans le Levant. (LITTRÉ.)

Une barrique et quatre pierres d'alun d'Angleterre, à 492 l. le quintal 11.212 l. 13 s.
Trois barriques de crème de tartre, à 301 l. le quintal 7.844 l. 1 s.
Trois barriques idem, à 301 l. le quintal 7.708 l 12 s.
Trois barriques idem, à 300 l. le quintal 7.779 l.
Trois barriques idem, à 301 l. le quintal 7.847 l. 1 s.
Trois barriques idem, à 300 l. le quintal 8.106 l,
Trois barriques idem, à 300 l. 10 s. le quintal 7.990 l. 6 s.
Trois barriques idem, à 300 l. 10 s. le quintal 8.140 l. 11 s.
Trois barriques idem, à 300 l. 12 s. le quintal 7.542 l. 1 s.
Trois barriques idem, à 301 l. le quintal 8.111 l. 19 s.
Trois barriques de garance moulue du Comtat, à 142 l. 10 s. le quintal 2.959 l. 14 s.
Quatre barriques idem, à 152 l. 5 s. le quintal 4.366 l. 10 s.
Un sac de galles blanche, à 4 l. la livre 116 l.
Quatre barils d'alun d'Angleterre, à 480 l. le quintal 5.683 l. 4 s.
Quatre barils idem, à 475 l. le quintal 5.619 l. 5 s.
Trois barils idem, à 455 l. le quintal 3.990 l. 7 s.
Trois barils idem, à 461 l. 10 s. le quintal 4.102 l. 14 s.
Trois barils idem, à 463 l. 10 s. le quintal 4.125 l. 3 s.
Trois barils idem, à 468 l. 15 s. le quintal 3.989 l. 1 s.
Quatre barils idem, à 465 l 5 s. le quintal 4.112 l. 16 s.
Un sac de crasse de gomme, à 14 s. la livre 32 l. 4 s.
Deux bûches de bois Marthe, à 151 l. le quintal 37 l. 15 s.
Une caisse d'indigo des îles, à 41 l. la livre 4.264 l.
Trois barils d'alquifoux, à 250 l. le quintal 3.937 l. 10 s.

1er ventôse III (19 février 1795)

Dans le magasin du condamné Jean-Pierre *Reynier*, au Champ-du-10-Août, île 17, n° 44 :

Cent quintaux de bois de campêche, à 40 l. 5 s. le quintal 4.025 l.
Cent cinquante quintaux idem, à 40 l. 5 s. le quintal 6.037 l. 10 s.

Dans le magasin du condamné *Hugues*, place Marat :

Une caisse de gingembre, à 6 l. la livre 108 l. 10 s.
Une caisse de thé, à 13 l. la livre 513 l. 10 s.
Trente quintaux de bois Marthe, à 141 l. le quintal 2.683 l. 4 s.
Deux quintaux de crasse de gomme, à 126 l. le quintal 261 l. 9 s.
Quarante tablettes de chocolat, à 11 l. 5 s. la tablette 450 l.
Quatre-vingts tablettes idem, à 14 l. la tablette 1.120 l.
Quatre-vingts tablettes idem, à 14 l. la tablette 1.160 l.

Une caisse contenant diverses liqueurs	106 l. 10 s.
Un tierçon d'indigo, à 47 l. 4 s. la livre	14.986 l.
Un tierçon idem, à 47 l. 9 s. la livre	14.614 l. 12 s.
Un quart idem, à 47 l. 18 s. la livre	4.263 l. 2 s.
Un quart idem, à 50 l. 17 s. la livre	6.966 l. 9 s.

2 ventôse III (20 février 1795)

Dans le magasin du condamné *Reynier* :

Cent quintaux de bois de campêche, à 41 l. le quintal	4.100 l.
Trois barils d'alquifoux, à 240 l. le quintal	3.904 l. 16 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3.816 l.
Trois barils idem, à 238 l. le quintal	3.853 l. 4 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3.914 l. 8 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3 912 l.
Trois barils idem, à 239 l. le quintal	3.895 l. 14 s.
Trois barils idem, à 227 l. le quintal	3.196 l. 3 s.
Trois barils idem, à 228 l. le quintal	3 878 l. 5 s.
Trois barils idem, à 236 l. le quintal	3.702 l. 16 s.
Trois barils idem, à 236 l. le quintal	3.827 l. 18 s.
Trois barils idem, à 238 l. le quintal	3.886 l. 11 s.
Trois barils d'alquifoux, à 240 l. le quintal	4.036 l. 16 s.

Dans le magasin du condamné *Hugues*, place Marat :

Deux barils de gomme de Gayas, à 212 l. le quintal	913 l. 14 s.
Un sac de galles, à 57 s. la livre	136 l. 16 s.
Une malle de cire d'Espagne, à 15 l. 10 s. la livre	2.898 l. 10 s.

Dans le magasin d'*Icard* frères :

Un quart d'indigo, à 47 l. 15 s. le quintal	6.326 l. 17 s.

Dans le magasin du condamné *Hugues* :

Un sac de café des îles, à 8 l. 5 s. la livre	433 l. 2 s. 6 d.

3 ventôse III (21 février 1795)

Dans le magasin du condamné *Reynier* :

Cent quintaux de bois de campêche, à 41 l. le quintal	4.100 l.
Cent quintaux idem, à 41 l. le quintal	4.100 l.
Cent quintaux idem, à 40 l. le quintal	4 000 l.
Cent quintaux idem, à 40 l. le quintal	4.000 l.
Cent quintaux idem, à 40 l. le quintal	4.000 l.
Cinquante quintaux de bois Marthe, à 135 l. le quintal	6.750 l.
Cinquante quintaux idem, à 134 l. le quintal	6.700 l.

Cinquante quintaux idem, à 134 l. le quintal	6.700 l.
Cinquante quintaux idem, à 136 l. le quintal	6.800 l.
Cinquante quintaux idem, à 136 l. le quintal	6.800 l.
Cinquante quintaux idem, à 129 l. le quintal	6.450 l.
Cinquante quintaux idem, à 126 l. le quintal	6.300 l.
Cinquante quintaux idem, à 127 l. le quintal	6.350 l.
Cinquante quintaux idem, à 130 l. le quintal	6.500 l.

Dans le magasin n° 1, de l'émigré *Hermitte* :

Une barrique de café, à 5 l. 13 s. la livre	4.062 l. 7 s.
Une barrique idem, à 5 l. 10 s. la livre	3.872 l.
Une barrique idem, à 5 l. 15 s. la livre	4.191 l. 15 s.
Une barrique idem, à 5 l. 14 s. la livre	4.098 l. 6 s.
Une barrique idem, à 5 l. 14 s. la livre	4.651 l. 4 s.
Une barrique idem, à 5 l. 15 s. la livre	4.525 l. 5 s.
Six quarts de triage de café, à 3 l. 10 s. la livre	2.968 l.
Six quarts idem, à 3 l. 10 s. la livre	2.957 l. 10 s.
Six quarts idem, à 3 l. 12 s. 6 d. la livre	3.084 l. 17 s.
Six quarts idem, à 3 l. 15 s. la livre	3.157 l. 10 s.

4 ventôse III (22 février 1795)

Dans le magasin n° 1, de l'émigré *Hermitte* :

Une barrique de café, à 5 l. 15 s. 6 d. la livre	5.203 l. 5 s.
Une barrique idem, à 5 l. 17 s. la livre	5.890 l. 19 s.
Une barrique idem, à 6 l. 1 s. la livre	6.092 l. 7 s.
Une barrique idem, à 5 l. 19 s. la livre	5.866 l. 14 s.
Une barrique idem, à 6 l. 1 s. 3 d. la livre	4.346 l. 17 s.
Quatre tiercons idem, à 6 l. 4 s. la livre	7.787 l. 4 s.
Quatre tiercons idem, à 6 l. 9 s. la livre	8.185 l. 1 s.
Cinq quarts idem, à 4 l. 6 s. 3 d. la livre	3.061 l. 17 s.
Un ballot de cire de Smyrne, à 806 l. le quintal	1.152 l. 11 s. 6 d.
Une balle de coton, à 1.003 l. le quintal	3.360 l. 1 s.

Dans le magasin n° 20, domaine de Trans, du condamné *Reynier* :

Trois barils d'alquifoux, à 250 l. le quintal	4.122 l. 10 s.
Quatre barils idem, à 241 l. le quintal	3.959 l. 13 s.
Trois barils idem, à 247 l. le quintal	3.942 l. 2 s.
Trois barils idem, à 244 l. le quintal	4.001 l. 12 s.
Trois barils idem, à 244 l. le quintal	3.991 l. 16 s.
Trois barils idem, à 244 l. le quintal	3.874 l. 14 s.
Une caisse de vin de Bordeaux, 6 bouteilles à 7 l. 6 s. l'une	43 l. 16 s.
Vingt-huit bouteilles de rhum, à 30 livres l'une	840 l.

Dans le magasin n° 1, de l'émigré *Hermitte:*

Trois dames-jeannes de vin de Malaga	400 l.
Cent vingt 1/2 bouteilles de ratafia, à 6 l. l'une	720 l.
Cinquante-cinq bouteilles idem, à 12 l. 12 s. l'une	693 l.
Une barrique d'indigo des îles, à 45 l 12 s. la livre	30.848 l. 8 s.

5 ventôse III (23 février 1795)

Dans le magasin du condamné *Bonhomme*, île 132, n° 8 :

Une barrique de cire de Smyrne, à 926 l. le quintal	7.991 l. 7 s.
Une barrique idem, à 950 l. le quintal	8.664 l.
Une barrique idem, à 971 l. le quintal	7.933 l. 1 s.
Une barrique idem, à 971 l. le quintal	8 243 l. 15 s.
Une barrique idem, à 1.000 l. le quintal	8.100 l.
Une barrique idem, à 1.000 l. le quintal	8 850 l.

Dans le magasin du *même*, rue Scipion, île 180, n° 2 :

Un sac de cire de Smyrne, à 1.000 l. le quintal	3.460 l.

Dans le magasin du *même*, île 132, n° 8 :

Neuf barils de litharge, à 161 l. le quintal	10.146 l. 4 s.
Neuf barils idem, à 140 l. le quintal	8.923 l. 12 s.
Neuf barils idem, à 146 l. le quintal	9.371 l. 14 s.
Neuf barils idem, à 148 l. le quintal	9.338 l. 16 s.
Neuf barils idem, à 150 l. le quintal	10.662 l.

Dans le magasin du *même*, rue Scipion, île 180, n° 2 :

Une barrique de café, à 6 l. 12 s. 6 d. la livre	3.491 l. 8 s.
Un baril de galles d'Istrie, à 47 s. la livre	310 l. 4 s.
Une partie de galles d'Istrie à refus, à 48 s. la livre	2.023 l. 4 s.
Un sac de galles à bonnet, à 54 s. la livre	305 l. 2 s.
Trois sacs et un tiers de café des îles, à 7 l. 5 s. la livre	3.458 l. 5 s.
Dix bouteilles de tabac, à 10 l. 15 s. l'une	107 l. 10 s.

6 ventôse III (24 février 1795)

Dans la maison du condamné *Dragon*, rue Montaux, île 20, n° 16 :

Une balle contenant 97 pièces de mouchoirs Travencour, à 77 l. 5 s. la pièce	7.493 l. 5 s.
Une balle contenant 100 pièces idem, à 77 l. 5 s. la pièce	7.725 l.
Une balle contenant 102 pièces idem, à 77 l. 5 s. la pièce	7.879 l. 10 s.
Une balle contenant 102 pièces idem, à 77 l. 10 s la pièce	7.905 l.
Une balle contenant 102 pièces idem, à 77 l. 7 s. la pièce	7.889 l. 14 s.

Une balle contenant 103 pièces id , à 77 l. 5 s. la pièce 7.956 l. 15 s.
Une balle contenant 101 pièces idem, à 77 l. 13 s. la pièce 7.842 l. 13 s.
Une balle contenant 93 pièces 1/2 idem, à 77 l. 9 s. la pièce 7.241 l. 11 s. 6 d.
Une balle contenant 96 pièces idem, à 78 l. la pièce 7.488 l.
Une balle contenant 100 pièces idem, à 78 l. 1 s. la pièce 7.805 l.
Cent huit bouteilles de rhum, en caisses, à 25 l. 5 s. l'une 2.727 l.
Une barrique de café des iles, à 7 l. 0 s. 6 d. la livre 5.556 l. 15 s.

Du condamné *Reynier*, domaine de Trans, île 125, magasin n° 20 :

Trois barils d'alquifoux, à 242 l. le quintal	3.888 l. 18 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3.948 l.
Trois barils idem, à 237 l. le quintal	3.912 l. 17 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3.902 l. 8 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3.892 l. 16 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3.868 l. 16 s.
Trois barils idem, à 243 l. le quintal	3.942 l. 15 s.
Trois barils idem, à 240 l. le quintal	3.904 l. 16 s.
Trois barils idem, à 241 l. le quintal	3.964 l. 9 s.
Trois barils idem, à 241 l. le quintal	3.790 l. 18 s.
Trois barils idem, à 245 l. le quintal	3.937 l. 3 s.
Trois barils idem, à 246 l. le quintal	4.009 l. 16 s.
Trois barils idem, à 249 l. le quintal	3.961 l. 12 s.

7 ventôse III (25 février 1795)

Du condamné *Reynier*, au Champ-du-10-Août, magasin n° 3 :

Cinq barils d'alquifoux, à 246 l. le quintal	6.280 l. 8 s.
Cinq barils idem, à 245 l. le quintal	5.483 l. 2 s.

Du condamné *Rostan*, rue Saint-Victor, île 144, magasin n° 5 :

Une barrique de sucre brut, à 5 l. 18 s. 7 d. la livre	8.520 l. 4 s.
Une barrique idem, à 5 l. 12 s. la livre	8.327 l. 4 s.
Une barrique idem, à 4 l. 10 s. 3 d. la livre	7.098 l. 3 s.
Une barrique idem, à 4 l. 5 s. la livre	5.087 l. 5 s.
Une barrique idem, à 5 l. 0 s. 9 d. la livre	6.090 l. 7 s.
Une barrique idem, à 4 l. 15 s. la livre	7.400 l. 10 s.
Une barrique idem, à 4 l. 5 s. 3 d. la livre	6.227 l. 10 s.
Une barrique idem, à 4 l. 19 s. 3 d. la livre	7.538 l. 1 s.
Une barrique idem, à 4 l. 18 s. la livre	6.551 l. 6 s.
Une barrique idem, à 5 l. 15 s. la livre	8.688 l. 5 s.
Une barrique idem, à 4 l. 9 s. la livre	5.371 l. 3 s.

Une barrique idem, à 4 l. 18 s. 9 d. la livre	7.845 l. 14 s.
Une barrique idem, à 5 l. 6 s. 6 d. la livre	7.769 l. 4 s.
Une barrique idem, à 5 l. 6 s. 3 d. la livre	8.282 l. 4 s.
Une barrique idem, à 5 l. 5 s. 3 d. la livre	7.783 l. 5 s.
Une barrique idem, à 4 l. 15 s. 1 d. la livre	6.380 l. 2 s.
Une barrique idem, à 4 l. 10 s. 1 d. la livre	5.751 l. 16 s.
Une barrique idem, à 4 l. 17 s. 6 d. la livre	5.752 l. 10 s.
Une barrique idem, à 4 l. 12 s. 1 d. la livre	6.349 l. 3 s.
Une barrique idem, à 4 l. 17 s. la livre	5.383 l. 10 s.
Un tierçon six quarts de café, à 5 l. 16 s. la livre	8 282 l. 8 s.

Du *même*, rue des Victimes, île 131, n° 11, dans la cour n° 19 :

Quatre tierçons et deux quarts de café, à 6 l. 1 s. 6 d. la livre 9.112 l. 10 s.

8 ventôse III (26 février 1795)

Du condamné *Rostan*, rue Saint-Victor, île 44, magasin n° 5 :

Une barrique de sucre brut, à 478 l. le quintal	7.236 l. 18 s.
Une barrique idem, à 470 l. le quintal	7.007 l. 14 s.
Une barrique idem, à 451 l. le quintal	5.335 l. 6 s.
Une barrique idem, à 500 l. le quintal	6.555 l.
Une barrique idem, à 622 l. le quintal	9.429 l. 10 s.
Une barrique idem, à 633 l. le quintal	9.400 l. 1 s.
Une barrique idem, à 638 l. le quintal	9.589 l. 3 s.
Une barrique idem, à 510 l. le quintal	6.007 l. 16 s.
Une barrique idem, à 588 l. le quintal	5.056 l. 16 s.

De l'émigré Vincent *Martin*, rue Helvétius, île 121, n° 5 :

Cinq tierçons de café des îles, à 7 l. 6 s. la livre	12.767 l. 14 s.
Cinq tierçons idem, à 7 l. 9 s. la livre	12.754 l. 8 s.
Cinq tierçons idem, à 7 l. 11 s. la livre	12 872 l. 15 s.
Cinq tierçons idem, à 6 l. 12 s. 3 d. la livre	10.560 l. 3 s.
Cinq tierçons idem, à 6 l. 9 s. la livre	9.171 l. 18 s.
Cinq tierçons idem, à 6 l. 16 s. 1 d. la livre	9.981 l. 14 s.
Quatre tierçons et deux quarts idem, à 7 l. 5 s. 4 d. la livre	11.445 l.

9 ventôse III (27 février 1795)

De l'émigré Vincent *Martin*, rue Helvétius île 121, n° 5 :

Une barrique de café des îles, à 6 l. 4 s. la livre	4.315 l. 4 s.
Une barrique idem, à 6 l. 5 s. 5 d. la livre	3.906 l. 14 s.

Une barrique idem, à 8 l. 1 s. la livre 5.168 l. 2 s.
Une barrique idem, à 7 l. 10 s. la livre 4.822 l. 10 s.
Une barrique idem, à 4 l 6 s. 3 d. la livre 2.790 l. 3 s.
Une barrique idem, à 4 l. 19 s. la livre 4 415 l. 8 s.
Une barrique idem, à 4 l. 15 s. 3 d. la livre 3.014 l. 13 s.
Une barrique idem, à 4 l. 11 s. la livre 2.297 l. 15 s.
Une barrique idem, à 4 l. 17 s. 6 d. la livre 4.324 l. 3 s.
Une barrique idem, à 6 l. 10 s. 8 d. la livre 4.998 l.
Une barrique idem, à 6 l. 15 s. 3 d. la livre 3.651 l. 15 s.

Du condamné *Reynier*, au Champ-du-10-Août, magasin n° 2 :

Trois barriques de garance moulue, à 101 l. le quintal 1.833 l. 3 s.
Trois barriques idem, à 132 l. le quintal 2.500 l. 1 s. 6 d.
Trois barriques idem, à 84 l. le quintal 1.499 l. 8 s.
Trois barriques idem, à 84 l. le quintal 1.746 l. 7 s.

11 ventôse III (1er mars 1795)

De l'émigré *Bonhomme*, rue Scipion, île 180, n° 2 :

Cinq barils d'alquifoux, à 244 l. le quintal 5.416 l.
Cinq barils idem, à 245 l. le quintal 6.830 l. 12 s.
Cinq barils idem, à 245 l. le quintal 5.691 l. 7 s.
Cinq barils idem, à 245 l. le quintal 5.759 l. 19 s.
Cinq barils idem, à 245 l. le quintal 3.454 l. 10 s.
Cinq barils idem, à 244 l. le quintal 5.553 l. 8 s.
Cinq barils idem, à 244 l. le quintal 6.104 l. 17 s.

De l'émigré *Weydet*, rue Pythéas, île 111, magasin n° 21, enclos Timon David :

Cinquante quintaux de bois de Bresillet, à 70 l. le quintal 3.511 l. 4 s.
Un cafas (1) et un tierçon de gomme arabique, à 485 l. le quintal 4.660 l. 17 s.
Trois barriques d'encens, à 186 l. le quintal 4.793 l. 4 s.
Trois barriques idem, à 182 l. le quintal 4.226 l. 9 s.
Trois barriques idem, à 182 l. le quintal 4.085 l. 18 s.
Trois barriques idem, à 176 l. le quintal 4.077 l. 18 s.
Trois barriques idem, à 175 l. le quintal 4.056 l. 10 s.
Trois barriques idem, à 175 l. le quintal 4.095 l.

(1) Terme de commerce ; panier carré à claire-voie, dans lequel on emballe des marchandises.

Trois barriques idem, à 175 l. le quintal	4.107 l. 5 s.
Trois barriques idem, à 175 l. le quintal	3.960 l. 5 s.
Trois barriques idem, à 175 l. le quintal	4.032 l.
Trois barriques idem, à 175 l. le quintal	4.340 l.
Trois barriques idem, à 177 l. le quintal	4.190 l. 14 s.
Deux barriques et un tiercon idem, à 177 l. le quintal	3.108 l. 2 s.

12 ventôse III (2 mars 1795)

De l'émigré *Abeille*, rue Helvétius, île 87, magasin 24/11 :

Une barrique de triage de café, à 3 l. 10 s. 6 d. la livre	2.224 l. 5 s.
Une barrique idem, à 3 l. 10 s. 7 d. la livre	2.819 l. 16 s
Une barrique idem, à 3 l. 8 s. 6 d. la livre	2.007 l. 1 s.
Une barrique idem, à 3 l. 9 s. la livre	1.973 l. 8 s.
Une barrique idem, à 3 l. 10 s. la livre	2.369 l. 10 s.
Une barrique idem, à 3 l. 9 s. 6 d. la livre	1.539 l. 8 s.
Une barrique idem, à 3 l. 10 s. la livre	3.027 l. 10 s.
Une barrique idem, à 3 l. 9 s. 9 d. la livre	2.381 l. 19 s.

De l'émigré *Eydin*, rue de Nuit, île 241, magasin n° 10 :

Trois balles de laine bâtarde, à 430 l. le quintal	3.805 l. 10 s.
Six balles de laine noire, à 325 l. le quintal	8.359 l.
Cinq balles idem, à 326 l. le quintal	5.988 l. 13 s.

Nota. — Ici se trouve mentionnée la vente de 6 sacs de poivre de l'émigré *Abeille*, à 14 l. 16 s. la l. Suivant le procès-verbal du sieur Blanc, juge de paix, en date du 15 ventôse, les dits sacs furent volés, et la vente devint nulle.

De l'émigré *Abeille*, rue Helvétius, île 87, magasin 24/11 :

Une barrique de café des îles, à 7 l. 6 s. la livre	7.154 l.
Une barrique idem, à 7 l. 8 s. la livre	5.831 l. 4 s.
Une barrique idem, à 7 l. 1 s. la livre	6 648 l. 3 s.
Une barrique idem, à 7 l. 2 s. la livre	6.723 l. 14 s.
Une barrique idem, à 7 l. 2 s. la livre	7.916 l. 10 s.
Une barrique idem, à 6 l. 10 s. la livre	6.305 l.
Une barrique idem, à 7 l. 5 s. 3 d. la livre	6.986 l. 10 s.
Une barrique idem, à 6 l. 17 s. 3 d. la livre	5.970 l. 7 s.
Une barrique idem, à 7 l. 4 s. 4 d. la livre	6.819 l. 15 s.
Une barrique idem, à 6 l. 13 s. 8 d. la livre	4.564 l. 14 s
Une barrique idem, à 7 l. 0 s. 4 d. la livre	6.083 l. 9 s
Une barrique idem, à 7 l. 6 s. 6 d. la livre	7.193 l. 3 s.

13 ventôse III (3 mars 1795)

De l'émigré *Abeille*, rue Helvétius, île 87, magasin 24/11 :

Une barrique de café, à 7 l. 12 s. 10 d. la livre	7.473 l. 11 s.
Une barrique idem, à 7 l. 7 s. 6 d. la livre	7.301 l. 5 s.
Une barrique idem, à 7 l. 11 s. 1 d. la livre	6.587 l. 4 s.

14 ventôse III (4 mars 1795)

De l'émigré *Gaillard*, rue Pythéas, île 142, maison n° 3, magasin n° 4 :

Une barrique de sucre brut, à 668 l. le quintal	9.171 l. 13 s.
Une barrique idem, à 601 l. le quintal	7.674 l. 15 s.
Une barrique idem, à 623 l. le quintal	8.616 l. 2 s.
Une barrique idem, à 673 l. le quintal	10.471 l. 18 s.
Une barrique idem, à 629 l. le quintal	8.944 l. 8 s.
Une barrique idem, à 635 l. le quintal	8.432 l. 16 s.
Une barrique idem, à 670 l. le quintal	10.599 l. 8 s.
Une barrique idem, à 683 l. le quintal	9.766 l. 18 s.
Une barrique idem, à 663 l. le quintal	8.857 l. 13 s.
Une barrique idem, à 705 l. le quintal	11.301 l. 3 s.
Une barrique idem, à 671 l. le quintal	10.420 l. 12 s.
Une barrique idem, à 675 l. le quintal	10.482 l. 15 s.
Une barrique idem, à 651 l. le quintal	8.808 l. 1 s.
Une barrique idem, à 670 l. le quintal	9.956 l. 4 s.
Une barrique idem, à 653 l. le quintal	8.613 l. 1 s.
Une barrique idem, à 685 l. le quintal	11.055 l. 18 s.

15 ventôse III (5 mars 1795)

De l'émigré Vincent *Martin*, rue Helvétius, île 121, magasin n° 5 :

Une barrique de café des îles, à 4 l. 18 s. la livre	4.125 l. 16 s.
Une barrique idem, à 6 l. 13 s. la livre	3.750 l. 12 s.
Une barrique idem, à 6 l. 15 s. la livre	5.082 l. 15 s.
Une barrique idem, à 6 l. 18 s 6 d. la livre	6.184 l.
Une barrique idem, à 7 l. 1 s. la livre	5.499 l.
Une barrique idem, à 7 l. 1 s. la livre	4 349 l. 17 s.

De l'émigré *Abeille*, rue Helvétius, île 87, magasin 24/11 :

Neuf quintaux de bois Marthe, à 154 l. le quintal	1.416 l. 16 s.
Trois sacs de soude avariée, à 44 l. le quintal	133 l. 15 s.

Du *même* émigré, dans le domaine Bourguignon, magasin n° 5 :

Vingt balles de barille (1) d'Espagne, à 170 l le quintal 24.588 l. 16 s.
Vingt balles idem, à 170 l. le quintal 26.361 l. 18 s.

De l'émigré *Auzière*, en dépôt chez le citoyen Millieret :

Onze sacs de grains de moutarde, à 202 l le quintal 2.977 l. 9 s.

De l'émigré *Sardou*, en dépôt chez le citoyen Millieret :

Une partie de stockfisch, à 201 l. le quintal 4.568 l. 14 s.
Deux sacs de cire jaune, à 858 l. le quintal 1.492 l. 18 s.
Quarante-quatre paquets de poivre en grains, à 12 l. 10 s. 2 d. le paquet 550 l. 7 s.

De l'émigré *Meyer*, en dépôt chez le citoyen Millieret :

Trois ballots de coton avarié, à 951 l. le quintal 1.673 l. 15 s.

De l'émigré *Tarascon*, en dépôt chez le citoyen Plumier :

Deux barils de vitriol bleu, à 7 l. 18 s. la livre 4.400 l. 6 s.
Deux barils idem, à 7 l. 15 s. 6 d. la livre 4.447 l. 6 s.

16 ventôse III (6 mars 1795)

De l'émigré *Abeille*, au domaine Auzilly, rue Sainte, île 142, magasin n° 20 :

Une barrique de café des îles, à 6 l. 11 s. la livre 6.268 l. 7 s.
Une barrique idem, à 6 l. 13 s. 6 d. la livre 6.534 l. 16 s.
Une barrique idem, à 6 l. 15 s. 6 d. la livre 5.121 l. 18 s.
Une barrique idem, à 6 l. 16 s. la livre 5.902 l. 8 s.
Une barrique idem, à 6 l. 16 s. 6 d. la livre 4.975 l. 8 s.
Une barrique idem, à 6 l. 15 s. 6 d. la livre 6.233 l.
Une barrique idem, à 6 l. 16 s. la livre 6.609 l. 12 s.
Une barrique idem, à 6 l. 16 s. 6 d. la livre 6.592 l. 19 s.
Une barrique idem, à 6 l. 17 s. 6 d. la livre 5.163 l. 2 s.
Une barrique idem, à 6 l. 17 s. la livre 6.486 l. 19 s.
Une barrique idem, à 7 l. 7 s. la livre 5.835 l. 18 s.
Une barrique idem, à 6 l. 17 s. la livre 6.760 l. 19 s.
Une barrique idem, à 6 l. 18 s. 6 d. la livre 6.481 l. 16 s.
Une barrique idem, à 6 l. 17 s. la livre 7.548 l. 14 s.
Une barrique idem, à 6 l. 16 s. la livre 5.684 l. 16 s.
Cinq tiercons idem, à 6 l. 16 s. 6 d. la livre 10.490 l.

(1) Un des noms de la plante dont les cendres fournissent la soude. (LITTRÉ.)

Cinq tierçons idem, à 6 l. 16 s. 6 d. la livre 10.107 l. 17 s.
Cinq tierçons idem, à 6 l. 18 s. la livre 10.212 l.

De l'émigré *Pagès*, rue des Lois, île 218, n° 10 :

Deux futailles de cire jaune, à 727 l. le quintal 5.618 l. 15 s.
Deux futailles idem, à 730 l. le quintal 4.569 l. 16 s.
Deux futailles idem, à 731 l. le quintal 4.035 l. 2 s.
Deux futailles idem, à 731 l. le quintal 7.178 l. 8 s.

17 ventôse III (7 mars 1795)

De l'émigré *Abeille*, rue Helvétius, île 87, magasin 24/11 :

Une barrique de café des îles, à 7 l. 3 s. la livre 6.635 l. 4 s.
Une barrique idem, à 7 l. 5 s. 6 d. la livre 6.969 l. 9 s.
Une barrique idem, à 7 l. 1 s. la livre 6.852 l. 13 s.
Une barrique idem, à 7 l. 4 s. la livre 7.272 l.
Une barrique idem, à 7 l. 7 s. 6 d. la livre 8.886 l. 17 s.
Une barrique idem, à 6 l. 16 s. la livre 5.229 l. 4 s.
Une barrique idem, à 6 l. 19 s. la livre 8.228 l. 16 s.

De l'émigré *La Roque*, dans le bureau de la Commission :

Deux tierçons de café, à 7 l. 3 s. la livre 2.180 l. 15 s.

De l'émigré *Pagès*, place de la Révolution, île 111, n° 13 :

Huit balles de laine surge de Salonique, à 483 l. le quintal 8.679 l. 10 s.
Huit balles idem, à 484 l. le quintal 8.499 l. 1 s.
Neuf balles idem, à 494 l. le quintal 10.210 l. 19 s.
Sept balles de laine pélade de Constantinople, à 453 l. le quintal 13.236 l. 13 s.
Six balles idem, à 452 l. le quintal 10.499 l. 19 s.
Dix balles d'alizaris de Smyrne, à 112 l. le quintal 2.507 l. 13 s.
Dix balles idem, à 127 l. le quintal 3.241 l.
Dix balles idem, à 134 l. le quintal 3 890 l.
Dix balles idem, à 134 l. le quintal 3.808 l. 6 s.
Dix balles idem, à 134 l. le quintal 3.178 l. 9 s.
Dix balles idem, à 136 l. le quintal 3.514 l. 4 s.

18 ventôse III (8 mars 1795)

De l'émigré *Pagès*, rue Lanternerie, île 228, n° 5 :

Un quart de triage de café, à 4 l. 18 s. la livre 813 l. 8 s.
Cinq balles de cire de France, à 730 l. le quintal 10.920 l. 16 s.

Cinq balles idem, à 735 l. le quintal	10.966 l. 4 s.
Quatre balles idem, à 735 l. le quintal	8.886 l. 3 s.
Quatre balles idem, à 738 l. le quintal	8.575 l. 11 s.
Quatre balles idem, à 738 l. le quintal	8.922 l. 8 s.
Quatre balles idem, à 738 l. le quintal	7.092 l. 3 s.
Quatre balles idem, à 738 l. le quintal	4.258 l. 5 s.
Quatre balles idem, à 739 l. le quintal	9 200 l. 11 s.
Cinq balles idem, à 739 l. le quintal	11.247 l. 11 s.
Cinq balles idem, à 740 l. le quintal	5.446 l. 8 s.
Cinq balles idem, à 739 l. le quintal	5.483 l. 7 s.
Cinq balles idem, à 741 l. le quintal	6 046 l. 11 s.

Nota. — Ici se trouve mentionnée la vente de 5 balles de cire, à 740 l. le quintal. Suivant le procès-verbal du sieur Delorme, juge de paix, en date du 22 ventôse III, les dites balles furent volées et la vente devient nulle.

Cinq balles de cire idem, à 740 l. le quintal	5.490 l. 16 s.
Quatre balles idem, à 740 l. le quintal	5.024 l. 12 s.

19 ventôse III (9 mars 1795)

De l'émigré *Abeille*, rue Helvétius, île 87, nos 24/11 :

Une barrique de café des îles, à 7 l. 4 s. la livre	7.617 l. 12 s.
Une barrique idem, à 6 l. 6 s. 6 d. la livre	5.641 l. 18 s.
Une barrique idem, à 7 l. 8 s. la livre	7 570 l. 4 s.
Une barrique idem, à 7 l. 5 s. la livre	6.836 l. 15 s.
Une barrique idem, à 7 l. 2 s. la livre	6.702 l. 8 s.
Une barrique idem, à 7 l. 11 s. 6 d. la livre	7.173 l. 10 s.
Une barrique idem, à 7 l. 7 s. 6 d. la livre	7.736 l. 7 s.
Une barrique idem, à 6 l. 19 s. 6 d. la livre	6 556 l. 10 s.
Une barrique idem, à 7 l. 15 s. 6 d. la livre	7.269 l. 12 s.
Une barrique idem, à 7 l. 14 s. la livre	7.392 l.
Trois tiercons et un sac idem, à 8 l. 3 s. 6 d. la livre	7.758 l. 2 s.
Un tiercon deux quarts de sucre brut, à 729 l. le quintal	6.415 l. 1 s.

De l'émigré *Gaillard*, rue Pythéas, île 142, maison no 3, magasin no 4 :

Une barrique de sucre brut, à 697 l. le quintal	9.534 l. 19 s.
Une barrique idem, à 707 l. le quintal	10.633 l. 5 s.
Une barrique idem, à 700 l. le quintal	9.401 l.
Une barrique de café des îles, à 7 l. 17 s. la livre	8.674 l. 5 s.
Une barrique idem, à 7 l. 15 s la livre	7.688 l.
Une barrique idem, à 7 l. 10 s la livre	7 305 l.
Une barrique idem, à 7 l. 8 s. la livre	7.392 l. 12 s

Une barrique idem, à 7 l. 11 s. 6 d. la livre 8.408 l. 5 s.
Une barrique idem, à 7 l. 10 s. la livre 7.440 l.

20 ventôse III (10 mars 1795)

De l'émigré *La Roque*, au domaine Montolieu, rue Cincinnatus, île 174, n° 19 :

Deux barriques de café des îles, à 8 l. 3 s. la livre 13.061 l. 9 s.

De l'émigré *Curet*, au domaine Surian, île 121, n° 30, magasin n° 3 :

Une barrique de café, à 8 l. la livre 6.424 l.
Une barrique idem, à 8 l. 3 s. la livre 6.756 l. 7 s.
Une barrique idem, à 8 l. la livre 6 568 l.
Une barrique idem, à 8 l. 1 s. la livre 6.609 l. 1 s.

21 ventôse III (11 mars 1795)

De l'émigré *Curet*, au domaine de Surian, île 121, n° 30, magasin n° 3 :

Une barrique de café des îles, à 8 l 5 s. la livre 6.756 l. 15 s.
Une barrique idem, à 8 l. 1 s. 6 d. la livre 6.007 l. 16 s.
Une barrique idem, à 8 l. 1 s. 6 d. la livre 6.718 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. la livre 6.839 l. 5 s.
Une barrique idem, à 8 l 1 s. la livre 6.617 l. 2 s.
Une barrique idem, à 8 l. 1 s. la livre 6.657 l. 7 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. la livre 6.747 l. 6 s.
Une barrique idem, à 8 l. 3 s. la livre 6.715 l. 12 s.

De l'émigré *Pagès*, rue Lanternerie, île 228, n° 5 :

Une barrique de cire jaune, à 750 l. le quintal 5.385 l.
Trois caisses de 100 paquets de bougies, de quatre au paquet, à 15 l. 5 s. l'un 4.575 l.
Deux cent quatre-vingt-dix-sept paquets idem, à 15 l. 5 s. l'un 4.529 l. 5 s.

De l'émigré *Abeille* :

Cinquante livres environ de Zemby (1), à 6 l. 5 s. la livre 221 l. 17 s.

22 ventôse III (12 mars 1795)

De l'émigré *Pagès*, rue des Lois, île 218, n° 10 :

Cinq balles de cire jaune, à 754 l. le quintal 11.000 l. 17 s.
Cinq balles et un pain idem, à 753 l. le quintal 6.521 l.

(1) Zimbi : espèce de coquillage qui tient lieu de menue monnaie dans quelques lieux de la côte d'Afrique, particulièrement à Angole et dans le royaume du Congo. (Savary, *Dictionnaire Universel de Commerce.*)

De l'émigré *Curet*, au domaine Surian, île 121, n° 30, magasin n° 3 :

Une barrique de café des îles, à 8 l. 1 s. la livre	6 939 l. 2 s.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. 6 d. la livre	6.992 l. 7 s.
Une barrique idem, à 8 l. 6 s. 6 d. la livre	7.009 l. 13 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. la livre	6.682 l. 10 s.
Une barrique idem, à 8 l. 3 s. 6 d. la livre	6.956 l. 18 s.
Une barrique idem, à 8 l. 4 s. la livre	6.625 l. 12 s.
Une barrique idem, à 8 l 1 s. la livre	6.657 l. 7 s.
Une barrique idem, à 8 l. 3 s. la livre	6.650 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 6 s. 6 d. la livre	6.743 l. 5 s.
Une barrique idem, à 8 l. 4 s. la livre	6.732 l. 4 s.
Une barrique idem, à 8 l. 6 s. 6 d. la livre	6.909 l. 15 s.
Une barrique idem, à 8 l. 0 s. 6 d. la livre	6.500 l. 5 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. la livre	6.714 l. 18 s.
Une barrique idem, à 8 l. 1 s. la livre	6.673 l. 9 s.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. la livre	6.732 l.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. 6 d. la livre	6.628 l. 5 s.

23 ventôse III (13 mars 1795)

De l'émigré *Curet*, au domaine Surian, île 121, n° 30, magasin n° 3 :

Une barrique de café des îles, à 8 l. 2 s. 6 d la livre	6.898 l. 3 s.
Une barrique idem, à 8 l. 3 s. 6 d. la livre	6.752 l. 11 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. la livre	6.739 l. 4 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. la livre	6.382 l. 16 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. la livre	6.836 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 1 s. 6 d. la livre	8.236 l. 10 s.
Une barrique idem, à 7 l. 18 s. 6 d. la livre	7.917 l. 2 s.
Une barrique idem, à 8 l. 7 s. 6 d. la livre	8.014 l. 17 s.
Une barrique idem, à 8 l. 7 s 6 d. la livre	8.391 l. 15 s.
Une barrique idem, à 8 l. 9 s. la livre	8.128 l. 18 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. la livre	7.622 l 2 s.
Une barrique idem, à 8 l. 9 s. la livre	8.551 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 7 s. la livre	7.765 l. 10 s.
Une barrique idem, à 8 l. 8 s. 6 d. la livre	8.467 l. 2 s
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. 6 d. la livre	8.821 l. 3 s.
Une barrique idem, à 8 l. 4 s. 6 d. la livre	7.715 l. 1 s.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. la livre	8.481 l.
Une barrique idem, à 8 l. 3 s. la livre	8.541 l. 4 s.
Une barrique idem, à 8 l. 4 s. la livre	7.724 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 3 s. 6 d. la livre	7.905 l. 4 s.

24 ventôse III (14 mars 1795)

De l'émigré *Curet*, au domaine Surian, île 121, n° 30, magasin n° 3 :

Une barrique de café des îles, à 8 l. 1 s. 6 d.	8.575 l. 13 s.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. 6 d. la livre	7.910 l. 18 s.
Une barrique idem, à 8 l. 8 s. 6 d. la livre	8.677 l. 15 s.
Une barrique idem, à 8 l. 9 s. la livre	8.619 l.
Une barrique idem, à 8 l. la livre	7.408 l.
Une barrique idem, à 8 l. 9 s. 6 d la livre	8.712 l. 10 s.
Une barrique idem, à 7 l. 18 s. la livre	7.244 l. 6 s.
Une barrique idem, à 8 l. 1 s. la livre	8.066 l. 2 s.
Une barrique idem, à 8 l. la livre	6.456 l.
Une barrique idem, à 8 l. 11 s. la livre	8.900 l. 11 s.
Une barrique idem, à 8 l. 10 s. la livre	7.055 l.
Une barrique idem, à 8 l. 13 s. la livre	9.013 l. 6 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. 6 d. la livre	6.881 l. 17 s.
Une barrique idem, à 8 l. 10 s. la livre	8.151 l. 10 s.
Une barrique idem, à 7 l. 14 s. 6 d. la livre	6.736 l. 4 s.
Une barrique idem, à 7 l. 18 s. 6 d. la livre	6.205 l. 5 s.
Une barrique idem, à 7 l. 15 s. 6 d. la livre	7.712 l. 16 s.
Une barrique idem, à 7 l. 14 s. la livre	7.700 l.
Une barrique idem, à 8 l. la livre	6.304 l.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. 6 d. la livre	8.125 l.

25 ventôse III (15 mars 1795)

De l'émigré *Gaillard*, rue Pythéas, île 142, n° 3, magasin n° 4 :

Une barrique de café des îles, à 7 l. 13 s. la livre	7.634 l. 14 s.
Une barrique idem, à 7 l. 14 s. la livre	5.852 l.
Une barrique et un tiercon idem, à 8 l. 1 s. la livre	11.253 l. 18 s.

De l'émigré *Curet*, au domaine Surian, île 121, n° 30, magasin n° 3 :

Une barrique de café des îles, à 8 l. 16 s. la livre	7.277 l. 12 s.
Une barrique idem, à 8 l. 7 s. 6 d. la livre	8.885 l. 17 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. 6 d. la livre	6.459 l. 7 s.
Une barrique idem, à 8 l. 2 s. 6 d. la livre	6.508 l. 2 s.
Une barrique idem, à 8 l. 10 s. 6 d. la livre	6.709 l. 3 s.
Une barrique idem, à 8 l. 8 s. 6 d. la livre	6.655 l. 15 s.
Une barrique idem, à 8 l. 8 s. la livre	6.938 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. 6 d. la livre	6.495 l. 17 s.

26 ventôse III (16 mars 1795)

De l'émigré *Curet*, au domaine Surian, île 121, n° 30, magasin n° 3 :

Une barrique de café des îles, à 8 l. 4 s. la livre	8.216 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 5 s. 6 d. la livre	7.521 l. 19 s.
Une barrique idem, à 8 l. 10 s. 6 d. la livre	6.760 l. 6 s.
Quatre tierçons idem, à 8 l. 9 s. la livre	10.047 l. 1 s.
Quatre tierçons idem, à 8 l. 9 s. la livre	11.137 l. 2 s.
Quatre tierçons idem, à 8 l. 5 s. la livre	10.296 l.
Un quart et deux sacs idem, à 8 l. 7 s. 6 d. la livre	3.232 l 15 s.
Un sac de café gâté, à 21 s. 6 d. la livre	43 l. 10 s.

De l'émigré *Pagès*, place de la Révolution, île 111, magasin n° 13 :

Deux balles de laine pelade fine de Constantinople, à 440 l. le quintal	2.875 l.

De l'émigré *Reboul*, rue du Succès, île 183, n° 5 :

Une balle de coton filé d'Alep, à 21 l. 1 s. la livre	5.178 l. 6 s.
Une balle idem, à 20 l. 15 s. la livre	2.905 l.
Une balle idem, à 20 l. 2 s. la livre	2.693 l. 8 s.
Une balle idem, à 18 l. 10 s. la livre	3.552 l.

27 ventôse III (17 mars 1795)

De l'émigré Jean-Pierre *Reynier*, au Champ-du-10-Août, magasin n° 2 :

Cinquante quintaux de bois de campêche, à 53 l. le quintal	2.650 l.
Cinquante quintaux idem, à 52 l. le quintal	2.600 l.
Cinquante quintaux idem, à 54 l. le quintal	2.700 l.
Cinquante quintaux idem, à 55 l. le quintal	2.750 l.
Cinquante quintaux idem, à 54 l. le quintal	2.700 l.
Cinquante quintaux idem, à 54 l. le quintal	2.700 l.
Cinquante quintaux idem, à 51 l. le quintal	2.550 l.
Cinquante quintaux idem, à 54 l. le quintal	2.700 l.
Cinquante quintaux idem, à 54 l. le quintal	2.700 l.
Cinquante quintaux idem, à 55 l. le quintal	2.750 l.

De l'émigré *Martin* fils, domaine Bouvet, île 86, n° 19, magasin n° 4 :

Deux boucauts de tabac, à 528 l. le quintal	9.593 l. 15 s.

Des émigrés Charles et Louis *Salle*, rue Pythéas, île 136, n° 2 :

Vingt-cinq caissons de savon, à 711 l. le quintal	3.718 l. 11 s.
Vingt-cinq caissons idem, à 715 l le quintal	3.789 l. 10 s.
Vingt-cinq caissons idem, à 716 l. le quintal	3.708 l. 17 s.

Dix-huit caissons idem à 721 l. le quintal 2.725 l. 8 s.
Vingt-cinq caissons contenant ensemble 287 bouteilles d'huile, à 72 l. la douzaine 1.722 l.
Vingt-quatre canavettes (1) contenant chacune 12 bouteilles d'huile, plus 3 bouteilles, à 70 l. la canavette 1.697 l. 10 s.
Vingt canavettes de 12 bouteilles idem, à 70 l. la canavette 1.400 l.
Dix-huit canavettes de 12 bouteilles idem, à 70 l. la canavette 1.260 l.

28 ventôse III (18 mars 1795)

De l'émigré *Agius*, rue Pythéas, île 141, n° 21 :

Une barrique de sucre brut, à 653 l. le quintal 8.508 l. 12 s.
Une barrique idem, à 555 l. le quintal 5.450 l. 2 s.
Une barrique idem, à 553 l. le quintal 7.697 l. 15 s.
Une barrique idem, à 536 l. le quintal 6.710 l. 14 s.
Une barrique idem, à 590 l. le quintal 7.935 l. 10 s.
Une barrique idem, à 674 l. le quintal 7.899 l. 6 s.
Une barrique idem, à 554 l. le quintal 5.999 l. 16 s.
Une barrique idem, à 576 l. le quintal 6.877 l. 8 s.
Une barrique idem, à 547 l. le quintal 6.481 l. 19 s.
Une barrique idem, à 540 l. le quintal 6.744 l. 12 s.
Une barrique idem, à 605 l. le quintal 8.022 l. 6 s.
Une barrique idem, à 640 l. le quintal 8.512 l.

29 ventôse III (19 mars 1795)

De l'émigré *Agius*, rue Pythéas, île 141, n° 21 :

Une barrique de sucre brut, à 507 l. le quintal 6.677 l. 3 s.
Une barrique idem, à 543 l. le quintal 7.531 l. 8 s.
Une barrique idem, à 542 l. le quintal 7.208 l. 12 s.
Une barrique idem, à 542 l. le quintal 5.853 l. 12 s.
Une barrique idem, à 540 l. le quintal 7.921 l. 16 s.
Une barrique idem, à 547 l. le quintal 7.794 l. 15 s.
Une barrique idem, à 568 l. le quintal 7.764 l. 11 s.
Une barrique idem, à 554 l. le quintal 6.287 l. 18 s.
Une barrique idem, à 558 l. le quintal 8.063 l. 2 s.
Une balle de coton, à 1.150 l. le quintal 3.335 l.

(1) Canaveto : cantine, coffret où l'on met les bouteilles ; bouteille carrée garnie de paille où l'on met de l'huile.

De l'émigré *Mazet*, au magasin de David et Deidier, sur le quai, île 138, magasin n° 2 :

Une barrique de sucre tête, à 721 l. le quintal	4.571 l. 2 s.
Une barrique idem, à 801 l. le quintal	6.928 l. 13 s.
Une barrique idem, à 835 l. le quintal	7.297 l. 18 s.
Une barrique idem, à 830 l. le quintal	7.652 l. 12 s.
Une barrique idem, à 820 l. le quintal	7.855 l. 12 s.
Une barrique idem, à 839 l. le quintal	7.290 l. 18 s.
Une barrique idem, à 645 l. le quintal	5.766 l. 6 s.

1er germinal III 21 mars 1795,

De l'émigré *Curet*, au domaine de Surian, île 121, n° 30, magasin n° 4 :

Une barrique de café des iles, à 8 l. 13 s. la livre	7.369 l. 16 s.
Une barrique idem, à 8 l. 13 s. 6 d. la livre	7.009 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 14 s. la livre	6.977 l. 8 s.
Une barrique idem, à 8 l. 17 s. 6 d. la livre	6.860 l. 7 s.
Une barrique idem, à 8 l. 18 s. la livre	7.716 l. 6 s.
Une barrique idem, à 8 l. 19 s. 6 d. la livre	7.063 l. 6 s.
Une barrique idem, à 8 l. 19 s. 6 d. la livre	7.108 l. 4 s.
Une barrique idem, à 8 l. 17 s. 6 d. la livre	8.662 l.
Une barrique idem, à 9 l. 0 s. 6 d. la livre	7.057 l. 11 s.

De l'émigré *Hermitte*, à la Commission :

Un mortier en fer fondu et son pilon en fer	242 l.

De l'émigré *Auzière*, à la Cannebière, île 72, n° 9 :

Cinq cents bouteilles noires vides, à 26 s. 6 d. l'une	662 l. 10 s.
Cinq cents idem, à 0 l. 36 s. l'une	900 l.
Cinq cents idem, à 0 l. 35 s. l'une	875 l.
Cinq cents idem, à 35 s. 6 d. l'une	887 l. 10 s.

De l'émigré *Reboul*, rue du Succès, île 183, n° 5 :

Une balle de coton filé d'Alep, à 21 l. 10 s. la livre	4.708 l. 10 s.
Une balle idem, à 22 l. 1 s. la livre	5.336 l. 2 s.
Un sac de laine de chevron, à 16 l. la livre	104 l.

De l'émigré *Merle*, au domaine Surian, île 116, n° 2 :

Trois balles « coton laine » de Smyrne, à 1.256 l. le quintal	9.445 l. 2 s.

2 germinal III (22 mars 1795)

De l'émigré *Abeille*, rue Helvétius, île 87, nos 24 et 11 :

Cinq cent quarante-neuf paquets de trenelles (1), à 3 l. 19 s. le paquet 2.168 l. 11 s.
Trois cents issarions (2), à 13 l. 10 s. la pièce 4.050 l.
Trois cents idem, à 14 l. 6 s la pièce 4.290 l.
Trois cents idem, à 18 l la pièce 5.400 l.
Trois cents idem, à 19 l la pièce 5.700 l.
Quatre cents idem, à 20 l. la pièce 8.000 l.
Quatre cent quatre-vingt-dix-sept idem, à 20 l. la pièce 9.940 l.

De l'émigré *Auzière*, à la Cannebière, île 72, n° 9 :

Trente canavettes de 12 bouteilles d'huile d'olive, à 7 l. 14 s. 6 d. la bouteille 2.781 l.
Trente-une idem, à 7 l. 15 s. la bouteille 2.883 l.
Cent soixante-cinq canavettes de 12 bouteilles vides, à 4 l. 7 s. l'une 717 l. 15 s.

De l'émigré *Simian*, au Canal, île 106, magasin n° 53 :

Deux barils de corinthe, à 80 l. le quintal 199 l. 4 s.
Un tierçon d'amandes amères, à 191 l. le quintal 689 l. 10 s.
Une barrique de crème de tartre, à 360 l. le quintal 1.432 l. 16 s.
Trois barriques de jus de citron, à 32 l. le quintal 1.040 l. 6 s.

3 germinal III (23 mars 1795)

Du condamné *Bonhomme*, rue Scipion, île 180, n° 2 :

Une balle contenant 120 peaux bronzées, à 28 l. 10 s. l'une 3.420 l.
Une balle contenant 120 idem, à 37 l. l'une 4.440 l.
Une balle contenant 120 idem, à 36 l. 5 s. l'une 4.350 l.
Une balle contenant 120 idem, à 34 l. 15 s l'une 4.170 l.
Une balle contenant 120 idem, à 30 l. 15 s. l'une 3.690 l.
Une balle contenant 111 idem, à 30 l. 15 s. l'une 3.413 l. 5 s.
Une balle contenant 119 idem, à 33 l. 5 s. l'une 3.956 l. 15 s.
Une balle contenant 120 idem, à 37 l. 5 s. l'une 4.470 l.
Une balle contenant 119 idem, à 38 l. 10 s. l'une 4.581 l. 10 s.
Une balle contenant 120 idem, à 38 l. 10 s. l'une 4.620 l.

(1) Trenello : jolie tresse ; extrémité bouclée d'un cordage, commande.
(2) Eissarioun : petit « ensàrri », espèce de besace, formée par deux grands cabas de sparterie nattée, qu'on place sur le bât des bêtes de somme et qui sert au transport des petites denrées.

Une balle contenant 120 idem, à 38 l. 10 s. l'une 4.620 l.
Une balle contenant 120 idem, à 38 l. 15 s. l'une 4.650 l.

De l'émigré *Paret de Gimon*, derrière l'hospice Saint-Lazare, île 4, n° 2 :

Cinq balles de laine surge fine de Smyrne, à 475 l. le quintal 9.552 l. 5 s.
Cinq balles idem, à 476 l. le quintal 9.243 l. 18 s.
Six balles idem, à 477 l. le quintal 10.350 l. 18 s.
Six balles idem, à 480 l. le quintal 11.145 l. 12 s.
Une balle de laine d'Énos, à 351 l. le quintal 1.835 l. 14 s.

4 germinal III (24 mars 1795)

De l'émigré *Paret de Gimon*, derrière l'hospice Saint-Lazare, île 4, n° 2 :

Trente pièces de mouchoirs des Indes, à 226 l. la pièce 6.780 l.
Vingt-huit pièces idem, à 223 l. la pièce 6.244 l.
Vingt-cinq pièces idem, à 222 l. la pièce 5.550 l.
Trente pièces idem, à 256 l. la pièce 7.680 l.
Vingt-sept pièces idem, à 252 l. la pièce 6.804 l.
Deux cent soixante-treize pièces de mouchoirs Cambresine, à 19 l. 15 s. la pièce 5.391 l. 15 s.
Deux cent quatre-vingt-douze idem, à 18 l. 5 s. la pièce 5.329 l.
Trois cent soixante-quatorze idem, à 18 l. la pièce 6.732 l.
Deux cent vingt-trois idem, à 22 l. 15 s. la pièce 5.073 l. 5 s.
Trois cent vingt-une idem, à 25 l. la pièce 8.025 l.

De l'émigré *Agius*, rue Pythéas, île 141, n° 21 :

Une barrique de sucre brut, à 562 l. le quintal 6.890 l. 2 s.
Une barrique idem, à 501 l. le quintal 6.152 l. 6 s.
Une barrique idem, à 553 l. le quintal 10.783 l. 10 s.

5 germinal III (25 mars 1795)

De l'émigré *Delabat*, île 127, n° 2 :

Une barrique de couperose, à 128 l. le quintal 275 l. 4 s.
Une barrique de rouge brun, à 80 l. le quintal 206 l. 8 s.
Une partie de sel natron à refus, à 60 l. le quintal 5.466 l.
Cinquante-deux sacs de cendres de Sicile en poudre, à 88 l. le quintal 8.286 l. 19 s.
Cinquante-deux sacs idem, à 100 l. le quintal 9.312 l.
Une partie idem, à 100 l. le quintal 46.266 l.

Une partie de cendres de Sicile en pierre à refus, à 160 l. le quintal 13.180 l. 16 s.
Une partie idem, à 164 l. le quintal 13.467 l. 13 s.
Une partie idem, à 165 l. le quintal 13.559 l. 14 s.
Une partie idem, à 165 l. le quintal 13.275 l. 18 s.
Une partie idem, à 165 l. le quintal 13.204 l. 19 s.
Une partie idem, à 165 l. le quintal 13.274 l. 5 s.
Une partie idem, à 164 l. le quintal 13.051 l. 2 s.

6 germinal III (26 mars 1795)

De l'émigré *Mazet*, île 138, magasin n° 2 :

Quatre tiercons de café, à 9 l. 7 s. 6 d. la livre 10.575 l.
Trois tiercons idem, à 9 l. 6 s. la livre 8.844 l. 6 s.
Trois tiercons idem, à 9 l. 15 s. 6 d. la livre 8.963 l. 13 s.

De l'émigré *Dragon*, à la Commission :

Trente-une bouteilles ½ d'huile Palma-Christi, à 6 l. 11 s. la bouteille 206 l. 6 s.
Vingt-neuf bouteilles idem, à 7 l. 5 s. la bouteille 210 l. 5 s.

De l'émigré *Hugues*, à la Commission :

Un sac de galle, à 45 l. la livre 45 l.
Sept dames-jeannes de vin de Chypre, à 65 l. 10 s. l'une 458 l. 10 s.

De l'émigré *Languasco*, île 102, magasin n° 6 :

Mille carreaux de marbre, à 1.615 l. le mille 1.615 l.
Mille carreaux idem, à 1.616 l. le mille 1.616 l.
Mille carreaux idem, à 1.616 l. le mille 1.616 l.
Mille carreaux idem, à 1.618 l. le mille 1.618 l.
Mille carreaux idem, à 1.616 l. le mille 1.616 l.
Mille carreaux idem, à 1.605 l. le mille 1.605 l.
Mille carreaux idem, à 1 616 l. le mille 1.616 l.
Mille carreaux idem, à 1.616 l. le mille 1.616 l.
Mille carreaux idem, à 1.400 l. le mille 1.400 l.

7 germinal III (27 mars 1795)

De l'émigré *Languasco*, île 102, magasin n° 6 :

Cent vingt-trois mortiers de marbre, à 7 l. 10 s. la pièce 922 l. 10 s.
Quarante-neuf caisses de marbre pour cheminée 5.150 l.
Une statue en marbre 480 l.
Soixante-dix nattes de Russie, à 3 l. 11 s. la pièce 248 l 10 s.

De l'émigré *Bonhomme*, île 180, n° 2 :

Trois barils d'alquifoux, à 270 l. le quintal	6.731 l. 5 s.
Quatre barils idem, à 252 l. le quintal	7.058 l. 10 s.
Trois barils idem, à 249 l. le quintal	7.910 l. 14 s.
Une partie de galle et d'alquifoux, à 197 l. le quintal	6.634 l. 19 s.

De l'émigré *Abeille* :

Un issarion d'herbe henné, à 0 l. 17 s. la livre	21 l. 5 s.

De l'émigré *Languasco*, île 102, n° 6 :

Dix pelles en bois pour le blé, à 6 l. 13 s. l'une	66 l. 10 s.

Du condamné *Reynier*, au Champ-du-10-Août :

Cinquante quintaux de bois Marthe, à 141 l. le quintal	7.050 l.

Du condamné *Hugues* :

Un sac de café, à 9 l. 16 s. la livre	294 l.
Une farde (1) de café moka, à 12 l. 12 s. la livre	327 l. 12 s.

De l'émigré *Languasco*, île 102, n° 6 :

Cent mortiers en marbre	582 l.

8 germinal III (28 mars 1795)

De l'émigré *Cluny*, île 153, n° 16 :

Cent chapeaux ronds, en partie garnis, à 43 l. 5 s. l'un	4.325 l.
Cent quinze chapeaux ronds, à 42 l. 5 s. l'un	4.858 l. 15 s.
Vingt-huit idem, à 26 l. 15 s. l'un	749 l.
Quatre-vingt-quatre chapeaux $^1/_2$ castor, forme haute, à 56 l. l'un	4.704 l.
Soixante-cinq chapeaux castor et $^1/_2$ castor, à 65 l. 15 s. l'un	4.273 l. 15 s.
Quarante chapeaux ronds pour homme et femme, à 23 l. 10 s. l'un	940 l.

Du condamné *Reynier*, au domaine de Trans, île 125, n° 20 :

Quatre barils d'alquifoux, à 252 l. le quintal	5.506 l. 4 s.
Quatre barils idem, à 257 l. le quintal	5.415 l.
Quatre barils idem, à 259 l. le quintal	5.555 l. 11 s.
Quatre barils idem, à 260 l. le quintal	5.504 l. 4 s.
Quatre barils idem, à 260 l. le quintal	5.647 l. 4 s.

(1) Terme de commerce ; balle de café moka ; elle pèse 185 kilogrammes. LITTRÉ.

9 germinal III (29 mars 1795)

Du condamné *Reynier*, au domaine de Trans, île 125, n° 20.

Quatre barils d'alquifoux, à 260 l. le quintal	5.330 l.

De l'émigré Roch *Isnard*, rue de la Treille :

Vingt-six sacs de cendres de Sicile, à 73 l. le quintal	3.655 l. 17 s.
Une partie idem, à 70 l le quintal	3.506 l. 6 s.
Cinquante quintaux de salicot (1) en pierre, à 107 l. le quintal	5.356 l. 8 s.

11 germinal III (31 mars 1795)

De l'émigré *Agius*, île 141, magasin n° 21 :

Une barrique de sucre brut, à 676 l. le quintal	8.483 l. 16 s.
Une barrique idem, à 670 l. le quintal	7.805 l. 10 s.
Une barrique idem, à 678 l. le quintal	7.661 l. 8 s.
Une barrique idem, à 648 l. le quintal	8.741 l. 10 s
Une barrique idem, à 660 l. le quintal	8.639 l. 8 s.

De l'émigré *Delabat*, île 127, n° 2 :

Un lot de cendres de Sicile à refus, à 166 l. le quintal	13.363 l.
Une partie de cendres de Sicile en pierre, à 165 l. le quintal	13.457 l. 8 s.
Une partie idem, à 165 l. le quintal	13.454 l. 2 s.

De l'émigré *Delabat* :

Une partie de barille de picadon, à 73 l. le quintal	5.817 l. 7 s.
Une partie de charbon de pierre, à 8 l. 10 s. le quintal	399 l. 15 s.

12 germinal III (1er avril 1795)

De l'émigré *Masse*, île 19, n° 11 :

Cinq balles contenant ensemble 120 rames de papier de pliage, à 16 l. la rame	1.920 l.
Cent vingt rames idem, à 16 l. l'une	1.920 l.
Cent vingt rames idem, à 16 l. 5 s. l'une	1.950 l.
Cent vingt rames idem, à 16 l. l'une	1.920 l.
Quatre-vingt-dix rames idem, à 10 l. l'une	900 l.
Soixante-quatre rames idem, à 20 l. 5 s. l'une	1.296 l.
Soixante-quatre rames idem, à 20 l. l'une	1.280 l.

(1) Salicor, on dit aussi salicot ; plante qui croît sur le bord de la mer, et dont on retire de la soude. LITTRÉ.

Soixante-quatre rames idem, à 20 l. l'une	1.280 l.
Deux cent seize rames idem, à 9 l. 5 s l'une	1.998 l.
Deux cent seize rames idem, à 9 l. 5 s l'une	1.998 l.
Deux cent seize rames idem, à 10 l. l'une	2.160 l.
Quatre cent huit rames idem, à 10 l. l'une	4.080 l.
Quatorze rames idem, à 10 l. l'une	140 l.
Dix-neuf rames idem, à 9 l. 15 s. l'une	185 l. 5 s.
Dix quintaux environ de bois de campêche, à 75 l. le quintal	768 l. 15 s.

Du condamné *Maysse* :

Une partie de 480 briques de terre de pipe, à 74 l. le cent	355 l. 4 s.
Une partie de terre de pipe, à 29 l. le quintal	140 l.
Une partie de charbon de pierre, à 10 l. le quintal	972 l. 14 s.
Quinze quintaux environ de savon, à 6 l. 6 s. la livre	9.544 l. 10 s.

De l'émigré *Languasco* :

Un bain en marbre	315 l.

13 germinal III (2 avril 1795)

De l'émigré *Janvier*, à la fabrique, hors la porte Saint-Victor, île 1, n° 8 :

Une dame-jeanne d'huile de vitriol	522 l.
Cinq sacs de vitriol bleu à refus, à 900 l. le quintal	9.342 l.
Quatre sacs idem, à 945 l. le quintal	8.769 l. 12 s.
Quatre sacs idem, à 925 l. le quintal	7.659 l.
Une barrique idem, à 970 l. le quintal	8.312 l. 18 s.
Une barrique idem, à 940 l. le quintal	7.529 l. 8 s.
Quatre dames-jeannes d'eau-forte, à 305 l. l'une	1.220 l.
Quatre dames-jeannes idem, à 255 l. l'une	1.020 l.
Quatre dames-jeannes idem, à 250 l. l'une	1.000 l.
Quatre dames-jeannes idem, à 246 l. l'une	984 l.
Quatre dames-jeannes idem, à 245 l. l'une	980 l.
Six caisses de soufre en canon, à 150 l. le quintal	1.285 l. 10 s.
Trois tierçons idem, à 145 l. le quintal	2.407 l.

14 germinal III (3 avril 1795)

Du condamné *Reynier* :

Une balle d'alizaris du Comtat, à 113 l. le quintal	236 l. 3 s.

De l'émigré *Janvier* :

Une barrique de potasse, à 120 l. le quintal	2.475 l. 12 s.
Une barrique idem, à 100 l. le quintal	1.804 l.
Une barrique idem, à 100 l. le quintal	2.029 l.
Cent cinquante quintaux de soufre en pierre, à 100 l. le quintal	14.978 l.
Une partie de soufre en poussière, à 100 l. le quintal	11.805 l.
Six cents quintaux de crasse de soufre, à 3 l. le quintal	1.800 l.

15 germinal III (4 avril 1795)

De l'émigré Roch *Isnard*, rue de la Treille :

Cent cinquante quintaux de cendres de Sicile, à 102 l. le quintal	15.306 l. 2 s.
Cent cinquante quintaux idem, à 102 l. le quintal	15.361 l. 4 s.
Quinze charges de chaux en poussière, à 15 l. l'une	225 l.
Une barrique de rouge brun, à 35 l. le quintal	140 l.
Six quintaux de sel de natron, à 70 l. le quintal	426 l. 6 s.
Onze quintaux environ de cendres de Sicile, à 52 l. le quintal	5.246 l. 16 s.
Quarante quintaux idem, à 82 l. le quintal	3.284 l. 18 s.

De l'émigré *Mazet*, au domaine Bourguignon :

Un boucaut de tabac, à 601 l. le quintal	4.856 l.
Un boucaut idem, à 603 l. le quintal	4.637 l. 2 s.
Un boucaut idem, à 603 l. le quintal	4.510 l. 9 s.
Un boucaut idem, à 602 l. le quintal	4.803 l. 19 s.
Un boucaut idem, à 601 l. le quintal	4.729 l. 17 s.

De l'émigré Roch *Isnard*, au domaine Bourguignon :

Un boucaut de tabac, à 601 l. le quintal	4.074 l. 15 s.

2 floréal III (21 avril 1795)

De l'émigré *Salles* :

Une partie de bois pour l'ébénisterie, à 27 l. le quintal	2.758 l. 1 s.

De l'émigré *Languasco* :

Une partie de carreaux en marbre, à 156 l. le quintal	1.987 l. 8 s.
Une partie de petits carreaux idem, à 113 l. le quintal	1.761 l. 13 s.
Trente-cinq mortiers en marbre	241 l.
Une partie de grands et petits carreaux en marbre rompus	20 l.

De l'émigré *Hermitte :*

Un baril de farine	533 l.

De l'émigré *Simian* :

Deux barils de farine	562 l.
Deux barils idem	584 l.
Deux barils idem	582 l.
Deux barils idem	584 l.
Deux barils idem	588 l.
Deux barils idem	300 l.

De l'émigré *Lhomme* :

Une barrique de térébenthine	318 l. 4 s

De l'émigré *Romagnac* :

Quatre caisses contenant ensemble 108 bouteilles d'eau-de-vie « flamboisée », à 5 l. 2 s. la bouteille	550 l. 16 s.

De l'émigré *Delabat :*

Une partie de cendres de Sicile en pierre à refus, à 140 l. le quintal	19 468 l. 8 s.
Une partie idem, à 140 l. le quintal	54.782 l
Une partie de cendres de Sicile en poussière, à 70 l. le quintal	6.673 l. 2 s.
Une partie de cendres de Sicile en débris, à 101 l. le quintal	11.177 l. 13 s.

De l'émigré *Hermitte* :

Un fleurier (1) et divers sacs de toile vieux	650 l.
Une couffe contenant environ 30 l. de café	166 l.

Du condamné *Reynier* :

Une barrique vide, issarions, ferraille et couffin	100 l.

De l'émigré *Auzière* :

Cent livres d'huile fine	500 l.
Deux scandaux d'huile à brûler, à 195 l. l'un	390 l.

De l'émigré *Curet* :

Un sac de café des îles, à 8 l. la livre	800 l.

(1) Charrier ; drap de grosse toile.

Du condamné *Hugues* :
Quatre pains de sucre raffiné 410 l.

De l'émigré *Curet* :
Cent une livres de café des îles, à 8 l. la livre 808 l.

De l'émigré *Depavola* :
Six pains de sucre raffiné 675 l.

Du condamné *Hugues* :
Onze milleroles 1/2 de vin rouge, à 90 l. la millerole 1.035 l.

De l'émigré *Auzière* :
Dix-sept scandaux d'huile commune 3.315 l.

Du condamné *Hugues* :
Cinquante livres de café moka, à 9 l. la livre 450 l.

De l'émigré *Depavola* :
Trente livres, poids de marc, de sucre raffiné, à 14 l. la livre 420 l.

Des émigrés Charles et Louis *Salles* :
Huit canavettes d'huile 560 l

Du condamné J.-P. *Reynier* :
Caisses et barils 46 l.

De l'émigré *Hermitte* :
Divers barils 24 l.

IV. — ARRENTEMENTS

État général des maisons et domaines nationaux affermés dans l'arrondissement du bureau de Marseille.

D'après l'état certifié véritable, le 6 août 1793, par le receveur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

	Montant des baux
Maison, rue Dauphine, de la congrégation de *Saint-Homobon*	800 l.
Autre, même rue, des *mêmes*	720 l.
Autre, rue du Relais, des *mêmes*	975 l.
Autre, même rue, des *mêmes*	750 l.
Autre, même rue, des *mêmes*	900 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	700 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	800 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	600 l.
Hôtel dit le Mouton Couronné, sur le Cours, des *mêmes*	4.015 l.

	Montant des baux
Propriété dite la Bastide, au quartier de Saint-Tronc, de l'*oratoire de Sainte-Marthe*	164 l.
Trois maisons, rue des Carmes, des *mêmes*	1.800 l.
Boutique, magasin et deux chambres, rue Saint-Martin, des *mêmes*	240 l.
Boutique et une chambre, des *mêmes*	210 l.
Une boutique, des *mêmes*	150 l.
Une autre boutique, des *mêmes*	150 l.
Une boutique et une chambre, des *mêmes*	198 l.
Huit chambres, des *mêmes*	480 l.
Une chambre, des *mêmes*	78 l.
Une autre chambre, des *mêmes*	48 l.
Une autre chambre, des *mêmes*	48 l.
Chambre dite la Logique, des *mêmes*	110 l.
Magasin dit la Rhétorique, des *mêmes*	108 l.
Magasin dit la Troisième, des *mêmes*	100 l.
Magasin dit la Quatrième, des *mêmes*	100 l.
Cave, rue des Caves, des *mêmes*	120 l.
Une autre cave, aux Allées, des *mêmes*	60 l.
Chambre et un cabinet au 2e étage, des *mêmes*	60 l.

« Tous les articles dépendant de l'oratoire de Sainte-Marthe étaient arrentés verbalement ou par convention privée. Comme ils sont à la veille d'être vendus, l'administration du département a autorisé le receveur à continuer la même forme d'arrentement au fur et à mesure que quelqu'un desdits articles est à terme, en rapportant l'autorisation du district. »

Maison, rue de la Mission-de-France, de la *Mission-de-France*	1.000 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	1.000 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	500 l.
Maison, rue Tapis-Vert, des *mêmes*	800 l.
Maison, rue de la Mission-de-France, des *mêmes*	700 l.
Maison, rue Tapis-Vert, des *mêmes*	1.700 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	800 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	1.000 l.
L'église, même rue, des *mêmes*	800 l.
Le jardin, des *mêmes*	300 l.

	Montant des baux
Jardin, des *Lyonnaises*	400 l.
Jardin et vigne, des *Bernardines*	795 l.
Deux petites maisons, des *mêmes*	515 l.
Maison, rue de la Darse, des *Trinitaires*	810 l.
Maison, rue de la Palud, des *mêmes*	950 l.
Jardin, même rue, des *mêmes*	400 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	800 l.
Maison, sur la fontaine, des *mêmes*	500 l.
Appartements des *Dominicains*	800 l.
Maison dans la cour, des *mêmes*	90 l.
Quatre petites maisons, du *chapitre des Accoules*	585 l
Un magasin, des *mêmes*	400 l.
Maisons, du *chapitre de Saint-Victor*	2.100 l.
Cellier du cloître, des *Grands-Augustins*	200 l.
Magasin, sous le clocher, des *mêmes*	150 l.
Magasin et entresol, des *mêmes*	1 260 l.
Magasin extérieur, des *mêmes*	800 l.
Autre magasin, des *mêmes*	800 l.
Autre magasin, des *mêmes*	800 l.
Autre magasin, des *mêmes*	900 l.
Autre magasin, des *mêmes*	500 l.
Maison et magasin, des *mêmes*	900 l.
Magasin, des *mêmes*	750 l.
Autre magasin, des *mêmes*	700 l.
Autre magasin, des *mêmes*	600 l.
Maison et magasin, des *mêmes*	800 l.
Maison et magasin, des *mêmes*	550 l.
Maison et magasin, des *mêmes*	900 l.
Maison et magasin, des *mêmes*	850 l.
Maison et four, des *mêmes*	750 l.
Maison, des *mêmes*	500 l.
Autre maison, des *mêmes*	1.150 l.
Onze magasins intérieurs, des *mêmes*	900 l.

« Tous les arrentements des maisons et magasins dépendant des Augustins, avaient été passés par lesdits religieux par conventions privées. La vente de ce local étant très prochaine, l'administration a jugé à propos d'entretenir ces arrentements jusqu'à la vente. »

	Montant des baux
Vacants (1) de Montredon et bancs de la poissonnerie, du ci-devant *Domaine*	510 l.
Jardin et lavoir, de la *Miséricorde*	600 l.
Jardin, des *Présentines*	300 l
Maison, rue de Négrel, des *frères des Écoles chrétiennes*	225 l.
Maison, même rue, des *mêmes*	264 l.
Boutique à la maison ci-dessus, des *mêmes*	54 l.
Rez-de-chaussée et premier étage d'une maison, rue du Vieux-Palais, des *mêmes*	96 l.
Le second étage de la maison ci-dessus, des *mêmes*	34 l.
Maison, rue de la Roquette, des *mêmes*	310 l.
Autre maison, même rue, des *mêmes*	250 l.
Autre maison, même rue, des *mêmes*	160 l
Total	49.792 l.

V. — RESTITUTIONS

		Capital
Abeille Jean-Joseph-André.		
Maison à Marseille, rue Grignan, île 65, n° 20	F.	20.000
Domaine au quartier du Rouet		32.000
Maison, rue Grignan, île 65, n° 19		16.000
Emplacement faisant partie du couvent des Carmes déchaussés		60.000
Maison, rue Grignan, île 65, n° 18		10.000
Autre, même rue, île 65, n° 17		20.000
Créances sur divers particuliers		31.235
Sommes restituées au dit Abeille, d'après un arrêté du département du 6 thermidor III		49.173
Montant des biens restitués	F.	238.408

(Ledit Abeille a été rayé définitivement par un arrêté du département, du 23 ventôse V, comme mis hors la loi. La liquidation définitive pour restitutions des sommes à lui dues a été arrêtée par les régisseurs de l'Enregistrement, le 8 frimaire VIII, sous le n° 380 de l'état décadaire des liquidations, n° 55.)

(1) Terre vague, sables de la plage.

Capital

Abeille Marie-Anne, veuve *Eyriès*.

Sommes restituées en vertu d'un arrêté du département du 4 prairial III F. 2.399

(Rayée définitivement par arrêté du département du 4 prairial III, en vertu de la loi du 22 germinal.)

Achard Joseph, négociant en droguerie.

Brigantin dit la Négresse, du port de 150 tonneaux.
Maison, hors la porte de Rome, île 32, n° 36 8.000
Deux maisons, rue de la Montagne, île 51, nos 7 et 8 10.000
Créances sur divers particuliers 18.000
Sommes restituées en vertu d'un arrêté du département 25.704

Montant des biens restitués F. 61.704

(Rayé définitivement par arrêté du Comité de législation du 9 germinal III.)

Achy Catherine, veuve *Saint-Jacques*.

Le quart d'une maison située sur le Cours 10.000

(Arrêté du préfet du 21 prairial VIII.)

Agius Jacques.

Propriété rurale au quartier de N.-D. de Bon-Secours 8.000
Créances diverses 114.989
Restitutions ensuite d'un arrêté du département du du 5 ventôse V 510.564

Montant des biens restitués F. 633.553

(Rayé définitivement par arrêté du département du 5 ventôse V.)

Agnel Jean-Baptiste aîné.

Lettre de change sur Toussaint Melan 4.435 34

(Rayé définitivement par arrêté du Comité de législation du 27 thermidor III.)

Aillaud-Montmartin Nicolas-Antoine.

Propriété rurale au quartier du Canet 32.000

(Rayé par arrêté du département du 26 octobre 1792.)

Albouis Jean-Baptiste, négociant.

Maison à la rue Lafon, île 63, n° 5 10.000

	Capital
Créances diverses	F. 13.511
(Rayé définitivement par arrêté du Directoire exécutif du 29 pluviôse V.)	
Allard Pierre-Joseph-Simon.	
Moitié d'un domaine sur le quai du Cabotage, île 96, n° 2	15.333
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 14 messidor VIII.)	
Allard Antoine-Joseph.	
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 17 prairial III	1.775 26
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 17 prairial III.)	
Allègre Antoine.	
Maison sur le port, île 213, n° 15	64.000
Autre à la rue Thubaneau, île 33, n° 27	20.000
Autre à la rue des Jacobins	10.000
Créances sur Audibert et Magnan	44.550
Montant des biens restitués	F. 138.550
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 12 ventôse V.)	
Allemand Jean-Baptiste.	
Maison à la rue Lafon, île 63, n° 6	3.000
Autre à la rue Helvétius, île 78, n° 8	10.000
Autre à la rue Thubaneau, île 33, n° 26	21.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 9 prairial III	602 46
Montant des biens restitués	F. 34.602 46
(Rayé définitivement par arrêté du département du 24 prairial V, en vertu de la loi du 22 prairial III.)	
Alphéran Jean-Paul-François, dit Bussan.	
Maison à la rue Molière, île 90, n° 12	30.000
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 25 fructidor IV.)	
Amic Jean-Baptiste-Honoré.	
Maison, enclos des Minimes, île 29, n° 10	6.000

		Capital
Autre maison joignant celle ci-dessus	F.	6.000
Magasin sur le port, près Saint-Jean		6.000
Deux maisons rue des Huguenots, île 208, n° 10, et île 217, n° 6		25.000
Maison à la rue des Trois-Soleils, île 261, n° 5		4.000
Propriété rurale au quartier d'Arenc		6.000
Montant des sommes à lui restituées ensuite d'un arrêté du district du 22 germinal III		4.594
Montant des biens restitués	F.	57.594

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 14 ventôse V.)

André Mathieu-Pierre, fabricant de savon.

Maison à la rue de la Galinière, île 239, n° 7	8.000
Créances sur divers	10.000

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 25 fructidor IV.)

Antoine Pascal, capitaine marin.

Propriété rurale au quartier de la Palun	10.000
Restitué ensuite d'un arrêté rendu par le district, le 14 germinal III	4.605 60

(Déclaré non émigré d'après la loi du 21 nivôse III, par un arrêté du district du 11 germinal III.)

Arlatan.

Maison au quai Rousseau, île 148, n° 4	120.000
Somme restituée en vertu d'un arrêté du département du 4 nivôse III	6.578 49

(Rayé définitivement par arrêté du Comité de législation du 4 floréal III.)

Armand Jean-Baptiste.

Propriété rurale au quartier de la Servianne	60.000
Maison à la rue 3e Calade, île 62, n° 29	16.000
Créance sur Joseph-Balthazard Alibert	25.000
Somme restituée ensuite d'une ordonnance du 29 fructidor	9.000
Montant des biens restitués	F. 110.000

Capital

(Rayé définitivement par arrêté du département du 24 prairial V, en vertu de la loi du 22 prairial III.)

Arnaud Jean-Baptiste-Honoré, dit l'Américain.

Maison sur le petit Cours, île 19, n° 3 F. 50.000
Créances sur divers 3.168

(Rayé définitivement par le département, le 16 pluviôse V, en vertu de la loi du 22 prairial III.)

Arnaud François-Silver.

Maison au quartier de la Tourette 1.000
Créances sur divers 36.000

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 27 pluviôse V.)

Arnaud Jean.

Maison hors la porte d'Aix, île 1, n° 90 32.000

(Rayé définitivement par arrêté des consuls de la République, du 9 prairial VIII.)

Arnoux Noël.

Créance sur Thomas Lambert 1.200

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 12 brumaire XI.)

Arnoux Georges.

Rente viagère de 320 f. sur Joseph Reynard 4.000

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 12 brumaire XI.)

Aubrier François, ferblantier.

Propriété rurale au quartier du Petit Montredon 8.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du district du 28 ventôse III 3.503 57

(Rayé comme ouvrier en vertu de la loi du 22 nivôse, par arrêté du district du 28 ventôse III.)

Audemard Joseph.

Maison aux Grands-Carmes, île 447, n° 7 4.000

(Rayé par arrêté du ministre de la police du 6 brumaire X.)

Audibert Jean-Pierre, prêtre.

Propriété rurale au quartier des Martégaux 14.000
Autre au quartier de Saint-Joseph 6.000

		Capital
Maison à la rue Trigance, île 401, n° 10		2.600
Montant des biens restitués	F.	22.600

(Séquestre levé comme prêtre déporté, ensuite d'un arrêté du département du 29 ventôse VII.)

Audibert Henri, maçon.

Somme restituée en vertu d'un arrêté du district du 24 germinal III		2.283 73

(Rayé comme ouvrier en vertu de la loi du 22 nivôse, par arrêté du district du 24 germinal III.)

Audibert Jacques-Antoine, négociant.

Propriété au quartier d'Arenc, maison attenante et huit autres petites maisons audit lieu		40.000

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 25 pluviôse V.)

Audiffret Jean-François, fabricant de savon.

Fabrique de savon, île 443, n° 9		48.000
Propriété rurale au quartier du Rouet		15.000
Autre fabrique au quartier de Rive-Neuve		100.000
Maison à la rue du Cheval-Blanc, île 338, n° 8		3.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 2 nivôse V		28.952 07
Montant des biens restitués	F.	194.952 07

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 2 nivose V.)

Augier Catherine, veuve *Bosquat.*

Propriété rurale au quartier de Saint-Loup		20.000
Un billet dû par Montaud		2.400

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 24 ventôse VIII.)

Auzière Jean-Joseph.

Propriété rurale au quartier de Saint-Loup		7.000
Remboursé à l'émigré ensuite d'un arrêté du département du 1er messidor III		59.996

(Rayé définitivement par arrêté du département du 23 pluviôse V.)

		Capital
Bailly Pierre-François cadet.		
Maison à la Grand'Rue, île 191, n° 17	F.	10.000
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 29 ventôse V.)		
Barbaroux Louis-Antoine.		
Somme due par le sieur Duclos		1.789 30
Autre due par Joseph Chape, maçon		5.000
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 24 pluviôse V.)		
Bardon Balthazard-Marseille, négociant.		
Maison à la rue de la Providence, île 26, n° 13		12.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Loup		4.000
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 11 floréal III, et mis en liberté par la Commission militaire le 4 pluviôse VI.)		
Baron Toussaint-Henri, prêtre.		
Propriété rurale au quartier de Saint-Charles		12.000
Maison aux Allées, île 13, n° 2		16.000
Maison à la rue des Phocéens, île 1, n° 21		20.000
Somme due par Jean Vincent, cafetier		6.000
Montant des biens restitués	F.	54 000
(Séquestre levé par arrêté du département du 17 nivôse VIII.)		
Barrigue-Fontainieu Prosper-François-Irenée.		
Propriété rurale au quartier des Chartreux		14.000
Moitié d'une maison à la rue de la Guirlande, île 210, n° 22		5.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 7 prairial VIII.)		
Barthélemy Pierre-Mathieu.		
Capital dû par la dame Tarteiron, veuve Chanard		30.000
Autre dû par Joseph et Georges Audibert		30.000
(Rayé définitivement par arrêté du ministre de la police générale du 6 brumaire X.)		
Bastide Marie, femme *Vidar*.		
Maison au chemin de la Magdeleine, île 11, n° 21		8.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 27 ventôse VI.)		

	Capital
Bataglini Joseph.	
Propriété rurale au quartier de Château-Gombert	F. 50.000
Autre au quartier de Saint-Jérôme	16.000
Somme due par les hoirs d'Henri Amphoux	300
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 26 prairial III	4.936
Montant des biens restitués	F. 71.236
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 14 ventôse V.)	
Baudoin Dominique-François.	
Maison et jardin à la rue Puget, île 2, n° 22	6.000
Restitué ensuite d'un arrêté du département du 25 germinal III	50.755
(Séquestre levé par arrêté du département du 24 pluviôse VII.)	
Beau Antoine-Paul, prêtre.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Julien	1.000
Maison à la rue Bernard-du-Bois, île 1, n° 83	6.000
Autre à la rue Fraternité, île 33, n° 28	20.000
Sommes dues par divers particuliers	18.797
Montant des biens restitués	F. 45.797
(Séquestre levé par arrêté du département du 24 pluviôse VII.)	
Bélier Joseph, courtier.	
Maison à la rue de Rome, île 66, n° 8	24.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Barnabé	22.000
(Rayé définitivement par arrêté du Comité de législation du 5 floréal XIII.)	
Bérard, prêtre.	
Maison à la rue Fenouillette, île 372, n° 12	4.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 23 ventôse VIII.)	
Bérard Claude, capitaine de navire.	
Maison à la rue Grignan, île 86, n° 22	36.000
Autre à la même rue, même île, n° 21	20.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 11 germinal III	2.750

	Capital
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 26 fructidor IV.)	
Bérenger Antoine, tanneur.	
Fabrique aux lices Saint-Cannat, île 439, n° 14	F. 10.000
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 2 ventôse V.)	
Bérenger Mathieu fils, tanneur.	
Maison et fabrique au Trou d'Airain, île 443, n° 2	16.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 25 vendémiaire IV	938
(Rayé définitivement par arrêté du Comité de législation du 29 thermidor III.)	
Bérenguier Antoine-Hilarion, courtier.	
Maison à la rue d'Aix, île 1, n° 1	20.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du district du 22 germinal III	1.688
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 22 germinal III.)	
Bernard Joseph-Bernard, prêtre.	
Maison à la rue Sainte-Françoise, île 301, n° 17	6.000
Capital dû par Anne Sieuve	1.000
Autre dû par Sarmet frères et sœurs	6.000
Autre dû par François Delmas	6.202
Montant des biens restitués	F. 19.202
(Séquestre levé par arrêté du département du 5 fructidor VII.)	
Bernard Pierre.	
Maison à la rue Saint-Martin, île 5, n° 17	4.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 1er brumaire III.)	
Bernard Marie-Bernard-Roch.	
Maison et jardin au cours Gouffé, île 7, n° 6	4.000
Maison, même île, n° 3	10.000
Maison et jardin, même île, n° 2	8.000
Somme due par divers	15.360
Montant des biens restitués	F. 37.360
(Rayé définitivement par arrêté du département du 13 prairial V.)	

	Capital
Bertrand Joseph-Paul.	
Maison à la rue de la Vieille-Monnaie, île 353, n° 1	F. 10.000
Autre à la rue d'Aubagne, île 45, n° 21	20.000
Autre à la même rue, île 464, n° 14	30.000
Somme due par Escaramagne	40.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département	7.138
Montant des biens restitués	F. 107.138

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 6 vendémiaire V.)

Bertrand Jacques-Claude, dit Cabau.	
Maison à la rue des Petites-Maries, île 11, n° 15	12.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Loup	30.000
Maison à la rue Grignan, île 87, n° 23	20.000
Autre à la place de la Révolution, île 87, n° 21	16.000
Restitué ensuite d'un arrêté du département du 1er ventôse V	15.514
Montant des biens restitués	F. 93.514

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 1er ventôse V.)

Billaud Benoît, machiniste.	
Maison à la rue du Poids-de-la-Farine, île 33, n° 6	10.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Charles	10.000
Maison à la rue des Piques, île, 1, n° 34	10.000
Autre à la rue du Bon-Pasteur, île 13, nos 6, 14 et 22	12.000
Autre à la rue des Maçons, île 2, n° 23	5.000
Somme restituée en exécution d'un arrêté du département	1.450
Montant des biens restitués	F. 48.450

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 4 ventôse V.)

Blanc Jérôme, négociant.	
Somme due par Antoine Renard	19.600

(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 2 ventôse V.)

		Capital
Blanc Magdeleine, veuve *Isnard.*		
Maison à la rue du Jour, île 212, n° 19	F.	18.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 26 pluviôse VIII.)		
Blanc Charles-Esprit.		
Maison à la rue de l'Arbre, île 39, n° 18		20.000
Autre à la rue des Quilles, île 34, n° 11		15.000
Deux maisons contiguës, à la Grand'Rue, île 340, n^{os} 3 et 4		30.000
Maison à la rue des Dominicaines, île 9, n° 2		14.000
Autre à la rue de la Pyramide, île 166, n° 6		3.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 27 floréal III		29.107
Montant des biens restitués	F.	111.107
(Rayé définitivement comme mis hors la loi, par arrêté du département du 27 floréal III.)		
Blondeau François-Antoine.		
Maison hors la porte Paradis, île 22, n° 5		7.700
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 16 prairial VIII.)		
Boisson Charles-Toussaint.		
Maison à la rue de la Palud, île 59, n° 7		10.700
Capital dû par Devaux		30.000
(Certificat d'amnistie délivré le 7 vendémiaire XI.)		
Boniface Jean-Joseph.		
Maison sur le Cours, île 165, n° 25		20.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 5 vendémiaire VIII.)		
Bosquet, née *Augier.*		
Propriété rurale au quartier de Saint-Loup		20.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 16 ventôse VIII.)		
Boulouvard François, négociant.		
Maison à la rue de Rome, île 213, n° 3		20.000
Domaine au Canal, île 122, n° 4		20.000
(Rayé par arrêté du Comité de législation du 18 germinal III.)		
Bourges Vincent, maçon.		
Propriété rurale au quartier de Saint-Charles		4.000

	Capital
Maison à la rue Sainte-Claire, île 440, n° 11	F. 2.000
Somme due par Renard et Pascal	2.324
Somme restituée ensuite d'un arrêté du district du 15 germinal III	5.160
Montant des biens restitués	F. 13.484

(Rayé définitivement par le département, le 15 germinal V.)

Bouvet Antoine-André.

Domaine à la rue Rameau, île 86, n° 19	12.000
Somme due par divers particuliers	30.700
Deux neuvièmes d'intérêt sur le domaine de Saint-Sauveur, et une boutique à la rue des Martégales	16.000
Montant des biens restitués	F. 58.700

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 2 germinal VIII.)

Boyer Augustin, capitaine marin.

Somme restituée ensuite d'un arrêté du district du 28 ventôse III	335

(Rayé par arrêté du district du 28 ventôse IX.)

Boyer Charles-Philippe-Marie.

Maison à la rue Soufrerie, île 16, n° 17	5.500
Autre à la rue du Moulin, île 16, n° 7.	2.000
Autre, même rue, n° 10	2.000
Autre, même rue, n° 8	2.000
Autre, même rue, n° 9	2.000
Emplacement à la rue Soufrerie, île 16	10.000
Montant des biens restitués	F. 23.500

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 18 floréal IX.)

Bozonier Balthazard, marchand joaillier .

Propriété rurale au quartier de Saint-Charles	12.000
Maison sur la Cannebière, îles 9 et 10	100.000
Hôtel dit des Ambassadeurs, à la rue Beauvau	160.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du district du 13 floréal III	31 152
Montant des biens restitués	F. 303.152

(Rayé par arrêté du Comité de législation du 27 thermidor III.)

	Capital
Bozonier Auguste.	
Maison à la rue Jean-Bart, île 99, n° 2	F. 24.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 8 prairial VIII.)	
Brémond François-Xavier.	
Maison à la rue de la Guirlande, île 210, n° 4	10.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 11 prairial VIII.)	
Brouquier François, magasinier.	
Maison à la rue du Petit-Maucouinat, île 155, n° 10	10.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du district du 25 germinal III	16.632
(Rayé comme ouvrier, par arrêté du district du 25 germinal III.)	
Brun Louis-François.	
Propriété rurale au terroir de Marseille	12.000
Maison et four à la rue Sainte-Barbe	6.000
Maison contiguë à celle ci-dessus	5.000
Petite maison d'un étage	1.000
Autre petite maison	2.000
Autre contiguë à celle ci-dessus	1.000
Somme due par Gilles-Vincent Roubaud	8.000
Montant des biens restitués	F. 35.000
(Rayé par arrêté du Directoire exécutif du 4 fructidor V.)	
Brun Élisabeth-Mélanie, veuve *Navarre*.	
Deux maisons et jardin, au quartier du Canet, n° 10	6.000
Maison audit quartier, n° 104	2.000
Trois terrains incultes au quartier d'Arenc	3.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 25 vendémiaire V.)	
Brunet Jean-Louis-Richard.	
Propriété rurale au quartier de la Magdeleine	16.000
Maison à la rue Tapis-Vert, île 24, n° 10	8.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 27 nivôse VIII.)	
Brunet Jean-Barthélemy.	
Maison à la rue de la Providence, île 21, n° 22	6.000
(Rayé en vertu de la loi du 22 prairial III, par arrêté du département du 24 thermidor V.)	

		Capital
Cabasson André.		
Maison à la rue Lancerie, île 224, n° 6	F.	12.000
Autre à la rue Égalité, île 349, n° 3		12.000
Autre à la rue Négrel, île 330, n° 2		6.000
Autre au faubourg Saint-Lazare, île 2, n° 30		6.000
Montant des biens restitués	F.	36.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 4 thermidor VII.)		
Cabre François-Marie-Jean-Baptiste.		
Maison à la Grand'Rue, île 197, n° 1		10.000
(Rayé définitivement par arrêté du Comité de législation.)		
Cade Joseph.		
Maison à la rue de la Loge, île 212, n° 13		20.000
Autre au faubourg Saint-Lazare, île 5, n° 9		4.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 29 pluviôse VIII.)		
Cambrai Catherine-Émilie.		
Cinquième partie d'une propriété rurale au quartier des Camoins		6.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 27 ventôse VIII.		
Camoin Pierre, d'Aubagne.		
Propriété rurale au quartier des Camoins		20.000
Campou Pierre-François et Raymond.		
Maison à la rue des Dominicaines, île 13, n° 18		20.000
Propriété rurale au quartier de Montredon		12.000
(Rayés par arrêtés du Directoire exécutif des 3 brumaire et 5 pluviôse V.)		
Capus Guillaume-Joseph.		
Partie de maison à la rue Fraternité, île 29, n° 8		7.714
(Séquestre levé par arrêté du département du 27 ventôse VIII.)		
Carbonnel César-Alexandre.		
Maison à la place Neuve, île 194, n° 17		16.000
(Amnistié le 10 nivôse XI.)		
Carle Jean-Pierre.		
Maison à la rue de Rome, île 59, n° 6		10.000

		Capital
Maison et magasin sur le port, île 252	F.	8.000
Maison à la place Saint-Jean, île 253, n° 10		10.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Louis		24.000
Montant des biens restitués	F.	52.000

(Rayé et déclaré non émigré par arrêté du district du 6 floréal III.)

Carle Jean-Chrysostome.

Propriété rurale au quartier de la Palud		10.000
Maison à la rue des Feuillants, île 459, n° 28		24.000
Autre à la même rue, n° 27		24.000
Autre à la rue Caisserie, île 229, n° 6		6.000
Somme restituée à l'émigré		167
Montant des biens restitués	F.	64.167

(Séquestre levé par arrêté du district du 14 pluviôse III.)

Carraire Louis-Vincent.

Propriété rurale au quartier de Saint-Loup	12.000

(Rayé définitivement par le département, le 3 ventôse V.)

Cars Pierre, négociant.

Propriété rurale au quartier de Mazargues	8.000

(Rayé par arrêté des consuls du 1er frimaire X.)

Cassan Michel-Balthazard.

Maison à la rue Pierre-qui-Rage, île 178, n° 8	20.000
Somme restituée en vertu d'un arrêté du district du 26 floréal III	2.546

(Rayé par arrêté du Directoire exécutif du 17 pluviôse V.)

Castel Jean-Louis.

Maison à la Grand'Rue, île 207, n° 1	20.000
Somme restituée en exécution d'un arrêté du district du 14 germinal III	1.319

(Rayé définitivement par arrêté du département du 27 pluviôse V.)

Catelin Marie, veuve *Belouze*.

Capital à rente constituée dû par Bellon	6.000

(Rayée par arrêté du ministre de la police générale du 6 messidor IX.)

Capital

Cayrac Laurent.

Propriété rurale au quartier de Notre-Dame de Bon-Secours F. 7.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du district du 4 brumaire IV 970
(Rayé comme mis hors la loi par arrêté du département du 27 messidor III.)

Chabrery Jean-Antoine.

Maison à la rue Bernard-du-Bois, île 3, n° 13 9.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 6 messidor III 58.083
(Rayé définitivement par arrêté du département du 11 germinal V.)

Chaix Jean-François.

Maison à la rue de l'Égalité, île 349, n° 9 18.000
Somme restituée ensuite d'un arrêté du département du 15 germinal III 1.512
(Rayé par arrêté du département du 15 prairial III.)

Chapelier Jean-Antoine-Louis.

Somme due par Romagnac aîné 40.000
(Rayé par arrêté du Comité de législation du 27 germinal III.)

Chapelon Joseph.

Maison à la rue Saint-Ferréol 18.000
Propriété rurale au quartier des Chartreux 10.000
Maison à la rue de Sion, île 157, n° 3 10.000
Autre à la rue Cincinnatus, île 83, n° 8 20.000
Autre à la rue Libertat, île 78, n° 23 20.000
Somme restituée à l'émigré 11.959
Montant des biens restitués F. 89.959
(Rayé par arrêté du Comité de législation du 4 floréal III.)

Chauvet Joseph-Paul.

Somme restituée à l'émigré 351
(Rayé définitivement par arrêté du Directoire exécutif du 13 germinal V.)

Chevalier Jean-Antoine, prêtre.

Somme due par divers 19.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 19 prairial IX.)

		Capital
Chevigny Jean-Baptiste.		
Maison et jardin à la rue Saint-Jacques, île 27, n° 5	F.	8.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 4 messidor VIII.)		
Chevilly Jean-Baptiste.		
Propriété rurale au quartier de la Palun		14.000
Domaine à la place Monthyon, n° 9		32.000
Maison à la rue des Picpus, île 113, n° 1		12.000
Autre à la rue du Baignoir, île 19, n° 17		10.000
Montant des biens restitués	F.	68.000
(Rayé définitivement par arrêté des consuls du 18 nivôse X.)		
Cheylan Jean-Joseph.		
Maison à la rue du Saint-Esprit, île 332, n° 3		5.000
Autre à la rue Négrel, île 332, n° 4		8 000
Somme due par Benoît		9.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 8 ventôse VIII.)		
Chomel Jean-Pierre.		
Enclos au quartier de la Magdeleine, maison et jardin		1.800
Terrain inculte au quartier de Séon		1.000
Emplacement hors la porte d'Aix		1.000
Somme due par divers		52.600
Montant des biens restitués	F.	56.400
(Amnistié le 8 pluviôse XI.)		
Chomel Anne-Baptistine, épouse *Montolieu*.		
Maison à la rue des Trois-Soleils, île 261, n° 7		6.000
Autre à la rue Bernard-du-Bois, même île, n° 8		10.000
Somme due par Lejourdan		11.975
Montant des biens restitués	F.	27.975
(Rayé par arrêté du ministre de la police générale du 19 prairial IX.)		
Cini François-Xavier.		
Propriété rurale au quartier de Saint-Antoine		2.400
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 14 messidor VIII.)		
Cipières Louis-Antoine.		
Maison à la rue de Rome, île 57, n° 5		30.000

	Capital
Maison et magasin à la rue Lafon, île 62, n° 16	F. 1.200
Autre à la même rue, même île, n° 17	40.000
Maison et magasin à la même rue, même île, n° 18	1.200
Maison à la rue Puget, même île, n° 30	14.000
Autre à la même rue, même île, n° 31	28.000
Autre à la rue des Fabres, île 147, n° 4	12.000
Magasin sur le port, île 194, n° 19	12.000
Montant des biens restitués	F. 138.400

(Séquestre levé par arrêté du préfet.)

Clary Antoine-François.

Maison à Marseille, île 165, n° 10	22.000
Autre, même île, n° 22	18.000
Autre, île 193, n° 25	12.000
Autre, île 161, n° 25	18.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Jean-du-Désert	30.000
Propriété au quartier de Saint-Dominique	8.000
Montant des biens restitués	F. 108.000

(Rayé définitivement par arrêté du département du 9 novembre 1792.)

Clément Jean-Baptiste-Félix.

Maison à la rue Maucouinat, île 56, n° 12	5.000
Autre à la rue d'Aubagne, même île, n° 17	4.000
Autre, même île, n° 18	4.000
Autre, à la rue de la Palud, île 56, n° 3	3.000
Somme restituée à l'émigré	539
Montant des biens restitués	F. 16.539

(Déclaré non émigré par arrêté du département du 26 germinal VI.)

Colomby Nicolas-Étienne.

Maison, île 317, n° 21	6.000
Magasin et boutique à Rive-Neuve	20.000
Somme restituée à l'émigré	1.191
Montant des biens restitués	F. 27.191

(Rayé par arrêté du Comité de législation du 22 fructidor IV.)

		Capital
Constant Louis.		
Maison à la place Saint-Laurent, île 256, n° 14	F.	6.000
Autre à la rue du Mariage, île 282, n° 22		4.000
Autre vis-à-vis l'oratoire Sainte-Marthe		10.000
Maison et boutique à la Grand'Rue, île 325, n° 3		12.000
Deux magasins à la rue des Martégales, île 235, n° 9		1.500
Somme restituée à l'émigré		1.269
Montant des biens restitués	F.	34.769
(Rayé définitivement par arrêté du département du 18 floréal VI.)		
Constantin Jean-Baptiste-François.		
Propriété rurale au quartier de Saint-Barnabé		6.000
Maison et fabrique à la rue du Bon-Pasteur		16.000
Maison vis-à-vis les Accoules, île 217, n° 1		8.000
Somme restituée à l'émigré		15.083
Montant des biens restitués	F.	45.083
(Rayé par arrêté du Comité de législation du 5 floréal III.)		
Cortès André-François père.		
Maison à la rue Pisançon, île 67, n° 13		6.000
Autre hors la porte Paradis, rue Saint-Jacques, île 4, n° 27		2.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 13 ventôse V.)		
Costaguty Jean-André.		
Maison à la rue Sibié, île 33, n° 3		12.000
Autre à la même rue, même île, n° 4		2.000
Coste Marie-Gaspard, fontainier.		
Maison à la rue Lézard, île 16, n° 7		3.000
Autre à la rue des Capucines, île 464, n° 1		12.000
Autre à la même rue, même île, n° 2		4.000
Autre à la même rue, même île, n° 3		2.000
Autre à la rue Lézard, île 16, n° 8		2.000
Maison à la rue Canonge, île 14, n° 2		4.000
Somme due par Philippe Artaud fils		28.000
Somme restituée à l'émigré		1.052 43
Montant des biens restitués	F.	56.052 43

Capital

(Rayé définitivement par arrêté du département du 4 ventôse IV.)

Coste Jean-Noël-Étienne aîné.

Somme due par Portetassy F. 7.000

(Rayé définitivement par arrêté du département du 12 prairial III.)

Coste Pierre-Marie cadet.

Somme restituée à l'émigré 1.190 92

(Rayé définitivement par le département, le 29 ventôse V.)

Coste Honoré, marin.

Maison à la rue des Isnards, île 402, n° 11 5.000

(Rayé définitivement par le département, le 18 prairial III.)

Courbeau Gaspard, négociant.

Somme due par Victor Thurbet 12.000

(Radié définitivement comme inscrit sur la 32me liste.)

Cousinery Marie-Michel-Denis, Marie-Blaise-Sextius et Esprit-Marie frères.

Trois petites maisons au quartier de Saint-Giniez 3.500
Somme due par le sieur Aillaud 2.800

Coutier Magdeleine-Laurence, veuve *Gay-Taradel*.

Somme due par Darvieux, épouse Olivier 6.000

(Séquestre levé par arrêté du préfet.)

Cravi Joseph, prêtre.

Maison à la rue Saint-Antoine, île 404, n° 19 1.500
Autre maison à la rue du Vieux-Palais, île 450, n° 60 1.500
Autre à la rue des Hugolins 2.000

Montant des biens restitués F. 5.000

(Séquestre levé par arrêté de l'administration centrale du 26 ventôse VIII.)

Crémieu Vincent.

Somme restituée à l'émigré 5.654 69

(Rayé par le département, le 19 messidor III.)

Capital

Croze-Magnan Jean-Baptiste.

Sommes dues par divers. »

(Déclaré non émigré par arrêté du département du 27 vendémiaire IV.)

Curet Louis.

Somme restituée à l'émigré F. 249.228 63

(Rayé par arrêté du département du 22 germinal III.)

Dagnan Nicolas-Alphonse.

Somme due par Fiquet 1.560

Somme restituée à l'émigré 11.802

(Rayé définitivement par arrêté du département du 25 prairial III.)

Dandole Martin.

Maison hors la porte Paradis, île 10, n° 13 12.000

Somme restituée à l'émigré 26.676

(Rayé définitivement par arrêté du département du 22 pluviôse V.)

Dandrade Thomas-Antoine.

Somme à lui due pour son titre clérical 2.000

(Séquestre levé par arrêté du département du 24 pluviôse VIII.)

Daniel Jean-Baptiste.

Propriété rurale au quartier de Saint-Barnabé 27.000

Maison dans l'enclos des Capucins, île 463, n° 13 10.000

(Rayé définitivement par arrêté des consuls du 16 prairial VIII.)

Danthoine Pascal, capitaine marin.

Propriété rurale au quartier de la Palud 11.000

Somme restituée à l'émigré 4.605

(Rayé par arrêté du district du 11 germinal III, en vertu de la loi du 22 nivôse précédent.)

David Henri.

Maison à la Plaine, île 13, n° 27 1.600

Autre à la rue Fongate, île 61, n° 10 8.000

(Rayé par arrêté du département du 8 ventôse VIII.)

David Jean-François-Théodore.

Somme restituée à l'émigré 1.309

(Rayé par arrêté du département du 19 ventôse V.)

	Capital
Davin Joseph.	
Maison et magasin à la Cannebière, île 147, n° 15	F. 40.000
Autre maison, même île, n° 16	24.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 2 prairial VIII.)	
Debot Pierre-Hippolyte.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Loup	18.000
Somme due par Guien	8.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 12 frimaire IV.)	
Degaye Jean-Michel.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Louis	6 000
Somme due par Mouren	1.200
Somme restituée à l'émigré	257
(Rayé définitivement par arrêté du département du 13 prairial III.)	
Deidier-Curiol-Mirabeau Bruno.	
Somme due par divers	43.275
Amnistié le 18 frimaire XI.)	
Deidier-Curiol Jean-François-Dominique-Lazare-Claude.	
Somme due par divers	43 275
(Amnistié le 18 frimaire XI.)	
Delabat Jacques.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Jérôme	9.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 13 ventôse V.)	
Delisle-Saint-Martin Jean-Gaspard-Henri.	
Maison à la rue Pavée-d'Amour, île 160, n° 2	20.000
Autre, même île, n° 13	10.000
Propriété rurale au quartier des Olives	16.000
Somme due par divers	5.000
Montant des biens restitués	F. 51.000
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 18 vendémiaire IV.)	
Delon Joseph, prêtre.	
Maison à la rue Montée-des-Accoules, île 317, n° 1	2.000
Séquestre levé par arrêté du département du 9 messidor V.)	
Deschaud Pierre.	
Propriété rurale au chemin des Princes	1.000

		Capital
Maison à la rue Percée, île 16, n° 16	F.	1.000
Autre maison, même île, n° 17		3.000
Somme restituée à l'émigré		12.236
Montant des biens restitués	F.	17.236

(Déclaré non émigré par arrêté du district du 18 germinal III.)

Devilliers Joseph-Augustin.

Propriété rurale au quartier des Camoins		21.000
Autre au quartier d'Éoures		45.000
Autre au quartier des Camoins		20.000
Autre derrière les Chartreux		9.000
Autre au quartier de Château-Gombert		28.000
Maison à la rue Tapis-Vert, île 31, n° 18		30.000
Autre à la Plaine, île 10, n° 3		5.000
Autre à la rue Fongate		1.500
Montant des biens restitués	F.	159.500

(Rayé définitivement par arrêté du département du 12 vendémiaire V.)

Devoulx Alphonse.

Maison à la rue Mazade, île 78, n° 24		24.000
Autre à la rue de Bausset, île 152, n° 9		24.000
Propriété rurale au quartier du Rouet		42.000
Montant des biens restitués	F.	90.000

(Amnistié le 20 vendémiaire XI.)

Devoulx François-Simon.

Maison à la rue Fontaine-Rouvière, île 251, n° 3		6.000
Propriété rurale au quartier de la Palud		30.000

(Séquestre levé par arrêté du département du 27 ventôse VIII.)

Deydier Marc-Antoine.

Maison à la rue de l'Évêché, île 286, n° 2		4.000

(Séquestre levé par arrêté du département du 19 prairial VII.)

Donnadieu Jean-Jacques.

Somme due par divers		5.600

(Amnistié le 8 frimaire X.)

Dorel Simon.

Maison à la rue de la Darse, île 66, n° 17		20.000

	Capital
Dudemaine Joseph-Esprit-Girard.	
Maison à la rue des Picpus, île 11, n° 13	F. 5.000
Somme due par Noël Rimbaud	3.000
(Rayé définitivement par le département, le 12 ventôse XII.)	
Duplessis fils.	
Maison à la rue des Abeilles, île 94, n° 9	8.000
Somme restituée à l'émigré	276
(Rayé par arrêté du district du 22 vendémiaire III)	
Durand Barthélemy, capitaine de navire.	
Maison à la rue des Petits-Pères, île 7, n° 10	5.000
Maison et jardin, même rue, n° 12	5.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Loup	12.000
Somme restituée à l'émigré	3.142
Montant des biens restitués	F. 25.142
(Rayé définitivement par arrêté du département du 17 brumaire V.)	
Durand Jean.	
Maison aux Allées, île 17, n° 21	6.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 13 ventôse V.)	
Escalle Antoine, ferblantier.	
Terrain clos de muraille, hors la porte de Rome, île 16, n° 22	3.000
Somme restituée à l'émigré	3.522
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 26 ventôse III.)	
Esmenjaud Gaspard.	
Maison à la rue des Petits-Pères, île 8, n° 5	5.000
Autre, même île, n° 6	5.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 8 germinal V.)	
Espagnac Jean.	
Maison au quartier de Mazargues	1.600
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 12 prairial VIII.)	
Estève Henry.	
Maison à la place Vivaux, île 224, n° 8	10.000

	Capital
Somme restituée à l'émigré	F. 634
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 5 floréal III.)	
Étienne Vincent.	
Maison et magasin, hors la porte de Rome, île 12, n° 21	7.000
Somme due par divers	8.334
(Rayé définitivement par arrêté du département du 7 vendémiaire VII.)	
Eyraud Antoine.	
Maison et four à la rue Sainte-Barbe	20.000
Bâtiment et jardin derrière le cimetière Saint-Martin	2.000
Deux jardins hors la porte d'Aix	6.000
Maison à la rue d'Aix, île 364, n° 2	20.000
Montant des biens restitués	F. 48.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 21 pluviôse V.)	
Fabre Pierre.	
Maison à la place Saint-Jean, île 253, n° 9	10.000
Maison à la rue Fontange, à la Plaine	5.000
Autre à la Plaine, île 6, n° 17	3.000
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 11 prairial III.)	
Fabricy Charles, courtier.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Pierre	11.000
(Rayé par arrêté du département du 26 prairial III.)	
Faucon Guillaume.	
Maison à la rue Cincinnatus, île 20, n° 7	8.000
Somme due par Honoré Faucon	9.000
(Rayé par arrêté du Directoire exécutif du 6 frimaire V.)	
Féraud François-Pierre-Marie.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Antoine	30.000
(Rayé par arrêté du ministre de la police générale du 6 brumaire X.)	
*Ferrier et C*ie, négociants.	
Somme due par Timon-David	3.385
Somme restituée à l'émigré	5.620
(Rayé par arrêté du Comité de législation du 13 pluviôse III.)	

	Capital
Ferry Toussaint.	
Maison et remise à la rue Châteauredon, île 47, nos 13 et 14	F. 6.000
(Amnistié le 13 frimaire XI.)	
Flotte Elzéard, résidant à Marseille.	
Capital dû par Joseph Poulet, de Roquevaire	1.800
Autre dû par Antoine Benoît, de Roquevaire	150
Autre dû par Jean-Joseph Maurin	240
Autre dû par Antoine Négrel	1.000
Autre dû par Vincent Coulomb	150
Autre dû par Jacques Gautier	640
Autre dû par Antoine Caillol	500
Autre dû par Étienne Olivier, de Jean	300
Autre dû par Catherine et Claire Roubaud, à feu Joseph	260
Deux capitaux dus par Antoine Grimaud, ensemble	370
Deux autres dus par Louis Négrel, avocat, ensemble	900
Capital dû par Louis Vernis	225
Autre dû par Simon Long, d'Honoré	200
Autre dû par Pierre Maurin	660
Autre dû par Jean-Baptiste Tremelat	260
Autre dû par Lazare Troubat, de Roquevaire	300
Autre dû par Joseph et Jacques Maurin, de Joseph	600
Autre dû par Jean-Jacques et Antoine Long	150
Autre dû par Thomas Servan, d'Auriol	120
Autre dû par Gabrielle Gourret, veuve Ayme	100
Autre dû par Jean-Baptiste Mathy	800
Autre dû par François Jaubert	200
Autre dû par Pierre Négrel	500
Autre dû par Suzanne Reynouard, veuve Gamerre	740
Autre dû par les hoirs de Louis Reverdy, d'Aubagne	600
Autre dû par Michel Roubaud, de Roquevaire	930
Autre dû par Augustin Long	900
Autre dû par Jacques Véran	900
Autre dû par Jacques Long	200
Autre dû par François Coulomb, de Roquevaire	240
Autre dû par Jean-Baptiste Gourret	240
Autre dû par Sébastien Boyer, d'Auriol	240

		Capital
Autre dû par Honoré Vernis, de Roquevaire	F.	900
Autre dû par Joseph Maunier, d'Auriol		150
Autre dû par Antoine Guillache, de Roquevaire		500
Autre dû par Jean-Pierre Long		400
Autre dû par Louis Arnaud, d'Aubagne		260
Autre dû par Michel Long		600
Autre dû par Louis Long		200
Autre dû par François Fournier, de Nans		380
Autre dû par Philippe Fournier, de Nans		400
Autre dû par Jean-Michel Gras, de Roquevaire		400
Montant des biens restitués	F.	19.605

Foresta Bruno-Marie.

Rente viagère de 780 l. due par Jean Rey Foresta 7.800
(Rayé par arrêté du ministre de la police générale du 12 germinal X.)

Fortou Martin.

Somme restituée à l'émigré 17.987
(Rayé par arrêté du district du 11 germinal III.)

Fraissinet Jacques-Marc.

Maison à la rue Sainte, île 145, n° 9 7.000
(Rayé par arrêté du département du 25 pluviôse V.)

Frémendity Jean-Marie-Théodore.

Maison et raffinerie de sucre, île 405, n°s 11 et 12 30.000
Somme due par Deutre 6.000
(Amnistié le 3 ventôse XI.)

Fremier Joseph.

Maison à la rue Sainte-Claire, île 438, n° 7 2.000
Autre à la rue Saint-Cannat, île 438, n° 16 1.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Jérôme 10.000
(Rayé par arrêté du département du 24 fructidor III.)

Fouque Joseph-Antoine.

Propriété rurale au quartier de Bonneveine 12.000
Maison à la rue Beaumont, île 13, n° 23 8.000
Autre à la traverse des Arts, île 94, n° 10 12.000

Montant des biens restitués F. 32.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 2 messidor VIII.)

Capital

Gaillard Joachim-Antoine.

Maison à la rue de la Darse, île 67, n° 20 F. 12.000
Somme due par Casimir Rostan 16.000
(Rayé par le ministre de la police générale, le 27 frimaire X.)

Gardanne François-Pascal, perruquier.

Somme due par Lebon frères 5.000
(Rayé par arrêté du district du 26 germinal III).

Garoute Paul.

Maison, hôtel de la Cannebière 50.000
(Rayé par le Directoire exécutif, par arrêté du 19 ventôse V.)

Gaudemar Claude.

Propriété au quartier de Notre-Dame de la Douane 15.000
Somme restituée à l'émigré 738 07
Somme due par Jean-Baptiste Roux 150
Montant des biens restitués F. 15.888 07
(Rayé par arrêté du département du 22 pluviôse V.)

Gautier Jules-François.

Somme due par Pierre-Timon David 250
(Rayé par arrêté du département du 27 nivôse V.)

Gautier Urbain.

Maison à la rue Longue-des-Capucins, île 33, n° 19 12.000
Autre avec magasin, contiguë à celle ci-dessus 6.000
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 28 juin 1793.)

Gay-Taradel Jean-Joseph.

Maison et fabrique de savon, aux lices intérieures Sainte-Paule 50.000
(Déclaré non émigré par arrêté du département du 13 vendémiaire IV.)

Gay, femme *Delisle*.

Maison à la rue d'Aix, île 12, n° 2 12.000
Autre à la rue des Dominicains, île 12, n° 38 10.000
Autre à la rue Bernard-du-Bois, île 3, n° 5 4.000
Somme due par Durbec frères 13.484
Montant des biens restitués F. 39.484
(Levée de séquestre par arrêté du département du 5 nivôse VIII.)

	Capital
Gazan.	
Maison à la rue Sainte, île 87, n° 4	F. 24.000
(Séquestre levé par le district, le 27 prairial IV.)	
Geffrier Victor, négociant.	
Maison et domaine, rue Sainte, île 122, n° 12	70.000
Maison à la même rue, même île, n° 14	20.000
(Rayé par le département le 2 germinal V.)	
Genoyer Jacques.	
Maison à la rue du Jeu-de-Paume, île 45, n° 26	10.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 24 brumaire V.)	
Ginna Joseph-Gaspard.	
Maison et propriété rurale au quartier de Saint-André	6.000
Maison et propriété rurale au quartier Saint-Henri	12.000
Propriété rurale au même quartier	10.000
Montant des biens restitués	F. 28.000
(Rayé par le département le 22 nivôse V.)	
Giraud Joseph-Jacques, de Cuers.	
Maison à la rue Lafon, île 63, n° 2	8.000
Somme due par divers	2.550
Maison à la rue Sainte, île 86, n° 11	15.000
Autre à la même rue, même île, n° 6	24.000
Autre à la même rue, même île, n° 9	20.000
Propriété au quartier de Saint-Barnabé	40.000
Maison à la rue Noailles	8.000
Autre à la rue Paradis, île 85, n° 7	16.000
Autre à la rue Noailles, île 39, n° 2	18.000
Autre sur le Cours, île 28, n° 6	25.000
Autre au Jeu-de-Paume, n° 11	5.000
Autre à la rue Noailles, île 42, n° 19	6.000
Somme restituée à l'émigré	25.201 48
Montant des biens restitués	F. 212.751 48
(Rayé par arrêté du département du 1er messidor III.)	
Giraud Gaspard-Alexandre.	
Maison à la rue des Dominicaines, île 2, n° 11	8.000
Rayé par arrêté du département du 4 ventôse V.)	

Capital

Giraud Pierre, dit du Globe.

Propriété rurale à la porte d'Aix	F.	18.000
Maison à la place des Augustins		10.000
Somme due par Joseph Second fils		100
Somme restituée à l'émigré		612 38
Montant des biens restitués	F.	28.712 38

(Radié par arrêté du département du 12 ventôse V.)

Giraud Lazare-Michel.

Propriété au quartier de la Bégude	6.000

(Rayé comme ayant été juge populaire.)

Glandevès Pierre-Reynaud.

Maison dite Hôtel Roux de Corse, île 79, n° 5	60.000
Maison, même île, n° 22	18.000
Autre, même île, n° 23	18.000
Autre, même île, n° 24	14.000
Montant des biens restitués	F. 110.000

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 18 pluviôse IX.)

Gourret Jean-Barthélemy.

Somme due par Jean Maurin	19.000

(Rayé par arrêté du ministre de la police générale du 27 frimaire X.)

Guérin Jean-Toussaint.

Somme restituée à l'émigré	18.614 55

(Rayé par arrêté du district du 29 vendémiaire IV.)

Guey Hippolyte.

Propriété rurale au quartier de Saint-Loup	20.000
Autre propriété au même quartier, près Saint-Pierre	20.000
Somme restituée à l'émigré	3.252
Montant des biens restitués	F. 43.252

(Rayé par arrêté du district du 11 germinal III.)

Guichard Joseph-Dominique.

Maison à la rue d'Aubagne, île 56, n° 27	10.000
Somme restituée à l'émigré	738 40

(Déclaré non émigré par arrêté du directoire du district du 11 germinal III.)

	Capital
Guide Joseph et Placide frères	
Maison au faubourg Saint-Lazare, île 6, n° 16	F. 7.000
(Rayés par arrêté des consuls du 1er floréal VIII.)	
Guien Pierre-Alexandre.	
Propriété au quartier du Rouet	20.000
Somme due par Pellegrin et compagnie	1.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 25 pluviôse V.)	
Guignard.	
Somme restituée à l'émigré	769
(Rayé par arrêté du département du 28 prairial III.)	
Guillot Antoine.	
Somme due par divers	4.248
(Rayé définitivement par le département, le 9 vendémiaire V.)	
Hermitte Raymond-Mathieu.	
Maison à la rue de la Darse, île 76, n° 1	24.000
Autre à la rue Saint-Ferréol, île 76, n° 28	30.000
(Amnistié le 28 fructidor X.)	
Illens (d') Louis, négociant.	
Maison à la rue Mazade, île 79, n° 2	50.000
Propriété rurale au quartier de Montredon	8.000
Domaine à la place Monthyon	160.000
Maison, arrondissement 5, île 75, n° 13	14.000
Autre, même arrondissement, même île, n° 14	28.000
Montant des biens restitués	F. 260.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 9 messidor VIII.)	
Imbert Joseph.	
Maison et boutique, rue de Rome, île 54, n° 5.	12.000
Maison et terre à la rue Montaux	10.000
(Rayé définitivement par le département, le 9 vendémiaire V.)	
Imbert Esprit-Joseph.	
Maison à la rue de la Reynarde, île 219, n° 10	20.000
(Rayé par arrêté des consuls du 17 prairial VIII.)	

		Capital
Isnard Roch.		
Maison à la rue Bernard-du-Bois, île 1, n° 65	F.	12.000
Autre, même île, n° 62		10.000
Autre derrière celle ci-dessus mentionnée		5.000
Somme restituée à l'émigré		1.227
Montant des biens restitués	F.	28.227
(Rayé définitivement par le département, le 18 ventôse V.)		
Isnard Louis-Ange-Blaise et Louis-Jean-François, frères.		
Maison à la rue de Rome		20.000
Autre à la rue de la Darse		20.000
Autre à la place Vivaux		10.000
Quatre maisons à la rue Sainte, nos 6, 7, 8 et 9		30.000
Maison à la rue de la Croix-d'Or		6.000
Montant des biens restitués	F.	86.000
(Rayé par arrêté du district du 27 mars 1792.)		
Jauvas Joseph-Claude.		
Maison à la rue de la Bourse, île 198, n° 9		10 000
Partie de maison à la rue Saint-Laurent, île 258, n° 12		1.200
(Rayé définitivement par le département, le 27 pluviôse V.)		
Jauvas Jean-Baptiste, prêtre.		
Maison à la rue Ferrat, île 269, n° 6		6.000
Autre à la rue Lancerie, île 244, n° 7		12.000
(Séquestre levé comme déporté, par arrêté du département du 27 thermidor VII.)		
Jourdan Claude-Toussaint.		
Maison à la rue de Beausset, n° 4		4.000
Propriété rurale au quartier des Chartreux		8.000
Maison à la place Jean-Guin, île 349, n° 22		8.000
Autre, même île, n° 21		10.000
Somme restituée à l'émigré		31.588
Montant des biens restitués	F.	61.588
(Rayé définitivement par le département, le 2 vendémiaire V.)		
Labat Jean.		
Somme due par Jean-Baptiste Reynaud		1.000
(Rayé par le département, le 22 pluviôse V.)		

		Capita
Laflèche Simon.		
Maison à la rue Noailles, île 42, n° 31	F.	20.000
(Rayé par arrêté du Comité de législation du 15 pluviôse III.)		
Lafont Barthélemy.		
Maison à la Grand'Rue, île 356, n° 5		30.000
Propriété rurale au quartier des Aygalades		36.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 8 prairial VIII.)		
Lambert Joseph.		
Propriété au quartier de Montredon		10.000
Maison à la rue Neuve		5.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 24 messidor VIII.)		
Laroque Pierre-Philippe.		
Maison sur le port, île 244, n° 6		15.000
Autre, à la rue Cincinnatus, île 32, n° 1		12.000
Autre, même rue, même île, n° 2		10.000
Autre, même rue, même île, n° 3		10.000
Somme due par divers		10.825 50
Somme restituée à l'émigré		36.600
Montant des biens restitués	F.	94.425 50
(Rayé définitivement par le département, le 22 pluviôse V.)		
Lartigues Pierre-Nicolas.		
Somme due par divers		930
(Radié par le département, le 11 floréal V.)		
Laugier Joseph-François.		
Maison à la Grand'Rue, île 357, n° 10		18.000
(Déclaré non émigré par le département, le 27 fructidor IV.)		
Légier Jean-Pierre.		
Propriété au quartier de la Capelette		50.000
(Radié par le département, le 22 germinal V.)		
Leven.		
Propriété au quartier de Mazargues		4.000
(Déclaré non émigré par arrêté du département du 11 germinal VI.)		

	Capital
Levesy Raymond.	
Maison à la rue du Figuier-de-Cassis, île 227, n° 7	F. 3.000
Autre, même rue, même île, n° 8	6.000
Maison à la rue Ferrat, île 168, n° 9	4.000
Montant des biens restitués	F. 13.000
(Séquestre levé par arrêté du département.)	
Lieutaud Jean-François.	
Propriété rurale au quartier des Petites-Crottes	12.000
Maison au même quartier	2.500
Autre au même quartier	2.400
Autre au même quartier	2.000
Autre au même quartier	1.200
Autre au quartier d'Arenc	2.000
Montant des biens restitués	F. 22.100
(Rayé par arrêté des consuls du 25 prairial IX.)	
Liotard François.	
Boutique à la rue du Panier, île 411, n° 8	2.000
Somme due par Frémendity	3.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 20 fructidor X.)	
Liotard sœur.	
Somme due par Joseph Clamier	3.600
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 4 messidor VIII.)	
Long Étienne.	
Propriété rurale au quartier de la Valentine	10.000
(Séquestre levé par arrêté de l'Administration centrale du 27 ventôse VIII.)	
Long Louis.	
Propriété au quartier de Saint-Dominique	8.000
Maison à la rue Pavé-d'Amour	12.000
Somme due par François Gaud	1.100
Montant des biens restitués	F. 21.100
(Radié par le Comité de législation, le 15 germinal III.)	
Lortemar Marguerite-Élisabeth, veuve *Bonnet-Costefrède*.	
Maison à la rue Régulus, île 88, n° 9	11.000

	Capital
Autre, même rue, même île, n° 10	F. 16.000
Autre à la rue Rameau, même île, n° 11	9.000
Montant des biens restitués	F. 36.000

(Rayée par arrêté des consuls du 16 prairial IX.)

Louvicou Pauline, veuve *Rostang*.

Propriété rurale au quartier de Séon	20.000
Autre au quartier des Caillols	12.000
Autre au quartier de Saint-Vincent	60 000
Blancherie et prairie au même quartier	60.000
Maison à la Grand'Rue, île 206, n° 2	12.000
Montant des biens restitués	F. 164.000

(Réintégrée par arrêté du Comité de législation du 14 nivôse III.)

Madey Marie-Angélique, née *Maureau*.

Maison à la rue du Baignoir, île 12, n° 23	15.000

(Amnistié le 6 floréal X.)

Malien Charles-César et David-Étienne, père et fils.

Maison à la rue des Templiers, île 152, n° 12	18.000
Autre à la rue du Petit-Saint-Jean, île 27, n° 17	20.000
Autre à la rue Beaussenque, île 300, n° 3	6.000
Montant des biens restitués	F. 44.000

(Séquestre levé par arrêté du département du 25 pluviôse VIII.)

Manoli Antoine.

Le 2e lot d'une propriété au quartier de Saint-Barnabé	12.000

Martiche Jean-Antoine.

Propriété rurale au quartier de Saint-Barthélemy	12.000

(Séquestre levé par arrêté du district du 19 floréal IV ; il n'était qu'absent.)

Martin Antoine, dit *Compian*.

Propriété au quartier de Sainte-Marthe	6.000
Autre au quartier du Canet	50.000
Moulin à vent et maison au quartier de Sainte-Marthe	8.000
Propriété au quartier de Château-Gombert	100.000
Autre au quartier de Saint-Joseph	20.000
Montant des biens restitués	F. 184.000

(Rayé définitivement par le département, le 29 fructidor IV.)

Capital

Martin fils d'André.

Maison à la rue Mazade, île 84, n° 25 F. 30.000
Autre, même rue, même île, n° 6 20.000
(Rayé par arrêté du directoire du 4 messidor V.)

Martin Joseph-Vincent, dit *du Corail.*

Maison sur la rue Brutus et la Cannebière, île 101, n° 4 48.000
Propriété rurale au quartier des Petites-Crottes 18.000
Rayé définitivement par arrêté du département du 13 ventôse V.)

Martin Jean-Antoine.

Somme due à l'émigré 3.700
(Rayé par arrêté du département du 21 prairial III.)

Masse Pierre, fabricant de papier.

Maison à la rue Sylvabelle, île 19, n° 10 4.000
Autre, même rue, même île, n° 11 4.000
Somme restituée à l'émigré 1.782 25

Montant des biens restitués F. 9.782 25
(Déclaré non émigré le 3 floréal III.)

Maunier Étienne.

Propriété dite du Clapier, au quartier du Petit-Saint-Giniez 10.000
(Réintégré dans ses biens par arrêté du dictrict du 16 floréal III.)

Maurin Benoît, dit *Saint-Pons.*

Maison à la rue Reynard, île 11, n° 17 7.000
Somme restituée à l'émigré 1.664
(Rayé définitivement par arrêté du département du 2 ventôse V.)

Meyfrédy Jean-Baptiste.

Maison à la rue Fontaine-de-l'Aumône, île 333, n° 7 6.000
Mobilier restitué à l'émigré 734 50
(Séquestre levé par le département le 28 nivôse VI).

Meystre Jacques-Esprit.

Maison à la rue Teran, île 129, n° 20 4.000
Autre, même île, n° 19 3.000
(Rayé définitivement par le département, le 5 ventôse V.)

		Capital
Michel Joseph-Étienne, raffineur de soufre.		
Propriété rurale au quartier de N.-D. de la Garde	F.	6.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 29 fructidor III.)		
Michel Jean-Joseph.		
Maison à la rue des Carmélites, île 441, n° 6		2.000
(Réintégré dans ses biens par arrêté du district du 13 floréal III.)		
Millot Jean-Louis.		
Maison à la rue du Grand-Puits, île 357, n° 13		8.000
Autre au Cul-de-Bœuf, île 148, n° 2		40.000
Autre au Cul-de-Bœuf, même île, n° 1		30.000
Montant des biens restitués	F.	78.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 25 pluviôse V.)		
Montgrand Jean-Baptiste-Guy-Thérèse, dit *la Napoule*.		
Maison à la rue Mazade, île 78, n° 25		24.000
Autre, même île, n° 26		24.000
Six magasins à la même île		12.000
Maison à la rue Patat, île 151, n° 4		5.000
Magasin, même île, n° 3		4.000
Moitié d'une fabrique de savon, hors la porte d'Aix		24.000
Propriété rurale au quartier de Saint-Menet		50.000
Maison à la rue Grignan, île 78, n° 5		40.000
Restitué à l'émigré		30.000
Montant des biens restitués	F.	213.000
(Rayé par arrêté du Directoire, du 27 prairial IV.)		
Montgrand Jean-François-Joseph, André-César, Thérèse-Sophie, Pauline-Charlotte, Anne-Élisabeth et Marie-Flore, frères et sœurs.		
Somme due par Devieux		6.000
Autre due par Auguste et David Baux		15.000
Maison à la rue Saint-Jaume, île 183, n° 6		25.000
Montant des biens restitués	F.	46.000
(Réintégré ensuite d'un certificat d'amnistie, par arrêté du préfet du 9 fructidor X.)		

		Capital
Morassani Joseph, négociant.		
Maison sur le Port, île 244, n° 16	F.	18.000
(Amnistié le 20 pluviôse XI.)		
Moulard Joseph, prêtre.		
Propriété rurale au quartier des Comtes		12.000
(Rayé comme déporté, par arrêté du département du 12 thermidor VII.)		
Mouraille Joseph.		
Propriété rurale au quartier de Séon-Saint-Henri		18.000
Autre au quartier de la Nerthe		25.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 28 ventôse V.)		
Mourgues Noël-Nicolas.		
Maison à la rue Moïse, île 40, n° 5		6.000
Autre, même rue, même île, n° 6		6.000
Autre à la rue Radeau, île 231, n° 4		8.000
Autre à la place de Lenche, île 280, n° 6		10.000
Autre à la rue Neuve, île 47, n° 50		6.000
Montant des biens restitués	F	36.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 25 pluviôse V.)		
Mouriès Joseph, capitaine de navire.		
Maison à la rue Moïse, île 239, n° 13		5.000
Restitué à l'émigré		450
(Rayé par arrêté du département du 18 prairial II.)		
Muraire Joseph, prêtre.		
Maison à la rue de la Foire, île 289, n° 2		8.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 14 août 1793.)		
Nicolas Jean-Théodore.		
Propriété rurale au quartier de Saint-Barnabé		25.000
(Rayé par arrêté du Directoire exécutif du 14 vendémiaire V.)		
Olive Mathieu, ci-devant curé de Saint-Ferréol.		
Moitié d'une maison à la rue Jérusalem		18.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 3 prairial V.)		

	Capital
Olivier François, prêtre.	
Maison à la rue des Phocéens, île 364, n° 3	F. 20.000
(Séquestre levé comme déporté par arrêté du département du 26 vendémiaire XIV.)	
Paret Louis-Alexandre.	
Maison à la rue Pavé-d'Amour, île 157, n° 9	16.000
Autre à la rue des Fabres, île 151, n° 11	20.000
Autre, même île, n° 12	10.000
Autre à la Plaine, île 13, n° 15	6.000
Somme restituée à l'émigré	93.182
Montant des biens restitués	F. 145.182
(Rayé définitivement par arrêté du département du 25 ventôse V.)	
Paul Jean-François aîné.	
Maison à la rue Tapis-Vert, île 30, n° 10	30.000
Autre à la rue Grignan, île 87, n° 15	18.000
Autre, même île, n° 27	22.000
Autre, même île, n° 28	25.000
Autre à la rue des Pucelles, île 359, n° 6	40.000
Magasin à la rue Grignan, île 87, n° 26	20.000
Montant des biens restitués	F. 155.000
(Séquestre levé par arrêté du Comité de sûreté générale de la Convention nationale du 30 fructidor II.)	
Paul Guillaume.	
Maison à la rue Bonneterie, île 198, n° 1	10.000
Autre, même île, n° 2	10.000
Propriété rurale au quartier de Sainte-Marguerite	50.000
(Amnistié.)	
Peillon Antoine.	
Maison à la rue Robe-Verte, île 379, n° 14	3.000
(Amnistié le 26 pluviôse II.)	
Pellicot François.	
Propriété rurale, dite la Floride, au quartier du Canet	100.000
Autre au quartier de Bonneveine	16.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 19 prairial VII.)	

	Capital
Perrache André.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Barnabé	F. 34.000
Maison à la rue Pisançon, île 52, n° 30	16.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 23 messidor VIII.)	
Peschier Alexandre.	
Jardin à la plaine Saint-Michel	3.000
Maison à la rue Bouterie	6.000
(Rayé définitivement par le département, le 14 vendémiaire V.)	
Peyron Pierre, négociant.	
Maison à la Grand'Rue, île 341, n° 7	12.000
Propriété rurale au quartier des Aygalades	120.000
(Déclaré non émigré par arrêté du district du 14 thermidor III.)	
Pignatel Jean-Baptiste, prêtre.	
Le tiers d'une maison à la Cannebière, île 146, n° 22	20.000
Le tiers d'une maison à la Grand'Rue, île 325, n° 6	7.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 17 germinal VII.)	
Piolle Louis.	
Maison à la rue latérale du Cours, île 360, n° 8	30.000
(Rayé définitivement par arrêté du département du 26 prairial V.)	
Pissarello Nicolas.	
Propriété rurale au quartier de Sainte-Marguerite	15.000
(Rayé par arrêté des consuls du 17 prairial VIII.)	
Plasse Pierre.	
Maison à la rue d'Aubagne, île 56, n° 14	10.000
Autre aux Réformés, île 7, n° 35	5.000
Propriété rurale au quartier du Roucas-Blanc	20.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 8 ventôse VIII).	
Pochet Marie-Gabrielle, veuve *Garidel*.	
Somme due par le sieur Gautier	6.000
(Radié par arrêté du ministre de la police générale du 28 prairial IX.)	
Pourrière Lazare.	
Maison à la rue du Petit-Puits, île 416, n° 3	10.000

		Capital
Autre vis-à-vis le Bon-Pasteur, île 11, n° 33	F.	5.000
(Séquestre levé par arrêté du département du 13 germinal VIII.)		
Pradine Alexandre-Sextius.		
Somme due par le sieur Guigou		12.000
(Séquestre levé comme déporté, par arrêté du département du 23 prairial VII.)		
Raut Charles.		
Fabrique de bonnet au quartier de Sainte-Claire, île 340, n° 7		20.000
Somme restituée à l'émigré		23.854 76
(Rayé par le département le 27 pluviôse V.)		
Ravel Jacques, dit *des Crottes*.		
Somme restituée à l'émigré		9.321 95
(Radié définitivement le 25 floréal III, par le Comité de législation.)		
Raymond Dominique-Claude.		
Maison à la rue Puget		15.000
Autre à la rue Paradis		18.000
Autre à la rue Petite de Rome		7.000
(Rayé définitivement par le département, le 4 fructidor V.)		
Rebecq Pierre.		
Fabrique de savon à la rue Cuiraterie		30.000
Propriété au quartier de Bonneveine		8.000
Somme due par divers		2.193
Montant des biens restitués	F.	40.193
(Rayé définitivement par le département, le 5 ventôse V.)		
Rebecquy François-Trophime.		
Un cinquième d'une maison à la place Vivaux		5.000
Somme due par Bouzer		480
(Séquestre levé par arrêté du département du 27 ventôse VIII.)		
Reboul Jean-Jacques-Gaspard.		
Propriété rurale au quartier Séon-Saint-André		50.000

		Capital
Autre propriété au quartier de Saint-Just	F.	5.000
Somme due par divers		36.642 85
Montant des biens restitués	F.	91.642 85

(Rayé définitivement par le département, le 26 pluviôse V.)

Remuzat, chanoine à la Major.

Maison à la rue Saint-Laurent, île 235, n° 8		5.000

(Relevé de la déportation par arrêté du département du 15 ventôse VIII.)

Renoux Joseph-André.

Maison hors la porte de Rome		8.000

(Séquestre levé comme n'étant porté sur aucune liste.)

Reponty Claude-Dominique (et compagnie).

Maison sur le quai, île 99, n° 4		40.000
Propriété rurale au quartier de Notre-Dame-du-Mont		12.000
Somme restituée à l'émigré		2.537
Montant des biens restitués	F.	54.537

(Rayé définitivement par arrêté du département du 25 pluviôse V.)

Rey Jean-Baptiste, prêtre.

Maison à la rue Fongate, île 59, n° 29		10.000
Somme due par Blaise Gautier		10.000

(Relevé de la déportation par arrêté du département du 6 thermidor VII.)

Reymond François-Esprit.

Maison à la rue Saint-Jaume, île 185, n° 5		12.000

(Rayé définitivement par le département, le 16 brumaire V.)

Reynard Edme, père.

Somme due par le corps des arrosants de Saint-Chamas		15.000

(Rayé définitivement par arrêté du département du 8 thermidor V.)

Ricard Antoine, boulanger.

Propriété au quartier d'Éoures		2.000

(Éliminé par arrêté du ministre de la police générale du 14 floréal IX.)

		Capital
Richaud Jacques aîné.		
Maison à la rue Curiol, île 5, n° 26	F.	8.000
Autre à la rue des Petits-Pères, île 9, n° 5		6.000
Autre à la rue d'Aubagne, n° 15		10.000
Domaine à la Plaine, île 22, n° 5		30.000
Campagne au quartier de la Garde		3.000
Somme due par divers		15.223 75
Montant des biens restitués	F.	72.223 75
(Rayé définitivement par le département, le 16 germinal V.)		
Richerme, femme *Davin*.		
Somme due par divers		50.000
(Séquestre levé comme n'étant portée sur aucune liste.)		
Ricord Jean-Alexandre.		
Propriété rurale au quartier de Sainte-Marguerite		30.000
(Rayé définitivement par le département, le 18 ventôse V.)		
Rigaud Antoine.		
Somme due par Dandrei et Lagier		1.580
Somme restituée à l'émigré		1.600
(Rayé par arrêté du district du 3 floréal III.)		
Robert Ignace-François-Xavier.		
Propriété au quartier de Mazargues		30.000
Maison à la rue Canonge, île 14, n° 4		6.000
Autre à la rue Saint-Bazile, même île, n° 11		6.000
Autre à la rue Canonge, même île, n° 13		4.000
Somme restituée à l'émigré		508
Montant des biens restitués	F.	46.508
(Déclaré non émigré par arrêté de l'administration du district du 7 germinal III.)		
Robineau Jean-Pierre-Armand.		
Maison à la rue Saint-Ferréol, île 63, n° 28		36.000
Autre à la rue de l'Évêché, île 287, n° 2		10.000
Deux enclos, hors la porte d'Aix, lavoir, moulin à eau et magasin		64.000

	Capital
Autre enclos, hors la porte d'Aix, île 10, n° 8	F. 9.000
Montant des biens restitués	F. 119.000

(Rayé par arrêté du département du 2 mars 1793.)

Rolland Paul, avoué.

Maison à la Grand'Rue, île 207, n° 3	8.000

(Séquestre levé comme n'ayant point d'ordre de séquestre.)

Rolland frères.

Propriété à la Croix-de-Reynier	12.000

(Rayé définitivement par le Comité de législation, le 3 thermidor III.)

Rolland François-Antoine, dit *Seillans*.

Maison à la rue Dugommier, île 44, n° 5	30.000
Autre à la rue Sainte-Anne, île 180, n° 7	40.000
Autre à la rue des Chapeliers, île 452, n° 14	12.000
Autre à la rue Fort de la Garde, île 132, n°s 3 et 15	15.000
Montant des biens restitués	F. 97.000

(Séquestre levé par arrêté du département du 1er pluviôse VIII.)

Romagnac Marc-Antoine.

Propriété rurale au quartier de la Garde	24.000

(Rayé définitivement par le département, le 27 pluviôse V.)

Rousset Jean-André.

Propriété au quartier de Sainte-Marthe	36.000
Somme restituée à l'émigré	3.700

(Rayé définitivement par le département, le 5 ventôse V.)

Rousset Louis.

Propriété au quartier de Sainte-Marthe	36.000
Autre au quartier de Saint-Joseph	4.000
Somme restituée à l'émigré	3.737 25
Montant des biens restitués	F. 43.737 25

(Rayé définitivement par le département, le 5 ventôse V.)

Roustaing Jean-Baptiste.

Propriété au quartier de Montredon	6.000

	Capital
Maison à la rue Puget, île 59, n° 18	F. 12.000
(Déclaré non émigré par arrêté du département du 22 germinal V.)	
Roustier Claire-Eugénie.	
Maison sur le Cours, île 154, n° 8	30.000
(Séquestre levé par arrêté du préfet du 28 fructidor IX.)	
Roux Jacques, dit *des Prunes*.	
Propriété rurale au quartier de Saint-Just	6.000
(Séquestre levé comme n'étant porté sur aucune liste.)	
Roux Louis-François.	
Maison à la plaine, rue des Cyprès	3.000
Autre au même quartier, rue Reynard, n° 10	3.000
Somme à lui due par Mongin	8.000
Somme restituée à l'émigré	807
Montant des biens restitués	F. 14.807
(Rayé définitivement par arrêté du département du 5 ventôse V.)	
Roy Jean-Baptiste.	
Maison aux Allées, île 15, n° 1	20.000
Autre, même île, n° 2	12.000
Autre, même île, n° 6	12 000
Autre, même île, n° 5	12.000
Autre, même île, n° 7	12.000
Autre, même île, n° 8	10.000
Montant des biens restitués	F. 78.000
(Déclaré non émigré par arrêté du département du 8 vendémiaire V, comme porté sur la 32e liste.)	
Saint-Pons Benoît-Maurin.	
Somme restituée à l'émigré	1.500
(Rayé définitivement par le département, le 2 ventôse V.)	
Sauvaire Pierre-Dominique-Xavier.	
Propriété rurale au quartier du Canet	60.000
Autre au quartier de la Palud	6.000
Autre au quartier de Saint-Jérôme	12.000

	Capital
Maison hors la porte de Rome, île 64, n° 3	F. 14.000
Autre contiguë à celle ci-dessus	12.000
Autre à la traverse des Convalescents, île 17, n° 12	9.000
Autre contiguë à celle ci-dessus	1.600
Autre maison, même rue	10.000
Autre à la rue des Templiers, n° 9	10.000
Montant des biens restitués	F. 134.600

(Rayé par arrêté du Directoire exécutif du 28 nivôse V.)

Sauvan Jean-François fils.

Maison sur le port, île 225, n° 6	20.000
Autre à la rue Bouterie, île 243, n° 8	8.000
Moitié d'une maison à la rue de Bourgogne	4.000
Somme due par divers	26.000
Montant des biens restitués	F. 58.000

(Rayé définitivement par arrêté des consuls du 1er frimaire VII.)

Séguier Louis-Pierre.

Propriété au quartier du Canet	50.000

(Rayé définitivement par le département, le 5 ventôse V.)

Seren Joseph.

Somme due par divers	8.062 93

(Rayé définitivement par arrêté du département du 28 pluviôse V.)

Seystre Étienne.

Maison et jardin au faubourg Saint-Lazare	4.000

(Rayé définitivement par le département, le 19 vendémiaire V.)

Siau Pierre.

Propriété au quartier de Saint-Just	10.000
Maison à la place Jean-Guin, île 350, n° 10	10.000

(Rayé définitivement par le département, le 7 brumaire V.)

Silvy Joseph.

Somme due par Pons et Rougier	27.360

(Rayé définitivement par le département, le 22 pluviôse V.)

Capital

Simon Joseph.

Maison à la rue du Petit-Puits, île 417, n° 8 F. 6.000
(Rayé définitivement par le département, le 28 frimaire V.)

Solomé Joseph.

Maison hors la porte de Rome 4.000
(Rayé définitivement par le département, le 4 pluviôse V.)

Solomé Louis.

Somme due par divers 45.750
(Rayé définitivement par le Directoire exécutif, le 7 fructidor IV.)

Somis Justinien-Victor.

Maison à la rue de Jérusalem, île 194, n° 4 60.000
Autre, même rue, île 193, n° 24 20.000
(Rayé définitivement par le Directoire exécutif, le 19 ventôse V.)

Soumeire Paul.

Propriété au quartier de la Pomme 8.000
Maison à la plaine Saint-Michel 10.000
(Rayé définitivement par le département, le 7 ventôse V.)

Sube Antoine, libraire.

Moitié d'une maison, île 398, n° 54 3.000
(Rayé définitivement par le département, le 27 pluviôse V.)

Surian Jean-Joachim.

Vieux domaine, île 116, nos 15, 16 et 17 40.000
Somme restituée à l'émigré 16.890
(Rayé par le Directoire exécutif le 24 nivôse V.)

Sylvestre André.

Somme due par Tournier fils 1.022
(Rayé définitivement par le département, le 5 floréal V.)

Taurel Victor.

Quatre maisons à la rue Puget, nos 24, 25, 26 et 27 80.000
Maison à la rue Caisserie 8.000
Boutique à la rue Saint-Pierre 1.000
(Rayé définitivement par le Comité de législation, le 27 thermidor III.)

Thiers Louis-Charles et sa femme.

Propriété au quartier de Château-Gombert 20.000

Capital

Somme due par Greling, femme Surian F. 12.720

(Rayé définitivement par le Comité de législation, le 5 germinal III.)

Tholosan Marie, femme *Paris*.

Maison à la rue du Mariage, île 285, n° 6 5.000

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 13 prairial VIII.)

Thulis Pierre-Joseph fils.

Maison à la rue de la Darse, île 76, n° 6 20.000
Autre à la Poissonnerie-Neuve, n° 3 12.000
Autre à la rue Saint-Laurent, île 230, n° 5 7.000
Autre, même île, n° 6 7.000
Propriété au quartier de Sainte-Marguerite 18.000

Montant des biens restitués F. 64.000

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 8 messidor VIII.)

Vaille Jean.

Somme due par divers 2.946

(Réintégré par arrêté du Comité de législation du 3 floréal III.)

Vasseur Pierre.

Somme due par Darcussias, négociant 6.000
Somme restituée à l'émigré 3.000

(Réintégré par arrêté du district du 15 ventôse III.)

Vento des Pennes.

Somme due par Bernard Caillol 5.000

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 23 fructidor X, en suite du certificat d'amnistie délivré le 30 thermidor X.)

Verdilhon François-Barthélemy.

Maison à la Grand'Rue, près le Cours 15.000
Autre à la rue Vierge-de-la-Garde 10.000

(Séquestre levé par arrêté du préfet du 25 brumaire IX.)

Verdilhon Pierre.

Maison à la place des Hommes, île 166, n° 3 10.000
Autre à la porte Paradis, île 32, n° 7 6.000
Autre au même quartier, île 3, n° 28 16.000
Trois maisons à la porte Paradis, île 32, n^{os} 51, 52 et 53 24.000

	Capital
Propriété rurale au quartier de Séon-Saint-Henri	F. 45.000
Montant des biens restitués	F. 101.000

(Rayé par arrêté du département du 18 ventôse VI.)

Verguini, femme *Dhecules*.

Propriété au quartier de Montolivet	12.000

(Rayé définitivement par arrêté du district du 28 germinal III.)

Vidau, femme *Raut*.

Maison, île 175, n° 6	30.000
Maison et fabrique, à la rue du Puits, île 175, n° 2	30.000
Maison à la rue du Petit-Saint-Jean, île 23, n° 15	20.000
Somme restituée à l'émigré	4.400
Montant des biens restitués	F. 84.400

(Rayé définitivement par arrêté du département du 27 pluviôse V)

Voulaire, prêtre.

Maison à la rue d'Aubagne, île 61, n° 50	8.000
Partie de maison à la rue de la Palud	5.000

(Réintégré par le département, le 15 ventôse VIII.)

MARTIGUES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 12 thermidor II. (Arch. dép. Q)

Paroisse Sainte-Magdeleine.

Vaste édifice servant d'église paroissiale, quartier de l'Ile, et la maison curiale.

Pensions par divers 196 l. 1 s.

Pénitents blancs, du quartier de l'Ile.

Un édifice moyen placé entre les ponts, de l'Ile à Jonquières.

Congrégation des Filles, du quartier de l'Ile.

Un petit édifice près le moulin du marc des olives.

Congrégation de Saint-Dominique, du quartier de l'Ile.

Un petit édifice dans un cul-de-sac, près la place de la Pousterne.

Paroisse Saint-Louis et Saint-Genest.

Vaste édifice servant d'église paroissiale, quartier de Jonquières, le clocher avec un petit terrain, et la maison curiale.
Pensions par divers 61 l. 15 s.

Pénitents blancs, du quartier de Jonquières.

Un édifice moyen, au couchant duquel est le cimetière de Jonquières.

Congrégation des Filles, du quartier de Jonquières.

Un petit édifice.

Congrégation de Saint-Dominique, du quartier de Jonquières.

Un petit édifice, rue des Fours.

Confrérie de la Trinité.

Un appartement au faubourg de Jonquières, rue des Moulins.
Pension par Nicolas-Joseph Deluy, au capital de 120 l. 6 l.

Confrérie de l'Annonciation.

Appartement au quartier de Jonquières, loué 6 l.
Petite propriété, au vallon du Pauvre-Homme, quartier de Ferrières, revenu 5 l.
Pension par Louis Puech 27 l.

Confrérie Saint-Éloi.

Petit édifice, faubourg de Jonquières, sur la grande route allant à Marseille.

Confrérie Sainte-Anne et Saint-Symphorien.

Un édifice moyen avec une halle au devant, sur la grande route.

Chapelle rurale, du quartier Saint-Julien.

Un édifice moyen.

Chapelle rurale, du quartier de Saint-Pierre.

Un édifice moyen.

Succursale, au quartier de la Montagne, ci-devant la Couronne.

Église et maison curiale.

Confrérie Sainte-Croix.

Petit édifice au quartier de la Couronne.

Paroisse Saint-Louis.

Vaste édifice servant d'église paroissiale, quartier de Ferrières, et la maison curiale.

Pensions par divers 76 l.

Congrégation des Filles, du quartier de Ferrières.

Petit édifice, rue de la Paroisse.

Pénitents bleus, du quartier de Ferrières.

Un édifice moyen avec emplacement à côté.

Congrégation de Saint-Dominique, du quartier de Ferrières.

Appartement rue du Grand-Four.

Confrérie de la Trinité et des Bons-Remèdes.

Petit édifice, près le lavoir public, avec un petit terrain inculte.

Confrérie de Saint-Joseph.

Petite cabane, sur le chemin allant à la vierge de Miséricorde.

Confrérie de Notre-Dame de Miséricorde.

Grand édifice avec un régale, près la commune.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 27 frimaire II.
(Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Un moulin à recense, arrenté 725 l.

Maison avec un grand four, quartier de Ferrières, arrentés 105 l.

Pêcherie du poste des Paradiers, arrentée 25 l.

Maison à la porte Marguière, quartier de Ferrières ; autre à la porte de Jonquières, quartier de Jonquières ; autre à la porte du Vieux-Hôpital. Ces immeubles, sans revenus, servent de logement aux trois valets de ville.

Rez-de-chaussée, ci-devant piquet de la farine, servant à peser les blés et farines des particuliers pour éviter la fraude des meuniers, quar-

tier de Ferrières; autre rez-de-chaussée, pour le même usage, quartier de Jonquières.
La maison commune, au quartier de l'Ile.
Cens par divers, produisant annuellement 13 l. 12 s. 11 d.
Pensions par divers, formant un capital de 480 l., produisant 21 l.
Les dettes passives s'élèvent à 69.043 l. 13 s. 1 d en capital, formant en intérêts 2.725 l. 11 s.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Revenu net
—

Brassevin Jean-François.

Maison, section C, n° 321, contenant 6 cannes 9 l.
Deux maisons, même section, n° 377, contenant 19 cannes 6 pans 48 l.
Bastide, terre et vignes, section K, n° 57, contenant 2 charges 5 panaux 10 carras 80 l.
Bastide, même section, n° 93 127 l.

Galliffet.

La grande bourdigue dite du Roi.
Autre bourdigue dite du passage de Bouc.
Un huitième de celle du passage de la ville, dite Engassier.
Le tiers du poisson pêché pendant l'été par les bourdigues de la ville.
Diverses censes tant sur mer que sur terre.
La directe générale.
Four dit de Madame, au quartier de Ferrières.
L'ancien palais de justice.

Granier Honoré.

Terre, section G, n° 212, contenant 8 charges 1 panal 2 livres 58 carras, revenu net 300 l.

Revenu net
—

Icard Claude.

Maison d'un étage, section D, n° 89, contenant 8 cannes 2 pans 6 l.
Maison de 2 étages, même section, n° 93, contenant 6 cannes 6 pans 20 l.

Maison d'un étage, même section, n° 220, contenant 11 cannes 3 pans 20 l.
Bastide et campagne, section E, n° 140, contenant 4 cannes 4 pans 2 carras 200 l.
Bastide, section H, n° 11 14 l.
Bastide, section K, n° 22, contenant 9 panaux 1 livre 3 carras 36 l.
Bastide, section L, n° 101, contenant 1 charge 7 panaux 15 carras 35 l.
Bastide, même section, n° 288, contenant 1 charge 8 panaux 1 carra 75 l.
Bastide, section M, n° 203, contenant 1 verger 2 panaux 1 carra 30 l.
Campagne, même section, n° 16, contenant 1 verger 1 panal 56 carras 30 l.
Campagne, section O, n° 24, contenant 7 panaux 50 carras 50 l.

Rouvière, calfat.

Une maison à Martigues.

D'après le registre n° prov. 22, des baux à ferme du district de Salon. (Arch. dép. Q)

Bourgarel Pierre-André, absent.

Bastide, vigne et oliviers, section G, n° 48, contenant 3 charges 7 panaux 3 civadiers 67 cannes.
Terre et oliviers, section H, n° 69, contenant 4 panaux 60 cannes.
Verger d'oliviers, même section, n° 123, contenant 8 panaux 16 cannes.
Idem, section L, n° 197, contenant 1 charge 3 panaux 2 civadiers.
Idem, section L, n° 299, contenant 2 panaux 47 cannes.
Verger et terre inculte, section M, n° 184, contenant 3 charges 6 panaux 1 civadier.
Terre, verger et bois, section M, n° 277, contenant 7 panaux 1 civadier 25 cannes.
Rez-de-chaussée, section B, n° 91, contenant 10 cannes 1 pan.
Idem, même section, n° 135, contenant 17 cannes 4 panaux.
Partie de maison, même section, n° 165, contenant 7 cannes 5 panaux.
Idem, même section, n° 308, contenant 5 cannes 3 pans.
Idem, même section, n° 454, contenant 28 cannes.
Bas de maison, même section, n° 446, contenant 3 cannes.

Couture Claude.

Vigne et oliviers, section K, n° 34, contenant 4 panaux 67 cannes.
Idem, section H, n° 137, contenant 9 panaux 2 civadiers 25 cannes.

Bastide, vigne et oliviers, même section, n° 161, contenant 1 charge 6 panaux 25 cannes.
Verger d'oliviers, section M, n° 74, contenant 3 panaux.
Idem, même section, n° 80, contenant 1 panal 8 éminées.

Icard Jean-Joseph, absent.

Maison de 3 étages à la section C, n° 498, revenu 140 l.
Magasin, premier étage et avant-cour, section C, n° 509, revenu 36 l.
Pavillon, à Jonquières, section I, n° 92, revenu 25 l.

Meiffren absent.

Terre et vigne acquise de la Nation, section K, contenant 1 charge 9 panaux 2 civadiers 31 cannes.

Michon Guillaume, absent.

Bastide, vigne, terre, oliviers et inculte, section L.
Terre, oliviers et inculte, même section, n° 106, contenant 7 panaux, revenu 9 l.
Bastide, terre, vigne et oliviers, même section, n° 207, contenant 1 charge 6 panaux 34 cannes, revenu 40 l.
Verger d'oliviers, section I, n° 81, contenant 1 panal 1 civadier, revenu 14 l.
Moulin à huile, à l'Isle, section C, n° 35, contenant 32 cannes.

Nègre, de Port-Chamas, émigré.

Partie de propriété, section H, n° 16, revenu 20 l.

Nuiratte Pierre, absent.

Bastide, terre, vigne et oliviers, section 9, n° 264, contenant 4 charges 3 panaux 3 civadiers 53 cannes.
Terre et oliviers, section H, n° 76, contenant 1 charge 3 panaux 3 civadiers.
Verger d'oliviers, section I, n° 115, contenant 1 charge.
Bastide, terre et oliviers, section L, contenant 3 charges 3 panaux 60 cannes.

Paillet Toussaint, absent.

Bastide, vigne et oliviers, section L, n° 291, revenu 40 l.
Bâtiment et verger, section N, n° 10, contenant 9 panaux 3 civadiers 21 cannes, revenu 75 l.
Terre et verger, même section, n° 46, contenant 2 panaux 1 civadier 37 cannes, revenu 10 l.

Verger d'oliviers, section K, n° 16, contenant 2 panaux 3 civadiers 43 cannes, revenu 12 l.

Sauvan Jean et Jean-François frères, de Marseille, émigrés.

Propriété, section G, n° 251, contenant 6 panaux 1 civadier.

Sylvestre André, émigré.

Verger d'oliviers, section L, n° 278, contenant 1 panal 2 civadiers 25 cannes, revenu 21 l.

Verger d'oliviers, section M, n° 142, contenant 9 panaux 2 civadiers 25 cannes, revenu 40 l.

Verger d'oliviers, section O, n° 31, contenant 1 panal 2 civadiers.

Magasin, près la halle de Ferrières, revenu 36 l.

d) *Biens des condamnés*

D'après le registre numéro prov. 22, des baux à ferme du district de Salon. (Arch. dép. Q)

Achard François, condamné.

Propriété au quartier du Val-Julien, section E, n^{os} 132 et 148, contenant 3 charges 4 civadiers 23 cannes, revenu net 152 l.

Maison et magasin, section B, n° 284, quartier de Jonquières, revenu net 120 l.

Bouis Jean-Joseph, condamné. Revenu —

La maison d'habitation, section C, n° 200, contenant 14 cannes 4 pans 100 l.

Bas de maison et un étage, même section, n° 267, contenant 15 cannes 1 pan 27 l.

Bastide, terre, vigne, oliviers et jardin, section K, n° 21, contenant 3 charges 2 panaux 2 civadiers 200 l.

Verger d'oliviers, section L, n° 252, contenant 6 panaux 3 civadiers 3 cannes 15 l.

Verger, section M, n° 157, contenant 3 panaux 3 civadiers 10 l.

Verger, même section, n° 232 20 l.

Bourdin Pierre, condamné. Revenu —

Bas de maison servant de cellier, section C, n° 448 40 l.

Magasin et un étage, section C, n° 449 25 l.

La maison d'habitation, section C, n° 450 120 l.

Terre, vigne et oliviers, section L, n° 273, contenant 4 panaux 2 civadiers 50 cannes 22 l.
Idem, même section, n° 283, contenant 2 charges 2 panaux 3 civadiers 38 cannes 48 l.
Idem, même section, n° 301, contenant 1 charge 6 panaux 2 civadiers 37 cannes 105 l.
Oliviers, section O, n° 9, contenant 1 panal 1 civadier 24 cannes 10 l.
Oliviers et inculte, même section, n° 35, contenant 3 panaux 3 civadiers 45 cannes 15 l.

Caudière François-Michel (feu), condamné.

Verger d'oliviers, section O, n° 20, contenant 9 panaux 1 civadier 25 cannes 36 l.
Terre, même section, n° 89, contenant 2 charges 6 panaux 1 civadier 25 cannes 12 l.
Bastide, écurie, terre, verger et inculte, même section, n° 118, contenant 15 charges 3 panaux 12 cannes 200 l.
Terre, vigne et oliviers, même section, n° 138, contenant 2 charges 8 panaux 3 civadiers 49 cannes 70 l.
Verger d'oliviers, même section, n° 140, contenant 2 charges 6 panaux 1 civadier 20 l.
Moulin à huile, écurie prenant son entrée à la rue des Poissonniers, et grenier, au quartier de Ferrières, section D, n° 146 250 l.

Gouverne Gaspard, condamné.

Terre et oliviers, section M, n° 136, contenant 1 charge 1 panal 1 civadier, revenu net 35 l.
Terre, oliviers et inculte, même section, n° 179, contenant 6 panaux, revenu 12 l.
Bastide, terre, oliviers et inculte, même section, n° 133, contenant 3 charges 6 panaux 43 cannes, revenu net 55 l.

Icard Jean-François, condamné.

Verger d'oliviers, section O, n° 13, contenant 3 panaux 3 civadiers.

Puech Louis, condamné. Revenu —

Maison de 2 étages, au quartier de Jonquières, rue des Fours, section B, n° 90 60 l.
Terre et oliviers, section H, n° 46, contenant 2 panaux 50 cannes 20 l.

Idem, même section, n° 156, contenant 6 panaux 2 civadiers 37 cannes 45 l.
Vigne et oliviers, même section, n° 169, contenant 3 panaux 1 civadier 50 cannes 7 l.
Bastide et oliviers, section I, n° 23, contenant 1 charge 1 civadier 47 cannes 20 l.
Terre, même section, n° 66, contenant 4 panaux 3 civadiers 28 cannes 18 l.
Terre, même section, n° 112, contenant 2 panaux 1 civadier 7 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

26 avril 1791

Domaine de Ponteau, consistant en bâtiments, cour, aire, régale, terres cultes et incultes (182 charges 1 panal 3 civadiers) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 17.600 l. Adj. 42.500 l.

à André Guieu, rue Glandevès, à Marseille.

(Soumissionnaire : Louis Jourdan.)

[Le 29 thermidor III, le solde est versé par ledit Guieu.]

Tènement de Castellar et Castellaret, consistant en une bergerie, terres labourables et incultes (34 charges 4 panaux) — de la *fondation de la Messe de l'aurore* —. Est. 13.750 l. Adj. 23.100 l.

à Jean-Laurent Nicolas, à Martigues.

(Soumissionnaire : Jourdan.)

[Le 8 mai 1791, le solde est versé par ledit Nicolas.]

Tènement de Saint-Genest, consistant en un petit bâtiment, terres labourables et terre inculte servant autrefois de cimetière (2 charges 2 panaux 2 civadiers 19 cannes) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 3.360 l. Adj. 5.000 l.

à Joseph Mandine, à Martigues.

(Soumissionnaire : Jourdan.)

[Le 4 mai 1791, le solde est versé par ledit Mandine.]

Propriété avec petit bâtiment (1 charge 9 panaux 2 civadiers) — de la

fondation desservie par le curé de Ferrières —. Est. 2.460 l. Adj. 3.600 l.

à Louis-Joseph MEIFFREN, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Couvent, église, bûcher, écurie, grenier et dépendances — des *Capucins de Jonquières* —. Est. 9.581 l. Adj. 16.100 l.

à Firmin TERLIER, à Martigues.

(Soumissionnaires : les recteurs des Orphelins.)

[Le 20 septembre 1793, le solde est versé par ledit Terlier.]

4 mai 1791

Terre (2 civadiers 42 cannes), au quartier du Grès — de la *fondation* desservie par le sieur Moutet —. Est. 96 l. Adj. 125 l.

à PAILLET, prêtre, à Martigues.

(Soumissionnaire : Jean-Louis Bernard.)

[Le même jour, Paillet verse le solde de son acquisition.]

Premier et 2e étages d'une maison (12 cannes 4 pans q.), à la Grand' Rue de l'Hôtel de ville — de la *fondation* desservie par le sieur Paillet, curé de Ferrières —. Est. 638 l. Adj. 665 l.

à PAILLET, prêtre, à Martigues.

(Soumissionnaire : la veuve Page.)

[Le même jour, Paillet verse le solde de son acquisition.]

Terre (1 charge 1 panal 1 civadier 33 cannes) avec un petit bâtiment, au quartier de Saint-Julien, à Jonquières-les-Martigues — de la *fondation* desservie par le sieur Arnaud, curé de Jonquières —. Est. 900 l. Adj. 1.650 l.

à Jean-Joseph VENEL, de Martigues.

(Soumissionnaire : Louis Foucart)

[Le 22 octobre 1793, le solde est versé par ledit Venel.)

Bas de maison (5 cannes 2 menus), à la rue Rolland, à Jonquières-les-Martigues — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 171 l. Adj. 300 l.

à Jean-Baptiste REYBAUD, à Martigues.

(Soumissionnaire : Étienne Autran.)

[Le même jour, Reybaud verse le solde de son acquisition.]

1° Petite maison, à la rue de la petite porte de l'église; 2° un four,

même rue ; à Jonquières-les-Martigues — de l'*abbaye de Montmajour* —. Le tout est. 1.297 l. Adj. 3.350 l.

à Jean-Joseph MISTRAL, à Martigues.

(Soumissionnaire : Augustin Cambon.)

1° Terre entourée de murailles (4 panaux), au quartier du Puits-Neuf — de la *chapellenie* desservie par le sieur Arnaud, curé de Jonquières : 2° un trente-deuxième de la bourdigue dite la Cabane-Baussenque, dans l'un des canaux — dépendant d'une *chapellenie* érigée dans l'église paroissiale Saint-Michel, de Salon —. Le tout est. 3.460 l. Adj. 4.625 l.

à SAUVAIRE, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le même jour, le solde est versé par ledit Sauvaire.]

Terre (3 panaux 3 civadiers), au quartier de Font-Salade — de la *fondation* desservie par le sieur Armand, curé de Marignane —. Est. 300 l. Adj. 355 l.

à François BLANC, de Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le même jour, le solde est versé par ledit Blanc.]

15 mai 1791

Terre (3 panaux 1 civadier 13 cannes), au quartier des Rayaux — de la *fondation* desservie par le sieur Arnaud, curé de Jonquières —. Est. 500 l. Adj. 1.225 l.

à Louis GIRAUD, de Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 22 fructidor II, le solde est versé par ledit Giraud.]

Maison de 2 étages sur rez-de-chaussée (11 cannes 1 pan 2 menus), à la Grand'Rue, quartier de Ferrières — de la *fondation* desservie par le sieur Daumas, curé de Cornillon —. Est. 1.032 l. Adj. 1.625 l.

à Joseph GOUIRAN, de Martigues.

(Soumissionnaire : Daumas, curé de Cornillon.)

[Le 8 octobre 1793, Joseph Granier, chargé d'acheter des créances nationales pour le compte de l'hôpital des orphelins de Martigues, verse la somme de 1.042 l. 4 s. 8 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, conformément au décret du 5 juin 1793, et pour solde de la susdite acquisition.]

Couvent, église, magasin et régales ; jardin attenant au couvent (12 panaux), au quartier des Capucins, à Ferrières — des *Capucins de Ferrières-les-Martigues* —. Est. 3.022 l. Adj. 3.547 l.

à Jacques CASTELLAN, à Martigues.

(Soumissionnaire : Achard.)

[Le 21 septembre 1793, Joseph Granier, trésorier de l'hôpital Saint-Jacques, de Martigues, en vertu du pouvoir à lui donné par la délibération des recteurs dudit hôpital, verse la somme de 2.859 l. 6 s. 7 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, conformément au décret du 5 juin 1793, et pour solde de l'acquisition.]

18 mai 1791

Rez-de-chaussée (8 cannes 7 pouces 6 menus q.), rue Traverse, à Jonquières-les-Martigues — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 285 l. Adj. 340 l.

à Pierre-Antoine ICARD, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 15 juin 1791, le solde est versé par ledit Icard.]

Maison (8 cannes 1 menu 4 pans 6 lignes), sur le quai de Ferrières — d'une *fondation* desservie par le sieur Aubert, curé de Villeneuve-les-Manosque —. Est. 564 l. Adj. 570 l.

à Joseph RICHIER, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 29 octobre 1793, le solde est versé par ledit Richier.]

Maison (8 cannes 4 pans 2 menus), à la rue Matamoure, à Jonquières — d'une *fondation* desservie par le sieur Arnaud, curé de Jonquières —. Est. 540 l. Adj. 545 l.

à Étienne AUTRAN, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 8 octobre 1793, Joseph Granier verse, pour le compte de l'hôpital des orphelins de Martigues, la somme de 217 l. 14 s. 1 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde de la susdite acquisition.]

Bas de maison (7 cannes 4 pans 6 menus), Grand' Rue de Ferrières, à Martigues — d'une *fondation* desservie par le sieur Paillet, curé de Ferrières-les-Martigues —. Est. 189 l. Adj. 200 l.

à Antoine DELAUZE, à Martigues.

(Soumissionnaire : Vidal.)

[Le 21 septembre 1793. Joseph Granier verse, au nom de l'hôpital Saint-Jacques, la somme de 135 l. 12 s. 2 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde de la susdite acquisition.]

Chambre au 1er étage (8 cannes 3 pans), Grand'Rue de la Galinière, à l'Ile-les-Martigues — de la *fondation* desservie par le sieur Laurent, curé de l'Ile —. Est. 172 l. Adj. 195 l.

à Étienne Ripert, à Martigues.

(Soumissionnaire : Fouque.)

Local de la dîme de l'Ile-les-Martigues (36 cannes 3 pans) — de l'*église métropolitaine d'Arles* —. Est. 730 l. Adj. 736 l.

à Jean-Baptiste Cambon, de Martigues

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 21 septembre 1793, Joseph Granier, trésorier de l'hôpital Saint-Jacques, de Martigues, en vertu du pouvoir à lui donné par la délibération des recteurs dudit hôpital, verse la somme de 601 l. 0 s. 3 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde dudit local.]

22 mai 1791

1° Maison (7 cannes 5 pans 6 menus), au coin de la rue Petite porte de l'église de Jonquières-les-Martigues ; 2° un four (16 cannes 1 pan 5 menus q.), à la même rue ; 3° un four (20 cannes 1 menu q.), à la même rue — de l'*abbaye de Montmajour* —. Le tout soum. 3.350 l. Adj. 3.350 l.

à Jean-Joseph Mistral, à Martigues.

Four à cuire le pain (19 cannes 1 pan q.), à la rue de Tourre, à Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 652 l. Adj. 1.500 l.

à Jean-Antoine Courbon, à Martigues.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Mistral.)

[Le 8 octobre 1793, le solde est versé par ledit Courbon.]

Four (14 cannes 3 pans q.), magasin et chambre, rue Roman, à Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 761 l. Adj. 1.050 l.

à Louis Jourdan, négociant, à Martigues,
pour le compte de la veuve d'Antoine Maunier.

(Soumissionnaire : Lapierre.)

[Le 26 frimaire II, le solde est versé par ladite Maunier.]

3 juillet 1791

Bourdigue dite le Fouet, dans l'un des canaux attenant au Port de

Bouc, à Martigues — de la *cure* de la paroisse *Sainte-Marie-Magdeleine*, de l'Ile-les-Martigues —. Est. 1.892 l. Adj. 2.000 l.

à Augustin JOURDAN,

pour le compte de François LAURENT, curé de l'Ile-les-Martigues.

(Soumissionnaire : André Guieu.)

[Le 7 décembre 1791, le solde est versé par ledit Laurent.]

13 mai 1792

Partie de terrain (34 cannes q.), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 68 l. Adj. 73 l.

à Jean-Baptiste REYBAUD, à Martigues.

N.B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie de terrain (34 cannes q.), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 68 l. Adj. 73 l.

à Jean-Étienne ANTOINE, à Martigues.

N.B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 26 frimaire II, le solde est versé par ledit Antoine.]

Partie de terrain (34 cannes q.), à Jonquières-les-Martigues — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 68 l. Adj. 73 l.

à ARMAND, notaire, de Martigues.

N.B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 24 floréal II, le solde est versé par ledit Armand.]

Partie de terrain (42 cannes q.), à Jonquières-les-Martigues — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 84 l. Adj. 89 l.

à Honoré CELY, de Martigues.

N.B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 27 mai 1792, le solde est versé par ledit Cely.]

Partie de terrain (42 cannes), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* — Est. 84 l. Adj. 89 l.

à Charles SAUREL, maçon, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 7 juillet 1793, le solde est versé par ledit Saurel.]

Partie de terrain (102 cannes q), au faubourg Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 192 l. Adj. 197 l.

à François POUCEL, maçon, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 8 octobre 1793, Joseph Granier verse, pour le compte de l'hôpital des orphelins de Martigues, la somme de 184 l. 6 s. 5 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde de la susdite acquisition.]

1er juillet 1792

Partie de terrain (30 cannes), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 68 l. Adj. 200 l.

à Coste Romans, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie de terrain (22 cannes q.), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 66 l. Adj. 71 l.

à Laurent Vidal, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 21 septembre 1793, Joseph Granier, trésorier de l'hôpital Saint-Jacques, de Martigues, verse, au nom dudit hôpital, la somme de 64 l. 15 s. 8 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde du capital restant dû par Vidal]

Partie de terrain (13 cannes q.), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 39 l. Adj. 49 l.

à François Gouverne, à Martigues.

N B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 21 octobre 1793, le solde est versé par ledit Gouverne]

Partie de terrain (17 cannes 6 pans q.), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Soum. 54 l. Adj. 100 l.

à Tavernier aîné, à Jonquières-les-Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 8 octobre 1793, Joseph Granier verse, pour le compte de l'hôpital des orphelins de Martigues, la somme de 90 l. 12 s. 8 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde de la susdite acquisition]

Partie de terrain (10 cannes), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 30 l. Adj. 40 l.

à Gaspard Gouverne fils cadet, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie de terrain (9 cannes 4 pans), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 29 l. Adj. 100 l.

à François Rhodes, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Acquéreur déchu d'après la loi du 11 frimaire VIII. Relevé de la déchéance d'après la circulaire du 7 frimaire XI, il solde le 2 nivôse de la même année.]

Partie de terrain (8 cannes 2 pans q.), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est 25 l. Adj. 30 l.

à Nicou, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

14 octobre 1792

1° Partie de terrain (8 cannes 1 pan q.), au faubourg de Jonquières ; 2° partie de terrain (6 cannes 3 pans q.), au même faubourg — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 45 l. Adj. 175 l.

à Jean Claret, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 21 septembre 1793. Joseph Granier, trésorier de l'hôpital Saint-Jacques, verse, pour le compte dudit hôpital, la somme de 157 l. 0 s. 6 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde du capital restant dû.]

1° Partie de terrain (9 cannes 1 pan) ; 2° partie de terrain (28 cannes 4 pans), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 85 l. Adj. 110 l.

à Jean Gouin, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie de terrain (6 cannes 2 pans), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* — Est. ? Adj. 24 l.

à Jeanne-Gabrielle Guigues

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie de terrain (7 cannes 1 pan), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 22 l. Adj. 27 l.

à Marianne Girard, de Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 4 vendémiaire III, le solde est versé par la dite Girard.]

Partie de terrain (7 cannes 1 pan), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 22 l. Adj. 27 l.

à Balthazard Tarcel, de Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 27 octobre 1792, le solde est versé par ledit Tarcel.]

Partie de terrain (7 cannes 4 pans), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 22 l. Adj. 27 l.

à la citoyenne Martin, à Martigues.

(Soumissionnaire : Audier.)

2 février 1793

Partie de terrain (110 cannes), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 110 l. Adj. 160 l.

à François Blanc, à Martigues.

(Soumissionnaire : Saurel.)

[Le 6 avril 1793, le solde est versé par ledit Blanc.]

Partie de terrain (55 cannes), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 83 l. Adj. 88 l.

à Pierre-Antoine Poucel, maçon, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 8 octobre 1793, Joseph Granier verse, au nom de l'hôpital des orphelins de Martigues, la somme de 80 l. 13 s. 3 d., montant de la créance que l'administration du district lui a vendue, et pour solde de la susdite acquisition.]

10 mars 1793

Partie de terrain (55 cannes), au faubourg de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 83 l. Adj. 88 l.

à François Blanc, à Martigues.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 6 avril 1793, le solde est versé par ledit Blanc.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Chapelle dite Saint-Éloi, et son régale, au faubourg de Jonquières — de la *confrérie des maréchaux ferrants* —. Est. 577 l. 10 s. Adj. 577 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Nicolas Laugier, de Martigues.

Chapelle Sainte-Anne, précédée d'une halle, et la chapelle Saint-Symphorien avec un ermitage, le tout contigu et ne formant qu'un seul corps de bâtisse, au faubourg de Jonquières — de la *confrérie des sœurs de Sainte-Anne et Saint-Symphorien* —. Est. 1.155 l. Adj. 1.155 l.

au même

15 thermidor IV (2 août 1796)

Partie de la maison curiale, quartier de Jonquières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1.155 l. Adj. 1.155 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Jacques Barbaroux, de Martigues.

28 fructidor IV (14 septembre 1796)

Four à cuire le pain, rue de la petite porte de l'église, au quartier de Ferrières — de la *commune de Martigues* —. Est. 1.439 l. 17 s. Adj. 1.439 l. 17 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Dominique Camoin, de Martigues.

6 vendémiaire V 27 septembre 1796)

Four à cuire le pain (sup. 69 cannes), quartier de Ferrières, rue du Four-de-Madame — de l'émigré *Galliffet* —. Revenu total : 140 l. Adj. 2.520 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Augustin Mandine cadet, de Martigues, en compte par égales parts avec Mutius-Scœvola et Antoinette Mandine, ses frère et sœur.

13 frimaire V (3 décembre 1796)

Bas d'une maison, quartier de Ferrières — de la *cure* de Martigues —. Est. 396 l. Adj. 396 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Alexandre Ravel, à Aix,
pour le compte de Jean-Louis Ravel, agriculteur, à Martigues.

Chapelle des filles (25 pans q. sur 28 pans haut.), quartier de Ferrières — de la *congrégation des Filles* —. Est. 702 l. Adj. 702 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Alexandre Ravel, à Aix,
pour le compte de Joseph-Marie Peyroncelly, aubergiste, à Martigues.

13 vendémiaire VI (4 octobre 1797)

Chapelle dite Saint-Éloi, au faubourg de Jonquières — du *clergé* —. Est. 660 l. Adj. 495 l. (lois des 16 brumaire et 9 germinal V).

à Nicolas Laugier, à Martigues.

8 fructidor VI (25 août 1798)

Chapelle (30 cannes q.), plus un bâtiment en ruines en dépendant (2 cannes q.), et un petit coin de terre inculte attenant audit bâtiment (90 cannes q.) — de la *confrérie de la Trinité* —. Est. 300 f.

Adj. 3.100 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Honoré et Henri Bourdon, à Aix, pour le compte d'Alexandre-Sébastien Martin, capitaine de la 63e demi-brigade, à Aix.

Partie de maison (1 chambre, 7 cannes), rue de Brescou, section de l'Ile et Ferrières — de la *corporation des cordonniers* —. Est. 200 f. Adj. 2.035 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI.)

à Joseph Gautier, à Aix,
pour le compte d'Alexandre-Sébastien Martin, capitaine, à Aix.

21 fructidor VI (7 septembre 1798)

Bâtiment ayant servi de chapelle et son régale (50 cannes), quartier de Ferrières — des *Pénitents bleus* —. Est. 900 f. Adj. 4.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Junius Barthélemy, dit le Créol, rue de la Liberté, n° 3, à Aix,
pour le compte de Miette Caudière, femme de Pierre Vidal, à Martigues.

Chapelle avec deux greniers à blé (54 cannes), quartier de l'Ile — des *Pénitents blancs* —. Est. 2.000 f. Adj. 21.000 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Junius Barthélemy, dit le Créol, à Aix, pour le compte de Catherine Paillet, femme de Guillaume Michon, à Martigues.

25 floréal VII (14 mai 1799)

Chambre, rue du Moulin, quartier de Jonquières — des *Trinitaires* —. Est. 105 f. Adj. 105 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Aton, de Martigues.

8 novembre 1809

Moulin avec machines et ustensiles, dépendant du moulin à recense, rue Bresson, quartier de l'Ile — de la *commune de Martigues* (bien cédé à la caisse d'amortissement) —. Est 3.000 f. Adj. 10.750 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Mandine, boulanger, à Martigues.

23 juin 1810

Deux rez-de-chaussée contigus, dépendants d'une maison occupée par la gendarmerie, et ayant servi autrefois d'auditoire de justice,

à la place de l'Église,quartier de Jonquières — (bien cédé à la caisse d'amortissement) —. Est. 216 f. Adj. 470 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Laurent Laugier, adjoint au maire de Martigues,
pour le compte de Magdeleine Catelin,
veuve Jean Granier, à Martigues.

25 juin 1811

Magasin avec un plancher en bois (35m 75 carrés), au chemin allant à Arles, quartier de Ferrières — de la *commune* —. Est. 480 f. Adj. 900 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-François Pélissier, aubergiste à la réserve, à Marseille,
pour le compte de Jacques Escavi, à Martigues.

12 mars 1823

Cabane et partie de terrain de l'ancienne bourdigue dite de Seguret (25 ares 4 déciares), au port de Bouc, à Martigues — de l'*ordre de Malte* —. Est. 500 f. Adj. 525 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Abeille, lieutenant-colonel commandant l'artillerie à Marseille, pour le compte d'Agnel-Dorothée Chappuis, femme de François-Xavier Abeille, notaire royal, à Saint-Chamas.

III. — ARRENTEMENTS

15 juillet 1792

Bourdigues du Roi et du Passage, de l'émigré *Galliffet*, arrentées 38.000 l.

24 mars 1793

Maison dite le Palais de justice, quartier de Ferrières, du *même*, arrentée 50 l.

26 mai 1793

Le huitième de la bourdigue d'Engassier, située au canal qui touche le pont-levis, du *même*, arrenté 430 l.

16 octobre 1793

Bourdigue dite Seguret, abandonnée depuis de longues années, de l'*ordre de Malte*, arrentée 40 l.

11 nivôse II (31 décembre 1793)

Four dit de Madame, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 55 l.

3 germinal II (23 mars 1794)

Domaine de Saint-Julien, du condamné François *Achard*, affermé 300 l.
Terre du condamné François *Caudière*, affermée 75 l.
Autre terre, du *même*, affermée 145 l.
Deux propriétés, de l'émigré Claude *Icard*, affermées 160 l.
Diverses propriétés, du *même*, affermées 280 l.
Propriété au quartier de Saint-Julien et autre au quartier de la Passe, du *même*, affermées 155 l.
Diverses propriétés, de l'émigré André *Sylvestre*, affermées 140 l.
Bas de maison, près la halle de Ferrières, du *même*, arrenté 36 l.
Propriété, de l'émigré Louis-Joseph *Meiffren*, affermée 175 l.
Diverses propriétés, de l'émigré Toussaint *Paillet*, affermées 225 l.
Diverses propriétés, de l'émigré Pierre *Bourgarel*, affermées 335 l.
Diverses terres, du *même*, affermées 65 l.
Diverses propriétés, du condamné Gaspard *Gouverne*, affermées 100 l
Propriété, au quartier de Ferrières, du *même*, affermée 50 l.
Maison et cour, au quartier de Jonquières, du *même*, arrentée 60 l.
Magasin, rue des Maisons-Neuves, quartier de l'Ile, du *même*, arrenté 41 l.
Propriété, de l'émigré François *Brassevin*, affermée 160 l.
Propriété, de l'émigré Honoré *Granier*, affermée 235 l.
Quatre propriétés, de l'émigré Pierre *Nuiratte*, affermées 550 l.
Maison, magasin et avant-cour, de l'émigré Jean-Joseph *Icard*, arrentée 36 l.
Pavillon, à Jonquières, du *même*, arrenté 55 l.
Diverses terres, du condamné Louis *Puech*, affermées 225 l.
Maison de deux étages, rue de l'École-Vieille, et autre d'un étage, vis-à-vis, de l'émigré François *Brassevin*, arrentées 60 l.
Maison et magasin, rue Rolland, du condamné François *Achard*, arrentée 60 l.

20 germinal II (9 avril 1794)

Les feuilles de trois mûriers, de la *Nation*, vendues 23 l.

20 floréal II (9 mai 1794)

Propriété et maisons, du condamné Pierre *Bourdin*, affermées 325 l.
Propriétés et moulin à huile, de l'émigré Guillaume *Michon*, affermés 265 l.
Bastide au quartier de Ferrières, du condamné Joseph *Bouis*, affermée 375 l.

Trois vergers, du *même*, affermés 65 l.
Le huitième de la bourdigue d'Engassier, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 655 l.

27 floréal II (16 mai 1794)

Chapelle de Saint-Pierre, arrentée 18 l.
Chapelle Saint-Éloi, au faubourg de Jonquières, arrentée 12 l.

30 floréal II (19 mai 1794)

Chapelle Saint-Dominique, au quartier de l'Ile, arrentée 24 l.

26 prairial II (14 juin 1794)

Maison, du condamné *Bourdin*, arrentée 60 l.

2 messidor II (20 juin 1794)

Bas de maison, rue des Cordonniers, de la *Nation*, ayant servi de magasin au condamné *Bouis*, arrenté 38 l.

12 messidor II (30 juin 1794)

Le quart d'un moulin à huile, de l'émigré Claude *Icard*, arrenté 100 l.
Moulin à huile, écurie et greniers, à Ferrières, du condamné *Caudière* arrenté 430 l.
Verger, du condamné Jean-François *Icard*, affermé 300 l.

23 messidor II (11 juillet 1794)

Remise et grenier à paille, du condamné *Caudière*, arrentée 20 l.

24 messidor II (12 juillet 1794)

Premier étage d'une maison, de la confrérie des *cordonniers*, arrenté 12 l.

2 thermidor II (20 juillet 1794)

Bas de maison, à Ferrières, de la *Nation*, arrenté 27 l.

20 fructidor II (6 septembre 1794)

Une chambre, de la *confrérie de la Trinité*, à Jonquières, arrentée 10 l.

21 fructidor II (7 septembre 1794)

Bas de maison, de l'émigré *Bourgarel*, arrenté 30 l.

3e jour complémentaire II (19 septembre 1794)

Vin nouveau de *Paillet*, *Estaquier* et *Reybaud*, vendu 10 l. la millerole.

4 vendémiaire III (25 septembre 1794)

Vin nouveau du détenu François *Laurent*, vendu 10 l. 10 s. la millerole.
Idem de Laurent *Dol*, vendu 10 l. 10 s. la millerole.
Idem des propriétés Michel *Frissant*, Antoine *Granier* et Pierre *Vidal*, vendu 10 l. la millerole.

5 vendémiaire III (26 septembre 1794)

Chambre ayant servi de chapelle à la *confrérie de Saint-Dominique*, à Ferrières, arrentée 30 l.
Vin nouveau des détenus François *Arnaud*, curé à Jonquières, et *Colla-Pradine*, vendu 10 l. 5 s. la millerole.
Vin nouveau des détenus *Pistoye* et *Prévôt*, curé, vendu 10 l. 10 s. la millerole.

10 vendémiaire III (1er octobre 1794)

Vin nouveau du détenu Joseph *Reynaud*, vendu 9 l. 10 s. la millerole.

11 vendémiaire III (2 octobre 1794)

Le grand-four, de la *commune*, arrenté 105 l.
Vin nouveau de l'enclos du détenu *Colla-Pradine*, vendu 10 l. la millerole.

14 vendémiaire III (5 octobre 1794)

Vin nouveau du détenu *Couture* et de l'émigré *Estaquier*, vendu 10 l. 10 s. la millerole.

17 vendémiaire III (8 octobre 1794)

Cent deux milleroles de vin nouveau, du détenu *Joannis*, médecin, vendues 1.028 l. 5 s.

6 brumaire III (27 octobre 1794)

Soixante-huit milleroles de vins nouveau et vieux, du détenu *Joannis*, vendues 719 l. 11 s.

10 brumaire III (31 octobre 1794)

Diverses propriétés, du condamné François-Michel *Caudière*, affermées 125 l.
Diverses terres, du condamné Louis *Puech*, affermées 80 l.
Bastide et terre, de l'émigré *Granier*, affermée 135 l.
Diverses propriétés, de l'émigré Toussaint *Paillet*, affermées 100 l.
Diverses propriétés, de l'émigré Claude *Icard*, affermées 170 l.
Diverses terres, de l'émigré André *Sylvestre*, affermées 60 l.

Propriété, du condamné François *Achard*, affermée 225 l.
Propriété, de l'émigré François *Brassevin*, affermée 80 l.
Divers biens, de l'émigré Jean-Joseph *Icard*, affermés 85 l.
Diverses propriétés, du condamné Gaspard *Gouverne*, affermées 80 l.
Moulin à huile, bastide et terres, de l'émigré Guillaume *Michon*, affermés 170 l.
Propriété, de l'émigré Pierre *Meiffren*, affermée 52 l.
Propriété, du condamné Jean-François *Icard*, affermée 101 l.
Diverses propriétés, de l'émigré Pierre *Nuiratte*, affermées 270 l.
Maisons et terres, du condamné Pierre *Bourdin*, affermées 138 l.
Diverses propriétés, du condamné Joseph *Bouis*, affermées 230 l.
Diverses propriétés, de l'émigré *Bourgarel*, affermées 215 l.
Propriété, de l'émigré *Nègre*, de Port-Chamas, affermée 25 l.
Propriété, des émigrés *Sauvan* frères, de Marseille, affermée 40 l.
Diverses terres, de l'émigré *Couture*, affermées 110 l.

21 brumaire III (11 novembre 1794)

Olives de la propriété de l'émigré *Estaquier*, vendues 9 l. 5 s.

30 brumaire III (20 novembre 1794)

Divers biens, de l'émigré Genest *Estaquier*, affermés 305 l.

15 frimaire III (5 décembre 1794)

Maison à la rue droite de l'Ile, du condamné Joseph *Bouis* arrentée 100 l.

17 frimaire III (7 décembre 1794)

Olives de la propriété de l'émigré *Nègre*, vendues 16 l. 10 s. l'éminée.

7 nivôse III (27 décembre 1794)

Chapelle des Filles, au quartier de Ferrières, arrentée 24 l.

IV. — RESTITUTIONS

		Capital
Antoine François, capitaine de navire, à Martigues.		
Trois capitaux de rentes	F.	900
Deux maisons et une terre		4.600
Brassevin Jean-François, capitaine de navire, à Martigues.		

	Capital
Deux maisons, parties d'autres et une pièce de terre et vigne y ayant un bâtiment	F. 2.000
(Tous les biens cédés à Scolastique Giloux, sa femme, pour sa dot, par arrêté de l'administration du département du 15 fructidor VII.)	
Bourgarel Pierre-André, propriétaire, à Martigues.	
Rez-de-chaussée, bûcher, deux bas de maisons et quatre pièces de terre, vigne, oliviers et bois	4.000
Huit capitaux de rentes	24.242
Couture Claude, prêtre, à ce moment notaire à Martigues.	
Maison et trois pièces de terre, vigne et oliviers	2.200
Trois capitaux de rentes	850
Estaquier Genest, propriétaire, à Martigues.	
Maison, bastide et terre	1.600
Galliffet Louis-François-Alexandre, président à Aix.	
Grande bourdigue de pêche, un huitième d'une autre, à Martigues, et deux fours à pains, à Saint-Mitre	554.520
Granier Honoré, capitaine de navire, à Martigues.	
Maison de campagne, terre, vigne et oliviers	2.700
Icard Claude, capitaine de navire, à Martigues.	
Parties de maisons et plusieurs fonds de terre, vigne, et oliviers	8.000
Capitaux de rentes	1.480
Icard Jean-Joseph, avocat, à Martigues.	
Maison, remise et jardin	4.020
Meiffren Joseph-Louis, avocat, à Martigues.	
Une terre et vigne	1.040
Obligation	90
Michon Guillaume, marchand, à Martigues.	
Moulin à huile et quatre pièces de terre, vigne et oliviers	5.300
Nègre Jean-Baptiste, notaire, à Saint-Chamas.	

	Capital
Moitié de chambre, rez-de-chaussée et petite terre à Martigues	F. 500
Nuiratte Jean-Pierre, avocat, à Martigues.	
Maison, parties de trois autres et cinq pièces de terre	13.400
Quatorze capitaux de rentes	4.590
Paillet Toussaint, de Martigues.	
Quatre pièces de terre	2.400
Reybaud Dominique, capitaine de navire, à Martigues.	
Six capitaux de rentes	6.750
Sauvan Jean-Joseph et Jean-François, négociants, à Marseille.	
Maison et terre à Martigues	1.400
Capital de rente	500
Sylvestre André, orfèvre, à Martigues.	
Partie de trois maisons et trois petits vergers	2.820
Capital de rente	200

MAS-BLANC

Pas d'opérations.

MAUSSANE

VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

11 thermidor IV (29 juillet 1796)

Domaine dit l'Escampadou, consistant en bâtiments et terres — de l'émigré Jacques *Manson* —. Est. 96.162 l. 15 s. 2 d. Adj. 96.162 l. 15 s. 2 d (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Chrysostome CHABRAN, employé dans les magasins à fourrages

de la République, à Aix, pour le compte de François Cornille, de Maussane.

17 germinal VII (6 avril 1799)

Domaine dit l'Escampadou et le Moulard, comprenant une ménagerie, une écurie, un grenier à foin, un moulin à huile et terres (69 ares 1428) — de l'émigré Jacques *Manson* —. Revenu : 1.658 f. Adj. 16.500 f. (loi du 26 vendémiaire VII).

à André Paulet, à Maussane, en compte à demi avec Barthélemy Bartagnon fils, marchand au détail, à Maussane.

MEYRARGUES

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Caussini.

Auberge dans l'enceinte du village, affermée	5.500 l.
Domaine appelé Vaumartin, affermé	4.000 l.
Deux domaines connus sous les noms de Lespougnac et de Banc, affermés	1.200 l.
Moulin à farine affermé	1.200 l.
Bac sur la Durance, affermé	1.500 l.
Deux fabriques de papier, affermées	1.400 l.
Les défrichements et le pré de la Serre, affermés	300 l.
Domaine situé au Figaret, affermé	180 l.

Four à cuire le pain.

Cense annuelle et perpétuelle de 20 charges de blé affectée sur le domaine de Bougon, aliénée en faveur de Joseph Reynaud.

Domaine de la Grange, affermé	3.500 l.
Pension féodale supportée par la commune	135 l.

L'ancien château seigneurial, contenant des meubles considérables.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

2 vendémiaire V (23 septembre 1796)

Campagne dite la Cadenière, avec un bâtiment (8 charges 2 panaux); jardin (160 cannes) ; maison de 3 étages — de l'émigré Jean-Joseph *Arbaud* —. Est. 4.650 l. 2 s. 8 d. Adj. 4.650 l. 2 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Madeleine-Pétronille LEFEBVRE, de Meyrargues.

8 vendémiaire V (29 septembre 1796)

Pré (644 cannes), quartier des Eygadis; terre labourable (2.840 cannes), quartier de la Coudouroulle — de l'émigré Laurent *Jourdan*, prêtre —. Est. 5.610 l. Adj. 5.610 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Marc-Antoine ROUX, à Meyrargues.

Terre et pré (500 cannes), quartier des Eygadis — du *même* —. Est. 1.343 l. 11 s. 2 d. Adj. 1.343 l. 11 s. 2 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste PARDIGON, de Meyrargues.

Maison et jardin, le long du grand chemin — du *même* —. Est. 4.005 l. Adj. 4.005 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste LATIL, de Meyrargues.

Maison servant d'écurie avec un grenier à foin (14 cannes) — du *même* —. Est. 994 l. 10 s. Adj. 994 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

24 prairial VII (12 juin 1799)

Emplacement appelé Régale (5 cannes q.) — du *même* — Revenu : 2 f. 50. Adj. 35 f. (loi du 26 vendémiaire VII).

à Jean-Baptiste PARDIGON, à Meyrargues.

31 août 1813

Enclos dit de la Vierge — de la *commune de Meyrargues* —. Affermé 100 f. Est. 1.920 f. Adj. 1.945 f. (loi du 20 mars 1813).

à Auguste-René-Félix d'ALBERTAS, d'Aix.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes, fonds de l'enregistrement. A la date du 10 janvier 1815, la somme de 1.436 f. 25 est versée.

III. — VENTES DE MEUBLES

16 germinal II (5 avril 1794)

Meubles et effets de l'émigré *Caussini* 13.781 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

16 thermidor II (3 août 1794)

Bastide, terre, prés et aire, du condamné *Caussini-Valbelle*, affermés 15 charges de méteil et 10 quintaux de foin, poids de marc.

Pradelle et inculte, du *même*, affermées 2 charges de blé.

Deux moulins à papier et terre, du *même*, affermés 1.050 l.

Bastide de Vaumartin, du *même*, affermée 50 charges de seigle, 25 charges de seissette et 25 charges de tuzelle.

Moulin à farine, jardin et negat (1), du *même*, affermés 910 l.

Terre et pré, au quartier du Petit-Barri, du *même*, affermés 20 quintaux de foin et 2 charges $^1/_2$ de blé.

17 thermidor II (4 août 1794)

Terre, bois et incultes dit le Défend, du condamné *Caussini-Valbelle*, affermé 450 l.

Le pâturage de la Garenne, autour du château, du *même*, affermé 360 l.

Bastide des Granges [le nom de l'ancien propriétaire, qui n'est pas mentionné, est Caussini], affermée 350 quintaux de foin, 27 charges 5 panaux de seigle et 24 charges $^1/_2$ d'avoine, grosse mesure.

29 thermidor II (16 août 1794)

Auberge du Grand-Logis et dépendances, du condamné *Caussini-Valbelle*, affermée 455 quintaux de foin, poids de marc, 20 charges d'avoine, grosse mesure, 20 charges de seigle, 10 charges d'orge et 225 l.

9 vendémiaire III (30 septembre 1794)

Jardin de l'émigré Jean-Joseph *Arbaud*, affermé 30 l.

(1) Negadis : champ marécageux, terrain bas.

Maison et jardin, de l'émigré Laurent *Jourdan*, prêtre, affermés 265 l.
Divers biens du condamné *Caussini-Valbelle*, affermés 6 charges de seigle et 140 l.
Bastide de la Cadenière, de l'émigré Jean-Joseph *Arbaud*, affermée 60 l.

25 thermidor III (12 août 1795)

Maison, de l'émigré Jean-Joseph *Arbaud*, arrentée 2.600 l.
Deux coins de terre, de la *confrérie des Ames du Purgatoire*, affermés 15 l.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Caussini-Valbelle Joseph-Louis.	
Le château et ses dépendances, à Meyrargues	F. 20.000
Maison avec four et cour	1.505
Autre maison au dit lieu	1.200
Autre maison et écurie	1.600
Un colombier	200
Domaine de Vaumartin	72.000
Domaine de la Grange	74.000
La grande Auberge et ses dépendances	91.000
Terre, pré et bois appelé le Défend	7.000
Terres et pré aux vallons de la Demoiselle et de Cornette	3.500
Domaine dit du Barri	8.000
Domaine de Lespougnac	12.000
Fabrique de papier, terre, prés et jardin	21.000
Un moulin à farine	20.000
Terre appelée Basse-Ile	8.000
Autre jardin	300
Terre et vigne à Ligourel	3.600
Montant des biens restitués	F. 344.905
Jourdan Laurent.	
Quatre propriétés de terre	1.260
Dix articles de rentes	2.657
Lange Jean-Joseph.	
Dix-neuf articles de rentes	2.855

MEYREUIL

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Cure.

Jardin avec puits, estimé 1.160 l.

L'ancien cimetière, contenant 300 toises, estimé 675 l.

Congrégation des pères de l'Oratoire.

Tènement et bastide, partie dans le terroir de Meyreuil et partie dans celui du Tholonet, estimé 19.621 l. 5 s.

Abbaye Saint-Barthélemy.

Prieuré de Meyreuil, produit net 1.570 l. 0 s. 4 d., estimé 34.540 l. 7 s. 4 d.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Balon, ci-devant conseiller.

Pension viagère par Étienne Brémond, d'Aix 600 l.

Galliffet.

Terre au quartier de Pascalis, contenant 5 charges 5 panaux.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

19 février 1791

Domaine du prieuré de Meyreuil (divisé en 3 lots) — de l'*abbaye de Saint-Barthélemy* —.

1er lot. — Bastide, chapelle, bâtiment des paysans, pigeonnier, garenne, régales, oliviers, aire pavée, prés, fontaine, réservoir,

terre culte et inculte, vignes, rochers, ruisseau bordé de chênes (34.109 cannes q.), au quartier du Château, est. 5.579 l. 10 s. 6 d. ; terre et ruisseau (9.057 cannes 4 pans), au quartier des Prés, est. 3.974 l. 16 s. 6 d. ; terre, vigne et amandiers (1.860 cannes), au quartier de la Croix, est. 300 l. ; deux crotes (1), terre, vigne, amandiers et pinède (22.168 cannes), au quartier des Crotes, est. 400 l. ; terre inculte et bosque (18.200 cannes), au quartier du Devens, est. 150 l. ; terre inculte et bosque (12.000 cannes), au même quartier, est. 100 l. ; terre, vigne, bosque et inculte (96.000 cannes), au même quartier, est. 3.700 l. 12 s. — Ce lot, y compris les droits d'herbages sur diverses propriétés évaluées 200 l., et la moitié des capitaux dont le fermier est chargé, ou de leur valeur fixée à 1.000 l., est estimé 15 404 l. 19 s.

2e lot. — Domaine de labour, comprenant le ménage, régale, écurie, poulailler, cour, deux cloaques, deux loges à cochons, puits, aire pavée, jas, vanade (2) et son régale, terre culte et inculte (13.839 cannes 3 pans), au quartier de Barvègue, est. 6 716 l. 1 s. 6 d. ; terre bordée de chênes blancs (11 088 cannes 4 pans), au même quartier, est. 3.350 l 6 s. 2 d. ; terre, verger, bosque (3) inculte, pinède (14.059 cannes 4 pans), au quartier de la Vieille-Église, est. 4.126 l. 17 s. 8 d. ; verger et pinède (5.320 cannes), au même quartier, est. 600 l. ; terre inculte et bosque avec quelques chênes blancs, où se trouve enclavé l'ancien cimetière non compris dans le présent article (4.578 cannes), au même quartier, est. 100 l. ; terre inculte et bosque du Bueil (46.788 cannes), au même quartier, est 400 l. ; terre inculte et bosque (10.387 cannes), au couchant de la vieille église, est. 60 l. ; terre inculte et bosque (29 287 cannes 4 pans), au quartier de Montaiguès, est. 150 l. ; terre inculte et bosque (9.750 cannes), au même quartier, près le four à chaux, est. 60 l. ; terre inculte, bosque et amandiers (29.039 cannes), au quartier de la plaine de Fox, est. 150 l ; bosquet et inculte de la plaine de Fox (1.250 cannes), au même quartier, est. 15 l. — Ce lot, y compris les mêmes droits affectés au 1er, est estimé 16.928 l. 5 s. 4 d.

3e lot. — Terre dite la Grande-Vigne (10.150 cannes), au quartier du Collet-Rouge, est. 2.207 l. 3 s.

Le tout est. 34.540 l. 7 s. 4 d. Adj. 69.500 l.

(1) Croto : pièce voûtée, cave.
(2) Vanado : bergerie, hangar.
(3) Bousco : bois en général, bocage.

à Gabriel-Antoine Goyrand, bourgeois, d'Aix, en compte avec Jean Raspail, greffier à la chambre des Comptes, à Aix, Jean-Boniface Brémond, notaire royal, et Jean-Joseph Bourrelly fils, bourgeois, d'Aix, à raison d'un quart chacun.

(Enchérisseurs : Honoré-Jean-Joseph-François-Louis-Martin Gras ; Marc Bourrelly, sur le 3e lot ; Alexandre-Jacques Graffan, d'Aix, et les adjudicataires.)

[Le 29 prairial III, le solde est versé au compte des susdits acquéreurs, des mains et deniers de Chauvin, de Marseille.]

29 frimaire III (19 décembre 1794)

L'ermitage de Saint-Marc et terre en dépendant (500 cannes), au quartier de la Morée —. Est. 378 l. Adj. 4 025 l.

à Charles-Augustin Durand, à Aix, pour le compte d'Anne-Thérèse Mille, Marie Mille, Françoise Mille et Julie Mille, sœurs.

(Enchérisseurs : François Lieutaud ; André Carle ; Nègre, et l'adjudicataire.)

[Le 25 thermidor III, le solde est versé par les sœurs Mille.]

3 prairial III (22 mai 1795)

Jardin du curé (105 toises) avec puits et 40 toises de muraille en mauvais état — de la *cure* —. Est. 1.160 l. Adj. 1.200 l., sans concurrent.

à Joseph Saurin, charpentier, à Aix, pour le compte de François Deloutte, agriculteur, à Meyreuil.

4 messidor III (22 juin 1795)

L'ancien cimetière, avec vieilles fondations de murailles (300 toises q.) — Est. 675 l. Adj 700 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Camet, fabricant de papier, rue de la Miséricorde, à Aix.

N. B. — Voir à la commune du Tholonet, où se trouvent quelques lots des biens des Oratoriens d'Aix ayant une partie dans le terroir de Meyreuil.

III. — ARRENTEMENTS

12 germinal II (1er avril 1794)

Bastide et tènement de la Saurine, de l'émigré *Fabre*, affermée 9 charges de blé.

26 germinal II (15 avril 1794)

Domaine de Bachasson, dont partie dans le terroir de Châteauneuf-le-

Rouge, de l'émigré *Dufourneau*, affermé 37 charges de blé, 8 charges de seigle, 8 charges d'avoine, 4 charges d'épeautres et 1.025 l.

6 floréal III (25 avril 1795)

Voir à la commune du Tholonet.

MÉZOARGUES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le registre n° prov. 34, des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

Le 18 janvier 1791, la municipalité de Mézoargues soumissionne pour la terre dite de Campredon, de l'abbaye Saint-Honnorat, de Tarascon, composée d'environ 210 salmées de terre, bois et bâtiments compris,confrontant du levant le territoire de Boulbon, et du couchant nord et midi le territoire de Mézoargues, pour la somme de 180.000 l. (Ce bien avait été estimé par la municipalité de Tarascon à 168.000 l.).

Chapitre Saint-Agricol, d'Avignon.

Mas et terre à la section de Grasset, contenant 2 salmées, estimé 3.800 l.

Terre à la section de la Garenne, contenant 12 salmées, estimée 12.000 l.

Terre à la section de Tamaignon, contenant 7 salmées, estimée 5.600 l.

Terre à la même section, contenant 1 salmée 6 éminées, estimée 1.400 l.

Terre à la section de Grasset, contenant 4 salmées, estimée 3 600 l.

Terre à la même section, contenant 3 salmées 2 éminées, estimée 2.612 l. 10 s.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Bruges, de Vallabrègue.

Bâtiment et tènement de terre, partie dans la section de la Calade,

partie dans celle de Tamaignon et partie dans celle de la Garenne, contenant environ 7 salmées 4 séterées.

Terre, section de la Garenne, contenant environ 6 séterées.

Terre, section des Jaisses, contenant 6 salmées 6 séterées.

Gras-Préville, de Tarascon.

Bâtiment et terres, partie dans la section des Jaisses, partie dans celle de la Garenne, contenant 50 salmées.

Raousset, de Boulbon.

Terre, section des Jaisses, contenant environ 30 salmées.

Sauvan, ci-devant seigneur d'Aramon.

Terre en deux pièces, section des Islons, contenant 60 salmées.

Soumabre, de Tarascon.

Terre, section des Jaisses, contenant environ 4 salmées.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

21 septembre 1793

1° Terre labourable (2 salmées) avec un bâtiment, à la section de Grasset ; 2° terre (12 salmées), section de la Garenne ; 3° terre (7 salmées), section de Tamaignon ; 4° terre (1 salmée), même section ; 5° terre (4 salmées), section de Grasset ; 6° terre (3 salmées 2 éminées), même section ; à Saint-Pierre de Mézoargues — du *chapitre de Saint-Agricol*, d'Avignon —. Le tout est. 29.012 l. 10 s. Adj. 50.500 l.

à Louis Arlach, ménager, à Saint-Pierre de Mézoargues.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Nicolas ; Jean-Joseph Bard, et l'adjudicataire.)

[Le 10 octobre 1793, ledit Arlach effectue un premier versement de 6.063 l. 8 s. ; le 30 frimaire II, il verse 1.000 l. (avant ce payement, il y eut une vente de créance nationale de 7.800 l.) ; le 5 prairial III, il verse 5.999 l. 8 s. 8 d. ; le 29 messidor III, il verse pour solde la somme de 33.052 l. 9 s. 3 d.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

23 vendémiaire V (14 octobre 1796)

Terre (4 salmées 5 dextres), section des Jaisses — de l'émigré *Raousset-*

Soumabre —. Est. 7.330 l. 8 s. Adj. 7.330 l. 8 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre FABRY, homme de loi, à Aix,
pour le compte de Geneviève RAOUSSET, veuve CLÉMENT,
et Cécile RAOUSSET, sa sœur, de Tarascon.

III. — RESTITUTIONS

Capital

Debruge Jean-Louis.

Biens et terre F. 28.000

(Ils ont été cédés, par arrêtés des 5 prairial an XIII, messidor an V, au citoyen Labot, pour dot de la citoyenne Debruge.)

Voir à la commune de Boulbon.

MIMET

I. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

29 vendémiaire IV (21 octobre 1795)

Domaine dit Notre-Dame-des-Anges, consistant en prés, terres cultes et incultes, roches et petit bois (environ 84.812 toises, faisant 61 arpents).

Il y a dans ce domaine une maison servant de logement aux pères de l'Oratoire, de la contenance de 24 toises de longueur sur 17 de largeur, composée de 18 chambres et deux décharges, une cuisine où se trouve une grande citerne avec une pompe à balancier, deux caves, plusieurs grottes et un jardin de 7 toises de longueur sur 3 de largeur. Il est encore composé d'un grand bâtiment servant d'auberge, où se trouve une grande cuisine, un four, plusieurs chambres aux 1er et 2me étages, et une bergerie. De plus, une fontaine avec un bassin et lavoir, à 100 toises du bâtiment, du côté nord sur le chemin, et un petit bâtiment propre à un jardinier — des *Oratoriens*, d'Aix —. Est. 4.660 l. 18 s. 9 d. Adj. 116.200 l.

à Gaspard Coste, rue Lemaître, île 16, n° 7, à Marseille, agissant tant pour lui que pour Pierre Bausset, maçon, rue Dauphine, île 22, n° 10, à Marseille.

(Enchérisseurs : Rostan ; Gibaud ; Vaussan ; Henri Borrelly ; Marquet ; Joseph Brochier ; Renard, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

21 pluviôse V (9 février 1797)

Morceau de terrain (15 cannes de long. sur 7 de larg.), jardin potager (23 cannes de long. sur 9 cannes de larg.) — de la *Cure* —. Est. 660 l. Adj. 660 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Constans, de Mimet.

II. — ARRENTEMENTS

25 nivôse II (14 janvier 1794)

Coupe de bois du domaine de Notre-Dame-des-Anges, des *Oratoriens* d'Aix, vendue 4.300 l.

MIRAMAS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le rapport d'encadastrement des biens du seigneur abbé de Montmajour, dressé le 22 juillet 1790. (Arch. dép. L. Reg. numéro prov. 16 du district de Salon.)

Biens de l'abbé de Montmajour.

1° Le château, dont l'emplacement contient 2 éminées 3 poignadières, estimé, à 16 sols la canne, 420 l.

2° Le four, dont l'emplacement contient 22 cannes et est estimé 17 l. 12 s.

3° La partie de la terre, aux ferrages, joignant la fontaine et la chapelle Saint-Vincent, contenant 5 éminées 4 poignadières, estimée 177 l. 1 s. 8 d.

4° Terre, en dessous la fontaine, contenant 1 charge 4 éminées 4 poignadières, estimée, à raison de 250 l. la salmée, 395 l. 16 s. 8 d.

5° Terre au même quartier, contenant 1 charge 4 éminées 5 poignadières, estimée 277 l. 1 s. 8 d.

6° Pré et luzerne au même quartier, contenant 4 charges 2 éminées $^1/_3$, estimés 1.716 l. 13 s. 4 d.

7° Terre dite la Seigneurie, confrontant du couchant le grand chemin d'Arles, contenant 7 charges 3 éminées 3 poignadières, estimée 1.759 l. 7 s. 6 d.

8° Pré et clausels (1) dits l'Oart (2) de Castel, contenant le pré 2 éminées $^1/_2$ et les clausels 3 éminées $^1/_2$, le tout estimé 234 l. 7 s. 6 d.

9° Pré contenant 3 éminées 2 poignadières, estimé 166 l. 13 s. 4 d.

10° Pré, à l'extrémité septentrionale de la seigneurie, contenant 6 éminées 1 poignadière, estimé 308 l. 6 s. 8 d.

11° L'emplacement de la métairie de Cabasse, contenant 2 poignadières, estimé 17 l. 10 s.

12° L'emplacement du colombier, contenant neuf cannes, estimé 2 l. 5 s.

13° Cour au-devant de la bastide et bergerie, contenant 5 poignadières, estimée 43 l. 15 s.

14° Aire pavée, contenant 4 poignadières, estimée 14 l.

15° Les terres à blé de la seigneurie de Cabasse, contenant 36 charges 1 éminée 5 poignadières $^1/_3$, dont 30 charges de bonne qualité, estimées 8.747 l. 4 s. 5 d.

16° Les paluds contiguës, contenant 12 charges 7 éminées, évaluées 772 l. 10 s.

17° Verger d'oliviers, au couchant des terres, contenant 2 charges 6 éminées 2 poignadières, estimé 418 l. 15 s.

18° L'hermas, à côté des terres, contenant 7 éminées 2 poignadières, estimé 9 l. 3 s. 4 d.

19° Le coussou, contenant 293 charges 5 éminées, estimé 1.761 l. 15 s.

L'estimation totale des biens fonciers s'élève à la somme de 17.259 l. 18 s. 1 d.

Droits seigneuriaux :

1° En prenant le vingtième du produit des lods de vingt années, on a calculé que les lods rapportent au seigneur un revenu annuel de

(1) Clausèu, clausèl : closeau.
(2) Ort, ouort : jardin.

700 livres, ce qui formerait un capital de 14.000 l., lequel, réduit dans la proportion adoptée, doit être encadastré pour 2.333 l. 6 s. 8 d.

2° Le droit de mouture et fournage dû par les forains de Miramas, s'élève annuellement à 200 l. de revenu annuel, ce qui formerait un capital de 4.000 l., lequel doit être encadastré pour 666 l. 13 s. 4 d.

3° Les censes produisent au seigneur un revenu annuel de 300 l., ce qui formerait un capital de 6.000 l., lequel doit être encadastré pour 1.000 l.

4° La dîme ou tasque d'huile payée par les forains, sur le pied du rapport d'estime, et la même dîme payée en nature par les habitants, produit un revenu annuel de 4.600 l., ce qui formerait un capital de 92.000 l., lequel doit être encadastré pour 15.333 l. 6 s. 8 d.

5° La dîme sur les grains, amandes, agneaux et foins, produit un revenu annuel de 2.000 l., ce qui formerait un capital de 40.000 l., lequel doit être encadastré pour 6.666 l. 13 s. 4 d.

6° La dîme sur les vins produit un revenu annuel de 1.200 l., ce qui formerait un capital de 24.000 l , lequel doit être encadastré pour 4.000 l.

7° La banalité du moulin produit un revenu annuel de 1.000 l., ce qui formerait un capital de 20.000 l., lequel doit être encadastré pour 3.333 l. 6 s. 8 d.

8° Et enfin la banalité du four produit un revenu annuel de 200 l., ce qui formerait un capital de 4.000 l., lequel doit être encadastré pour 666 l. 13 s. 4 d.

L'estimation totale des biens seigneuriaux, réduite sur le pied du cadastre de 1747, s'élève à la somme de 33.900 l.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 3 prairial II.
(Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Four à cuire le pain, estimé 1.000 l.

Ladite commune doit la somme de 120.700 l., pour laquelle elle sert diverses pensions s'élevant à 6.020 l.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Abeille François, marchand, de Port-Chamas.

Vigne de 4 éminées, aux Courrèges, revenu 20 l., valeur 400 l.

Amphoux François-Jacques, ci-devant garde-du-corps de la commune de Port-Chamas.

Bâtiment, bergerie, cour, vergers d'oliviers, vignes et terres, à Roque-Vive, contenant 146 arpents 66 perches 10 pieds 1 pouce, plus une vigne à Barbette, contenant 1 arpent 1 perche 11 pieds, revenu 1.000 l., valeur 20.000 l.

Bâtiment, bergerie, jas, cour, chapelle, four, vergers d'oliviers, vignes, prés, terres, coussou ou terre gaste, quartier du Gros-du-Vent, contenant 211 arpents 57 perches 16 pieds 5 pouces, revenu 3.000 l., valeur 60.000 l.

Bâtiment, verger et terre, à la Ribièrole, contenant 2 arpents 12 perches 7 pieds 1 pouce, revenu 100 l., valeur 2.000 l.

Vigne et verger d'oliviers, au Passet, contenant 68 perches 10 pieds 9 pouces, revenu 30 l., valeur 600 l.

Vigne et verger d'oliviers, au même quartier, contenant 2 arpents 90 perches 5 pieds 4 pouces, revenu 150 l., valeur 3.000 l.

Verger à Marthès, contenant 1 arpent 3 perches 16 pieds 7 pouces, revenu 100 l., valeur 2.000 l.

Bernard Jean-Joseph, bourgeois, de Port-Chamas.

Bâtiment, vigne et verger d'oliviers, à Lunard, contenant 10 arpents 29 perches 11 pieds, revenu 200 l., valeur 4.000 l.

Terres cultes et incultes, au Pâti, contenant 69 arpents 30 perches 6 pieds 5 pouces.

Il sert une pension, qu'il n'a jamais payée, de 237 l. 15 s. 6 d., en faveur de la commune.

Boyer Étienne-François, bourgeois, de Port-Chamas.

Bâtiment, vigne et verger d'oliviers, quartier du Canadel, contenant 78 perches 6 pieds, revenu 30 l., valeur 600 l.

Callamand Antoine-André, prêtre, de Port-Chamas.

Terres cultes et incultes, au Pâti, contenant 26 arpents 87 perches

20 pieds, desquelles il sert une pension de 103 l. 15 s., qu'il n'a jamais payée, en faveur de la commune.

Chabot Jean-François, boulanger, de Port-Chamas.

Vigne et verger d'oliviers, quartier de Saint-Martin, contenant 5 arpents 86 perches 14 pieds 6 pouces, revenu 500 l., valeur 10.000 l.

Chapus Vincent-Armand, capitaine de bâtiment de commerce, de Port-Chamas.

Vignes et verger d'oliviers, quartier des Boulareaux, contenant 3 arpents 75 perches 8 pieds 7 pouces, par indivis avec Thimotée et Chapus ses frère et sœur, revenu 200 l., valeur 4 000 l.

Verger et vigne, quartier de Reillet, contenant 47 perches 6 pieds 11 pouces, revenu 30 l., valeur 600 l.

Verger à Montonet, contenant 1 arpent 64 perches 1 pied 8 pouces, revenu 120 l., valeur 2.300 l.

Bâtiment, cour, vigne et oliviers, quartier de l'Oart de Boutier, contenant 1 arpent 42 perches 5 pieds 2 pouces, indivis avec ses frères, valeur 2.000 l.

Terre à la Calade, acquise de la Nation, contenant 2 arpents 7 perches 17 pieds 7 pouces, valeur 1.200 l.

Couture Claude, prêtre, domicilié à Aix.

Maison inhabitée, contenant 10 perches 17 pieds 6 pouces, revenu 30 l., valeur 600 l.

Estienne Martial, ci-devant noble, de Port-Chamas.

Vigne et verger d'oliviers, quartier de la Meuze, contenant 3 arpents 27 perches 3 pieds 4 pouces, revenu 150 l , valeur 3.000 l.

Fabre Joseph-Dominique, bourgeois, de Port-Chamas.

Bâtiment, cour, verger d'oliviers, pré et jardin, quartier de l'Abri, contenant 7 arpents 11 perches 9 pieds 1 pouce, revenu 500 l., valeur 10.000 l.

Henrigues François-Simon, ci-devant officier de troupe de ligne, de Port-Chamas.

Pré et terre, quartier de l'Oart de Boutier, contenant 1 arpent 52 perches 11 pieds 9 pouces, revenu 75 l , valeur 1.500 l.

Vigne et verger d'oliviers, quartier de la Tuilière, contenant 2 arpents 75 perches 9 pieds 4 pouces, revenu 100 l., valeur 2 000 l.

Lardeirol Trophime, boulanger, de Port-Chamas.

Vigne et verger d'oliviers, à l'Oart de Boutier, contenant 4 éminées 4 poignadières, revenu 50 l., valeur 1.000 l.

Laveison Jean-Joseph-Antoine, négociant, de Port-Chamas.

Bâtiment, cour, verger d'oliviers, vigne et terre, quartier des Boulareaux, contenant 8 arpents une perche 11 pouces, revenu 500 l., valeur 20.000 l.

Bastide et son tènement, au quartier de Pesciolini.

Martin Jean-Baptiste, serrurier, de Port-Chamas, condamné.

Bastide, terre et jardin, quartier de la Barielle, contenant 2 arpents 26 perches 13 pieds 9 pouces, revenu 150 l , valeur 4 000 l.

Vigne, au même quartier, contenant 31 perches 6 pieds 11 pouces, revenu 30 l., valeur 600 l.

Olivier Jean-Joseph, perruquier, de Port-Chamas.

Vigne, quartier de Ribièrole, contenant 19 perches 6 pieds 8 pouces, revenu 15 l., valeur 300 l.

Vigne, quartier de la Croix de Saurine, contenant 1 arpent 28 perches 19 pieds 9 pouces, revenu 40 l., valeur 800 l.

Olivier Jean-Joseph et Antoine frères.

Une propriété au quartier de la Croix de Saurine.

Paul Pierre-Louis, de Port-Chamas.

Verger d'oliviers au quartier de Paradis et autre à Marthès.

Payan Thomas-Jean, bourgeois, de Port-Chamas.

Vigne et verger d'oliviers, quartier des Boulareaux, contenant 1 arpent 48 perches 5 pieds 11 pouces, revenu 200 l., valeur 4.000 l.

Une propriété au quartier de Reillet.

Payan Hyacinthe, menuisier, de Port-Chamas.

Vigne, verger et terre, quartier de Saint-Martin, contenant 95 perches 18 pieds 13 pouces, revenu 60 l., valeur 1.200 l.

Perron Pierre, négociant, de Marseille.

Maison de campagne, contenant 166 charges 4 éminées, évaluée 100.000 l.

Bâtiment, cour, terres cultes et incultes, au Pâti ou Pierrette, contenant 215 arpents 67 perches 21 pieds 2 pouces, affermés 1.000 l., à Perron, d'Aix, frère dudit Pierre.

Sylvestre Jean-François, ferblantier, de Port-Chamas.

Verger et vigne, au Canadel, contenant 93 perches 17 pieds 5 pouces, revenu 30 l., valeur 600 l.

Propriété au quartier des Pougnois.

N. B. — Voir à la commune de Saint-Chamas l'état des biens d'émigrés dressé par les officiers municipaux, dans lequel sont mentionnés des biens situés dans le terroir de Miramas.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

30 janvier 1791

Partie de la propriété dite la Fontaine (4 charges 4 éminées et 4 poignadières — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 5.445 l. Adj. 8.000 l.

à Joseph Hodoul, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Alexandre Ribière et Cie.)

[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit Hodoul.]

Pré et clausel dits l'Oart de Castel (le pré 2 éminées $^1/_2$, le clause 3 éminées $^1/_2$) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1.100 l. Adj. 1.700 l.

à Jean-Joseph Comte, de Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 11 septembre 1793, le solde est versé par ledit Comte.]

Partie de la terre avec pré dite la Fontaine (2 charges) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 2.376 l. Adj. 3.520 l.

à Joseph Hodoul, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Joseph Comte.)

[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit Hodoul.]

17 avril 1791

Terre (4 éminées 2 poignadières), au quartier de la Ribièrole — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 836 l. Adj. 950 l.

à Jean-Baptiste Aillaud, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Vigne (1 éminée 5 poignadières 20 cannes), au quartier de la Barielle — de la *chapellenie des Cinq-Playes de Jésus-Christ*. — Est. 363 l. Adj. 500 l.

à Jean-Baptiste Martin, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

15 mai 1791

Terre dite de Saint-Julien (2 éminées), faisant partie du cimetière — de la *chapellenie Saint-Julien* —. Est. 330 l. Adj. 340 l.

à Antoine COURNAND, de Miramas.

(Soumissionnaire : Étienne Cournand.)

[Le 23 octobre 1793, le solde est versé par ledit Cournand.]

Maison et cour (11 cannes 9 pans), à la Carrairette — de la *chapellenie des Cinq-Playes* —. Est. 325 l. Adj. 325 l.

à Joseph BELLON, à Miramas.

(Soumissionnaire : Étienne Cournand.)

[Le 30 mai 1791, le solde est versé par ledit Bellon.]

Château du seigneur de Miramas (2 éminées 3 poignadières) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1 500 l. Adj. 2 000 l.

à Jean-Joseph COMTE, de Miramas.

(Soumissionnaire : Alexandre Ribière.)

[Le 11 septembre 1793, le solde est versé par ledit Comte.]

22 mai 1791

Four à cuire le pain et petite maison — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1.000 l. Adj. 1.050 l.

à POURCHIER, maire,
pour le compte de la COMMUNE DE MIRAMAS.

(Soumissionnaire : Joseph Comte.)

[Le 14 novembre 1793, le solde est versé par Bernard, receveur de la commune de Miramas.]

25 mai 1791

Propriété (5 journaux), au quartier de Baucas — de la *cure* de Miramas —. Est. 594 l. Adj. 1.050 l.

à Pierre LAPLACE fils, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Couture, curé de Miramas.)

5 juin 1791

Pré au Passet (6 éminées 1 poignadière) et langue de terre — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1.100 l. Adj. 1.175 l.

à Joseph PEY, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

26 juin 1791

Terre dite la Seigneurie (7 charges 3 éminées 3 poignadières) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 8.181 l. Adj. 8.250 l.

à Antoine Callamand, de Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Henri Rolland.)

[Le 9 frimaire III, le solde est versé par ledit Callamand.]

Terre (1 charge 4 éminées 5 poignadières), au quartier des Ferrages — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1.584 l. Adj. 1 609 l.

à Vincent Chapus, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Henri Rolland.)

8 janvier 1792

Écurie et grenier à foin (3 cannes q.) — de la *fondation des Inviolata* —. Est. 176 l. Adj. 182 l.

à Jean Aucane, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 20 nivôse III, le solde est versé par ledit Aucane.]

21 nivôse II (10 janvier 1794)

1° Domaine de Cabasse, consistant en bâtiment, bergerie, colombier, basse-cour, aire pavée et terre labourable (53 salmées 4 éminées 4 poignadières) ; 2° coussou de Cabasse (46 salmées 2 éminées) ; 3° coussou de Canadel (36 charges 4 éminées), y compris le petit coussou de la Cassade, à Miramas — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 17 781 l. 10 s. Adj. 28.000 l.

à la dame Auphan Paillet, et Joseph Paillet fils, de Martigues.

(Soumissionnaire : Bonnaud, de Salon.)

[Le 18 thermidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

11 pluviôse II (30 janvier 1794)

Parties des défrichements du coussou de Cabasse. Partie n° 1 (1 éminée 4 poignadières), n° 2 (2 éminées 1 poignadière ¼) — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 44 l. Adj. 49 l.

à Honoré Antelme, à Miramas.

(Soumissionnaire : Étienne Antelme.)

[Le 22 ventôse II, le solde est versé par ledit Antelme.]

Parties du même coussou ; n° 4 (4 éminées 5 poignadières ½), n° 5 (1 éminée 4 poignadières) —. Est. 57 l. Adj. 62 l.

à Joseph Aucane, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 27 messidor III, le solde est versé par ledit Aucane.]

Parties du même coussou ; n° 7 (9 éminées 1 poignadière), n° 8 (9 éminées 1 poignadière 1/2), n° 9 (4 éminées 1/4). Est. 216 l. 5 s. Adj. 222 l.

à Charles Chabran, de Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 5 thermidor III, le solde est versé par ledit Chabran.]

Partie n° 10 du même coussou (4 éminées 1 poignadière 1/2). Est. 45 l. Adj. 52 l.

à André Chiron, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Acquéreur déchu d'après la loi du 11 frimaire VIII.]

Partie n° 11 du même coussou (5 poignadières 1/4) — Est. 9 l. 10 s. Adj. 15 l.

à Jean Chiron, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie n° 14 (1 éminée 4 poignadières 1/2), partie n° 15 (2 éminées 3 poignadières 1/2) du même coussou. Est. 35 l. 10 s. Adj. 41 l.

à Étienne Cournand, à Miramas.

(Soumissionnaire : Antoine Cournand.)
[Le 7 ventôse II, le solde est versé par ledit Cournand.]

Partie n° 21, du même coussou (7 éminées 2 poignadières 1/4). Est. 90 l. Adj. 95 l.

à Joseph Daumas, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 9 pluviôse III, le solde est versé par ledit Daumas.]

Partie n° 23 (2 éminées), partie n° 86 (1 éminée 1 poignadière 1/4). Est. 35 l. Adj. 40 l.

à François Fanton, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 22 ventôse II, le solde est versé par ledit Fanton.]

Partie n° 28 (4 éminées 3/4 de poignadière). Est. 50 l. Adj. 55 l.

à Jean-Antoine Lombard, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 22 ventôse II, le solde est versé par ledit Lombard.]

Partie n° 30 (1 éminée 3 poignadières 1/2). Est. 22 l. Adj. 32 l.

à Marianne Sadoule, veuve Moutet, de Miramas.

(Soumissionnaire : Denis Moutet.)
[Le 8 floréal II, le solde est versé par ladite Moutet.]

Partie n° 34 (1 éminée 1 poignadière). Est. 14 l. 10 s. Adj. 150 l.

à Joseph Pey.

(Soumissionnaire : Henri Reyne.)

Partie n° 35 (6 éminées 3 poignadières 1/2), partie n° 36 (2 éminées 1 poignadière). Est. 114 l. Adj. 120 l.

à Jean-Baptiste Reyne, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Acquéreur déchu d'après la loi du 11 frimaire VIII.]

Partie n° 37 (1 éminée 4 poignadières), partie n° 38 (1 éminée 1/4 de poignadière). Est. 37 l. 10 s. Adj. 43 l.

à Jean Reyne, de Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 27 ventôse II, le solde est versé par ledit Reyne.]

Partie n° 39 (2 éminées 3 poignadières 1/2), partie n° 40 (1 éminée). Est. 35 l. 5 s. Adj. 43 l.

à Joseph Reyne, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie n° 41 (2 éminées 2 poignadières 1/2), partie n° 42 (4 éminées 2 poignadières). Est. 65 l. 15 s. Adj. 72 l.

à Pierre Reyne, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Acquéreur déchu d'après la loi du 11 frimaire VIII.]

Partie n° 43 (4 éminées 3 poignadières). Est. 48 l. 15 s. Adj. 54 l.

à Joseph Reveillé, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 12 ventôse II, le solde est versé par ledit Reveillé.]

Partie n° 44 (6 éminées 2 poignadières 1/2), partie n° 45 (1 éminée 1 poignadière). Est. 59 l. 15 s. Adj. 65 l.

à Joseph Ribière, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie n° 12 (6 éminées 4 poignadières). Est. 73 l. 5 s. Adj. 79 l.

à Louis Chiron, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 28 pluviôse II, le solde est versé par ledit Chiron.]

Partie n° 46 (2 éminées), partie n° 47 (5 éminées 2 poignadières 1/4), partie n° 115 (2 éminées). Est. 96 l. 5 s. Adj. 106 l.

à Antoine Roux, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie n° 48 (4 poignadières), partie n° 49 (3 éminées 4 poignadières 1/4), partie n° 50 (4 éminées 5 poignadières 1/2), partie n° 51 (3 éminées). Est. 140 l. Adj. 145 l.

à Antoine Sapet, à Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie n° 52 (3 poignadières), partie n° 53 (7 éminées 1 poignadière 1/2). Est. 90 l. 5 s. Adj. 96 l.

à Michel Troussier, de Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 20 messidor III, le solde est versé par ledit Troussier.]

Partie n° 16 (6 éminées 1 poignadière 1/2), partie n° 17 (2 éminées 1 poignadière). Est. 98 l. Adj. 104 l.

à Jean-Louis Cournand, de Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 21 ventôse III, le solde est versé par ledit Cournand.]

Partie n° 54 (3 éminées 1 poignadière), partie n° 121 (1 éminée). Est. 35 l. Adj. 40 l.

à Jean-Baptiste Aillaud.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 14 pluviôse II, le solde est versé par ledit Aillaud.

Partie n° 55 (3 éminées). Est. 13 l. Adj. 18 l.

à Honoré André, de Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 25 ventôse II, le solde est versé par ledit André.]

Partie n° 56 du même coussou. — Adj. 25 l.

à Joseph André, de Saint-Chamas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 25 ventôse II, le solde est versé par ledit André.]

Partie n° 63 du même coussou. — Adj. 16 l.

à Joseph Bouchet, de Miramas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 25 ventôse II, le solde est versé par ledit Bouchet.]

Parties n°s 3 et 57 du même coussou. — Adj. 72 l.

à Joseph Aucane, de Miramas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 14 ventôse II, le solde est versé par le dit Aucane.]

Partie n° 85 du même coussou. — Adj. 23 l.

à Jean Facy, de Saint-Chamas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 14 pluviôse II, le solde est versé par ledit Facy.]

Parties n°s 59, 60, 61 et 62 du même coussou. — Adj. 71 l.

à Jean-Baptiste Blanc, de Miramas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 23 pluviôse III, le solde est versé par ledit Blanc.]

Parties n°s 75 et 76 du même coussou. — Adj. 303 l.

à Pierre Chaix, de Saint-Chamas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 2 germinal II, le solde est versé par ledit Chaix.]

Partie n° 64 du même coussou. — Adj. 140 l.

à Henri Chaix, de Saint-Chamas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 1er germinal II, le solde est versé par ledit Chaix.]

Partie n° 64 du même coussou. — Adj. 15 l.

à Thomas Cabasse, de Miramas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 22 ventôse II, le solde est versé par ledit Cabasse.]

Parties des n°s 95 et 96 du même coussou. — Adj. 56 l.

à André Mioulan, de Miramas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 24 ventôse II, le solde est versé par ledit Mioulan.]

Parties des n°s 95 et 96 du même coussou. — Adj. 46 l.

à Joseph Loupin, de Saint-Chamas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 24 ventôse II, le solde est versé par ledit Loupin.]

Partie n° 119 du même coussou. — Adj. 23 l.

à Tourret, dit le Petit, de Saint-Chamas.

[Vente extraite des feuilles de recettes et dépenses de l'Enregistrement. — Le 29 ventôse II, le solde est versé par ledit Tourret.]

Partie des défrichements du même coussou. — Adj. 26 l.

à Antoine Chabert, de Saint-Chamas.

[Vente extraite du fonds de l'Enregistrement. — L'acquéreur a été déchu en vertu de la loi du 11 frimaire VIII.]

11 germinal II (31 mars 1794)

1° Tènement dit la Perrette, consistant en terres labourables (14 charges 4 poignadières), vignes (20 charges 5 poignadières), prés (3 charges 5 éminées 4 poignadières), jardin (5 éminées 5 poignadières), verger (16 charges 5 éminées 3 poignadières), bosquet (1 charge 6 éminées 2 poignadières), coussou (110 charges 2 éminées 5 poignadières); 2° maison de campagne consistant en une bergerie, écurie, grenier et les appartements — de l'émigré Pierre *Perron*, dit la Perrette, de Marseille — Est. 11 239 l. 16 s. 9 d. Adj. 16.600 l.

à Giraudy, officier de santé, à Marseille.

(Enchérisseurs : Perron, Cavalier, Michel, et l'adjudicataire.)

8 floréal II (27 avril 1794)

Terre (divisée en 4 lots), au quartier des Tuilières — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (3 éminées 15 cannes). Est. 336 l. 15 s. Adj. 425 l.

à Laurent Germain, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Étienne Cournand, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (3 éminées 5 poignadières). Est. 376 l. 10 s. Adj. 700 l.

à Jean-Antoine Canelle, de Grans.

(Enchérisseurs : Pey ; Cournand, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (5 éminées 5 poignadières 32 cannes). Est. 479 l. Adj. 1.050 l.

au même.

(Enchérisseurs : Pey, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (5 éminées 5 poignadières 13 cannes). Est. 712 l. 6 s. Adj. 1.225 l.

à Jean-Joseph Pey, à Miramas.

(Enchérisseurs : Canelle ; Facy, et l'adjudicataire.)

6 messidor II (24 juin 1794)

Terre en vigne et oliviers, au quartier des Boulareaux — du condamné François *Clerc* —.

1er lot. — (5 éminées 5 poignadières 20 cannes). Est. 600 l. Adj. 1.550 l.

à Guillaume Devoulx, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Bourguignon ; Alphan, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (3 éminées 2 poignadières 23 cannes). Est. 515 l. Adj. 1.305 l.

au même.

(Enchérisseurs : Bourguignon ; Ribière, et l'adjudicataire.)

Terre complantée en vigne et oliviers (divisée en 3 lots), au quartier des Boulareaux — du condamné François *Clerc* —.

1er lot. — (2 éminées 16 cannes). Est. 308 l. Adj. 1.650 l.

à Laurent Ferrier, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Chauvet ; Bourguignon ; Autheman ; Aubert, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 3 poignadières 24 cannes). Est. 395 l. Adj. 1.725 l.

à Madeleine Ciron, veuve Aubran, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Devoulx ; Ardisson ; Cardinal ; Ravel, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (3 éminées 1 poignadière 10 cannes). Est. 483 l. Adj. 2.125 l.

à la même.

(Enchérisseurs : Trenquier ; Autheman ; Ardisson ; Ferrier ; Bay, et l'adjudicataire.)

Terre complantée en oliviers et vigne (divisée en 8 lots), au quartier des Boulareaux — du condamné François *Clerc* —.

1er lot. — (3 éminées 2 poignadières). Est. 666 l. Adj. 2.125 l.

à Pierre Cournand, à Miramas.

(Enchérisseurs : Chauvet ; Autheman ; Givaudan ; Bay, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 2 poignadières 8 cannes). Est. 469 l. 10 s. Adj. 1.750 l.

à Claude Sarrazin, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Olivier ; Bay, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (4 éminées 18 cannes) et bâtisse. Est. 819 l. Adj. 3.700 l.

au même.

(Enchérisseurs : Bourguignon ; Baujan ; Bally ; Jauffret, et l'adjudicataire.

4e lot. — (2 éminées 5 poignadières 26 cannes). Est. 597 l. Adj. 2.400 l.
au même.

(Enchérisseurs : Autheman ; Ardisson ; Simiot ; la veuve Bernard, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (2 éminées 1 poignadière 11 cannes). Est. 444 l. Adj 1.775 l
à Alexis Bally, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Bertrand ; Noyer, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (1 éminée 5 poignadières 22 cannes). Est. 376 l. Adj. 1.625 l
à Aubert Blanc, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Rolland ; Ardisson ; Bally, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (1 éminée 2 poignadières 22 cannes). Est. 275 l. Adj. 800 l.
à Claude Bourguignon, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Bertrand ; Sauvaire, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (1 éminée 5 poignadières 22 cannes). Est. 388 l. Adj. 1.325 l.
à Germain Jauffret, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Moutet ; Ardisson ; Bertrand ; Darbès, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

1er mai 1809

Four à cuire le pain et petit bâtiment attenant — de la *commune de Miramas* —. Est. 303 f. Adj. 325 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Louis Faubeau, propriétaire, à Saint-Chamas.

9 septembre 1809

Terres gastes : 1° la Tour de Boutier ; 2° terre du Tronc ; 3° la Magdeleine ; 4° terre de Roubias ; 5° le Labori du Curé ; 6° la Punche ; 7° terre en dessus du Jas de Soupir ; 8° terre de Bauquier — de la *commune de Miramas* —. Le tout est. 1.400 f. Adj. 3.950 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Ribière, propriétaire et garde-champêtre, à Miramas, en compte à demi avec Pierre Cournand, fils d'Antoine, propriétaire, à Miramas.

Coussou dit du Pâti (11.262 ares), au delà du fossé de M. de Grignan — de la *commune de Miramas* — Est 5.000 f. Adj. 11.450 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph-Louis Bruno aîné, propriétaire, rue Saint-Jean, île 74, n° 20, à Aix.

Coussou dit du Pâti (8.953 ares), au delà du fossé de M. de Grignan -- de la *commune de Miramas* —. Est. 3.800 f. Adj. 6.100 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Catherine-Louise CASTINEL, femme GIRAUDY.

III. — ARRENTEMENTS

22 mai 1793

Partie de 612 livres ½ de laine, de l'émigré *Perron*, vendue 980 l.
Soixante agneaux, du *même*, vendus 915 l.

26 juin 1793

Tènement consistant en une maison de campagne, remise, écurie, grenier à foin, jas, régale, jardin, terres cultes et incultes, troupeau de bétail lanier et attraits de ménage, de l'émigré *Perron*, affermé 1.000 l.

20 octobre 1793

Tènement de Cabasse, du *chapitre de Montmajour*, affermé 1.000 l.

2 germinal II (22 mars 1794)

Bastide et son tènement, de l'émigré Jean-Joseph-Antoine *Lavison*, affermés 1.825 l.
Bastide et son tènement, de l'émigré Joseph-Dominique *Fabre*, de Saint-Chamas, affermés 950 l.
Trois propriétés, de l'émigré Vincent *Chapus*, de Saint-Chamas, affermées 70 l.

3 germinal II (23 mars 1794)

Vigne et verger, de l'émigré Jean *Payan*, de Saint-Chamas, affermés 72 l.
Propriété, de l'émigré Vincent *Chapus*, affermée 1.410 l.
Moitié des fruits de deux propriétés, du *même*, arrentée 160 l.
Quatre propriétés, de l'émigré Laurent *Chapus*, de Saint-Chamas, affermées 710 l.
Verger, de l'émigré François *Abeille*, de Saint-Chamas, affermé 40 l.
Terre, de l'émigré François *Boyer*, dit le *Dragon*, de Saint-Chamas, affermée 91 l.

4 germinal II (24 mars 1794)

Deux vergers, de l'émigré Pierre-Louis *Paul*, affermés 760 l.
Terre, de l'émigré François-Simon *Henrigues*, affermée 205 l.

5 germinal II (25 mars 1794)

Moitié des fruits de divers biens de l'émigré Hyacinthe *Payan*, arrentée 105 l.

6 germinal II (26 mars 1794)

Moitié des fruits d'une vigne, de l'émigré Étienne *Martial*, arrentée 130 l.

7 germinal II (27 mars 1794)

Les fruits d'une terre, de l'émigré François *Chabot*, arrentés 375 l.
Terre, de l'émigré *Henrigues*, affermée 110 l.
Terre, de l'émigré François *Clerc*, de Saint-Chamas, affermée 950 l.
Deux propriétés, de l'émigré Vincent *Hodoul*, affermées 800 l.
Deux terres, du *même*, affermées 270 l.
Verger, de l'émigré Jean *Sanguin*, affermé 210 l.
Terre, de l'émigré François *Chabot*, affermée 720 l.
Terre, de l'émigré François *Abeille*, affermée 30 l.

8 germinal II (28 mars 1794)

Bastide de l'émigré Jacques *Amphoux*, de Saint-Chamas, affermée 1.060 l.
Propriété, de l'émigré Jean-Joseph *Bernard*, affermée 240 l.

9 germinal II (29 mars 1794)

Moitié des fruits d'une propriété, de l'émigré Jacques *Amphoux*, arrentée 3.000 l.

27 prairial II (15 juin 1794)

Propriété, de l'émigré Joseph *Hodoul* fils, affermée 55 l.

IV. — RESTITUTIONS

Payan Hyacinthe.

Deux propriétés en vergers, à Miramas, capital F. 600

Voir à la commune de Saint-Chamas.

MOLLÉGÈS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le reg. numéro prov. 34 des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

Le 16 mars 1791, la commune de Mollégès soumissionne pour les biens suivants :

1° Tènement du Mas du Droit, contenant 107 salmées ; 2° le vieux château et ses dépendances ; 3° terre dite le Grand-Jardin, contenant 1 salmée 4 éminées 2 cosses ; 4° tènement du Mas-Neuf, contenant 68 salmées 6 éminées 4 cosses ; 5° petit tènement du Village, contenant 28 salmées 5 éminées 10 cosses ; 6° 8 salmées 7 éminées 5 cosses terres de Crau, au quartier de Bouscaron ; 7° tènement du mas de Crau, contenant 49 salmées 4 éminées 5 cosses ; 8° le mas Créma, contenant environ 90 salmées ; 9° le mas de Palud, contenant 27 salmées 3 éminées 8 cosses ; 10° 208 salmées 7 éminées 4 cosses de palud. Le tout au terroir de Mollégès, provenant de l'*abbesse de Sainte-Croix*, d'Apt.

Voir à la commune de Saint-Remy.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Artaud Gaspard.

Mauvais bâtiment construit en tapis de terre, contenant 17 cannes 6 pans de couvert, et terre attenante contenant 4 éminées, au quartier de la Font.

Terre, section de Saint-Thomas, contenant 1 éminée.

Terre, section des Aubes, contenant 2 éminées 10 cosses.

Terre, même section, contenant 1 éminée 13 cosses.

Terre, section de Capon, contenant 4 éminées 1 cosse.

Terre, section de Valaneuf, contenant 4 éminées 2 cosses.

Terre, même section, contenant 1 éminée 10 cosses.

Terre, même section, contenant 2 éminées 4 cosses.

Terre, section de Langlade, contenant 1 éminée 2 cosses.
Terre, section de Bouscaron, contenant 4 éminées.
Terre, section de Crau-Longuette, contenant 4 éminées.
Terre, section du Terme-Rouge, contenant 1 salmée 4 éminées.
Terre, section des Aubes, contenant 3 éminées 10 cosses.
Terre, section de Valaneuf, contenant 2 éminées 4 cosses.
Terre, même section, contenant 3 éminées.
Terre, section de Langlade, contenant 3 éminées.

Castelan Pierre

Maison dans l'enceinte du village.
Tènement dans la section de Capon, dépendant de 43 salmées 1 cosse de terre labourable.
Deux terres labourables, section de Meserize Subeiranne, contenant 9 salmées 9 éminées 6 cosses.
Propriété, dont partie en terre labourable et partie en pré palustre, section de la Grande-Palun, contenant 14 salmées.

Clavel Joseph-Elzéard, d'Avignon.

Maison et écurie, contenant 23 cannes 2 pans de couvert.
Pré palustre, contenant 9 salmées.
Terre, section de la Coquillade, contenant 3 salmées 4 éminées 4 cosses.
Terre, même section, contenant 5 éminées 12 cosses.
Terre, section de Valaneuf, contenant 5 éminées.
Terre, même section, contenant 2 éminées 11 cosses.
Terre, section de Canestelier, contenant 4 éminées 18 cosses.
Terre, même section, contenant 7 éminées.
Terre, section de Capon, contenant 1 salmée.
Terre, section de Lafont, contenant 6 éminées 14 cosses.
Terre, section de Crau-Longuette, contenant 1 salmée 4 éminées.
Terre, section de Canestelier, contenant 5 éminées 12 cosses.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

20 mai 1791

Diverses terres et bâtisses — de l'*abbaye de Sainte-Croix*, d'Apt —.

1° Clos pré palustre (9 salmées 4 éminées 14 cosses), quartier de Langlade. Adj. 4.200 l.

à Pierre Barbier, fabricant de bas, à Saint-Remy,
en compte avec Étienne Fabre, négociant, à Eyragues.

(Enchérisseurs : Charles-Benoît Vicary, homme de loi, administrateur du département ; Joseph Jaissy, négociant, de Mollégès ; Bérard fils, de Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

[Le 12 août 1792, la somme de 4.456 l. 15 s. 8 d. est versée des mains et deniers de Barbier, pour solde du capital et intérêts.]

2° Clos de l'Aube (4 salmées 4 éminées). Adj. 840 l.

à Jean Bérard fils, négociant, à Saint-Remy, en compte avec Antoine Tourame, négociant, et Étienne Vert, charcutier.

(Enchérisseurs : Joseph-Elzéard Clavel, d'Avignon, demeurant à Eygalières ; Pierre Bonnet ; Simian, notaire, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 23 août 1791, notaire Teissier, à Saint-Remy, Louis-Elzéard Autard s'est rendu cessionnaire des susdits acquéreurs. Le 21 messidor III, la somme de 799 l. 3 s. 5 d. est versée pour solde, des mains et deniers des frères Laty, de Saint-Remy.]

3° Clos pré (2 salmées 7 éminées 10 cosses), au quartier des Cantonnades. Adj. 1.825 l.

à Jean Chabert, ménager, à Mollégès.

(Enchérisseurs : Trophime Fassin, juge au tribunal du district ; Pierre Bonnet ; Estrangin, et l'adjudicataire.)

[Le 1er juillet 1791, ledit Chabert effectue un 1er versement de 219 l. ; le 26 juillet 1792, il verse 183 l. 12 s. ; le 25 septembre 1793, 1.300 l. ; le 19 thermidor III, pour solde, 338 l. 0 s. 8 d.]

4° Clos pré (8 salmées 1 éminée), devant le mas de Palun. Adj. 2.525 l.

à Trophime Fassin, juge au tribunal du district séant à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Mauche ; Joseph-Elzéard Clavel ; Jaissy, et l'adjudicataire.)

[Le 20 messidor III, la somme de 2.023 l. 9 s. 1 d. est versée pour solde par ledit Fassin.]

5° Clos pré (10 salmées). Adj. 3.025 l.

à Jean Mauche, notaire royal, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Vicary ; Pélissier ; Pistoye, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 20 juin 1792, notaire Simian, à Tarascon, ledit Mauche cède à Chastel, de Tarascon, et Denis Reymond, de Mollégès. Le 16 thermidor III, le solde est versé par lesdits cessionnaires.]

6° Clos pré (8 salmées 6 éminées 6 cosses). Adj. 2.150 l.

à Jean Pellissier, boulanger, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Nicolas ; Pistoye, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 20 juin 1792, notaire Simian, ledit Pellissier cède à Chastel, de Tarascon. Le 16 thermidor III, le solde est versé par ledit Chastel.]

7° Clos pré du Saule (16 salmées 5 éminées). Adj. 4.100 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Pierre Bonnet, de Mollégès ; Fabre, d'Eyragues, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 17 novembre 1791, notaire Mauche, à Tarascon, ledit Pellissier cède ce lot, au prix de 4.100 l , à Reymond Guillot, curé de la paroisse de Mollégès. Le 27 thermidor III, le solde est versé par ce dernier.]

8° Clos pré (18 salmées 5 éminées 10 cosses). Adj. 6.800 l.

à Joseph-Elzéard CLAVEL, d'Avignon, demeurant à Eygalières, en compte avec Pierre CLAVEL, de Mollégès.

(Enchérisseurs : Denis Raymond, ménager, et les adjudicataires.)

[Le 27 thermidor III, le solde est versé des mains et deniers de Pierre Clavel et Denis Raymond, à Mollégès.]

9° Clos pré dit le Grand-Clos (35 salmées 6 éminées 7 cosses). Adj. 21.100 l.

à Jacques CHASTEL, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Louis Soulier père, bourgeois, d'Orgon ; Fabre ; Jaissy, et l'adjudicataire.)

10° Clos pré dit le Clos des Bœufs (20 salmées 8 cosses). Adj. 8.000 l.

à Charles-Benoît VICARY, homme de loi, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Mauche, notaire, et l'adjudicataire.)

[Le 15 juin 1791, le solde est versé par ledit Vicary.]

11° Clos pré dit des Trois-Peaux (32 salmées 7 éminées). Adj. 14.100 l.

à BÉRARD fils, en compte avec Joseph Denis-Antoine GILLES, d'Eyragues, et Antoine TOURAME, François-Louis PISTOYE, homme de loi, Jean-Joseph CHARRASSET, maître des postes, à Saint-Remy, et Louis-Elzéard AUTARD, de Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Chastel ; Tourame, et l'adjudicataire.)

[Le 3 prairial III, la somme de 3.480 l. 6 s. 7 d. est versée des mains et deniers de Marguerite-Rose Guibert, veuve Anselme, demeurant à Eyragues, pour solde de la somme de 4.700 l., montant des 2/6 adjugés à Gilles. Le 4 prairial III, la somme de 1.873 l. 5 s. 9 d. est versée par Thourame, pour solde de la somme de 2.350 l. montant du sixième le concernant. Le 29 prairial III, Jean-Joseph Charrasset, maître des postes, à Saint-Remy, verse la somme de 1.791 l. 2 s. 2 d. pour solde de celle de 2.350 l., montant d'un sixième de ce lot, moyennant laquelle, par acte du 19 mai 1793, notaire Blanc, à Saint-Remy, il s'est rendu cessionnaire de Pistoye. Le 30 prairial III, ledit Charrasset verse la somme de 1.787 l 2 s. 4 d. pour solde du sixième le concernant. Le 25 thermidor III, le sixième concernant Autard est soldé des mains et deniers des frères Laty, de Saint-Remy.]

12° Deux clos pré palustre, l'un dit Demi-Lune, l'autre Clos de Piquet (ensemble 41 salmées 1 éminée). Adj. 13.600 l.

à MAUCHE, notaire royal, pour le compte de Claude SALZE, et Joseph JAISSY, tous deux négociants à Mollégès.

(Enchérisseurs : Pellissier ; Jaissy ; Salze, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 16 juin 1791, notaire Mauche, à Tarascon, ledit Salze cède sa part au prix de 6.800 l., à Benoît Vicary, homme de loi à Saint-Remy. Le 7 thermidor III, Jaissy verse le solde de la moitié le concernant ; le 3 fructidor III, l'autre moitié est soldée des mains et deniers des deux fils dudit Vicary, ses hoirs.]

13° Bâtiment et four à cuire le pain, cour et un pasquier, le tout clos de murailles, à l'exception de la cour qui est séparée du four par la rue publique. Adj. 1.035 l., sans concurrent.

à Claude BONNET, dit Boisleau, ménager, à Mollégès.

[Le 26 floréal III, le solde est versé par ledit Bonnet.]

21 mai 1791

14° Mas de Crau (57 salmées 3 éminées). Adj. 12.100 l.

à Antoine RAYMOND cadet, ménager, à Mollégès.

(Enchérisseurs : Mauche, notaire royal ; Bouchet, d'Eygalières, et l'adjudicataire.)

[Le 19 juin 1791, ledit Raymond effectue un 1er versement de 1.452 l. ; le 14 août 1792, il verse 1.217 l. 16 s. 9 d. ; le 8 septembre 1793, 1.219 l. 0 s. 5 d. ; le 24 thermidor II, 1.214 l. 10 s. 4 d. ; le 1er thermidor III, 1.210 l. 14 s 3 d. ; le 1er fructidor III, pour solde, 7.864 l. 5 s. 7 d.]

15° Remise et grenier. Adj. 1.300 l.

à Jacques CHASTEL, de Tarascon.

(Enchérisseurs : Pierre Clavel, de Mollégès ; Simian, et l'adjudicataire.)

16° Maison à l'usage des fermiers, partie de basse-cour et vieux bâtiments, près le château. Adj. 2.000 l.

à Pierre CLAVEL, à Mollégès.

(Enchérisseurs : Chastel ; Robert, négociant ; Pierre Bonnet, et l'adjudicataire.)

28 mai 1791

Diverses terres — de l'*abbaye Sainte-Croix*, d'Apt —. Affermées à Pierre Marc.

1° Pasquier entouré de vieilles murailles (1 éminée 12 cosses), devant le château. Adj. 250 l., sans concurrent.

à Pierre RAYMOND, ménager, à Mollégès.

[Le 28 thermidor III, le solde est versé par ledit Raymond.]

2° Terre dite le Grand-Jardin (1 salmée 4 éminées 2 cosses). Adj. 1.500 l. sans concurrent.

à Joseph JAISSY, négociant, à Mollégès.

[Le 7 thermidor III, ledit Jaissy verse le solde de son acquisition.]

3° Terre dite les Aubes (11 salmées 3 éminées 6 cosses). Adj. 7.400 l.

à Jacques BARRIOL, ménager, à Mollégès.

(Enchérisseurs : Pierre Imbert, ménager, à Mollégès ; Castillon, négociant, à Tarascon, et l'adjudicataire.)

[Le 8 thermidor III, ledit Barriol verse pour solde la somme de 6.616 l. 6 s. 5 d.]

4° Vigne (1 salmée 2 éminées 11 cosses), au même quartier. Adj. 750 l.

à Jacques CHASTEL, à Tarascon.

(Enchérisseurs : Claude Nay, ménager, à Mollégès ; Castillon ; Pierre Imbert, et l'adjudicataire.)

5° Terre dite le Coignet (6 salmées 1 éminée). Adj. 3.300 l.

à Jean CHABERT, ménager, en compte avec Pierre BONNET, négociant, à Mollégès.

(Enchérisseurs : Castillon ; Pierre Imbert, et les adjudicataires.)

[Le 19 thermidor III, le solde est versé par lesdits acquéreurs.]

6° Terre (2 salmées 5 éminées 12 cosses), au quartier de la Lauze. Adj. 914 l., sans concurrent.

à Pierre MARC, fermier de la dite terre.

7° Terre (7 salmées 3 éminées 7 cosses). Adj. 3.800 l.

à Jean CHABERT, ménager, et Pierre BONNET, négociant à Mollégès.

(Enchérisseurs : Imbert ; Jouve, et les adjudicataires.)

[Le 19 thermidor III, le solde est versé par lesdits acquéreurs.]

8° Terre dite des Prisons (13 salmées 3 éminées), au quartier des Carrairades. Adj. 3.700 l., sans concurrent.

à Antoine CASTILLON, négociant, à Tarascon.

[Par acte du 29 août 1791, notaire Reynaud, à Tarascon, ledit Castillon cède ce lot, au prix de 3.700 l., à Pierre Bonnet, négociant, à Mollégès. Le 29 août 1791, ce dernier effectue un premier versement de 453 l. ; le 26 juillet 1792, il verse 373 l. 19 s. 4 d. ; le 8 septembre 1793, 371 l. 6 s. 5 d. ; le 19 thermidor III, pour solde, 3.151 l. 2 s. 2 d.]

9° Terre dite le Bosquet (10 salmées 1 éminée). Adj. 4.100 l.

à Pierre JOUVE, ménager, de Cabannes.

(Enchérisseurs : Jacques Noël, et l'adjudicataire.)

[Le 4 juillet 1791, ledit Jouve effectue un premier versement de 500 l. ; le 5 septembre 1792, il verse 412 l 19 s. 7 d ; le 22 septembre 1793, 412 l. 9 s. 8 d.; le 7 fructidor II, 411 l. 0 s. 2 d.; le 1er fructidor III, pour solde, 613 l. 17 s. 4 d.]

10° Une terre en Crau (1 salmée), au quartier de Caulon. Adj. 105 l., sans concurrent.

à Joseph ALIBERT, ménager, à Mollégès.

[Le 1er fructidor III, le solde est versé par ledit Alibert.]

31 mai 1791

Mas dit du Droit (107 salmées 3 éminées 7 cosses) — de l'*abbaye de Sainte-Croix*, d'Apt —. Adj. 45.100 l.

à Louis-Elzéard AUTARD, de Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Louis Rostand, d'Orgon ; Chastel ; Castillon, et l'adjudicataire)

[Le 25 thermidor III, le solde est versé des mains et deniers des frères Laty, de Saint-Remy.]

Tènement dit de Palun (27 salmées 4 éminées 8 cosses) — de l'*abbaye de Sainte-Croix*, d'Apt —. Adj. 3.825 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Reymond Ode, marchand, à Tarascon; Augustin Monier, aubergiste, à Tarascon, et l'adjudicataire)

[Le 25 thermidor III, le solde est versé des mains et deniers des frères Laty, de Saint-Remy.]

Terre (2 salmées 2 éminées 5 cosses), au quartier des Trois-Pierres — de la *cure de Mollégès* —. Adj. 925 l.

à Joseph JAISSY, négociant, à Mollégès.

(Enchérisseurs : Claude Nay, ménager, à Mollégès, et l'adjudicataire)

[Le 7 thermidor III, le solde est versé par ledit Jaissy.]

Pré palustre (4 éminées 1 cosse) — de la *cure de Mollégès* —. Adj. 167 l. sans concurrent.

à Pierre LANSON, ménager, à Mollégès.

[Le 28 août 1793, le solde est versé par ledit Lanson.]

7 juin 1791

Tènement dit le Mas-Neuf (68 salmées 5 éminées 4 cosses) — de l'*abbaye de Sainte-Croix*, d'Apt —. Adj. 58.800 l.

à Jacques CHASTEL père, à Tarascon, en compte avec des amis à élire.

(Enchérisseurs : Étienne Fabre, négociant, d'Eyragues ; Claude Nay, ménager, à Mollégès ; Estrangin ; Pierre Raymond, et l'adjudicataire.)

Tènement dit le Mas Crema (91 salmées 3 cosses) — de l'*abbaye de Sainte-Croix*, d'Apt —. Adj. 60.100 l.

au MÊME, en compte avec des amis à élire.

(Enchérisseurs : Isnard, chanoine à Saint-Remy ; Louis Mévolhon ; Roustant, et l'adjudicataire.)

Maison dite le Château, avec écurie et grenier à foin — de l'*abbaye de Sainte-Croix*, d'Apt.

1er lot. — Le Château. Adj. 4 100 l., sans concurrent.

à Jacques CHASTEL père, à Tarascon.

[Par acte du 4 juillet 1791, notaire Reynaud, à Tarascon, ledit Chastel cède la moitié de ce lot, au prix de 2.050 l., à Louis-Elzéard Autard, de Saint-Remy. Le 25 thermidor III, cette moitié est soldée des mains et deniers des frères Laty, de Saint-Remy.]

2e lot. — L'écurie et grenier à foin. Adj. 2 325 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Pierre Jouve, ménager, à Cabannes ; Laurent Raymond, et l'adjudicataire.)

[Les biens adjugés à Jacques Chastel se montent ensemble à 146.425 l. Le 4 août 1791, il verse 44 019 l 10 s.; le 27 septembre 1793, 27.793 l. 19 s. 4 d., dont 14.920 l. 6 s. 10 d. à imputer sur le capital, et le reste pour les intérêts ; le 25 messidor III, la somme de 95 508 l. 1 s. 8 d , dont 87.485 l. 3 s. 2 d. à imputer sur le capital et le reste pour les intérêts, est versée, pour solde, par les hoirs de Jacques Chastel, des mains et deniers de Chastel fils, demeurant à Tarascon.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

22 juin 1813

1° Terre dite Carita (32 ares), section Capon ; 2° autre terre dite Carita (64 ares), section des Aubes — de la *commune de Mollégès* —. Est. 550 f. Adj. 555 f. (loi du 20 mars 1813).

à Moïse ALPHANDÉRY, propriétaire, à Mollégès.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Castellan Pierre.	
Un mas et dépendances, affermé 400 fr.	F. 8.000

MOURIÈS

I. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

29 janvier 1812

Bâtiment, basse-cour et grenier (9 ares 80 centiares), quartier de la vieille église — des *Bénédictins d'Arles* —. Est. 180 f. Adj. 190 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Charles-François GRANIER, propriétaire, à Arles.

29 mars 1813

Bâtiment, basse-cour et grenier (9 ares 84 centiares), quartier de la vieille église — des *Bénédictins d'Arles* —. Est. 180 f. Adj. 200 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jacques CORNILLE, propriétaire, à Mouriès.

II. — RESTITUTIONS

		Capital
Barlagnon Jean.		
Vergers et vignes de 11 hectares 90 ares	F.	8.020
Bassac Jean.		
Bâtiment, terre et vignes de 280 ares		8.120
Bonnet Jean-Baptiste.		
Vergers et hermas de 7 hectares		4.600
Cornille Jacques.		
Hermas et terres de 9 hectares 10 ares		5.600
Coye Étienne.		
Vergers et hermas de 242 ares		6.010
Crose-Lincel.		
Domaine dit Valmazais, de 49 hectares		60.000
Dinard Jean père.		
Terres et vergers de 770 ares		8.200
Dinard Jean fils		
Terres et vignes de 102 ares		1.000

	Capital
Dubraud Jacques.	
Mas et terres de 21 hectares	F. 14.000
Durcau Jean.	
Deux vergers de 180 ares	1.600
Flechon Jean-Guillaume.	
Terre et verger de 140 ares	2.000
Granoux François.	
Hermas et vergers de 770 ares	1.060
Peyre Jean.	
Maison, vigne et verger de 11 hectares 90 ares	17.100
Serre Jean-Jacques frères.	
Vignes et verger d'oliviers de 289 ares	8.400

Voir à la commune de Saint-Remy.

NOVES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le registre n° prov. 34, des soumissions du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

Le 15 février 1791, la municipalité de Noves soumissionne pour les biens suivants :

1° Petite maison et 6 salmées 5 éminées 14 cosses de terre, en différents corps, de la *chapellenie N.-D. de Bourrian*, d'un produit annuel de 217 l.

2° Terre sans produit, contenant 2 salmées, de la *chapellenie Saint-Charles et Saint-Roch.*

3° Terre contenant 6 salmées 2 éminées 6 cosses, de la *chapellenie Sainte-Catherine*, affermée 144 l.

4° Terre contenant 1 éminée, de l'*archevêque d'Avignon*, ne dépendant point de son bénéfice.

5° Terre en friche contenant 1 salmée 3 éminées, des *Observantins*, dont le couvent n'existe plus depuis environ quinze ans.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Deleutre Étienne-Léon.

Maison, cour et jardin, relarg et remise, contenant 312 cannes, section de Bourrian, n° 38.

Pré, section de l'Esparcier, n° 1, contenant 4 éminées 6 cosses.

Jardin, pré, terre labourable et habitation, contenant 10 salmées 5 éminées 18 cosses.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

2 juin 1791

Terres situées à divers quartiers — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —.

1° Terre (5 éminées 4 cosses), au quartier des Vergers. Adj. 465 l.
à Étienne Durand, négociant, à Noves.

(Enchérisseurs : Claude Reynard, et l'adjudicataire.)

[Le 13 messidor III, le solde est versé par ledit Durand.]

2° Terre (2 éminées 14 cosses), au même quartier. Adj. 235 l.
à Pierre-Louis Reynard, à Noves.

(Enchérisseurs : Antoine Angelier, et l'adjudicataire.)

3° Terre (1 salmée), au quartier de la Rode.

Nota. — La vente de ce lot fut renvoyée afin de procéder à la vérification de sa consistance.

4° Terre (1 salmée 3 éminées 12 cosses), au quartier de la Muscadelle. Adj. 3.000 l.
à Claude-Baudile Vachet, ménager, à Noves.

(Enchérisseurs : François Coullet ; Pierre Gentil ; ledit Coullet, en compte avec François Bayot, Charles Lombard, François-Baudile Ricard, François Amiel, François Meynaud, Louis Laget, François Brondet, Baudile Ricard, Jean Got, et André Ricard, puis l'adjudicataire.)

[Le 21 pluviôse II, le solde est versé par ledit Vachet.]

5° Terre (3 salmées 2 éminées 4 cosses), au chemin de l'Eau, ou valat Traversier. Adj. 5.800 l.

à Denis Chabert, Baudile Ricard, Étienne Joumy, Jean Girard, Jean Got, François Berthet, Charles Lombard, Gabriel Mascle, Étienne Roman, François Amié fils, Antoine Coste, Barthélemy Allard, Jacques Blanc, Baudile Fabre, André Ricard, François Brondet, Louis Laget, Jacques Ricard, Claude Lantelme, François Bayot, François-Baudile Ricard, Joseph Got, Jacques-Denis Ricard et Martin Coudurier, demeurant à Noves.

(Enchérisseurs : Jean Girard ; François Roux ; Pierre Gentil, et les adjudicataires.)

[Le 24 juillet 1791, la somme de 696 l. est versée par les susdits acquéreurs. Le 9 juillet 1792, ils versent 579 l. 16 s. 6 d. ; le 9 juin 1793, 576 l. 5 s. ; le 6 nivôse II, 575 l. 13 s. 10 d. ; le 29 prairial III, 576 l. 19 s. 4 d. ; le 24 messidor III, pour solde, 3.980 l. 7 s. 5 d.]

6° Terre (3 éminées), au quartier de la Grange. Adj. 465 l., sans concurrent.

à Baudile Fabre, Baudile Ricard, François Meynaud, Joseph Brondet, Joachim Fortuné et François Brondet, demeurant à Noves.

[Le 9 thermidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

7° Terre (2 salmées 2 éminées 6 cosses), au quartier de Nay. Adj. 2.225 l., sans concurrent.

à Louis Ricard, à Noves.

[Le 19 messidor III, la somme de 1.208 l. 5 s. est versée pour solde par ledit Ricard.]

8° Terre (2 salmées 5 éminées), au quartier de Nay. Adj. 2.545 l., sans concurrent.

à Pierre Ricard fils, négociant, à Noves.

[Le 11 nivôse II, le solde est versé par ledit Ricard fils.]

9° Terre (3 éminées), aux deux Ponts. Adj. 505 l.

à Joachim Fortuné, à Noves.

(Enchérisseurs : Nicolas Florent ; Baudile Ricard ; Jean-Pierre Gachon, et l'adjudicataire.)

[Le 7 thermidor III, ledit Fortuné verse pour solde la somme de 323 l. 9 s.]

6 juin 1791

Diverses terres de la *cure de Noves* —.

1° Terre (3 éminées 10 cosses), à la Muscadelle. Adj. 700 l.
à Henri Gueymard, juge de paix, à Noves.

(Enchérisseurs : Marc Salle, et l'adjudicataire.)

2° Terre (3 éminées), au quartier du Puech. Adj. 1.100 l.
à Jacques Ricard, ménager, à Noves, en compte avec Denis Chabert, aubergiste, et Joseph Vulpian, cardeur, à Noves.

(Enchérisseurs : Antoine Coste ; Aubert, curé, et les adjudicataires.)

[Le 28 octobre 1791, lesdits acquéreurs versent 140 l. ; le 30 messidor III, pour solde, 1.177 l. 9 s. 4 d.]

3° Terre (5 éminées), à la Barielle. Adj. 690 l.
à Jacques-Denis Ricard, négociant, à Noves.

(Enchérisseurs : Joseph Reynard, et l'adjudicataire.)

[Le 23 frimaire II, la somme de 542 l. 15 s. 9 d. est versée pour solde de ce lot, par Denis Julian, négociant, à Avignon, cessionnaire de Ricard.]

4° Terre (6 éminées), confrontant la montagne. Adj. 430 l.
à Claude Michel, travailleur, à Noves.

(Enchérisseurs : Antoine-Jean Tarascon, et l'adjudicataire.)

[Le 1er août 1791, ledit Michel verse 51 l. 12 s. ; le 16 prairial II, 134 l. 7 s. 9 d. ; le 28 messidor III, pour solde, 321 l. 2 s. 1 d.]

5° Terre (6 éminées 15 cosses), à l'Esparcier. Adj. 3.300 l., sans concurrent.
à Antoine-Denis Anselme, négociant, de Noves.

[Le 30 juillet 1791 Anselme verse 400 l. ; le 16 février 1793, 340 l. 11 s. ; le 12 messidor III, 3.159 l. 7 s. 3 d., dont 2.812 l. 16 s. 7 d. pour le capital restant dû et le reste pour les intérêts.]

6° Terre (1 éminée 10 cosses), au quartier de Vacquières. Adj. 100 l.
à François Meynaud, négociant, à Noves.

(Enchérisseurs : Aubert, curé de Noves, et l'adjudicataire.)

[Le 9 thermidor III, le solde est versé par ledit Meynaud.]

Terre (2 salmées), au clos des Giscles — de la *chapelle Saint-Roch* —. Adj. 2.300 l.
à Pierre Passa, pour le compte de Charles-François Roux, prêtre, à Noves.

(Enchérisseurs : Denis Chabert, ménager, de Noves ; Claude Michel, François Meynaud et autres, et l'adjudicataire.)

[Le 16 thermidor III, le solde est versé par ledit acquéreur.]

Deux terres, à divers quartiers — provenant des *Religieux*

1° Terre (2 éminées), touchant la montagne. Adj. 165 l.

à Antoine-Jean Tarascon, de Noves.

(Enchérisseurs : Louis Laget, et l'adjudicataire.)

[Le 24 messidor III, la somme de 140 l. 2 s. 5 d. est versée pour solde par ledit Tarascon.]

2° Terre (3 éminées), au quartier des Vergers. Adj. 400 l.

à Claude Reynard, négociant, à Noves.

(Enchérisseurs: Louis Reynard, et l'adjudicataire.)

[Le 25 juillet 1791, ledit Reynard verse 50 l.; le 4 mai 1793, 41 l. 5 s. 6 d.; le 19 messidor III, pour solde, 381 l. 8 s. 6 d.]

2 mai 1792

Terre (12 éminées 19 cosses), section de la Rode — de la *chapelle Notre-Dame* —. Adj. 1.225 l., sans concurrent.

à Denis Roux, Henri Gueymard, Étienne Durand, Jean-François Roux et Joseph Vachier.

Maison, au quartier de Bourrian — de la *chapellenie Notre-Dame* —. Adj. 920 l.

à Antoine Imbert, cordonnier, à Noves.

(Enchérisseurs : Gabriel Mascle, charron ; Baudile Fabre ; Étienne Roman, et l'adjudicataire.)

[Le 2 juin 1792, ledit Imbert verse 184 l. 7 s. 8 d.; le 19 mai 1793, 100 l. 19 s. 2 d.; le 11 prairial II, 198 l. 9 s. 8 d.; le 24 messidor III, pour solde, 647 l. 8 s. 4 d.]

Terre en oliviers morts (5 éminées) — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Adj. 65 l., sans concurrent.

à Charles Durand, travailleur, à Noves.

[Le 12 thermidor III, le solde est versé par ledit Durand.]

Terre (9 éminées 10 cosses), section de la Grange — de la *Cure* —. Adj. 2.175 l.

à la dame Pluvinal, veuve Anselme, à Noves.

Enchérisseurs : Joseph-Antoine Aubert, curé de Noves ; Baudile Fabre ; Louis Chabaud, et l'adjudicataire.)

[Le 1er août 1792, ladite Pluvinal effectue un premier versement de 265 l. 4 s.; le 11 octobre 1793, elle verse 299 l. 7 s.; le 19 fructidor II, 239 l. 14 s. 6 d.; le 10 thermidor III, pour solde, 1.664 l. 8 s. 7 d.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

15 messidor IV (3 juillet 1796)

Ermitage du fond de Vacquières, avec chapelle et quatre terres en dépendant, à la section de la Font-du-Loup — du *clergé* —. Est. 1.224 l. 18 s. 10 d. Adj. 1.224 l. 18 s. 10 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Baudile Rassis, de Noves.

13 thermidor IV (31 juillet 1796)

Moulin à farine, section de Malbousquet — de l'*archevêché d'Avignon* —. Est. 57.000 l. Adj. 57.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Ricard, de Noves, et Joseph Guyon, d'Aix.

9 fructidor IV (26 août 1796)

Chapelle, au quartier de Bourrian — de la *congrégation des filles* —. Est. 315 l. Adj. 315 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Georges Pison, inspecteur de l'enregistrement, à Aix,
pour le compte de Jean-Joseph Vachet, de Noves.

19 nivôse V (8 janvier 1797)

Maison, cours, jardin, relarg et remise (312 cannes), rue de Bourrian ; grange, terres, pré et jardin (11 salmées 5 éminées 18 cosses), quartier de l'Esparcier ; pré (16 cosses), section de l'Esparcier — des émigrés *Deleutre-Canillac* frères —. Le tout est. 8.222 l. 13 s. 7 d. Adj. 8.222 l. 13 s. 7 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Caire, homme de loi, à Aix,
pour le compte de Marie-Thérèse-Gabrielle Deleutre-Canillac,
femme libre de Jean-Joseph Duplessis, demeurant à Carpentras.

24 floréal V (13 mai 1797)

Terre (2 éminées 4 cosses), au clos de la Muscadelle — de l'*archevêché d'Avignon* —. Est. 145 l. 4 s. Adj. 145 l. 4 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Blaise Chou, à Aix,
pour le compte de Baudile Achard, de Noves.

Maison, section du Marché — de l'*archevêché d'Avignon* —. Est. 2.160 l Adj. 2.160 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Blaise Chou, d'Aix,
Louis Ricard, Claude Madier et Luce Achard, veuve Decour,
tous de Noves.

28 thermidor IV (15 août 1798)

Chapelle (32 cannes 2 pans 6 menus q.) — des *Pénitents noirs* —. Est. 400 f. Adj. 8.500 f. (lois des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Alexis NOUEN, de Marseille,
en compte avec Charles GUINOT et Jacques PELAIS, à Marseille.

2 nivôse VII (22 décembre 1798)

Deux fours et cour attenante, section du Marché — de l'*archevêché d'Avignon* —. Est. 2.430 f. Adj. 2.430 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis RICARD, Claude MADIER et Luce ACHARD,
veuve DECOUR, de Noves.

4 nivôse VII (24 décembre 1798)

Terre labourable (2 éminées 4 cosses), section du Nay, n° 16 — de l'*archevêché d'Avignon* —. Est. 286 f. Adj. 286 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph REINAUD, d'Aix,
pour le compte de Louis RICARD, agriculteur à Noves.

16 janvier 1815

Partie de maison, section du Marché — de l'*archevêché d'Avignon* —. Est. 480 f. Adj. 1.550 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Claude-Honoré MADIER, propriétaire, à Noves.

III. — ARRENTEMENTS

D'après le reg. n° prov. 35 des procès-verbaux de ventes de biens nationaux du district de Tarascon. (Arch. dép. Q)

10 mars 1793

Divers biens à affermer pour six mois :

Chambre sur l'auditoire de justice, de l'*archevêché d'Avignon*, louée 18 l.

Cuisine, chambre et écurie, à la section du Marché, du *même*, louées 12 l.

Une salle, deux petites chambres, une écurie et un appartement servant de cellier, du *même*, loués 12 l.

Deux greniers et un petit appartement, du *même*, loués 6 l.

7 juillet 1793

Maison, écurie, cour, chambre et grenier, du *même*, arrentés 106 l.
Four à cuire le pain et ses dépendances, du *même*, arrenté 40 l.
Moulin à eau pour moudre le blé, du *même*, arrenté 2.500 l.

15 vendémiaire III (6 octobre 1794)

Terres palustres de 200 salmées environ, de l'émigré Louis-François-Henri-Gabriel *Renaud Thomassin*, arrentées 295 l.
Trois jardins, dont un de 2 salmées, et deux de 2 éminées ; les deux premiers entourés de haies vives, le troisième d'un mur ; du *même*, arrentés 260 l.
Mas et terres dit Villargelle ou le Ménage, y compris environ 20 éminées de pré, les vignes et 6 salmées de paluds, du *même*, arrenté 54 quintaux de blé, poids de marc, et 405 l.
Mas dit de l'Air, du *même*, arrenté 20 quintaux de blé et 100 l.
Mas dit Maret, du *même*, arrenté 21 quintaux de blé et 105 l.
Mas dit la Calade, du *même*, arrenté 10 quintaux de blé et 55 l.
Mas dit Chamblet, du *même*, arrenté 16 quintaux de blé et 25 l.
Le mas Neuf, du *même*, arrenté 10 quintaux de blé et 50 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Anselme Antoine-Denis ; quatre domaines et terres	F. 70.000
Autard Jean-Louis-Baudile ; une maison et terres	5.000
Berthomieu Joseph-Louis ; un domaine à Verquières et terres à Noves	20.000
Bieules Joseph ; maison et terres	6.000
Chaubert Louis ; maison et terres	4.000
Deleutre Étienne-Joseph-Léon ; une maison et 8 hectares terre	25.000
Durand Étienne ; maison et terre	2.500
Florent Jean ; maison et terres	4.000
Rassis Baudile ; maison et terres	900
Regnard Claude-Martin ; maison et terres	2.000
Ricard Jacques ; terres labourables	900
Ricard Antoine ; maison et terres	2.000
Ricard Baudile ; maison et terre	2.000
Seau Simon ; maison et terres	3.000

Thomassin Paul-Reynaud ; neuf domaines et terres	F. 130.000
Vachet Jacques-Anselme ; un domaine	8.000

ORGON

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le rapport d'estimation des biens nationaux d'Orgon, dressé le 1er juin 1794. (Arch. dép. Q)

	Estimation
Chapellenie Saint-Charles.	
Terre à la section de Bazarde, contenant 1 éminée 4 boisseaux 3/4	400 l.
Chapellenie Saint-Sébastien.	
Aire touchant les remparts, contenant 4 boisseaux	50 l.
Chapitre Notre-Dame des Doms, d'Avignon.	
Verger à la section de Monsauvy, contenant 1 éminée	50 l.
Vigne à Malvoisin, contenant 2 éminées	100 l.
Verger campas, au quartier des Costes, contenant 3 éminées	400 l.
Terre au quartier de Pégautier, contenant 2 éminées	60 l.
Terre à la section de Monsauvy, contenant 1 boisseau	10 l.
Augustins Réformés.	
Couvent et relarg y attenant	800 l.
Chapelle Sainte-Anne, près la porte Sainte-Anne	300 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Lorraine Charles-Eugène.

Moulin à farine.
Coin de terre joignant le moulin à farine.
Maison servant de prison.
Terre à Saint-Gervais.

Des penchants de la montagne.	
Pension sur la commune	50 l.
Le droit de bac sur la Durance, produit	300 l.
Les droits casuels, produit environ	2.000 l.
Les cens en argent, produit	18 l.
Les cens en orge, produit	5 l. 10 s.
Les cens en blé, produit	36 l.
Les cens à la cartière de blé, produit	300 l.
Le droit de tasque	450 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

10 juin 1791

Cinq terres, à divers quartiers — de la *chapellenie Saint-Charles* —.

1° Terre (1 salmée 2 éminées 3 boisseaux), quartier de Fanfarline. Adj. 1.200 l., sans concurrent.

à Michel Garrigue, Louis Granier, Augustin Marcellin, François Aillaud, Jean Therris, Noël Lieutaud et Claude-Joseph-François-Marie Toulouse, à Orgon.

2° Terre en verger (1 salmée 4 éminées 3 boisseaux), quartier du Chenebier. Adj. 420 l.

à Mille fils, maître en chirurgie, en compte avec Joseph Signoret, maître en chirurgie, à Tarascon, lesquels, au moment de signer, ont déclaré céder ce lot aux sieurs Claude-Joseph Toulouse et consorts.

(Enchérisseurs : Michel Garrigue, en compte avec Louis Granier, Augustin Marcellin, François Aillaud, Jean Therris, Noël Lieutaud et Claude-Joseph Toulouse, et l'adjudicataire.)

3° Verger (3 éminées 3 boisseaux), quartier de Saint-Gervais. Adj. 185 l.

à Claude-Joseph Toulouse, en compte avec Michel Garrigue, Louis Granier, Augustin Marcellin, François Aillaud, Jean Therris et Noël Lieutaud, à Orgon.

(Enchérisseurs : Pierre Dauphin, ménager d'Orgon, et les adjudicataires.)

4° Verger (6 éminées 6 boisseaux), quartier d'Engravaud. Adj.174 l., sans concurrent.

aux mêmes.

5° Verger (1 éminée 1 boisseau), quartier de Monsauvy. Adj. 42 l. 5 s., sans concurrent.

aux mêmes.

Diverses terres et une maison — de la *chapellenie Saint-Gervais* —.

1° Vigne et verger (1 salmée 1 éminée 4 boisseaux), au quartier de Cambalet. Adj. 700 l.

à Claude-Joseph Toulouse, en compte avec Noël Lieutaud, Augustin Marcellin, Louis Granier, François Aillaud, Michel Garrigue et Jean Therris, à Orgon.

(Enchérisseurs : Mévolhon, négociant, à Tarascon, et les adjudicataires.)

2° Verger, vigne et terre inculte (1 salmée 4 boisseaux), au quartier de Notre-Dame. Adj 260 l., sans concurrent.

à Jean-Charles Soullier, administrateur du district, natif d'Orgon.

[Le 20 thermidor III, le solde est versé par ledit Soullier.]

3° Terre de la chapelle (1 salmée), au quartier de la Causette. Adj. 293 l., sans concurrent.

à Claude-Joseph Toulouse, en compte avec François Aillaud, Jean Therris, Michel Garrigue, Noël Lieutaud, Augustin Marcellin et Louis Granier, à Orgon.

4° Terre (2 éminées ½ boisseau), autre terre (2 éminées), au quartier de Cambalet. Adj. 129 l., sans concurrent.

aux mêmes.

5° Terre (7 éminées 7 boisseaux), au quartier de Saint-Gervais. Adj. 320 l., sans concurrent.

aux mêmes.

6° Aire, où se trouve la chapelle (5 éminées), au quartier Saint-Gervais, et une terre (7 boisseaux), au quartier de Consard. Adj. 225 l., sans concurrent.

aux mêmes.

7° Maison, au quartier de la Savoye. Adj. 355 l., sans concurrent.

aux mêmes.

[Les divers lots acquis par les sieurs Toulouse et consorts se montent à la somme de 4.043 l. 5 s. Le 29 prairial III, la somme de 3.233 l. 2 s. 1 d. est versée pour solde, des mains et deniers de Jean Therris, Louis Granier et Augustin Marcellin.]

20 juin 1791

Chapelle de Saint-Véran, au quartier de Saint-Véran — de la *chapellenie de Saint-Véran* —. Adj. 155 l., sans concurrent.

à Jean-André ROSTAND et Charles MONTANIER, bourgeois, à Orgon.

[Le 30 messidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

24 thermidor III (11 août 1795)

Verger (7 boisseaux), section de Monseau — du *chapitre de Notre-Dame des Doms*, d'Avignon —. Est. 131 l. 5 s. Adj. 155 l.

à Louis ROSTAND, propriétaire, à Orgon.

(Enchérisseurs : Jean Therris ; Bernard Berne, et l'adjudicataire.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Rostand.]

Verger (4 boisseaux), section de Monsauvy — du *chapitre Notre-Dame des Doms* —. Est. 65 l. 12 s. 6 d. Adj. 75 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jean Therris, et l'adjudicataire.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Rostand.]

Terre labourable (2 éminées), au quartier de Granaud — du *chapitre Notre-Dame des Doms* —. Est. 393 l. 15 s. Adj. 415 l.

à Jean THERRIS, boulanger, à Orgon.

(Enchérisseurs : Bernard Berne, et l'adjudicataire.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Therris.]

Terre et verger (3 éminées), au quartier des Costes — du *chapitre Notre-Dame des Doms* —. Est. 701 l. 10 s. Adj. 735 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Marcelin Bigonet ; Louis Rostand ; Espigue, et l'adjudicataire.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Therris.]

Jardin dit de Saint-Charles (1 éminée) — de la *chapellenie Saint-Charles* —. Est. 263 l. Adj. 290 l.

à Louis ROSTAND, propriétaire, à Orgon.

(Enchérisseurs : Marcelin Bigonet ; Jean Therris, et l'adjudicataire.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Rostand.]

Vigne (2 éminées), au quartier de Lestang — du *chapitre Notre-Dame des Doms* —. Est. 393 l. 3 s. Adj. 410 l.

à Jean THERRIS, boulanger, à Orgon.

(Enchérisseurs : Marcelin Bigonet, et l'adjudicataire.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Therris.]

Terre (2 éminées), section de Bazarde, quartier de la Glacière — de la *chapellenie Saint-Charles* —. Est. 600 l. Adj. 660 l.

au même.

(Enchérisseurs : Marcelin Bigonet; Louis Rostand, et l'adjudicataire.)
[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Therris.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

18 fructidor IV (4 septembre 1796)

1° Pradelle (12 éminées $^1/_2$), à la section des Fumades — de la province de *Provence.*

2° Couvent avec église et bâtiment, le tout en ruines et sans portes ; fenêtres, bois et fers, de plus le relarg du couvent (4 salmées), dans lequel se trouve la vieille citadelle et un enclos d'une vieille forteresse — des *Augustins Réformés.*

Le tout est. 3.604 l. 10 s. 8 d. Adj. 3.604 l. 10 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Rostand, d'Orgon.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 3.099 l. 15 s. 6 d., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

Partie des îles Créments et atterrissements de la Durance (29 salmées 6 éminées 2 boisseaux) — de la *commune d'Orgon* —. Est. 4.088 l. 14 s. Adj. 4.088 l. 14 s. (loi du 28 ventôse IV).

au même,
pour le compte de sa sœur Marie Rostand, d'Orgon.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 3.504 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV.

Chapelle, sacristie et appartement en très mauvais état — des *Pénitents blancs* —. Est. 1.260 l. Adj. 1.260 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis Rostand, à Orgon.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 1.080 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV.

Chapelle dite Sainte-Anne — du *clergé* d'Orgon —. Est. 504 l. Adj. 504 l. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 432 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV.

21 fructidor IV (7 septembre 1796)

Aire (84 cannes), au quartier des Aires — de la *chapellenie Saint-Sébastien* —. Est 192 l. 10 s. Adj. 192 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques Bréguier, à Orgon.

N. B.— Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 165 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV.

23 fructidor IV (9 septembre 1796)

Moulin à farine à 2 tournants, les pierres à la française, les attraits nécessaires, écurie et régale — de l'émigré *Lorraine* —. Est. 27.000 l. Adj. 27.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Jean-François Grimaud, à Aix,
pour le compte de Louis Roubaud, d'Orgon, demeurant à Sénas.

5e jour complémentaire an IV (21 septembre 1796)

Relarg (37 cannes 4 pans), autre relarg (130 cannes 4 pans), entre les remparts d'Orgon et le grand chemin — Ayant appartenu : le premier à la province de *Provence*, le second à la *commune d'Orgon* —. Le tout est. 484 l. Adj. 484 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Magnan, d'Orgon.

18 vendémiaire V (9 octobre 1796)

Langue de terre (long. 39 cannes, larg. 2 cannes 4 pans), autre partie de terre du vieux chemin (long. 150 cannes, larg. 3 cannes) — de la province de *Provence* —. Est. 55 f. Adj. 55 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Gautier, d'Orgon.

4 ventôse VII (22 février 1799)

Propriété rurale (4 salmées 1 éminée 7 boisseaux), au quartier de Bousquaron, section du Couroulat — de l'émigré Fidèle *Bonnaud* —. Revenu 9 f. Adj. 85 f. (loi du 26 vendémiaire VII).

à Joseph Mestre, à Orgon.

29 juin 1807

Emplacement et dépendances du château d'Orgon (13 ares) — de l'émigré *Lorraine* —. Est. 80 f. Adj. 85 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph Bourjon,
pour le compte de Louis Rostand, propriétaire, à Orgon.

25 juin 1811

Vieux bâtiment dit les anciennes prisons — de l'émigré *Lorraine* —. Est. 408 f. Adj. 413 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Barthélemy fils, rue du Marsais, n° 4, à Marseille, pour le compte de Marcellin, à Orgon.

18 février 1815

Le pré Labat (6 ares 9 centiares) — de la *commune d'Orgon* —. Affermé 18 f. Adj. 221 f. (loi du 20 mars 1813).

à Alexis Lignée, boucher, à Orgon.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes. Arch. dép. Q, *Enreg*.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Beisson Joseph.	
Jardin, pré et trois terres, affermés 665 fr.	F. 13.300
Berges François.	
Vigne de 2 salmées, affermée 90 fr.	1.800
Bigonet Jean.	
Jardin et sept terres, affermés 240 fr.	4.800
Bigonet Marcelin.	
Onze pièces de terre, affermées 260 fr.	5.200
Bonnardel André.	
Une terre et moitié de maison, affermées 55 fr.	1.100
Bonnaud Fidèle-Melchior-Joseph.	
Terre à Saint-Véran, contenant 12 salmées ; autre à la Malotière ; pré et jardin à Bazarde, écurie et grenier ; le tout affermé 505 fr.	10.100
Bastide à Orgon	2.200
Montant des biens restitués	F. 12.300
Bréguier Joseph.	
Dix terres affermées 515 fr.	10.300
Chabanier Jean.	
Jardin et quatre terres, affermées 155 fr.	3.100
Colin Jacques.	
Bastide affermée 440 fr.	8.800

		Capital
Dacla Louis.		
Tènement dit le Mas-Blanc, affermé 300 fr.	F.	6.000
Bâtiment et jardin, à Bazarde, affermés 120 fr.		2.400
Dacla François-Étienne.		
Jardin, à Bazarde, bastide et terre, à la Crau, et huit autres terres dans le terroir d'Orgon, le tout affermé 500 fr.		10.000
Dacla Jean-François.		
Tènement dit Valdition, contenant 200 salmées dont moitié en friche, non affermé		50.000
Jardin, à Bazarde, affermé 800 fr.		16.000
Deux vignes affermées 100 fr.		2.000
Duprévôt Louis-Marie.		
Cinq propriétés affermées 90 fr.		1.800
Dureau Sébastien.		
Bâtiment, terre et pré à Orgon, autre terre à Sénas, le tout affermé 300 fr.		6.000
Espérandieu Alexis.		
Trois terres et un pré, affermés 280 fr.		5.600
Estrangin Augustin.		
Six terres, deux vignes et un pré, affermés 305 fr.		6.100
Fassin Alexandre.		
Bastide et dépendances, non affermée		5.000
Garrigue Michel.		
Onze terres affermées 280 fr.		5.600
Granier Louis.		
Six terres, une vigne et un pré, affermés 500 fr.		10.000
Lautiam Joseph-François-Charles.		
Capital à constitution de rente sur une maison à Orgon		500
Autre établi par acte du 4 février 1751		3.000
Michel Joseph.		
Auberge affermée 900 fr.		18.000
Terre affermée 482 fr.		9.640
Montant des biens restitués	F.	27.640
Mingvet Pierre.		
Trois terres à Orgon, et une à Sénas, affermées 60 fr.		1.200

	Capital
Peyre Jean-Jacques.	
Dix-neuf terres, affermées 290 fr.	F. 5.800
Ramel Jean-Baptiste.	
Terre et jardin, affermés 21 fr.	420
Reix André.	
Huit pièces de terre, affermées 101 fr.	2.020
Saint-Martin cadet.	
Maison, jardin et cinq terres, affermés 350 fr.	7.000
Therris Jean.	
Un pré et deux terres, affermés 202 fr.	4.040
Truchement Sébastien.	
Quatre petites terres, affermées 75 fr.	1.800

PARADOU

Pas d'opérations.

PÉLISSANNE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état non daté des biens ecclésiastiques situés dans le terroir de Pélissanne. (Arch. dép. Q)

Prieuré de Cabardel Saint-Laurent.
Ledit prieuré, possédé par le Séminaire d'Aix, avait la dîme dans tout le quartier de Cabardel Saint-Laurent ; affermé 675 l.
Chapelle, petit jardin et habitation.

Prieuré de Pélissanne (de l'abbaye de Montmajour).
Sous affermé au prix de 3.800 l.

Bénéfice Saint-Barthélemy.
Pensions et censes 60 l.

Bénéfice Notre-Dame Saint-Maurice.
Pensions et censes 58 l. 14 s.

Bénéfice Saint André.
Pensions sur divers 150 l.

Messe de l'Aube.
Revenu des biens vendus à rentes perpétuelles 418 l.

Chapellenie Sainte-Catherine.
Pensions et censes 806 l. 10 s. 6 d.

Chapellenie Saint-Maurice.
Pension 46 l.
Terre et verger au quartier des Planes.

Saint-Pierre de Canon.
Verger de 264 oliviers et vigne de 2 éminées, à Beaumenègre.

Notre-Dame de la Valdecueh.
Verger de 95 oliviers à Beaumenègre, plus une vigne et un verger de 260 oliviers, au même quartier.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 25 ventôse II. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Maison, four et écurie attenant à la maison commune, à la place de l'Horloge.
Moulin à recense, au quartier de Cabardel.
Maison, cour et écurie, servant d'habitation aux prêtres de la paroisse.
Deux écuries, cour et autres appartements au rez-de-chaussée servant de boucherie, à la rue des Passadouires.
Dû par divers la somme de 18.800 l.
Les dettes passives s'élèvent à 18.563 l. 10 s.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Bérard André.

Par testament du sieur Toussaint Bérard, du 28 mars 1783, notaire Bontoux, à Pélissanne, il lui a été légué la somme de 3.000 l.

Castelan Jean-Baptiste.

Par contrat de mariage passé aux écritures d'Esménard, notaire à

Pélissanne, qui n'a pu se trouver, il lui a été fait une donation par Jean-Baptiste Castelan, son père.

Sur les registres du contrôle, on pourra trouver le contenu de cet acte, qui peut avoir été passé dans l'intervalle de 1770 à 1778.

Chave Jean-Joseph.

Terre et verger, à la section A de Caronte, contenant 4 éminées

Terre vaine située comme dessus, contenant 2 éminées.

Terre et verger, à la section C du Taulet et Materon, contenant 1 éminée.

Terre vaine située comme dessus, contenant 1 éminée.

Terre et vigne, à la section D, au Pujol ou Hautes-Plaines, contenant 1 charge.

Terre, pré et mûriers, même section et même quartier, contenant 2 éminées.

Enclos à la section E, au Taulet et Anjouvène, contenant 1 éminée.

Terre et vigne, au Plan, section H, contenant 5 éminées.

Terre, pré, mûriers et bâtiment, même section et même quartier, contenant 3 charges 3 éminées.

Maison à l'extérieur de ladite commune, rue de Lambesc, section L.

Quatre autres maisons, au même quartier

Codolet Xavier.

Bâtiment, jardin, pré, terre et fabrique, quartier du Plan, section H, contenant 7 charges 6 éminées 7 euchènes.

Terre et pré, même quartier et même section, contenant 5 charges 2 éminées.

Terre, même quartier et même section, contenant 1 charge.

Dupuy, ci-devant curé.

Bâtiment, jardin, terre et pré, section D, quartier du Pujol ou Hautes-Plaines, contenant 5 éminées 6 euchènes.

Esménard Étienne, homme de loi.

Terre et pré, contenant 12 éminées.

Il est héritier des biens de feu son père, après le décès de sa mère, usufruitière.

Esménard Étienne, confiseur.

Terre et vigne, section H, contenant 6 éminées.

Maison à la section M, place de l'Horloge.

Étienne Jean-Baptiste.

Par contrat de mariage passé aux écritures de Jean-Joseph Chave, notaire à Pélissanne, du 24 janvier 1785, il lui a été fait donation de 12.000 l., par Jean-Baptiste Étienne, son père, qui se soumet, au besoin, de lui désemparer du bien pour cette somme.

Étienne Joseph cadet.

Terre et verger, section A, quartier de Caronte, contenant 1 charge 3 éminées.
Idem, section B, quartier de la Coste, contenant 1 charge 7 éminées.
Idem, section D, quartier du Pujol, contenant 3 éminées $^1/_2$.
Idem, section F, quartier des Viougues, contenant 5 éminées.
Terre et vigne, section K, quartier de Sabouillon, contenant 2 charges 6 éminées.
Maison, section M, à la Grand'Rue.

Étienne Simon.

Terre et verger, section A, contenant 1 charge 5 éminées.
Idem, section C, contenant 2 charges 4 éminées.
Verger, même quartier et même section, contenant 4 éminées.
Terre, section E, contenant 2 charges 4 éminées.
Terre, même section, contenant $^1/_2$ éminée.
Pré, section F, quartier des Viougues, contenant 7 euchènes.
Terre, section G, quartier du Camp-de-Lieu, contenant 1 éminée.
Terre, section H, quartier du Plan, contenant 1 éminée $^1/_2$.
Petite maison à l'extérieur de ladite commune, section L, rue des Passadouires.

Garçonnet Guillaume-François.

Terre et verger, section A, contenant 2 charges 2 éminées.
Terre vaine et verger, contenant 6 éminées.
Terre, vigne et verger, section G, contenant 5 éminées.
Terre, vigne, pré et bâtiment, section H, contenant 2 charges 4 éminées 2 euchènes.
Terre, vigne et oliviers, quartier du Vallon-Long, section J, contenant 4 éminées 4 euchènes.
Maison et écurie, section L, rue d'Aurons.
Autre maison au faubourg.

Mérendol Jean-Baptiste.

Maison, cour, écurie et moulin à huile, confrontant l'église paroissiale.

Terre au quartier de Sabouillon, contenant 8 éminées.
Terre au quartier de Saint-Laurent, contenant 1 éminée 4 euchènes $^1/_2$.
Terre au quartier de Cambe-de-Fède, contenant 3 euchènes.
Terre au quartier de Saint-Laurent, contenant 1 éminée 2 euchènes.

Perron Étienne et Honoré frères.

Par testament de Claude Perron, reçu par Esménard, notaire, à Pélissanne, il a été légué aux frères Perron, à chacun une somme de 100 l.

Ricard Joseph-Chrysostome, prêtre.

Son patrimoine consiste en 9 éminées de terre et verger.

Roux Étienne, bourgeois, et *Roux* Jean-Baptiste, prêtre, frères.

Un léguat à chacun de 8.000 l., à prétendre sur les biens de feu Joseph Roux, leur père, lesquels se trouvent dans le territoire de Pélissanne.

Roux Joseph-Simon.

Terre au quartier du chemin d'Aurons, contenant environ 3 charges.
Pré au quartier du chemin de Saint-Pierre, contenant 3 éminées $^1/_2$.
Terre, vigne et verger, au quartier de Candelieu, contenant 3 charges 6 éminées.
Verger d'oliviers, au quartier du Vallon-Long, contenant 2 charges 4 éminées.
Verger d'oliviers, au quartier du Bonfour, contenant 2 charges 4 éminées.

Nota. — Les biens ci-dessus ont été désemparés audit Roux, ensuite de son contrat de mariage.

Tardieu Barthélemy, prêtre.

Une maison plus 6 éminées $^1/_2$ de terre et oliviers.
Il perçoit de divers particuliers, des pensions qui s'élèvent annuellement à 351 l. 10 s.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

30 janvier 1791

Terre et verger (5 éminées $^1/_2$ et 6 cannes) — de la *chapellenie Saint-Maurice* —. Est. 1.270 l. Adj. 2.150 l.

à Jean-Joseph Isnard, de La Barben, résidant à Pélissanne.

(Soumissionnaire : Lavastre.)
[Le 2 février 1791, le solde est versé par le dit Isnard.]

20 février 1791

Four à cuire le pain (26 cannes q.), place de l'Horloge — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 2.112 l. Adj. 4.150 l.

à Jean-Baptiste-François Bonnaud fils, à Pélissanne.

(Soumissionnaire : Pellegrin.)
[Le 11 messidor III, le solde est versé par ledit Bonnaud.]

Four à cuire le pain (22 cannes q.), à la rue de l'Hôpital — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 2.125 l. Adj. 4.000 l.

au même.

(Soumissionnaire : Pellegrin.)

20 avril 1791

Chapelle, petit bâtiment et jardin (126 cannes), régale (33 cannes) — du *grand séminaire d'Aix* —. Est. 424 l. Adj. 965 l.

à Joseph Chapus, à Pélissanne.

(Soumissionnaire : Henri Bosc.)

Terre (100 cannes), au quartier de l'Anjouvène — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 88 l. Adj. 185 l.

à Jean-Claude Roux, de Pélissanne.

(Soumissionnaire : Louis Romand.)
[Le même jour, Roux verse le solde de son acquisition.]

22 mai 1791

Maison au quartier de Sarrians — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 1.500 l. Adj. 1.900 l.

à Mathieu Arnaud, de Pélissanne.

(Soumissionnaire : Esménard.)
[Le 14 thermidor III, le solde est versé par ledit Arnaud.]

11 ventôse II (1er mars 1794)

Maison de 3 étages sur rez-de-chaussée, à la rue de la Paroisse — de l'émigré Barthélemy *Tardieu* —. Est 800 l. Adj. 1.000 l., sans concurrent.

à Barthélemy Bontoux, à Pélissanne.

Maison d'un 1er étage sur rez-de-chaussée — de l'émigré Barthélemy *Tardieu* —. Est. 600 l. Adj. 835 l.

à Joseph Laurent, cordonnier, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Joseph Jacob, et l'adjudicataire.)

Verger (1.020 cannes), au quartier de l'Anjouvène — de l'émigré Barthélemy *Tardieu* —. Est. 920 l. Adj 1.125 l.

à Jean-Baptiste SICARD aîné, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Joseph Cavalier ; Laurent, et l'adjudicataire.)

Verger (4 éminées $^{2}/_{8}$ 3 cannes), au quartier de Sabouillon — de l'émigré Joseph-Chrysostome *Ricard* —. Est. 640 l Adj. 670 l.

à Étienne RICARD, boulanger, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Laurent, et l'adjudicataire.)

N. B. - Ce bien fut revendu le 30 frimaire XIV, par suite de déchéance du susdit acquéreur.

Verger (6 éminées $^{5}/_{8}$ 13 cannes), au quartier de Sabouillon — de l'émigré Joseph-Chrysostome *Ricard* —. Est. 670 l. Adj. 690 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jean Laurent, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce bien fut revendu le 30 frimaire XIV, par suite de déchéance du susdit acquéreur.

19 ventôse III (9 mars 1795)

Maison dite la Charité, écurie et pré clos de murailles (5 éminées 2 euchènes) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 4.000 l. Adj. 41.500 l.

à Claude VAGUE, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Bonnaud ; Étienne, et l'adjudicataire.)

Maison dite l'Hôpital et écurie (45 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 1.500 l. Adj. 4.500 l.

à Jean-Baptiste-François BONNAUD, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Féraud ; Allemand ; Rossignol ; Arnaud, et l'adjudicataire.)

Chapelle des filles (36 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 800 l. Adj. 12.000 l.

à Jean-Baptiste RICARD, de Pélissanne.

(Enchérisseurs : Claude Vague ; Esménard, et l'adjudicataire.)

[Le 14 thermidor III, le solde est versé par ledit Ricard.]

Chapelle des Pénitents blancs (32 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 600 l. Adj. 11.950 l.

à Jean-Baptiste ESMÉNARD, de Pélissanne.

(Enchérisseurs : Allemand ; Jean-Baptiste Ricard ; Buffier, et l'adjudicataire.)

[Le 18 thermidor III, le solde est versé par ledit Esménard.]

Chapelle des Bourras (42 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 1.000 l. Adj. 8.200 l.

à Simon ALLEMAND, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Pellegrin ; Buffier ; Roux, et l'adjudicataire.)

Four et écurie (18 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 800 l. Adj. 18.000 l.

à Jean-Baptiste SICARD aîné, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Esménard ; Montel ; Féraud, et l'adjudicataire.)

Maison servant de boucherie (43 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 800 l. Adj. 9.000 l.

à Jacques ESMÉNARD, de Pélissanne.

(Enchérisseurs : Bonnaud ; Étienne ; Saint-Martin, et l'adjudicataire.)
[Le 18 thermidor III, le solde est versé par ledit Esménard.]

Maison dite le poids de la farine (21 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 400 l. Adj. 8.500 l.

à Joseph SAINT-MARTIN, à Pélissanne.

(Enchérisseurs: Jacques Esménard ; Brun, et l'adjudicataire.)

Moulin à recense, à trois tournants, dont un à farine (290 cannes q.) — de la *commune de Pélissanne* —. Est. 10.000 l. Adj. 50.000 l.

à Jean-Baptiste SICARD aîné, à Pélissanne.

(Enchérisseurs : Garçonnet ; Chiousse ; Roux, et l'adjudicataire.)

18 brumaire IV (9 novembre 1795)

Terre gaste (26 éminées $^3/_4$), au quartier de Cabardel — de la *commune de Pélissanne* —. Soum. 525 l. Adj. 560 l.

à Jean-Joseph BOSSY, à Salon.

(Enchérisseurs : Rivarel ; Chiousse, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

30 frimaire XIV (21 décembre 1805)

Deux propriétés, l'une de la contenance de 56 ares, l'autre de 40 ares, au quartier de Sabouillon — de l'émigré Chrysostome *Ricard* —. Est. 700 f. Adj. 708 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Baptiste RICARD, à Pélissanne.

N. B. — Ce bien était rentré à nouveau sous la main de la Nation, par suite de déchéance du premier acquéreur.

III. — ARRENTEMENTS

29 mai 1791

La tasque imposée sur une partie du quartier de l'Anjouvène, en faveur du *chapitre de Montmajour-les-Arles*, à raison du onzain sur toutes les productions des fonds qui y sont soumis suivant l'usage, arrentée 180 l.

12 germinal II (1er avril 1794)

Moitié des fruits d'une terre au quartier de Boutenès, de l'émigré Jean-Joseph *Chave*, notaire, arrentée 4 éminées de blé, 20 quintaux de foin et 130 l.

Les fruits d'une terre au quartier de Taulet, et d'une autre au quartier de la Folie, de l'émigré Étienne *Simon*, arrentés 5 charges de blé et 180 l.

Moitié des fruits de quatre propriétés, du *même*, arrentée 4 charges de blé et 110 l.

Moitié des fruits d'une terre au quartier de la Bertanne, de l'émigré Xavier-Tronc *Codolet*, arrentée 3 éminées de blé.

Moitié des fruits des biens du condamné François *Garçonnet*, arrentée 3 charges de blé, 40 quintaux de foin et 350 l.

Maison, du *même*, arrentée 140 l.

Les fruits d'un bien de l'émigré Simon *Roux*, arrentés 4 charges de blé, 10 quintaux de foin et 310 l.

1er floréal II (20 avril 1794)

Terre, pré, jardin et bâtiment, au quartier du Pujol, de l'émigré *Dupuy*, affermés 8 quintaux de foin et 400 l.

Moitié des fruits de divers biens de l'émigré *Jaubert*, arrentée 18 éminées de blé et 65 l.

LA PENNE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état certifié par les officiers municipaux, en date du 21 floréal II. (Arch. dép. Q)

Les recettes de la paroisse s'élèvent à 3731. 5 s., les dépenses à 358 l. 15 s. ; il reste net 14 l. 10 s.
Divers effets contenus dans l'église, estimés 392 l.

b) *Biens de la Commune*

En date du 21 floréal II, la municipalité déclare que les dettes contractées par la commune, avant le décret du 5 août 1791, s'élèvent à la somme de 3.200 l.
Postérieurement au décret du 5 août 1791, jusques et y compris le 10 août 1793, il a été contracté un emprunt de 1.100 l.

Nota. — Cet emprunt de 1.100 l. ne fut point le résultat de la délibération du 10 mars 1793 ; elle fut prise pour en avoir un de 7.000 l. qui devaient être affectées à un achat de grains dont la commune avait un besoin urgent. Cet achat eut lieu, mais la somme de 7.000 l. ne fut pas toute employée ; il en fut déduit celle de 1.100 l., qui, à ce moment, était nécessaire pour l'habillement et l'équipement des volontaires, laquelle reste encore à payer, le créancier ayant reçu un à-compte de 5.900 l. sur la somme totale. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Félix Marie-Thérèse, ci-devant marquise du Muy, femme de *Créqui*.
Maison au quartier de l'Écluse, estimée 1.500 l.
Terre au quartier du Mouton, affermée à Blaise Audibert, de La Penne 20 l.
Fonds sur les biens de la Bastidonne, possédé par les Sidolle 46.000 l.

Terre d'environ 7 quarterées, arrentée à Lazare Bérenger, rentier de la Reynarde, prise en collocation sur l'un des dits Sidolle, acompte des susdites 46.000 livres, revenu 300 l.

Terre dite la Forbine, ses dépendances, maison, cave, ustensiles de cave et prés à l'arrosage, au quartier de la Valentine, terroir de Marseille, arrentée 5.000 l.

Terre et bâtisse, au même quartier, arrentée 2.500 l.

Terre au quartier de la Millière, arrentée 340 l.

Labat Jean.

Coin de terre, contenant environ 1 quarterée $^1/_2$; pré, contenant 30 quarterées ; coin de terre avec maisons de maître et de fermier, deux remises, deux greniers à foin, cave et vaisselle, contenant environ $^3/_4$ de quarterée; coin de terre avec 4 loges à cochons, contenant $^1/_4$ de quarterée.

Les susdites terres sont affermées au prix de 3.000 l.

Dans cette ferme est comprise une terre de 17 quarterées située dans le terroir d'Aubagne.

Roccas Vincent, prêtre de la paroisse de La Penne.

Capital sur les frères Gaspard et Mathias Pourrière, de La Penne 4.000 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

9 messidor II (27 juin 1794)

Propriété consistant en terre, vignes, arbres fruitiers, reissard de l'Huveaune et arbres de haute futaie (57 dextres) — de l'émigrée *Créqui* —. Est. 158 l. 6 s. 8 d. Adj. 250 l

à Blaise Audibert, cordonnier et cultivateur, à La Penne.

(Enchérisseurs : Louis Reimonein; Jean Rouaut; Louis-Jacques Fenouil, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en vignes, arbres fruitiers et oliviers (10 quarterées 80 dextres), au quartier de la Bastidonne — de la *même* —. Est. 6.333 l. 6 s. 8 d. Adj. 9.600 l.

à Louis-Jacques Fenouil, marchand, rue de l'Étrieu, à Marseille, en compte à demi avec Marie Chapelle, sa femme.

(Enchérisseurs : Joseph Bonnifay ; Boude; Reynaud; Louis Reimonen ; Jean-Baptiste Philip, et l'adjudicataire.)

Maison d'un étage sur rez-de-chaussée — de la *même* —. Est. 750 l. Adj. 825 l.

aux MÊMES.

(Enchérisseurs : Joseph Bonnifay ; Jean Divandre; Antoine Magnan; André Mouton; Augustin Basso, et l'adjudicataire.)

22 messidor II (10 juillet 1794)

Propriété avec bâtisses (48 quarterées 121 dextres), divisée en 2 lots — de l'émigré *Labat* —. Affermée 5.000 l., sans bail, à Gomme.

1er lot. — Terre, bâtisses et futaille de cave (28 quarterées 43 dextres). Est. 32.861 l. 19 s. 1 d. Adj. 50 000 l.

à Joseph-Antoine TORCAT, marchand toilier, Grand'Rue, île 350, n° 13, à Marseille.

(Enchérisseurs : Alexandre Teissère; Jean-Blaise Tricon ; Noé Sabatier ; Jean-Baptiste Philip ; Joseph Masse ; François Reguis, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre, bâtisses et futaille de cave (20 quarterées 78 dextres). Est. 32.005 l. 11 s. 11 d. Adj. 51.000 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Noé Sabatier ; Jean-Blaise Tricon ; Gaspard Payretoux ; Jean-Baptiste Estienne ; Joseph Masse, et l'adjudicataire.)

III. — RESTITUTIONS

Labat Jean.

Domaine au terroir de La Penne, capital F. 30.000

LES PENNES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état, non daté, dressé par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q)

Le chapitre de l'église cathédrale de Marseille possédait une terre dite le Pré, située au quartier des Grands-Prés, de la contenance de

1.660 cannes. Les prieurs décimateurs ayant abandonné cette propriété ainsi que la dîme de cette année, la municipalité a affermé aux enchères la propriété, au prix annuel de 78 l.

Le curé tient et régi par lui-même :

La maison curiale et un petit enclos.

La cave destinée à mettre le vin de la dîme.

Propriété au quartier de la Pourarque, contenant 325 cannes.

Autre au quartier de Farneirol, contenant 550 cannes.

Autre au même quartier, contenant 425 cannes.

b) *Biens des emigrés*

D'après l'état certifié, le 9 avril 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Clément, ci-devant curé des Pennes, dernier domicile à Marseille.

Capital à constitution de rente, revenu 70 l., 1.400 l.
Mobilier évalué 300 l.

Vento des Pennes, ci-devant marquis, dernier domicile à Carpentras.

Château et attenances, contenant 300 cannes q., évalué 20.000 l.

Maisons et bastides avec leurs afards de terres labourables, friches, jardins, prés, pâtures, vignes, bois, moulins, pressoirs et usine, le tout contenant 500.181 cannes, affermé 10.000 l., évalué 205.000 l.

Rentes actives, revenu évalué 4.500 l., capital 90.000 l.
Censes et rentes, revenu évalué 1.000 l.
Directe, revenu évalué 1.000 l.
Mobilier du château, évalué 3.000 l.

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Figon Louis, prêtre.

Propriété au quartier de derrière la Touesco (1), évaluée 1.600 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

6 juillet 1791

Un pré, au quartier des Grands-Prés — du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 607 l. 16 s. 8 d. Adj. 1.350 l.

(1) Touffe d'arbres ou d'arbustes.

à Joseph Raphael, ménager, de Saint-Victoret, et Guillaume Panisson, ménager, aux Pennes.

(Enchérisseurs : Jean-Jacques Roullandin, et les adjudicataires.)
[Le 8 nivôse II, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

29 frimaire III (19 décembre 1794)

Propriété, au quartier de la Pourarque — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est 66 l. Adj. 125 l., sans concurrent.

à Joseph Poussel, cultivateur, aux Pennes.

Propriété, au quartier de Farneirol — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 120 l. Adj. 1.075 l.

à Claude Vaillant, maréchal ferrant, aux Pennes,
pour le compte de Jean-Baptiste Coupin, propriétaire, des Pennes.

(Enchérisseurs : Joseph Gouje ; Jacques Ravel ; Jean-Baptiste Coupin, et l'adjudicataire.)

Propriété, au quartier de Farneirol — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 251 l. Adj. 825 l.

à Jean-Baptiste Coupin, propriétaire, aux Pennes.

(Enchérisseurs : Vaillant, et l'adjudicataire.)

1er ventôse III (19 février 1795)

Auberge, terres et propriétés, divisées en 14 lots — de l'émigré Jean-Louis-Paul *Vento* dit *des Pennes*, ci-devant noble —.

Auberge et terres en dépendant

1er lot. — Terre attenante à ladite auberge (19 arpents 64 toises) ; l'auberge (84 toises), composée d'un rez-de-chaussée, 2 vestibules, 2 cuisines, 3 salons, 1 hangar et 3 celliers ; au 1er étage, 12 chambres et 3 cabinets ; écurie, four, loge à cochons, poulailler, grenier et puits. Est. 26.862 l. 9 s. Adj. 56.100 l.

à René-François Brive cadet, à Marseille,
pour le compte d'Éloi Bertrand, culottier à Marseille,
son beau-père, et Ambroise Tardieu, aubergiste aux Pennes

(Enchérisseurs : François Meynier ; François Brive ; Denis ; Honoré Brunache, menuisier, et l'adjudicataire.)

21 ventôse III (11 mars 1795)

Propriété dite de Giraudet (4 lots).

2e lot. — Terre complantée de mûriers (1 arpent 1.236 toises). Est. 645 l. Adj. 660 l.

à François Roux, maçon, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Jérôme Journe, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre complantée de mûriers (2 arpents 632 toises). Est. 664 l. Adj. 680 l.

à Jérôme Journe, propriétaire, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : François Roux, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre labourable et inculte (5 arpents 126 toises). Est. 1.277 l Adj. 1.305 l., sans concurrent.

au même.

5e lot. — Terre labourable et inculte (3 arpents 1.082 toises). Est. 765 l. 12 s. Adj. 790 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Fabre, cultivateur, de Septèmes.

N. B. — Ce 5e lot rentra à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance de Fabre, et fut revendu le 25 mai 1809.

Terre dite du Pillon (5 lots).

6e lot. — Terre labourable et inculte (2 arpents 827 toises). Est. 561 l. 7 s. Adj. 725 l.

à Jacques Denis, ébéniste, à Aix.

(Enchérisseurs : Fournier, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre labourable et inculte (2 arpents 620 toises). Est. 575 l. 4 s. Adj. 960 l.

au même.

(Enchérisseurs : Roux ; Fournier, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre labourable et inculte (2 arpents 831 toises). Est. 824 l. Adj. 1.225 l.

à Jérôme Journe, propriétaire, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Joseph Raphaël ; Jacques Denis, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre labourable et inculte (3 arpents 317 toises). Est. 1.038 l. 11 s. Adj. 1.450 l.

à Jean-André Savournin, maréchal ferrant, aux Pennes.

(Enchérisseurs : Jacques Denis ; François Roux, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre labourable et inculte (2 arpents 1.222 toises). Est. 684 l. 10 s. Adj. 1.525 l.

à Jérôme Journe, propriétaire, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Joseph Raphaël ; Jacques Denis, et l'adjudicataire.)

N. B. — 3 lots acquis par Journe passèrent à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance, et furent revendus le 25 mai 1809.

Terre dite l'Assassin (2 lots).

11e lot. — Terre labourable (3 arpents 673 toises). Est. 941 l. Adj. 1.325 l.

à Ambroise TARDIEU, aubergiste, aux Pennes.

(Enchérisseurs : Fournier; Jacques Denis; François Roux, et l'adjudicataire)

12e lot.— Terre culte (3 arpents 52 toises). Est. 918 l. 18 s. Adj. 940 l., sans concurrent.

à Joseph FOURNIER, négociant, aux Pennes.

Terre dite la Condamine (2 lots).

13e lot. — Terre culte (1.265 toises). Est. 547 l. 12 s. Adj. 610 l.

à René-François BRIVE cadet, de Marseille,
pour le compte d'Éloi BERTRAND, culottier, à Marseille, son beau-père.

(Enchérisseurs : Ambroise Tardieu, et l'adjudicataire.)

14e lot. — Terre culte (2 arpents 383 toises). Est. 614 l. 4 s. Adj. 1.075 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jacques Denis, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

25 mai 1809

Quatre lots d'une propriété rurale, terres labourables, vignes et collines (sup. totale 372 ares) — de l'émigré *Vento* —. Le tout est. 1.560 f. Adj. 1.650 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Paul VENTO, propriétaire, aux Pennes.

N. B. — Ce bien rentra à nouveau sous la main de l'État, par suite de déchéance de Jean-Baptiste Fabre et Jérôme Journe.

III. — VENTES DE MEUBLES

16 pluviôse II (4 février 1794)

Mobilier de l'émigré *Vento* 24.558 l. 5 s.

17 ventôse III (7 mars 1795)

Coupe de bois de pins de l'émigré *Vento* 19.000 l.

IV. — ARRENTEMENTS

23 prairial III (11 juin 1795)

Bâtiment dit le Péage, et terres, vignes, prés, bergerie, écurie, grenier à foin et remises, plus un bâtiment et terrain appelé Petit-Péage, de l'émigré Jean-Louis *Vento des Pennes*, affermés 5 charges de blé, 10 quintaux de foin, poids de marc, et 7.700 l.

Le château, la maison du jardinier et partie de la maison dite du Pré, du *même*, arrentés 620 l.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Cadi, fabricant de bas, à Marseille.	
Une maison aux Pennes	F. 1.800
Clément, curé, aux Pennes.	
Rente annuelle de 70 l.	1.400
Vento, ex-noble, à Carpentras.	
Château, maisons et fonds ruraux	78.000
Rentes constituées	45.578
Montant des biens restitués	F. 123.578

(Le plus grand nombre des rentes sont féodales.)

PEYNIER

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D 'après l'état, non daté, dressé par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q)

Chapitre Saint-Victor, de Marseille.

Maison prieurale, cave, grenier et pigeonnier ; pension de 33 charges ½ de blé due par le seigneur de Peynier ; pension de 18 livres due par un particulier de Peynier ; 21 tonneaux.

Tous ces articles ont été affermés, avec la perception de la dîme sur les grains, raisins, etc., aux frères Long, négociants à Fuveau, à la rente de 3.825 l.

Chapellenie N.-D. de Nazareth.

Deux terres contenant ensemble 16 éminées 152 cannes.

b) *Biens de la Commune*

D'après un état conforme à celui fourni par le maire de Peynier, dressé par le receveur de l'enregistrement le 15 mai 1810. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

	Évaluation
Terre, au quartier de la Gardy	300 l.
Terre inculte, au quartier de Cancabri	40 l.
Terre inculte, au quartier du chemin d'Auriol	60 l.
Terre inculte, au quartier de Turenne	90 l.
Terre inculte, au quartier de Soulier	50 l.
Terre au quartier de Verdalay	300 l.
Terre inculte, au quartier des Esquières	30 l.
Terre inculte, au quartier de la Courneirelle	40 l.
Terre inculte, au quartier de Coudon	40 l.
Terre inculte, au quartier de la Tuilière	100 l.
Terre inculte, au quartier du Chemin d'Aix	30 l.
Terre, au quartier de la Grave	300 l.
Bâtiment servant autrefois de corps de garde	120 l.
Bâtiment dit l'Hôpital	400 l.
Plaine dite de Catalan (bois taillis)	6.000 l.
Un septième environ du moulin à farine	1.000 l.
Total de l'actif	8.900 l.

La commune n'a aucune dette.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Julien François, prêtre.

Diverses pensions formant un revenu de	470 l. 10 s.
Terre évaluée	600 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

29 avril 1791

Propriété au quartier de la Treille ou des Esquières — de la *chapellenie N.-D. de Nazareth* —. Est. 99 l. Adj. 215 l.

à Joseph Long, ménager, à Trets,
en compte avec André Long, Joseph Savournin, et
Joseph Michel fils d'Étienne.

(Enchérisseurs : Étienne Jourdan ; Mathieu Michel, et les adjudicataires.)

Terre, au quartier des Aires-Basses — de la *chapellenie N.-D. de Nazareth* —. Est. 220 l. Adj. 755 l.

à Jean-Paul Rocheville, cardeur, à Peynier,
en compte avec Jean-Louis Deluy, menuisier, et Pierre Arène,
ménager, à Peynier.

(Enchérisseurs : Mallet, curé de Fuveau ; Pierre Griffon, et les adjudicataires.)

[Le 17 germinal II, le solde est versé par Rocheville et Arène.]

29 frimaire III (19 décembre 1794)

Partie de maison en mauvais état, avec cour, grenier, cave et une cuve — du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 1 800 l. Adj. 2.700 l.

à Thomas Deleuil, maçon, à Peynier.

(Enchérisseurs : Jean-Paul Rocheville ; Paul Marion, et l'adjudicataire.)

[Le 25 thermidor III, le solde est versé par ledit Deleuil.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

16 germinal VII (5 avril 1799)

Chapelle Notre-Dame (6 cannes long sur 2 cannes de larg.), et la chapelle Sainte-Anne (4 cannes long. sur 12 pans larg.) —. Revenu total 5 f. Adj. 550 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Auguste Deleuil, à Peynier.

Chapelle (13 cannes q.) — des *Pénitents blancs* —. Revenu 13 f. Adj. 4.020 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Étienne Roubin, à Peynier.

28 juin 1813

Dix pièces de terre, savoir : 1° terre dite Cancabri ; 2° terre dite du chemin d'Auriol ; 3° terre dite du Soulier ; 4° terre dite Verdalay ; 5° terre dite Desquières ; 6° terre dite de la Cournillère ; 7° terre dite Coudon ; 8° terre dite la Tuilerie ; 9° terre dite du chemin d'Aix ; 10° terre dite du Noyer — de la *commune de Peynier* —. Le tout est. 1.110 f. Adj. 1.135 f. (loi du 20 mars 1813).

à Toussaint Long, cultivateur, à Peynier.

Un septième des moulins à farines (au nombre de 3, dont 2 à eau et 1 à vent) — de la *commune de Peynier* —. Est. 1.650 f. Adj. 1.675 f. (loi du 20 mars 1813).

à François-Toussaint Jean, notaire, à Roquevaire.

15 février 1815

Maison dite la Gardette — de la *commune de Peynier* —. Adj. 107 l. (loi du 20 mars 1813).

à Joseph Samat, propriétaire, à Peynier.

N. B.— Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

PEYPIN

I. — ARRENTEMENTS

6 prairial II (25 mai 1794)

Bastide et terre, au quartier de la Plaine — de l'émigré Jacques *Maurin*, affermée 7 charges 1 panal de blé, 7 quintaux de paille, 4 panaux de légumes et 825 l.

Bastide et terre, section B, n° 94, du condamné Jean-Antoine *Bérenger*, affermée 3 panaux de blé, 1 quintal de paille et 26 l.

22 messidor II (10 juillet 1794)

Terre et bastidon, de l'émigré Joseph *Brouchier*, affermée 5 panaux de blé et 405 l.

II. — RESTITUTIONS

Brouchier Joseph, de Roquevaire.
Voir à Roquevaire.

Goutard Jean, résidant à Marseille.
Voir à Auriol.

Maurin Jacques, de Roquevaire.
Voir à Roquevaire.

PEYROLLES

I. — INVENTAIRES

Biens ecclésiastiques

D'après la délibération du conseil général de cette commune, en date du 19 septembre 1790, relative à la soumission de la municipalité pour l'acquisition des biens nationaux situés dans le terroir de Peyrolles. (Arch. dép. Q)

Cure.

1° Terre, au quartier du Pontet, contenant 619 cannes, alivrée 10 florins 6 deniers.
2° Terre, au quartier de Baudanière, contenant 400 cannes, alivrée 7 florins 6 sols.
3° Pré, au quartier des Sauques, contenant 101 cannes, alivré 6 florins 1 sol 6 deniers.
4° Terre, au quartier de Granegon, contenant 940 cannes, alivrée 11 florins 9 sols.
5° Terre, au même quartier, contenant 4.140 cannes, alivrée 75 florins.
6° Terre, au quartier de Rougadou, contenant 1.990 cannes, alivrée 21 florins 3 sols.

7° Terre, au même quartier, contenant 960 cannes, alivrée 15 florins 6 sols.

8° Terre, au quartier de Briançon, contenant 1.500 cannes, alivrée 11 florins 8 sols 6 deniers.

9° Terre, au quartier du Gros-Roure, contenant 680 cannes, alivrée 6 florins 1 sol.

10° Terre, au quartier de Granouillet, contenant 2.450 cannes, alivrée 20 florins.

11° Vigne, au quartier du Gros-Roure, contenant 837 cannes, alivrée 16 florins 9 sols.

12° Terre, au quartier de Laniron, contenant 240 cannes, alivrée 1 florin 10 sols 6 deniers.

13° Aire pavée, au quartier de Granegon, contenant 125 cannes, alivrée 3 florins 1 sol 6 deniers.

14° Censes en blé provenant des terres que ledit curé avait remis à nouveau bail aux particuliers, moyennant une cense annuelle, le tout formant 16 panaux 2 civadiers, alivré 59 livres 7 sols 9 deniers

Nota. — Ces quatorze articles étaient soumis à payer les impositions foncières ; savoir : pour la taille suivant l'encadastrement des biens ci-devant privilégiés, pour les 13 articles en terres alivrés 2 l. 2 onc. 19 1/8, à 38 l. la livre cadastrale, montant à la somme de 81 l. 2 s. 8 d.

Plus 3 livres que paye le curé au ci-devant seigneur pour le demi-lods ainsi abonné 3 l.

Plus pour six messes par année, délaissées par divers particuliers 3 l. 12 s.

Ces différents articles se trouvaient arrentés verbalement avec le quart de la dîme.

Prieuré de Saint-Ambroise :

Terre inculte au quartier des Gardis, contenant 690 cannes, alivrée 0 l. 10 s. 6 d.

Idem, au quartier de Derrière le Défend, contenant 2.820 cannes, alivrée 5 florins 3 s.

Idem, au même quartier, contenant 1.960 cannes, alivrée 2 florins 5 s. 3 d.

Pré sec et terre culte, au quartier de Recule, contenant 4.000 cannes, alivrées 30 florins.

Terre et pré au même quartier, contenance totale 10.580 cannes, alivrés 87 florins 9 s.

Terre, au quartier de la Coudoulouse, contenant 420 cannes, alivrée 5 florins 3 s.

Terre, au quartier de Pibaillon, contenant 800 cannes, alivrée 3 florins.

Terre, au quartier de Cousin, contenant 4.400 cannes, alivrée 30 florins.

Terre, au quartier de Paniguesse, contenant 220 cannes, alivrée 2 florins 9 s.

Censes en grains ou en argent, se montant à 37 l. 10 s., formant un capital de 750 l., alivrées 25 florins.

Nota. — Le possesseur du dit prieuré paye annuellement, pour le service des messes, 52 l. Il exige la rente annuelle de 300 l. en argent, 2 panaux de noix, une poule dinde aux fêtes de la Noël et un agneau gras aux fêtes de Pâques.

Prieuré du Saint-Rosaire.

Capital, en mains de la commune, de	2.400 l.
Les charges, en messes, s'élèvent à	78 l.

Prieuré de Sainte-Élisabeth.

Terre, au quartier de Briançon, contenant 360 cannes, alivrée 2 florins 9 s.

Terre, au quartier de Granegon, contenant 420 cannes, alivrée 6 florins 6 s. 9 d.

« Gazonnade » au quartier des Paluns, contenant 300 cannes, alivrée 3 florins.

Terre, au quartier de Briançon, contenant 120 cannes, alivrée 2 florins 10 s

Terre, au quartier des Vignaud, contenant 320 cannes, alivrée 4 florins.

Terre, au quartier de Rougadou, contenant 1.440 cannes, alivrée 22 florins 6 s.

Terre, au même quartier, contenant 1.280 cannes, alivrée 19 florins 3 s.

Terre, au même quartier, contenant 600 cannes, alivrée 9 florins.

Terre, au quartier de la Coudoulouse, contenant 570 cannes, alivrée 10 florins.

Terre, au quartier de la Baudanière, contenant 1.220 cannes, alivrée 5 florins 3 s.

Nota. — Les officiers municipaux déclarent que cent florins composent la livre cadastrale, et que dix sols font un florin. La charge en semence est composée de 1.600 cannes. L'alivrement de chaque livre cadastrale est de 38 livres par livre cadastrale, suivant l'imposition de l'année.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

4 mars 1791

Terre, au quartier de Paniguesse — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Est. 37 l. 8 s. Adj. 130 l.

à Quentin Abeau, négociant, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cotholendi, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Vinau — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Est. 107 l. 16 s. Adj. 320 l.

à Pierre Bœuf, tonnelier, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Claude Abeau, et l'adjudicataire.)

[Le 28 avril 1791, le solde est versé par ledit Bœuf.]

Propriété, au quartier des Couffins — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Est. 487 l. 6 s. Adj. 2.400 l.

à Antoine Jayne, négociant, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Quentin Abeau, et l'adjudicataire.)

[Le 16 frimaire II, le solde est versé par ledit Jayne.]

Propriété, au quartier de Briançon, est. 75 l. 18 s.; autre, au même quartier, est. 78 l. 4 s. — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Adj. 480 l.

à Thomas Monge, ménager, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cotholendi; Joseph Abeau ; Antoine, et l'adjudicataire.)

[Le 16 prairial III, le solde est versé par ledit Monges.]

Propriété ou pradelle, au quartier des Paluns — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Est. 24 l. 4 s. Adj. 295 l.

au même.

(Enchérisseurs : Gaspard Bernard, et l'adjudicataire.)

[Le 16 prairial III, le solde est versé par ledit Monges.]

5 mars 1791

Propriété, au quartier de Boudanière, est. 97 l. 18 s.; autre, au même

quartier, est. 30 l. 6 s. ; autre, au même quartier, est. 3 l. 6 s. — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Le tout adj. 275 l.

à Pierre MICHEL, homme de loi,

pour le compte de RICARD fils aîné, maître en chirurgie, à Jouques.

(Enchérisseurs : Thomas Monge ; Joseph Athenoux, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Coudoulouse, du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Est. 105 l. 12 s. Adj. 800 l.

à Antoine AUDRAN, ménager, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Magnan ; Joseph Abeau, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Granegon — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Est. 178 l. 4 s. Adj. 665 l.

à Guillaume BOURILLON, ménager, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Quentin Abeau ; Jean-Baptiste Magnan, et l'adjudicataire.)
[Le 1er messidor III, le solde est versé par ledit Bourillon.]

17 mars 1791

Terre, au quartier de Rougadou — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Est. 594 l. Adj. 2.500 l.

à Gaspard MAUREL, aubergiste, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Jacques Bernard ; Barthélemy Gautier ; Grandin-Salignac, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Rougadou — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Est. 550 l. Adj. 1300 l., sans concurrent.

à Jacques BERNARD, négociant, à Peyrolles.

[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Bernard.]

Terre, au quartier de Rougadou — du *prieuré Sainte-Élisabeth* —. Est. 255 l. 4 s. Adj. 1.200 l.

à Barthélemy GAUTIER, ménager, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Joseph-Pierre-Modeste Grandin-Salignac, et l'adjudicataire.)
[Le 29 septembre 1791, il verse 300 l., le 2 juin 1792, 255 l. 12 s. 6 d. ; le 23 mars 1793, 126 l. 12 s. 4 d. ; le 14 frimaire III, il verse pour solde 653 l. 5 s. 7 d.]

Terre, au quartier des Gardis — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Est. 16 l. 10 s. Adj. 30 l., sans concurrent.

à Joseph BLANC, travailleur, à Peyrolles.

[Le 6 octobre 1791, le solde est versé par le dit Blanc.]

Terre, au quartier des Défends — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Est. 60 l. Adj. 105 l., sans concurrent.

à Joseph PARDIGON, travailleur, à Peyrolles.

Terre, au quartier des Défends — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Est. 33 l. Adj. 130 l.

à Joseph AUQUIER, travailleur, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Joseph Pardigon, et l'adjudicataire.)

[Le 28 prairial III, le solde est versé par ledit Auquier.]

Terre, au quartier de Coudoulouse — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Est. 44 l. Adj. 150 l., sans concurrent.

à Thomas MONGE, ménager, à Peyrolles.

[Le 24 ventôse III, le solde est versé par le dit Monge.]

Terre, au quartier de Pibaillon — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Est. 18 l. 14 s. Adj. 30 l., sans concurrent.

à Joseph MAGNAN, ménager, à Peyrolles.

[Le 19 mai 1791, le solde est versé par ledit Magnan.]

Terre et pré non arrosable, au quartier de Recule, est. 1.518 l. ; pré non arrosable, au même quartier, est. 374 l. ; terre, au même quartier, est. 288 l. 2 s. ; pradelle, au même quartier, est. 108 l. 8 s. — du *prieuré Saint-Ambroise* —. Le tout adj. 3.500 l., sans concurrent.

à François HONNORÉ, ménager, à Peyrolles.

[Le 2 floréal III, le solde est versé des mains et deniers de Joseph Athenoux, de Peyrolles.]

2 avril 1791

Terre, au quartier du Pontet — de la *Cure* —. Est. 132 l. Adj. 1.300 l.

à Nicolas RICARD, maître boulanger, à Aix,
pour le compte de Joseph RICARD, maire de Jouques, son cousin.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Caterlet ; Dominique Ricard ; Jean-Baptiste Leth ; Quentin Abeau ; Pierre Bœuf, et l'adjudicataire.)

[Le 13 messidor III, le solde est versé des mains et deniers de la veuve Ricard.]

Terre, au quartier de Granegon — de la *Cure* —. Est. 440 l. Adj. 2.000 l.

à Gaspard MAUREL, aubergiste, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Cotholendi, et l'adjudicataire.)

[Le 1er messidor III, le solde est versé par ledit Maurel.]

Terre, au quartier de Granegon — de la *Cure* —. Est. 1.660 l. Adj. 8.150 l., sans concurrent.

à Pierre PROUVEN, ménager, à Jouques.

[Le 15 thermidor III, le solde est versé par ledit Prouven.]

Pré, au quartier de Fouque — de la *Cure* —. Est. 33 l. Adj. 300 l.

à Louis BERNARD, négociant, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : François Darbon, et l'adjudicataire.)

[Le 28 septembre 1791, le solde est versé par ledit Bernard.]

Terre, au quartier de Boudanière — de la *Cure* —. Est. 66 l. Adj. 730 l.

à Antoine AUDRAN, ménager, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Antoine Duchêne, Pierre Terry, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Briançon — de la *Cure* —. Est. 550 l. Adj. 2.700 l.

à François HONNORÉ, ménager, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Joseph Athenoux, et l'adjudicataire.)

[Le 2 floréal III, le solde est versé par le susdit acquéreur.]

Terre, au quartier du Gros-Roure — de la *Cure* —. Est. 242 l. Adj. 1.225 l.

à Pierre BŒUF, tonnelier, à Peyrolles, pour le compte de Jean-Baptiste LETH, menuisier, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Raynoard ; Jean-Claude Abeau ; Jean-Baptiste Leth, et l'adjudicataire.)

[Le 15 floréal III, le solde est versé par ledit Leth.]

Terre et vigne, au quartier du Gros-Roure — de la *Cure* —. Est. 330 l. Adj. 1.600 l.

à Gaspard MAUREL, aubergiste, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Joseph Pascal, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Grenouillet — de la *Cure* —. Est. 660 l. Adj. 4.850 l

à Joseph ABEAU, négociant, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Joseph Raynoard, et l'adjudicataire.)

[Le 2 floréal III, le solde est versé par ledit Abeau.]

Terre, au quartier de Rougadou — de la *Cure* —. Est. 771 l. 5 s. Adj. 4.125 l.

à Gaspard MAUREL, aubergiste, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Cotholendi, et l'adjudicataire.)

[Le 14 thermidor III, le solde est versé par ledit Maurel.]

Terre, au quartier de Rougadou — de la *Cure* —. Est. 220 l. Adj. 2.400 l.

à Gaspard BERNARD, négociant, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Pierre Savournin ; Joseph Athenoux, et l'adjudicataire.)

[Le 27 ventôse II, le solde est versé par ledit Bernard.]

Terre, au quartier de Laniron — de la *Cure* —. Est. 44 l. Adj. 250 l.

à Gaspard AUQUIER, de Peyrolles.

(Enchérisseurs : Antoine Duchêne ; Pierre Terry, et l'adjudicataire.)

[Le 5 thermidor III, le solde est versé par ledit Auquier.]

Aire pavée, au quartier de Granegon — de la *Cure* —. Est. 44 l. Adj. 600 l.

à Jean-Baptiste COTHOLENDI, négociant, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Magnan, et l'adjudicataire.)

[Le 21 messidor III, le solde est versé par ledit Cotholendi.]

6 prairial III (25 mai 1795)

L'église paroissiale consistant en trois nefs — Est. 500 l. (non adjugée). Vieille tour servant de chapelle (2 toises 1 pied 6 pans q.), aux environs de Peyrolles — Est. 50 l. Adj. 105 l.

à Pierre-Antoine-Alexandre MICHEL, homme de loi, rue Plate-Forme, à Aix.

(Enchérisseurs : Bernard Crémartin, et l'adjudicataire.)

Chapelle de N.-D. d'Astos (7 toises 2 pieds long. 3 toises larg.), avec régale (75 toises q.) — Est. 100 l. Adj. 120 l.

à Alexis-Bernard CRÉMARTIN, cultivateur, à Peyrolles.

(Enchérisseurs : Joseph Athenoux ; Pierre-Jean-Nicolas Monge, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

7 frimaire V (27 novembre 1796)

Cinq terres, dont une au quartier de Boudonnières, une au quartier du Bosq, deux au quartier de Laniron, et une au quartier du Gros-Roure — de la *Cure* et de la *confrérie Corpus domini* —. Le tout est. 2.538 l. 3 s. 2 d. Adj. 2.538 l. 3 s. 2 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine GUINET, de Peyrolles.

III. — ARRENTEMENTS

9 vendémiaire III (30 septembre 1794)

Quatre terres de la confrérie de *Corpus domini*, et une terre de la *Cure*, affermées 150 l.

1er germinal III (21 mars 1795)

Écurie et grenier à foin, de l'*Hôpital*, arrentés 84 l.
Bâtiment d'un rez-de-chaussée, de l'*Hôpital*, arrenté 110 l.
Vieille masure, de l'*Hôpital*, arrentée 6 l.
Maison presbytérale, arrentée 12 l.
Terres, du condamné Joseph-André *Penna*, bourgeois de Jouques, affermées 55 l.

IV. — RESTITUTIONS

Penna Joseph-André.

Domaine appelé Trempasse, capital 11.000 f.

PUYLOUBIER

I. — INVENTAIRES

Biens ecclésiastiques

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Chapitre de Saint-Victor, de Marseille.

Bastide dite de Saint-Pons, revenu net 225 l., estimée	4.950 l.
Terre dite le Jardin, revenu net 33 l., estimée	716 l.
Terre dite la Pierre-Longue, revenu net 27 l., estimée	594 l.
Terre dite le Poirier-Long, revenu net 24 l., estimée	528 l.
Terre dite la Terre-Noire, revenu net 40 l., estimée	880 l.
Terre dite Granestède, revenu net 12 l., estimée	264 l.
Terre dite la Font-d'Auvène, revenu net 20 l., estimée	440 l.
Terre dite le Riau, revenu net 80 l., estimée	1 760 l.

Les susdites terres, dépendant de la bastide de Saint-Pons, avaient été arrentées en bloc, pour une durée de six années, moyennant la rente annuelle de seize charges de blé.

Cave, grenier et partie de bâtiment, le tout estimé	250 l.
Terre au quartier de Saint-Pancrace, revenu net 30 l., estimée	660 l.

Chapellenie Saint-Trophime.

Terre au quartier de la Croix, revenu net 27 l., estimée	594 l.
Terre au quartier de la Meyronnette, revenu net 40 l., estimée	880 l.

Ces deux propriétés avaient été affermées 102 l. ; cette somme ayant été trouvée trop élevée, le titulaire de la dite chapellenie n'en retira rien.

Prieuré de Saint-Ser.

Terre au quartier de Fontasse, revenu net 15 l., estimée	330 l.
Terre au chemin de Rians, revenu net 8 l., estimée	176 l.
Partie de terre au quartier de Saint-Ser, revenu net 8 l., estimée	176 l.

Ces trois terres étaient arrentées à Joseph Paty, dit le Maigre, moyennant la rente annuelle de 30 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

31 mars 1791

Bastide de Saint-Pons, est. 5.106 l. ; les terres suivantes dépendant de ladite bastide : 1° le Jardin, est. 746 l. ; la Pierre-Longue, est. 594 l. ; le Poirier-Long, est. 582 l. ; la Terre-Noire, est. 880 l. ; la Granestède, est. 264 l. ; la Font-Dauvène, est. 451 l. 5 s. ; le Riau, est. 1.970 l. — du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Le tout est. 10.593 l. 5 s. Adj 15 500 l.

à Joseph Barraud, jardinier, à Aix,
pour le compte de Joseph-François Chansaud, procureur-syndic du district d'Aix.

(Enchérisseurs : Louis Roux ; André Savournin, et l'adjudicataire.)
[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Chansaud.]

14 mai 1791

Terre au quartier de Saint-Pancrace — du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 750 l. Adj. 1.250 l.

à Antoine Gautier, bourgeois, à Vauvenargues.

(Enchérisseurs : Ferret, prêtre, et l'adjudicataire.)

23 mai 1791

Terre, au quartier de la Croix — de la *chapellenie Saint-Trophime* —. Est. 615 l. 12 s. Adj. 800 l.

à Joseph-François Chansaud, procureur-syndic du district.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph David, ménager, et l'adjudicataire.)
[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Chansaud.]

Terre, au quartier de Meyronnette — de la *chapellenie Saint-Trophime* —. Est 916 l. Adj. 1.025 l.

à Jean-Baptiste Ferret, prêtre, à Puyloubier.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph David, et l'adjudicataire.)
[Le 11 fructidor III, le solde est versé par ledit Ferret.]

21 juillet 1791

Cave, cuve, grenier et partie de bâtiment — du *chapitre de Saint-Victor* —. Est. 298 l. Adj. 1.350 l.

à Joseph-François CHANSAUD, procureur-syndic du district, pour le compte de FASSY, homme de loi, à Puyloubier.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Brunache ; Félix Capelle, et l'adjudicataire.)
[Le 1er fructidor III, le solde est versé par ledit Fassy.]

9 novembre 1792

Terre (400 cannes carrées), au quartier de Fontasse — du *prieuré de Saint-Ser* —. Est. 330 l. Adj. 550 l.

à François REY, de Puyloubier.

(Enchérisseurs : Mathias Gay ; Étienne Robin ; Félix Capelle ; Lazare Ravel ; Jean-Baptiste Ferret, et l'adjudicataire.)

[Le 16 août 1793, le solde est versé par ledit Rey.]

Terre (300 cannes), au quartier du chemin de Rians — du *prieuré de Saint-Ser* —. Est. 176 l. Adj. 220 l.

à Jean-Baptiste FERRET, prêtre, à Puyloubier.

(Enchérisseurs : Lazare Ravel ; Étienne Robin, et l'adjudicataire.)

31 août 1793

Propriété (3 panaux de semence), au quartier de Saint-Ser — du *prieuré de Saint-Ser* —. Est. 176 l. Adj. 415 l.

à Louis ROUX.

(Enchérisseurs : Jean-Gaspard Giraud, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

5e jour complémentaire an IV (21 septembre 1796)

Vieille maison curiale, dont le rez-de-chaussée sert de chapelle à l'église paroissiale (10 cannes q.) — de la *commune de Puyloubier* —. Est. 540 l. Adj. 540 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste FERRET, prêtre, à Puyloubier.

2 vendémiaire V (23 septembre 1796)

Écurie servant de cave, avec une pièce au-dessus (8 cannes q.) —

du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 202 l. 10 s. Adj. 202 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste FERRET, à Puyloubier.

Chapelle Notre-Dame de Nazareth et son régale (135 cannes), quartier des Ferrages — de la confrérie des *Pénitents blancs* —. Est. 308 l. Adj. 308 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

15 frimaire V (5 décembre 1796)

Chapelle de Saint-Pancrace et son régale (518 cannes q.) — du *chapitre de Saint-Victor*, de Marseille —. Est. 104 l. 16 s. 6 d. Adj. 104 l. 16 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste FERRET, de Puyloubier.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Gautier Antoine, résidant à Vauvenargues.	
Domaine dit le Général, consistant en terre labourable et bois taillis, au terroir de Puyloubier	F. 10.000
Domaine dit Saint-Pancrace, consistant en terre labourable, au même terroir	8.000

LE PUY-SAINTE-RÉPARADE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

L'église, estimée	1.157 l.
Chapelle Sainte-Réparade et dépendances, estimée	136 l. 8 s.
Église du hameau de Saint-Canadet, estimée	426 l.

Cure.

Deux coins de terre, quartier de l'Église-Vieille, revenu net 9 l 5 s., estimés 203 l. 10 s.
Terre culte, quartier d'Arnajon, revenu net 11 l. 10 s. estimée 253 l.
Autre, quartier de l'ancien Village, revenu net 8 l. 8 s. 8 d., estimée 915 l. 4 s.
Terre et hermas, quartier Sainte-Réparade, revenu net 12 l., estimée 264 l.
Petit coin de terre, même quartier, revenu net 1 l. 5 s , estimé 27 l. 10 s.
Terre inculte, quartier de la Boulière, revenu net 2 l. 10 s., estimée 11 l.
Autre, quartier de la Cabane, revenu net 2 l. 2 s., estimée 46 l. 4 s.

Chapellenie Sainte-Réparade.

Pré forain, quartier des Fouques, revenu net 35 l., estimé 770 l.
Censes, revenu net 47 l. 7 s., capital estimé 810 l. 5 s.

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 31 mars 1793. (Arch. dép. Q)

Montolieu Françoise-Charlotte, mère d'Hippolyte-Isoard Chenerilles, ci-devant conseiller au Parlement, dernier domicile à Aix.

	Revenu	Capital
Mobilier environ	»	1.000 l.
Maisons, contenant 100 cannes	»	2.000 l.
Corps de fermes	2.600 l.	»
Terres, contenant 149 charges	1.600 l.	»
Prés, contenant 4 charges	200 l.	»
Pâtures, contenant 4 charges	80 l.	»
Verger, contenant 4 charges	120 l.	»
Vignes, contenant 12 charges	144 l.	»

Les officiers municipaux déclarent ne point connaître les rentes actives et censes dues à ladite émigrée.

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Isoard-Chenerilles Eymar (dame).

Capitaux dus par divers 10.241 l. 10 s.
Plus 3 charges 5 panaux de blé.

Isoard-Chenerilles Pierre.

Capitaux dus par divers 2.629 l.
Pensions dues par divers 194 l. 19 s. 6 d.

Le citoyen Eugène Fouque, fils de feu André, tient en rente une partie des terres et bâtiment, au quartier des Crottes, moyennant le prix annuel de 600 l.

Le citoyen Bruno Arnaud est méger de la bastide et tènement près les moulins de la dite commune, dans laquelle se trouve du bétail évalué à 732 l. et divers objets à l'usage de la dite mégerie.

Il tient en outre en arrentement une terre appelée la Goirand, moyennant le prix annuel de 300 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

9 avril 1791

Terre, au quartier de l'ancien village — de la *Cure* —. Est. 915 l. 4 s. Adj. 1.550 l.

à Pierre Artaud, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Joseph Latil ; Alexandre Tavernier ; Joseph Laurent ; Gaspard Touche, et l'adjudicataire.)

Terre et hermas, au quartier de Sainte-Réparade — de la *Cure* —. Est. 264 l. Adj. 325 l.

à Étienne Aubran, fils d'Honoré, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Décanis, et l'adjudicataire.)

Aire, près l'ancien village — de l'*archevêché d'Aix* —. Est. 83 l. 4 s. 8 d. Adj. 100 l., sans concurrent.

à Alexandre Tavernier, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

[Le 20 septembre 1791, le solde est versé par ledit Tavernier.]

30 avril 1791

Pré forain, au quartier des Fourques — de la *chapellenie Sainte-Réparade* —. Est. 770 l. Adj. 1.200 l., sans concurrent.

à Dominique Décanis, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

[Le 15 floréal II, le solde est versé par ledit Décanis.]

Deux coins de terre, au quartier de l'Église-Vieille — de la *Cure* —. Est. 203 l. 10 s. Adj. 655 l.

à Jean-Baptiste PERRIN fils, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste-Bernard Bonnet; Joseph Paulet ; Alexandre Tavernier ; Antoine Descalis, et l'adjudicataire.)

[Le 6 septembre 1791, le solde est versé par ledit Perrin.]

Terre, au quartier d'Arnajon — de la *Cure* —. Est. 253 l. Adj. 630 l.

à Antoine DESCALIS, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Ardoin ; Joseph Paulet ; Jean-Baptiste Perrin, et l'adjudicataire.)

[Le 1er messidor III, le solde est versé des mains et deniers de Marie Perrin, veuve de l'acquéreur.]

28 mai 1791

Terre, au quartier de la Boulière — de la *Cure* —. Est. 11 l. Adj. 130 l.

à Jean-Baptiste GILLY, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Pierre Artaud ; Jean-Louis Décanis ; Joseph Paulet ; Honoré Théric ; André Théric, et l'adjudicataire.)

[Le 7 thermidor III, le solde est versé par ledit Gilly.]

Terre, au quartier Sainte-Réparade ou du Fossé — de la *Cure* —. Est. 27 l. 10 s. Adj. 72 l., sans concurrent.

à Jean-Louis DÉCANIS, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

[Le 12 juillet 1791, le solde est versé par ledit Décanis.]

Terre, au quartier de la Cabane — de la *Cure* —. Est. 46 l. 4 s Adj. 100 l.

à Jean-Baptiste ROUSTAN, frère augustin réformé, de Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : François Jacquesme, et l'adjudicataire.)

[Le 7 thermidor III, le solde est versé par ledit Roustan.]

Bâtiment, cour, régale et cloaque, au quartier de la Barraque — de l'*archevêché d'Aix*—. Est. 77 l. Adj. 750 l.

à Pierre ARTAUD, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Latil ; Jean-Baptiste Paulet, et l'adjudicataire.)

[Le 26 floréal II, le solde est versé par ledit Artaud.]

12 floréal III (1er mai 1795)

Propriétés (divisées en 36 lots) — de l'émigré Victor-Hippolyte *Isoard* dit *Chenerilles*, ci-devant noble —.

1° Propriété des Escondemines (6 lots).

1er lot. — Terre labourable (1 arpent 891 toises). Est. 894 l. 8 s. Adj. 1.000 l.

à Honoré ARTAUD cadet, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Paulet ; Joseph-Honoré Brunache ; Michel ; Martel, maçon et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre labourable (2 arpents 833 toises). Est. 1.241 l. Adj. 1.600 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Paulet, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable (2 arpents 1.191 toises). Est. 1.551 l. 2 s. Adj. 1.600 l , sans concurrent.

à Joseph PAULET, entrepreneur de chemin, au Puy-Sainte-Réparade.

4e lot. — Terre labourable (3 arpents 30 toises ½). Est. 1.626 l. 8 s. Adj. 1.655 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste PAULET, entrepreneur de chemin, au Puy-Sainte-Réparade.

5e lot. — Terre labourable (2 arpents 747 toises). Est. 1.033 l. Adj. 1.058 l., sans concurrent.

à Pierre MICHEL, négociant, au Puy-Sainte-Réparade.

6e lot. — Terre labourable (3 arpents 136 toises ½). Est. 734 l. 12 s. Adj. 740 l., sans concurrent.

à Dominique MICHEL, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

2° Propriété dite Terre-Longue, quartier de Goirand (5 lots).

1er lot.— Terre labourable (3 arpents 948 toises 3 pieds). Est. 996 l. 12 s. Adj. 1.005 l., sans concurrent.

à Joseph LAURENS, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

2e lot. — Terre labourable (3 arpents 1.040 toises). Est. 1.032 l. Adj. 1.058 l., sans concurrent.

à Joseph PERRIN fils, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

3e lot. — Terre labourable (3 arpents 810 toises 2 pieds). Est. 969 l. Adj. 974 l., sans concurrent.

au MÈME

4e lot. — Terre labourable (3 arpents 755 toises). Est. 942 l. 16 s. Adj. 948 l., sans concurrent.

à Jean-Louis Thériс, fils de Louis, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

5e lot. — Terre labourable (5 arpents 779 toises ½). Est. 1.380 l. 16 s. Adj. 1.406 l, sans concurrent.

à Honoré Artaud cadet, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

3e Propriété dite le Cros, en dessus de l'écluse (6 lots).

1er lot. — Terre labourable (1 arpent 816 toises). Est 864 l. Adj. 870 l., sans concurrent.

à Honoré Artaud, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

2e lot. — Terre labourable (1 arpent 895 toises 2 pieds). Est. 896 l. Adj. 906 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Mariaud, fils de Jean-Charles, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

3e lot. — Terre labourable (1 arpent 720 toises 3 pieds). Est. 826 l. Adj. 835 l., sans concurrent.

à Joseph Laurens, ménager, au Puy-Sainte-Réparade.

4e lot. — Terre labourable (1 arpent 723 toises 3 pieds). Est. 827 l. 4 s. Adj. 832 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Paulet, entrepreneur de chemin, au Puy-Sainte-Réparade.

5e lot. — Terre labourable (1 arpent 825 toises 3 pieds). Est. 868 l. Adj. 883 l.

à Dominique Michel, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

(Enchérisseurs : Joseph Brunache, et l'adjudicataire.)

13 floréal III (2 mai 1795)

6e lot. — Terre labourable (1 arpent 1.321 toises 1 pied). Est. 1.068 l. 16 s. Adj. 1.125 l., sans concurrent.

à Honoré Artaud cadet, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

4e Propriété et pré en dessus de l'écluse du moulin (3 lots).

1er lot. — Terre et pré (1.003 toises). Est. 603 l. Adj. 1.200 l.

à Joseph Brunache aîné, menuisier, à Aix, île 93, n° 9

(Enchérisseurs : Pierre Michel ; André Paulet ; Dominique Michel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Pré (790 toises). Est. 474 l. Adj 480 l., sans concurrent
à Honoré Artaud cadet, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

3e lot. — Pré (740 toises). Est. 370 l. Adj. 500 l.
à Pierre Michel, négociant, au Puy-Sainte-Réparade.
(Enchérisseurs : Laurent Bonaud, et l'adjudicataire.)

5e Propriété dite les Noyers (16 lots).

1er lot — Terre labourable (1 arpent 437 toises). Est. 534 l. 6 s. Adj. 540 l , sans concurrent.
à Jean-Baptiste Mariaud, fils de Jean-Charles, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

2e lot — Terre labourable (1 arpent 458 toises). Est. 630 l. 4 s. Adj. 636 l., sans concurrent.
au même.

3e lot. — Terre labourable (1 arpent 465 toises 1/2). Est. 633 l. 10 s. Adj. 640 l , sans concurrent.
à Joseph Laurens, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

4e lot. — Terre labourable (1 arpent 480 toises). Est. 638 l. 15 s. Adj. 645 l., sans concurrent.
à Antoine Arnaud, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

5e lot. — Terre labourable (1 arpent 481 toises 3 pieds). Est. 639 l. 2 s. Adj. 645 l , sans concurrent.
au même.

6e lot. — Terre labourable (1 arpent 487 toises 3 pieds). Est. 549 l. 12 s. Adj. 555 l., sans concurrent.
à Joseph Perrin fils, cultivateur, au Puy-Sainte-Réparade.

7e lot. — Terre labourable (1 arpent 500 toises 3 pieds). Est. 553 l. 10 s. Adj. 560 l., sans concurrent.
à Honoré Artaud cadet, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

8e lot. — Terre labourable (1 arpent 486 toises 3 pieds). Est. 549 l. 6 s. Adj. 555 l., sans concurrent.
au même.

9e lot. — Terre labourable (1 arpent 467 toises 3 pieds). Est. 453 l. Adj. 460 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste PAULET, entrepreneur de chemin, au Puy-Sainte-Réparade.

10e lot. — Terre labourable (1 arpent 455 toises 3 pieds). Est. 450 l. Adj. 455 l., sans concurrent.

au MÊME.

11e lot. — Terre labourable (1 arpent 426 toises). Est. 442 l. 10 s. Adj. 450 l., sans concurrent.

à Joseph-Honoré BRUNACHE, menuisier, à Aix, île 93, n° 9.

12e lot. — Terre labourable (1 arpent 415 toises 3 pieds). Est. 440 l. Adj. 450 l., sans concurrent.

au MÊME.

13e lot. — Terre labourable (1 arpent 406 toises). Est. 437 l. 10 s. Adj. 445 l., sans concurrent.

à Honoré ARTAUD cadet, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

14e lot. — Terre labourable (1 arpent 385 toises 3 pieds). Est. 432 l. 10 s. Adj. 440 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste PAULET, entrepreneur de chemin, au Puy-Sainte-Réparade.

15e lot. — Terre labourable (1 arpent 357 toises 3 pieds). Est. 426 l. 10 s. Adj. 432 l., sans concurrent.

à Joseph-Honoré BRUNACHE aîné, menuisier, à Aix, île 93, n° 9.

16e lot. — Terre labourable (1 arpent 965 toises 3 pieds). Est. 552 l. 10 s. Adj. 560 l., sans concurrent.

à Honoré ARTAUD cadet, agriculteur, au Puy-Sainte-Réparade.

b) *Ventes par l'Administration départementale*

22 messidor IV (10 juillet 1796)

Jardin clos (72 cannes q.) — de la *Cure* —. Est. 385 l. Adj. 385 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste MAGNAN, à Aix,
pour le compte de son frère Louis-Joseph MAGNAN, à Marseille.

9 thermidor IV (27 juillet 1796)

Domaine consistant en terres, iscles (1), aires, prés et relargage (16 charges) — de l'émigré *Isoard-Chenerilles* —. Est. 16.677 l. 6 s. 8 d. Adj. 16.677 l. 6 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Charles-Trophime FERRAND, d'Aix.

13 thermidor IV (31 juillet 1796)

Domaine dit la Grande-Bastide, au quartier d'Arnajon — de l'émigré *Isoard-Chenerilles* —. Est. 52.851 l. Adj. 52.851 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis MOREL et François DAUPHIN, d'Aix.

N. B. — Ce domaine fut revendu à la folle enchère, le 30 frimaire XII, les susdits acquéreurs n'ayant point acquitté les obligations par eux souscrites.

16 fructidor IV (2 septembre 1796)

Terre (2.500 cannes q.), au quartier du Moulin — de l'émigré *Isoard-Chenerilles* —. Est. 2.577 l. 13 s. 4 d. Adj. 2.577 l. 13 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Charles-Trophime FERRAND, d'Aix.

N. B. — Cette vente devint nulle, l'adjudicataire ayant renoncé à ses droits.

30 frimaire XII (22 décembre 1803)

1° Domaine de la Grande-Bastide, y compris le verger d'oliviers, au quartier d'Arnajon ; 2° domaine des Crottes, consistant en bâtiment, terres, prés, îles et aires — de l'émigré *Isoard-Chenerilles* —. Est. 11.357 f. 50 Adj. à la folle enchère 11.500 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à François-Victor-Hippolyte ISOARD-CHENERILLES.

31 août 1813

Le 3e lot des iscles du Moulin, lesquelles consistent en terres labourables et sont affermées, en divers lots, au prix total de 1.105 f. 09 — de la *commune de Puy-Sainte-Réparade* —. Est. 1.696 f. Adj. 1.725 f. (loi du 20 mars 1813).

à François-Prosper-Magdeleine-Ange LEBLANC DE CASTILLON, d'Aix.

(1) Isclo : île, alluvion, grève.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

4 septembre 1813

Moulin à farine à deux tournants — de la *commune de Puy-Sainte-Réparade* —. Est. 23.797 f. 05 Adj. 23.900 f. (loi du 20 mars 1813).

à Nicolas MICHEL, propriétaire, à Rognes.

15 février 1815

Iscle de Saint-Flac, consistant en terres labourables — de la *commune de Puy-Sainte-Réparade* —. Adj. 925 f. (loi du 20 mars 1813).

à Pierre-Marie-Pascal TAMISIER, propriétaire, au Puy-Sainte-Réparade.

N. B. — Cette vente a été extraite du registre sommier des ventes des biens des communes. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Propriété dite des Iscles du Moulin — de la *commune de Puy-Sainte-Réparade* —.

1er lot. Adj. 1.500 f., à Jean-Joseph LATIL, propriétaire.
2e lot. Adj. 1.500 f., à Jean-Louis AUDIBERT, propriétaire.
4e lot. Adj. 1.800 f., à Joseph VAUGIN, propriétaire.
5e lot. Adj. 900 f., à Nicolas MICHEL, propriétaire.
6e lot. Adj. 850 f., au MÊME.
7e lot. Adj. 700 f., au MÊME.
8e lot. Adj. 917 f., à Joseph LAURENT, propriétaire.
9e lot. Adj. 650 f., à Antoine REY, propriétaire.
10e lot. Adj. 700 f., à Joseph LATIL, propriétaire.
12e lot. Adj. 1.200 f., à Joseph VAUGIN, propriétaire.

Tous domiciliés au Puy-Sainte-Réparade.

N. B. — Ces ventes, faites conformément à la loi du 20 mars 1813, ont été extraites du registre sommier des ventes des biens des communes. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

III. — VENTES DE MEUBLES

22 germinal II (11 avril 1794)

Meubles et effets de l'émigré *Tamisier* 1.739 l. 5 s.

23 germinal II (12 avril 1794)

Meubles et effets de l'émigré *Redortier* 643 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

6 juillet 1793

Moitié des grains de la bastide dite Chenerilles, des émigrés *Chenerilles* père et fils, vendue 73 charges de blé.

13 août 1793

Bastide dite Chenerilles et son afard, de l'émigré *Chenerilles*, affermée 2.750 l.

19 thermidor II (6 août 1794)

Bastide, son afard et son tènement, de l'émigré *Tamisier*, d'Aix, affermée 15 charges de blé, 14 charges de méteil et 300 l.

Bastide dite Chenerilles, au quartier du Moulin, de l'émigré *Isoard-Chenerilles*, affermée 15 charges de blé, 15 charges de méteil et 1.500 l.

7 vendémiaire III (28 septembre 1794)

Bastide dite du Temps-Perdu, du condamné *Redortier*, d'Aix, affermée 3 charges de seigle et 250 l.

9 germinal III (29 mars 1795)

Jardin et pré, au Petit-Canadet, dépendants du domaine de Chenerilles, de l'émigré *Isoard-Chenerilles*, affermés 8 charges de blé et 68 quintaux de foin, poids de marc.

Pré, pradelle et île, sous le hameau des Crottes, du *même*, affermés 125 quintaux de foin, poids de marc, et 100 l.

Pré, au quartier des Iles, du condamné *Redortier*, affermé 22 quintaux de foin, poids de marc.

29 thermidor III (16 août 1795)

Domaine des Crottes, de l'émigré *Isoard-Chenerilles*, affermé 3 charges de blé et 12 charges d'avoine.

Domaine de Chenerilles, non compris cinq terres vendues par l'administration du district, du *même*, affermé 8 charges de blé, 8 charges de méteil et 12 charges d'avoine.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Redortier, d'Aix.	
Domaine du Temps-Perdu	F. 6.800
Tamisier Louis, d'Aix.	
Domaine au quartier de Juillet	36.000

ROGNAC

I. — INVENTAIRES

Biens ecclésiastiques

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Cure.

Propriété au quartier de la Reiraille, revenu net 44 l., estimée 968 l.
Propriété au quartier de Tracasteaux, revenu net 7 l. 10 s., estimée 165 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

26 mars 1791

Propriété au quartier de la Reiraille — de la *Cure* —. Est. 968 l. Adj. 2.300 l.

à Jean Lataud, négociant, à Vitrolles.

(Enchérisseurs : Claude Constans, ménager, de Rognac ; Joseph-Nicolas Constans, et l'adjudicataire.)

Propriété, au quartier de Tracasteaux — de la *Cure* —. Est. 165 l. Adj. 600 l., sans concurrent.

à Claude Constans, ménager, à Rognac.

III. — ARRENTEMENTS

26 floréal II (15 mai 1794)

Biens de l'émigré Jean-Louis-Agathe *Aubery*, affermés 6 charges de blé, 2 charges d'avoine et 2.600 l.
Biens de l'émigré Joseph *Baret*, affermés 2 charges de blé et 1.100 l.
Biens de l'émigré Jean *Pascal*, affermés 6 charges de blé, 2 charges d'avoine et 1.500 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Aubery Louis-Agathe, de Rognac.	
Immeubles à Rognac et à Vitrolles	F. 35.100
Baret Joseph père, cordonnier, à Rognac.	
Maison et fonds ruraux	13.200
Pascal Jean, de Berre.	
Immeubles	12.500

ROGNES

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

	Estimation
Pères de l'Oratoire.	
Domaines du Jas-Blanc et de Ribières, et autres terres, revenu total 1.929 l.	40.950 l.
Fabrique Saint-Denis.	
Terre au quartier de Maurane, revenu 9 l.	180 l.
Fabrique Saint-Étienne.	
Chapelle en mauvais état, au quartier du Lion d'Or	150 l.

Chapellenie Notre-Dame de Belvezet.	Estimation
Terre au quartier du Chemin-Estrech, revenu net 1 l. 12 s.	35 l. 4 s.
Terre inculte au quartier de Mauzaire, revenu net 21.2 s	46 l. 4 s.
Terre au quartier de Pichorel, revenu net 48 l.	470 l.
Terre au même quartier, revenu net 12 l	166 l.
Terre au même quartier, revenu net 33 l.	492 l.
Terre au même quartier, revenu net 6 l.	84 l.
Terre au quartier du Plan, revenu net 15 l.	210 l.
Terre au quartier du chemin de Lambesc, revenu net 9 l.	40 l.
Terre au quartier du 1er Plan, revenu net 24 l.	310 l.
Terre au quartier de Sousville, revenu net 28 l.	500 l.
Terre au même quartier, revenu net 56 l.	862 l.
Terre au quartier de Pauvier, revenu net 20 l.	320 l.
Terre au quartier de Saint-Marcelin, revenu net 15 l.	72 l.
Terre au quartier de Maurane, revenu net 16 l.	220 l.
Terre au quartier de Chaurade, revenu net 36 l.	416 l.
Terre au quartier du Val des Moures, revenu net 15 l.	192 l.
Terre au quartier de Grangaou, revenu net 12 l.	270 l.
Terre au quartier de Gachas, revenu net 21 l.	303 l.
Terre au quartier du chemin de Brès, revenu net 12 l.	176 l.
Terre au même quartier, revenu net 18 l.	300 l.
Terre au quartier de la Font de Laurens, revenu net 6 l.	41 l. 13 s. 4 d.
Terre au quartier de Lafanel, revenu net 6 l.	132 l.
Terre au quartier de Tras Laroque, revenu net 27 l	693 l.
Terre au quartier de Ségarès, revenu net 1 l. 4 s.	12 l.
Chapellenie Notre-Dame et Saint-Joseph.	
Terre au quartier de Tras-Laroque, revenu net 25 l.	320 l.
Pré au quartier de Gourgonier, revenu net 45 l.	600 l.
Cure.	
Terre au quartier de Pauvier, contenant 1.383 cannes, revenu net 66 l.	880 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état certifié le 21 mars 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q. *Enreg.*)

Cymon dit *Beauval*, ci-devant conseiller au Parlement, à Aix.
Deux rentes actives, produit évalué 62 l., capital 1.240 l.

Cymon Joseph-Pascal, ci-devant garde du corps, à Rognes.

Terre et jardin, contenant 1 charge 4 éminées 203 cannes, affermée 66 l., évaluée 1.600 l.
Trois rentes actives, produit évalué 151 l. 12 s., capital 3.432 l.

Dieuloufet Victor, prêtre, à Rognes.

Rente active sur fonds, produit évalué 100 l., capital 2.000 l.

Espagnet, conseiller au Parlement de Provence, domicilié à Saint-Estève, terroir de Lambesc.
Terre culte et ferigouliere (1), contenant 4 charges 4 éminées, affermée 10 l., évaluée 300 l.

Giraud Antoine, prêtre, à Rognes.

Pré et terre inculte, contenant 1 charge 70 cannes, affermé 104 l., évalué 2.100 l.

Riquier Balthazard, ci-devant curé, à Rognes.

Jardin, contenant 6 cannes $^1/_2$, affermé 6 l., évalué 100 l.
Créance exigible, capital 1.500 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

26 janvier 1791

Propriété, au quartier du chemin d'Aix — de la *chapellenie de Notre-Dame de Belvezet* —. Est. 1.611 l. 10 s. Adj. 2.650 l.

à Honoré Cauvin, ménager, à Rognes.

(Soumissionnaire : Mathieu Giraud, maçon à Rognes. — Enchérisseurs : Nicolas Valense et Pierre Escaillon, de Rognes ; Pierre-Paul Beaumond, négociant à Rognes ; Mathieu Giraud et Jean Moura, de Rognes, et l'adjudicataire.)

Bastide de Conil et son tènement consistant en terres labourables, incultes, prés et vignes — du *chapitre de Saint-Sauveur*, d'Aix —. Est. 16.517 l. 12 s. Adj. 34.000 l.

à Jacques Gautier, bourgeois d'Aix,
pour le compte de Jean-Pierre-Armand-Toussaint Robineau-Beaulieu.

(1) Terrain où le thym abonde.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste-Antoine Simon, négociant à Aix. — Enchérisseurs : Augustin Batalier, négociant à Aix ; Jean-Joseph Mollet ; Jérôme Giraud, négociant à Rognes ; Antoine Cavaillon, bourgeois à Rognes ; Jean-Baptiste-Antoine Simon, d'Aix ; Pierre Mandin, maçon à Rognes ; Barlatier de Rognes, et l'adjudicataire.)

5 février 1791

Terre, au quartier de Sousville — de la *chapellenie Notre-Dame de Belvezet* —. Est. 500 l. Adj. 1 225 l.

à Jean-Louis AUTRAN, maçon, à Rognes.

(Soumissionnaire : Honnoré cadet, prêtre. — Enchérisseurs : Jean Moura, tailleur d'habits, à Rognes ; Mathieu Giraud ; Laurent Isoard ; Joseph Roux ; Louis Pellegrin, et l'adjudicataire.)

Propriété, au même quartier — de la *chapellenie Notre-Dame de Belvezet* —. Est. 862 l Adj. 1.800 l.

à Pierre LION, ménager, à Rognes.

(Soumissionnaire : Honnoré cadet, prêtre. — Enchérisseurs : Gaspard Pravet, et l'adjudicataire.)

[Le 28 avril 1791, le solde est versé par ledit Lion.]

Propriété, au quartier de Pauvier — de la *chapellenie Notre-Dame de Belvezet* —. Est. 320 l. Adj. 900 l.

à Louis PELLEGRIN, ménager, à Rognes.

(Soumissionnaire : Honnoré cadet, prêtre. — Enchérisseurs : Elzéard Caire, travailleur à Rognes ; Jean Moura, tailleur d'habits, et l'adjudicataire.)

Propriété, au quartier de Saint-Marcelin — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 72 l. Adj. 205 l.

à Pierre MANDIN, maçon, à Rognes.

(Soumissionnaire : Honnoré cadet, prêtre. — Enchérisseurs : Pierre Escaillon, maçon à Rognes ; Jean Moura, tailleur d'habits, et l'adjudicataire.)

[Le 28 septembre 1793, le solde est versé par ledit Mandin.]

Propriété, au quartier de Maurane — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 220 l. Adj. 550 l.

à Philippe ISOARD, ménager, à Rognes.

(Soumissionnaire : Honnoré cadet, prêtre. — Enchérisseurs : Simon Aubert, travailleur à Rognes ; Mathieu Giraud ; Jean Moura, tailleur d'habits, et l'adjudicataire.)

[Le 28 septembre 1793, le solde est versé par ledit Isoard.]

Pré, au quartier de Chaurade — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 413 l. Adj. 1.100 l.

à Antoine-Elzéard-Augustin Ribbe, à Rognes.

(Soumissionnaire : Honnoré cadet, prêtre. — Enchérisseurs : Mathieu Giraud ; Gaspard Pravet, et l'adjudicataire.)

[Le 14 novembre 1793, le solde est versé par ledit Ribbe.]

7 février 1791

Terre, au quartier du chemin de Brès — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 176 l. Adj. 215 l.

à Pierre Mandin, en compte avec Denis Gautier.

(Enchérisseurs : Honoré Parraud, et l'adjudicataire.)

[Le 9 avril 1791, le solde est versé par lesdits acquéreurs.]

Terre, au quartier de Pichorel — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 166 l. Adj. 440 l.

à Jean-Baptiste Aubert, à Rognes.

(Enchérisseurs : Denis Gautier ; Mathieu Giraud, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier du Val — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 192 l. Adj. 1.225 l.

à Denis Pécout, travailleur, à Rognes.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Théric ; Gaspard Arnaud ; François Barlatier, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Rimbaud — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 300 l. Adj. 600 l.

à Pierre-Jean-Antoine Cavaillon.

(Enchérisseurs : Denis Gautier ; Jean-Baptiste Théric ; Honoré Parraud, et l'adjudicataire.)

Terre labourable, au quartier des Gaches — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 303 l. Adj. 700 l.

à Mathieu Giraud, maçon, à Rognes.

(Enchérisseurs : Thomas Mandin ; Dieuloufet ; Claude Isoard, ménager, à Rognes, et l'adjudicataire.)

[Le 8 nivôse II, le solde est versé par ledit Giraud.]

9 février 1791

1° Propriété, au quartier du Plan, est. 210 l.; 2° propriété, au chemin de Lambesc, est. 40 l. — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Adj. 455 l.

à Louis Pécout, travailleur, à Rognes.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Théric, ménager ; Joachim Maria, et l'adjudicataire.)

[Le 1er messidor III, le solde est versé par ledit Pécout.]

1° Propriété, au quartier de Tras-Laroque, est. 693 l.; 2° autre, au quartier de Ségarès, est. 12 l.; 3° autre, au quartier de Tras-Laroque, est 320 l. — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Le tout adj. 1.075 l.

à Mathieu Giraud, maçon, à Rognes.

(Enchérisseurs : Joseph Isoard ; Pierre Lion ; Jean Moura, et l'adjudicataire.)

[Le 16 floréal III, le solde est versé par ledit Giraud.]

16 février 1791

Propriété, au quartier de la Font-de-Laurent — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 41 l. 13 s. 4 d. Adj. 100 l.

à Jean-Baptiste Cadet, de Rognes.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Cadet. — Enchérisseurs : Barthélemy Pécout ; Jérôme Giraud maître boulanger, à Rognes ; Jean-Baptiste Bompard, travailleur, à Rognes, et l'adjudicataire.)

[Le 16 juin 1792, le solde est versé par ledit Cadet.]

Terre, au quartier de la Fanet — de la *chapellenie N -D. de Belvezet* — Est. 132 l. Adj. 420 l.

à Barthélemy Pécout, travailleur, à Rognes.

(Soumissionnaire : Jean-Baptiste Cadet. — Enchérisseurs : Louis Giraud, fidelier, à Rognes ; François Parraud ; Denis Gautier, travailleur ; Jean-Baptiste Laurent ; Jean-Baptiste Cadet, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Pichorel — de la *chapellenie N.-D. de Piété* —. Est. 470 l. Adj. 1.000 l.

à Joseph Bossy, négociant, à Aix.

(Enchérisseurs : Joseph Ferry, travailleur, à Rognes, et l'adjudicataire.)

[Le 15 floréal III, le solde est versé par ledit Bossy.]

Pré, au quartier de Gourgonier — de la *chapellenie de N.-D.* et de *Saint-Joseph* —. Est. 600 l. Adj. 1.650 l.
à Jean-Joseph MOLLET, d'Aix.

(Enchérisseurs : Isoard ; Auselet, et l'adjudicataire.)
[Le 4 avril 1791, le solde est versé par ledit Mollet.]

Propriété, au quartier de Pichorel — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 84 l. Adj. 84 l., sans concurrent.
à Jean-Joseph GAUDIN, maître en chirurgie, à Rognes.
[Le 3 ventôse III, le solde est versé par ledit Gaudin.]

19 février 1791

Propriété, au quartier de Grangaou — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 270 l. Adj. 280 l.
à André BONNAUD, forgeron, à Rognes.
(Soumissionnaire : André Bonnaud.— Enchérisseurs : Claude Noë, et l'adjudicataire.)
[Le 16 messidor III, le solde est versé par ledit Bonnaud.]

Propriété, quartier du Plan — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet.* — Est. 310 l. Adj 315 l., sans concurrent.
à François SILVESTRE et André ISOARD, de Rognes.
[Le 10 septembre 1793, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

Propriété, au quartier du chemin de Rimbaud — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 492 l Adj. 500 l., sans concurrent.
à Joseph BOSSY, négociant, à Aix.
[Le 15 floréal III, le solde est versé par ledit Bossy.]

9 avril 1791

Terre, au quartier du chemin Estrech — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 35 l. 4 s. Adj. 41 l., sans concurrent.
à Denis TOURET, travailleur, à Rognes.

[Le 4 juin 1791, le solde est versé par ledit Touret.]

6 juillet 1791

Terre inculte, au quartier de Mauzère — de la *chapellenie N.-D. de Belvezet* —. Est. 46 l. 4 s. Adj. 90 l.
à Denis TOURET, travailleur, à Rognes.

(Enchérisseurs : André Bonnaud, et l'adjudicataire.)
[Le 4 août 1792, le solde est versé par ledit Touret.]

9 germinal II (29 mars 1794)

Domaine, propriétés et bâtiments (divisé en 18 lots) —. de la congrégation des pères de l'*Oratoire* d'Aix.

1er lot. — Propriété au Jas-Blanc (14 éminées). Est. 800 l. Adj. 1.025 l.

à Reymond Décanis, cultivateur, à Rognes.

(Enchérisseurs : Barthélemy Pécout ; François Pin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de bâtiment, écurie et bergerie du Jas-Blanc ; partie de jardin (430 cannes) ; partie d'une aire (104 cannes) ; partie de terre inculte au Jas-Blanc (7 éminées 5 euchènes). Est. 5.360 l. Adj. 6.700 l.

à Pierre Décanis, à Rognes.

(Enchérisseurs : Honoré Parraud ; Jean-Joseph Caire ; Roux, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Parties de bâtiments au Jas-Blanc ; partie de terrain (9 charges) ; partie de jardin (204 cannes) ; partie de l'aire (162 cannes) ; partie de vigne et terre inculte (6 éminées 2 euchènes). Est. 5.360 l. Adj. 6.050 l.

à Maximin Ours, de Rognes.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Autran, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Parties de bâtiments ; partie de terre (8 charges 1 éminée) ; partie de jardin (184 cannes) ; partie de l'aire (132 cannes) ; partie de terre (6 éminées 2 euchènes). Est. 5.525 l. Adj. 6.750 l.

à Denis Bossy, cultivateur, à Rognes.

(Enchérisseurs : Oreille, Reynaud, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Parties de bâtiments du Jas-Blanc ; partie de terre (8 charges 2 éminées) ; partie de jardin (74 cannes). Est. 4.770 l. Adj. 4 895 l.

au même.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Caire, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre dite le petit Pichorel (288 cannes). Est. 300 l. Adj. 750 l.

à Ceris Pin, cultivateur, à Rognes.

(Enchérisseurs : Reynaud ; Louis Romand, et l'adjudicataire.)

11 germinal II (31 mars 1794)

7e lot. — Terre au quartier de Surville (13 éminées). Est. 2.000 l. Adj 2.175 l.

à Jean-Louis Autran, de Rognes.

(Enchérisseurs : Bossy ; Ferry, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre au quartier de Pichorel (6 éminées). Est. 1.000 l. Adj. 2.075 l.

à Joseph Bossy, à Rognes.

(Enchérisseurs : Autran ; Honoré Parraud ; Jean-Baptiste Laurent, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre au vallon de Ribières (7 charges). Est. 125 l. Adj. 525 l.

au même.

(Enchérisseurs : Denis Bossy ; François Pauriol, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Vieille bastide de Laty, terre et pré, quartier de Richières (10 charges). Est. 2.400 l. Adj. 7.075 l.

au même.

(Enchérisseurs : Pierre Valeye ; Joseph Caire ; Honoré Gouret ; François Pauriol ; Denis Bossy ; Joseph Ferry ; Jean-Baptiste Roux ; Alexis ; Denis Barret ; Honoré Barret, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Parties de bâtiments et terre à Ribières (16 charges). Est. 6.200 l. Adj. 6.275 l.

à Joseph Reynaud, cultivateur, à Rognes.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Caire, et l'adjudicataire.)

12e lot. — Parties de bâtiments et terre à Ribières (18 charges). Est. 5.500 l. Adj. 5.625 l.

à François Pin fils, de Rognes.

(Enchérisseurs : Joseph Gautier ; Pin père, et l'adjudicataire.)

[Le 28 frimaire III, le 1er lot est soldé par Décanis. Le 11 floréal III, le 6e lot est soldé par Ceris Pin. Le 27 floréal III, le 7e lot est soldé par Autran. Le 1er messidor III, les 4e et 5e lots sont soldés par Bossy. Le 9 messidor III, le 2e lot est soldé par Pierre Décanis. Le 23 messidor III, le 12e lot est soldé par Pin. Le 3 thermidor III, le 11e lot est soldé par Reynaud.]

Chapelle, au quartier du Lion-d'Or — de la *fabrique Saint-Étienne* — Est. 150 l. Adj. 1.575 l.

à Pierre-Gaspard Pravet, de Rognes.

(Enchérisseurs : Parraud ; Dominique Gay ; Gautier ; Charles Dumas, et l'adjudicataire.)

[Le 22 vendémiaire IV, le solde est versé par ledit Pravet.]

12 floréal II (1er mai 1794)

Suite des enchères du domaine des *Oratoriens* d'Aix.

13e lot. — Colline au chemin du puits (5 charges). Est. 125 l. Adj 400 l.

à Jean-Louis AUTRAN, de Rognes.

(Enchérisseurs : Denis Bossy ; Pierre Décanis, et l'adjudicataire.)

14e lot. — Partie de colline (5 charges 4 éminées). Est. 400 l. Adj. 1.000 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Pierre Décanis, et l'adjudicataire.)

15e lot. — Partie de colline au quartier de Valfères (5 charges). Est. 400 l. Adj. 640 l.

à Pierre DÉCANIS, cultivateur, à Rognes.

(Enchérisseurs : Joseph Bossy ; Autran ; Denis Bossy, et l'adjudicataire.)

16e lot. — Partie de colline au même quartier (5 charges). Est. 400 l. Adj. 435 l.

à Joseph BOSSY, de Rognes.

(Enchérisseurs : Autran, et l'adjudicataire.)

17e lot. — Verger et bosque dit Laty (12 éminées). Est. 240 l. Adj. 245 l., sans concurrent.

à Joseph REYNAUD, à Rognes.

18e lot. — Verger au quartier d'Arnajon (6 éminées). Est. 300 l. Adj. 315 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Denis Bossy, et l'adjudicataire.)

[Le 15 floréal III, le 16e lot est soldé par Bossy. Le 18 floréal III, les 13e et 14e lots sont soldés au nom d'Autran, des mains et deniers du sieur Albertas. Le 1er messidor III, les 17e et 18e lots sont soldés par Reynaud. Le 9 messidor III, le 15e lot est soldé par Pierre Décanis. Le 17 messidor III, le 3e lot est soldé par Maximin Ours.]

Vigne (1 éminée 2 euchènes), quartier de Maurane — de la *fabrique de Saint-Denis* —. Est. 180 l. Adj. 190 l.

à Honoré FABRE, cultivateur, à Rognes

(Enchérisseurs : Denis Pin, et l'adjudicataire.)

[Le 5 prairial III, le solde est versé par ledit Fabre.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

8 thermidor IV (26 juillet 1796)

Pré séparé par une muraille (975 cannes), quartier de Gourgonier — de l'émigré Antoine-César *Giraud*, prêtre —. Est. 3.080 l. Adj. 3.080 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Louis MILIARD, à Aix.

26 fructidor IV (12 septembre 1796)

Maison, chapelle et jardin formant l'ermitage de Saint-Marcelin (222 cannes 4 pans q.) — du *clergé* —. Est. 450 l. Adj. 450 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Amand PELLEGRIN, de Rognes.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Propriété (1 750 cannes), quartier de Pauvigue — de la *cure de Rognes* —. Est. 1.100 l. Adj. 1.100 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Mathieu GIRAUD, de Rognes.

19 vendémiaire V (10 octobre 1796)

Jardin clos de murailles (176 cannes 2 pans q.), quartier du Puits-Vieux, vis-à-vis l'hôpital, au faubourg de la fontaine de Rognes — de l'émigré Léon-Pascal *Cymon* —. Est. 440 l. Adj. 440 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Suzanne BÉNÉZET, de Rognes.

Maison avec cour, cave et écurie, rue de la Figuière — de l'émigré Léon-Pascal *Cymon* — Est. 1.770 l. (dont 150 l. pour 7 tonneaux cerclés en fer). Adj. 1.770 l. (loi du 28 ventôse IV).

au MÊME.

2 juin 1813

Four à pain dit de la Fontaine, avec écurie et grenier à foin, quartier de la Fontaine — de la *commune de Rognes* —. Est. 1.800 f. Adj. 1.825 f (loi du 20 mars 1813).

à Joseph-Pierre MONCLARD, boulanger, à Rognes,
pour le compte de Philippe TIRAN, boulanger, à Rognes.

III. — ARRENTEMENTS

29 germinal II (18 avril 1794)

Jardin, au quartier de la Campanette, de l'émigré *Riquier*, curé de Rognes, affermé 25 l.

Jardin clos, de l'émigré Léon *Cymon*, affermé 137 l.

27 prairial II (15 juin 1794)

La portion des fruits de la bastide de Pouillon, de l'émigré Noël *Gras*, affermée 32 charges 8 panaux de blé, mesure d'Aix.

Les fruits de la bastide de Saint-Julien, du *même*, affermés 19 charges 5 panaux de blé, mesure d'Aix.

29 prairial II (17 juin 1794)

La moitié de la récolte en grains et paille de la terre de la *cure*, arrentée 1 charge de méteil, mesure d'Aix.

La susdite terre, au quartier de Pauvier, de la *cure*, affermée 12 panaux d'avoine, mesure d'Aix.

Les fruits de la bastide de Brès, des émigrées *Payan Saint-Martin* mère et fille, arrentés 25 charges de blé et 7 charges de seigle, mesure d'Aix.

Bastide de Brès, des *mêmes*, affermée 15 charges de blé et 17 charges de seigle.

Les fruits d'un enclos, des *mêmes*, arrentés 8 quintaux de foin et 150 l.

Enclos et ses dépendances, des *mêmes*, affermé 20 quintaux de foin et 580 l.

Les fruits pendants dans les terres de la Bastide-Neuve, des *mêmes*, arrentés 25 charges de blé et 16 charges d'avoine, mesure d'Aix.

La Bastide-Neuve, des *mêmes*, affermée 25 charges de blé et 90 quintaux de foin, poids de table.

Les fruits de la bastide de Barbebelle, de l'émigré Joseph *Mollet*, arrentés 26 charges 1 panal de blé et 10 charges 8 panaux de seigle, mesure d'Aix.

1er messidor II (19 juin 1794)

La moitié de la récolte en grains et paille de diverses terres de l'émigré Joseph *Mollet*, vendue 5 charges 2 panaux de blé et 5 charges 2 panaux de seigle, mesure d'Aix.

15 messidor II (3 juillet 1794)

Domaine de Barbebelle, de l'émigré *Mollet*, affermé 26 charges 3 panaux de blé, 16 charges 2 panaux de seigle et 155 l.
Deux prés, vigne et aire, du condamné *Granier*, affermés 91 quintaux de foin et 130 l.

1er thermidor II (19 juillet 1794)

La moitié des fruits des terres dépendantes de la bastide et domaine de Tournefort, de la dame *Sarmet*, mère d'émigré, vendue 8 charges de blé, 5 charges de seigle et 440 l.
Bastide et terres du domaine de Tournefort, de la *même*, affermées 9 charges de blé, 12 charges de seigle et 830 l.
La moitié des fruits d'une terre de l'émigré Léon-Pascal *Cymon*, vendue 1 charge 2 panaux $^1/_2$ de blé et 5 l.
Terre, au quartier du Plan, du *même*, affermée 60 l.
La huitième partie des fruits des terres d'une bastide et dépendances, du *même*, vendue 2 charges de méteil et 215 l.
Bastide et tènement, au quartier du Plan, du *même*, affermée 5 charges de blé, 5 charges de seigle et 850 l.

2 thermidor II (20 juillet 1794)

La moitié des fruits des terres de l'émigré Jean-Baptiste-Antoine *Simon*, vendue 1 charge de blé, mesure d'Aix, et 250 l.
Terres du *même*, affermées 2 charges de seigle, 10 quintaux de foin et 600 l.
Bastide et tènement, au quartier de Sousville, de Jean-Augustin *Ribbe* père d'Auguste, émigré, affermée 6 charges de blé, 6 charges de seigle et 2.850 l.
Bastide et tènement de Versailles, et terres, pré, vigne, aire et grenier, du *même*, affermés 6 charges de blé, 6 charges de conségal et 2.950 l.
La moitié des fruits des terres du *même*, vendue 6 charges de blé, 10 charges de seigle et 1.200 l.
Terre, de l'émigré Auguste *Ribbe*, affermée 4 charges 8 panaux de méteil, mesure d'Aix, et 20 l.

8 fructidor II (25 août 1794)

La quatrième partie des fruits récoltés et à récolter dans les terres de feu Sidoine Pellegrin, dont l'émigré Amand *Pellegrin* fils se

trouve co-héritier de la moitié, vendue 1 charge de blé, 2 charges de seigle et 80 l.

Domaine de Saint-Julien, de l'émigré Noël *Gras*, affermé 6 charges de blé, 6 charges de seigle, mesure d'Aix, et 1.300 l.

6 brumaire III (27 octobre 1794)

Terre, de l'émigré Joseph-Mathieu *Martin*, curé à Saint-Canadet, affermée 16 l.

Terre et pré, de l'émigré Antoine-Césaire *Giraud*, prêtre, d'Istres, affermés 42 l.

27 pluviôse III (15 février 1795)

Bastide-Neuve, de l'émigrée Jeanne-Honorate *Lyon*, veuve *Payan Saint-Martin*, affermée 20 charges de blé, mesure d'Aix, et 2.925 l.

Bastide de Brès et dépendances, de la *même*, affermée 12 charges de blé, 12 charges de seigle, mesure d'Aix, et 2.000 l.

24 floréal III (13 mai 1795)

Moitié d'une maison, de l'émigré Léon *Cymon*, arrentée 20 l.

16 vendémiaire IV (8 octobre 1795)

Terre, au quartier de Pauvier, de la *cure*, affermée 77 panaux d'avoine, mesure d'Aix.

Bastide, au quartier du Plan, de l'émigré Léon-Pascal *Cymon*, affermée 5 charges 1 émine de blé, 5 charges 1 émine de seigle et 750 l.

Jardin de l'émigré Balthazard *Riquier*, affermé 31 l.

Propriété, au quartier du Plan, de l'émigré Léon-Pascal *Cymon*, affermée 250 l.

IV. — RESTITUTIONS

Cymon de Beauval Léon-Pascal, garde du corps à Paris.

	Capital
Pension de 50 l. sur Denis Mouret	F. 1.000
Idem de 21 l. sur Jean-Baptiste Pécout	420
Idem de 100 l. sur la commune d'Aix	2.000
Idem de 100 l. sur la même commune	2.000
Montant des biens restitués	F. 5.420

(Les immeubles de cet émigré ont été vendus.)

		Capital
Cymon de Beauval Louis-Théodore-Xavier, d'Aix.		
Pension de 47 l. sur Guion, notaire, à Rognes	F.	300
Idem de 15 l. sur les sieurs Roche, d'Aix et de Rognes		940
Fabre André, de Rognes.		
Partie de maison, rue de la Fontaine; deux terres au quartier de Sousville; terre et vigne au quartier de Costeau; terre au quartier du Plan; autre au quartier de Surville; autre au quartier de Pichorel; terre et vigne au quartier de Fontenille		11.000
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)		
Giraud Césaire, d'Istres.		
Terre inculte et pré au quartier de Gourgonier		800
Gras Noël, avocat, à Aix.		
Maison à la porte Saint-Étienne		1.200
Bastide de Saint-Julien, terres et prés		20.000
Autre bastide, terre, vigne et pré		30.000
Montant des biens restitués	F.	51.200
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)		
Lyon Jeanne, veuve *Payan Saint-Martin*.		
Bastide de Brès, terre, vigne et bois		30.000
Enclos consistant en jardin, pré et terre labourable		4.000
La Bastide Neuve, terre, vigne et bois		28.000
Montant des biens restitués	F.	62.000
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)		
Mollet Joseph, d'Aix.		
Domaine de Barbebelle, terre, vigne, oliviers, pré et bois		30.000
Terres au quartier de Manvaire et de Trévaresse		7.000
(Il n'a été vendu aucun bien de cet émigré.)		
Riquier Balthazard, de Rognes.		
Jardin au quartier de Bernaudin		500
Créance exigible sur le ci-devant seigneur de Rognes		1.500

Capital

Roux La Fare, ci-devant procureur du pays, à Aix.

Pension de 1 l. sur Jean-Baptiste Beisson F. 20

(Les immeubles de cet émigré ont été vendus.)

ROGNONAS

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après le rapport d'estimation dressé le 31 janvier 1793. (Arch. dép. Q)

Estimation

Ordre de Malte.

Terre à la section riveraine de la Durance, contenant 22 salmées 5 éminées 84 dextres	6.151 l. 0 s. 7 d.
Terre à la même section, où se trouve une chaussée nouvellement construite, contenant 2 salmées 6 éminées 14 dextres	1.033 l. 2 s. 6 d
Terre dite le Terron, même section, contenant 2 salmées 7 éminées 66 dextres	2.366 l.
Terre à la même section, où se trouve une chaussée nouvellement construite, contenant 1 salmée 2 éminées 10 dextres	931 l. 5 s.
Terre dite le Pireau, section du Mas-Blanc, contenant 2 salmées 1 éminée 96 dextres	1.571 l. 10 s.
Terre dite la Vallette, même section, contenant 3 salmées 6 dextres	2.102 l. 12 s. 6 d.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Anselme André-François-Gaspard.

Grange et terre labourable, section du Mas-Blanc,

	Revenu net
n° 45, contenant 11 salmées 3 éminées	185 l. 6 s.
Terre labourable, même section, n° 73, contenant 5 salmées 3 éminées 97 dextres	82 l. 2 s. 6 d.
Idem, même section, n° 77, contenant 5 salmées 25 dextres	85 l. 9 s. 6 d.
Idem, section des Palunettes, n° 8, contenant 14 salmées 2 éminées	211 l. 17 s. 6 d.
Idem, même section, n° 100, contenant 3 salmées 5 éminées 29 dextres	64 l. 18 s. 6 d.
Idem, section de Belly, n° 31, contenant 6 salmées 2 éminées 64 dextres	94 l. 19 s. 6 d.
Idem, même section, n° 56, contenant 4 salmées 4 éminées	16 l. 15 s.
Philip Maurice-François, d'Avignon.	
Grange et terre, section de Belly, n° 22, contenant 9 salmées 25 dextres	172 l. 19 s. 6 d.
Terre labourable, section du Mas-Blanc, n° 15, contenant 6 éminées 70 dextres	16 l. 15 s.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

5 mars 1793

Biens de l'*ordre de Malte*, situés dans le terroir de Rognonas :

Terre (22 salmées 5 éminées 84 dextres), dont 8 salmées 4 dextres en terre labourable et le reste en chaussée, terre hermes (1), lonne (2) et gravier, à la section riveraine de la Durance. Est. 6.151 l. 0 s. 7 d. Adj. 15.000 l.

à Jean-Baptiste Deurieux, de Barbentane.

(Enchérisseurs : Jean-François Millet, Pierre Martin, Charles Auzepi et Pierre-Bénézet Gontier, de Rognonas ; Jean-Antoine Bon, Guillaume Chabaud,

(1) Voir hermas, t. II, p. 452.

(2) Lono : lagune, mare, bras de rivière.

Joseph Gontier, Alexandre Vignaud et Sébastien Ginoux ; Claude Ripert, Jean-Baptiste Deurieux, Jean-Baptiste Guyon, Jean Vinon et Jean Michel, de Barbentane ; Gérard Velu, gendarme à Saint-Remy ; Louis Jauffret et Sébastien Ginoux ; Alexis Martial ; Joseph Gontier, Antoine Pons et Guillaume Chabaud ; Louis Martin ; Claude Raoust ; Antoine Auzepi, de Rognonas, et l'adjudicataire.)

Terre faisant partie du mas de Saint-Jean (2 salmées 6 éminées 14 dextres). Est. 1.033 l. 2 s. 6 d. Adj. 4.300 l., sans concurrent.

à Antoine Auzepi, ménager, à Rognonas.

[Le 19 mars 1793, ledit Auzepi effectue un 1er versement de 516 l.; le 7 nivôse II, il verse 600 l. ; le 8 thermidor III, 499 l. 15 s.; le 18 fructidor III, pour solde, 3.124 l. 1 s. 3 d.]

Terre faisant partie du mas de Saint-Jean (2 salmées 7 éminées 70 dextres). Est. 2.366 l Adj. 3.150 l , sans concurrent.

à Pierre-Bénézet Gontier, à Rognonas.

[Le 19 mars 1793, ledit Gontier effectue un 1er versement de 378 l. ; le 29 ventôse II, il verse 400 l.; le 29 germinal III, 499 l. 8 s. 8 d.; le 10 thermidor III, pour solde, 2.182 l. 7 s. 5 d.]

Terre faisant partie du mas de Saint-Jean (1 salmée 2 éminées 10 dextres). Est. 931 l. 5 s. Adj. 1.000 l , sans concurrent.

à Guillaume Millet, ménager, à Rognonas.

[Le 19 mars 1793, ledit Millet effectue un premier versement de 120 l.; le 7 nivôse II, il verse 400 l. ; le 10 thermidor III, pour solde, 557 l. 5 s.]

Terre (2 salmées 1 éminée 96 dextres), section du Mas-Blanc. Est. 1.571 l. 10 s. Adj. 4.700 l., sans concurrent.

à Jean-Baptiste Deurieux, de Barbentane.

Terre faisant partie du mas de Saint-Jean (3 salmées 6 dextres), section de la Vedette. Est. 2.102 l. 12 s. 6 d. Adj. 7.800 l., sans concurrent.

à Sébastien Ginoux, ménager, à Rognonas.

[Le 19 mars 1793, ledit Ginoux effectue un 1er versement de 936 l.; le 1er thermidor II, il verse 1.026 l. 6 s. 3 d.; le 8 thermidor III, 886 l. 15 s. ; le 8 fructidor III, la somme de 1.214 l. est versée des mains et deniers de Jean Gontier et de Véran Pouleau, de Rognonas ; le 12 fructidor III, la somme de 4.083 l. 13 s. 10 d. est versée pour solde des mains et deniers d'Étienne Trouche, Jean Martin, Jean Arnaud, Antoine Martin, Honoré Juillan, Mathieu Linsolas, Jean Mouren, André Duret et Sébastien Bertrand, demeurant à Rognonas.]

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Anselme André-François ; un domaine	F. 30.000
Guigues Paul-Antoine ; un domaine	20.000
Philip François-Maurice ; un domaine et terres	12.000

LA ROQUE-D'ANTHERON

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après la déclaration faite, le 12 brumaire an III, par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q)

Église champêtre dite de Silvacane, évaluée 600 l.
Chapelle des Pénitents blancs, évaluée 300 l.
Chapelle champêtre dite Sainte-Anne, qui était en commun entre les communes de Lambesc, de La Roque et de Charleval, évaluée 50 l.
Paroisse, destinée au temple de l'Être suprême et aux séances de la Société populaire, évaluée 800 l.
Maison presbytérale, servant de maison commune, évaluée 1.000 l.

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Chapitre Saint-Sauveur, d'Aix.

Terre dite la Chabaude, revenu net 26 l. 13 s. 4 d., estimée 919 l. 12 s.
Terre dite le Petit-Clos, ci-devant le cimetière, revenu net 1 l. 8 s., estimée 30 l 16 s.
Terre dite la Petite-Vigne, revenu net 0 l. 18 s., estimée 19 l. 16 s.
Le jardin, revenu net 40 l., estimé 88 l.
Terre dite le Grand-Clos, revenu net 44 l. 7 s., estimée 986 l. 14 s.
Terre, au même quartier, revenu net 5 l., estimée 110 l.
Aire pavée, revenu net 1 l., estimée 23 l. 2 s.

Terre confrontant du levant le bâtiment dit l'Ermitage, revenu net 7 l. 7 s., estimée 139 l. 14 s.

Le sol de l'église, celui du bâtiment dit l'Ermitage et les régales des dits bâtiments, revenu annuel évalué 21 l. 5 s., le tout estimé 318 l. 15 s.

Produit net et annuel de la tasque que ledit chapitre percevait dans le terroir dudit lieu, dans la partie dite la Plaine, évalué à 2.492 l., déduction faite des impositions et frais de collecte se montant annuellement à 484 l. 3 s. 4 d.; le capital évalué à 37.380 l.

Cense annuelle de 7 charges de blé, par la commune, revenu net évalué 233 l. 6 s. 8 d., capital 3.495 l.

Total 43.511 l. 9 s.

Droits de lods annuel, à raison de la tasque, 195 l., produisant un capital de 3.900 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Boyery Bermond.

Bastide dans les sections B et C, où se trouvent divers bestiaux ; le tout affermé à Antoine Poussel moyennant 2 éminées de haricots, 16 paires de poulets, 24 douzaines d'œufs et 1.300 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

4 mars 1791

Propriété dite la Chabaude (environ 2.700 cannes) — du *chapitre de Saint-Sauveur*, d'Aix —. Est. 919 l. 12 s. Adj. 3.000 l.

à Pierre Serre, ménager, à La Roque-d'Antheron.

(Enchérisseurs : Seguin ; Antoine Cornillon ; Jean Palé ; Joseph-André Philip, et l'adjudicataire.)

[Le 6 thermidor III, le solde est versé par ledit Serre.]

28 mars 1791

1° Terre dite le Petit-Clos, ci-devant le cimetière, est. 30 l. 16 s. ; 2° terre dite la Petite Vigne, est. 19 l. 16 s. ; 3° le jardin, complanté de quelques arbres fruitiers, est. 80 l. ; 4° terre dite le Grand-Clos, est 986 l. 14 s ; 5° terre, est. 110 l. ; 6° aire pavée, est. 23 l. 2 s. ; 7° terre, est. 139 l. 14 s. — du *chapitre de Saint-Sauveur*, d'Aix —. Le tout est 1.398 l. 2 s. Adj. 3 625 l.

à Joseph-André PHILIP et Henri GARCIN, négociants,
à La Roque-d'Antheron.

(Enchérisseurs : Pierre Chauvin, de la Coste, agissant pour Pierre Serre, son gendre ; Marc Gautier, et les adjudicataires.)

2 avril 1791

Le sol du bâtiment dit l'Ermitage, et les régales, adossé à l'église — de l'*abbaye de Silvacane* —. Est. 318 l. 15 s. Adj. 525 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Chauvin ; François Philip, et les adjudicataires.)

N. B. — A l'ouverture des enchères, il fut déclaré par les commissaires, que le sol de l'église, compris dans l'estimation ci-dessus indiquée, ne serait point compris dans la vente.

b) *Ventes par l'Administration départementale*

11 thermidor VII (29 juillet 1799)

Chapelle de Silvacane (20 toises long. sur 12 de larg.), au quartier de Silvacane — du *chapitre de Saint-Sauveur* —. Revenu 10 f. Adj. 2.500 f. (loi du 27 brumaire VII).

à François-Xavier LANDRU, à Aix,
pour le compte de Joseph GARCIN, de La Roque-d'Antheron.

III. — VENTES DE MEUBLES

4 germinal II (24 mars 1794)

Soixante agneaux, 12 brebis et 20 platanes, du condamné *Forbin* 1.193 l. 5 s.

27 floréal II (16 mai 1794)

Meubles et effets du condamné *Forbin* 19.918 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

8 messidor II (26 juin 1794)

La récolte des grains dans cinq terres de l'émigrée Françoise-Marthe *Milan*, veuve du condamné Gaspard-François *Forbin*, arrentée 8 charges de blé et 15 charges 2 panaux ½ de méteil, mesure d'Aix.

Dix terres et les prés, de la *même*, affermés 202 quintaux de foin, poids de table, 26 charges 3 panaux de blé, mesure d'Aix, et 1.000 l.

29 messidor II (17 juillet 1794)

Trois jardins potagers, jardin fruitier et terre, dans le parc de l'émigrée *Milan*, veuve *Forbin*, affermés 1.400 l.

2 vendémiaire III (23 septembre 1794)

Domaine de l'émigré *Boyery-Bermond*, affermé 15 charges 7 panaux de blé, mesure d'Aix, et 300 l.

6 brumaire III (27 octobre 1794)

Bastide et dépendances, de l'émigrée *Milan*, veuve *Forbin*, affermée 5 charges de blé, 1 charge 2 panaux de méteil, mesure d'Aix, et 255 l.

Deux moulins, un à farine et l'autre à huile, de la *même*, arrentés 600 l.

Auberge et dépendances, avec meubles et effets y contenus, de la *même*, arrentée 800 l.

25 pluviôse III (13 février 1795)

Jardin clos de murailles, de l'émigré Léon-Pascal *Cymon*, garde du corps, affermé 110 l.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Forbin-Milan, d'Aix.	
Parc, jardin, chènevière et pré	F. 6.000
Bastide au quartier de La Roque	8.000

	Capital
Terre dite le Petit-Clos, autre dite les Ferrages, terre et vigne au même quartier, verger d'oliviers et terre dite de Carrie, terre dite le Grand-Clos, un grand verger et bois y attenant, terre et mûriers au quartier du Grand-Chemin, terre en friche, terre labourable dite la Vieille-Vigne, un verger d'oliviers et terres au quartier de l'Aire-Vieille	F. 7.000
Une auberge et ses dépendances	4.000
Petite maison au quartier de la Place	500
Un moulin à farine	5.000
Un moulin à huile	6.000
Le château et ses dépendances	10.000

ROQUEFORT

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 22 pluviôse III.
(Arch. dép. Q)

Bernard François-Xavier, d'Aubagne, bourgeois à Roquefort.

Ledit émigré demeure avec sa mère veuve ; on ne lui connaît aucun bien.

Garnier Marguerite-Dorothée, femme *Boyer-Bandol*, dernier domicile à Aix.

Vignes et forêts, à Julhans, revenu 9.490 l., est. 100.000 l.
Mobilier évalué 600 l.

Légier Pierre, jaugeur, dernier domicile à Marseille.
Vigne, à la Bédoule, revenu 500 l., estimée 10.000 l.

Mongin Esprit, ex-cordelier, natif de Grasse.

Ledit émigré n'étant point dans ses meubles, aucun mobilier ne lui est connu.
Il possède chez le citoyen Jean Nègre, à Cadenet, un capital de 1.200 l., à rente viagère, produisant un revenu de 60 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

1er octobre 1791

Bâtiment servant autrefois à l'exploitation de la dîme, un étage sur rez-de-chaussée, écurie et cave, à la section de Carnoux — du *chapitre de la Major*, de Marseille —. Est. 450 l. Adj. 480 l., sans concurrent.

à Mathieu-Xavier BERNARD, bourgeois, à Aubagne.

[Le 23 février 1793, l'acquéreur verse le montant de son acquisition.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

22 messidor IV (10 juillet 1796)

Partie du domaine de Julhans, dite de Rouvière, consistant en vignes, arbres, terres en chaume et campas, collines pelées, bâtiments, caves, cuves et futailles — de l'émigrée Antoinette-Dorothée *Garnier*, femme de *Boyer-Bandol* —. Est. 155 792 l. 14 s. 6 d. Adj. 155.792 l. 14 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph MAURENCHON, de Cassis,
pour le compte de Louis-César GARNIER, propriétaire, à Cassis.

23 messidor IV (11 juillet 1796)

Église et maison curiale de Julhans, avec un petit enclos et régale devant la maison, et un cimetière derrière l'église — du *clergé de Roquefort* —. Est. 2.814 l. Adj. 2.814 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph MAURENCHON, de Cassis.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Garnier Antoinette-Dorothée, femme *Bandol*.	
Domaine au terroir de Roquefort	F. 80.000
Légier Pierre.	
Domaine au terroir de Roquefort	20.000

ROQUEMARTINE

I. — INVENTAIRES

Biens ecclésiastiques

La *chapellenie N.-D. de Grâce* possédait, dans ce terroir, une chapelle en ruines et 11 salmées de terre. (Arch. dép. Q)

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

1er juin 1791

Chapelle et terres (107 éminées 22 poignadières), au quartier du Petit-Mas — de la *chapellenie Notre-Dame des Anges* —. Adj. 4.050 l.

à Antoine GIRARD, ménager, à Eyguières.

(Enchérisseurs : Louis Rostand, d'Orgon ; Mathieu Gras, ménager, de Roquemartine, et l'adjudicataire.)

[Le 14 juin 1791, ledit Girard effectue un premier versement de 504 l. 10 s. ; le 4 juillet 1792, il verse 400 l. 10 s. 4 d. ; le 24 frimaire II, 410 l. 12 s. 5 d. ; le 22 frimaire III, 410 l. 10 s. 3 d. ; le 4 fructidor III, pour solde, 3.022 l. 13 s. 9 d.]

ROQUES-HAUTES

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après l'état certifié le 21 mars 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Galliffet Simon-Jean-Alexandre, militaire décoré, domicilié à Aix. Terres, vignes et bois, le tout contenant 810.209 toises, affermé 2.000 l., évalué 50.000 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

9 thermidor IV (27 juillet 1796)

Domaine dit les Roques-Hautes, consistant en terres labourables, vignes et prés (109 quarterées 1/3), collines ou terres gastes (1.387 quarterées 1/2), maison de maître et de ménage, écurie et grenier à foin — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 63.844 l. 10 s. 4 d. Adj. 63.844 l. 10 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à André-Étienne Barbaroux, à Aix.

2 floréal VI (21 avril 1798)

Propriété avec bâtiments de maître et de fermier, four, deux écuries et grenier à foin, terres labourables (103 quarterées 1/6), vignes (5 quarterées 4/6), pré forain (2/6 de quarterée), et collines entrecoupées de rochers où se trouve du marbre dit de Tholonet, et du bois rempant (1.387 quarterées 1/2), à Roques-Hautes — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 40.082 l. 15 s. Adj. 458.000 l. (loi des 16 brumaire V, 9 vendémiaire, 16 et 24 frimaire VI).

à Jean-Louis Mouret père, à Aix,
en compte avec Cauvet, ex-officier municipal d'Aix, et
Moïse Beaucaire, fils de Daniel, à Aix.

III. — ARRENTEMENTS

18 mars 1793

Ménage de Roques-Hautes, en partie dans le terroir de Tholonet, de l'émigré *Galliffet*, affermé 40 charges de blé et 750 l.

7 germinal II (27 mars 1794)

Domaine de Roques-Hautes, de l'émigré *Galliffet*, affermé 30 charges de blé tuzelle.

6 floréal III (25 avril 1795)

Ménage de Roques-Hautes, de l'émigré *Galliffet*, affermé 40 charges de blé, 2 charges d'avoine et 1.000 l.

IV. — RESTITUTIONS

Galliffet Simon-Jean-Alexandre, sa femme et ses enfants.

Voir aux communes de Beaurecueil et du Tholonet.

ROQUEVAIRE

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 2 décembre 1790. (Arch. dép. Q)

Chapitre Saint-Victor, de Marseille (seigneur de ce lieu ; fermier général, le sieur Devoulx, de Ceyreste ; fermier particulier, le sieur Joseph Turcat).

Ferme 1.000 l.

Maison servant d'auditoire de justice et de prison, rue de la Paroisse.

Droits de lods ou directe, se montant année commune, environ 430 l.

Pension féodale sur la commune, de 570 l.

Chapitre la Major, de Marseille (prieur décimateur).

Affermés aux sieurs André fils aîné, de Marseille, et Michel, d'Auriol, collectivement avec la dîme de Peypin-les-Roquevaire.

Tasque ou dîme inféodée sur tout le quartier du clos Saint-Vincent, évaluée, d'après le rapport pour l'encadastrement comme biens ci-devant privilégiés, à 1.090 l.

Cens évalué idem, pour 11 charges 1 panal 1 picotin, à 36 l. la charge 401 l. 17 s.

Lods évalués, année commune, à 150 l.

Maison et jardin à la rue Longue, contenance totale 61 cannes $^1/_2$.

Terre et séchoir, au quartier de la Roumiguière, contenant $^1/_3$ de quarterée 3 panaux $^1/_4$ de picotin.

Coin de pré, à Ribière, contenant $^1/_6$ $^1/_8$ de soucherée.

Terre inculte, au quartier de Saint-Étienne, contenant 5 picotins.

Pâti et coin de terre, au quartier de l'ancienne paroisse, contenant 22 cannes.

Hôpital.

Maison au quartier des Pénitents blancs.

Capitaux à constitution de rentes sur 78 particuliers, s'élevant ensemble à 27.750 l. 3 s. 4 d.

En outre, la communauté donne annuellement, à titre d'aumône, 20 l.

(En raison des charges et de l'insolvabilité de la plus grande partie des débiteurs, le revenu net du dit hôpital ne peut suffire pour l'entretien des meubles de la maison, ni pour le traitement et la nourriture des pauvres malades.)

Cure.

Coin de pré, à Ribière, contenant $^1/_6$ de soucherée et 20 cannes.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état des biens de la commune de Roquevaire, dressé le 3 frimaire III, par les officiers municipaux. (Arch. dép. Q)

	Évaluation
Chapelle Saint-Vincent, avec partie de terrain	1.200 l.
Chapelle des pénitents blancs, servant de société populaire	3.000 l.
Maison servant de secours public	5.000 l.
Ancienne paroisse, abandonnée depuis longtemps	600 l.
Chapelle Saint-Roch	1.200 l.
Chapelle Saint-Étienne	600 l.
La ci-devant paroisse, servant de temple de la Raison	25.000 l.
Chapelle attenant à la maison curiale	2.400 l.
Maison curiale, servant de maison d'arrêt, audience du juge de paix et école primaire	5.000 l.
Maison servant autrefois d'audience	600 l.
Moulin à huile, abandonné depuis longtemps	2.000 l.
Maison dite le Four-Neuf	4.000 l.
Maison attenante à un four, au quartier du Verger	2.500 l.
Maison dite le Four-Vieux	1.500 l.
Partie de pré servant à l'usage du ci-devant curé	1.000 l.
Total	55.600 l.

c) *Biens des émigrés*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 9 nivôse II. (Arch. dép. Q)

Benoît Étienne-Eucher, sans état, domicilié à Roquevaire.

Possède un ou deux capitaux.

Bonnaud Jean-Baptiste père, maître tonnelier, à Roquevaire.

Possède une partie de maison et divers effets relatifs à son commerce, en association avec son fils.

Brest Louis-Alphonse, négociant en fruits, huiles et soie, à Roquevaire.

Bastide assez considérable ; fabrique de soie ; maison assez estimée ; terre à Saint-Estève, de peu de valeur ; autre terre de peu de valeur.

Buziquet Jean-Baptiste-Barthélemy, chirurgien, à Roquevaire.

Les meubles, de peu de valeur ; espère avoir, après la mort de son père, une partie de maison et bastide d'une valeur de 6.000 l.

Cabre, ci-devant président, domicilié à Lyon.

Campagne y ayant un moulin à farine ; terre attenante, d'une grande valeur, d'un revenu annuel de 5.000 l ; autre dite de Saint-Joseph, en partie arrosable, d'une assez grande étendue, y ayant un château, d'un revenu annuel de 1.000 l. ; maison avec moulin à huile abandonné, d'un revenu annuel de 300 l.

Caillol Jean-Baptiste et Joseph frères, bourgeois, à Roquevaire.

Possèdent à Marseille, au quartier de Saint-Loup, des terres et capitaux considérables.

David Henri, bourgeois, au quartier de l'Étoile.

Terre arrosable en partie, sur la grande route, d'une grande valeur ; autre terre dite la Taurelle, et plusieurs maisons dans Marseille.

Deydier Joseph, dit Madon, ménager, à Roquevaire.

Possède trois bastides assez importantes.

Donde Auguste, marchand, à Roquevaire.

Ne possède aucun effet.

Gueidon Jacques, bourgeois, à Roquevaire.

Maison et jardin.

Lan Joseph, dit Manaud, commerçant en fruits, à Roquevaire.

Maison et terre considérable ; autre de peu de valeur ; bastide fort considérable, et autre terre.

Maurin Simon, ménager, à Roquevaire.

Possède une bastide et jouit d'une pension d'environ 400 l.

Maurin Jacques, dit Trouche, domicilié à Roquevaire.

Bastide considérable, dans le terroir de Peypin, canton d'Auriol ; trois terres, dans Roquevaire ; maison et jardin assez considérable.

Négrel-Bruny Jean-Baptiste, bourgeois, juge de paix, et administrateur du département, domicilié à Roquevaire.

Possède une terre considérable, dite Saint-Estève, y ayant une fabrique de bonnets ; bastide et terre assez considérable ; autre terre de peu d'étendue ; magasin y compris une auberge et un jardin ; possède, de plus, deux terres situées à Grans.

Négrel-Féraud Jean-Baptiste, à Roquevaire, fait un commerce considérable en fruits de tous genres, dans l'étendue de la République.

Possède une bastide considérable ; une terre au même quartier ; une maison et jardin, qu'il habitait, plus cinq maisons attenantes, avec partie de terrain ; a également des capitaux et une machine électrique d'un grand prix.

Poulet Étienne, négociant, fait le commerce de vin muscat, et a une brasserie à Toulon, domicilié à Roquevaire.

Bastide, de grande valeur, possédée avec son frère; maison de valeur, et autre maison.

Reybaud Joseph, ménager, directeur des postes aux lettres, domicilié à Roquevaire.

Bastide d'assez grande valeur, et la maison qu'il occupe.

Taurel Louis-Justin, bourgeois, domicilié à Roquevaire.

Pension viagère, payée par son beau-fils, d'environ 1.200

d) *Biens des condamnés*

D'après le même état que ci-dessus.

Benoit Jean-Baptiste, marchand, à Roquevaire.

Maison et moulin à huile ; pré d'une grande valeur ; maison ; bastide et divers capitaux.

Buziquet Joseph-Barthélemy, domicilié à Roquevaire.

Partie de bastide, solidairement avec Rose Maty; il est de plus héritier de son père, par contrat de mariage, lequel jouit d'une bastide et d'une maison.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

23 mars 1791

Propriété avec bâtiment, dit le Séchoir, dans lequel se trouvent les attraits propres à la fabrication des raisins secs, au quartier de la Roumiguière — du *chapitre de la Major*, de Marseille —. Est. 2.678 l. 1 s. dont 478 l. 1 s. pour les attraits. Adj. 4.600 l.

à François-Toussaint Jean, homme de loi et administrateur du district d'Aix.

(Enchérisseurs : Barthélemy et Charles Roux frères, et l'adjudicataire.)

7 avril 1791

Pré et terre arrosable, au quartier de Ribière — du *chapitre de la Major* —. Est. 220 l. Adj. 800 l.

à Jean Deydier, aubergiste, à Roquevaire.

(Enchérisseurs : Alphonse Bressy, et l'adjudicataire.)

[Le 8 juin 1791, le solde est versé par ledit Deydier.]

Maison, à la rue Longue — du *chapitre de la Major* —. Est. 2.725 l. Adj. 6.000 l.

à Antoine Gourret, boulanger, à Roquevaire.

(Enchérisseurs : Jacques Gueidon, et l'adjudicataire.)

Nota. — Les tonneaux et objets contenus dans la cave de la susdite maison, estimés 1.187 l. 2 s. 6 d., furent adjugés à 1.213 l., à Joseph Turcat, négociant, à Roquevaire.

Terre inculte, au quartier de Saint-Étienne — du *chapitre de la Major* —. Est. 33 l. Adj. 335 l.

à Joseph Bonnaud fils, négociant, à Roquevaire.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Négrel ; Louis Caillol ; Jacques Gueidon ; Joseph Turcat, et l'adjudicataire.)

[Le 8 juin 1791, le solde est versé par ledit Bonnaud.]

Maison servant d'auditoire de justice, à la rue Longue — du *chapitre de Saint-Victor* de Marseille —. Est. 200 l. Adj. 255 l.

à Joseph Turcat, négociant,
pour le compte de la commune de Roquevaire.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Négrel ; Jean Long, et l'adjudicataire.)

[Le 3 juin 1791, le solde est versé, au nom de la commune, par ledit Turcat.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

14 thermidor IV (1er août 1796)

Propriété avec deux maisons, au quartier de Gipière — de l'émigré *Flotte* —. Est. 30.084 l. Adj. 30.084 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Baptiste Lages, à Marseille,
pour le compte d'Anne Teissère, épouse libre de Jean-Baptiste Lages.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Chapelle Saint-Étienne, et son régale (80 cannes q.), au quartier de Saint-Étienne — de la *commune de Roquevaire* —. Est. 387 l. 10 s. Adj. 387 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Guillaume Étienne, de Roquevaire.

Bâtiment servant autrefois de moulin à huile, et son régale, une écluse démolie dans la rivière de l'Huveaune, au quartier de Saint-Vincent, et un canal conduisant l'eau depuis l'écluse jusqu'audit bâtiment — de la *commune de Roquevaire* —. Est. 2.700 l. Adj. 2.700 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Laurent Turcat, de Roquevaire.

7 brumaire V (28 octobre 1796)

Pré arrosable (157 cannes) — de la *cure de Roquevaire* —. Est. 743 l. 10 s. Adj. 743 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à François-Toussaint JEAN, de Peynier.

15 frimaire V (5 décembre 1796)

Maison servant autrefois d'auditoire de justice et de prisons — de la *commune de Roquevaire* —. Est. 600 f. Adj. 600 f. (loi du 28 ventôse IV).

à François JAUBERT, de Roquevaire.

1° Chapelle Saint-Vincent, bâtiment et régale, au quartier Saint-Vincent ; 2° chapelle des Pénitents blancs, rue des Pénitents blancs — de la *commune de Roquevaire* —. Est. 3.016 f. Adj. 3.016 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Laurent TURCAT, de Roquevaire.

22 pluviôse X (11 février 1802)

Ermitage de Saint-Vincent et ses dépendances (701 m. 80 carrés). Est. 400 f. Adj. 24.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

à BOUQUIER, à Marseille,
pour le compte d'Alphonse FORTIA DE PILLES, de Marseille.

III. — ARRENTEMENTS

23 mai 1792

Cens de 10 charges 4 panaux 7 picotins de blé, du *chapitre de la Major*, de Marseille, arrenté 290 l.

7 février 1793

Domaine, petite maison et deux terres, de l'émigré *Flotte*, arrentés 1.800 l.

25 ventôse II (15 mars 1794)

Bastide et terre, au quartier de Donomagis, de l'émigré Alphonse *Brest*, affermée 2 charges de blé, 1 panal de légumes à gousses et 210 l.

Terre, proche la paroisse, et pré, au quartier du long de la Rivière, du *même*, affermés 2 charges 1/2 de blé, 2 panaux de légumes, 1 quintal de paille, 3 quintaux de foin et 65 l.

Terre, au quartier de la Plâtrière, et autre au quartier de Saint-Estève, du *même*, affermées 2 charges 1/2 de blé, 1 panal de légumes et 270 l.

Terre, au quartier de Roulan, du condamné Jean-Baptiste *Benoît*, affermée 6 charges de blé, 9 panaux de pois, 5 quintaux de paille et 405 l.

Moulin à huile et pré attenant, du *même*, affermés 1 quintal de foin et 305 l.

Bastide et terre, au quartier de la Gardy, terre au quartier de Notre-Seigneur, et autre bastide et terre, au quartier des Roubaud, de l'émigré Joseph *Deydier*, affermées 5 charges de blé, 1 quintal 1/2 de paille, 1 panal de légumes et 205 l.

Vaste bastide et terre, au quartier des Fanges, et propriété au quartier de la Crau, de l'émigré Étienne *Pontet*, affermées 12 charges de blé, 3 panaux de légumes à gousses, 6 quintaux de paille et 605 l.

Terre, de l'émigré Jacques *Maurin*, affermée 1 charge de blé, 1 quintal de paille, 1 panal de légumes et 85 l.

Bastide et terres, du *même*, affermées 1 charge de blé, 1 panal de légumes, 1 quintal de paille et 95 l.

26 ventôse II (16 mars 1794)

Terre, au quartier de Saint-Vincent, de l'émigré Joseph *Lan*, affermée 2 charges de blé et 105 l.

Autre, proche la paroisse, du *même*, affermée 245 l.

Bastide, terre, prés, vignes et collines, au quartier de Saint-Estève, de l'émigré *Négrel-Bruny*, affermés 560 quintaux de foin, 4 charges de blé, 2 panaux de légumes, 6 quintaux de paille et 2.025 l.

Petite terre, au quartier de Saint-Vincent, du *même*, affermée 1 charge de blé et 85 l.

Vaste bastide et terre, de l'émigré *Négrel-Féraud*, affermée 11 charges de blé, 1/2 charge de légumes, 10 quintaux de paille et 1.505 l.

Autre terre, du *même*, affermée 4 charges de blé, 3 quintaux de paille et 255 l.

Maison, écurie, remise et jardin, rue du Pont, du *même*, affermés 50 l.

Propriété et maison, de l'émigré Elzéard *Flotte*, affermées 2 charges de blé, 2 quintaux de paille et 905 l.

Bastide et terre, de l'émigré Henri *David*, affermée 12 charges de blé, 8 quintaux de foin, 5 panaux de légumes, 4 quintaux de paille et 705 l.

Bastide et terre, au quartier de la Roumiguière, de l'émigré Joseph *Lan*, affermée 11 charges de blé, 1/2 charge de légumes, 6 quintaux de paille et 1.005 l.

8 prairial II (27 mai 1794)

Bastide et tènement, et terre, de l'émigré *Raybaud*, affermées 2 charges 5 panaux de blé, 8 quintaux de paille et 1.030 l.

Bastide avec tènement et terre, du condamné Louis *Pontet*, affermées 5 panaux de blé, 5 quintaux de foin, 2 quintaux de paille et 1.200 l.

8 messidor II (26 juin 1794)

Terre labourable et colline avec un bâtiment, au quartier de Saint-Vincent, de l'émigré Pierre *Masse*, d'Auriol, affermées 8 charges de blé, 20 quintaux de paille et 1.475 l.

22 messidor II (10 juillet 1794)

Biens de l'émigré Michel *Long*, affermés 3 charges 5 panaux de blé, 4 quintaux de foin, 10 quintaux de paille et 1.715 l.

Bastide et terre, au quartier du Clos-Vieux, de l'émigré Antoine *Vernis*, maçon, affermée 1 charge de blé, 4 quintaux de paille et 335 l.

Trois bastides avec terres, de l'émigré Joseph *Brouchier*, affermées 2 charges 5 panaux de blé, 6 quintaux de paille et 1.025 l.

Biens de l'émigré Jean-Baptiste *Arnaud*, affermés 2 charges 5 panaux de blé, 7 quintaux de paille et 1.190 l.

13 thermidor II (31 juillet 1794)

Propriété dite le Repos, de l'émigré *Cabre*, affermée 260 l.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Armand Artignosc Jacques, d'Aix.	
Capital dû par Antoine Négrel, de Roquevaire	F. 1.860
Autre dû par François Pélissier, dudit lieu	584
Autre dû par Jean Deydier, dudit lieu	125

	Capital
Autre dû par les hoirs de Pierre Négrel, dudit lieu	150
Montant des biens restitués	F. 2.719

Arnaud Jean-Baptiste, de Roquevaire.

Terre au quartier de la Ferrage	600
Autre au quartier de Saint-Estève	1.200
Bastidon et terre au quartier de la Côte de Net	1.000
Montant des biens restitués	F. 2.800

Arnaud Jean-Baptiste, de Roquevaire.

Un coin de terre et vigne, au quartier du Clos-Vieux	200
Maison à la rue du Pont	1.000

Barthélemy Jean-Baptiste, de Roquevaire.

Maison au quartier de Rolland	2.000

Brest Louis-Alphonse, de Roquevaire.

Bastide et terre, au quartier de Donomagis	3.500
Terre et vigne au quartier de Saint-Estève	1.000
Terre complantée en oliviers, au quartier des Plâtrières	300
Maison et terre complantée en câpriers, près la paroisse	6.000
Petit pré au quartier de Ribière	200
Maison à la rue Longue	3.000
Capital dû par Magdeleine Pontel	600
Montant des biens restitués	F. 14.600

Brouchier Joseph, de Roquevaire.

Bastide et terre complantée en oliviers, au quartier de Saint-Vincent	3.000
Autre bastide et terre, au quartier de la Reiraille	2.400
Bastidon et terre en vigne, au terroir de Peypin, quartier du Grand-Pré	900
	F. 6.300

Cabre François-Marie-Jean-Baptiste, ex-président au Parlement de Provence, résidant à Aix.

Voir à la commune de Belcodène.

	Capital
David Henri, résidant à Marseille.	
Bastide et terre en vigne, au quartier de la Tauselle	F. 10.000
Domaine dit l'Étoile, maison de maître et terre en dépendant	30.000
Degaye Denis, résidant à Marseille.	
Maison à la place de la Paroisse	2.000
Capital dû par Louis Caillol, de Roquevaire	660
Autre dû par Jean Négrel, dudit lieu	1.000
Autre dû par ledit Négrel	795
Autre dû par les hoirs d'Antoine Revel	90
Autre dû par Grégoire Long	180
Autre dû par Alexis Caillol, d'Auriol	425
Autre dû par Joseph Négrel, de Roquevaire	315
Autre dû par Jacques Trémelat, de Roquevaire	150
Autre dû par Joseph-Nicolas Négrel et Michel, dudit lieu	700
Autre dû par Jean-Baptiste Maurin d'Étienne	420
Autre dû par Joseph et Jacques Suzan	50
Autre dû par Vincent Maurin	680
Autre dû par Joseph Raybaud	120
Autre dû par Catherine Brest, veuve Jacques Vernis	150
Autre dû par Pierre Maurin	120
Autre dû par Antoine Lan	1.230
Autre dû par Pierre Trémelat, dit Biernes	1.125
Autre dû par Justine Saint-Martin, femme Jouve	800
Autre dû par François Jaubert	420
Autre dû par Jean Véran	360
Autre dû par Vincent Suzan, de Roquevaire	210
Autre dû par Suzanne Reynouard, femme Louis Gamer	200
Autre dû par Antoine Vernis, à feu Jacques	360
Autre dû par les hoirs de Michel Vernis	300
Autre dû par Augustin Long	1.150
Autre dû par Jacques Maurin, dit la Tronche	1.800
Autre dû par Jean-Baptiste Gassin, d'Auriol	1.200
Autre dû par les hoirs de Mathieu Sauze, d'Allauch	650
Autre dû par Magdeleine Moulard, femme Isnard, d'Aubagne	360
Autre dû par Jean-Baptiste Decroix, d'Aubagne	600
Autre dû par Anne Chaulier, d'Auriol	300

		Capital
Autre dû par Pierre Négrel, de Roquevaire		265
Autre dû par Jean-Jacques Gurnaud, dudit lieu		150
Montant des biens restitués	F.	19.335

Deydier Joseph, de Roquevaire.

Bastide et terre en dépendant, au quartier de la Gardy		1.500
Terre complantée en vigne, au quartier de Notre-Seigneur		500
Bastide et terre au quartier des Roubaud		2.000

Flotte Elzéard.

Voir à la commune de Marseille.

Gueidon Jacques, de Roquevaire.

Maison à la rue Basseron		4.000

Lan Joseph, de Roquevaire.

Bastide et tènement de terre consistant en terre labourable, vigne et oliviers, au quartier de Donomagis		10.000
Terre labourable au clos de Saint-Vincent		2.000
Terre complantée en câpriers, près la paroisse		1.500
Maison de trois étages, à la rue Longue .		3.500
Autre maison à la même rue		2.000
Montant des biens restitués	F.	19.000

Long Michel, de Roquevaire.

Terre complantée en câpriers, au quartier de la Sure		1.000
Terre en vigne et colline, au quartier de Basseron		2.400
Bastide et terre, au quartier de la Roumiguière		2.000
Terre en vigne, au quartier de la Ferrage		1.000
Partie de pré, au même quartier		200
Maison à Roquevaire		1.000
Montant des biens restitués	F.	7.600

Maurin Simon, de Roquevaire.

Terre labourable au quartier de Courdelail		3 000

Maurin Jacques, de Roquevaire.

Terre en vigne au quartier de Ribière		400

	Capital
Bastide et terre en vigne, au quartier de Luscon	F. 2.000
Terre en oliviers au quartier de Rioux	1.000
Bastide et terre en vigne, au quartier de Font-de-Brauge, à Peypin	9.000
Maison à la rue Longue, à Roquevaire	1.600
Capital dû par Jean-Joseph Long, de Roquevaire	500
Montant des biens restitués	F. 14.500

Négrel-Bruny Jean-Baptiste, de Roquevaire.

Bastide et terre, prés arrosables, vigne et colline, au quartier de Saint-Estève	75.000
Terre en câpriers, au quartier de Saint-Vincent	600
Maison et jardin contigu	3.000
Auberge dite la Tête-Noire et remise en dépendant	5.000
Bastide et terre en vigne et oliviers, au quartier de Donomagis	12.000
Montant des biens restitués	F. 95.600

Négrel François, de Roquevaire.

Capital dû par Thomas Négrel, de Roquevaire	3.000

Négrel-Féraud Jean-Baptiste, de Roquevaire.

Bastide et terre en vigne, câpriers et oliviers, au quartier de l'Annonce	30.000
Terre en vigne au quartier du Clamier	3.000
Maison, écurie, remise et jardin, au quartier de Sainte-Anne	8.000
Maison à la rue Sainte-Anne	1.000
Maison au quartier du Clos Saint-Vincent	1.000
Capital dû par Catherine Brest, veuve Vernis, de Roquevaire	330
Autre dû par Joseph Guigou, du dit lieu	490
Autre dû par Pierre Olivier, du dit lieu	100
Autre dû par Sébastien Négrel, du dit lieu	1.020
Autre dû par François Trémelat	100
Autre dû par Antoine Barthélemy	500
Autre dû par Joseph Long	500
Autre dû par Louis Olivier	300

		Capital
Autre dû par Toussaint Dol	F.	300
Autre dû par Jean-Baptiste Véran, de Peypin		150
Autre dû par Antoine Rancurel, de Roquevaire		480
Autre dû par André Long-Toupin		700
Autre dû par Michel et Pierre Guigou frères		490
Autre dû par Christophe Jourdan, de Roquevaire		300
Autre dû par Joseph Suzanne, d'Auriol		300
Autre dû par Joseph Gras, de Roquevaire		340
Autre dû par Jean-Baptiste Jourdan, d'Auriol		270
Montant des biens restitués	F.	49.670

Poulet Étienne, de Roquevaire.

Bastide et terre en vigne, oliviers et câpriers, au quartier des Fanges		15.000
Terre en vigne et oliviers, au quartier de la Crau		500
Terre en vigne à Auriol		3.000
Maison et jardin, à la place de la maison commune de Roquevaire		3.000
Montant des biens restitués	F.	21.500

Raybaud Joseph, de Roquevaire.

Bastide et tènement de terre en vigne et oliviers, au quartier de la Roumiguière		4.000
Terre en vigne au quartier de la Crau		500
Maison à la rue Longue		1.500
Capital dû par Catherine Brest, veuve Jacques Vernis		240
Montant des biens restitués	F.	6.240

Trotebas Honoré, d'Allauch.

Bastide et tènement de terre en vigne, pré arrosable et colline, au quartier de Saint-Vincent		9.000
Capital dû par Claire Long, veuve Marc Arnaud, de Roquevaire		360
Autre dû par Jacques Négrel		375
Autre dû par Jean-André Long		750
Autre dû par Claire Long, femme Charles		125
Autre dû par Catherine Long, femme Martin		125

		Capital
Autre dû par Jean-Jacques Long	F.	500
Autre dû par Antoine Mamin		150
Autre dû par Anne et Magdeleine Négrel sœurs		375
Autre dû par Jacques Olivier		400
Autre dû par Esprit Vernis, maçon		400
Autre dû par Joseph et Antoine Gourret		250
Autre dû par Barthélemy Jouve		300
Autre dû par Jean-Baptiste et Joseph Lan		400
Autre dû par Antoine et Augustin Long		420
Autre dû par les susdits frères Long		225
Autre dû par les susdits frères Long		240
Autre dû par Joseph Olivier		300
Autre dû par Pierre Roux		240
Autre dû par Joseph Maurin		300
Autre dû par Joseph Grimaud		400
Autre dû par Jean Troubat		150
Autre dû par Jacques Jouve		480
Autre dû par Jean-Baptiste Long		900
Autre dû par Louis Olivier		900
Autre dû par le susdit Olivier		150
Autre dû par Jean Olivier, de François		300
Autre dû par Louis-Charles Caillol		195
Montant des biens restitués	F.	18.710

Vernis Antoine, de Roquevaire.

Bastide et terre en vigne, au quartier du Clos-Vieux	2.000
Maison au quartier de Rolland	2.000

ROUSSET

Pas d'inventaire.

I. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration du district

27 janvier 1791

Domaine de Favori et dépendances, au quartier de Favori – du *cha-*

pitre de Saint-Victor, de Marseille —. Est. 35.534 l. 18 s. 8 d. Adj. 52.700 l.

à Sauveur GINÉZY, négociant, d'Aix.

(Soumissionnaire : François-Toussaint Jean, de Peynier. — Enchérisseurs : Boutassy Guérin ; Jean-Antoine Perrin, notaire royal, à Aix ; Joseph-Barthélemy Chastel, bourgeois, à Aix, et l'adjudicataire.)

[Le 13 floréal III, le solde est versé par ledit Ginézy.]

II. — RESTITUTIONS

Ginézy Sauveur, résidant à Aix.

Domaine de Favori, consistant en terre labourable et vignes, capital F. 15.000

SAINT-ANDIOL

Pas d'inventaire.

I. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

21 prairial V (9 juin 1797)

Deux parties de vieux chemin, dont un de 4 éminées ½, à la section de Verqueirat, et l'autre de 1 éminée, à la section Saint-Andiol — de la *commune de Saint-Andiol* —. Est. 255 l. 11 s. 6 d. Adj. 255 l. 11 s. 6 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Claude-Joseph PETITOT, à Aix.

2 juin 1813

Terres labourables et incultes (77 hectares 51 ares) — de la *commune de Saint-Andiol* —. Est. 6.200 f. Adj. 6.225 f. (loi du 20 mars 1813).

à François VINCENT, cultivateur, à Saint-Andiol.

Nota. — Cette vente fut annulée par arrêté du conseil de préfecture, du 20 novembre 1813, approuvé par le Ministre le 13 avril 1814.

4 septembre 1813

Pradelles consistant en herbages (26 hectares 95 ares), à la section Sainte-Croix — de la *commune de Saint-Andiol* —. Est. 10.567 f. 80 Adj. 10.670 f. (loi du 20 mars 1813).

à Jacques IZOUARD, propriétaire-cultivateur, à Saint-Andiol.

II. — RESTITUTIONS

Moine Jean.

Maison et terre, capital F. 6.000

SAINT-ANTONIN

Pas d'inventaire, ni de vente.

ARRENTEMENTS

19 vendémiaire III (10 octobre 1794)

Bastide et tènement, de l'émigré *Garnier*, affermée 20 charges de blé et 25 l.

22 vendémiaire III (13 octobre 1794)

Prés, jardins et terres, aux environs du Château, de l'émigré *Garnier*, affermés 12 quintaux de foin.

SAINT-CANNAT

(Sauzet)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 30 août 1790. (Arch. dép Q)

Cure.

Le quart de la dîme, évaluée 1.800 l.

Fondations ou pensions 198 l. 15 s.

Prieuré Saint-André.

Trente-deux panaux de blé, évalués 120 l.

Chapellenie Sainte-Trinité.

Terre, un pré et une vigne, revenu annuel 418 l. 11 s.

Chapellenie Saint-Claude et Saint-Jean l'Évangéliste.

Maison, terres, vignes, pré et pensions, revenu total annuel 575 l.
Emplacement d'une chapelle destinée à la fondation de Sainte-Thérèse, évalué 198 l.
Fondation, en vacance par suite de la mort du titulaire, revenu annuel 108 l.

D'après une lettre des officiers municipaux, datée du 6 décembre 1790. (Arch. dép. Q)

Les revenus de la dîme consistent, pour les trois quarts qui étaient payés à l'évêque de Marseille, à 3.500 l.
Plus 600 panaux d'avoine, mesure de Marseille, évalués 600 l.

4.100 l.

Le curé avait l'autre quart, qui, suivant l'évêque, s'élevait à 1.025 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 15 mars 1793. (Arch. dép. Q)

Saffren-Saint-Tropez Pierre-Marie, seigneur de Saint-Cannat, colonel, dernier domicile à Aix.

	Revenu	Capital
Maison	48 l.	2.000 l.
Trois corps de fermes	380 l.	11.000 l.
Terres, contenant 3 charges 2 éminées 5 euchènes	75 l.	1.600 l.
Friches contenant 41 charges	»	1.500 l.
Pré, contenant 13 charges 4 éminées	7.350 l.	133.200 l.
Pâtures	400 l.	»
Vignes, contenant 4 charges 7 éminées 4 euchènes	150 l.	3.500 l.
Bois, contenant 6 charges 1 éminée	»	1.500 l.

Deux moulins	400 l.	8.000 l.
Trois fours	300 l.	5.000 l.
Rentes actives sur 13 particuliers	252 l. 9 s. 9 d.	5.050 l.
Cens, rentes et autres droits féodaux rachetables ; 26 charges 2 éminées de blé, et 2 charges d'orge	800 l.	16.000 l.

Nota.— La charge de ce lieu contient 1.600 cannes.

Les 26 charges 2 éminées de blé de cense, ont été en grande partie abolies sans indemnité, conformément à la loi du 6 juillet 1792.

Les 400 l. de rente pour le droit de pâturage se trouveront également abolies conformément à la loi du 28 août 1792.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

9 mars 1791

Emplacement à bâtir, au chemin d'Éguilles — de la *chapellenie Sainte-Thérèse* —. Est. 115 l. Adj. 745 l.

à Louis Marroc, négociant, à Saint-Cannat, et Louis Bègue, notaire, de Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Joseph Michel, et les adjudicataires.)

[Le 2 thermidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs]

Terre, au quartier de la Galinette — de la *chapellenie de la messe de l'aube* —. Est. 660 l. Adj. 1 600 l.

à Jean-Louis Lesque, tailleur d'habits.

(Enchérisseurs : Lazare Armieu, et l'adjudicataire.)

Propriété en pré et terres arrosables, au quartier de l'Eau-du-Moulin — de la *chapellenie Saint-Jean-l'Évangéliste* —. Est.880 l. Adj. 3.400 l.

à Augustin Meyffren, ménager, à Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Jean-Louis Lesque ; Nicolas Ricard, et l'adjudicataire.)

[Le 11 nivôse II, le solde est versé par ledit Meyffren.]

Propriété, au quartier de Saint-Estève — de la *chapellenie de la messe de l'aube* —. Est. 220 l. Adj. 900 l.

à François Ollivier, négociant, à Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Lazare Armieu ; Miou ; Cannat Caire ; Barthélemy Lesque, et l'adjudicataire.)

[Le 8 frimaire II, le solde est versé par ledit Ollivier.]

Propriété, au quartier des Fumades — de la *chapellenie de la messe de l'aube* —. Est. 440 l. Adj. 750 l.

à Henri CASTINEL, maître maçon, à Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Cannat Caire, et l'adjudicataire.)

[Le 21 thermidor III, le solde est versé par ledit Castinel.]

Propriété, au quartier du Plan — de la *chapellenie de la messe de l'aube* —. Est. 264 l. Adj. 300 l., sans concurrent.

à François OLLIVIER, négociant, à Saint-Cannat.

Pré et terre arrosable traversée par le chemin, au quartier du Plan — de la *chapellenie de la messe de l'aube* —. Est. 2.400 l. Adj. 8.200 l.

à Jean LAUZIER, maître de poste, au Pin, terroir de Bouc.

(Enchérisseurs : Denis Richard, négociant, à Saint-Cannat, et l'adjudicataire.)

4 avril 1791

Terre et vigne, au quartier de la Pinède ou des Fourques — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 260 l. Adj. 305 l.

à Joseph PERRET, travailleur, à Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph Monge ; Barthélemy Lesque, et l'adjudicataire.)

[Le 21 juillet 1791, le solde est versé par ledit Perret.]

8 avril 1791

Enclos de la *chapelle Notre-Dame de Vie* —. Est. 200 l. Adj. 205 l. sans concurrent.

à Constantin BARET, agriculteur, à Saint-Cannat.

Terre, au chemin du Puy — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 192 l. Adj. 1 100 l.

à Jean-Honoré BARRAL, négociant, à Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Joseph Monges ; Jean-Étienne Monges ; Thomas Cartier, et l'adjudicataire.)

[Le 18 thermidor III, le solde est versé par ledit Barral.]

Chapelle Saint-Roch et son régale —. Est. 180 l. Adj. 185 l., sans concurrent.

à Marie BARRAL, à Saint-Cannat.

[Le 24 thermidor III, le solde est versé par ladite Barral.]

Terre, au quartier du chemin de Salon — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 192 l. Adj. 1000 l.

à Henri BOUDE, ménager, à Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Joseph Tavernier, et l'adjudicataire.)

Terre et vigne, au quartier du Devens — de la *chapellénie Saint-Joseph* —. Est. 1.050 l. Adj. 2.075 l.

à Guillaume LATY, ménager, à Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Hilarion Boyer ; Louis Peloutier ; Nicolas Ricard, et l'adjudicataire.)

Chapelle Sainte-Marguerite et son régale —. Est. 60 l. Adj. 65 l., sans concurrent.

à Marie BARRAL, à Saint-Cannat.

[Le 24 thermidor III, le solde est versé par ladite Barral.]

Chapelle Saint-André et son régale —. Est. 260 l. Adj. 1.300 l.

à Louis BÈGUE, notaire, de Saint-Cannat.

(Enchérisseurs : Barthélemy Barral ; Louis Trousse ; Étienne Barral ; Louis Michel ; André Caire ; Joseph Michel, et l'adjudicataire.)

[Le 2 thermidor III, le solde est versé par ledit Bègue.]

14 mai 1791

Chapelle Notre-Dame de Vie, l'ermitage et son régale —. Est. 650 l. Adj. 655 l., sans concurrent.

à Denis TUAIRE, ménager, à Saint-Cannat, pour compte d'ami.

Terre attenante à la chapelle Notre-Dame de Vie —. Est. 112 l. Adj. 127 l.

à Constantin BARET, agriculteur à Saint-Cannat, pour compte d'ami.

(Enchérisseurs : François Gay ; Denis Tuaire, et l'adjudicataire.)

Maison, près la Rue — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 1.200 l. Adj. 1.225 l., sans concurrent.

à Joseph-Paul BÈGUE, homme de loi, à Aix.

[Le 1er juin 1791, le solde est versé par ledit Bègue.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

25 fructidor IV (11 septembre 1796)

Maison et four (8 cannes 4 pans profond., sur 4 cannes larg.) — de l'émigré *Suffren Saint-Tropez* —. Est. 2.700 l. Adj. 2.700 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Denis Ollivier, de Saint-Cannat.

9 vendémiaire V (30 septembre 1796)

Terre inculte (4 euchènes), quartier du chemin de Lambesc — de l'émigré *Suffren Saint-Tropez* —. Est. 99 l. Adj. 99 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Étienne Giraud, de Saint-Cannat.

7 frimaire V (27 novembre 1796)

Deux bouches à four à cuire le pain dites le Vieux-Four — de l'émigré *Suffren Saint-Tropez* —. Est. 1.224 l. Adj. 1.224 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph Bonnicard, de Saint-Cannat.

19 nivôse V (8 janvier 1797)

Jardin (42 cannes 1/2), sur le chemin de Salon — de la *cure de Saint-Cannat* —. Est. 330 l. Adj. 330 l. (loi du 28 ventôse IV).

à François Ollivier, de Saint-Cannat.

3 pluviôse V (22 janvier 1797)

1° Pré dit le pré du dernier moulin (3 éminées) ; 2° un vieux casal ou ruines d'un vieux moulin, son régale et l'écluse (297 cannes), quartier du Plan —. Est. 1 382 f. Adj. 1.382 f. (loi du 28 ventôse IV).

au même.

22 germinal V (11 avril 1797)

1° Moulin dit le Premier (34 cannes q.), terre attenante (5 éminées), et l'écluse du moulin ; 2° moulin dit le Second (10 cannes q.), terre attenante (3 éminées) et l'écluse — de l'émigré *Suffren Saint-Tropez* —. Est. 14.400 l. Adj. 14.400 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Barral, notaire, à Saint-Cannat.
en compte avec Cécile Barral, veuve Giraud, de Saint-Cannat.

18 germinal VIII (8 avril 1800)

Pré dit du Therme, quartier de Mousse — de l'émigré *Suffren* —. Est. 1.804 f. Adj. 1.804 f. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph SABATIER, propriétaire, à Lambesc,
pour le compte de Marius GARCIN, lieutenant des grenadiers de la 25e demi-brigade de bataille, natif de Lambesc.

31 août 1807

Chapelle Notre-Dame de Vie (3 ares 45 centiares), et petit coin de terre (8 ares 60 centiares) —. Est. 300 f. Adj. 310 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Étienne GIRAUD, de Saint-Cannat.

III. — VENTES DE MEUBLES

22 fructidor II (8 septembre 1794)

Mobilier de l'émigré *Marin-Martelly*	601 l.
Mobilier de l'émigré *Moynier*	191 l. 10 s.
Mobilier du condamné *Chabanier*	1.282 l. 10 s.

23 fructidor II (9 septembre 1794)

Mobilier de l'émigré Paul *Bégue*	892 l. 10 s.

IV. — ARRENTEMENTS

15 germinal II (4 avril 1794)

Prés dits la Seigneurie, de l'émigré *Suffren Saint-Tropez*, affermés 2.110 quintaux de foin.

30 floréal II (19 mai 1794)

Trois moulins à farine et prés contigus, de l'émigré *Suffren*, affermés 115 quintaux de foin et 1.650 l.

1er prairial II (20 mai 1794)

Maison, sur la place aux Herbes, de l'émigré *Suffren*, arrentée 50 l.
Le four neuf, sur la place aux Arbres, du *même*, arrenté 255 l.

17 messidor II (5 juillet 1794)

Four à cuire le pain, de l'émigré *Suffren*, arrenté 101 l.

Les fruits des terres de l'émigré *Marin-Martelly*, arrentés 8 charges 1 panal de méteil, mesure d'Aix, trente-deux quintaux de foin et 112 l.

Terres du *même*, affermées 6 charges 5 panaux de méteil, mesure d'Aix, 130 quintaux de foin et 316 l.

Les fruits des terres de l'émigré *Cartier*, arrentés 4 charges 5 panaux de blé, mesure d'Aix, et 41 l.

Les terres du *même*, affermées 4 charges 2 panaux de blé et 4 charges 1 panal d'avoine, mesure d'Aix.

25 pluviôse III (13 février 1795)

Les prés de l'émigré *Suffren*, affermés 2.007 quintaux de foin, poids de marc.

Four à cuire le pain, du *même*, arrenté 350 l.

28 germinal III (17 avril 1795)

Maison, sur la place aux Arbres, de l'émigré *Suffren Saint-Tropez*, arrentée 400 l.

V. — RESTITUTIONS

	Capital
Marin-Martelly, d'Aix.	
Maison au quartier de la Place	F. 3.000
Écurie et grenier à foin, près la porte Boutique	800
Bastide, terre labourable, bois et pré, au quartier de la Touloubre	12.000
Terre, vigne et campas, section B, n° 85	1.600
Terre labourable, section E, n° 171	1.000
Verger d'oliviers, section G, n° 160	3.000
Terre, verger et campas, section J, n° 40	1.000
Terre labourable et pré, section J, n° 1	1.000
Pension de 16 l. 5 s. sur Joseph Roux, de Saint-Cannat	325
Pension de 11 l. 5 s. sur Cannat Aillaud, dudit lieu	225
Pension de 7 l. sur Jean-Baptiste Gautier, dudit lieu	140
Pension de 27 l. 10 s. sur Denis Guès, dudit lieu	550
Montant des biens restitués	F. 24 640

	Capital
Suffren Saint-Tropez Pierre-Marie, d'Aix.	
Auberge, prés et terres en dépendant	24.000
Prés au quartier des Prés-Neufs	40.000
Prés et greniers à foin, aux quartiers des Prés-Vieux et les Perdinaux	80.000
Terre et bosquet, au quartier du Devens	1.200
Terre au quartier du Coussou	6.000
Montant des biens restitués	F. 151.200

SAINT-CHAMAS

(Port-Chamas)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les états dressés par les officiers municipaux, le 18 messidor II. (Arch. dép. Q)

Confrérie du Saint-Sacrement.
Pensions diverses 50 l. 10 s.
Cense par Henri Lardeirol, d'un quarteron d'huile (le $^1/_{16}$ d'un broc); autre cense par la commune, d'une demi-mesure d'huile.

Confrérie du Rosaire.
Pensions diverses 10 l. 16 s.

Confrérie du Saint-Esprit
Pension par Barthélemy Laplace 3 l.

Confrérie de Saint-Sébastien et Saint-Roch.
Pensions diverses 4 l. 4 s.

Confrérie de Saint-Léger.
Bâtiment, chapelle, jardin et verger d'oliviers, plus une pension de 3 l.

Confrérie de Saint-Pierre.
Pensions diverses 37 l. 10 s.

Confrérie de Notre-Dame.
Chapelle, terrain inculte, et pension, sur la commune, de 19 l. 15 s.

Pénitents blancs.
Chapelle au quartier de la Place-Neuve.

Pénitents gris.
Chapelle et terrain, plus diverses pensions produisant 51 l. 8 s.

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dep. Q)

Viguier, de Marseille.

Terre de 25.091 cannes, au quartier du Coup-d'Œil.
Bastide, écurie, bergerie, cour, aire et terres, au quartier de la Surianne, contenant 251 094 cannes 4 pans.
Moulin à blé, dans le château de Merveille, avec les engins et écluse.
Emplacement du château du ci-devant seigneur, contenant 5 poignadières 3 cannes.
La cour du château, contenant 44 cannes.
Pigeonnier, contenant 11 cannes.
Régale du château, contenant 2 charges 2 éminées 3 poignadières 30 cannes.
Prés attenant à la cour du château, contenant 1 éminée 3 poignadières 22 cannes.
Grand pré de 4 éminées 5 poignadières 21 cannes.
Ribas de 3 poignadières 18 cannes.
Ancien moulin à recense, contenant 1 poignadière 14 cannes.
Les susdits biens sont à mégerie.

D'après l'extrait de l'état des biens des émigrés de la commune de Saint-Chamas, fourni par les officiers municipaux de ladite commune, au receveur des Domaines nationaux, le 25 fructidor III. (Arch. dép. Q)

« Extrait des cotes cadastrales de tous les individus de cette commune de Saint-Chamas, portés sur la liste des émigrés, par arrêté de l'administration du district de Salon, du 13 thermidor dernier, en vertu de la loi du 25 brumaire. »

Bellon Antoine.

Maison et cour, à la rue du Moulin des hoirs Leydet, contenant 29 cannes.
Idem, au même quartier, contenant 26 cannes 7 pans.

Terre, clavillière (1) et terre gaste, au quartier des Crousets, contenant 16 éminées 3 poignadières 21 cannes.

Verger traversé par un viol (2), au quartier du Guié, contenant 10 éminées 3 poignadières 13 cannes.

Bâtiment, régale, verger et vigne, au quartier de Pareloup, contenant 3 éminées 1 poignadière 1 canne.

Luzerne, verger et vigne, au même quartier, contenant 1 éminée 4 poignadières 18 cannes.

Verger arrosable, au quartier de Loart, contenant 4 poignadières 14 cannes.

Verger et vigne arrosable, au quartier de Barben, contenant 1 éminée 1 poignadière 33 cannes.

Vigne et verger, au même quartier, contenant 2 éminées 30 cannes.

Terre et verger, au quartier de Verdon, contenant 6 éminées 3 poignadières 3 cannes.

Vigne, verger et pinède, au quartier du Chemin-Creux, contenant 5 éminées.

Verger et vigne, au même quartier, contenant 3 éminées 4 poignadières 20 cannes.

Terre gaste, au quartier des Crousets, contenant 8 éminées.

Terre gaste, au quartier de la Cadenière, contenant 3 éminées.

Verger et vigne, au quartier de Pareloup, contenant 4 éminées 1 poignadière 5 cannes.

Verger et vigne, au même quartier, contenant 5 poignadières 10 cannes.

Verger en clausel, au même quartier, contenant 2 éminées 3 poignadières 26 cannes.

Verger traversé par le chemin, au quartier de la Signolle, contenant 6 éminées 5 poignadières 21 cannes.

Le tiers d'une propriété, au quartier de Canet, contenant 5 éminées 4 poignadières 23 cannes.

(Donné par contrat de mariage du 26 août 1787, notaire Bernard.)

Vigne et verger, au quartier de Moutonnet, terroir de Miramas, contenant 6 journaux.

Verger, à la Pilette, terroir de Miramas, contenant 3 journaux $^1/_2$.

Verger, au mas de Guérin, terroir de Miramas, contenant 15 journaux $^1/_4$ 16 cannes.

(1) Claviero : closerie, enclos

(2) Viòu : sentier.

Bastide et régale, au quartier des Courrèges, terroir de Miramas, contenant 8 journaux 1/4 6 cannes.

Blanc Vincent-Marie.

Bas de maison, section de l'Égalité, 9e rue allant au port.

Terre et vigne, au quartier des Courrèges, à Miramas, contenant 6 éminées 4 poignadières 1/3.

Maison, section de l'Égalité, 9e rue allant au port.

Vigne, au quartier de Veyrane ou des Ragues, contenant 2 éminées.

Chauvet Jean-Baptiste.

Cabanon et verger, au quartier des Courrèges, terroir de Miramas, contenant 13 journaux 1/4 9 cannes.

Darbès Étienne et Dominique, frères.

« Observation. — Ici, la cote cadastrale est celle de Vincent Darbès père, décédé le 8 août 1792, dont les biens n'ont pas été encore partagés entre Antoine, Vincent, Étienne et Dominique Darbès, ses enfants et héritiers institués par testament. »

Maison, cour et passage, au quartier de la rue du Moulin Callamand, section de la Liberté.

Verger, au quartier de Fontgrenier, contenant 1.800 cannes.

Terre, au quartier du vallon de Fralier, contenant 310 cannes.

Vigne et verger arrosable, à la Dent, contenant 684 cannes.

Verger, au même quartier, contenant 241 cannes.

Terre, à Paillier, contenant 748 cannes.

Pré arrosable et quelques mûriers, au moulin de l'Abbé, contenant 286 cannes.

Vigne, au quartier de La Roque-Plantade, contenant 648 cannes.

Bâtiment et cour, à Saint-Paul, contenant 3.092 cannes.

Terre, au quartier des Moulières, contenant 70 cannes.

Terre en clausel, au quartier allant à la chapelle Notre-Dame, contenant 35 cannes.

Devoulx Thomas-Antoine.

Verger, acquis de la nation, au quartier de Loart de Boutier, contenant 4 éminées 3 poignadières.

Maison sur le port, section de l'Égalité.

Devoulx Jean-Claude.

Maison, acquise des hoirs de Léger Roussin, à la dernière rue allant au port, section de l'Égalité.

Laget Étienne.

Maison au plan, section de l'Égalité, contenant 10 cannes 4 pans.
Vigne à la Pertusade, contenant 1 éminée 2 poignadières 1 canne.
Vigne et verger, au quartier de la Selle, contenant 6 éminées 1 poignadière 16 cannes.

Lombard Jean-Honoré.

Maison, au quartier de la fontaine Saint-Nicolas, contenant 16 cannes 4 pans.
Autre, au quartier du Petit-Paris, contenant 14 cannes.
Bergerie et cour, au pont Flairan, contenant 20 cannes.
Bastidon, verger et vigne, au quartier de Canet, contenant 34 éminées 9 cannes.
Terre avec partie de terre gaste, au quartier de la Barre du Dryaire, contenant 5 éminées 8 cannes.
Terre, au quartier de Verdon, contenant 9 éminées 3 poignadières 6 cannes.
Terre gaste, au quartier des Clapiers, contenant 14 éminées.
Le tiers d'un verger et terre, traversé par un viol, au quartier des Plaines, contenant 3 éminées 4 poignadières 5 cannes.
Verger et vigne, au quartier de la Rabassière, contenant 2 éminées 4 poignadières 10 cannes.
Vigne, verger et pinède, au même quartier, contenant 3 éminées 2 poignadières 32 cannes.
Moitié d'un verger de 10 éminées 2 poignadières 26 cannes, au quartier de Baume-Houre.
Verger, au même quartier, contenant 4 éminées 2 poignadières 19 cannes.
Autre, au quartier des Moulières, contenant 1 éminée 5 poignadières 22 cannes.
Autre, au quartier de la plaine de Baume-Houre, contenant 3 éminées 13 cannes.

Michel Henri.

« Observation. — Ce domaine appartient à l'hoirie de Claude Michel, décédé le 7 octobre 1792, *ab intestat*, et il a passé à ses trois fils, Henri, Joseph et Sirille Michel, qui ne l'ont jamais partagé. »
Bâtiment, verger, vigne, coussou, au quartier de Canadel, terroir de Miramas.

Plumier André.

Verger au camp de Raoux, terroir d'Istres, contenant 12 éminées 1 poignadière.

Verger, au quartier des Baumes, contenant 1 éminée 5 poignadières 31 cannes.

Maison, rue allant au port, section de l'Égalité.

Moitié d'une terre et vigne, prise du côté du midi, au quartier de Barben, contenant en tout 7 poignadières 29 cannes.

Sauva Denis.

Verger et vigne, acquis de la nation, au quartier de Veyranne, contenant 5 éminées 1 poignadière 29 cannes.

Teissier Jean-Sébastien.

Verger en clausel et hermas, au quartier du Cros-du-Pin, terroir de Saint-Chamas, contenant 1.165 cannes.

Autre verger en clausel, au quartier des Baumes, contenant 395 cannes.

Baume, au quartier des Moulières.

Plus la contenance de 7 éminées 4 poignadières 5 cannes, faisant partie de la terre dite le Vallon de Bernard.

« Certifié véritable l'état ci-dessus. Certifions, en outre, que les biens de Louis-Pascal *Laveirarié*, de Jean *Roche*, d'Antoine-Étienne-Félix *Bonhomme* et de Joseph-Henry *Bernard*, portés sur la liste des émigrés, par le directoire du district de Salon, du 13 thermidor, ont été affermés par la nation ; que nous ne connaissons aucun bien à Antoine et Louis-Henry *Bauzan* frères, Jacques-Pascal *Laveirarié*, Jean-Joseph-Auguste *Bottée*, Pierre *Sauvaire* et Thérèse *Goiran*, femme *Laveirarié*, autres émigrés portés sur la même liste, et que Henri-Jean *Darbès* est actuellement détenu dans la maison d'arrêt de Salon, en vertu d'un mandat judiciaire.

« Fait à Saint-Chamas, en la maison commune, le 24 fructidor an III[e] de la République. »

Signé : Chabot, Chapus, Pierre Clerc, officiers municipaux, et Boze, secrétaire-adjoint à l'original.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

30 janvier 1791

Propriété close de murailles (2 éminées 4 poignadières 20 cannes),

au quartier de la Burlière, sur le chemin d'Arles — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 2.072 l. Adj. 2.097 l.

à Claude Reboul, de Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Augustin Reboul.)

[Le 7 nivôse II, le solde est versé par ledit Reboul.]

Verger, pinède et hermas (3 éminées 1 poignadière 80 cannes) — de la *cure de Saint Chamas* —. Est. 770 l. Adj. 850 l.

à Charles Paul, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.)

2 février 1791

Verger d'oliviers (3 éminées 1 poignadière 3 cannes), au quartier de la Dent — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 858 l. Adj. 883 l.

à Barthélemy Laplace, de Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Jean Simiot.)

[Le 9 prairial III, le solde est versé par ledit Laplace.]

Terre (2 éminées), au quartier de la Dent — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 220 l. Adj. 225 l.

à Jean Simiot, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[En février 1791, le solde est versé par ledit Simiot.]

Deux propriétés en pré (1° 3 éminées 4 poignadières 32 cannes ; 2° 2 éminées 20 cannes), au quartier de Malherbe — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 1.518 l. Adj. 1.528 l.

à Vincent Hodoul, aubergiste, à Saint-Chamas.

N. B.— L'adjudicataire était soumissionnaire des biens.

[Le 15 ventôse III, le solde est versé par ledit Hodoul.]

16 février 1791

Terre et verger (12 éminées), au quartier de Saint-Paul — du *prieuré Saint-Vincent de Cornillon* —. Est. 2.255 l. Adj. 3.750 l.

à Joseph Roux, à la Grande-Bastide, à Cornillon.

(Soumissionnaires : Lazare Jauffret et Louis Isnard.)

[Le 21 frimaire II, le solde est versé par ledit Roux.]

Terre, pré et vigne (17 éminées 3 cannes), au quartier de la Dent — du *prieuré Saint-Vincent de Cornillon* —. Est. 1.445 l. Adj. 2.200 l.

à Nicolas Étienne, de Lambesc, demeurant à Cornillon.

(Soumissionnaire : Joseph Noyer.)
[Le 11 novembre 1793, le solde est versé par ledit Étienne.]

23 février 1791

Propriété close de murailles (2 éminées 1 poignadière 32 cannes), près la fontaine — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 1.870 l. Adj. 2.050 l.

à Joseph Arnoux, maître maçon, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Martin, prêtre.)

Verger (2 éminées 4 poignadières), au quartier de Feinière — de la *cure de Saint-Chamas* —. Est. 330 l. Adj. 335 l.

aux frères Guis, de Cornillon.

N. B. — Les adjudicataires étaient soumissionnaires du bien.
[Le 29 pluviôse III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

9 mars 1791

Vigne (2 éminées 4 poignadières 31 cannes), au quartier de Loart — de la *cure de Saint-Chamas* —. Est. 990 l. Adj. 1.000 l.

à François Clerc, de Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Jean Bertrand, chevrier.)
[Le 10 mars 1791, le solde est versé par ledit Clerc.]

Verger d'oliviers (5 éminées 5 poignadières 1 canne), au quartier de Reynier — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 1.320 l. Adj. 1.345 l.

à François-Jacques Amphoux, à Saint-Chamas

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

23 mars 1791

Terre (2 éminées 3 poignadières 15 cannes), au quartier de Veiranne — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 77 l. Adj. 105 l.

à Jean-Honoré Olivier, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (5 éminées 5 poignadières 30 cannes), au quartier de Veiranne — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 264 l. Adj. 300 l.
à Jacques Olivier, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Verger (6 éminées 1 poignadière 24 cannes), au quartier de Guié — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 1.650 l. Adj. 2.700 l.
à Mathieu Lombard, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Joseph Ginoux.)

Verger (2 éminées); 2° terre (7 éminées 3 poignadières 12 cannes) ; 3° hermas (5 poignadières 4 cannes); au quartier de Veiranne — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 660 l. Adj. 670 l.
à Jean-Honoré Olivier, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Terre (2 éminées 5 poignadières 21 cannes), au quartier du Fossé-des-Vignes — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 891 l. Adj. 1.050 l.
à Pierre Clerc, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Jean Flamen.)

[Le 27 messidor III, le solde est versé par ledit Clerc.]

Verger (3 éminées 5 poignadières 2 cannes), au quartier du chemin de Salon — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 1.001 l. Adj. 1 026 l.
à Claude-Amand Martin, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 10 nivôse II, le solde est versé par ledit Martin.]

25 mars 1791

Terre (3 éminées 4 poignadières 8 cannes) ; 2° terre (1 éminée 5 poignadières 22 cannes) ; 3° terre, vigne et verger (2 éminées 1 poignadière 2 cannes) ; au quartier de Barben — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 1.287 l. Adj. 3.225 l.
à Pierre-Louis Paul, de Saint-Chamas.

(Soumissionnaires : Paul et Mariton.)

[Le 7 thermidor III, le solde est versé par ledit Paul.]

Verger (2 éminées 5 poignadières 13 cannes), au quartier du Guié — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 572 l. Adj. 1.250 l.
à Antoine Olivier, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Boze.)

Verger (2 éminées 4 poignadières 13 cannes), au quartier du Guié — de la *cure de Saint-Chamas* —. Est. 550 l. Adj. 1.375 l.

à Jean AUBRAN, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Joseph Lèbre.)

Verger (3 éminées 4 poignadières 23 cannes), au quartier de la Cruye — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 484 l. Adj. 625 l.

à Étienne SAINT-BONNET, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Bâtiment d'un étage sur rez-de-chaussée, chapelle Saint-Léger, verger (3 éminées 5 poignadières 19 cannes), et terre (4 poignadières 6 cannes), au quartier de Saint-Léger — du *prieuré de Saint-Léger* —. Est. 1.500 l. Adj. 1.632 l.

à PLUMIER, procureur de la commune,
pour le compte de la COMMUNE DE SAINT-CHAMAS.

(Soumissionnaire : Jean Leydet.)

[Le 14 novembre 1793, le solde est versé au nom de la commune.]

17 avril 1791

Verger (1 charge 1 éminée 4 poignadières 20 cannes), hermas (2 poignadières 10 cannes), au quartier de Baumillière — de la *chapellenie Saint-Claude* —. Est. 1.496 l. Adj. 2.000 l.

à Charles PAUL, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 11 frimaire II, la somme de 1.512 l. 1 s. 8 d. est versée pour solde par Jean Reire et Jean Bertrand, cessionnaires de Paul.]

Vigne et verger (5 poignadières 30 cannes), au quartier de la Ribeirole — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 132 l. Adj. 260 l.

à Jean FLAMEN, de Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 14 thermidor III, le solde est versé par ledit Flamen.]

Pré (4 éminées 2 poignadières 1 canne), au quartier du moulin de l'Abbé — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 968 l. Adj. 1.375 l.

à Joseph NOYER, à Berre
(assisté d'Antoine Callamand, son curateur).

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Partie de verger (3 poignadières 22 cannes), au quartier de Feinière — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 36 l. Adj. 80 l.

à Jean-Pierre CALLAMAND, de Cornillon.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 2 ventôse III, le solde est versé par ledit Callamand.]

Terre inculte (3 poignadières 32 cannes), au quartier de Notre-Dame — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 26 l. Adj. 41 l.

à Antoine RAVEL, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

20 avril 1791

Verger (2 éminées 5 poignadières 14 cannes), au quartier des Moulières — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 440 l. Adj. 725 l.

à Simon ESMÉNARD, de Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Cavaillon, prêtre.)

[Le 15 floréal III, le solde est versé par ledit Esménard.]

8 mai 1791

Aire (1 éminée 4 poignadières 10 cannes), au quartier des Ferrages — de l'*archevêché d'Arles* —. Est 165 l. Adj. 170 l.

à la COMMUNE DE SAINT-CHAMAS.

N. B. — La commune de Saint-Chamas était soumissionnaire du bien.

[Le 14 novembre 1793, le solde est versé au nom de la commune.]

Bergerie, au quartier des Aires — de la *cure de Saint-Chamas* —. Est. 198 l. Adj. 208 l.

à Jean-Sauveur REBOUL, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Joseph Rolland.)

[Le 11 novembre 1793, le solde est versé par ledit Reboul.]

Verger, vigne et hermas (5 éminées 1 poignadière 1 canne), au quartier du Cros du Pin — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 264 l. Adj. 269 l.

à Joseph LÈBRE, à Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 19 floréal II, le solde est versé par ledit Lèbre.]

25 mai 1791

Chapelle Saint-Raphaël et terre inculte (70 cannes q.) — des *Lazaristes* —. Est. 65 l. Adj. 70 l.

à Antoine BERNARD, notaire, de Saint-Chamas.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

[Le 16 ventôse III, le solde est versé par ledit Bernard.]

26 juin 1791

Moulin à blé dit de l'Abbé — de l'*abbaye de Montmajour* —. Est. 5.500 l. Adj. 8.350 l.

à Étienne LIEURON, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Joseph Noyer.)

Verger en clausel (1 éminée 3 poignadières 19 cannes), au quartier de Paillier — de la *chapellenie Sainte-Anne* —. Est. 317 l. Adj. 325 l.

à Jean-Claude GIBERT, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Jean-Joseph Fabre.)

[Le 5 thermidor II, le solde est versé par ledit Gibert.]

Maison où était l'auditoire de justice, rue Trinquetaille, au quartier de Pertuis — de l'*archevêché d'Arles* —. Est. 1.086 l. Adj. 1.111 l.

à Henri FABRE, pour le compte de la COMMUNE DE SAINT-CHAMAS.

N. B. — La commune était soumissionnaire du bien.

[Le 14 novembre 1793, le solde est versé pour le compte de ladite commune.]

3 juillet 1791

Verger (4 éminées 4 poignadières 13 cannes), au quartier de Cante-Perdrix — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —. Est. 1.012 l. Adj. 2.500 l.

à Jean SANGUIN, à Saint-Chamas.

(Soumissionnaire : Jacques Sylvestre.)

14 germinal II (3 avril 1794)

Terre dite le Vallon — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (7 éminées 1 poignadière 14 cannes). Est. 560 l. Adj. 1.350 l.

à Jacques OLIVIER, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Laplace ; Ferrier ; Isnard, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (6 éminées 22 cannes). Est. 486 l. Adj. 650 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Razaud ; Moulet, et l'adjudicataire.)

Terre, vigne et verger, au quartier de Veiranne — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (2 éminées 2 poignadières 20 cannes). Est. 233 l. Adj. 265 l.

à Denis SAUVA, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Lavison, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 4 poignadières 20 cannes). Est. 254 l. 5 s. Adj. 300 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Lavison ; Razaud, et l'adjudicataire)

Terre, au quartier de Cruye — de l'émigré François-Simon *Henrigues*.

1er lot. — (2 éminées 1 poignadière 30 cannes). Est. 215 l. Adj. 250 l.

à Henri CAVAILLON, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Gibert ; Reboul ; André, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (1 éminée 3 poignadières 14 cannes). Est. 155 l. Adj. 300 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Reboul, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Guéby — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (1 éminée 2 poignadières 31 cannes). Est. 124 l. Adj. 155 l.

à Jean FERRIER, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Moutet ; Bourguignon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 5 poignadières 21 cannes). Est. 228 l. Adj. 240 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Marin, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (3 éminées 1 poignadière 12 cannes) Est. 245 l. Adj. 265 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Moutet ; Facy, et l'adjudicataire.)

Terre (2 éminées 1 poignadière 8 cannes), au quartier de Guéby — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 259 l. 13 s. Adj. 345 l.

à Vincent BLANC, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Lavison ; Chauvet, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier des Ferrages — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot — (3 éminées 3 poignadières 6 cannes). Est. 368 l. Adj. 1.025 l.
à Étienne Saint-Bonnet, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs: Fabre; Paul Mille, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (3 éminées 3 poignadières 3 cannes). Est. 340 l. Adj. 400 l.
à Henri Fabre, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Saint-Bonnet, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Guéby, le long de la montagne — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (1 éminée 2 poignadières 22 cannes). Est. 136 l. 10 s. Adj. 150 l.
à Jean-Louis Canelle, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs: Vincent Blanc, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 3 poignadières 14 cannes). Est. 253 l. 6 s. Adj. 280 l.
à Vincent-Marie Blanc, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs: Moutet, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (2 éminées 1 poignadière 28 cannes) Est. 245 l. Adj. 260 l.
au même.

(Enchérisseurs : Moutet, et l'adjudicataire.)

Terre (1 éminée 3 poignadières 30 cannes), au quartier des Ferrages — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 150 l. Adj. 240 l.
à Roch Cardinal, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Razaud, et l'adjudicataire.)

Terre (8 éminées 35 cannes), au quartier de Guéby — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 130 l. Adj. 300 l.
à Ambroise Authemant, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs: Lavison; Maurin; Sauvat, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Loart de Boutier — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (1 éminée 4 poignadières 24 cannes). Est. 185 l. Adj. 400 l.
à Antoine Devoulx, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Ferrier; Isnard, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 1 poignadière 9 cannes). Est 240 l. Adj. 260 l.
au même.

(Enchérisseurs : Facy, et l'adjudicataire.)

8 floréal II (27 avril 1794)

Terre, avec aire et jasse (2 éminées 6 poignadières 10 cannes), au quartier des Aires — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 522 l. 12 s. Adj. 855 l.

à Jacques Olivier, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Laurens ; Leydet ; Aubergier, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier des Plaines — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (7 éminées). Est. 490 l. Adj. 1.250 l.

à Joseph André, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Gibert ; Bertrand ; Ferrier ; Bertrand ; Jean Faiché ; Mariton, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (6 éminées 3 poignadières 4 cannes). Est. 450 l. 12 s. 6 d. Adj 1.000 l.

au même.

(Enchérisseurs : Gibert ; Bertrand ; Jean Facy ; Pelan, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de la Cruye — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (3 éminées 4 poignadières). Est. 366 l. 5 s. Adj. 925 l.

à Joseph Mariton, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Olivier ; Ferrier ; Aubran, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (4 éminées 2 poignadières 28 cannes). Est. 735 l. Adj. 1.600 l.

à Henri Cavaillon, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Aubran ; Olivier, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier dit Barbette — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (3 éminées 1 poignadière 19 cannes). Est. 195 l. 15 s. Adj. 400 l.

à Magloire Bertrand, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Pierre Cornille, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 1er lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à Bernard Henrigues, à Saint-Chamas.

2e lot. — (4 éminées 1 poignadière 5 cannes). Est. 251 l. 8 s. Adj. 435 l.
au même.

(Enchérisseurs : Vavet ; Cornille, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 2e lot fut revendu à la folle enchère, le 8 thermidor III, à Bernard Henrigues, à Saint-Chamas.

3e lot. — (3 éminées 4 poignadières 30 cannes). Est. 190 l. 13 s. Adj. 265 l
à Jean-Pierre Cornille, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Magloire Bertrand ; Gibert ; Reboul, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier des Plaines, dit le Vallon de Chaix — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (7 éminées 17 cannes). Est. 265 l. 5 s. Adj. 400 l.
à Jean-Antoine Devoulx, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Moutet ; Ferrier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (6 éminées 20 cannes). Est. 228 l. 10 s. Adj. 250 l.
au même.

(Enchérisseurs : Gibert, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (7 éminées 4 cannes). Est. 246 l. Adj. 260 l.
à Guillaume Devoulx, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Gibert, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (13 éminées 4 poignadières 20 cannes). Est. 413 l. 4 s. Adj. 425 l.
au même.

(Enchérisseurs : Moutet, et l'adjudicataire.)

14 floréal II (3 mai 1794)

Terre en oliviers et vignes, au quartier du Passet — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (3 éminées 30 cannes) Est. 396 l. 15 s. Adj. 600 .
à Joseph Mariton, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Jacques Olivier, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 3 poignadières 21 cannes). Est. 327 l. 10 s. Adj. 500 l.
au même.

(Enchérisseurs : Claude Boyer ; Cornille, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (1 éminée 1 poignadière 21 cannes). Est. 166 l. Adj 215 l.

au même.

(Enchérisseurs : Bertrand; Cornard, et l'adjudicataire.)

Terre et pré (3 éminées 1 poignadière 20 cannes), au quartier d'Entre-les-Eaux — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 408 l. 15 s. Adj. 1.225 l.

à Jean Ferrier, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Boyer; Gibert; Olivier; Blanc, et l'adjudicataire.)

Terre où se trouve une remise (3 éminées 1 poignadière 17 cannes), au quartier des Planes — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 395 l. Adj. 710 l.

à Joseph Henrigues, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Boyer; Gautier, et l'adjudicataire.)

Terre (6 éminées 3 poignadières), au quartier du Plan — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 199 l. 15 s. Adj. 205 l., sans concurrent.

à Magloire Bertrand, à Saint-Chamas.

Terre, au quartier de Loart de Boutier — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (2 éminées 1 poignadière 14 cannes). Est. 203 l. Adj. 760 l.

à Vincent-Marie Blanc, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Boyer; Martin; André, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (2 éminées 4 poignadières 15 cannes). Est. 258 l. 15 s. Adj. 815 l.

au même.

(Enchérisseurs : Boyer; André, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (4 éminées 4 poignadières 34 cannes). Est. 448 l. 5 s. Adj. 1.025 l.

à Pierre Cournand, Étienne Cournand, de Jean-Louis, et Jean-Baptiste Aillaud, de Miramas.

(Enchérisseurs : Bertrand; Boyer, et les adjudicataires.)

Terre et bâtiment, au quartier des Plaines — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — Terre (33 éminées 4 poignadières 2 cannes), et partie de bâtiment. Est. 3.746 l. 6 s. 6 d. Adj. 3.875 l

à Hyacinthe GAUTIER, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Fabre ; Gibert, et l'adjudicataire.)

N. B. — Ce 1er lot fut revendu à la folle enchère, le 21 vendémiaire IV, à Bernard Henrigues, à Saint-Chamas.

2e lot. — Terre (36 éminées 1 poignadière), et partie de bâtiment. Est. 3.897 l. 12 s. 6 d. Adj. 4 025 l.

à Jean-Baptiste FERRIER, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Gautier, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (31 éminées 4 poignadières). Est. 2.534 l. 6 s. Adj. 2.775 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Gautier ; Gibert, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (9 éminées 4 poignadières 12 cannes). Est. 632 l. 6 s. Adj. 650 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Gautier, et l'adjudicataire.)

5e lot (13 éminées 3 poignadières 15 cannes). Est. 914 l. 10 s. Adj. 925 l., sans concurrent.

à Hyacinthe GAUTIER, à Saint-Chamas.

6e lot. — (15 éminées 5 poignadières 2 cannes). Est. 950 l. 18 s. Adj. 955 l., sans concurrent.

au MÊME.

7e lot. — (18 éminées 2 poignadières). Est. 1.100 l. Adj. 1.125 l., sans concurrent.

au MÊME.

8e lot. — (11 éminées 1 poignadière 13 cannes). Est. 330 l. Adj. 335 l., sans concurrent.

au MÊME.

Terre, pré, coussou (127 charges 4 éminées 5 poignadières), et une bastide, au quartier de Toupignière — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 4.418 l. 17 s. Adj. 4.450 l., sans concurrent.

à Étienne COURNAND, de Miramas, et Guillaume GIBERT, de Saint-Chamas.

Terre, au quartier des Piboules — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (25 éminées 1 poignadière et 16 cannes). Est. 2.013 l. 6 s. Adj. 2.040 l., sans concurrent.

à Joseph Reyne, de Salon.

2e lot. — (23 éminées 1 poignadière 3 cannes). Est. 1.955 l. 15 s. Adj. 2.030 l.

au même.

(Enchérisseurs : Gibert, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (22 éminées 5 poignadières 18 cannes). Est. 1.725 l. 10 s. Adj. 1.750 l., sans concurrent.

au même.

Terre (7 charges 3 éminées 17 cannes), et une bastide, quartier des Bastides — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 1.619 l. 7 s. Adj. 1.825 l.

à Louis Roux, à Cornillon.

(Enchérisseurs : Gibert ; Nègre ; Claude Gros, et l'adjudicataire.)

Terre dite le Coussou de Toupignière (50 charges 4 éminées 2 poignadières) — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Est. 1.016 l. 10 s. Adj. 1.050 l., sans concurrent.

à Guillaume Gibert, de Saint-Chamas,
et Étienne Cournand, de Miramas.

4 messidor II (22 juin 1794)

Moulin à 2 tournants ; habitation du meunier ; pré (1 charge 2 éminées 1 poignadière) ; paluds attachés audit moulin (44 charges 3 éminées 10 cannes) — de l'émigré *Viguier* —. Le tout est. 3.563 l. 13 s. Adj. 23.400 l.

à Dominique Félix, de Mallemort, et Pierre Moutet fils, de Salon.

(Enchérisseurs : Brousse ; Gibert ; Dely, et les adjudicataires.)

Tènement de Merveille, consistant en bâtiment, bergerie, cave contenant 1 pressoir, 6 tonneaux, cuve et cercles ; autre cave contenant 6 tonneaux, 1 pressoir, cuves et cercles, et diverses terres (118 charges 3 éminées 4 poignadières 16 cannes) — de l'émigré *Viguier* —. Est. 9.328 l Adj. 20.000 l.

aux mêmes.

(Enchérisseurs : Brousse ; Devoulx, et les adjudicataires.)

6 messidor II (24 juin 1794)

Maison, à la rue de l'Égalité, sur le port — du condamné François *Clerc* —. Est. 710 l. Adj. 2.400 l.

à Joseph Roche, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Chauvet ; Devoulx ; la veuve Aubran, et l'adjudicataire.)

Moulin à huile et ses engins, au quartier du portail du four creusé dans la montagne — du condamné François *Clerc* —. Est. 5 300 l. Adj. 11.000 l.

à Henri Fabre, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Noyer ; Sabatier ; Baujand, et l'adjudicataire.)

Terre (2 éminées 5 poignadières 5 cannes), au quartier de Loart — du condamné François *Clerc* —. Est. 433 l. Adj. 2.050 l.

à Claude Sarrazin, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Chauvet ; Ardisson ; Rouland ; Ravel, et l'adjudicataire.)

Bâtisse et terre (3 éminées 4 poignadières 9 cannes), au quartier du chemin de Salon — du condamné François *Clerc* —. Est. 767 l. Adj. 3.000 l.

à Laugier Aubran, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Bay, et l'adjudicataire.)

Terre, au quartier de Verdon — du condamné François *Clerc* —.

1er lot. — (33 éminées 4 poignadières 27 cannes). Est. 1.351 l. Adj. 1.625 l.

à Claude Maurin, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Trinquier ; Callamand, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (35 éminées 2 poignadières 23 cannes). Est. 1.770 l. 15 s. Adj. 2.675 l.

à Joseph-Pascal Domergue, Étienne Callamand et Claude Maurin, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Chauvet ; Devoulx ; Curet, et les adjudicataires.)

Terre (divisée en 8 lots), au quartier de Loart — du condamné François *Clerc* —.

1er lot. — Terre (10 éminées 3 poignadières 27 cannes), et bâtisse. Est. 2.397 l. Adj. 9.000 l.

à Claire de Goiat, veuve Charras, de Saint-Chamas, pour le compte de son gendre Mutius Bonhomme, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Bertrand ; Ferrier ; Granier ; Chaix ; Bon, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de la bâtisse et terre (5 éminées 2 poignadières 15 cannes). Est. 2.006 l. Adj. 4.500 l.
à la MÈME, pour le compte du MÈME
(Enchérisseurs : Gibert ; Verin, et l'adjudicataire.)

3e lot. — (2 éminées 1 poignadière). Est. 434 l. 10 s. Adj 1.625 l.
à Jacques OLIVIER, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Bourguignon ; Ravel, et l'adjudicataire.)

4e lot. — (2 éminées 1 poignadière 9 cannes). Est. 436 l. Adj. 1.650 l.
à Laurent COMTE, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Ardisson ; Ravel, et l'adjudicataire.)

5e lot. — (6 éminées 1 poignadière 19 cannes). Est 904 l. Adj. 3.000 l.
à Joseph BERTRAND et Jean ROLLAND, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Bourguignon ; Gibert ; Cardinal ; Darbès, et l'adjudicataire.)

6e lot. — (4 éminées 18 cannes). Est. 613 l. Adj. 2.625 l.
à Antoine ROYER, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Moutet ; Aubran ; Ardisson ; Noyer, et l'adjudicataire.)

7e lot. — (3 éminées 4 poignadières 25 cannes). Est. 760 l. Adj. 2.575 l.
à André FERRIER, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Chaix ; Gibert ; Ardisson, et l'adjudicataire.)

8e lot. — (2 éminées 15 cannes). Est. 312 l. Adj. 1.550 l.
à Jean ARDISSON, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Darbès ; Féraud ; Chaix, et l'adjudicataire.)

17 floréal III (6 mai 1795)

Hôpital général et cour, à la rue de la Paroisse, section de la Liberté — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 5.000 l. Adj. 16.000 l.
à Claude REBOUL, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Chapus ; Sanguin, et l'adjudicataire.)

1er messidor III (19 juin 1795)

Chapelle de Saint-Pierre, section de l'Égalité — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 80 l. Adj. 105 l.
à Jean-François CHABOT aîné, à Saint-Chamas.
(Enchérisseurs : Chapus, et l'adjudicataire.)

Maison en ruines, servant de maison commune, section de la Liberté — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 1.000 l. Adj. 1.075 l.

à Simon ENGALLIER, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Brouchier, et l'adjudicataire.)

[Le 29 messidor III, le solde est versé par ledit Engallier.]

Hospice d'humanité, à la rue de l'Église, section de la Liberté — de la *commune de Saint-Chamas* —.

1er lot. — Partie de maison et cour Est. 2.600 l. Adj. 4.750 l.

à Jean CHABOT, à Saint-Chamas

(Enchérisseurs : Gibert ; Lombard ; Sanguin, et l'adjudicataire.)

[Le 14 thermidor III, le solde est versé par ledit Chabot.]

2e lot.— Partie de maison. Est. 3.000 l. Adj. 4.050 l.

à Mathieu LOMBARD, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Sanguin, et l'adjudicataire.)

Ancien cimetière, clos de murailles (60 cannes), section de la Liberté — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 600 l. Adj. 660 l.

à Bruno PELLISSIER, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Chabot, et l'adjudicataire.)

[Le 22 messidor III, le solde est versé par ledit Pellissier.]

Petite halle (3 cannes 6 pans q.), à la place publique, section de la Liberté — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 350 l. Adj. 800 l.

à Antoine CHAPUS, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Chabot ; Sanguin, et l'adjudicataire.)

[Le 11 messidor III, le solde est versé par ledit Chapus.]

Chapelle des pénitents gris, avec cour (20 cannes q.), section de la Liberté — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 60 l. Adj. 70 l.

à Jean-Joseph BARUT, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Simon Engallier, et l'adjudicataire.)

[Le 22 messidor III, le solde est versé par ledit Barut.]

Chapelle des pénitents blancs, section de la Liberté — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 70 l. Adj. 85 l

à Pierre CLERC, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Chapus, et l'adjudicataire.)

[Le 20 messidor III, le solde est versé par ledit Clerc.]

Chapelle Saint-Léger — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 50 l. Adj. 60 l.

à Jean-François Chabot, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Barut, et l'adjudicataire.)

Chapelle de la Vierge, sur le sommet du Baux, hors l'enceinte de la commune — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 40 l. Adj. 50 l.

à Jean-Joseph Barut, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Jean-François Chabot, et l'adjudicataire.)
[Le 22 messidor III, le solde est versé par ledit Barut.]

Glacière en ruines et terrain, au quartier de la Porte d'Aix — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 20 l. Adj. 1.225 l.

à Jean-François Chabot,
pour le compte d'Étienne Martial, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Clerc ; Hodoul, et l'adjudicataire.)

1er thermidor III (19 juillet 1795)

Enclos en pré, de l'hôpital (7 éminées 2 poignadières 1/4), au quartier du fossé des Vignes - de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 8.800 l. Adj. 11.050 l.

à Mathieu Lombard et Joseph Gros, de Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Fabre, Sanguin, et les adjudicataires.)

[Acquéreurs déchus d'après l'arrêté du département du 5 nivôse VII. Bien rendu à l'hospice de Saint-Chamas.]

Verger de l'hôpital (10 éminées 5 poignadières), au quartier de Barben — de la *commune de Saint-Chamas* —. Est. 6.900 l. Adj. 30.000 l.

à Claude Sanguin, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Ravel ; Abeille, et l'adjudicataire.)
[Le 9 thermidor III, le solde est versé par ledit Sanguin.]

8 thermidor III (26 juillet 1795)

Terre, au quartier de la Barbette — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —.

1er lot. — (3 éminées 1 poignadière 19 cannes). Vendu 400 l. Adj. à la folle enchère 420 l.

à Bernard Henrigues, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Truchement, et l'adjudicataire.)

2e lot. — (4 éminées 1 poignadière 5 cannes). Vendu 435 l. Adj. à la folle enchère 450 l.

au même.

(Enchérisseurs : Truchement, et l'adjudicataire.)

21 vendémiaire IV (13 octobre 1795)

1er lot d'une terre en verger, avec partie de bâtiment (33 éminées 4 poignadières 2 cannes), quartier des Plaines — de l'émigré François-Simon *Henrigues* —. Vendu 3 875 l. Adj. à la folle enchère 3.100 l.

à Bernard Henrigues, à Saint-Chamas.

(Enchérisseurs : Peyre ; Couderc, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

13 thermidor IV (31 juillet 1796)

1° Domaine avec bâtisses et terres, au quartier du Canet ; 2° propriété avec cordon de mûriers et bâtisses, au quartier de la Signole ; 3° maison, rue Vallat — de l'émigré *Henrigues* —. Le tout est. 12.801 l. 4 s. 8 d. Adj. 12.801 l. 4 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Dorothée Sabatier, femme Chapus, de Saint-Chamas.

1er jour complémentaire an IV (17 septembre 1796)

Terre en palud (300 arpents), au quartier de Merveille — de la *commune de Saint-Chamas* —. Revenu total 575 l. Adj. 12.650 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Vincent-Marie Bernard, de Saint-Chamas.

12 ventôse V (2 mars 1797)

Propriété en palud, formée par les accroissements de la mer, quartier de la Signole — de la *commune de Saint-Chamas* —. Revenu total 280 l. Adj. 6.160 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Michel Capatel, de Saint-Chamas.

8 ventôse VII (26 février 1799)

Maison presbytérale et jardin (130 cannes q) — du *clergé* —. Revenu 100 f. Adj. 205.000 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Joseph Glaize, à Saint-Chamas.

9 septembre 1809

1° Partie de terrain, au quartier de la Roqueplantade ; 2° accroissement dit du Moulin-Neuf — *Propriété impériale* —. Est. 900 f. Adj. 2.125 f. (loi du 5 ventôse XII)

à Joseph Miolant, propriétaire, à Marseille, en compte à demi avec Anne Ipert, bouchère, rue Saint-Ferréol, 28, à Marseille.

20 juin 1810

Propriété dite le Coussou-Neuf, au-delà du pont Flavien — de la *commune de Saint-Chamas* —. Adj. 4.635 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Pierre-André Venérosy, maire de Saint-Chamas, pour le compte de la commune de Saint-Chamas.

18 août 1817

Marais, au quartier de la Signole — *Propriété nationale* —. Est. 1.200 f. Adj. 1.225 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Joseph-Charles Chapplain, propriétaire, à Saint-Chamas, en compte avec Venérosy, propriétaire, à Saint-Chamas, pour un quart seulement à ce dernier.

III. — ARRENTEMENTS

24 février 1793

Domaine de Merveille, consistant en prés, terres, paluds, bassin, écurie, bergerie, cours, aire, vergers, vignes, terre gaste, moulin à blé avec engins, et un vieux moulin à recense, de l'émigré *Viguier*, affermé 4.750 l.

16 brumaire II (6 novembre 1793)

Moulins à huile d'Étienne *Martial*, *Amphoux* et Étienne-Antoine *Callamand*, chefs d'émeute et absents de Saint-Chamas :

Moulin d'Étienne *Martial*, arrenté 2.000 l.
Moulin d'*Amphoux*, arrenté 200 l.

(Aucune offre n'a été faite pour le moulin de Callamand.)

19 nivôse II (8 janvier 1794)

Vingt-six brebis avec leurs agneaux, de l'émigré Étienne *Martial*, vendus 962 l.
Dix-huit brebis, du *même*, vendues 526 l. 10 s.
Dix-huit brebis, du *même*, vendues 549 l.

2 germinal II (22 mars 1794)

Terre et vigne, au quartier de Veysane, de l'émigré Thomas-Jean *Payan*, affermée 170 l.
Domaine, de l'émigré Pierre-Louis *Paul*, affermé 300 l.
Bastide et son tènement, de l'émigré Jean-Baptiste *Nègre*, affermés 2.650 l.
Quatre terres, du *même*, affermées 150 l.
Propriété dite l'enclos de Gautier, de l'émigré *Callamand*, affermée 325 l.
Trois propriétés, du *même*, affermées 600 l.

3 germinal II (23 mars 1794)

Cinq propriétés, de l'émigré Trophime *Lardeirol*, affermées 180 l.
Terre, au quartier de la Rabassière, de l'émigré *Paul*, affermée 210 l.
Deux propriétés, de l'émigré Vincent *Chapus*, affermées 220 l.
Propriété, de l'émigré Laurent *Chapus*, affermée 140 l.
Terre, de l'émigré Jean-Joseph *Lavison*, affermée 50 l.
Quatre propriétés, de l'émigré Jean-Joseph *Olivier*, affermées 185 l.
Enclos, de l'émigré François-Simon *Henrigues*, affermé 55 l.
Vigne, au quartier des Ferrages, du *même*, affermée 30 l.

4 germinal II (24 mars 1794)

Vigne, de l'émigré Étienne *Martial*, affermée 100 l.
Propriété, au quartier des Ferrages, du *même*, affermée 130 l.
Vigne, au même quartier, du *même*, affermée 120 l.
Propriété avec bâtiment et bergerie, du *même*, affermée 180 l.
Trois propriétés, du *même*, affermées 100 l.
Terre, du *même*, affermée 135 l.
Les fruits d'un enclos dit de Gautier, du *même*, arrentés 30 l.
Verger et pré, du *même*, affermés 315 l.

5 germinal II (25 mars 1794)

Divers biens, de l'émigré Jean-François *Chabot*, affermés 230 l.

Moitié des fruits de divers biens, du *même*, arrentée 205 l.
Moitié des fruits d'une terre, du *même*, arrentée 115 l.
Verger, de l'émigré Jean *Payan*, affermé 260 l.
Pré artificiel, du *même*, affermé 150 l.
Pré, du *même*, affermé 280 l.
Moitié des fruits de six propriétés, de l'émigré Charles *Paul*, arrentée 450 l.
Idem de divers biens, de l'émigré Jacques-François *Amphoux*, arrentée 315 l.
Idem de deux terres, du *même*, arrentée 1.030 l.
Idem de quatre terres, de l'émigré Antoine *Lardeirol*, arrentée 110 l.
Deux terres, de l'émigré François *Henrigues*, affermées 75 l.
Moitié des fruits de deux terres, du *même*, arrentée 150 l.
Verger, de l'émigré Étienne *Martial*, affermé 1.010 l.
Pré, du *même*, affermé 800 l.
Autre pré, du *même*, affermé 300 l.
Autre pré, du *même*, affermé 150 l.
Moitié d'un pré, du *même*, affermé 160 l.
Moitié d'un pré, du *même*, affermé 90 l.

6 germinal II (26 mars 1794)

Moitié des fruits d'un pré, de l'émigré Étienne *Martial*, arrentée 200 l.
Verger, du *même*, affermé 35 l.
Terre, du *même*, affermée 32 l.
Pré, de l'émigré Laurent *Paul*, affermé 205 l.
Moitié des fruits d'une terre, de l'émigré *Henrigues*, arrentée 80 l.
Moitié des fruits de deux terres, du *même*, arrentée 36 l.
Moitié des fruits de trois propriétés, de l'émigré Jacques *Amphoux*, arrentée 200 l.

7 germinal II (27 mars 1794)

Bastide et son tènement, à Saint-Chamas, et terre au terroir de Miramas, de François *Clerc*, absent, affermées 805 l.
Deux terres, du *même*, affermées 205 l.
Deux terres, de l'émigré Mathias *Jauffret*, affermées 55 l.
Terre, de l'émigré Étienne *Martial*, affermée 145 l.
Autre terre, du *même*, affermée 205 l.
Propriété, de l'émigré Vincent *Hodoul*, affermée 210 l.
Maison de campagne, de l'émigré Étienne *Martial*, affermée 2.100 l.

8 germinal II (28 mars 1794)

Bastide et son tènement, de l'émigré *Henrigues*, affermés 2.000 l.
Moitié des fruits d'une terre, de l'émigré François *Chabot*, arrentée 51 l.
Quatre propriétés, de l'émigré François *Sylvestre*, affermées 60 l.
Terre, de l'émigré Jean *Sanguin*, affermée 150 l.
Maison, de l'émigré Jean-Baptiste *Nègre*, arrentée 27 l.
Pré, de l'émigré *Henrigues*, affermé 500 l.
Pré et jardin, de l'émigré Thomas-Jean *Payan*, affermés 305 l.
Palud, du *même*, affermé 200 l.
Deux propriétés, de l'émigré François *Olivier*, affermées 35 l.
Fabrique et jardin, de l'émigré Pierre-Louis *Paul*, affermés 515 l.
Maison et jardin, de l'émigré Laurent *Chapus*, affermés 35 l.
Deux propriétés, de l'émigré Pierre *Clerc*, affermées 200 l.

9 germinal II (29 mars 1794)

Remise et grenier, de l'émigré *Henrigues*, affermée 30 l.
Deux terres, du *même*, affermées 125 l.
Moulin à farine à quatre tournants, greniers, écurie et logement, de l'émigré Étienne *Martial*, affermés 4.600 l.
Moulin à huile, du *même*, arrenté 1.000 l.
Moulin à huile, de l'émigré Antoine-Étienne *Callamand*, arrenté 425 l.
Quatre propriétés, dont deux au terroir de Miramas, du condamné Jean-Baptiste *Martin*, affermées 125 l.
Maison, de l'émigré Amant-Laurent *Paul*, arrentée 27 l.
Terre, de l'émigré Joseph *Callamand* d'Antoine, affermée 555 l.
Pré, du *même*, affermé 30 l.
Propriété, du *même*, affermée 85 l.
Pré, de l'émigré Jacques *Amphoux*, affermé 510 l.
Autre pré, du *même*, affermé 215 l.

22 germinal II (11 avril 1794)

Deux propriétés, de l'émigré Laurent *Chapus*, affermées 210 l.
Enclos, du condamné François *Clerc* aîné, affermé 150 l.

6 prairial II (25 mai 1794)

Moitié des fruits d'une terre, de l'émigré Laurent *Chapus*, arrentée 40 l.
Moulin à huile, du condamné François *Clerc*, arrenté 500 l.
Maison et jardin, de l'émigré *Henrigues*, arrentés 25 l.

27 prairial II (15 juin 1794)

Moitié des fruits des biens de l'émigré *Venérosy*, arrentée 81 l.

15 messidor II (3 juillet 1794)

Les fruits de cinq propriétés, de l'émigré Sébastien *Mariton*, arrentés 95 l.

Six propriétés, dont trois au terroir de Miramas, de l'émigré Henri *Rouland*, affermées 110 l.

Moitié des fruits de trois propriétés, de l'émigré Bruno *Pellissier*, arrentée 1.200 l.

Les fruits de quatre propriétés, de l'émigré Augustin *Reboul*, arrentés 355 l.

Propriété et maison, du *même*, affermées 215 l.

22 thermidor II (9 août 1794)

Maison, de l'émigré Jean-Baptiste *Nègre*, arrentée 40 l.

Partie de maison, de l'émigré Antoine *Callamand*, arrentée 20 l.

26 thermidor II (13 août 1794)

Partie de maison et petite maison, de l'émigré François *Clerc*, arrentées 60 l.

14 fructidor II (31 août 1794)

Moitié des fruits d'une propriété des hoirs Barthélemy *Sanguin*, le condamné Claude Sanguin, son fils aîné, y ayant droit, arrentée 285 l.

Coussou dit Calissane, de l'*ordre de Malte*, affermé 605 l.

Les biens de l'émigré Étienne *Jauffret*, affermés 73 l.

Verger, de la *confrérie de Saint-Joseph*, affermé 18 l.

Église Sainte-Catherine, arrentée 11 l.

Bâtiment dit l'Ermitage et un verger, affermés 26 l.

Trois vignes, deux jardins et deux vergers, du détenu Joseph *Jean*, affermés 400 l.

Propriété, de la détenue Chalve *Amphoux*, affermée 105 l.

Jardin, de la *même*, affermé 62 l.

Moulin, de la *même*, affermé 600 l.

15 fructidor II (1er septembre 1794)

Moitié des fruits de divers biens, de la *même*, arrentée 2.675 l.

Moitié des fruits de divers biens, de la *même*, arrentée 76 l.
Divers biens, du détenu Étienne *Émeric*, maçon, affermés 180 l.
Biens, de la détenue Marguerite *Cappeau*, affermés 235 l.
Quatre propriétés, du détenu Pierre *Peyre*, affermées 125 l.

16 fructidor II (2 septembre 1794)

Trois terres, de la détenue Chalve *Amphoux*, affermées 630 l.
Divers biens, du détenu Joseph *Buech*, affermés 1.235 l.
Pré et moitié des fruits de deux jardins, du *même*, arrentés 175 l.
Moulin, du *même*, arrenté 530 l.
Trois terres, de la détenue Marguerite *Simiot*, affermées 58 l.
Pré, du détenu Étienne *Michel*, affermé 21 l.

18 fructidor II (4 septembre 1794)

Neuf propriétés, du détenu Antoine-André *Imbert*, affermées 805 l.
Verger, du détenu François *Aymes*, affermé 73 l.
Trois terres, du détenu Pierre *Giraud*, affermées 41 l.
Divers biens, du détenu Joseph *Brémond*, affermés 265 l.
Divers biens, du détenu André *Dalmas*, affermés 405 l.
Sept propriétés, du détenu Charles *Audier*, affermées 355 l.

19 fructidor II (5 septembre 1794)

Quatre propriétés, de la détenue *Arnaud*, affermées 460 l.
Trois propriétés, de la *même*, affermées 635 l.
Jardin, de la *même*, affermé 51 l.

IV. — RESTITUTIONS

		Capital
Henrigues François-Simon.		
Maison à Saint-Chamas, et moulin à huile à Miramas	F.	7.700
Capitaux à constitution de rente		2.400
Montant des biens restitués	F.	10.100
Hodoul Vincent.		
Divers biens à Saint-Chamas et à Miramas		5.900
Martial Étienne.		
Maison, moulins à eau et à huile, et divers biens à Saint-Chamas		150.000

	Capital
Capitaux à constitution de rente	7.000
Montant des biens restitués	F. 157.000

Mauran Auguste.

Maison et pré à Saint-Chamas	2.040

Paul Charles.

Maison et diverses propriétés à Saint-Chamas	18.510
Capitaux à constitution de rente	3.120
Montant des biens restitués	F. 21.630

Venérosy Pierre-André-Nicolas.

Maison, fabrique, moulin à huile et diverses propriétés à Saint-Chamas	6.700

SAINT-ESTÈVE-JANSON

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 19 mars 1793. (Arch. dép. Q)

Forbin Joseph-Palamède, ci-devant maréchal-de-camp, à Paris.

Corps de fermes et afard de terre, contenant 17 salmées 2 éminées.
Terre dite le Plan, contenant 4 salmées.
Terre dite le Faligolier, contenant 7 salmées.
Terre dite le Gravier, contenant 1 salmée.
Terre au même quartier, contenant 1 salmée.
Terre à la Fontaine, contenant 1 salmée 4 éminées.
Le tout affermé 1.800 l., estimé 36.000 l.

Sabran, veuve d'*Antoine*, dernier domicile à Paris.

Corps de ferme, revenu 350 l., capital 7.000 l.

Nota. — La salmée est de 2.000 cannes et de 8 éminées. La commune est propriétaire des bois et montagnes, suivant l'acte d'inféodation de 1507, ainsi décidé par jugement du tribunal du district d'Aix, de 1792.

II. — ARRENTEMENTS

25 floréal III (14 mai 1795)

Domaine de Janson, de l'émigré *Forbin-Janson*, affermé 3 charges 4 panaux de blé, 3 charges 5 panaux de seigle et 3 charges 5 panaux d'avoine, mesure d'Aix.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Antoine, dit *Roquette*.	
Bastide de Saint-Estève	F. 8.500
Forbin-Janson Joseph-Palamède, d'Aix.	
Bastide appelée Janson	36.000

SAINT-MARC

I. — INVENTAIRES

Biens des émigrés

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Meyronnet Jules-François, conseiller au Parlement, domicilié à Aix.

Bois à la Queirié, section A des Bonfillons, contenant 2.484 quarterées, dont le revenu est porté, dans la matrice des rôles de la contribution foncière, art. 169, à 6.550 l. 10 s.

Ménage du château, arrenté à Joseph Roman moyennant 60 charges de blé et 600 l.

Ménage du Bourg, arrenté à Blaise Roman moyennant 30 charges de blé et 200 l.

Ménage dit Collongue, arrenté à François Gautier moyennant 28 charges de blé et 150 l.

(Ledit Gautier a déclaré devoir à Madame Meyronnet, la quantité de 56 quintaux de foin.)

Ménage dit le Prignon, arrenté à François Bonfillon, au prix de 450 l.

Le citoyen Pierre Granbois a déclaré avoir pris du sieur Meyronnet, une route, ou défrichement, dans laquelle il a semé 2 charges de blé, qu'il doit rendre à la récolte.

Le citoyen Sébastien est chargé du loyer du jardin, des prés réservés et de la maison ou château du sieur Meyronnet.

Censes dues par :

Pierre Granbois, 1 panal de blé et 1 l. 16 s. argent.
Novy, de Nîmes, 100 livres.
Jean-Pierre Briougne, 14 l. 14 s.
Honoré Poueny, 9 livres.
Joseph Bonfillon, 3 civadiers 1 picotin de blé.
Jean-Honoré Bonfillon, maire de ce lieu, 2 panaux 1 civadier $^1/_2$ de blé.
Honoré Silvestre, 30 livres.
Joseph Bonfillon, dit le Poil gris, 3 civadiers 1 picotin de blé.
Dignoscio, d'Aix, 25 l. 18 s.
Rose Silvestre, veuve, 3 charges 4 panaux de blé.
François Gautier, 7 panaux de blé et 56 l.
Louis Jaubert, procureur de la commune, citoyen d'Aix, 67 l. 10 s.
Marc-Antoine Bonfillon, dit Begier, 1 panal de blé et 2 l. 14 s.
Joseph Autran, 10 livres.
François Autran, 9 l. 5 s.
Jean-Pierre Arnaud, 3 civadiers de blé.
Étienne Silvestre, 50 livres.
Marc-Antoine Bonfillon, dit le Poil blanc, 3 civadiers $^1/_2$ de blé.
Honoré Bonfillon, 3 civadiers $^1/_2$ de blé.
Louis Roman, 2 panaux 1 picotin de blé et 18 l.
Jean-Joseph Autran, 10 civadiers de blé et 9 l. 5 s.
Jean-Joseph Autran neveu, 10 civadiers de blé.
Louis Autran, 10 civadiers de blé et 34 l. 4 s.
Joseph Roman, 4 panaux de blé et 9 l.
Pierre Autran, 10 l.

Joseph Austric, 5 panaux 1 civadier de blé.
Joseph Giraud, 16 l 16 s.
Magdeleine Damasse, dite Gargoulette, 27 l. 4 s
Louis Michel, officier municipal, 15 panaux de blé et 1 l. 7 s.
Étienne Autran, 27 livres.
Antoine Olivier, 150 l. et 12 panaux 1 civadier de blé.
Claude Mayen, officier municipal, citoyen d'Aix, 3 panaux 1 écuelle de blé et 9 l.
Jacques Bonfillon, 1 civadier de blé.
Étienne Bonfillon, 3 panaux 1 civadier $^1/_2$ picotin de blé et 2 l. 14 s.
Louis Saurin, 2 panaux $^1/_2$ de blé et 7 l. 4 s.
Joseph Brouchier, 3 l. 17 s.
Joseph Bonfillon, 2 civadiers $^1/_3$ de blé et 8 s.
François Bonfillon, beau-père de Louis Roman, 2 panaux 3 civadiers de blé.
Anne Meyer, veuve Brouchier, 35 livres.
Roch Roman, 3 panaux de blé et 9 l.
Pierre Silvestre, 4 panaux de blé.
Marie Escoffier, veuve de Jean-Louis Silvestre, 1 civadier $^1/_6$ et 57 l.
Pascal Michel, 5 panaux de blé et 15 l.
Magdeleine Bonfillon, veuve de Jean-Baptiste Bonfillon, 5 civadiers de blé.
Jacques Bonfillon, 1 panal de blé et 3 l.
Antoine Bonfillon, 12 livres.
Jean Autran, 20 livres.
Jean-Joseph Bonfillon, 2 civadiers $^1/_2$ de blé.
Benoît Sias, 1 panal 2 civadiers de blé et 8 l. 8 s.
Joseph Roman, dit Zèle, 18 l. 6 s. 6 d.
Jean-Joseph Roman, frère de Zèle, 18 l. 6 s. 6 d.
Blaise Roman, 12 l. 9 s.
Jacques Roman, 57 l. 9 s.
Joseph Brieugne, 4 l. 10 s., sur laquelle Joseph Silvestre, à qui il a vendu une partie de son bien, doit payer celle de 2 l.
Blaise Sylvestre, 8 l. argent et $^1/_6$ de civadier de blé.
Jean Olivier, 12 panaux 1 civadier de blé et 150 l.
Joseph Silvestre, dit Mège, 31 l. et $^1/_2$ civadier de blé.
Roch Roman, 40 l. 12 s.
Balthazard Amalric, 3 civadiers de blé.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

Ventes par l'Administration départementale

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Domaine dit le Grignon (16 quarterées ½) — de l'émigré *Meyronnet Saint-Marc* —. Est 16.967 l. 13 s. 4 d. Adj. 16.967 l. 13 s. 4 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph Ricard, à Aix.

9 fructidor IV (26 août 1796)

Domaine dit le Grand Ménage, consistant en terres labourables et incultes, prés, jardins, bâtiments de maître et de fermier, four, terrasses et régales (236 journaux) — de l'émigré *Meyronnet Saint-Marc* · Est. 193.333 l. 15 s. Adj. 193.333 l. 15 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François Dunant, à Marseille.

N. B. — Cette vente devint nulle, l'adjudicataire ayant renoncé à ses droits.

13 germinal VI (2 avril 1798)

Domaine consistant en un ménage dit du Château, terres labourables (236 journaux) et 3 bâtiments, y compris, dans cette partie, divers capitaux en moutons, brebis, bœufs, mulets, tonneaux, grains et pailles. 2° Tènement du Ménage, dit du Bourg (255 journaux 680 cannes q.), un bâtiment, et divers bestiaux et grains. 3° Ménage dit Collongue, terres (200 journaux), bâtiment, bergerie, greniers, colombier, divers bestiaux, grains et pailles — de l'émigré *Meyronnet Saint-Marc* —. Le tout est. 148.000 f. Adj. 1.051.000 f. (lois des 16 brumaire V, 16 et 24 frimaire VI).

à Antoine Pillon, à Marseille, pour compte d'amis.

III. — ARRENTEMENTS

3 novembre 1792

Jardin et prés, de l'émigré *Meyronnet*, affermés 3 5 l.

15 février 1793

Ménage du Château, bastide du Bourg, bastide dite Collongue et bastide du Prignon, de l'émigré *Meyronnet*, affermés 5.715 l.

28 juin 1793

Divers biens de l'émigré *Meyronnet*, affermés 570 l.

3 nivôse II (23 décembre 1793)

Coupe de bois vendue 220 l.

2 ventôse II (20 février 1794)

Bastide de Collongue, de l'émigré *Meyronnet*, affermée 28 charges de blé tuzelle.

Bastide du Prignon, du *même*, affermée deux charges de blé tuzelle et 80 quintaux de foin.

Bastide du Bourg, du *même*, affermée 30 charges de blé tuzelle.

Domaine du Ménage, du *même*, affermé 60 charges de blé tuzelle.

29 thermidor II (16 août 1794)

Deux propriétés, au quartier du Prignon, de l'émigré *Jaubert*, affermées 5 charges un panal de blé tuzelle.

1er floréal III (20 avril 1795)

Bastide du Bourg, de l'émigré *Meyronnet*, affermée 36 charges de blé.

Bastide de Collongue, du *même*, affermée 28 charges de blé.

Bastide du Prignon, du *même*, affermée 2 charges de blé et 80 quintaux de foin.

Ménage du château, du *même*, affermé 60 charges de blé.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Meyronnet-Saint-Marc.	
Maison à Aix, île 57, n° 3	F. 10.000
Autre, même île, n° 21	10.500
Ménage consistant en terres labourables, vignes, amandiers, prés, jardin, fontaine et bâtiments, situé à Saint-Marc	80.000
Ménage de Collongue, terroir de Saint-Marc, consistant en terres, vignes, amandiers et terres incultes, complantées en chênes	16.000
Ménage dit le Prignon, terroir de Saint-Marc, consistant en terres labourables, vignes, oliviers, pins, chênes, amandiers et prés	10.000

Maison, jardin et prés, à Saint-Marc	6.800
Ménage consistant en terres labourables, vignes, amandiers et prés, à Saint-Marc	18.000
Montant des biens restitués	F. 151.300

LES SAINTES-MARIES

NOTRE-DAME DE LA MER

(Ville de la Mer)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après l'acte des biens nationaux vendus à la municipalité de Notre-Dame de la Mer, signé par le Roi, en date du 28 octobre 1791, ensuite de la soumission faite, le 14 avril 1790, par ladite municipalité. (Arch. dép. Q)

Abbaye de Valmagne (ordre de Cîteaux).

Domaine de Silveréal, métairie, bois, terres cultes et incultes, herbages, pêcheries et pâtis, affermé à Jean Daumas, de Massillargues, au prix de 7.450 l., sur lequel prix il faut déduire 728 l. 8 s. d'impositions et 300 l. de droit de chasses, soit net 6.421 l. 12 s., le tout évalué 141.275 l. 4 s.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 1er floréal an III. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Moulin à vent, affermé 600 l.

Propriété en herbages, à l'entour de la ville ; quatre petites propriétés situées sous les murs de la ville ; les pierres du mur de la ville ; les deux greniers à sel ; le corps de garde, et l'ancienne maison commune ; le tout non affermé.

Pensions par divers 204 l. 0 s. 4 d.

Le passif, consistant en diverses pensions, s'élève à 1.002 l. 9 s. 11 d.

c) *Biens des émigrés*

D'après l'état de la consistance des biens des émigrés, situés dans la municipalité de Notre-Dame de la Mer, certifié par le receveur des domaines nationaux, le 10 mai 1793. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Beaujeu Jean-Baptiste-Laurent, chanoine à Arles.

Maison de campagne, évaluée	15.000 l.
Clos ou parcs, évalués	10.000 l.
Corps de ferme, évalué	8.000 l.
Jardin contenant 2 séterées, revenu 100 l., évalué	2.200 l.
Terres contenant 200 séterées, revenu 2.900 l., évaluées	56.000 l.
Friches contenant 200 séterées, revenus 300 l., évaluées	5.000 l.
Prés et pâtures contenant 120 séterées, revenu 2.300 l., évalués	44.000 l.

Bruyère Honoré, prêtre et vicaire, domicilié à N.-D. de la Mer.

Mobilier évalué	50 l.
Maison d'habitation, évaluée	2.200 l.
Huit autres maisons, revenu 356 l., évaluées	3.500 l.
Terres contenant 16 séterées, revenu 300 l., évaluées	7.000 l.

Icard Benoît, fils cadet de Joseph, ci-devant lieutenant dans le régiment d'Hainaut, domicilié à la maison de campagne de son père, terroir de cette ville.

Ne possède aucun bien.

ombard Daniel, ci-devant juge à Tarascon.

Clos au parc, évalué	50 l.
Corps de ferme, évalué	3 000 l.
Jardin contenant 1 séterée, revenu 50 l., évalué	800 l.
Terres contenant 120 séterées, revenu 3.000 l., évaluées	60.000 l.
Prés contenant 50 séterées, revenu 1.200 l., évalués	24.000 l.
Pâtures contenant 40 séterées, revenu 150 l., évalués	3.000 l.

Lombard Daniel, ci-devant juge à Tarascon.

Clos ou parc, évalué	50 l.
Corps de ferme, évalué	2.000 l.
Jardin contenant $^1/_2$ séterée, revenu 50 l., évalué	1.000 l.
Terres contenant 40 séterées, revenu 900 l., évaluées	16.000 l.
Friches contenant 10 séterées, revenu 60 l., évaluées	900 l.

Prés et pâtures contenant 35 séterées, revenu 900 l., évalués 18.000 l.
Vignes contenant 4 séterées, revenu 100 l., évaluées 1.500 l.
Cens, rentes et autres droits féodaux rachetables, 66 séterées, revenu 1.200 l., capital évalué 20.000 l.

N. B. — L'état fait mention de deux articles au nom de Daniel Lombard, ci-devant juge à Tarascon.

Tavan Pierre, d'Arles, curé en la paroisse de Notre-Dame de la Mer.

Ne possède aucun bien.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

10 février 1793

Domaine de Silveréal et tènement avec toutes ses dépendances, en Camargue, terroir des Saintes-Maries — de l'*abbaye de Valmagne* —. Est. 141.275 l. 4 s. Adj. 141.587 l. 4 s.

à Joseph GONDRAN.

(Enchérisseurs : Joseph Allivon, et l'adjudicataire.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

23 messidor IV (11 juillet 1796)

Domaine de Saint-Ferréol, au quartier de Grignan — du chapitre de *Montmajour* —. Est. 60.043 l. 6 s. Adj. 60.043 l. 6 s. (loi du 28 ventôse IV).

à François POULET, à Notre-Dame de la Mer.

N. B. — Le libellé suivant figure sur le procès-verbal de vente :

« En vertu de la lettre du ministre des finances, du 20 ventôse an XI, et de notre arrêté du 10 thermidor suivant, la valeur du domaine de Saint-Ferréol, dit de Bardouine, a été fixée, par le rapport des citoyens Bertrand et Moullet, en date du 25 prairial an XI, ainsi qu'il suit :

« Revenu dudit bien, d'après le bail de 1790 1.215 l.

« Lequel multiplié par 22 donne en capital la somme de 26.730 l.

« A Marseille, le 18 brumaire an XII, le conseiller d'État, préfet,

signé : A. Thibaudeau. »

21 thermidor IV (8 août 1796)

Enclos dits le Clamadour et la Cavalière (commanderie de la Vernède) — de l'*ordre de Malte* —. Est. 199.532 l. Adj. 199.532 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre Tinel aîné, à Montpellier.

7 fructidor IV (24 août 1796)

Clos et herbages dit des Commandeurs (80 séterées), au quartier de la Route — de l'*ordre de Malte* —. Est. 462 l. Adj. 462 l (loi du 28 ventôse IV).

à Gaspard Barrachin, propriétaire, à Arles,
pour le compte de Jean-Louis-Romuald Avignon, d'Arles.

Maison curiale et chapelle de Boismaux avec son relarg (267 toises 3 pieds q.), au quartier de Boismaux — du *clergé* — Est. 1.050 l. Adj. 1.050 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Claude Bertrand, notaire public, à Arles,
pour le compte de Jean-Louis-Romuald Avignon, d'Arles.

26 fructidor VI (12 septembre 1796)

Ilot sur le Rhône (30 séterées) — de la *commune de Notre-Dame de la Mer* —. Est. 1.760 l. Adj. 1.760 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Jean-François Grimaud, d'Aix,
pour le compte de Louis Fourmaud, propriétaire-cultivateur,
à Notre-Dame de la Mer.

27 juillet 1808

Domaine de Frigoulès, consistant en terres labourables, herbages et paluds (7 002 ares), quartier de Frigoulès — de l'émigré Joseph *Icard* —. Est. 8 000 f. (le gouvernement n'ayant qu'une part de 3.206 f. 20, et les hoirs de feu Joseph Icard une part de 4.793 f. 80). Adj. 8.025 f. (loi du 5 ventôse XII), savoir : 3.216 f. 22 pour le gouvernement, et 4.808 f. 78 pour les hoirs Icard.

à Jacques-François Roustan, juge au tribunal de première instance, à Nîmes, pour le compte de Françoise Icard, sa femme.

23 juin 1810

Partie de la draille dite du Pensac (757 ares 1 déciare), au quartier du

Mas-de-Chabert — *Propriété impériale* —. Est. 2.500 f. Adj. 2.850 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean DAUMAS, cours Lieutaud, n° 29, à Marseille.

3 juillet 1813

1° Étang dit les Lones (160 hectares), au quartier de la Mare ; 2° étang des petites Massoucles (20 hectares), au quartier du Terme ; 3° la baisse dite de Pilure ; 4° étang dit Périau ou Impérial ; 5° étang dit le Claude-Rousset (30 hectares) ; 6° étang de Malagroi ; 7° étang dit d'Ouliou ; ces trois derniers contigus (contenance totale 3.375 hectares) — de la *commune des Saintes-Maries* —. Le tout est. 3.000 f. Adj. 3.050 f. (loi du 20 mars 1813).

à Raymond GORSSE, ingénieur en chef du département, rue Sainte, n° 4, à Marseille.

III. — RESTITUTIONS

	Capital
Arquier Louis, à Arles.	
Domaine consistant en bâtiment, cabane, jardin, terres labourables, herbages, palud, terre vaine et étang, contenant 5.909 ares	F. 10.000
Autre domaine consistant en bâtiment, cabane, jardin, terres labourables, herbages, prairies, vigne et bois, contenant 11.745 ares	50.000
Beaujeu Jean-Baptiste, prêtre.	
Domaine consistant en bâtiment, jardin, cabane, bergerie, terre labourable, herbages, vignes et prairies, en tout 5.873 ares	60.000
Duroure Henry.	
Domaine consistant en bâtiment, jardin, cabane, terre labourable, herbages, prairies, vigne et bois, en tout 17.748 ares	100.000
Perrin-Jonquières Étienne-Gabriel.	
Domaine consistant en bâtiment, jardin, terre labourable, herbages et prairies, en tout 11.302 ares	30.000

SAINT-MITRE

(Belle-Font)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après la soumission de la municipalité, en date du 11 juillet 1790, en exécution de la délibération prise le 9 mai par le conseil général de la commune. (Arch. dép. L, registre n° prov. 23 du district de Salon.)

Les officiers municipaux de la commune de Saint-Mitre déclarent être dans l'intention de faire l'acquisition des domaines nationaux qui sont enclavés dans leur terroir, et dont la dénomination suit :

1° Tous les biens, terres cultes et incultes, verger d'oliviers et vigne appartenant au *prieuré de Saint-Blaise*, entre les mains de l'économat, divisés en treize propriétés de la contenance totale de 7 charges 3 éminées 2 douzains $^{3}/_{4}$.

2° Quatre propriétés du desservant de la *chapellenie Saint-Joseph*, de la contenance totale d'une charge 7 éminées 6 douzains $^{1}/_{2}$.

3° Deux vergers du *curé de Saint-Mitre*, contenant 6 éminées et un $^{1}/_{2}$ douzain.

4° Terre de la *chapellenie Sainte-Catherine*, contenant 1 charge 3 éminées 7 douzains.

5° Verger d'une éminée 5 douzains, de la *chapellenie Saint-Michel*.

6° Maison et jardin, affectés à la *messe de l'Aurore*, affermés 59 l.

7° Maison de la confrérie des *Pénitents blancs*, arrentée 36 l.

D'après l'état dressé par les officiers municipaux, le 3 thermidor II. (Arch. dép. Q)

L'église paroissiale dont on a fait le temple de l'Être suprême.

Confrérie des Pénitents : La chapelle, une maison sur la place, et diverses pensions s'élevant à 144 l.

Confrérie du Rosaire : Chapelle dite de Saint-Blaise et diverses petites terres.

Confrérie de Saint-Joseph : Chapelle dite de Saint-Michel.

b) *Biens de la Commune*

D'après l'état dressé par le receveur de l'Enregistrement, visé par le maire de Saint-Mitre, le 3 novembre 1809. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Moulin à recense, section A, n° 26.
Paillère, même section, n° 26.
Aire, quartier des Aires, même section, n° 124
Terre gaste, à Collareau, même section, n° 451.
Coussou dit la Plaine d'Arnette, section B, n° 173.
Terre, jas et étang, section C, n° 142.
Maison commune, section E, n° 63.
Chapelle de Saint-Blaise, même section, n° 317.
Terre gaste, au moulin en ruines, section A, n° 139, contenant 2 douzains.
Idem, à Roque-Plate, même section, n° 145, contenant 6 éminées.
Aire, au Coussou, section B, n° 106, contenant un demi-douzain.
Terre gaste, au Collet-Long, même section, n° 219, contenant 1 charge 4 éminées 4 douzains.
Idem, même section, n° 225, contenant une charge.
Idem, même section, n° 263, contenant 2 charges.
Idem, à Figueirolles, même section, n° 273, contenant 1 charge 7 éminées.
Idem, chemin de la Clapière, section C, n° 126, contenant 7 éminées.
Idem, même section, n° 164, contenant 2 charges.
Idem, à la Gardy, section D, n° 33, contenant 3 éminées.
Idem, à la Colle, même section, n° 84, contenant 18 charges.
Idem, à Morracan, section E, n° 229, contenant 3 éminées.
Idem, à Châteauneuf, même section, n° 300, contenant 1 charge 4 éminées.
Idem, à Tour d'Aix, même section, n° 321, contenant 8 charges.
Idem, à Tour Gras, dit Ribas de l'âne, même section, n° 364, contenant une charge.
Terre gaste, au Deslet, même section, n° 438, contenant 4 éminées.
Idem, sur la plaine de Châteauvieux, près Durance, même section, n° 262, contenant 6 éminées.

Le passif s'élève à 15.359 l. 7 s.

N. B. — L'état dressé par les officiers municipaux, le 9 nivôse II, ne donne que le montant des dettes passives, qui s'élevait à 16.976 l.

c) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Caudière.

Terre et pinède, à Figueirolles, section B, n° 280, contenant 1 charge 1 éminée.

Terre, aire et bâtiment, au même quartier, n° 285, le tout contenant 41 charges 7 éminées 5 douzains $^2/_3$.

Terre labourable, au même quartier, n° 409, contenant 2 charges 7 éminées 5 douzains.

Duquesnay.

Terre à la Mère-Dieu, section A, n° 234, contenant 2 éminées 7 douzains.

Maison et four, à la Bourgade, section B, n° 45, contenant 12 cannes.

Terre et aire, même section, n° 142, contenant 1 éminée $^1/_2$ douzain.

Terre, même section, n° 147, contenant 1 éminée 3 douzains.

Terre labourable, à la Clapière, même section, n° 397, contenant 6 charges 7 éminées 1 douzain.

Terre labourable, aux Plaines, section C, n° 95, contenant 2 charges 4 éminées.

Moulin à huile et maison vis-à-vis, section E, n° 2.

Terre, aire, bâtiment et cour, à Châteauvieux, même section, n° 266, le tout contenant 17 charges 4 éminées 11 douzains.

Terre et pinède, à Olivet, même section, n° 244, contenant 6 charges 9 douzains.

Terre inculte, aux Esperettes, même section, n° 2, contenant 6 éminées 10 douzains.

Terre inculte, même section, n° 285, contenant 2 éminées 5 douzains.

Maison et jardin, à la Bourgade, même section, n° 88, contenant 11 douzains.

Terre à la même section, n° 152, contenant 9 douzains $^1/_2$.

Terre labourable, à la Ferrage, même section, n° 156, contenant 8 charges 1 éminée 4 douzains $^3/_4$.

Galliffet.

Un four à cuire le pain, occupé par Jean-François Fourtoul.

Autre four occupé par Michel Vague.

Autre four non occupé.
La directe générale de tous les immeubles de ce lieu.

Sabatier Mathieu.

Terre, salin et bâtiment, à la Baraque, section E, n° 290, contenant 17 charges 4 éminées 1 douzain $^1/_2$.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

1er mai 1791

Verger dit le Destel (7 éminées $^1/_2$ douzain) — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Est. 770 l. Adj. 1.550 l.

à Jean Aulon, à Saint-Mitre.

Soumissionnaire : Jean Bernard.)
[Le 11 frimaire II, le solde est versé par ledit Aulon.]

1° Verger dit les Trois rangées (5 éminées 6 douzains), au quartier de Cittis — du *prieuré de Saint-Blaise* —.

2° Terre (1 charge 5 éminées 5 douzains), au quartier de Rauquet — de la *chapellenie Sainte-Catherine* —.
Le tout est. 1.350 l. Adj. 2.550 l.

à Jean-Joseph Bonfilhon, de Saint-Chamas, résidant à Cornillon.

(Soumissionnaire : Paul Auriot.)
[Le 24 messidor II, le solde est versé par ledit Bonfilhon.]

Verger dit la Tourtoulane (2 éminées 6 douzains $^1/_4$), au quartier de Tourtoulane — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Est. 143 l Adj. 170 l.

à Julien Astruc, de Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard.)
[Le 11 thermidor III, le solde est versé par ledit Astruc.]

Terre dite les Six Oliviers (1 éminée), au quartier de Châteauvieux — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Est. 44 l. Adj. 60 l.

à Mitre Simiot, de Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard.)
[Le 12 messidor III, le solde est versé par ledit Simiot.]

Terre dite le Clausel (11 douzains), au quartier de Châteauvieux ; propriété dite le Clausel (1 éminée 9 douzains), au même quartier ; un

autre clausel (4 douzains), au même quartier ; un autre clausel 7 douzains 1/3), au même quartier — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Le tout est. 96 l. Adj 117 l.

à Mathieu DUQUESNAY, à Salon.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard.)
[Le 8 juin 1791, le solde est versé par ledit Duquesnay.]

Verger dit le Rempart (4 éminées 4 douzains 3/4), terre inculte attenante (9 douzains 3/4), au quartier de Saint-Blaise ; verger dit la Galante (4 éminées 2 douzains), au même quartier — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Le tout est. 648 l. Adj. 1.046 l.

à Claude ASTIER, à Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Louis Mandin.)

Verger dit la Petite-Coquillarde (3 éminées 1 douzain), au quartier de Saint-Blaise — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Est. 29 l. Adj. 35 l.

à Jean-Joseph GAUTIER, à Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard.)

Verger et terre inculte, dit la Grande-Coquillarde (10 éminées 6 douzains), au quartier de Châteauvieux — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Est. 330 l. Adj. 500 l.

à Joseph DEVOLX, à Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard.)
[Le 14 floréal III, le solde est versé par ledit Devolx.]

Verger dit le Petit-Turc (3 éminées 1 douzain), au quartier de Saint-Blaise ; verger dit le Grand-Turc (5 éminées 1 douzain), au quartier de Châteauvieux — du *prieuré de Saint-Blaise* —. Le tout est. 472 l. Adj. 549 l.

à Jean GAUTIER, à Saint-Mitre.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Propriété (5 éminées 11 douzains), au quartier de Tourday — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 149 l. Adj. 205 l.

à Jean-Honoré JAURAS, de Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard.)
[Le 15 floréal III, le solde est versé par ledit Jauras.]

Propriété (4 éminées 1 douzain), au quartier de la Velle — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 271 l. Adj. 355 l.

à Jean BERNARD, de Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Joseph Ferrier.)
[Le 11 nivôse II, le solde est versé par ledit Bernard.]

Verger (2 éminées 10 douzains), au quartier d'Agel — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 510 l. Adj. 1.100 l.

à Antoine SABATIER, à Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Jean Bernard.)

Verger (2 éminées 9 douzains $^1/_2$), au quartier d'Agel — de la *chapellenie Saint-Joseph* —. Est. 491 l. Adj. 905 l.

à René RICORD, de Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Joseph Bernard.)

Verger (1 éminée 5 douzains) — de la *chapellenie Saint-Michel* —. Est. ? Adj. 350 l.

à Antoine FERRIER, de Saint-Mitre.

[Le 1er vendémiaire III, le solde est versé par ledit Ferrier.]

Jardin (4 douzains), au quartier des Jardins — de la *messe de l'Aurore* —. Est. 204 l. Adj. 450 l.

à Joseph BERNARD, de Saint-Mitre.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.

Maison, au quartier de la Place — de la *messe de l'Aurore* —. Est. 920 l. Adj. 1.025 l.

à Claude JAURAS, de Saint-Mitre.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 22 prairial III, le solde est versé par ledit Jauras.]

1° Chapelle Saint-Blaise — de la *chapellenie Saint-Blaise* —.
2° Chapelle Saint-Michel — de la *chapellenie Saint-Michel* —. au quartier de Châteauvieux —. Le tout adj. 210 l.

à Mathieu DUQUESNAY, de Salon.

[Le 8 juin 1791, le solde est versé par ledit Duquesnay.]

10 avril 1792

Propriété (3 éminées 7 douzains), au quartier de Vignaud — de la *vicairie de Saint-Mitre* —. Est. 667 l. Adj. 1.250 l.

à Antoine FERRIER, de Saint-Mitre.

(Soumissionnaire : Jacques Bertrand.)
[Le 1er vendémiaire III, le solde est versé par ledit Ferrier.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

27 messidor IV (15 juillet 1796)

Maison, à la place publique — de la confrérie des *Pénitents blancs* —. Est. 756 l. Adj. 756 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine FERRIER, de Saint-Mitre.

29 messidor IV (17 juillet 1796)

Four (49 pans long., 14 ½ de larg.), sur la place publique — de l'émigré *Galliffet* —. Est. 94 l. 10 s. Adj. 94 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine RICHEN, de Saint-Mitre.

1er thermidor IV (19 juillet 1796)

Chapelle des Pénitents blancs (64 pans long., 31 pans larg.), hors l'enceinte de la commune — de la *commune de Saint-Mitre* — Est. 504 l. Adj. 504 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-Joseph JULIEN, à Saint-Mitre.

Écurie et grenier à paille (22 pans sur 18 ½) — de la *commune de Saint-Mitre* —. Est. 399 l. Adj. 399 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Félix CHIRON, à Saint-Mitre.

9 fructidor IV (26 août 1796)

Étang et marais, y ayant quelques carrés mis en culture et un jas (36 charges 1 douzain), tout près des limites de l'étang de Martigues, à Saint-Mitre — de la *commune de Saint-Mitre* —. Est. 15.066 l. 6 s. 8 d. Adj. 15.066 l 6 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine FERRIER et Alexandre DUQUESNAY, de Saint-Mitre.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 12.665 l. 8 s., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV, relatif à la suppression du sixième des contributions de 1790.

11 fructidor IV (28 août 1796)

Terre gaste (40 charges), quartier de Callezan — de la *commune de Saint-Mitre* —. Est. 308 l. Adj. 308 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph FERRIER, à Saint-Mitre.

N. B. - Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 264 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV.

Maison dite la vieille maison commune (29 pans long., sur 28 larg), rue de Laplace — de la *commune de Saint-Mitre* —. Est. 378 l. Adj. 378 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Joseph-Luc SABATIER, de Saint-Mitre.

N. B. — Le montant de la susdite vente fut réduit à la somme de 324 l., suivant l'arrêté du 22 fructidor IV.

11 thermidor X (30 juillet 1802)

Ermitage de Saint-Blaise, avec un enclos (80 ares 36 centiares), une chapelle voûtée construite en pierres de taille (13m long., sur 4m 50 larg.), et une petite habitation —. Est 400 f. Adj. 510 f. (lois des 15 et 16 floréal X).

à Alphonse CADENET, d'Aix.

25 mai 1809

Moulin à recense, quartier de la Marote, au faubourg de Saint-Mitre — de la *commune de Saint-Mitre* (bien cédé par la Légion d'honneur à la caisse d'amortissement) —. Est. 4.500 f. Adj. 4 725 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Jean-Antoine SABATIER, propriétaire, à Saint-Mitre, en compte à demi avec Joseph-Alexandre MARILLIER, propriétaire, à Istres.

29 septembre 1809

Coussou dit la Plaine d'Arnette (12 hectares 5 ares 35 centiares) — de la *commune de Saint-Mitre* (bien cédé par la Légion d'honneur à la caisse d'amortissement) —. Est 1.200 f. Adj. 1.485 f. (loi du 5 ventôse XII).

à Pierre-Mathieu DUQUESNAY, notaire, à Martigues.

III. — ARRENTEMENTS

1er janvier 1793

Four dit le Neuf, de l'émigré *Galliffet*, arrenté 150 l.

11 nivôse II (31 décembre 1793)

Four dit le Château, du *même*, arrenté 65 l.

IV. — RESTITUTIONS

Capital

Duquesnay Pierre-Mathieu, avocat, de Saint-Mitre, à ce moment notaire à Martigues.

Maison, four, grenier, moulin à huile, terres, vigne et saline F. 88.440

(De ces immeubles il a été cédé trois pièces de fonds à Thérèse-Monique Preyre, sa femme, sous sa dot de 10.000 f., par arrêté de l'administration du département, du 4 germinal an VII.)

Voir à la commune de Martigues.

SAINT-PAUL-LES-DURANCE

(Paul-les-Durance)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après les rapports d'estimation. (Arch. dép. Q)

Chapellenie N.-D. de Pitié.

Pré au quartier de Fontreynaude, revenu net 32 l., estimé	700 l.
Chapelle Sainte-Anne, en mauvais état, estimée	24 l.
Chapelle Notre-Dame, en mauvais état, estimée	60 l.
Chapelle Saint-Roch, sur le chemin d'Aix, estimée	30 l.
Maison de la dîme, estimée	240 l.
Écurie, grenier à foin et cave de la dîme, estimés	260 l.

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état certifié, le 12 avril 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Menu Pierre, garçon boulanger, dernier domicile à Aix.

Rentes actives, revenu évalué 30 l., capital	600 l.
Mobilier évalué	24 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

29 avril 1791

Pré, au quartier de Fontreynaude — de la *chapellenie N.-D. de Pitié* —. Est 700 l. Adj. 1.500 l.

à François-Laurent PORTE, bourgeois, à Aix.

(Enchérisseurs : François Reynaud, et l'adjudicataire.)
[Le 4 mai 1791, le solde est versé par ledit Porte.]

Maison servant à entreposer les grains de la dîme, près la Paroisse —. Est. 240 l. Adj. 400 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : Joseph Roux, et l'adjudicataire.)
[Le 4 mai 1791, le solde est versé par ledit Porte.]

1er juillet 1791

Chapelle Notre-Dame —. Est. 60 l. Adj. 200 l.

à François-Laurènt PORTE, bourgeois, à Aix.

(Enchérisseurs : Joseph Reynaud, et l'adjudicataire.)
[Le 5 août 1791, le solde est versé par ledit Porte.]

20 août 1791

Chapelle Sainte-Anne, au vieux chemin — Est. 24 l. Adj. 24 l., sans concurrent.

à Joseph REYNAUD, ménager, à Saint-Paul-les-Durance.

N. B. — L'adjudicataire était soumissionnaire du bien.
[Le 5 octobre 1791, le solde est versé par ledit Reynaud.]

11 novembre 1791

Chapelle Saint-Roch, au chemin d'Aix —. Est. 30 l. Adj. 36 l., sans concurrent.

à Joseph-André PHILIP, négociant, de la Roque-d'Antheron.

[Le 2 juin 1792, le solde est versé par ledit Philip.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

11 fructidor IV (28 août 1796)

Maison (28 pans larg. sur 44 pans profond)— des *Bénédictins* —. Est. 1.512 l. Adj. 1.512 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Eucher-Laurent CASTELAN, de Saint-Paul-les-Durance.

3 vendémiaire V (24 septembre 1796)

Bâtiment et un petit bosquet (57 cannes) — des *Bénédictins* —. Est. 756 l. Adj. 756 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-André REYNAUD, à Saint-Paul-les-Durance.

16 germinal V (5 avril 1797)

Bastide de Beauvezet, dite la Veyrière, et terres en dépendant, les ustensiles, poules, meubles et grains, ainsi que la jouissance des glandages et pâturages dans la forêt de Cadarache — de l'émigré Alphonse *Castellane* —. Est. 27.020 l. 19 s. 8 d. Adj. 27.020 l. 19 s. 8 d. (loi du 28 ventôse IV).

à François MOIGNARD, à Aix.

23 brumaire VII (13 novembre 1798)

Bastide dite la Valbelle et ses attenances et dépendances, les ustensiles, grains, poules et meubles, ainsi que la jouissance des glandages et pâturages dans la forêt de Cadarache — de l'émigré Alphonse *Castellane* —. Est. 27.000 l. Adj. 27.000 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean-François-Bernard HUARD, à Aix.

III. — ARRENTEMENTS

16 thermidor II (3 août 1794)

Terres de l'émigré Paul *Brune*, gendarme ; pré et terre de l'émigré Alphonse *Castellane* : terre de l'émigré Joseph *Vert*, gendarme, et pré de l'émigré Jean-Paul *Leydier*, de Jouques ; le tout affermé 4 charges de seigle et 25 quintaux de foin, poids de marc.

1er germinal III (21 mars 1795)

Jardin du presbytère, affermé 30 l.

28 thermidor III (15 août 1795)

Maison sur la grande route [le nom de l'ancien propriétaire n'est pas mentionné], arrentée 1.025 l.

Deux terres de l'émigré Alphonse *Castellane*, affermées 6 charges 5 panaux de seigle.

Terre, de l'émigré Joseph *Vert*, affermée 2 panaux d'avoine.

IV. — RESTITUTIONS

	Capital
Brune Paul, gendarme.	
Une maison à Saint-Paul	F. 200
Quatre articles de terres et pré	400
Vert Joseph, gendarme.	
Terre et vigne à Saint-Paul	100

SAINT-REMY

(Glanum)

I. — INVENTAIRES

a) *Biens ecclésiastiques*

D'après la soumission faite par la municipalité de Saint-Remy, le 9 juillet 1791. (Arch. dép. Q)

Chapitre collégial de Saint-Remy.

Ferme de Lavandet, aux quartiers de Nierne, Vinos et Tuilière-Vieille, contenant 52 salmées 2 éminées 54 dextres.

Ferme de Roussan, quartiers de la Barraille, Roussan, Trouillas, Nay, Violaud, Villelongue et de Ranyarde, contenant 16 salmées 3 éminées 27 dextres.

Terre au quartier de Plantier-Major, contenant 12 salmées 5 éminées 68 dextres.
Vigne au quartier de Fontanille, contenant 3 salmées 6 éminées 53 dextres.
Verger d'oliviers au clos de Saint-Trophime, contenant 3 salmées 68 dextres.
Deux petites propriétés au quartier de la Combe, contenant 7 éminées 8 dextres.
La maison claustrale située dans l'enceinte de cette ville.

Cordeliers.

Couvent et jardin, contenant environ 4 éminées.
Terre attenante au couvent, contenant 2 salmées.

Trinitaires.

Couvent au faubourg de la porte Notre-Dame, toutes les maisons contiguës et un jardin attenant.
Terre au quartier de Valaneuf, contenant 2 salmées 3 éminées 3 dextres.
Terre à Pégomas, contenant 4 éminées 50 dextres.
Terre au quartier de Servières, contenant 1 salmée 4 éminées 4 dextres.

Augustines.

Le monastère et une vigne au quartier Dussol, contenant 2 salmées 7 éminées 17 dextres.

Religieuses Sainte-Claire.

Le couvent situé dans l'enceinte de cette ville.
Vigne au quartier de Vinos, contenant 4 salmées 1 éminée 36 dextres
Terre au quartier de Saint-Paul, contenant 5 éminées 66 dextres.
Verger d'oliviers contenant 5 éminées 96 dextres.

Ursulines.

Terre au quartier du Château, contenant 1 salmée 4 éminées 24 dextres.
Terre au quartier de la Combe, contenant 2 salmées 2 éminées 29 dextres.
Terre à Ranyarde, contenant 2 éminées 45 dextres.
Terre à Saint-Trophime, contenant 3 éminées 6 dextres.
Vigne au quartier de Mourmoiranne, contenant 5 éminées 50 dextres
Terre au quartier Dussol, contenant 2 éminées 75 dextres.
Deux vignes au quartier de Bilen, contenant 1 salmée 68 dextres.

Chapelle Notre-Dame.

Terre inculte au quartier de la Combe, contenant 3 éminées 24 dextres.
Terre au quartier de Prat-Cros, contenant 7 éminées 7 dextres.

Le 18 février 1791, la municipalité de Saint-Remy déclare avoir l'intention de faire l'acquisition des domaines nationaux dont la désignation suit :

1° Tous les biens situés dans le territoire de *Mollégès*, canton d'Eygalières, district de Tarascon, appartenant à la ci-devant *abbaye Sainte-Croix* de la ville d'Apt, consistant en terres labourables, vignes et prés marais, de la contenance de 635 salmées 6 éminées 6 cosses, affermées 14.500 l., ainsi que les censes, tasques, droits de lods, fournages, banalités, pensions féodales et autres droits féodaux.

2° Les biens appartenant au ci-devant couvent des *Dominicains* de la ville d'Arles, situés dans le territoire *des Baux*, district de Tarascon, consistant en terres labourables, verger d'amandiers et vergers d'oliviers, morts en partie par suite de la rigueur de l'hiver de 1788, de la contenance d'environ 65 salmées, affermées à mégerie.

3° Les terres situées audit terroir des Baux, appartenant au ci-devant *chapitre de Saint-Remy*, partie en terres labourables, partie en verger d'oliviers, dont la plus grande partie sont morts, affermées 975 l. (Arch. dép. Q).

b) *Biens des émigrés*

D'après les listes des biens des Français émigrés, situés dans le département des Bouches-du-Rhône. (Arch. dép. Q)

Arbaud-Jouques André-Elzéard.

Terre et prés, section des Paluds, contenant 87 salmées 1 éminée.
Terre et prés, même section, contenant 54 salmées 5 éminées 50 dextres.
Draille, même section, contenant 4 éminées 11 dextres.
Terre et prés, même section, contenant 40 salmées 6 éminées 20 dextres.
Les biens ci-dessus détaillés sont affermés au citoyen Pierre Clavel, ménager, de Mollégès, à la rente annuelle de 2.660 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

16 janvier 1791

Domaine de Roussan, consistant en un bâtiment pour le fermier et terres labourables (21 salmées 1 éminée 81 dextres 6 pans), à Saint-Remy et partie dans le terroir d'Eyragues — du *chapitre de Saint-Remy* —. Soumissionné 4.000 l. Adj. 40.100 l.

à André Chareun, prêtre,
pour le compte de Michel-Joseph-Antoine de Servan,
à Saint-Remy.

(Soumissionnaire : Fautrier, prêtre. — Enchérisseurs : Barthélemy Michel, négociant de Saint-Remy, offrant pour Denis-Toussaint Fautrier, prêtre, de Saint-Remy ; Antoine Tourame, négociant, à Saint-Remy ; Dallen ; Dalmeras, avocat, à Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

[Le 7 février 1791, ledit Servan effectue un premier versement de 9.120 l. ; le 12 janvier 1792, il verse 3.494 l. 5 s. 9 d. ; le 12 janvier 1793, 3.504 l 16 s. ; le 5 nivôse II, 3 494 l. 5 s. 9 d. ; le 16 pluviôse III, 3.504 l. ; le 3 prairial III, il verse pour solde la somme de 22.987 l. 7 s.]

20 février 1791

Petit mas des Prêcheurs, bâtiment et terre labourable (1 éminée 17 dextres), près les Casernes — des *Dominicains* —. Soum. 1.513 l. 12 s. Adj. 2.000 l.

à Denis Ginoux, ménager, à Saint-Remy

(Enchérisseurs : Pierre Bouterin, ménager, à Saint-Remy ; Augustin Monier ; Jacques Minard, et l'adjudicataire.)

Vignes des prébendes (3 salmées 6 éminées 77 dextres), au quartier de Fontanille — du *chapitre de Saint-Remy* —. Soum. 5.041 l. 7 s. Adj. 5.150 l.

à Louis Andrieu, salpêtrier, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : François Martin, maître apothicaire, à Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

[Le 28 février 1791, ledit Andrieu verse 618 l. ; le 19 mars 1793, il verse 538 l. 14 s. 3 d. ; le 8 nivôse II, 533 l. 0 s. 8 d. ; le 25 messidor III, pour solde, 4.444 l. 1 s. 3 d.]

27 février 1791

Terre dite le Petit-Pré (1 salmée 4 éminées 69 dextres), à Plantier-Major ; terre dite le Grand-Jardin (1 salmée 29 dextres), et un bâtiment, au même quartier — du *chapitre de Saint-Martin*, de Saint-Remy —. Soum. 14.700 l. Adj. 22.300 l.

à Louis-Elzéard AUTARD, négociant, d'Avignon, habitant à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Pierre Barbier, fabricant de bas, à Saint-Remy ; Barthélemy Michel, négociant, à Saint Remy ; Antoine Tourame, négociant, à Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

[Le 6 mars 1791, ledit Autard effectue un 1er versement de 2.824 l. ; le 23 février 1792, il verse 2.586 l. ; le 12 novembre 1793, la somme de 3.189 l. 19 s. 6 d. est versée des mains et deniers de Laty, procureur-fondé dudit Autard ; le 21 messidor III, la somme de 4.622 l. 19 s est versée des mains et deniers des frères Laty, de Saint-Remy ; le 25 thermidor III, la somme de 13.015 l. 6 s. 2 d. est versée pour solde par les mêmes.]

Terre dite le Grand-Pré (2 salmées 1 éminée 87 dextres) — du *chapitre de Saint-Martin*, de Saint-Remy —. Soum. 12.400 l. Adj. 12.500 l.

à Barthélemy MICHEL, négociant, à Saint-Remy, pour le compte d'une personne à élire.

Nota. — D'après les feuilles de recettes et dépenses du receveur des domaines du district de Tarascon, ledit Maurel acquit pour le compte d'Antoine TOURAME, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Louis-Elzéard Autard, négociant, et l'adjudicataire.)

[Le 19 thermidor III, la somme de 7.387 l. 8 s. 8 d. est versée pour solde par ledit Tourame.]

23 mars 1791

Mas de Lavaudet (51 salmées 4 éminées 34 dextres), aux clos de Merne, Vinos et Tuilerie-Vieille — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 23.200 l

à Joseph-Denis-Antoine GILLES, négociant à Eyragues.

(Enchérisseurs : Jean-François Charles, négociant à Saint-Remy ; Barthélemy Michel, négociant à Saint-Remy ; Jean Bérard fils, de Saint-Remy, pour compte d'ami ; Pierre Barbier ; Benoît Vicary, bourgeois, de Saint-Remy ; Pistoye, et l'adjudicataire.)

[Le 5 prairial III, la somme de 10.593 l 0 s. 3 d., dont 10.591 l. 11 s. 3 d. pour le capital restant dû et le reste pour les intérêts, est versée pour solde des mains et deniers de Joseph-Pascal et François Gilles, les deux fils de l'acquéreur.]

30 mars 1791

Terre en vigne (1 salmée 78 dextres), au quartier de Plantier-Major — de la prébende du doyen du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 3.725 l.

à Louis Mercurin fils, docteur en médecine.

(Enchérisseurs : François-Louis Pistoye, de Saint-Remy ; Jean Vert, marchand, de Saint-Remy ; Louis-Elzéard Artaud, et l'adjudicataire.)

Terre dite le pré de l'Échange, au quartier de Plantier-Major — de la prébende du doyen du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 4.800 l.

à Antoine Laugier fils, ménager, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Pistoye ; Jean Bérard fils, négociant ; Joseph George, négociant ; François Chastel, marchand, et l'adjudicataire.)

Terre (3 éminées 50 dextres) — de la prébende du *doyen du chapitre de Saint-Remy* —. Affermée à Denis Galeron. Adj. 1.625 l., sans concurrent.

à Louis Mercurin fils, docteur en médecine.

Terre (3 éminées 84 dextres) — de la prébende du *doyen du chapitre de Saint-Remy* —. Affermée à Jean Garcin de Louis, et Louis Gros. Adj. 2.025 l.

à Claude Bayol aîné, maître cordier, à Saint-Remy, en compte avec Étienne Bayol, son frère, et Pierre Chastel, aubergiste, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Joseph George, négociant, à Saint-Remy ; Antoine Laugier, et les adjudicataires.)

Terre (3 éminées 33 dextres) — de la prébende du *doyen du chapitre de Saint-Remy* —. Affermée à Claude Roucas. Adj. 2.100 l.

à Antoine Laugier fils, ménager, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Étienne Bayol ; Chastel, et l'adjudicataire.)

Terre (67 dextres) — de la prébende du *doyen du chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 665 l.

à Jean Jaissy, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Joseph George, négociant ; Étienne Bayol ; Esprit Roumanille, et l'adjudicataire.)

3 avril 1791

Diverses prébendes, au quartier de Plantier-Major, arrosées par l'eau du canal — du *chapitre de Saint-Remy* —.

1° Prébende du doyen (3 éminées 7 dextres), au quartier de Plantier-Major. Adj. 2.150 l.

à Jean Bérard fils, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Pistoye ; Charles ; Étienne Bayol, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 3 avril 1791, notaire Blanc, à Saint-Remy, ledit Bérard cède ce lot, au prix de 2.150 l., à Jean Vert, négociant, à Saint-Remy. A la date du 2 messidor III, ce dernier verse pour solde la somme de 1.008 l. 7 s. 5 d.]

2° Prébende du chanoine Germanès (2 éminées 2 dextres). Adj. 1.200 l.

à Jacques Bayol, chaudronnier, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Louis Chabanier, négociant ; Jacques Blanchin, et l'adjudicataire.)

[Le 5 messidor III, la somme de 1.108 l. 2 s. est versée pour solde, des mains et deniers de Claude Bayol, négociant, à Saint-Remy.]

3° Prébende du chanoine Isnard (2 éminées 10 dextres). Adj. 1.200 l.

à Jean Espigol, négociant, à Saint-Remy,

en compte avec Jacques Roccas, boulanger, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Antoine Tourame, négociant, de Saint-Remy ; Perol, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 22 avril 1791, notaire Seytous, à Saint-Remy, ledit Espigol cède sa part à Roccas, lequel verse le solde le 25 octobre 1793.]

4° Prébende du chanoine Teissier (2 éminées 32 dextres). Adj. 1.400 l.

à Pierre Chastel, aubergiste, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Charles père, négociant ; Joseph Perret ; George, et l'adjudicataire.)

[Le 9 fructidor III, le solde est versé par ledit Chastel.]

5° Prébende du chanoine Bouche (2 éminées 22 dextres). Adj. 1.325 l.

à Louis Andrieu, salpêtrier, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Charles père, négociant, et l'adjudicataire.)

[Le 9 fructidor III, ce lot est soldé par Pierre Chastel, de Saint-Remy.]

6° Partie de prébende du chanoine Villiard (1 éminée 96 dextres). Adj. 1.200 l.

à Jean-François Charles père, négociant à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : François Chastel, et l'adjudicataire.)

[Le 21 thermidor III, le solde est versé par ledit acquéreur.]

7° Partie de prébende du chanoine Touret (1 éminée 94 dextres). Adj. 1.200 l.

à Jacques Roccas, boulanger, à Saint-Remy,

en compte à demi avec Jean Espigol, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Louis Chabanier, négociant, et les adjudicataires.)

[Par acte du 22 avril 1791, notaire Seytous, à Saint-Remy ; Roccas cède sa part à Espigol. Le 23 avril 1791, ce dernier verse 144 l. ; le 10 nivôse II, 500 l. ; le 25 messidor III, pour solde, 763 l. 0 s. 1 d.]

8° Partie de prébende du chanoine Gueymard (2 éminées 11 dextres). Adj. 1.250 l.

à Jean POULET, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Véran Pauleau, cordonnier, à Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

[Le 17 avril 1791, ledit Poulet effectue un 1er versement de 150 l. ; le 29 janvier 1793, il verse 253 l. 4 s. 7 d. ; le 15 thermidor III, pour solde, 1.078 l. 3 s. 8 d.]

9° Restant des prébendes (1 salmée 7 éminées 61 dextres). Adj. 10.700 l.

à François CHASTEL, marchand, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Jean-Baptiste Blain, notaire, à Saint-Remy, tant pour lui que pour des amis à élire ; Joseph-Marie Germanès, prêtre ; Joseph George, négociant, et l'adjudicataire.)

[Le 4 fructidor III, la somme de 6.793 l. 5 s. est versée pour solde par ledit Chastel.]

Terre en vigne (2 salmées 7 éminées 7 dextres), au quartier Dussol — des *Ursulines* —. Adj. 5.125 l.

à François-Louis PITOYE, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Véran Pauleau ; Vert frères, et l'adjudicataire.)

[Le 30 fructidor III, la somme de 2 587 l. 19 s. 6 d. est versée pour solde, des mains et deniers de Benoît Nicolas, négociant, à Saint-Remy.]

Aire et terre (4 éminées 73 dextres), au quartier de la Combette — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 2.250 l.

à Jacques LAURENT, ménager, en compte avec Jean PETAVIN, ménager, et Antoine LAUGIER fils, ménager, tous de Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Pierre Combe, négociant, à Saint-Remy ; Étienne Gondran ; Laugier, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 10 octobre 1791, notaire Blanc, à Saint-Remy, Petavin cède sa part à Pierre Combe, de Saint-Remy. Par acte du 15 novembre 1791, notaire Blain, à Saint-Remy, Laugier fils cède sa part à Denis-Toussaint Fautrier, prêtre, de Saint-Remy. Le 27 prairial III, la somme de 2 183 l. 0 s. 9 d. est versée pour solde par Laurent, Combe et Fautrier.]

Terre en vigne (4 salmées 36 dextres), au quartier de Vinos — des religieuses du *monastère de Sainte-Claire* —. Adj. 4.700 l.

à Louis-Auguste CHABANIER, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Gilles fils, d'Eyragues ; Vert frères ; Jean Bérard fils, négociant, et l'adjudicataire.)

Terre en vigne (6 éminées 34 dextres), au quartier de la Barrielle — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 515 l.

à Blain, notaire public, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Tourame, et l'adjudicataire.)

[Le 15 messidor III, la somme de 557 l. 8 s. 5 d. est versée pour solde par ledit Blain.]

Terre (2 éminées 45 dextres), à la Combette — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 1.131 l., sans concurrent.

à Louis-Joseph Germanès, procureur de la commune de Saint-Remy, pour le compte de la commune de Saint-Remy.

[Le 30 fructidor III, le solde est versé des mains et deniers de Joseph Constant, propriétaire, à Saint-Remy.]

17 avril 1791

Couvent de Saint-Paul, avec enclos et dépendances — des *Observantins* —. Adj. 18.400 l.

à Paul Andrieu, ménager, à Saint-Remy, en compte avec Antoine Laugier, négociant, et Imbert Gautier, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Toussaint Rol, cordelier ; Porte, bourgeois, de Saint-Remy, Jacques Roccas, et l'adjudicataire.)

Verger d'oliviers (3 salmées 68 dextres), au quartier de Saint-Trophime — du *chapitre de Saint-Remy* —. Adj. 1.300 l.

à Jacques Gros, marchand, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Bérard fils, négociant, de Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

[Le 10 thermidor III, la somme de 410 l. 7 s. 1 d. est versée pour solde par ledit Gros.]

Terre (1 salmée 4 éminées), au quartier de Servières — des *Trinitaires*. — Adj. 426 l. 8 s., sans concurrent.

à Sauveur Rouget père, bourgeois, à Saint-Remy.

[Par acte passé chez Blain, notaire à Saint-Remy Rouget cède la totalité de ce lot à Henri Rouget, son fils, ingénieur à Saint-Remy. Le 3 thermidor III, ce dernier verse le solde de son acquisition.]

Terre complantée partie en vigne et partie en mûriers (2 salmées 3 éminées 2 dextres), au quartier de Valaneuf — des *Trinitaires* —. Adj. 9.400 l.

à Barthélemy Michel, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Bérard fils, négociant ; Pistoye ; Porte, et l'adjudicataire.)

[Le 8 novembre 1793, le solde est versé par ledit Michel.]

25 avril 1791

Terre (1 salmée 84 dextres), au quartier du Castal — des *Ursulines Présentines* —. Adj. 3.000 l.

à Pierre-Antoine Bonnery, docteur en médecine, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Mistral ; Lombard, droguiste, de Tarascon, et l'adjudicataire.)

[Le 2 messidor III, la somme de 2.437 l. 3 s est versée pour solde, des mains et deniers de la veuve Bonnery, Benoît Nicolas, Jean Vert, Jacques Expilly et Jacques Bayol ; tous à Saint-Remy.]

Verger d'oliviers morts (2 salmées 2 éminées 29 dextres), au quartier de la Combe — des *Ursulines Présentines* —. Soum. 779 l. 3 s. 4 d. Adj. 779 l. 3 s. 4 d., sans concurrent.

à la commune de Saint-Remy.

N. B. — Aucune offre n'a été faite sur ce bien, dont le prix d'estimation parut trop élevé, malgré que, pour permettre aux enchérisseurs de réfléchir, il fut allumé un feu.

N. B. — Le montant de la soumission, passée par la municipalité de Saint-Remy, ayant paru trop élevé, personne ne prit part aux enchères.

Terre en vigne (1 salmée 8 dextres), au quartier de Bilès — des *Ursulines Présentines* —. Adj. 945 l.

à Jacques Delorme, négociant, à Eygalières.

Enchérisseurs : Jean Isoard fils, tailleur et marchand, de Saint-Remy, et l'adjudicataire.)

Verger d'oliviers (2 éminées 45 dextres), au quartier de Roujarde — des *Ursulines Présentines* —. Adj. 224. l , sans concurrent.

à Joseph Gautier, négociant, à Saint-Remy.

[Le 16 décembre 1791, ledit Gautier verse 26 l. 17 s. 8 d.; le 3 février 1793, 23 l. 18 s.; le 23 messidor III, pour solde, 216 l 1 s. 7 d.]

Verger (3 éminées 56 dextres), au quartier de Saint-Trophime; vigne et verger (5 éminées 50 dextres), au quartier de Mourmouiranne ; vigne et verger (2 éminées 75 dextres), au quartier Dussol — des *Ursulines Présentines* —. Le tout adj. 503 l., sans concurrent.

à Joseph Porte, bourgeois, à Saint-Remy.

[Le 19 floréal III, le solde est versé par ledit Porte.]

Terre (6 éminées 44 dextres), au quartier de Saint-Paul — du *monastère de Sainte-Claire* —. Adj. 350 l., sans concurrent.

à Étienne Chabanier, maçon, à Saint-Remy.

Vigne (4 éminées), au clos de Boucalistre — du *monastère de Sainte-Claire* —. Adj. 700 l.

à Jean-Marie BRISSOT, facturier en filoselle, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Honoré Aubert, travailleur, et l'adjudicataire.)

[Le 22 messidor III, la somme de 471 l. 5 s. 7 d. est versée pour solde par ledit Brissot.]

Terre (5 éminées 96 dextres), au quartier des Panouilles — du *monastère de Sainte-Claire* —. Soum. 263 l. 4 s. Adj. 263 l. 4 s., sans concurrent.

à la COMMUNE DE SAINT-REMY.

N. B. — La municipalité de Saint-Remy était soumissionnaire du bien.

8 mai 1791

Terre (7 éminées 7 dextres), au quartier de Prat-Cros — de la *chapellenie Notre-Dame* —. Adj. 2.500 l.

à Joseph PORTE, bourgeois, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Jacques Laurent, et l'adjudicataire.)

[Le 19 floréal III, ledit Porte verse pour solde la somme de 2.387 l. 5 s., capital et intérêts dus à ce jour.]

Terre vaine (2 éminées 24 dextres), à la Combette — de la *chapellenie Notre-Dame* —. Adj. 100 l.

à Jean CHAPELLE, travailleur, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Joseph Porte, et l'adjudicataire.)

Terre divisée en deux parties (1 salmée 5 éminées 1 dextre), aux Glacières — de la *chapellenie Notre-Dame du Rosaire* —. Adj. 1.550 l.

à Charles-Benoît VICARY, homme de loi, à Saint-Remy, en compte avec des amis à élire.

(Enchérisseurs : Giraud, et l'adjudicataire.)

[Par acte du 3 juin 1791, notaire Blain, à Saint-Remy, ledit Vicary cède la terre de 5 séterées 88 dextres, au prix de 710 l., à Gabriel Fabre et Jacques Laurent, de Saint-Remy. Le 7 nivôse II, Fabre et Laurent versent le solde de leur part.]

Terre (1 salmée 1 éminée 36 dextres), au quartier de Pégomas — des *Trinitaires* —. Adj. 7.600 l.

à Sauveur ROUGET père, bourgeois, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Jean Vert, marchand, à Saint-Remy ; Joseph Noailles ; Joseph Mistral, et l'adjudicataire.)

[Par acte passé chez Blain, notaire, à Saint-Remy, Rouget cède la totalité de ce lot à Henri Rouget fils, ingénieur, à Saint-Remy. Le 3 thermidor III, ce dernier verse le solde de son acquisition.]

Terre (3 éminées 41 dextres), au quartier de Pégomas — des *Trinitaires* —. Adj. 2.800 l.

à Mourdacay de Milliaud, négociant, à Saint-Remy, et Joseph Villiard, prêtre.

(Enchérisseurs : Jean Vert, à Saint-Remy, et les adjudicataires.)

Petite terre (environ 1 éminée), au quartier de Prat-Cros — de la *chapellenie Saint-Jacques* —. Adj. 60 l., sans concurrent.

à Paul Andrieu, ménager, à Saint-Remy.

7 juin 1791

Maison servant à l'exploitation de la dîme —. Adj. 3.000 l.

à Augustin Monier, pour le compte de Jean Bérard fils, négociant, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Bérard fils ; Mévolhon, et l'adjudicataire.)

[Le 5 prairial III, la somme de 1.643 l. 3 s. 8 d. est versée pour solde par ledit Bérard.]

3 avril 1792

Couvent seul, avec jardin clos de murailles, au faubourg Notre-Dame — des *Trinitaires* —. Adj. 4.925 l., sans concurrent.

à Louis Noailles, procureur de la commune de Saint-Remy, pour le compte de la commune.

Divers immeubles à Saint-Remy —.

1° Maison du couvent des *Trinitaires* ; 2° maison des *mêmes* ; 3° maison des *mêmes* ; 4° maison des *mêmes* ; 5° maison des *mêmes* ; 6° maison des *mêmes* ; 7° maison claustrale du *chapitre de Saint-Remy* ; 8° couvent et dépendances, des *Augustines* —. Le tout est. 25.390 l. Adj. 25.605 l., sans concurrent.

à Louis Noailles, procureur de la commune de Saint-Remy, pour le compte de la commune.

25 septembre 1793

Chapelle des *Pénitents blancs* —. Est. 1.540 l. 13 s. Adj. 1.600 l., sans concurrent.

à Joseph Ferry, salpêtrier, et Charles Roccas, agriculteur, à Saint-Remy.

[Le 29 fructidor III, le solde est versé par les susdits acquéreurs.]

Chapelle des *Pénitents noirs* —. Est. 942 l. 10 s. Adj. 1.000 l., sans concurrent.

à Joseph BARBIER, négociant, et Paul ROUBAUD, broquier, à Saint-Remy.

[Le 30 thermidor III, le solde est versé par lesdits acquéreurs.]

Chapelle des *Pénitents bleus* —. Est. 1.055 l. 10 s. Adj. 1.525 l.

à Mathieu TOURREL fils, notaire, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Pierre Garcin ; Joseph Lilamand, et l'adjudicataire.)

[Le 20 frimaire II, la somme de 1.138 l. 2 s. 6 d. est versée pour solde du capital restant et intérêts, par ledit Tourrel.]

26 fructidor II (12 septembre 1794)

Divers biens de l'émigré *Arbaud-Jouques*, d'Aix.

1er lot. — Partie d'une terre en palustre ou marais (27 salmées). Est. 5.400 l. Adj. 10.000 l.

à Pierre BARBIER, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph-François Couteron, d'Andiol ; Alexis Imbert ; Gérard Velu ; Honoré Mercurin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Partie de la terre en palustre (20 salmées). Est. 4.000 l. Adj. 6.500 l.

à Honoré MERCURIN, de Mont-Renard (Châteaurenard).

(Enchérisseurs : Rassis fils ; Couteron, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Partie de la terre en palustre (20 salmées). Est 4.000 l. Adj. 6.100 l.

à Gérard VELU, gendarme, de Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Jean-Joseph-François Couteron ; Louis Lapierre ; Barthélemy Autier, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Partie de la terre en palustre (20 salmées). Est. 4.000 l. Adj. 6.000 l.

à François VIDAU, à Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Rassis, et l'adjudicataire.)

5e lot. — Terre pré palustre (19 salmées), au clos de la Véranne. Est. 4.000 l. Adj. 5.700 l.

à Gérard VELU, gendarme, de Saint-Remy.

(Enchérisseurs : Barthélemy Autier ; Gabriel Fabre, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre pré palustre (15 salmées). Est. 1.800 l. Adj. 3.725 l.

à Antoine-Baudile Rassis, de Noves,
qui a déclaré acquérir pour lui ou pour un ami à élire.

(Enchérisseurs : Gérard Velu, gendarme ; Gabriel Fabre ; Charles Roccas, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre pré palustre (20 salmées 5 éminées 50 dextres). Est. 3.516 l. 17 s. 6 d. Adj. 7.200 l.

au même.

(Enchérisseurs : Joseph Ferry ; Barthélemy Autier, et l'adjudicataire.)

27 prairial III (15 juin 1795)

Terre (2 salmées 2 éminées 29 dextres), section de la Combe — des *Ursulines*—. Est. 274 l Adj. 425 l.

à Joseph George, à Saint-Remy,
pour le compte de Durand-Maillanne, député à la Convention.

(Enchérisseurs : Joseph Chastel, et l'adjudicataire.)

[Le 4 messidor III, la sœur de l'acquéreur verse pour solde, au nom de son frère, la somme de 425 l.]

b) *Ventes par l'Administration départementale*

16 messidor IV (4 juillet 1796)

Maison et cour, et un jardin (1 éminée 92 dextres 1/3) — des *Trinitaires* — Le tout est. 2.341 l. 10 s. Adj. 2.341 l. 10 s. (loi du 28 ventôse IV).

à Denis Ferry, de Saint-Remy.

17 messidor IV (5 juillet 1796)

Trois maisons contiguës et une basse-cour où se trouve un hangar, un puits, une écurie et un grenier, au faubourg de la porte Notre-Dame — des *Trinitaires* — Le tout est. 4.032 l. Adj. 4.032 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Sébastien Ayme, de Saint-Remy.

Partie du couvent — des *Trinitaires*, de Saint-Remy —. Est. 7.560 l. Adj. 7.560 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Sébastien Ayme, de Saint-Remy.

27 messidor IV (15 juillet 1796)

Église du couvent des Trinitaires et sacristie, quartier de Pégomas — des *Trinitaires* —. Est. 6.300 l. Adj. 6.300 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jean Isoard fils, à Saint-Remy,
pour le compte de Joseph Chauvet, agriculteur, de Saint-Remy.

Partie de la vieille maison commune (4 pièces) — de la *commune de Saint-Remy* —. Est. 1.386 l. Adj. 1.386 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Jacques Blanchin, facturier en laine, à Saint-Remy,
pour le compte de Joseph Chauvet, agriculteur, de Saint-Remy.

4 vendémiaire V (25 septembre 1796)

Couvent, église et basse-cour — des *Clarisses* —. Est. 10.800 l. Adj. 10.800 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Antoine Laugier fils, de Saint-Remy.

Maison en ruines, rue de la Frache — de la *commune de Saint-Remy* —. Est.216 l. Adj. 216 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Benoît Gautier cadet, de Saint-Remy.

21 pluviôse IX (10 février 1801)

Partie de local du couvent (265 mètres 81) — des *Augustines* —. Est. 1.546 f. Adj. 2.050 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Jean-Baptiste Grand aîné, de Marseille,
pour le compte de Durand-Maillanne et Denis-Marie Pellissier,
de Saint-Remy.

9 brumaire X (31 octobre 1801)

Maison, petite cour et petit ciel ouvert (585 mètres 65 carrés), section 4, n° 19 — des *Augustines* —. Est. 8.360 f. Adj. 8.500 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Denis-Marie Pellissier, à Saint-Remy,
pour le compte de Durand-Maillanne, de Saint-Remy.

29 nivôse X (19 janvier 1802)

Chapelle Notre-Dame, avec jardin clos et petit coin de terre (1.339 mètres 55), section 4, n° 9 —. Est. 2 760 f. Adj. 2.900 f. (loi du 27 brumaire VII).

à Denis-Marie Pellissier, à Saint-Remy.

III. — RESTITUTIONS

		Capital
Andrieu Conrad.		
Maison, terres et vignes, contenant 260 ares	F.	2.000
Andrieu Paul jeune.		
Maison, terres et vignes, contenant 350 ares		2.000
Andrieu Paul vieux.		
Maison, deux terres et verger, contenant 105 ares		1.600
Aubert Honoré.		
Deux terres contenant 40 ares		600
Aurran Jacques.		
Deux terres contenant 36 ares		640
Aurran Reynaud.		
Une terre contenant 60 ares		440
Authier Joseph.		
Deux terres contenant 24 ares		1.400
Bayol Claude.		
Bâtiment, terre et jardin, contenant 80 ares		1.500
Bérard Jean.		
Maison à Saint-Remy		4.000
Blain Jean-Baptiste.		
Mas et terres contenant 29 hectares 40 ares		22.000
Blanc Gaspard-Félix.		
Mas et terres à Saint-Remy et Maillane, contenant 21 hectares 70 ares		30.000
Bourdelon Jean.		
Terres et vignes contenant 454 ares		8.000
Charles Jean-François.		
Bâtiment et terres contenant 490 ares		15.000
Chastel Pierre.		
Vignes et terres contenant 5 hectares		4.000

	Capital
Combe Pierre.	
Terre et vignes contenant 11 hectares 50 ares	F. 10.000
Dalmeras Joseph-André (défunt).	
Maison, terres et vignes, contenant 13 hectares 30 ares	30.000
Dasten Jean-Joseph.	
Maisons, bâtiments, terres et vignes, contenant 45 hectares 50 ares	60.000
Expilly Jacques.	
Terre, vigne et pré, contenant 610 ares	24.000
Germanès Louis-Joseph.	
Terres contenant 10 hectares 50 ares	20.000
Icard Reynaud.	
Terres, bâtiments et jardins, contenant 700 ares	18.000
Capital à rente constituée	324
Laugier Antoine.	
Maison et jardin, contenant 210 ares	2.600
Lieutard Joseph.	
Terres, maisons et vignes, contenant 280 ares	5.220
Capital à rente constituée	300
Mercurin Louis-Étienne.	
Bâtiments et terres, contenant 210 ares	10.000
Michel Barthélemy.	
Terre, vigne et pré, contenant 840 ares	17.000
Mistral Joseph.	
Terres et jardins à Saint-Remy et Maillane, contenant 360 ares	21.000
Noailles Louis.	
Terres et vignes, contenant 340 ares	2.000
Perret Joseph.	
Maison, bâtiment et terre, contenant 490 ares	6.000
Terre et vigne, contenant 147 ares	1.800
Capital à rente constituée	900

	Capital
Porte Joseph.	
Maison, terre et vignes, contenant 12 hectares	F. 11.000
Capital à rente constituée	1.220
Sarrasset Jean-Joseph.	
Mas et tènement, contenant 30 hectares 80 ares	24.000
(Il a tout abandonné à ses créanciers.)	
Teissier François.	
Terre et verger à Saint-Remy et Mouriès, contenant 15 hectares 40 ares	13.700
Tourame Antoine.	
Terre, bâtiment et prés, contenant 770 ares	38.000
Vert Joseph.	
Mas et terre, contenant 490 ares	8.000

SAINT-SAVOURNIN

INVENTAIRES

Biens des condamnés

D'après l'état de la consistance des biens des condamnés à mort et déportés à perpétuité par jugement, des mis hors la loi, etc., dressé par les officiers municipaux, le 25 nivôse III. (Arch. dép. Q)

Devilliers Jean-Baptiste-Augustin, ci-devant procureur du ci-devant Roi, mis hors la loi, dernier domicile à Marseille.

	Mobilier	Revenu	Capital
Château avec ses dépendances, contenant 1.168 cannes	100 l.	100 l.	2 000 l.
Terre dite les Pommiers, contenant 38.530 cannes	400 l.	550 l.	6.000 l.
Terre dite le Plantier, contenant 17.950 cannes	200 l.	300 l.	3.050 l.

	Mobilier	Revenu	Capital
Terre au quartier de la Grave, contenant 66.540 cannes	600 l.	850 l.	9.000 l.
Bastide non habitée et terre contenant 16.174 cannes	250 l.	350 l.	3.000 l.
Terre dite les Plaines, contenant 8.900 cannes	100 l.	150 l.	1.500 l.
Terre contenant 29.841 cannes	500 l.	700 l.	7.000 l.
Terre dite Castane ou Jacquette, contenant 4.704 cannes	300 l.	425 l.	4.800 l.
Terre au quartier de Saint-Estève, contenant 5.763 cannes	100 l.	150 l.	1.500 l.
Pré et enclos de 1 quarterée $^1/_2$ moins 50 cannes, pradelles de 1 quarterée $^1/_2$ et 50 cannes, vigne de 4 quarterées	200 l.	325 l.	3.500 l.

SAINT-VICTORET

I. — INVENTAIRES

b) *Biens des émigrés*

D'après l'état certifié le 9 avril 1793, par l'inspecteur de l'Enregistrement. (Arch. dép. Q, *Enreg.*)

Covet dit *Marignane*, ci-devant marquis et ancien enseigne des chevau-légers, à Aix.

Maisons évaluées 6.000 l.

Grand corps de bâtisse, évalué 6.000 l.

Jardins contenant 1.071 cannes, terres labourables de 112.446 cannes, terres friches de 8.000 cannes, prés de 3.936 cannes, pâtures de 3.075 cannes, vergers d'oliviers de 10.469 cannes, vignes de 3.725 cannes, moulins à vent et à eau, à farine, et pressoirs, le tout affermé 4.000 l. (dans ce bail est compris une vigne et un verger d'oliviers, dans le terroir de Marignane, dont la rente serait d'environ 1.500 l.), évalué 66.000 l.

Rentes actives, produit évalué 480 l., capital 9.600 l.

Cens et rentes, produit évalué 400 l.
Directe sur la terre, produit évalué 400 l.
Mobilier évalué 300 l.

II. — VENTES D'IMMEUBLES

a) *Ventes par l'Administration du district*

26 nivôse III (15 janvier 1795)

Propriété dite Devant-l'Église, complantée de mûriers et amandiers, près le chemin de Marseille — de l'émigré Anne-Louis *Covet* di *Marignane* —.

1er lot. — Terre (1.950 toises). Est. 126 l. 10 s. Adj. 1.600 l.

à Philippe Chave, cultivateur, à Saint-Victoret,
en compte avec Joseph Raphel, cultivateur, audit lieu.

(Enchérisseurs : Joseph Pardigon, et les adjudicataires.)

2e lot. — Terre (2 arpents 312 toises). Est. 199 l. 17 s. 6 d. Adj. 1.300 l.

à Jérôme Journe, propriétaire, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Philippe Chave ; Joseph Pardigon, et l'adjudicataire.)

Propriété dite Vigne Jean David — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane*.

1er lot. — Terre et vigne (2 arpents ½ et 25 toises). Est. 259 l. 7 s. 6 d. Adj. 2.450 l.

à Joseph Pardigon, ménager, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Pierre Gras ; Chave , et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre et vigne (1.950 toises). Est. 243 l. 15 s. Adj. 2.025 l.

à André Blanc, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs: Joseph Pardigon, et l'adjudicataire.)

Terre (800 toises) — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane* —. Est. 200 l. Adj. 500 l.

à Jean-Jacques Rollandin, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Chave ; Raphel, et l'adjudicataire.)

Propriété complantée en mûriers, au chemin de Marseille — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane*.

1er lot. — Terre (2.050 toises). Est. 153 l. 15 s. Adj. 165 l.
à Victor Guès, cultivateur, à Saint-Victoret.
(Enchérisseurs : Rollandin, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre (2.000 toises). Est. 150 l. Adj. 175 l.
au même.
(Enchérisseurs : François Cadenel, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (1.550 toises). Est. 116 l. 5 s. Adj. 185 l.
au même.
(Enchérisseurs : Joseph Miou et l'adjudicataire.)

Propriété (divisée en 11 lots), au quartier de Palier — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane*.

1er lot. — Terre (800 toises), plus un angle de terre inculte. Est. 360 l. Adj. 375 l., sans concurrent.
à Michel Rollandin, cultivateur, à Saint-Victoret.

2e lot. — Terre (1.025 toises). Est. 465 l. Adj. 480 l.
à Jérôme Journe, propriétaire, à Saint-Victoret.
(Enchérisseurs : Cadenel, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (1.025 toises). Est. 444 l. Adj. 455 l.
à Joseph Raphel, cultivateur, à Saint-Victoret.
(Enchérisseurs : François Roux, et l'adjudicataire.)

4e lot. — Terre (1.025 toises). Est. 444 l. Adj 460 l., sans concurrent.
à François Roux, cultivateur, à Saint-Victoret.

5e lot. — Terre (1.037 toises ½). Est. 434 l. Adj. 450 l.
à Philippe Chave, cultivateur, à Saint-Victoret.
(Enchérisseurs : Victor Guès, et l'adjudicataire.)

6e lot. — Terre (1.000 toises) Est. 434 l. Adj. 450 l.
à Joseph Miou, cultivateur, à Saint-Victoret.
(Enchérisseurs : Philippe Chave, et l'adjudicataire.)

7e lot. — Terre (975 toises). Est. 448 l. Adj. 460 l.
à François Cadenel, cultivateur, à Saint-Victoret.
(Enchérisseurs : Rollandin, et l'adjudicataire.)

8e lot. — Terre (925 toises). Est. 441 l. Adj. 451 l.

à Jean-Jacques ROLLANDIN, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : François Cadenel, et l'adjudicataire.)

9e lot. — Terre (1.000 toises). Est. 413 l. Adj. 430 l.

à Louis ROLLANDIN, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Jérôme Journe, et l'adjudicataire.)

10e lot. — Terre (1.000 toises). Est. 427 l. Adj. 440 l.

à Jérôme JOURNE, propriétaire, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Joseph Miou, et l'adjudicataire.)

11e lot. — Terre (1.000 toises). Est. 385 l. Adj. 395 l.

à Michel ROLLANDIN, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Joseph Miou, et l'adjudicataire.)

27 nivôse III (16 janvier 1795)

Propriété, au quartier du Carral — de l'émigré Anne-Louis *Covet*, dit *Marignane*.

1er lot. — Terre labourable (2 arpents 1000 toises). Est. 270 l. Adj. 280 l.

à Joseph PARDIGON, ménager, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : François Cadenel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre labourable (1.125 toises). Est. 392 l. Adj. 402 l.

au MÊME.

(Enchérisseurs : François Cadenel, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre labourable (3 arpents 100 toises). Est. 500 l. Adj. 510 l.

au MÊME

(Enchérisseurs : Pierre Gras, et l'adjudicataire.)

Propriété, au quartier de Filozette — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane*.

1er lot. — Terre (2.275 toises). Est. 341 l. 5 s. Adj. 400 l.

à Jean-Jacques ROLLANDIN, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Joseph Raphel, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre (1 arpent 1.025 toises). Est. 232 l. 10 s. Adj. 245 l.

à Joseph RAPHEL, cultivateur, à Saint-Victoret.

(Enchérisseurs : Pierre Gras, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (1 arpent 900 toises). Est. 225 l. Adj. 235 l.
au même.
(Enchérisseurs : Pierre Gras, et l'adjudicataire.)

Propriété dite la Petite-Courren, au quartier de Courren — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane*.

1er lot. — Terre (1.475 toises). Est. 405 l. 18 s. 6 d. Adj. 420 l.
à François Cadenel, cultivateur, à Saint-Victoret.
(Enchérisseurs : Pierre Gras, et l'adjudicataire.)

2e lot. — Terre (1.475 toises). Est. 381 l. 10 s. Adj. 395 l.
au même.
(Enchérisseurs : Joseph Pardigon, et l'adjudicataire.)

3e lot. — Terre (1.575 toises). Est. 295 l. 6 s. 3 d. Adj. 310 l., sans concurrent.
à Pierre Gras, cultivateur, à Saint-Victoret.

4e lot — Terre (1.800 toises). Est. 181 l. 5 s. Adj. 195 l.
au même.
(Enchérisseurs : Joseph Pardigon, et l'adjudicataire.)

28 floréal III (17 mai 1795

Diverses propriétés — de l'émigré Anne-Louis *Covet* dit *Marignane*, ci-devant noble —.

1° Propriété à la pente de la colline (2 lots).

1er lot — Terre de mauvaise qualité (3.750 toises). Est. 264 l. 5 s.
2e lot. — Terre de mauvaise qualité (5.600 toises). Est. 140 l.

2° Propriété dite la Grande-Courren (3 lots).

1er lot. — Terre de médiocre qualité (2.500 toises), agrégée de 17 mûriers. Est. 312 l. 10 s.

2e lot. — Terre agrégée de 5 mûriers (contenance non indiquée). Est. 328 l. 2 s. 6 d.

3e lot. — Terre agrégée de 11 mûriers (2.450 toises). Est. 245 l.

3° Propriété dite la Brigadette et partie de la Manosque (1 lot).

Terre de médiocre qualité, agrégée de 16 mûriers (5.450 toises). Est. 354 l. 5 s.

4° Propriété dite la Thèse (4 lots).

1er lot. — Terre avec 10 mûriers (1.125 toises). Est. 281 l. 10 s.
2e lot. — Terre avec 5 mûriers (1.125 toises). Est. 375 l.
3e lot — Terre avec 10 mûriers (1.325 toises). Est. 298 l. 2 s. 6 d.
4e lot. — Terre avec 16 mûriers (1.686 toises). Est. 342 l. 10 s.

5° Partie restante de la propriété de la Thèse (2 lots).

1er lot. — Terre avec 8 mûriers (725 toises). Est. 300 l.
2e lot. — Terre avec 12 mûriers (1.125 toises). Est. 353 l. 17 s. 6 d.

6° Propriété dite la Grande-Ferrage (5 lots).

1er lot. — Terre avec 7 mûriers (2.875 toises). Est. 1.018 l. 15 s
2e lot. — Terre avec 7 mûriers (2.512 toises). Est. 634 l. 7 s. 6 d
3e lot. — Terre avec 10 mûriers (2.582 toises). Est. 698 l.
4e lot. — Terre avec 15 mûriers (2.424 toises). Est. 621 l.
5e lot. — Terre de médiocre qualité (2.150 toises). Est. 591 l. 5 s.

7° Propriété de la plaine dite de l'Aire (contenance non indiquée). Est. 113 l. 15 s.

8° Propriété dite la Manosque.

Terre en friche, de médiocre qualité (6.600 toises). Est. 165 l.

9° Propriété dite la Grande-Terre, au quartier de Font-Marignane, complantée de mûriers, amandiers et noyers (4 lots).

1er lot. — Terre labourable (3.250 toises). Est. 487 l. 10 s
2e lot. — Terre labourable (2.875 toises). Est. 331 l. 5 s.
3e lot. — Terre labourable (2.425 toises). Est. 368 l. 15 s.
4e lot. — Terre labourable (2.475 toises). Est. 371 l. 5 s.

10° Propriété, au quartier de Font-Marignane (3 lots).

1er lot. — Terre labourable (4.027 toises). Est. 303 l. 18 s. 3 d.
2e lot. — Terre labourable (2.808 toises). Est. 210 l. 5 s.
3e lot. — Terre labourable (1.325 toises). Est. 139 l. 2 s. 6 d.

En tout 26 lots, estimés 9.649 l. 5 s. 9 d. Le tout adj. 61.000 l.

à Vincent Aymard, agriculteur, à Marignane, en compte avec Jean-Baptiste Roux, négociant, à Marseille, Jean-Joseph Delueil, cultivateur, à Marignane, et Jérôme Journe, à Saint-Victoret

(Enchérisseurs : Philippe Chave ; Louis Rollandin ; Joseph Pardigon, et les adjudicataires.)

b) *Ventes par l'Administration départementale*

13 thermidor IV (31 juillet 1796)

Domaine consistant 1° en huit lots de terre composés de prés, pradelles, verger d'oliviers (ledit verger se trouvant dans le terroir de Marignane), terres incultes et arbres fruitiers ; 2° un moulin à eau et un moulin à vent, en très mauvais état ; 3° un four délabré ; 4° une maison servant de ménage, un pigeonnier et loge à cochon, le tout délabré ; 5° une maison dite Château, cour, cave et remise dégradées ; 6° bergerie, grenier à foin, écurie et grenier à paille, en très mauvais état ; à Saint-Victoret — de l'émigré *Covet* dit *Marignane* —. Le tout est. 35.875 l. adj. 35.875 l. (loi du 28 ventôse IV).

à Pierre-Félix-Isaac Guérin, de Marseille,
en compte à demi avec Joseph Thomasset, d'Aix.

III. — VENTES DE MEUBLES

22 nivôse II (11 janvier 1794)

Mobilier de l'émigré *Covet-Marignane* 1.043 l. 15 s.

IV. — ARRENTEMENTS

21 mars 1793

Domaines de Saint-Victoret, Notre-Dame, la Grande-Vigne, dite de Font-Marignane, et les trois carrés de pré de l'Estéou, de l'émigré *Covet*, affermés 25 charges de blé et 2.300 l.

FIN DU TOME TROISIÈME

Marseille. — Imprimerie du *Sémaphore*, Barlatier, rue Venture, 17-19.

IMPRIMERIE DU SEMAPHORE
MARSEILLE

HD
649
B6M6
t.3

Moulin, Paul (ed.)
Département des Bouches-du-Rhône

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 13 08 06 011 6